VILLE DE GATINEAU
PROJET N^{O} : 221-06195-00

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST ENTRE LE BOULEVARD GRÉBER ET LA MONTÉE PAIEMENT

NOVEMBRE 2024 VOLUME 2



Le rapport de l'Étude d'impact sur l'environnement pour l'élargissement à quatre voies du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, présenté à la Ville de Gatineau, est divisé en 3 volumes comme suit :

Volume 1 : Le sommaire ainsi que les 14 chapitres de l'étude d'impact

Volume 2 : Les annexes 1 à 9

Volume 3 : Les annexes 10 à 21

Le présent document est le **Volume 2** qui contient :

- Annexe 1 Carte du réseau de la STO (STO, 2023)
- Annexe 2 Conditions de circulation à l'heure de pointe du matin et de l'après-midi (CIMA, 2019)
- Annexe 3 Note technique sur la circulation et la sécurité
- Annexe 4 Plan des démarches d'information et de consultation
- Annexe 5 Communication à la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg en lien avec le projet
- Annexe 6 Rapport sectoriel sur les résultats du questionnaire en ligne
- Annexe 7 Rapport sectoriel sur les contaminants atmosphérique
- Annexe 8 Rapport sectoriel sur les GES
- Annexe 9 ÉES – Phase I

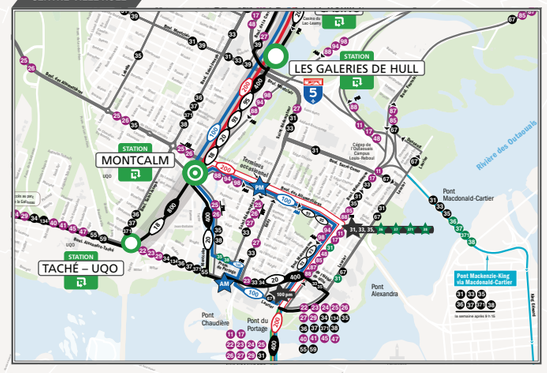
ANNEXE

1 CARTE DU RÉSEAU DE LA STO (STO, 2023)

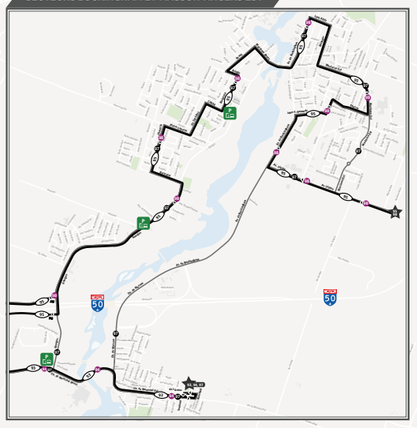
STO

CARTE DU RÉSEAU

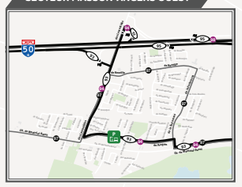
CENTRE-VILLE HULL



SECTEURS BUCKINGHAM ET MASSON-ANGERS EST



SECTEUR MASSON-ANGERS OUEST



Voir mortaises du secteur Masson-Angers Ouest et des secteurs Buckingham et Masson-Angers Est

Chelsea

Secteur Aylmer

Secteur Hull

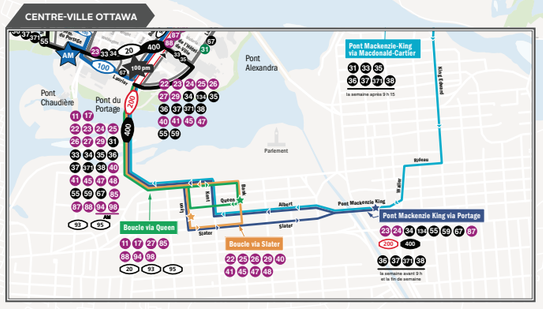
Secteur Gatineau

FREEMAN
RIVERMEAD
PRÉ TUNNEY
LAC-LEAMY
CASINO
LES GALERIES DE HULL
MONTCALM
TACHÉ – UQO
DE LA GAPPE
LES PROMENADES
DE LA CITÉ
GOUIN
LABROSSE
LORRAIN

Rivière des Outaouais
Rivière Gatineau
Rivière Rideau
Lac Leamy
Lac Beauchamp

0 500 1 000 1 500 2 000 Mètres
0 250 750 1 250 1 750

CENTRE-VILLE OTTAWA



LÉGENDE

- Station Rapibus
- Station Rapibus avec lignes en correspondance
- Point de desserte hors corridor avec lignes en correspondance
- Corridor Rapibus
- Parcours des lignes circulant en corridor Rapibus
- Zone portes fermées
- Direction du service
- Avant-midi : 4 h 45 à 9 h 00
- Après-midi : 14 h 30 à 18 h 00

Les lignes : 38 100 200 ne sont pas en service jusqu'à nouvel ordre.

- 600 Ligne circulant en corridor Rapibus en période de pointe du lundi au vendredi
- 600 Ligne régulière circulant en corridor Rapibus
- 600 Ligne régulière circulant occasionnellement en corridor Rapibus
- 90 Ligne régulière
- 90 Ligne en période de pointe du lundi au vendredi
- 90 Parcours occasionnel
- Terminus de départ ou d'arrivée
- Terminus occasionnel de départ ou d'arrivée
- Phase en construction du corridor Rapibus
- Phase en construction du corridor Rapibus
- Parc-o-bus
- Parc-o-bus requérant une vignette

Stations Rapibus avec lignes en correspondance

STATION MONTCALM — De passage : 24 25 31 PM 15 30 35 100 200 400 600

STATION DE LA GAPPE — Terminus : 11 17 18 22 23 24 25 26 27 28 34 35 36 37 38 40 41 45 47 48 55 56 57 58 67 68 84 85 88 95 AM 100 200 PM 400 600 — De passage : 12 18 30 32 35 100 200 400 600

STATION DE LA CITÉ — Terminus : 11 17 18 22 23 24 25 26 27 28 34 35 36 37 38 40 41 45 47 48 55 56 57 58 67 68 84 85 88 95 AM 100 200 PM 400 600 — De passage : 12 18 30 32 35 100 200 400 600

STATION LABROSSE — Terminus : 11 17 18 22 23 24 25 26 27 28 34 35 36 37 38 40 41 45 47 48 55 56 57 58 67 68 84 85 88 95 AM 100 200 PM 400 600 — De passage : 18 30 32 35 100 200 400 600

Points de desserte hors corridor avec lignes en correspondance

STATION RIVERMEAD — Terminus : 38 84 85 — De passage : 30 41 44 45 47 48 88 89 95 400 600

STATION FREEMAN — Terminus : 20 — De passage : 88 95

STATION LORRAIN — De passage : 88 95 96

08/2022

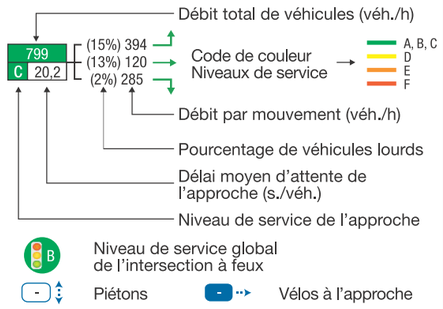
ANNEXE

2

CONDITIONS DE CIRCULATION À L'HEURE DE POINTE DU MATIN ET DE L'APRÈS-MIDI (CIMA, 2019)

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DU PROJET
D'ÉLARGISSEMENT DU BOUL. LA VÉRENDRYE
OUEST ET DU PROLONGEMENT
DU BOUL. LA VÉRENDRYE EST

LÉGENDE



CONDITIONS ACTUELLES DE CIRCULATION

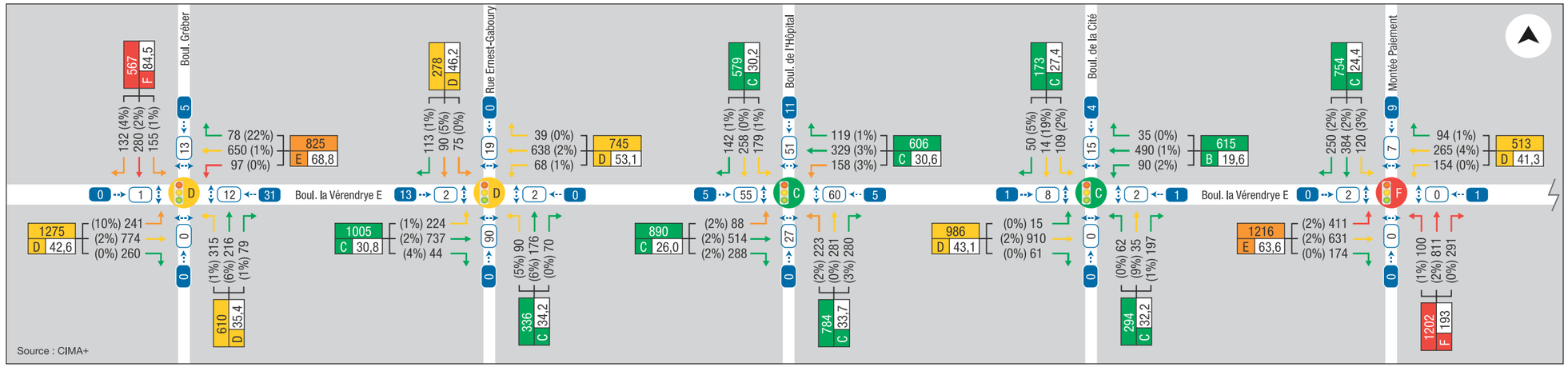
Heure de pointe du matin

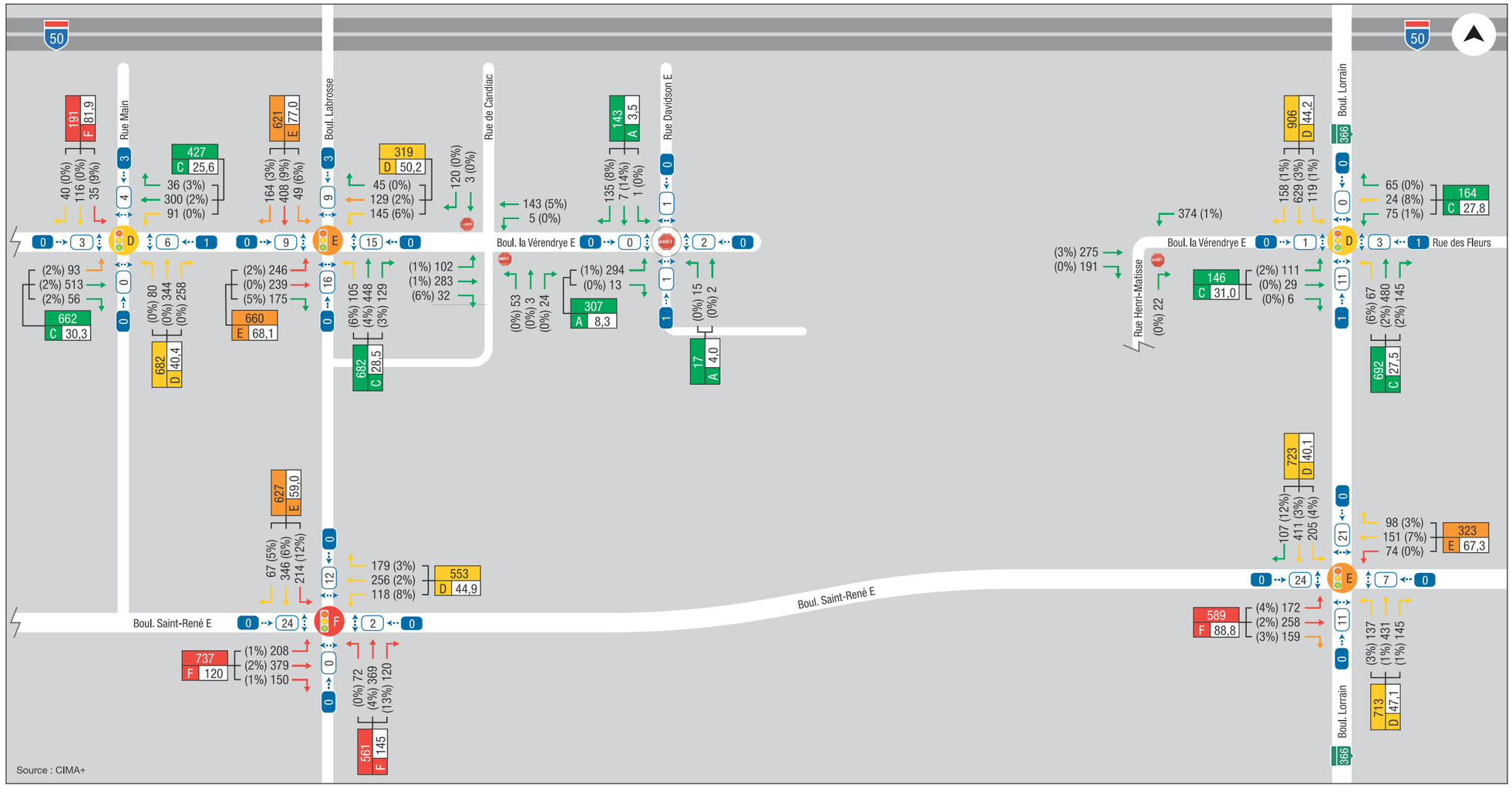
Comptages 2015 de la Ville de Gatineau

Figure 3.29

CIMA
Partenaire de génie

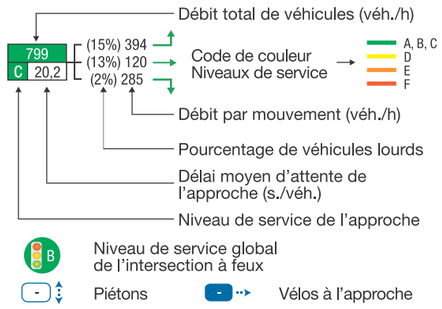
G004095
Juillet 2018





ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DU PROJET
D'ÉLARGISSEMENT DU BOUL. LA VÉRENDRYE
OUEST ET DU PROLONGEMENT
DU BOUL. LA VÉRENDRYE EST

LÉGENDE



CONDITIONS ACTUELLES DE CIRCULATION

Heure de pointe de l'après-midi

Comptages 2015 de la Ville de Gatineau

Figure 3.30

CIMA+ Partenaire de génie

G004095
Juillet 2018

ANNEXE

3 NOTE TECHNIQUE SUR LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ

NOTE TECHNIQUE

CLIENT :	Ville de Gatineau		
PROJET :	Élargissement du boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement	**Réf. WSP :**	221-06195-00
OBJET :	Note technique : Étude de circulation	**DATE :**	28 novembre 2023
DESTINATAIRE :	Ville de Gatineau		

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

La Ville de Gatineau (la Ville) désire procéder à l'élargissement du boulevard La Vérendrye, la faisant passer de 2 à 4 voies, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, ce qui définit le secteur à l'étude. L'ajout de ces voies, soit une par direction, permettra l'implantation d'une voie réservée pour le transport collectif et pour le covoiturage, pendant les périodes de pointe du matin et de l'après-midi. La mise en service de ces voies réservées est prévue pour 2026.

Par ailleurs, une étude d'opportunité a été réalisée par CIMA+ en 2019[1], laquelle présentait un scénario d'ajout de voies réservées. Ainsi, les données utilisées dans le cadre des présentes analyses proviennent principalement de cette étude.

De plus, la Ville a transmis à WSP les données des accidents survenus dans le secteur à l'étude au cours des dernières années afin de réaliser une analyse sur les types d'accidents et les comparer aux indicateurs de sécurité moyens compilés par la Ville.

Ainsi, l'objectif de la présente note technique consiste à réaliser les analyses suivantes :

- Détermination des conditions de circulation, soit les retards moyens par véhicule et les niveaux de service, pour l'année 0 (2026) et l'année 10 (2036) ;
- Comparaison des temps de parcours entre les deux périodes ;
- Maintien de la circulation pendant les travaux ;
- Analyse des accidents dans le secteur à l'étude.

L'année 0 correspond à la géométrie actuelle du boulevard La Vérendrye, mais en utilisant une projection des débits véhiculaires pour l'année 2026. L'année 10 correspond à la dixième année de fonctionnement du nouvel aménagement, qui devrait être en 2036.

La figure 1.1 présente le secteur à l'étude.

[1] Étude d'opportunité du projet d'élargissement du boul. La Vérendrye Ouest et du prolongement du boul. La Vérendrye Est – Étude des besoins et des solutions – 7 novembre 2019.



Figure 1.1 **Secteur à l'étude**

1.2 MÉTHODOLOGIE

HYPOTHÈSES DES DÉBITS VÉHICULAIRES PROJETÉS

Les débits véhiculaires de référence ont été établis en fonction de l'étude des besoins et des solutions réalisée par CIMA+. Il a par ailleurs été établi par la Ville dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement que les débits journaliers moyens annuel (DJMA) et estival (DJME) de 2023 ont été considérés comme étant équivalents à ceux de 2019 en raison de l'influence de la pandémie de COVID-19 sur les déplacements pendant cette période. Ainsi, il peut également être considéré que les débits pour les heures de pointe du matin et de l'après-midi présentés dans l'étude de CIMA+ pour la situation actuelle en 2019 sont toujours les mêmes en 2023.

Cependant, l'objectif des présentes analyses est de considérer les conditions de circulation à l'année 0, soit au moment du début des travaux projetés prévus en 2026, ainsi qu'à l'année 10, soit 2036. La projection des DJMA fait état d'une croissance annuelle de 1%. Ce taux de croissance a été appliqué aux différents points d'entrées du secteur à l'étude, pour le nombre d'années nécessaire pour chaque projection (2026 ou 2036), à partir de l'année de référence de 2023.

MÉTHODE DE SIMULATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Une analyse des conditions de circulation a été réalisée à l'aide des logiciels de microsimulation Synchro/SimTraffic (version 11). Le logiciel Synchro permet de codifier la géométrie du réseau routier, les limites de vitesse des liens routiers, le mode de gestion des carrefours, incluant la programmation des feux de circulation, ainsi que les débits véhiculaires, piétonniers et cyclistes. Quant au volet SimTraffic, il permet d'établir les conditions de circulation de façon dynamique. Les résultats obtenus à l'aide de SimTraffic permettent de déterminer entre autres le retard moyen par véhicule pour chaque mouvement et le niveau de service associé à ces retards. Les niveaux de service sont déterminés selon la méthode prescrite par le *Highway Capacity Manual* (HCM) de l'*Institute of Transportation Engineers* (ITE).

Ces simulations permettent également d'estimer les temps de parcours moyens par tronçon et par direction. Ces temps de parcours sont mesurés entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, pour les mouvements tout droit sur le boulevard La Vérendrye.

ANALYSES DES ACCIDENTS

Une analyse des accidents a été effectuée en se basant sur les données d'accident transmises par la Ville de Gatineau, pour les années 2017 à 2022. Le taux d'accident par année et par million de véhicules, de même que l'indice de gravité ont été calculés et comparés aux moyennes mesurées par la Ville de Gatineau sur l'ensemble de son territoire, en fonction de divers critères tels le type de chaussée et la vitesse. Les indicateurs de sécurité sont calculés conformément à la méthode du Manuel de la sécurité routière de l'Association mondiale de la Route.

2 CARACTÉRISATION DE LA SITUATION ACTUELLE

2.1 RÉSEAU ROUTIER

Le secteur à l'étude se situe sur le boulevard La Vérendrye, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement. Selon la classification fonctionnelle de la Ville de Gatineau, le boulevard est une artère principale. Ce tronçon comporte généralement une voie par direction et la vitesse affichée est de 70 km/h. Le camionnage de transit est permis sur le boulevard.

Cinq carrefours sont gérés par des feux de circulation : Gréber, Ernest-Gaboury, de l'Hôpital, de la Cité et Paiement. À chacune des approches de ces carrefours, une voie auxiliaire de virage à gauche est présente, permettant le stockage des véhicules effectuant ce mouvement, libérant ainsi la voie de circulation principale. Des îlots de virages à droite sont également présents aux approches de Gréber, de l'Hôpital et Paiement, chacun avec une voie auxiliaire de virage à droite.

2.2 TRANSPORT COLLECTIF

Selon le site de la Société de transport de l'Outaouais (STO), un seul circuit d'autobus circule sur le boulevard La Vérendrye, soit le circuit 76, qui fait le lien dans les deux directions entre les stations Labrosse et de la Cité du réseau de Rapibus. Toutefois, le seul tronçon utilisé par le parcours de transport en commun sur le boulevard La Vérendrye est celui situé entre la montée Paiement et le boulevard de la Cité. D'un à quatre passages par heure sont réalisés, en fonction du moment de la journée.

2.3 MOBILITÉ ACTIVE

Au niveau de la mobilité active, le boulevard La Vérendrye est bordé au nord par une piste cyclable bidirectionnelle en site propre. Puisqu'il n'y a pas de trottoir en continu sur le tronçon, cette piste cyclable s'apparente davantage à une piste multifonctionnelle.

De plus, à chacun des carrefours du secteur à l'étude, des feux pour piétons à décompte numérique sont présents pour l'ensemble des traverses, à l'exception de celle située au sud au carrefour de la Cité. Aux endroits où on retrouve un îlot de virages à droite, une traverse pour piétons est indiquée au sol par des bandes jaunes.

3 ANALYSES DE L'ANNÉE 0 (2026)

3.1 CONDITIONS DE CIRCULATION

3.1.1 HEURE DE POINTE DU MATIN

À l'heure de pointe du matin, les conditions de circulation sont globalement acceptables avec des niveaux de service globaux aux carrefours variant entre « C » et « D », bien qu'aux carrefours La Vérendrye / Gréber et La Vérendrye / de l'Hôpital, les mouvements de virage à gauche depuis les approches est et ouest opèrent à un niveau de service « E ». Cette situation peut s'expliquer par la durée du feu vert pour effectuer ce mouvement par rapport à la durée complète du cycle. Il est attendu que les virages à gauche présentent de moins bonnes conditions de circulation.

Les conditions de circulation sont plus difficiles au carrefour La Vérendrye / Paiement où le niveau de service global est de « E ». L'approche est de ce carrefour présente des mouvements tout droit et de virage à gauche opérant avec des niveaux de service « F ». Ces résultats peuvent être expliqués par la géométrie du carrefour et les débits élevés sur les mouvements tout droit et de virage à gauche (un total de 945 véh./h). En effet, la voie de droite étant dédiée aux mouvements de virage à droite plutôt qu'une voie auxiliaire, les usagers désirant continuer tout droit se rabattent sur la voie adjacente qui continue tout droit, créant des retards et une file d'attente.

La figure 3.1 présente les débits ainsi que les niveaux de services de chacun des mouvements aux différentes approches des intersections à l'étude pour l'heure de pointe du matin. Les résultats détaillés des simulations sont présentés à l'annexe B, et la description des niveaux de service est présentée à l'annexe A.

3.1.2 HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI

À l'heure de pointe de l'après-midi, les conditions de circulation sont difficiles avec des niveaux de service globaux aux carrefours variant entre « E » et « F », à l'exception du carrefour La Vérendrye / Ernest-Gaboury, où les conditions de circulation sont bonnes avec un niveau de service global au carrefour de « C ».

Aux carrefours La Vérendrye / Gréber et La Vérendrye / de l'Hôpital, les mouvements de virage à gauche depuis les approches est et ouest opèrent à un niveau de service variant entre « E » et « F » en raison des débits élevés sur ces mouvements occasionnant des files d'attente, en raison particulièrement de la durée de la phase desservant ces mouvements.

L'approche ouest du carrefour La Vérendrye / de la Cité opèrent également avec un niveau de service « F ». Ces résultats peuvent être expliqués par la géométrie du carrefour présentant uniquement une voie permettant le mouvement tout droit et les débits élevés (940 véh.) sur ce mouvement qui occasionnent une file d'attente, ainsi que par l'approche ouest du carrefour La Vérendrye / Paiement qui présente des mouvements opérant avec des niveaux de service « F », le virage à gauche étant particulièrement difficile. La géométrie du carrefour et les débits élevés en mouvement de virage à gauche dépassant la capacité (ratio v/c de 1,09) occasionnent une file d'attente rejoignant le carrefour La Vérendrye / de la Cité.

La figure 3.2 présente les débits ainsi que les niveaux de services de chacun des mouvements aux différentes approches des intersections à l'étude pour l'heure de pointe de l'après-midi. Les résultats détaillés des simulations sont présentés à l'annexe B, et la description des niveaux de service est présentée à l'annexe A.



Figure 3.1 **Conditions de circulation - Année 0 (2026) - Heure de pointe du matin**



Figure 3.2 **Conditions de circulation - Année 0 (2026) - Heure de pointe de l'après-midi**

3.2 TEMPS DE PARCOURS

Les simulations réalisées avec l'aide de Synchro / SimTraffic ont permis de déterminer le temps de parcours moyen pour chaque véhicule, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement. Seuls les mouvements tout droit dans l'axe du boulevard de La Vérendrye, pour chacun des carrefours, ont été considérés.

En situation de circulation ininterrompue, le temps de parcours, selon la distance entre le boulevard Gréber et la montée Paiement (±2 200 mètres) combinée à la vitesse affichée (70 km/h)[2], serait d'approximativement 113 secondes. Cependant, les débits véhiculaires, le comportement des conducteurs, de même que la gestion des carrefours ont un impact sur ce temps de parcours théorique.

Ainsi, à l'heure de pointe du matin, le temps de parcours moyen pour les véhicules est de 257 secondes en direction est et de 249 secondes en direction ouest. À l'heure de pointe de l'après-midi, le temps de parcours est de 515 secondes en direction est et de 272 secondes en direction ouest. Ces temps de parcours sont conséquents avec les retards et niveaux de service présentés précédemment. Le temps de parcours particulièrement long en direction est s'explique principalement par le manque de capacité du virage à gauche à l'approche ouest du carrefour La Vérendrye / Paiement, où la file d'attente peut atteindre le boulevard de la Cité et même davantage en amont, augmentant ainsi considérablement le temps de parcours.

Le tableau 1 présente le détail de ces temps de parcours pour chacun des tronçons. Les résultats détaillés sont présentés à même les résultats des simulations SimTraffic, à l'annexe A.

Tableau 1 Temps de parcours sur le boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement – Année 0 (2026)

Temps de parcours - Année 0 (2026)			
Direction	**Tronçon**	**HPAM**	**HPPM**
Est	Gréber / Ernest-Gaboury (20 s)	56 s	56 s
	Ernest-Gaboury / de l'Hôpital (38 s)	72 s	119 s
	de l'Hôpital / de la Cité (27 s)	51 s	223 s
	de la Cité / Paiement (29 s)	79 s	117 s
	Total - Direction Est (133 s)	**257 s**	**515 s**
Ouest	Paiement / de la Cité (29 s)	85 s	70 s
	de la Cité / de l'Hôpital (27 s)	57 s	61 s
	de l'Hôpital / Ernest-Gaboury (38 s)	57 s	74 s
	Ernest-Gaboury / Gréber (20 s)	23 s	31 s
	Total - Direction Ouest (133 s)	**249 s**	**272 s**

Source : Traitement WSP (2026)

3.3 ANALYSES DE SÉCURITÉ

3.3.1 MÉTHODOLOGIE

Une analyse des accidents a été effectuée au niveau des cinq carrefours du secteur à l'étude. Le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) a répertorié un total de 178 accidents qui se sont produits entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2022 dans l'aire d'influence des carrefours, correspondant à un rayon de 30 mètres de ceux-ci. Les données ont été fournies à l'aide d'une base de données de type Excel. Il faut mentionner que cette base de données est possiblement incomplète puisqu'elle ne comporte que les accidents pour lesquels les policiers ont été appelés ou étaient présents sur les lieux afin de rédiger un rapport d'accident. Étant donné que les policiers sont habituellement

[2] Il est à noter que la vitesse est de 50 km/h sur le tronçon compris entre le boulevard de la Cité et la montée Paiement.

présents lors des accidents avec dommages corporels, les données utilisées sont conservatrices par rapport à la gravité des accidents. Cependant, ils permettent tout de même de faire une analyse relativement précise puisque les indicateurs de sécurité moyens sont calculés à partir des mêmes données.

Il est à noter que les données d'accident entre ces carrefours ne permettent pas de localiser avec précision l'emplacement de ces accidents. L'analyse détaillée de ces accidents n'est donc pas incluse. Cependant, une analyse qualitative a été réalisée. Selon la base de données, 27 accidents ont été recensés entre les carrefours dans la zone d'étude.

3.3.2 INDICATEURS DE SÉCURITÉ

Afin d'établir un diagnostic de sécurité aux carrefours, des indicateurs de sécurité sont utilisés afin de les comparer aux observations provenant des rapports d'accidents. Ces indicateurs ont été déterminés par la Ville de Gatineau. Ceux-ci sont basés principalement sur le type de route se croisant au carrefour, la vitesse ainsi que le DJMA. Le secteur du boulevard de La Vérendrye est classé comme étant une artère principale sur toute la longueur du secteur à l'étude. Quant aux routes transversales, lorsque deux types de hiérarchies étaient présentes pour une même route, la plus importante dans la hiérarchie a été utilisée. Par exemple, le boulevard Gréber est classé comme étant une collectrice principale au nord du boulevard La Vérendrye et une artère principale au sud. Ainsi, la hiérarchie « artère principale » a été considérée. Le tableau 2 présente les indicateurs ayant servi aux présentes analyses en fonction du type de carrefour et le tableau 3 présente les indicateurs en tronçon.

Tableau 2 Indicateurs de sécurité aux carrefours de la Ville de Gatineau

Carrefour	Hiérarchie de la route transversale	Vitesse	DJMA (2022)	Taux moyen d'accident (Tm)	Indice de gravité moyen (Igm)
Gréber	Artère principale	70 km/h	21 000	0,74	1,58
Ernest-Gaboury	Collectrice secondaire			0,47	1,67
de l'Hôpital	Artère secondaire			0,74	1,58
de la Cité	Artère secondaire		19 000	0,74	1,58
Paiement	Artère principale	50 km/h		0,74	1,58

Source : Ville de Gatineau

Tableau 3 Indicateurs de sécurité aux carrefours de la Ville de Gatineau

Type de chaussée	Vitesse	Taux moyen d'accident (Tm)	Indice de gravité moyen (Igm)
Séparées	70 km/h	0,73	1,65
Unies		0,57	1,93

Source : Ville de Gatineau

Les données d'accidents répertoriées par la Ville entre 2017 et 2022 ont permis de calculer le taux d'accident ainsi que le taux critique d'accident par million de véhicules (basés sur le DJMA 2022). Lorsque le taux d'accident est supérieur au taux moyen, le site n'est pas nécessairement dangereux, puisque la différence entre les deux taux peut résulter de variations aléatoires. Cependant, lorsque le taux d'accident est supérieur au taux critique, le site peut être considéré comme étant problématique, puisque les variations aléatoires ne peuvent expliquer à elles seules la fréquence des accidents et une attention particulière doit être portée au site.

Quant à l'indice de gravité, celui-ci pondère chacun des accidents selon les dommages causés par l'accident, que ce soit matériel seulement, avec blessés légers ou graves ou s'il y a un décès. Cependant, seul le cas le plus grave d'un

accident est considéré, et le nombre d'occurrences de ce cas dans un même accident n'affecte pas la pondération. Par exemple, un accident dans lequel il y a un blessé léger et deux décès, l'accident sera classé comme étant « Décès » avec un poids de 9,5.

Le tableau 4 présente les formules permettant de déterminer les indicateurs de sécurité.

Tableau 4 Formules de détermination des indicateurs de sécurité

Taux moyen d'accident par million de véhicules (Ta)	Taux critique d'accident par million de véhicules (Tm)
$Ta = \frac{f \times 10^6}{365,25 \times L \times P \times Q}$	$Tc = Tpr + K\sqrt{\frac{Tpr \times 10^6}{365,25 \times L \times P \times Q} + \frac{1 \times 10^6}{735,5 \times L \times P \times Q}}$
Où : Ta = Taux d'accident f = Fréquence d'accident L = Longueur du tronçon (non applicable en carrefour) P = Période d'analyse Q = DJMA	Où : Tc = Taux critique d'accident Tpr =Taux moyen d'accident K = Variable en fonction du niveau de confiance L = Longueur du tronçon (non applicable en carrefour) P = Période d'analyse Q = DJMA
Indice de gravité moyen (Igm)	
$Ig = \frac{\sum W_i \times F_i}{F}$	Où : Ig = Indice de gravité F = Fréquence d'accident W_i = Facteur de pondération pour un accident de gravité i F_i = Fréquence d'accident de gravité i Facteur de pondération : Dommage matériel seulement = 1 Blessé mineur = 3,5 Blessé grave ou décès = 9,5

Source : Manuel de la sécurité routière de l'AIPCR

3.3.3 ANALYSES

3.3.3.1 CARREFOURS

L'analyse des données d'accidents aux cinq carrefours du secteur à l'étude démontre que trois de ceux-ci présentent un nombre d'accidents anormalement élevé, soit les carrefours Gréber, Ernest-Gaboury et Paiement. L'analyse réalisée sur l'indice de gravité révèle que les carrefours Ernest-Gaboury et Paiement présentent un indice supérieur à la moyenne.

Le tableau 5 présente les indicateurs de sécurité pour chacun des carrefours du secteur à l'étude.

Pour tous les carrefours, les accidents de type collisions arrière sont les plus fréquents. En effet, entre 23% et 57% des accidents à chacun des carrefours sont de ce type. La présence de files d'attente au feu rouge combiné au comportement négligent des conducteurs (inattention, distance entre les véhicules en mouvement) sont les causes principales qui ont été identifiées. Il est à noter cependant que les carrefours Gréber et Ernest-Gaboury présentent également un taux relativement élevé d'accident à angle droit avec 21% et 27% des accidents répertoriés respectivement. L'inattention du conducteur et le passage sur un feu rouge expliquent principalement ce type d'accident.

Selon les informations disponibles, les causes des accidents sont souvent de natures comportementales de la part des conducteurs. La visibilité des têtes de feux ainsi que la géométrie verticale ne semblent pas être des enjeux particuliers qui auraient pu expliquer ces accidents, le boulevard de La Vérendrye étant relativement plat.

L'analyse détaillée des accidents aux différents carrefours est présentée à l'annexe C.

Tableau 5 Indicateurs de sécurité aux carrefours du secteur à l'étude

La Vérendrye / Gréber						
Matériel seulement	**Blessés**		**Mortel**		**Total**	
43	10		0		53	
Taux d'accident (par million de véhicules)				**Indice de gravité**		
Observés	**Moyenne**	**Critique**	**Conclusion**	**Observé**	**Moyenne**	**Conclusion**
1,15	0,74	0,88	Critique	1,47	1,58	Inférieur à la moyenne

La Vérendrye / Ernest-Gaboury						
Matériel seulement	**Blessés**		**Mortel**		**Total**	
23	10		0		33	
Taux d'accident (par million de véhicules)				**Indice de gravité**		
Observés	**Moyenne**	**Critique**	**Conclusion**	**Observé**	**Moyenne**	**Conclusion**
0,72	0,47	0,59	Critique	1,76	1,67	Supérieur à la moyenne

La Vérendrye / de l'Hôpital						
Matériel seulement	**Blessés**		**Mortel**		**Total**	
22	6		0		28	
Taux d'accident (par million de véhicules)				**Indice de gravité**		
Observés	**Moyenne**	**Critique**	**Conclusion**	**Observé**	**Moyenne**	**Conclusion**
0,61	0,74	0,88	Inférieur à la moyenne	1,54	1,58	Inférieur à la moyenne

La Vérendrye / de la Cité						
Matériel seulement	**Blessés**		**Mortel**		**Total**	
18	4		0		22	
Taux d'accident (par million de véhicules)				**Indice de gravité**		
Observés	**Moyenne**	**Critique**	**Conclusion**	**Observé**	**Moyenne**	**Conclusion**
0,53	0,74	0,89	Inférieur à la moyenne	1,45	1,58	Inférieur à la moyenne

La Vérendrye / Paiement						
Matériel seulement	**Blessés**		**Mortel**		**Total**	
32	10		0		42	
Taux d'accident (par million de véhicules)				**Indice de gravité**		
Observés	**Moyenne**	**Critique**	**Conclusion**	**Observé**	**Moyenne**	**Conclusion**
1,01	0,74	0,89	Critique	1,60	1,58	Supérieur à la moyenne

Traitement : WSP (2023)

3.3.3.2 TRONÇON

En ce qui concerne l'analyse des tronçons, les données transmises par la Ville manquent de précision afin d'établir avec précision sur quel tronçon ont eu lieu ces accidents. Ainsi, il n'est pas possible de faire une analyse pour chacun des tronçons.

Cependant, certaines analyses peuvent être effectuées :

- En excluant les accidents étant survenus dans le rayon d'influence des différents carrefours (30 mètres), un total de 58 accidents sont survenus en tronçon pendant la période de 6 ans (2017 – 2022), soit 4,5 accidents par année;
- 48% de ces accidents sont le fait de collisions arrière, principalement dû à l'inattention des conducteurs à l'approche d'une file d'attente;
- Certains accidents (16%) résultent également de changement de voie ou de manœuvres sans s'assurer de l'absence d'autres véhicules;
- Environ un cinquième des accidents répertoriés (19%) impliquent une collision avec un animal.

Il est à noter qu'un accident mortel est survenu en 2022 à proximité de la rue Ernest-Gaboury. Il s'agirait d'une collision face à face, où un véhicule a empiété sur la voie en direction opposée. Au site de la collision, la géométrie du boulevard a une voie de circulation par direction, sans séparation physique entre celles-ci.

4 ANALYSES DE L'ANNÉE 10 (2036)

Afin de réaliser les analyses pour l'année 10 (2036), le concept de l'avant-projet préliminaire (APP) du 21 avril 2023 a été utilisé. Ce concept prévoit que les travaux débutent à l'est du boulevard Gréber et se terminent à l'ouest de la montée Paiement.

Il est à noter qu'un projet de voie réservée est prévu à l'est de la montée Paiement dans les deux directions, jusqu'au boulevard Labrosse. Ainsi, ces voies réservées sont considérées dans les analyses, seulement aux fins de déterminations des conditions de circulation et des temps de parcours à l'ouest de la montée Paiement. Ces voies réservées ne sont pas analysées.

4.1 CONDITIONS DE CIRCULATION

Afin d'établir les conditions de circulation projetées à l'année 10 de la mise en service de la voie réservée, les débits aux heures de pointe du matin et de l'après-midi ont été augmentés. Comme expliqué à la section 1.2, les débits véhiculaires ont été augmentés de 1% par année entre 2023 et 2036, ce qui représente une hausse d'environ 14% entre ces années.

De façon générale, malgré la hausse attendue des débits véhiculaires, les conditions de circulation s'améliorent sur le boulevard de La Vérendrye dans les deux directions et aux heures de pointe du matin et de l'après-midi. Cette situation s'explique plus particulièrement par l'ajout de la voie réservée, où il est estimé que 15% des débits véhiculaires circuleront sur cette voie, qui devrait permettre la circulation de véhicules multioccupants (autobus, taxis et covoiturage 3+). Cependant, il serait bénéfique d'accompagner cette mesure d'une révision complète des programmations des feux de circulation, incluant la mise en place de mesures préférentielles aux carrefours pour améliorer l'efficacité de la voie réservée. Les conditions de circulation présentées ci-dessous ne tiennent pas compte d'une telle révision, à l'exception de certains ajustements rendus nécessaires par le retrait de certains îlots de virages à droite.

4.1.1 HEURE DE POINTE DU MATIN

À l'heure de pointe du matin, les conditions de circulation projetées demeurent acceptables ou sont améliorées au carrefour La Vérendrye / Ernest-Gaboury (niveau de service global passant de « C » à « B »), au carrefour La Vérendrye / de l'Hôpital (niveau de service global demeurant « C »), ainsi qu'au carrefour La Vérendrye / de la Cité (niveau de service global passant de « C » à « B »).

Cependant, les conditions de circulation projetées sont détériorées au carrefour La Vérendrye / Gréber avec un niveau de service global au carrefour passant de « C » à « F » et où l'approche ouest opère à un niveau de service « F ». Ces résultats peuvent être expliqués par la géométrie du carrefour présentant uniquement une voie de circulation permettant le mouvement tout droit en raison de la voie réservée située en aval du carrefour et les débits élevés (un total de 850 véh.) sur ce mouvement qui occasionnent une file d'attente.

Les conditions de circulation demeurent inchangées au carrefour La Vérendrye / Paiement avec un niveau de service global de « E » et où l'approche est demeure à un niveau de service « F » en raison de la géométrie du carrefour présentant uniquement une voie de circulation permettant le mouvement tout droit en raison de la voie réservée située en aval du carrefour et les débits élevés (620 véh.) sur ce mouvement qui occasionnent une file d'attente.

Le tableau 6 présente une comparaison des conditions de circulation globales à chaque carrefour pour l'heure de pointe du matin, entre l'année 0 (2026), l'année 10 (2036) ainsi que celles présentées dans l'étude d'opportunité[3]

[3] Étude d'opportunité du projet d'élargissement du boul. La Vérendrye Ouest et du prolongement du boul. La Vérendrye Est – Étude des besoins et des solutions – 7 novembre 2019.

réalisée par CIMA+ en 2019. Les divergences entre l'étude de CIMA+ et celles-ci peuvent s'expliquer par la codification différente du réseau routier et les changements aux concepts.

Tableau 6 Comparaison des niveaux de service entre l'année 0 (2026), l'année 10 (2036) et l'étude d'opportunité – Heure de pointe du matin

Carrefour	2026 (Année 0)	2036 (Année 10)	Étude d'opportunité
La Vérendrye / Gréber	C	F	C
La Vérendry / Ernest-Gaboury	C	B	C
La Vérendrye / de l'Hôpital	C	C	C
La Vérendrye / de la Cité	C	B	E
La Vérendrye / Paiement	E	D	F

Traitement : WSP (2023)

La figure 4.1 présente les débits ainsi que les niveaux de services de chacun des mouvements aux différentes approches des intersections à l'étude pour l'heure de pointe du matin. Les résultats détaillés des simulations sont présentés à l'annexe D, et la description des niveaux de service est présentée à l'annexe A.

4.1.2 HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI

À l'heure de pointe de l'après-midi, les conditions de circulation demeurent acceptables ou sont améliorées au carrefour La Vérendrye / Ernest-Gaboury (niveau de service global demeurant « C »), ainsi qu'au carrefour La Vérendrye / de la Cité (niveau de service global passant de « F » à « D »).

Cependant, les conditions de circulation projetées sont détériorées au carrefour La Vérendrye / Gréber avec un niveau de service global au carrefour passant de « D » à « F » et où l'approche ouest opère à un niveau de service « F ». Tout comme à l'heure de pointe du matin, ces résultats peuvent être expliqués par la géométrie du carrefour présentant uniquement une voie de circulation permettant le mouvement tout droit en raison de la voie réservée située en aval du carrefour et les débits élevés (885 véh.).

Les conditions de circulation demeurent inchangées au carrefour La Vérendrye / de l'Hôpital avec un niveau de service global de « E » ainsi qu'au carrefour La Vérendrye / Paiement avec un niveau de service global de « F » en raison des débits élevés sur les mouvements de virage à gauche occasionnant des files d'attente.

Le tableau 7 présente une comparaison des conditions de circulation globales à chaque carrefour pour l'heure de pointe du matin, entre l'année 0 (2026), l'année 10 (2036) ainsi que celles présentées dans l'étude d'opportunité[4] réalisée par CIMA+ en 2019. Les divergences entre l'étude de CIMA+ et celles-ci peuvent s'expliquer par la codification différente du réseau routier et les changements aux concepts.

[4] Étude d'opportunité du projet d'élargissement du boul. La Vérendrye Ouest et du prolongement du boul. La Vérendrye Est – Étude des besoins et des solutions – 7 novembre 2019.

Tableau 7 Comparaison des niveaux de service entre l'année 0 (2026), l'année 10 (2036) et l'étude d'opportunité – Heure de pointe de l'après-midi

Carrefour	2026 (Année 0)	2036 (Année 10)	Étude d'opportunité
La Vérendrye / Gréber	D	F	E
La Vérendry / Ernest-Gaboury	C	C	E
La Vérendrye / de l'Hôpital	F	E	F
La Vérendrye / de la Cité	F	D	E
La Vérendrye / Paiement	F	F	F

Traitement : WSP (2023)

La figure 4.2 présente les débits ainsi que les niveaux de services de chacun des mouvements aux différentes approches des intersections à l'étude pour l'heure de pointe de l'après-midi. Les résultats détaillés des simulations sont présentés à l'annexe D, et la description des niveaux de service est présentée à l'annexe A.



Figure 4.1 **Conditions de circulation - Année 10 (2036) - Heure de pointe du matin**



Figure 4.2 **Conditions de circulation - Année 10 (2036) - Heure de pointe de l'après-midi**

4.2 TEMPS DE PARCOURS

Tout comme pour l'année 0, les simulations réalisées avec l'aide de Synchro/SimTraffic ont permis de mesurer le temps de parcours estimé en moyenne pour les véhicules, dans chaque direction et à chaque heure de pointe.

Ainsi, à l'année 10 de la mise en service des voies réservées dans chaque direction, une diminution du temps de parcours est attendue. Cette amélioration se réalise en raison de la présence de la voie réservée, qui devrait être utilisée par une majorité de véhicules multioccupants.

À l'heure de pointe du matin, les temps de parcours sont similaires pour les voies banales et les voies réservées, dans chaque direction. En direction est, on peut noter une diminution du temps de parcours de plus de 30 secondes (-13%) par rapport à l'année 0 du projet, et de près de 20 secondes (-8%) en direction ouest.

Pour ce qui est de l'heure de pointe de l'après-midi, une légère augmentation du temps de parcours est attendue en direction ouest pour la voie banale (+6%) tandis que la voie réservée devrait permettre de maintenant le temps de parcours de l'année 0. Toutefois, en direction est, le temps de parcours pour la voie banale augmente de près de 40 secondes (+ 8%) par rapport à l'année 0 et diminue d'environ 80 secondes pour la voie réservée (-16%). Ces écarts s'expliquent principalement par le mouvement de virage à gauche à l'approche ouest du carrefour La Vérendrye / Paiement, où le débit excède la capacité, créant des remontées de file d'attente jusqu'au boulevard de la Cité. Le temps de parcours sur le tronçon entre le boulevard de la Cité et la montée Paiement (direction est) est influencé par le mouvement de virage à gauche vers la montée Paiement où on observe des remontées des files d'attente qui excèdent la longueur de la voie auxiliaire. Cette situation correspond par ailleurs à ce qui peut être observée actuellement. Ainsi, la voie du mouvement tout droit se retrouve bloquée par cette file d'attente, de sorte qu'il est attendu que de la délinquance soit observée dans la voie réservée sur ce tronçon puisque les usagers circulant tout droit vont chercher à contourner la file d'attente.

Le tableau 8 présente le détail des temps de parcours pour chacun des tronçons pour l'année 10 (2036). Les résultats détaillés sont présentés à même les résultats des simulations SimTraffic, à l'annexe D.

Tableau 8 Temps de parcours sur le boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement – Année 10 (2036)

Comparatif des temps de parcours							
Direction	Tronçon	Heure de pointe AM			Heure de pointe PM		
		Année 0 (2026)	Année 10 (2036)		Année 0 (2026)	Année 10 (2036)	
			Voie banale	Voie réservée		Voie banale	Voie réservée
Est	Gréber / Ernest-Gaboury	56 s	33 s	34 s	56 s	49 s	46 s
	Ernest-Gaboury / de l'Hôpital	72 s	62 s	61 s	119 s	94 s	83 s
	de l'Hôpital / de la Cité	51 s	48 s	52 s	223 s	188 s	135 s
	de la Cité / Paiement	79 s	82 s	79 s	117 s	226 s	171 s
	Total - Direction Est	**257 s**	**224 s**	**227 s**	**515 s**	**557 s**	**434 s**
Ouest	Paiement / de la Cité	85 s	61 s	59 s	70 s	62 s	59 s
	de la Cité / de l'Hôpital	57 s	53 s	58 s	61 s	75 s	72 s
	de l'Hôpital / Ernest-Gaboury	57 s	57 s	62 s	74 s	78 s	73 s
	Ernest-Gaboury / Gréber	23 s	59 s	62 s	31 s	75 s	73 s
	Total - Direction Ouest	**249 s**	**230 s**	**242 s**	**272 s**	**289 s**	**277 s**

Traitement : WSP (2023)

4.3 IMPACT SUR LA SÉCURITÉ

Il est attendu que le projet de réaménagement du boulevard de La Vérendrye aura peu d'effet sur la sécurité routière. En effet, près de 75% des accidents répertoriés entre 2017 et 2022 (178 sur 236) se sont produits dans l'aire d'influence des carrefours (30 mètres). , principalement en raison de collisions arrière ou à angle droit aux carrefours. Ces carrefours étant gérés par des feux de circulation, peu de mesures peuvent être mises en place afin de pallier ces types d'accidents, la visibilité de la signalisation et des feux de circulation étant acceptable à ces carrefours. À l'extérieur de la zone d'influence, près de 50% des accidents (28 sur 58) sont le fait de collisions arrière, les files d'attente aux carrefours de même que le comportement des conducteurs pouvant être mis en cause.

Cependant, puisque le projet prévoit un relâchement des voies réservées aux approches des carrefours afin de créer une voie exclusive de virage à droite, il y a un risque de collision lors de l'entrecroisement entre les véhicules circulant sur la voie banale à gauche et ceux circulant sur la voie réservée. Cette situation se produit principalement lors du fonctionnement de la voie réservée lors des périodes de pointe du matin et de l'après-midi en semaine. Ce risque n'existe pas actuellement.

En revanche, la construction d'un terre-plein central sur toute la longueur du tronçon aura pour effet d'interdire le virage à gauche permettant l'accès à l'hôpital de Gatineau, à l'ouest du boulevard de l'Hôpital, ce qui devrait réduire les collisions à cet endroit puisque le nombre de conflits véhiculaire est réduit.

En ce qui a trait au transport actif, le retrait de plusieurs îlots de virages à droite permettra d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes en diminuant la vitesse de virage à droite des véhicules et en améliorant la visibilité des piétons par les conducteurs. De plus, l'ajout d'un trottoir du côté sud du boulevard favorisera un parcours sécuritaire pour les piétons. Afin de sécuriser davantage les parcours de transport actif aux différents carrefours, une révision des interdictions de virages à droite (VDFR) devra être réalisée.

4.4 MESURES DE MITIGATION

Afin d'améliorer les conditions de circulation projetées, certaines mesures pourraient être mises en place :

- **Début de la voie réservée en direction ouest en aval du boulevard Gréber** : la voie réservée pourrait commencer plus loin en aval du carrefour plutôt qu'au début du tronçon. Cette mesure pourrait permettre d'améliorer les conditions de circulation en amont du boulevard Gréber en direction ouest, donnant davantage de temps et d'espace pour que les véhicules n'ayant pas un accès à la voie réservée puissent converger dans la voie de gauche. Cette mesure engendrerait également une diminution des files d'attente à l'approche est du carrefour;

- **Phasage et minutage des feux de circulation** : une révision du phasage et du minutage des feux de circulation pourrait être effectuée, pouvant permettre une amélioration des conditions de circulation et tenir compte des nouveaux patrons de circulation. De même, le calcul des temps de traverses pour les piétons pourra être revu en fonction de la nouvelle géométrie;

- **Longueur des voies auxiliaires de virage à gauche :** à certains endroits, entre autres à l'approche ouest du carrefour Vérendrye / Paiement, la longueur de la voie auxiliaire de virage à gauche pourrait être augmentée afin d'éviter l'empiétement des véhicules en attente de virage dans la voie du mouvement tout droit. Ceci pourrait avoir également comme effet de diminuer les infractions d'empiétement des véhicules circulant tout droit dans la voie réservée afin de contourner la file d'attente. Le risque d'accident se verrait également diminué.

5 MAINTIEN DE LA CIRCULATION

Actuellement, le phasage des travaux n'est pas connu. On peut toutefois présumer qu'une voie par direction demeurera accessible aux véhicules la majorité du temps sur le boulevard de La Vérendrye, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement.

Il est attendu que les conditions de circulation seront plus difficiles aux approches des carrefours pendant les périodes de pointe si les voies auxiliaires doivent être retirées temporairement. Chacune des approches est et ouest sur le boulevard de La Vérendrye aux cinq carrefours gérés par des feux de circulation bénéficie actuellement d'une voie auxiliaire exclusive de virage à gauche et parfois même d'une voie auxiliaire exclusive de virage à droite. En ne laissant qu'une seule voie de circulation pendant les travaux, un véhicule désirant effectuer une manœuvre de virage à gauche risque de créer une file d'attente en amont, le temps de trouver un créneau suffisant pour effectuer sa manœuvre. Les manœuvres de virage à gauche étant relativement importantes actuellement (certaines approches ayant un pourcentage de virage à gauche dépassant 30%), il y a un risque important de créer de l'interblocage aux carrefours en amont.

Afin de diminuer les impacts négatifs des travaux et des fermetures de voies possibles, diverses mesures de mitigations pourraient être mises en place, par exemple :

- Interdiction de virage à gauche à partir du boulevard de La Vérendrye vers les rues transversales;
- Modification des programmations des feux de circulation (phasage, minutage et détection);
- Mise en place de divers chemins de détours et chemins facultatifs, en mettant à profit les axes est/ouest situés de part et d'autre du boulevard de La Vérendrye (Autoroute 50, boulevard Saint-René Ouest, et boulevard Maloney Ouest, ainsi que certains axes nord/sud);
- Préparation d'un plan de communication et installation de panneaux à messages variables (PMV);

Il est cependant à prévoir que les conditions de circulation se dégraderont aux carrefours où seront dirigés les chemins de détour.

Lorsque le phasage des travaux sera connu, des analyses supplémentaires devraient être effectuées afin de déterminer les meilleures mesures de mitigations requises afin de mitiger les impacts sur les conditions de circulation.

6 CONCLUSION

Les analyses ont permis de démontrer que l'ajout d'une voie réservée sur le boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement aura des effets positifs sur les temps de parcours, ceux-ci diminuant d'environ 8% à 13%. Le tronçon présentant les conditions de circulation les plus difficile, soit entre le boulevard de la Cité et la montée Paiement en direction ouest, verra une diminution de près de 16% du temps de parcours pour les usagers de la voie réservée.

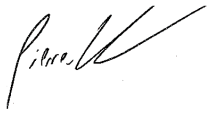
Il est à noter cependant que certains mouvements aux différents carrefours demeureront difficiles, puisque les débits sont déjà au-delà de la capacité théorique, par exemple les mouvements de virages à gauche à l'approche ouest du carrefour La Vérendrye / Paiement et à l'approche est du carrefour La Vérendrye / de l'Hôpital à l'heure de pointe de l'après-midi. De plus, les tronçons à voie de circulation unique en direction est entre le boulevard de l'Hôpital et la montée Paiement semblent être en surcapacité durant l'heure de pointe de l'après-midi. L'ajout d'une voie réservée au covoiturage contribue à soulager cette problématique. Néanmoins, il semble que globalement, les limitations de l'axe à l'étude se situent principalement au niveau des carrefours et non pas au niveau des tronçons. Ainsi, l'ajout d'une voie réservée aux autobus en tronçon va aider ceux-ci à circuler plus rapidement le long de l'axe La Vérendrye, principalement là où les tronçons ont tendance à être saturés. Cependant, il serait bénéfique d'accompagner cette mesure d'une révision complète des programmations des feux de circulation, incluant la mise en place de mesures préférentielles aux carrefours pour améliorer l'efficacité de la voie réservée.

PRÉPARÉ PAR



Normand Boisclair, techn
Responsable de discipline

RÉVISÉ PAR



Pierre-Luc Grenon, ing., M. Ing., PMP
(OIQ #137570)

ANNEXES

A DESCRIPTION DES NIVEAUX DE SERVICES

ILLUSTRATION ET DESCRIPTION DES NIVEAUX DE SERVICE AUX INTERSECTIONS AVEC FEUX

Le niveau de service est exprimé en termes de délai. Le délai est une mesure agrégée de l'inconfort, de la frustration des conducteurs et donne un indice de la consommation d'essence et des pertes de temps reliées aux déplacements automobiles. Les niveaux de service sont exprimés en termes de pertes de temps associées aux arrêts que subit un véhicule durant une période d'observation de 15 minutes.

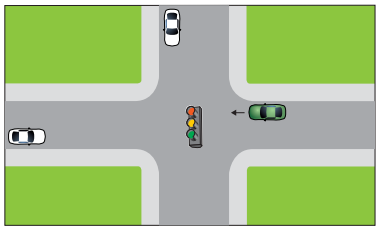
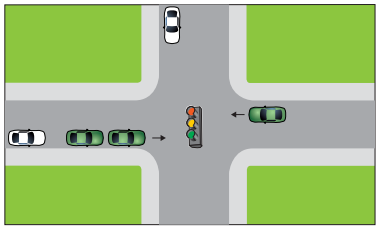
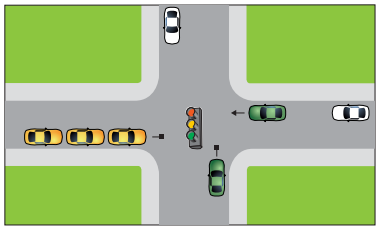
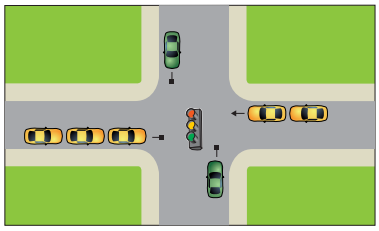
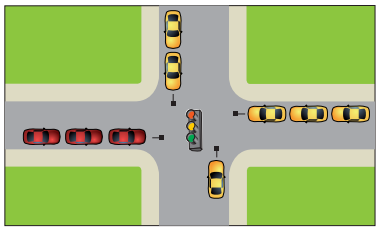
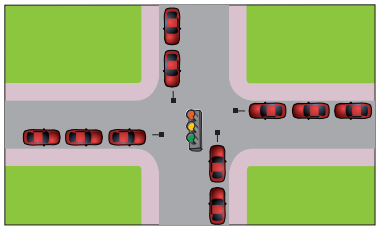
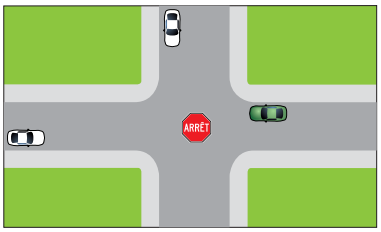
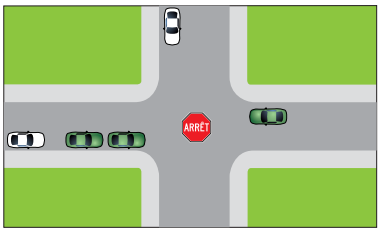
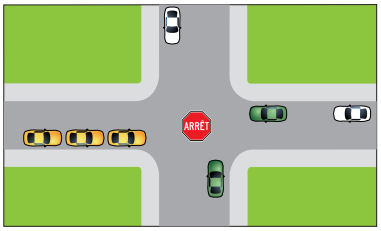
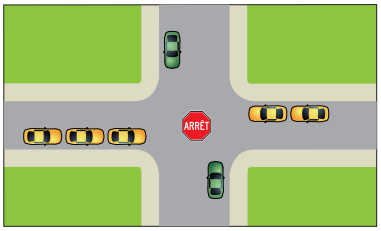
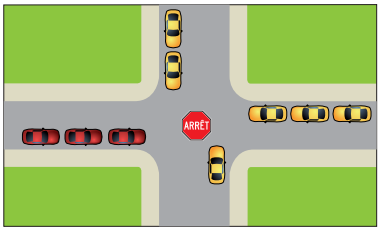
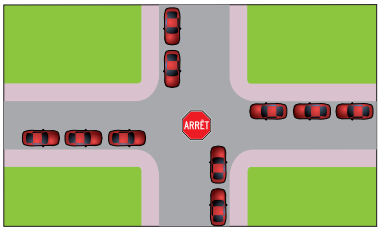
NIVEAU DE SERVICE	DESCRIPTION	ILLUSTRATION
A	Délai très court, moins de 10 secondes par véhicule. Ces conditions sont extrêmement favorables et la plupart des véhicules arrivent durant la phase verte. Des cycles de feux courts contribuent à cet état. La plupart des véhicules ne s'arrêtent pas.	
B	Retard moyen entre 10 et 20 secondes par véhicule. La circulation reste fluide et les cycles de feux courts contribuent à cet état. Plus de véhicules s'arrêtent qu'au niveau A, ce qui engendre un retard moyen légèrement plus élevé.	
C	Le retard moyen se situe entre 20 et 35 secondes par véhicule. Cette augmentation du retard peut résulter d'un débit de circulation plus élevé qu'aux niveaux de service précédents ou de cycles de feux plus longs. Le nombre de véhicules qui s'arrêtent est significatif même si plusieurs arrivent à passer l'intersection sans s'arrêter.	
D	Retard moyen entre 35 à 55 secondes par véhicule. La congestion se fait sentir. Le retard moyen plus long peut être le résultat d'un rapport débit/capacité élevé et/ou de cycles de feux longs. Plusieurs véhicules s'arrêtent et la proportion de véhicules qui passent sans s'arrêter diminue rapidement. Plusieurs cycles n'arrivent pas à écouler leurs files d'attente.	
E	Le retard moyen se situe entre 55 et 80 secondes par véhicule, ce qui est considéré comme la limite acceptable de retard. Ce retard élevé est le résultat d'un rapport débit/capacité très élevé et/ou de longues durées de cycles de feux. La congestion est forte. Plusieurs cycles n'arrivent pas à écouler leurs files d'attente	
F	Le retard moyen par véhicule dépasse 80 secondes. Cette condition est considérée inacceptable par la majorité des conducteurs. Il y a saturation, le flot de véhicules qui arrive excède la capacité du carrefour. La majorité des cycles et déficitaire. Un cycle trop long et / ou une géométrie inadéquate du carrefour peuvent être la cause.	

ILLUSTRATION ET DESCRIPTION DES NIVEAUX DE SERVICE AUX INTERSECTIONS SANS FEUX

Le niveau de service pour une intersection sans feux de signalisation est exprimé différemment de celui d'une intersection à feux. Le niveau de service est exprimé en termes de délai. Le délai est une mesure agrégée de l'inconfort, de la frustration des conducteurs et donne un indice de la consommation d'essence et des pertes de temps reliées aux déplacements automobiles. Les niveaux de service sont exprimés en termes de pertes de temps associées aux arrêts que subit un véhicule durant une période d'observation de 15 minutes.

NIVEAU DE SERVICE	DESCRIPTION	ILLUSTRATION
A	Délai très court, moins de 10 secondes par véhicule. Ces conditions sont extrêmement favorables et la plupart des véhicules n'effectue qu'un seul arrêt. Aucun retard.	
B	Retard moyen entre 10 et 15 secondes par véhicule. La circulation reste fluide. Plus de véhicules arrêtent qu'au niveau A, ce qui engendre un retard moyen légèrement plus élevé.	
C	Le retard moyen se situe entre 15 et 25 secondes par véhicule. Cette augmentation du retard peut résulter d'un débit de circulation plus élevé qu'aux niveaux de service précédents. Le nombre de véhicules présents est significatif.	
D	Retard moyen entre 25 à 35 secondes par véhicule. La congestion se fait sentir. Le retard moyen plus long peut être le résultat d'un rapport débit / capacité élevé.	
E	Le retard moyen se situe entre 35 et 50 secondes par véhicule, ce qui est considéré comme la limite acceptable de retard. Ce retard élevé est le résultat d'un rapport débit/capacité très élevé. La congestion est forte.	
F	Le retard moyen par véhicule dépasse 50 secondes. Cette condition est considérée inacceptable par la majorité des conducteurs. Il y a saturation, le flot de véhicules qui arrive excède la capacité du carrefour.	

ANNEXES

B

RÉSULTATS DES SIMULATIONS SIMTRAFFIC – ANNÉE 0 (2026)

3: Bvd Gréber & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Denied Del/Veh (s)	0.1	0.0	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	1.3	0.1	0.2	0.1
Total Delay (hr)	6.4	6.3	0.9	2.8	3.9	0.1	1.6	1.4	0.4	0.6	4.0	0.7	29.1
Total Del/Veh (s)	66.1	28.5	10.4	50.7	28.2	3.1	42.2	31.2	25.9	43.0	38.4	25.4	32.9
Travel Time (hr)	10.3	14.7	4.4	3.5	5.3	0.7	2.0	1.8	0.5	1.2	8.7	2.0	55.0
Vehicles Entered	338	782	306	194	495	158	136	162	50	46	367	94	3128
Vehicles Exited	334	781	306	196	489	159	135	165	50	45	369	95	3124
Hourly Exit Rate	334	781	306	196	489	159	135	165	50	45	369	95	3124
Input Volume	330	773	315	195	506	155	135	162	50	50	355	95	3120
% of Volume	101	101	97	100	97	103	100	102	100	90	104	100	100
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.3
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	0.1	3.8	0.4	0.4	2.6	2.7	0.6	0.6
Total Delay (hr)	0.5	4.7	0.1	0.5	2.9	0.1	0.9	0.4	0.1	0.7	2.4	0.6	13.9
Total Del/Veh (s)	22.8	21.6	17.0	27.3	18.3	13.8	35.7	28.8	12.2	44.4	45.1	13.8	23.4
Travel Time (hr)	0.9	7.2	0.3	1.2	8.9	0.4	1.6	0.7	0.4	1.2	4.4	2.4	29.6
Vehicles Entered	81	773	31	63	563	25	90	49	37	54	187	167	2120
Vehicles Exited	80	774	30	63	562	25	90	49	36	52	186	168	2115
Hourly Exit Rate	80	774	30	63	562	25	90	49	36	52	186	168	2115
Input Volume	80	771	30	60	580	25	90	45	35	50	190	160	2116
% of Volume	100	100	100	105	97	101	100	108	103	103	98	105	100
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.4
Denied Del/Veh (s)	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	3.5	0.4	0.2	3.0	0.8	3.2	0.5
Total Delay (hr)	2.3	4.3	0.5	3.3	3.5	0.7	1.2	1.9	0.0	3.3	3.1	0.1	24.3
Total Del/Veh (s)	61.5	31.7	6.4	60.2	26.8	10.6	50.0	36.5	2.0	85.3	38.9	5.4	33.3
Travel Time (hr)	3.8	9.3	3.2	5.0	7.1	2.7	1.9	3.1	0.3	4.4	5.1	0.7	46.6
Vehicles Entered	129	479	253	195	460	241	88	188	46	135	285	76	2575
Vehicles Exited	131	478	254	194	463	242	89	189	45	135	284	76	2580
Hourly Exit Rate	131	478	254	194	463	242	89	189	45	135	284	76	2580
Input Volume	140	472	245	195	473	250	90	190	45	140	285	80	2605
% of Volume	94	101	104	99	98	97	99	99	99	97	100	95	99
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2
Denied Del/Veh (s)	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	3.9	0.3	0.1	3.8	0.5	0.4	0.3
Total Delay (hr)	0.5	3.5	0.2	2.0	8.9	1.5	0.6	1.1	0.1	1.4	0.7	0.2	20.6
Total Del/Veh (s)	29.7	22.7	14.4	34.0	40.2	35.9	38.2	43.9	12.6	56.0	49.2	9.6	33.9
Travel Time (hr)	1.0	7.7	0.6	4.7	18.5	3.3	0.9	1.5	0.3	1.8	0.9	0.4	41.6
Vehicles Entered	57	550	45	208	785	148	52	85	29	85	51	58	2153
Vehicles Exited	57	550	46	208	783	148	53	87	28	85	51	58	2154
Hourly Exit Rate	57	550	46	208	783	148	53	87	28	85	51	58	2154
Input Volume	60	551	40	220	808	150	50	85	30	85	50	60	2189
% of Volume	95	100	114	94	97	99	107	103	93	100	103	97	98
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

8: Mnt Paiement & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	4.0	6.2	2.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.3	12.8
Denied Del/Veh (s)	0.5	0.1	0.5	37.7	40.5	45.0	1.6	0.1	0.1	1.9	0.4	2.0	14.1
Total Delay (hr)	2.0	4.2	0.5	17.0	26.5	0.5	1.8	1.4	0.1	1.0	5.5	1.2	61.7
Total Del/Veh (s)	43.5	43.9	7.9	157.4	170.0	11.1	55.6	27.6	12.8	45.3	33.4	8.8	66.9
Travel Time (hr)	3.9	7.5	2.5	25.2	37.9	4.3	3.4	3.7	0.5	1.8	10.7	6.0	107.5
Vehicles Entered	164	337	204	379	536	166	112	174	29	78	583	480	3242
Vehicles Exited	165	337	203	374	529	165	116	175	29	79	580	480	3232
Hourly Exit Rate	165	337	203	374	529	165	116	175	29	79	580	480	3232
Input Volume	165	346	200	385	560	175	115	175	25	80	575	485	3286
% of Volume	100	97	101	97	94	94	101	100	117	99	101	99	98
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	8	11	5	0	0	0	0	0	1	25

38: Bend Performance by approach

Approach	EB	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	2.8	0.5	3.3
Total Del/Veh (s)	11.6	2.2	7.1
Travel Time (hr)	5.1	3.0	8.0
Vehicles Entered	873	819	1692
Vehicles Exited	874	820	1694
Hourly Exit Rate	874	820	1694
Input Volume	870	829	1699
% of Volume	100	99	100
Denied Entry Before	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0

Total Zone Performance

Denied Delay (hr)	13.8
Denied Del/Veh (s)	12.2
Total Delay (hr)	152.9
Total Del/Veh (s)	1320.3
Travel Time (hr)	288.3
Vehicles Entered	4040
Vehicles Exited	160
Hourly Exit Rate	160
Input Volume	15016
% of Volume	1
Denied Entry Before	0
Denied Entry After	25

Intersection: 3: Bvd Gréber & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	TR	L	T	TR	R
Maximum Queue (m)	99.2	121.0	99.3	29.8	75.8	71.0	64.9	6.3	58.7	77.3	35.5	68.1	73.9	5.4
Average Queue (m)	66.4	47.8	44.3	1.6	39.2	36.3	38.3	0.4	29.6	37.6	13.9	38.4	40.1	0.4
95th Queue (m)	102.9	95.0	78.4	15.9	68.2	67.8	56.8	6.5	52.0	67.2	29.2	58.5	63.0	3.3
Link Distance (m)		728.2	728.2			136.0	136.0		77.8	77.8		630.0	630.0	
Upstream Blk Time (%)									0	1				
Queuing Penalty (veh)									1	1				
Storage Bay Dist (m)	63.0			90.0	60.0			80.0			50.0			0.1
Storage Blk Time (%)	21	1	0		4	0				45		2	54	0
Queuing Penalty (veh)	80	3	0		9	0				11		1	25	0

Intersection: 5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	B38	B38	WB	WB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	TR	T		L	TR	L	TR	LT	R
Maximum Queue (m)	74.0	161.4	97.0	70.2	46.2	66.8	27.3	51.7	78.5	90.5
Average Queue (m)	15.6	68.9	20.0	6.6	9.1	29.9	16.5	16.6	49.8	26.1
95th Queue (m)	46.0	145.3	69.0	34.7	24.6	57.5	29.1	38.1	76.3	65.8
Link Distance (m)		159.0	136.0	136.0		712.1		255.3		298.9
Upstream Blk Time (%)		1								
Queuing Penalty (veh)		7								
Storage Bay Dist (m)	80.0				30.0		20.0		40.0	
Storage Blk Time (%)		8			0	10	14	4	22	1
Queuing Penalty (veh)		6			0	6	11	4	35	1

Intersection: 6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	R	L	T	R	L	T	L	T	R
Maximum Queue (m)	84.8	165.2	38.0	71.9	170.6	31.4	51.2	63.3	71.5	123.3	35.4
Average Queue (m)	35.6	72.9	1.4	39.7	51.6	1.1	21.1	33.0	37.8	54.4	1.9
95th Queue (m)	74.8	132.2	21.2	62.8	123.0	18.5	39.5	55.9	71.9	110.7	23.2
Link Distance (m)		712.1	712.1		490.9			287.7		338.0	
Upstream Blk Time (%)											
Queuing Penalty (veh)											
Storage Bay Dist (m)	45.0			67.0		80.0	60.0		70.0		70.0
Storage Blk Time (%)	1	18		1	2			1	6	2	
Queuing Penalty (veh)	6	25		9	8			1	21	4	

Intersection: 7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	T	R	L	TR	L	T	R	L	TR
Maximum Queue (m)	53.1	337.6	55.5	110.8	449.9	28.8	43.9	17.0	48.8	72.3
Average Queue (m)	9.9	69.6	5.3	44.9	124.4	11.1	18.6	4.4	24.7	21.1
95th Queue (m)	30.4	210.1	25.6	112.3	300.6	24.0	35.9	11.8	46.9	53.1
Link Distance (m)		490.9			518.0		261.1	261.1		176.0
Upstream Blk Time (%)		0			0					
Queuing Penalty (veh)		0			5					
Storage Bay Dist (m)	47.0		47.0	53.0		50.0			25.0	
Storage Blk Time (%)		8		0	22		0		16	6
Queuing Penalty (veh)		8		0	49		0		18	5

Intersection: 8: Mnt Paiement & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	TR	L	T	R	L	T	TR	L	T	T	R
Maximum Queue (m)	59.2	58.8	73.3	110.0	529.7	429.9	54.9	27.9	31.3	29.5	64.9	59.0	79.6
Average Queue (m)	27.7	28.6	30.7	99.5	361.8	115.8	23.5	9.7	11.3	11.0	36.8	30.5	22.2
95th Queue (m)	48.5	50.0	54.6	138.5	609.9	356.5	46.1	22.3	25.3	24.3	57.9	53.7	64.5
Link Distance (m)		518.0			678.3	678.3		658.2	658.2		602.9	602.9	
Upstream Blk Time (%)													
Queuing Penalty (veh)													
Storage Bay Dist (m)	100.0		82.0	60.0			75.0			50.0			90.0
Storage Blk Time (%)		0	0	19	62		0		39		2		0
Queuing Penalty (veh)		1	1	109	238		0		5		2		0

Zone Summary

Zone wide Queuing Penalty: 719

3: Bvd Gréber & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2
Denied Del/Veh (s)	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.5	0.4	0.2	1.4	0.2	0.3	0.2
Total Delay (hr)	8.6	6.9	0.8	1.4	8.0	0.1	4.4	2.6	0.7	2.6	4.2	1.3	41.6
Total Del/Veh (s)	118.5	30.6	10.8	54.8	42.3	3.3	51.1	37.3	32.9	58.5	50.2	36.1	43.9
Travel Time (hr)	11.6	15.5	3.8	1.8	9.9	0.3	5.3	3.1	0.9	4.7	7.9	3.1	68.0
Vehicles Entered	252	794	265	91	666	70	310	246	76	155	294	131	3350
Vehicles Exited	249	795	266	92	667	70	311	246	76	155	292	131	3350
Hourly Exit Rate	249	795	266	92	667	70	311	246	76	155	292	131	3350
Input Volume	250	800	270	100	695	80	325	241	80	160	290	135	3426
% of Volume	100	99	99	92	96	87	96	102	95	97	101	97	98
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.3
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.2	0.4	0.1	0.1	3.5	0.6	0.5	2.8	2.6	0.5	0.5
Total Delay (hr)	2.4	5.2	0.3	0.7	6.1	0.3	1.0	1.8	0.6	1.2	1.5	0.4	21.5
Total Del/Veh (s)	37.8	24.3	21.8	37.8	35.3	31.0	38.5	35.4	25.3	51.3	56.8	12.5	31.9
Travel Time (hr)	3.4	7.7	0.5	1.5	12.7	0.8	1.8	2.9	1.1	2.2	2.5	1.6	38.6
Vehicles Entered	226	763	43	66	610	39	95	178	79	83	93	114	2389
Vehicles Exited	226	763	43	66	612	40	95	175	78	84	94	115	2391
Hourly Exit Rate	226	763	43	66	612	40	95	175	78	84	94	115	2391
Input Volume	230	770	45	70	661	40	95	180	75	80	95	115	2456
% of Volume	98	99	96	95	93	100	100	97	104	105	99	100	97
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	3.4	3.4	4.4	5.1	3.0	22.4
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	46.3	44.6	43.5	79.3	73.3	76.1	27.6
Total Delay (hr)	2.1	11.5	0.6	3.5	2.9	0.3	12.2	8.4	1.4	12.7	7.2	2.7	65.4
Total Del/Veh (s)	80.9	74.8	7.8	82.5	29.8	8.4	194.7	114.1	18.9	244.4	110.7	72.2	81.6
Travel Time (hr)	3.2	17.2	3.9	4.8	5.5	1.4	16.5	13.3	6.3	18.4	13.9	6.6	110.9
Vehicles Entered	91	533	294	149	338	130	221	261	266	183	231	133	2830
Vehicles Exited	89	524	296	151	335	129	198	248	260	163	221	127	2741
Hourly Exit Rate	89	524	296	151	335	129	198	248	260	163	221	127	2741
Input Volume	90	532	295	165	340	125	230	290	290	185	265	145	2952
% of Volume	99	98	100	92	99	103	86	85	90	88	83	88	93
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	13	15	15	17	21	11	92

7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.1	4.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	4.8
Denied Del/Veh (s)	21.5	18.0	6.5	0.1	0.0	0.0	3.7	0.3	0.3	3.9	0.4	0.4	8.3
Total Delay (hr)	0.5	40.9	2.6	1.1	3.7	0.2	0.5	0.3	2.1	1.3	0.2	0.0	53.4
Total Del/Veh (s)	153.9	163.5	151.1	40.6	25.0	17.7	28.7	29.2	35.5	40.7	41.5	2.3	90.5
Travel Time (hr)	0.7	52.2	3.3	2.3	9.9	0.6	0.9	0.4	3.5	2.0	0.2	0.2	76.3
Vehicles Entered	12	877	61	95	518	37	63	32	212	112	14	45	2078
Vehicles Exited	11	852	59	95	516	37	63	31	211	114	14	44	2047
Hourly Exit Rate	11	852	59	95	516	37	63	31	211	114	14	44	2047
Input Volume	15	942	65	95	518	35	65	35	205	115	15	50	2155
% of Volume	72	90	91	100	100	106	97	89	103	99	92	88	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11

8: Mnt Paiement & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.7	0.2	0.1	0.0	0.2	1.7
Denied Del/Veh (s)	0.7	1.6	0.4	0.6	0.1	0.0	3.8	3.0	2.4	2.2	0.2	2.2	1.6
Total Delay (hr)	16.0	12.6	2.0	2.2	4.5	0.1	6.4	64.1	22.6	2.5	3.2	0.3	136.5
Total Del/Veh (s)	140.4	71.0	42.9	49.6	56.2	4.9	240.1	258.5	262.4	69.7	28.3	3.8	127.0
Travel Time (hr)	20.7	19.7	3.7	3.8	7.3	1.1	7.8	75.8	26.9	3.9	6.8	3.1	180.3
Vehicles Entered	396	629	163	154	282	93	94	851	295	125	398	275	3755
Vehicles Exited	385	614	160	154	282	94	86	786	274	128	400	274	3637
Hourly Exit Rate	385	614	160	154	282	94	86	786	274	128	400	274	3637
Input Volume	425	666	180	160	275	95	105	835	300	125	395	260	3820
% of Volume	91	92	89	96	103	99	82	94	91	102	101	105	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	2	0	0	0	0	1	5	1	0	0	0	9

38: Bend Performance by approach

Approach	EB	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	3.3	0.8	4.1
Total Del/Veh (s)	11.4	3.5	7.9
Travel Time (hr)	6.0	3.2	9.2
Vehicles Entered	1027	820	1847
Vehicles Exited	1026	821	1847
Hourly Exit Rate	1026	821	1847
Input Volume	1040	870	1910
% of Volume	99	94	97
Denied Entry Before	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0

Total Zone Performance

Denied Delay (hr)	29.4
Denied Del/Veh (s)	19.7
Total Delay (hr)	322.5
Total Del/Veh (s)	1788.7
Travel Time (hr)	483.3
Vehicles Entered	5253
Vehicles Exited	94
Hourly Exit Rate	94
Input Volume	16720
% of Volume	1
Denied Entry Before	0
Denied Entry After	112

Intersection: 3: Bvd Gréber & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	TR	L	T	TR	R
Maximum Queue (m)	99.5	188.9	177.0	24.0	60.4	89.5	85.2	23.6	81.2	81.3	69.5	86.9	85.2	10.0
Average Queue (m)	67.9	74.8	66.8	0.9	23.0	56.3	58.8	0.8	57.1	55.0	34.8	39.3	41.1	0.9
95th Queue (m)	108.3	195.5	179.7	17.5	49.2	82.5	83.0	17.2	88.4	86.7	65.1	74.2	75.0	5.5
Link Distance (m)		728.2	728.2			136.0	136.0		77.8	77.8		630.0	630.0	
Upstream Blk Time (%)									8	5				
Queuing Penalty (veh)									26	17				
Storage Bay Dist (m)	63.0			90.0	60.0			80.0			50.0			0.1
Storage Blk Time (%)	29	2	0		2	8	2			54	6	7	56	0
Queuing Penalty (veh)	116	4	0		6	8	1			22	9	11	38	0

Intersection: 5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	B38	B38	WB	WB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	TR	T		L	TR	L	TR	LT	R
Maximum Queue (m)	104.4	189.0	103.1	80.6	53.8	500.2	27.3	96.0	74.2	53.9
Average Queue (m)	38.7	78.9	23.5	12.0	16.8	80.6	17.3	50.3	40.3	15.9
95th Queue (m)	78.8	142.9	77.3	53.4	47.4	250.3	32.2	89.4	69.4	39.7
Link Distance (m)		159.0	136.0	136.0		712.1		255.3		298.9
Upstream Blk Time (%)		1	0			0				
Queuing Penalty (veh)		10	0			0				
Storage Bay Dist (m)	80.0				30.0		20.0		40.0	
Storage Blk Time (%)	0	8			0	30	9	36	18	0
Queuing Penalty (veh)	1	20			0	21	22	34	20	0

Intersection: 6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	R	L	T	R	L	T	R	L	T	R
Maximum Queue (m)	84.9	243.2	77.3	79.8	252.9	7.7	80.0	295.0	294.4	89.9	343.8	72.0
Average Queue (m)	36.4	128.1	21.7	39.1	53.0	0.3	63.2	142.8	90.5	67.7	158.8	7.0
95th Queue (m)	88.0	296.3	135.9	71.7	168.6	5.6	94.7	330.5	302.8	107.0	387.9	46.8
Link Distance (m)		712.1	712.1		490.9			287.7	287.7		338.0	
Upstream Blk Time (%)					0			25	14		25	
Queuing Penalty (veh)					0			0	0		0	
Storage Bay Dist (m)	45.0			67.0		80.0	60.0			70.0		70.0
Storage Blk Time (%)	0	42		4	1		42	9		45	2	
Queuing Penalty (veh)	1	38		20	3		121	20		181	7	

Intersection: 7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	T	R	L	TR	L	T	R	L	TR
Maximum Queue (m)	95.8	524.2	84.0	95.2	453.7	25.3	18.5	64.5	47.9	42.8
Average Queue (m)	10.9	433.9	33.0	19.0	82.7	10.5	5.3	32.5	22.7	7.4
95th Queue (m)	57.7	621.8	93.1	48.9	294.3	22.5	14.5	56.3	39.6	26.2
Link Distance (m)		490.9			518.0		261.1	261.1		176.0
Upstream Blk Time (%)		23			0					
Queuing Penalty (veh)		235			2					
Storage Bay Dist (m)	47.0		47.0	53.0		50.0			25.0	
Storage Blk Time (%)		50		0	8				9	0
Queuing Penalty (veh)		40		0	8				6	1

Intersection: 8: Mnt Paiement & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	TR	L	T	L	T	TR	L	T	T	R
Maximum Queue (m)	123.9	448.9	121.9	76.9	107.2	105.0	555.1	554.8	56.3	51.8	43.8	11.4
Average Queue (m)	112.8	219.3	63.9	30.7	58.3	58.6	393.4	392.1	24.3	23.4	15.7	0.4
95th Queue (m)	144.6	483.5	115.8	60.3	96.7	132.6	690.5	679.0	48.2	42.6	34.1	6.0
Link Distance (m)		518.0			678.3		658.2	658.2		602.9	602.9	
Upstream Blk Time (%)		0					5	5				
Queuing Penalty (veh)		4					0	0				
Storage Bay Dist (m)	100.0		82.0	60.0		75.0			50.0			90.0
Storage Blk Time (%)	41	2	3	0	11		66	67	3	0		
Queuing Penalty (veh)	337	19	21	0	18		69	101	6	0		

Zone Summary

Zone wide Queuing Penalty: 1646

ANNEXES

C ANALYSES DE SÉCURITÉ

Indicateurs de sécurité routière sur le boulevard de la Vérendrye Ouest

221-06195-00

Étude d'impact environnementale - Élargissement du boulevard de la Vérendrye Ouest

Carrefour de la Vérendrye Ouest / Gréber

Données générales du tronçon:

Nombre d'accidents				Variables				Résultats - Accident			Résultats - Gravité	
M	B	DM	N	K	Q	T	L	Ta	Tm	Tc	Ig	Igm
0	10	43	53	1,04	21000	6	n/a	1,15	0,74	0,88	1,47	1,58

Répartiton des données d'accidents par:

Source: Ville de Gatineau, accidents du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2022

Année						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
7	15	7	6	6	12	**53**
13%	28%	13%	11%	11%	23%	**100%**

Formule

Calcul de l'indice de gravité

Ig = (9,5*(M + BG) + 3,5 * BL +DMS)/N

Calcul du taux critique d'accidents

Tc = Tm+ K * racine((Tm * 10^6)/(Q*T))+10^6/(2*Q*T)

Calcul du taux d'accidents pour un tronçon

Ta = (N*10^6)/(Q*T*D)

Mois												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
6	2	5	5	9	3	5	1	2	6	3	6	**53**
11%	4%	9%	9%	17%	6%	9%	2%	4%	11%	6%	11%	**100%**

Jour							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
7	4	7	11	14	2	8	**53**
13%	8%	13%	21%	26%	4%	15%	**100%**

Heure					
6h à 9h	9h à 15h	15h à 18h	18h à 6h	non précisé	Total
8	26	7	12	0	**53**
15%	49%	13%	23%	0%	**100%**

État de surface			
	Sèche	32	60%
	Mouillée	12	23%
	Enneigée	2	4%
	Glacée	4	8%
	Gadoue/Neige fondant	1	2%
	Neige durcie	1	2%
	Autre*	1	2%
	Total	**53**	**100%**

Nombre de véhicules impliqués			
1	Véhicule	8	15%
2	Véhicules	42	79%
3 +	Véhicules	3	6%
	Total	**53**	**100%**

Conditions météorlogiques			
	Clair	39	74%
	Couvert (Nuageux/Sombre)	4	8%
	Pluie/Bruine	5	9%
	Averse (Pluie forte)	0	0%
	Neige/Grêle	5	9%
	Poudrerie/Tempête de neige	0	0%
	Vent fort	0	0%
	Total	**53**	**100%**

Code d'impact														
21		11 21%	**22**		0 0%	**23**		0 0%	**24**		1 2%	**25**		2 4%	**26**		0 0%
27		0 0%	**28**		1 2%	**29**		0 0%	**30**		0 0%	**31**		1 2%	**32**		0 0%
33		18 34%	**34**		4 8%	**35**		2 4%	**36**		0 0%	**37**		0 0%	**38**		0 0%
39		1 2%	**40**		0 0%	**88**	88	7 13%	**99**	99	5 9%					

Légende

K: Constante statistique (niveau de confiance de 85%)
M: Nombre d'accidents mortels
BG: Nombre d'accidents avec blessés graves
BL: Nombre d'accidents avec blessés légers
DMS: Nombre d'accidents avec dommages matériel seulement

N: Nombre total d'accidents (ou fréquence d'accidents)
Q: Débit journalier moyen annuel (DJMA) en véh/jour)
T: Période (années)
L: Longueur du tronçon (KM)
Ta: Taux d'accidents (acc/Mvéh)

Ig: Indice de gravité
Igm: Indice de gravit. Moyen
Tm: Taux moyen d'accidents
Tc: Taux critique d'accidents
D: Distance du tronçon (km)

Préparé par: Normand Boisclair, techn
Validé par : Steve Careau, ing.
Date: 2023-05-29
no projet: 221-06195-00

Indicateurs de sécurité routière sur le boulevard de la Vérendrye Ouest

221-06195-00

Étude d'impact environnementale - Élargissement du boulevard de la Vérendrye Ouest
Carrefour de la Vérendrye Ouest / Ernest-Gaboury

Données générales du tronçon:

Nombre d'accidents				Variables				Résultats - Accident			Résultats - Gravité	
M	B	DM	N	K	Q	T	L	Ta	Tm	Tc	Ig	Igm
0	10	23	33	1,04	21000	6	n/a	0,72	0,47	0,59	1,76	1,67

Répartiton des données d'accidents par:

Source: Ville de Gatineau, accidents du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2022

Année						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
6	8	10	4	2	3	**33**
18%	24%	30%	12%	6%	9%	**100%**

Formule

Calcul de l'indice de gravité
Ig = (9,5*(M + BG) + 3,5 * BL +DMS)/N

Calcul du taux critique d'accidents
Tc = Tm+ K * racine((Tm * 10^6)/(Q*T))+10^6/(2*Q*T)

Calcul du taux d'accidents pour un tronçon
Ta = (N*10^6)/(Q*T*D)

Mois												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
8	3	1	1	2	2	0	1	4	2	6	3	**33**
24%	9%	3%	3%	6%	6%	0%	3%	12%	6%	18%	9%	**100%**

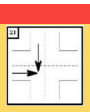
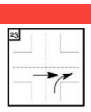
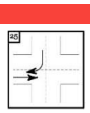
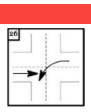
Jour							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
6	9	5	6	3	4	0	**33**
18%	27%	15%	18%	9%	12%	0%	**100%**

Heure					
6h à 9h	9h à 15h	15h à 18h	18h à 6h	non précisé	Total
3	9	10	11	0	**33**
9%	27%	30%	33%	0%	**100%**

État de surface			
	Sèche	19	58%
	Mouillée	6	18%
	Enneigée	5	15%
	Glacée	0	0%
	Gadoue/Neige fondant	2	6%
	Neige durcie	0	0%
	Autre*	1	3%
	Total	**33**	**100%**

Nombre de véhicules impliqués			
1	Véhicule	5	15%
2	Véhicules	25	76%
3 +	Véhicules	3	9%
	Total	**33**	**100%**

Conditions météorlogiques			
	Clair	20	61%
	Couvert (Nuageux/Sombre)	5	15%
	Pluie/Bruine	3	9%
	Averse (Pluie forte)	0	0%
	Neige/Grêle	4	12%
	Poudrerie/Tempête de neige	0	0%
	Vent fort	1	3%
	Total	**33**	**100%**

Code d'impact															
21		9 27%	**22**		0 0%	**23**		0 0%	**24**		0 0%	**25**		1 3%	**26**		6 18%
27		0 0%	**28**		1 3%	**29**		0 0%	**30**		0 0%	**31**		0 0%	**32**		0 0%
33		9 27%	**34**		0 0%	**35**		0 0%	**36**		0 0%	**37**		0 0%	**38**		0 0%
39		2 6%	**40**		0 0%	**88**		3 9%	**99**		2 6%						

Légende

K: Constante statistique (niveau de confiance de 85%)
M: Nombre d'accidents mortels
BG: Nombre d'accidents avec blessés graves
BL: Nombre d'accidents avec blessés légers
DMS: Nombre d'accidents avec dommages matériel seulement

N: Nombre total d'accidents (ou fréquence d'accidents)
Q: Débit journalier moyen annuel (DJMA) en véh/jour)
T: Période (années)
L: Longueur du tronçon (KM)
Ta: Taux d'accidents (acc/Mvéh)

Ig: Indice de gravité
Igm: Indice de gravit. Moyen
Tm: Taux moyen d'accidents
Tc: Taux critique d'accidents
D: Distance du tronçon (km)

Préparé par: Normand Boisclair, techn
Validé par : Steve Careau, ing.

Date: 2023-05-29
no projet: 221-06195-00

Indicateurs de sécurité routière sur le boulevard de la Vérendrye Ouest

221-06195-00

Étude d'impact environnementale - Élargissement du boulevard de la Vérendrye Ouest
Carrefour de la Vérendrye Ouest / de l'Hôpital

Données générales du tronçon:

Nombre d'accidents				Variables				Résultats - Accident			Résultats - Gravité	
M	B	DM	N	K	Q	T	L	Ta	Tm	Tc	Ig	Igm
0	6	22	28	1,04	21000	6	n/a	0,61	0,74	0,88	1,54	1,58

Répartiton des données d'accidents par:

Source: Ville de Gatineau, accidents du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2022

Année						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
8	3	7	0	1	9	**28**
29%	11%	25%	0%	4%	32%	**100%**

Formule

Calcul de l'indice de gravité
Ig = (9,5*(M + BG) + 3,5 * BL +DMS)/N

Calcul du taux critique d'accidents
Tc = Tm+ K * racine((Tm * 10^6)/(Q*T))+10^6/(2*Q*T)

Calcul du taux d'accidents pour un tronçon
Ta = (N*10^6)/(Q*T*D)

Mois												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
5	4	2	3	4	4	2	2	0	0	1	1	**28**
18%	14%	7%	11%	14%	14%	7%	7%	0%	0%	4%	4%	**100%**

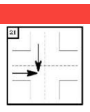
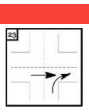
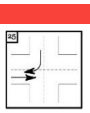
Jour							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
5	6	5	3	5	1	3	**28**
18%	21%	18%	11%	18%	4%	11%	**100%**

Heure					
6h à 9h	9h à 15h	15h à 18h	18h à 6h	non précisé	Total
6	9	7	6	0	**28**
21%	32%	25%	21%	0%	**100%**

État de surface			
	Sèche	14	50%
	Mouillée	7	25%
	Enneigée	2	7%
	Glacée	4	14%
	Gadoue/Neige fondant	0	0%
	Neige durcie	0	0%
	Autre*	1	4%
	Total	**28**	**100%**

Nombre de véhicules impliqués			
1	Véhicule	7	25%
2	Véhicules	19	68%
3 +	Véhicules	2	7%
	Total	**28**	**100%**

Conditions météorlogiques			
	Clair	16	57%
	Couvert (Nuageux/Sombre)	7	25%
	Pluie/Bruine	4	14%
	Averse (Pluie forte)	1	4%
	Neige/Grêle	0	0%
	Poudrerie/Tempête de neige	0	0%
	Vent fort	0	0%
	Total	**28**	**100%**

Code d'impact														
21		1 4%	**22**		0 0%	**23**		0 0%	**24**		0 0%	**25**		0 0%	**26**		0 0%
27		0 0%	**28**		0 0%	**29**		1 4%	**30**		0 0%	**31**		0 0%	**32**		0 0%
33		16 57%	**34**		1 4%	**35**		0 0%	**36**		0 0%	**37**		0 0%	**38**		0 0%
39		2 7%	**40**		1 4%	**88**		4 14%	**99**		2 7%					

Légende

K: Constante statistique (niveau de confiance de 85%)
M: Nombre d'accidents mortels
BG: Nombre d'accidents avec blessés graves
BL: Nombre d'accidents avec blessés légers
DMS: Nombre d'accidents avec dommages matériel seulement

N: Nombre total d'accidents (ou fréquence d'accidents)
Q: Débit journalier moyen annuel (DJMA) en véh/jour)
T: Période (années)
L: Longueur du tronçon (KM)
Ta: Taux d'accidents (acc/Mvéh)

Ig: Indice de gravité
Igm: Indice de gravit. Moyen
Tm: Taux moyen d'accidents
Tc: Taux critique d'accidents
D: Distance du tronçon (km)

Préparé par: Normand Boisclair, techn
Validé par : Steve Careau, ing.

Date: 2023-05-29
no projet: 221-06195-00

Indicateurs de sécurité routière sur le boulevard de la Vérendrye Ouest

221-06195-00

Étude d'impact environnementale - Élargissement du boulevard de la Vérendrye Ouest
Carrefour de la Vérendrye Ouest / de la Cité

Données générales du tronçon:

Nombre d'accidents				Variables				Résultats - Accident			Résultats - Gravité	
M	B	DM	N	K	Q	T	L	Ta	Tm	Tc	Ig	Igm
0	4	18	22	1,04	19000	6	n/a	0,53	0,74	0,89	1,45	1,58

Répartiton des données d'accidents par:

Source: Ville de Gatineau, accidents du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2022

Année						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
0	6	4	4	4	4	**22**
0%	27%	18%	18%	18%	18%	**100%**

Formule

Calcul de l'indice de gravité
Ig = (9,5*(M + BG) + 3,5 * BL +DMS)/N

Calcul du taux critique d'accidents
Tc = Tm+ K * racine((Tm * 10^6)/(Q*T))+10^6/(2*Q*T)

Calcul du taux d'accidents pour un tronçon
Ta = (N*10^6)/(Q*T*D)

Mois												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2	4	1	0	1	4	3	1	1	1	3	1	**22**
9%	18%	5%	0%	5%	18%	14%	5%	5%	5%	14%	5%	**100%**

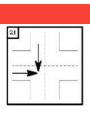
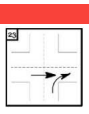
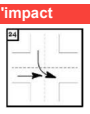
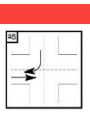
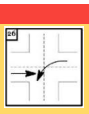
Jour							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
5	3	4	2	6	1	1	**22**
23%	14%	18%	9%	27%	5%	5%	**100%**

Heure					
6h à 9h	9h à 15h	15h à 18h	18h à 6h	non précisé	Total
3	7	2	10	0	**22**
14%	32%	9%	45%	0%	**100%**

État de surface			
	Sèche	11	50%
	Mouillée	8	36%
	Enneigée	3	14%
	Glacée	0	0%
	Gadoue/Neige fondant	0	0%
	Neige durcie	0	0%
	Autre*	0	0%
	Total	**22**	**100%**

Nombre de véhicules impliqués			
1	Véhicule	7	32%
2	Véhicules	13	59%
3 +	Véhicules	2	9%
	Total	**22**	**100%**

Conditions météorlogiques			
	Clair	13	59%
	Couvert (Nuageux/Sombre)	4	18%
	Pluie/Bruine	3	14%
	Averse (Pluie forte)	1	5%
	Neige/Grêle	1	5%
	Poudrerie/Tempête de neige	0	0%
	Vent fort	0	0%
	Total	**22**	**100%**

Code d'impact																							
21		0	0%	**22**		0	0%	**23**		1	5%	**24**		0	0%	**25**		1	5%	**26**		5	23%
27		1	5%	**28**		0	0%	**29**		0	0%	**30**		0	0%	**31**		0	0%	**32**		0	0%
33		5	23%	**34**		0	0%	**35**		0	0%	**36**		0	0%	**37**		0	0%	**38**		0	0%
39		2	9%	**40**		0	0%	**88**		5	23%	**99**		2	9%								

Légende

K: Constante statistique (niveau de confiance de 85%)
M: Nombre d'accidents mortels
BG: Nombre d'accidents avec blessés graves
BL: Nombre d'accidents avec blessés légers
DMS: Nombre d'accidents avec dommages matériel seulement

N: Nombre total d'accidents (ou fréquence d'accidents)
Q: Débit journalier moyen annuel (DJMA) en véh/jour)
T: Période (années)
L: Longueur du tronçon (KM)
Ta: Taux d'accidents (acc/Mvéh)

Ig: Indice de gravité
Igm: Indice de gravit. Moyen
Tm: Taux moyen d'accidents
Tc: Taux critique d'accidents
D: Distance du tronçon (km)

Préparé par: Normand Boisclair, techn
Validé par : Steve Careau, ing.
Date: 2023-05-29
no projet: 221-06195-00

Indicateurs de sécurité routière sur le boulevard de la Vérendrye Ouest

221-06195-00

Étude d'impact environnementale - Élargissement du boulevard de la Vérendrye Ouest

Carrefour de la Vérendrye Ouest / Paiement

Données générales du tronçon:

Nombre d'accidents				Variables				Résultats - Accident			Résultats - Gravité	
M	B	DM	N	K	Q	T	L	Ta	Tm	Tc	Ig	Igm
0	10	32	42	1,04	19000	6	n/a	1,01	0,74	0,89	1,60	1,58

Répartiton des données d'accidents par:

Source: Ville de Gatineau, accidents du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2022

Année						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
7	11	7	7	5	5	**42**
17%	26%	17%	17%	12%	12%	**100%**

Formule

Calcul de l'indice de gravité

Ig = (9,5*(M + BG) + 3,5 * BL +DMS)/N

Calcul du taux critique d'accidents

Tc = Tm+ K * racine((Tm * 10^6)/(Q*T))+10^6/(2*Q*T)

Calcul du taux d'accidents pour un tronçon

Ta = (N*10^6)/(Q*T*D)

Mois												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
3	2	4	3	3	4	5	1	5	6	2	4	**42**
7%	5%	10%	7%	7%	10%	12%	2%	12%	14%	5%	10%	**100%**

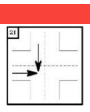
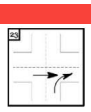
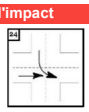
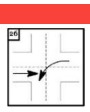
Jour							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
4	7	5	8	8	5	5	**42**
10%	17%	12%	19%	19%	12%	12%	**100%**

Heure					
6h à 9h	9h à 15h	15h à 18h	18h à 6h	non précisé	Total
2	21	13	6	0	**42**
5%	50%	31%	14%	0%	**100%**

État de surface			
	Sèche	34	81%
	Mouillée	6	14%
	Enneigée	2	5%
	Glacée	0	0%
	Gadoue/Neige fondant	0	0%
	Neige durcie	0	0%
	Autre*	0	0%
	Total	**42**	**100%**

Nombre de véhicules impliqués			
1	Véhicule	6	14%
2	Véhicules	32	76%
3 +	Véhicules	4	10%
	Total	**42**	**100%**

Conditions météorlogiques			
	Clair	30	71%
	Couvert (Nuageux/Sombre)	8	19%
	Pluie/Bruine	1	2%
	Averse (Pluie forte)	0	0%
	Neige/Grêle	2	5%
	Poudrerie/Tempête de neige	1	2%
	Vent fort	0	0%
	Total	**42**	**100%**

Code d'impact													
21		4 10%	**22**		1 2%	**23**		1 2%	**24**		0 0%	**25**		0 0%	**26**		0 0%
27		1 2%	**28**		0 0%	**29**		0 0%	**30**		0 0%	**31**		1 2%	**32**		1 2%
33		20 48%	**34**		0 0%	**35**		1 2%	**36**		0 0%	**37**		0 0%	**38**		0 0%
39		1 2%	**40**		2 5%	**88**		3 7%	**99**		6 14%					

Légende

K: Constante statistique (niveau de confiance de 85%)
M: Nombre d'accidents mortels
BG: Nombre d'accidents avec blessés graves
BL: Nombre d'accidents avec blessés légers
DMS: Nombre d'accidents avec dommages matériel seulement

N: Nombre total d'accidents (ou fréquence d'accidents)
Q: Débit journalier moyen annuel (DJMA) en véh/jour)
T: Période (années)
L: Longueur du tronçon (KM)
Ta: Taux d'accidents (acc/Mvéh)

Ig: Indice de gravité
Igm: Indice de gravit. Moyen
Tm: Taux moyen d'accidents
Tc: Taux critique d'accidents
D: Distance du tronçon (km)

Préparé par: Normand Boisclair, techn
Validé par : Steve Careau, ing.
Date: 2023-05-29
no projet: 221-06195-00

Indicateurs de sécurité routière sur le boulevard de la Vérendrye Ouest

221-06195-00

Étude d'impact environnementale - Élargissement du boulevard de la Vérendrye Ouest
Section de la Vérendrye Ouest (hors carrefour)

Données générales du tronçon:

Nombre d'accidents				Variables				Résultats - Accident			Résultats - Gravité	
M	B	DM	N	K	Q	T	L	Ta	Tm	Tc	Ig	Igm
1	7	50	58	1,04	20300	6	2,06	0,63	0,57	0,66	1,45	1,93

Répartiton des données d'accidents par:

Source: Ville de Gatineau, accidents du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2022

Année						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
17	9	9	9	7	7	**58**
29%	16%	16%	16%	12%	12%	**100%**

Formule

Calcul de l'indice de gravité
Ig = (9,5*(M + BG) + 3,5 * BL +DMS)/N

Calcul du taux critique d'accidents
Tc = Tm+ K * racine((Tm * 10^6)/(Q*T))+10^6/(2*Q*T)

Calcul du taux d'accidents pour un tronçon
Ta = (N*10^6)/(Q*T*D)

Mois												
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
6	14	8	3	4	6	3	5	2	1	2	4	**58**
10%	24%	14%	5%	7%	10%	5%	9%	3%	2%	3%	7%	**100%**

Jour							
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total
6	13	10	10	6	7	6	**58**
10%	22%	17%	17%	10%	12%	10%	**100%**

Heure					
6h à 9h	9h à 15h	15h à 18h	18h à 6h	non précisé	Total
11	14	15	18	0	**58**
19%	24%	26%	31%	0%	**100%**

État de surface			
	Sèche	30	52%
	Mouillée	17	29%
	Enneigée	7	12%
	Glacée	2	3%
	Gadoue/Neige fondant	1	2%
	Neige durcie	1	2%
	Autre*	0	0%
	Total	**58**	**100%**

Nombre de véhicules impliqués			
1	Véhicule	17	29%
2	Véhicules	36	62%
3 +	Véhicules	5	9%
	Total	**58**	**100%**

Conditions météorlogiques			
	Clair	36	62%
	Couvert (Nuageux/Sombre)	12	21%
	Pluie/Bruine	2	3%
	Averse (Pluie forte)	0	0%
	Neige/Grêle	7	12%
	Poudrerie/Tempête de neige	1	2%
	Vent fort	0	0%
	Total	**58**	**100%**

Code d'impact													
21		0	0%	**22**		0	0%	**23**		0	0%	**24**		2	3%	**25**		0	0%	**26**		0	0%
27		1	2%	**28**		0	0%	**29**		0	0%	**30**		0	0%	**31**		0	0%	**32**		1	2%
33		28	48%	**34**		3	5%	**35**		4	7%	**36**		0	0%	**37**		1	2%	**38**		0	0%
39		3	5%	**40**		1	2%	**88**		13	22%	**99**		1	2%							

Légende

K: Constante statistique (niveau de confiance de 85%)
M: Nombre d'accidents mortels
BG: Nombre d'accidents avec blessés graves
BL: Nombre d'accidents avec blessés légers
DMS: Nombre d'accidents avec dommages matériel seulement

N: Nombre total d'accidents (ou fréquence d'accidents)
Q: Débit journalier moyen annuel (DJMA) en véh/jour)
T: Période (années)
L: Longueur du tronçon (KM)
Ta: Taux d'accidents (acc/Mvéh)

Ig: Indice de gravité
Igm: Indice de gravit. Moyen
Tm: Taux moyen d'accidents
Tc: Taux critique d'accidents
D: Distance du tronçon (km)

Préparé par: Normand Boisclair, techn
Validé par : Steve Careau, ing.
Date: 2023-05-29
no projet: 221-06195-00

ANNEXES

D

RÉSULTATS DES SIMULATIONS SIMTRAFFIC – ANNÉE 10 (2036)

3: Bvd Gréber & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.8	0.8	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.7
Denied Del/Veh (s)	8.2	3.7	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.5	0.2	0.2	1.9
Total Delay (hr)	47.8	70.3	17.0	2.8	5.1	0.3	1.9	1.5	0.4	0.8	4.6	0.9	153.2
Total Del/Veh (s)	455.1	306.9	181.9	45.5	35.3	7.2	46.6	27.7	22.7	48.5	40.4	31.3	161.6
Travel Time (hr)	52.5	79.2	20.7	3.5	6.3	1.0	2.2	1.9	0.5	1.5	9.6	2.3	181.2
Vehicles Entered	350	785	327	215	512	171	143	190	57	55	397	103	3305
Vehicles Exited	308	729	312	214	511	170	142	190	58	56	399	105	3194
Hourly Exit Rate	308	729	312	214	511	170	142	190	58	56	399	105	3194
Input Volume	365	868	350	215	532	170	150	183	55	55	395	105	3443
% of Volume	84	84	89	100	96	100	95	104	105	102	101	100	93
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5

5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.4
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	3.8	0.5	0.4	2.6	2.7	0.8	0.6
Total Delay (hr)	0.4	1.5	0.0	0.4	1.9	0.0	1.2	0.4	0.1	0.7	2.9	0.5	10.0
Total Del/Veh (s)	19.2	7.5	2.2	21.8	10.7	3.4	40.2	29.6	11.8	46.1	48.0	10.2	16.3
Travel Time (hr)	0.6	3.3	0.1	0.6	3.7	0.2	1.9	0.7	0.4	1.3	5.2	2.3	20.4
Vehicles Entered	71	733	31	62	628	35	101	49	40	54	212	173	2189
Vehicles Exited	71	735	31	62	628	36	102	49	41	55	213	171	2194
Hourly Exit Rate	71	735	31	62	628	36	102	49	41	55	213	171	2194
Input Volume	90	839	35	65	644	30	100	50	40	55	210	175	2332
% of Volume	79	88	89	95	98	120	102	98	102	100	101	98	94
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.4
Denied Del/Veh (s)	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	3.5	0.4	0.2	3.0	0.8	3.1	0.6
Total Delay (hr)	2.4	2.7	0.5	3.4	2.9	0.6	1.6	2.0	0.1	3.5	3.6	0.2	23.5
Total Del/Veh (s)	59.1	21.0	7.6	59.5	20.3	7.5	53.0	34.5	4.3	80.1	40.9	7.5	30.3
Travel Time (hr)	3.0	4.1	1.6	4.2	4.4	1.8	2.3	3.2	0.4	4.7	5.8	0.9	36.3
Vehicles Entered	144	458	247	204	510	275	104	210	52	149	314	89	2756
Vehicles Exited	145	459	246	205	512	275	103	210	52	152	313	89	2761
Hourly Exit Rate	145	459	246	205	512	275	103	210	52	152	313	89	2761
Input Volume	155	526	270	215	524	275	100	210	50	155	315	90	2885
% of Volume	94	87	91	95	98	100	103	100	105	98	99	99	96
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.8	0.3	0.1	3.9	0.4	0.5	0.3
Total Delay (hr)	0.4	2.5	0.1	1.0	3.0	0.3	0.6	1.0	0.0	1.2	0.7	0.4	11.2
Total Del/Veh (s)	23.4	16.4	7.9	14.4	12.5	7.7	38.0	41.1	5.1	50.6	43.1	19.6	17.5
Travel Time (hr)	0.6	3.8	0.2	1.9	6.0	1.0	0.9	1.5	0.2	1.7	0.9	0.7	19.5
Vehicles Entered	59	550	42	246	855	162	52	86	31	84	55	68	2290
Vehicles Exited	59	551	42	246	855	163	53	86	31	83	55	68	2292
Hourly Exit Rate	59	551	42	246	855	163	53	86	31	83	55	68	2292
Input Volume	65	600	45	245	885	165	55	95	35	95	55	65	2405
% of Volume	91	92	93	100	97	99	97	91	89	87	100	105	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

8: Mnt Paiement & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.3	0.8
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.3	0.7	3.4	1.6	0.1	0.1	1.9	0.4	1.9	0.8
Total Delay (hr)	2.0	3.6	0.2	10.8	15.1	1.5	2.8	1.7	0.1	1.5	6.6	2.1	48.0
Total Del/Veh (s)	43.4	43.5	3.8	94.4	84.4	29.8	75.6	30.5	17.0	56.3	37.5	14.7	49.1
Travel Time (hr)	2.8	4.7	0.8	12.2	16.6	2.1	4.6	4.3	0.6	2.4	12.1	7.9	71.2
Vehicles Entered	169	291	202	405	627	184	126	193	30	90	622	517	3456
Vehicles Exited	169	295	202	398	628	184	128	195	30	91	624	514	3458
Hourly Exit Rate	169	295	202	398	628	184	128	195	30	91	624	514	3458
Input Volume	185	322	220	425	639	195	130	195	30	90	635	535	3600
% of Volume	91	92	92	94	98	94	99	100	101	101	98	96	96
Denied Entry Before	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

351: Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.9	0.1	0.2	0.0	1.2
Total Del/Veh (s)	4.6	2.2	0.8	0.6	2.4
Travel Time (hr)	2.4	0.4	1.2	0.1	4.1
Vehicles Entered	701	141	758	136	1736
Vehicles Exited	702	141	758	137	1738
Hourly Exit Rate	702	141	758	137	1738
Input Volume	832	145	780	135	1892
% of Volume	84	97	97	101	92
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

352: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.5	0.5
Travel Time (hr)	0.2	0.2
Vehicles Entered	141	141
Vehicles Exited	141	141
Hourly Exit Rate	141	141
Input Volume	145	145
% of Volume	97	97
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

353: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.2	0.2
Travel Time (hr)	0.2	0.2
Vehicles Entered	136	136
Vehicles Exited	136	136
Hourly Exit Rate	136	136
Input Volume	135	135
% of Volume	101	101
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

354: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.1	0.5	0.0	0.0	0.7
Total Del/Veh (s)	0.7	2.4	1.1	1.0	1.5
Travel Time (hr)	1.1	2.2	0.4	0.1	3.8
Vehicles Entered	692	783	136	141	1752
Vehicles Exited	693	782	136	141	1752
Hourly Exit Rate	693	782	136	141	1752
Input Volume	815	806	135	145	1901
% of Volume	85	97	101	97	92
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

561: VR dir Est/VR dir Ouest & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.5	0.0	0.3	0.0	0.8
Total Del/Veh (s)	2.4	1.2	1.6	0.8	1.9
Travel Time (hr)	2.5	0.4	3.4	0.3	6.5
Vehicles Entered	745	117	592	102	1556
Vehicles Exited	744	117	592	102	1555
Hourly Exit Rate	744	117	592	102	1555
Input Volume	830	140	600	105	1674
% of Volume	90	84	99	97	93
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

562: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.1	0.1
Travel Time (hr)	0.4	0.4
Vehicles Entered	117	117
Vehicles Exited	117	117
Hourly Exit Rate	117	117
Input Volume	140	140
% of Volume	84	84
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

563: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.2	0.2
Travel Time (hr)	0.4	0.4
Vehicles Entered	102	102
Vehicles Exited	102	102
Hourly Exit Rate	102	102
Input Volume	105	105
% of Volume	97	97
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

564: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.4	0.6	0.1	0.1	1.1
Total Del/Veh (s)	1.9	3.9	1.9	1.8	2.7
Travel Time (hr)	4.0	2.3	0.4	0.3	7.0
Vehicles Entered	713	595	101	117	1526
Vehicles Exited	712	595	102	117	1526
Hourly Exit Rate	712	595	102	117	1526
Input Volume	790	603	105	140	1638
% of Volume	90	99	97	84	93
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

671: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.6	0.1	0.3	0.1	1.1
Total Del/Veh (s)	3.9	2.2	1.4	2.4	2.4
Travel Time (hr)	2.2	0.4	2.7	0.3	5.5
Vehicles Entered	565	102	828	151	1646
Vehicles Exited	565	102	829	151	1647
Hourly Exit Rate	565	102	829	151	1647
Input Volume	622	105	855	150	1732
% of Volume	91	97	97	101	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

672: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.2	0.2
Travel Time (hr)	0.2	0.2
Vehicles Entered	102	102
Vehicles Exited	102	102
Hourly Exit Rate	102	102
Input Volume	105	105
% of Volume	97	97
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

673: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.3	0.3
Travel Time (hr)	0.4	0.4
Vehicles Entered	151	151
Vehicles Exited	151	151
Hourly Exit Rate	151	151
Input Volume	150	150
% of Volume	101	101
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

674: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.2	0.7	0.1	0.0	1.0
Total Del/Veh (s)	1.6	2.8	1.6	1.1	2.2
Travel Time (hr)	1.8	2.5	0.4	0.2	4.8
Vehicles Entered	549	843	151	102	1645
Vehicles Exited	549	844	151	102	1646
Hourly Exit Rate	549	844	151	102	1646
Input Volume	605	872	150	105	1733
% of Volume	91	97	101	97	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

781: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.5	0.0	0.6	0.1	1.2
Total Del/Veh (s)	2.6	1.4	1.9	1.9	2.1
Travel Time (hr)	2.2	0.3	5.0	0.4	7.9
Vehicles Entered	621	102	1058	197	1978
Vehicles Exited	621	102	1057	196	1976
Hourly Exit Rate	621	102	1057	196	1976
Input Volume	676	110	1090	195	2071
% of Volume	92	93	97	100	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

782: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.1	0.1
Travel Time (hr)	0.3	0.3
Vehicles Entered	102	102
Vehicles Exited	102	102
Hourly Exit Rate	102	102
Input Volume	110	110
% of Volume	93	93
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

783: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.3	0.3
Travel Time (hr)	0.5	0.5
Vehicles Entered	197	197
Vehicles Exited	197	197
Hourly Exit Rate	197	197
Input Volume	195	195
% of Volume	101	101
Denied Entry Before	0	0
Denied Entry After	0	0

784: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.2	1.5	0.1	0.0	1.9
Total Del/Veh (s)	1.2	5.1	2.5	1.5	3.5
Travel Time (hr)	2.6	5.7	0.9	0.2	9.3
Vehicles Entered	558	1067	197	102	1924
Vehicles Exited	557	1070	197	102	1926
Hourly Exit Rate	557	1070	197	102	1926
Input Volume	615	1104	195	110	2025
% of Volume	91	97	101	93	95
Denied Entry Before	0	0	0	0	0
Denied Entry After	0	0	0	0	0

Total Zone Performance

Denied Delay (hr)	3.5
Denied Del/Veh (s)	2.9
Total Delay (hr)	255.0
Total Del/Veh (s)	1348.2
Travel Time (hr)	380.2
Vehicles Entered	4374
Vehicles Exited	287
Hourly Exit Rate	287
Input Volume	30419
% of Volume	1
Denied Entry Before	0
Denied Entry After	5

Intersection: 3: Bvd Gréber & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	TR	R	L	T	TR	R
Maximum Queue (m)	101.0	738.9	740.2	120.0	74.9	79.8	68.6	30.6	66.8	74.9	20.2	42.0	71.3	76.0	6.6
Average Queue (m)	100.2	581.0	571.1	102.4	41.7	45.7	43.3	15.5	32.2	38.4	3.1	15.7	39.8	42.3	0.3
95th Queue (m)	103.6	887.2	900.6	171.6	66.5	69.9	63.5	27.3	56.5	64.4	11.7	33.3	63.0	68.0	2.8
Link Distance (m)		728.2	728.2			107.1	107.1		78.0	78.0			626.4	626.4	
Upstream Blk Time (%)		9	8						0	0					
Queuing Penalty (veh)		67	61						0	1					
Storage Bay Dist (m)	63.0			90.0	60.0			80.0			0.1	50.0			0.1
Storage Blk Time (%)	35	85	59		2	3	0			43	0	0	4	61	0
Queuing Penalty (veh)	148	311	208		6	6	0			12	0	0	2	32	0

Intersection: 5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	T	TR	L	T	TR	L	TR	LT	R
Maximum Queue (m)	25.4	59.5	41.0	36.3	68.5	31.2	27.3	58.1	79.7	110.4
Average Queue (m)	10.1	23.3	10.8	10.8	29.1	8.7	20.0	20.8	52.9	28.2
95th Queue (m)	21.0	47.1	28.3	23.9	54.7	24.0	31.4	48.6	79.2	82.8
Link Distance (m)		103.5	103.5		156.7	156.7		255.3		295.1
Upstream Blk Time (%)										
Queuing Penalty (veh)										
Storage Bay Dist (m)	80.0			30.0			20.0		40.0	
Storage Blk Time (%)				0	9		19	6	30	1
Queuing Penalty (veh)				0	6		18	6	52	1

Intersection: 6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	T	R	L	T	R
Maximum Queue (m)	65.7	85.2	61.5	49.6	74.4	82.0	64.8	39.0	51.6	63.5	20.4	78.0	108.0	63.6
Average Queue (m)	29.2	44.2	18.7	19.3	40.4	41.5	19.6	16.0	23.4	33.8	6.5	39.9	53.1	9.4
95th Queue (m)	49.9	73.7	47.6	37.3	66.1	72.0	47.2	33.0	42.0	57.4	16.4	71.4	88.1	33.7
Link Distance (m)		143.4	143.4			140.1	140.1			267.6	267.6		330.7	
Upstream Blk Time (%)														
Queuing Penalty (veh)														
Storage Bay Dist (m)	45.0			60.0	67.0			80.0	60.0			70.0		70.0
Storage Blk Time (%)	2	10	1	0	1	1	0		0	0		3	3	
Queuing Penalty (veh)	4	15	1	0	3	3	0		0	0		13	8	

Intersection: 7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	T	TR	L	T	TR	L	T	R	L	TR
Maximum Queue (m)	46.1	80.4	81.1	90.7	110.3	97.4	25.4	42.1	20.5	51.5	67.2
Average Queue (m)	11.0	43.2	32.9	26.3	51.1	29.3	12.4	20.8	5.5	22.3	27.7
95th Queue (m)	28.0	74.2	67.3	56.4	94.4	72.3	23.6	37.8	14.9	42.7	59.1
Link Distance (m)		97.5	97.5		114.1	114.1		261.4	261.4		171.7
Upstream Blk Time (%)			0	0	0	0					
Queuing Penalty (veh)			0	0	0	0					
Storage Bay Dist (m)	47.0			53.0			50.0			25.0	
Storage Blk Time (%)	0	7		0	9			0		13	10
Queuing Penalty (veh)	0	5		0	23			0		15	10

Intersection: 8: Mnt Paiement & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	NB	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	T	TR	R	L	T	T	R
Maximum Queue (m)	72.0	76.6	63.5	14.2	110.0	153.1	148.5	60.0	66.8	44.6	45.4	8.3	55.7	94.5	87.2	73.8
Average Queue (m)	33.2	41.4	23.0	0.5	103.0	132.6	117.2	38.7	32.8	17.6	17.7	0.4	17.0	45.7	40.5	29.7
95th Queue (m)	57.3	66.0	49.4	10.4	127.1	178.4	170.0	85.6	60.8	34.8	36.2	3.4	38.8	72.5	67.4	59.3
Link Distance (m)		136.6	136.6			116.7	116.7			659.8	659.8			600.4	600.4	
Upstream Blk Time (%)						33	20									
Queuing Penalty (veh)						203	125									
Storage Bay Dist (m)	100.0			82.0	60.0			30.0	75.0			0.1	50.0			90.0
Storage Blk Time (%)					49	56	23		1		39	0	0	6	0	0
Queuing Penalty (veh)					151	238	45		1		6	0	0	5	2	0

Intersection: 351: Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	WB	SW
Directions Served	T	R
Maximum Queue (m)	7.9	14.6
Average Queue (m)	0.2	2.4
95th Queue (m)	3.0	9.1
Link Distance (m)	40.9	16.4
Upstream Blk Time (%)		0
Queuing Penalty (veh)		0
Storage Bay Dist (m)		
Storage Blk Time (%)		
Queuing Penalty (veh)		

Intersection: 354: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	NE	B352
Directions Served	T	T	R	T
Maximum Queue (m)	1.2	7.9	22.4	5.1
Average Queue (m)	0.0	0.3	2.9	0.1
95th Queue (m)	0.9	4.2	11.6	1.3
Link Distance (m)	40.9	103.5	17.6	16.4
Upstream Blk Time (%)			0	0
Queuing Penalty (veh)			0	0
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Intersection: 561: VR dir Est/VR dir Ouest & Vérendrye_O

Movement	EB	WB	SW
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	13.5	3.0	14.3
Average Queue (m)	0.0	0.0	1.0
95th Queue (m)	0.0	0.0	6.5
Link Distance (m)	156.7	306.2	134.6
Upstream Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 564: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	NE
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	11.0	4.2	22.1
Average Queue (m)	0.4	0.1	3.4
95th Queue (m)	5.4	2.2	12.8
Link Distance (m)	306.2	143.4	145.5
Upstream Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 671: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	SW
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	3.4	13.4	31.6
Average Queue (m)	0.1	0.5	4.9
95th Queue (m)	2.5	6.3	18.2
Link Distance (m)	140.1	137.7	64.7
Upstream Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 674: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	NE
Directions Served	T	R
Maximum Queue (m)	11.0	20.6
Average Queue (m)	0.3	1.7
95th Queue (m)	4.3	9.3
Link Distance (m)	137.7	65.8
Upstream Blk Time (%)		
Queuing Penalty (veh)		
Storage Bay Dist (m)		
Storage Blk Time (%)		
Queuing Penalty (veh)		

Intersection: 781: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	EB	WB	SW
Directions Served	T	R	T	R
Maximum Queue (m)	22.8	25.6	20.7	27.7
Average Queue (m)	0.8	0.9	1.6	6.4
95th Queue (m)	16.7	18.7	12.5	19.4
Link Distance (m)	114.1	114.1	150.2	69.4
Upstream Blk Time (%)	0	0		
Queuing Penalty (veh)	0	0		
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Intersection: 784: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	WB	NE
Directions Served	T	T	R	R
Maximum Queue (m)	13.1	92.0	84.1	20.3
Average Queue (m)	0.7	9.0	5.8	3.0
95th Queue (m)	5.7	48.9	38.8	12.5
Link Distance (m)	150.2	136.6	136.6	78.6
Upstream Blk Time (%)			0	
Queuing Penalty (veh)			0	
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Zone Summary

Zone wide Queuing Penalty: 1817

3: Bvd Gréber & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR
Denied Delay (hr)	3.7	3.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.4	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	56.4	14.8	2.8	0.0	0.0	0.0	4.0	3.7	0.5	1.4	0.2	0.2
Total Delay (hr)	35.6	96.2	22.6	1.6	8.9	0.1	6.9	2.7	0.8	2.9	5.6	1.9
Total Del/Veh (s)	496.9	398.5	297.3	58.8	43.8	5.6	75.9	40.1	36.4	58.1	60.7	45.2
Travel Time (hr)	42.8	111.2	26.7	2.0	11.2	0.4	8.1	3.4	1.1	5.3	9.7	3.8
Vehicles Entered	230	800	260	99	721	81	323	240	81	176	322	144
Vehicles Exited	208	766	250	98	725	80	320	239	80	176	323	144
Hourly Exit Rate	208	766	250	98	725	80	320	239	80	176	323	144
Input Volume	275	906	300	110	778	90	360	268	90	175	320	150
% of Volume	76	85	83	89	93	89	89	89	89	101	101	96

3: Bvd Gréber & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	All
Denied Delay (hr)	8.0
Denied Del/Veh (s)	8.2
Total Delay (hr)	186.0
Total Del/Veh (s)	184.6
Travel Time (hr)	225.8
Vehicles Entered	3477
Vehicles Exited	3409
Hourly Exit Rate	3409
Input Volume	3821
% of Volume	89

5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	3.4	0.5	0.5	2.7	2.8	0.5
Total Delay (hr)	1.7	2.9	0.1	0.4	3.9	0.1	1.2	2.0	0.7	2.1	2.6	0.5
Total Del/Veh (s)	27.5	14.0	7.5	21.4	20.9	10.9	40.8	35.9	27.2	84.6	88.8	14.1
Travel Time (hr)	2.6	5.3	0.3	0.7	6.5	0.3	2.0	3.3	1.3	3.1	3.7	1.7
Vehicles Entered	225	736	44	63	661	43	105	195	83	87	103	123
Vehicles Exited	225	735	44	63	664	44	102	196	85	88	103	122
Hourly Exit Rate	225	735	44	63	664	44	102	196	85	88	103	122
Input Volume	255	845	50	75	725	45	105	200	85	90	105	130
% of Volume	88	87	88	84	92	98	97	98	100	98	98	94

5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	All
Denied Delay (hr)	0.3
Denied Del/Veh (s)	0.5
Total Delay (hr)	18.2
Total Del/Veh (s)	26.2
Travel Time (hr)	30.7
Vehicles Entered	2468
Vehicles Exited	2471
Hourly Exit Rate	2471
Input Volume	2711
% of Volume	91

6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.5	4.4	3.9	6.9	9.4	5.7
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	48.1	48.5	44.1	123.7	115.3	126.7
Total Delay (hr)	1.4	4.7	0.6	6.4	3.3	0.3	14.1	12.5	3.9	8.9	6.8	2.3
Total Del/Veh (s)	57.6	32.2	7.9	127.9	32.7	8.3	204.8	144.6	47.1	177.1	94.2	57.8
Travel Time (hr)	1.8	6.8	2.0	7.2	4.7	1.0	18.9	18.6	9.7	17.0	17.9	9.0
Vehicles Entered	89	518	289	177	358	140	241	306	300	176	258	140
Vehicles Exited	87	511	289	170	355	140	227	294	291	157	248	137
Hourly Exit Rate	87	511	289	170	355	140	227	294	291	157	248	137
Input Volume	100	590	325	185	378	140	255	320	320	205	295	160
% of Volume	87	87	89	92	94	100	89	92	91	77	84	86

6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	All
Denied Delay (hr)	33.8
Denied Del/Veh (s)	38.8
Total Delay (hr)	65.3
Total Del/Veh (s)	77.5
Travel Time (hr)	114.6
Vehicles Entered	2992
Vehicles Exited	2906
Hourly Exit Rate	2906
Input Volume	3272
% of Volume	89

7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR
Denied Delay (hr)	0.0	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	1.7	3.0	0.0	0.0	0.0	3.6	0.3	0.2	3.8	0.6	0.5
Total Delay (hr)	0.1	18.8	1.0	0.8	2.0	0.1	0.6	0.4	0.9	1.6	0.1	0.2
Total Del/Veh (s)	34.1	77.5	56.3	27.9	13.2	5.5	30.1	41.0	14.3	41.5	37.8	11.4
Travel Time (hr)	0.2	21.8	1.3	1.2	3.9	0.2	1.1	0.6	2.3	2.4	0.2	0.4
Vehicles Entered	12	864	63	105	542	40	73	36	228	138	14	51
Vehicles Exited	11	850	62	105	541	40	74	37	229	138	14	52
Hourly Exit Rate	11	850	62	105	541	40	74	37	229	138	14	52
Input Volume	15	1041	70	105	565	40	70	40	225	130	15	55
% of Volume	72	82	89	100	96	100	106	92	102	106	92	94

7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	All
Denied Delay (hr)	0.7
Denied Del/Veh (s)	1.2
Total Delay (hr)	26.7
Total Del/Veh (s)	43.9
Travel Time (hr)	35.7
Vehicles Entered	2166
Vehicles Exited	2153
Hourly Exit Rate	2153
Input Volume	2372
% of Volume	91

8: Mnt Paiement & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBL	EBT	EBR	WBL	WBT	WBR	NBL	NBT	NBR	SBL	SBT	SBR
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.4	59.8	21.7	0.1	0.0	0.2
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	239.4	234.8	239.2	2.1	0.3	2.1
Total Delay (hr)	15.2	18.9	0.7	2.3	3.6	0.1	13.2	103.0	36.0	4.2	4.7	0.4
Total Del/Veh (s)	130.9	106.8	14.3	45.9	40.2	2.7	470.3	447.1	438.4	102.1	38.4	5.1
Travel Time (hr)	17.0	21.3	1.3	2.9	4.5	0.4	21.9	172.5	61.4	5.7	8.6	3.7
Vehicles Entered	401	615	182	178	316	107	93	762	273	143	433	301
Vehicles Exited	398	615	182	178	315	108	88	709	251	143	439	299
Hourly Exit Rate	398	615	182	178	315	108	88	709	251	143	439	299
Input Volume	470	725	200	175	314	105	115	925	330	140	435	290
% of Volume	85	85	91	102	100	103	76	77	76	102	101	103

8: Mnt Paiement & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	All
Denied Delay (hr)	89.2
Denied Del/Veh (s)	79.7
Total Delay (hr)	202.4
Total Del/Veh (s)	183.5
Travel Time (hr)	321.1
Vehicles Entered	3804
Vehicles Exited	3725
Hourly Exit Rate	3725
Input Volume	4224
% of Volume	88

351: Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.8	0.0	0.1	0.0	1.0
Total Del/Veh (s)	3.2	1.1	0.7	0.7	1.8
Travel Time (hr)	3.3	0.5	1.6	0.1	5.5
Vehicles Entered	859	154	749	136	1898
Vehicles Exited	859	154	748	136	1897
Hourly Exit Rate	859	154	748	136	1897
Input Volume	982	175	815	145	2117
% of Volume	87	88	92	94	90

352: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.4	0.4
Travel Time (hr)	0.2	0.2
Vehicles Entered	154	154
Vehicles Exited	154	154
Hourly Exit Rate	154	154
Input Volume	175	175
% of Volume	88	88

353: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.3	0.3
Travel Time (hr)	0.2	0.2
Vehicles Entered	136	136
Vehicles Exited	136	136
Hourly Exit Rate	136	136
Input Volume	145	145
% of Volume	94	94

354: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.2	0.5	0.0	0.0	0.8
Total Del/Veh (s)	0.8	2.5	1.3	0.8	1.5
Travel Time (hr)	1.8	2.6	0.4	0.1	4.9
Vehicles Entered	852	764	135	154	1905
Vehicles Exited	851	763	136	154	1904
Hourly Exit Rate	851	763	136	154	1904
Input Volume	975	829	145	175	2124
% of Volume	87	92	94	88	90

561: VR dir Est/VR dir Ouest & Vérendrye_O Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.7	0.0	0.3	0.0	1.0
Total Del/Veh (s)	3.0	1.3	1.9	0.6	2.3
Travel Time (hr)	3.6	0.5	4.8	0.3	9.1
Vehicles Entered	777	129	603	112	1621
Vehicles Exited	774	129	605	112	1620
Hourly Exit Rate	774	129	605	112	1620
Input Volume	870	150	670	120	1809
% of Volume	89	86	90	93	90

562: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.2	0.2
Travel Time (hr)	0.4	0.4
Vehicles Entered	129	129
Vehicles Exited	129	129
Hourly Exit Rate	129	129
Input Volume	150	150
% of Volume	86	86

563: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.2	0.2
Travel Time (hr)	0.4	0.4
Vehicles Entered	113	113
Vehicles Exited	112	112
Hourly Exit Rate	112	112
Input Volume	120	120
% of Volume	93	93

564: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.5	0.4	0.0	0.1	1.0
Total Del/Veh (s)	2.3	2.4	1.2	2.0	2.2
Travel Time (hr)	6.0	2.7	0.5	0.4	9.6
Vehicles Entered	768	606	112	129	1615
Vehicles Exited	767	607	113	129	1616
Hourly Exit Rate	767	607	113	129	1616
Input Volume	865	672	120	150	1807
% of Volume	89	90	94	86	89

671: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	6.4	0.6	0.2	0.0	7.3
Total Del/Veh (s)	28.3	16.6	1.6	1.3	16.3
Travel Time (hr)	9.5	1.2	2.4	0.2	13.2
Vehicles Entered	817	137	556	105	1615
Vehicles Exited	809	136	554	104	1603
Hourly Exit Rate	809	136	554	104	1603
Input Volume	946	165	580	105	1795
% of Volume	86	82	96	99	89

672: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.7	0.7
Travel Time (hr)	0.3	0.3
Vehicles Entered	136	136
Vehicles Exited	136	136
Hourly Exit Rate	136	136
Input Volume	165	165
% of Volume	82	82

673: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.2	0.2
Travel Time (hr)	0.2	0.2
Vehicles Entered	106	106
Vehicles Exited	105	105
Hourly Exit Rate	105	105
Input Volume	105	105
% of Volume	100	100

674: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	9.9	0.3	0.0	0.3	10.5
Total Del/Veh (s)	43.9	1.8	1.1	7.3	23.2
Travel Time (hr)	13.0	1.8	0.3	0.4	15.5
Vehicles Entered	808	571	107	136	1622
Vehicles Exited	787	568	106	136	1597
Hourly Exit Rate	787	568	106	136	1597
Input Volume	945	592	105	165	1807
% of Volume	83	96	101	82	88

781: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	EBR	WBT	SWR	All
Denied Delay (hr)	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
Denied Del/Veh (s)	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3
Total Delay (hr)	6.8	0.6	0.2	0.0	7.6
Total Del/Veh (s)	23.4	10.7	1.1	0.5	14.1
Travel Time (hr)	10.1	1.1	2.7	0.2	14.1
Vehicles Entered	1046	185	588	102	1921
Vehicles Exited	1040	185	586	102	1913
Hourly Exit Rate	1040	185	586	102	1913
Input Volume	1201	210	605	105	2121
% of Volume	87	88	97	97	90

782: Bend Performance by approach

Approach	EB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.5	0.5
Travel Time (hr)	0.5	0.5
Vehicles Entered	185	185
Vehicles Exited	185	185
Hourly Exit Rate	185	185
Input Volume	210	210
% of Volume	88	88

783: Bend Performance by approach

Approach	WB	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0
Total Delay (hr)	0.0	0.0
Total Del/Veh (s)	0.1	0.1
Travel Time (hr)	0.3	0.3
Vehicles Entered	102	102
Vehicles Exited	102	102
Hourly Exit Rate	102	102
Input Volume	105	105
% of Volume	97	97

784: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest Performance by movement

Movement	EBT	WBT	WBR	NER	All
Denied Delay (hr)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Denied Del/Veh (s)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Delay (hr)	15.1	0.5	0.0	0.5	16.1
Total Del/Veh (s)	52.5	2.8	1.4	9.6	30.0
Travel Time (hr)	19.4	2.8	0.4	0.8	23.5
Vehicles Entered	1024	600	103	185	1912
Vehicles Exited	1012	600	102	186	1900
Hourly Exit Rate	1012	600	102	186	1900
Input Volume	1185	617	105	210	2117
% of Volume	85	97	97	89	90

Total Zone Performance

Denied Delay (hr)	132.2
Denied Del/Veh (s)	80.8
Total Delay (hr)	543.9
Total Del/Veh (s)	2067.5
Travel Time (hr)	825.9
Vehicles Entered	5498
Vehicles Exited	175
Hourly Exit Rate	175
Input Volume	33272
% of Volume	1

Intersection: 3: Bvd Gréber & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	TR	R	L
Maximum Queue (m)	101.0	736.9	740.1	120.0	80.5	103.7	98.9	48.9	81.6	83.3	9.7	77.8
Average Queue (m)	99.5	662.2	661.1	102.2	27.4	66.8	66.1	12.3	67.4	58.2	2.9	37.7
95th Queue (m)	107.4	856.6	860.5	171.5	55.9	98.6	94.3	36.0	98.3	90.7	9.4	65.5
Link Distance (m)		728.2	728.2			107.1	107.1		78.0	78.0		
Upstream Blk Time (%)		8	9			1	0	0	31	6		
Queuing Penalty (veh)		57	63			3	1	0	108	21		
Storage Bay Dist (m)	63.0			90.0	60.0			80.0			0.1	50.0
Storage Blk Time (%)	33	84	67		0	17	5			56	0	7
Queuing Penalty (veh)	145	230	202		1	19	4			25	0	10

Intersection: 3: Bvd Gréber & Vérendrye_O

Movement	SB	SB	SB
Directions Served	T	TR	R
Maximum Queue (m)	95.8	100.0	8.6
Average Queue (m)	45.9	49.9	1.0
95th Queue (m)	80.2	86.4	5.5
Link Distance (m)	626.4	626.4	
Upstream Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			
Storage Bay Dist (m)			0.1
Storage Blk Time (%)	12	66	0
Queuing Penalty (veh)	22	49	0

Intersection: 5: Rue Ernest-Gaboury & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	T	TR	L	T	TR	L	TR	LT	R
Maximum Queue (m)	68.8	88.0	83.9	53.9	81.8	81.7	27.3	123.3	79.7	141.1
Average Queue (m)	30.8	38.3	25.6	17.6	48.6	29.8	19.8	55.8	48.4	35.4
95th Queue (m)	55.0	69.0	56.9	45.6	76.9	62.0	32.9	100.4	83.6	117.0
Link Distance (m)		103.5	103.5		156.7	156.7		255.3		295.1
Upstream Blk Time (%)	0	0	0							
Queuing Penalty (veh)	0	0	0							
Storage Bay Dist (m)	80.0			30.0			20.0		40.0	
Storage Blk Time (%)		1		0	29		12	38	33	0
Queuing Penalty (veh)		2		0	22		33	40	44	0

Intersection: 6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	T	R	L
Maximum Queue (m)	54.4	106.8	106.8	58.8	94.7	134.7	131.7	30.1	80.0	265.1	227.9	84.1
Average Queue (m)	21.1	49.5	36.3	21.1	56.0	51.6	29.3	9.1	72.5	181.5	121.3	52.8
95th Queue (m)	46.5	88.3	84.1	48.4	99.2	114.5	91.0	21.2	94.1	333.3	317.2	95.4
Link Distance (m)		143.4	143.4			140.1	140.1			267.6	267.6	
Upstream Blk Time (%)		0	1			4	0			28	17	
Queuing Penalty (veh)		2	3			12	1			0	0	
Storage Bay Dist (m)	45.0			60.0	67.0			80.0	60.0			70.0
Storage Blk Time (%)	1	13	4	0	22	4	0		52	28		29
Queuing Penalty (veh)	4	13	12	1	40	6	0		166	72		130

Intersection: 6: Bvd de l'Hôpital & Vérendrye_O

Movement	SB	SB
Directions Served	T	R
Maximum Queue (m)	285.8	75.6
Average Queue (m)	124.7	14.6
95th Queue (m)	330.9	50.6
Link Distance (m)	330.7	
Upstream Blk Time (%)	21	
Queuing Penalty (veh)	0	
Storage Bay Dist (m)		70.0
Storage Blk Time (%)	3	
Queuing Penalty (veh)	10	

Intersection: 7: Bvd de la Cité & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	SB	SB
Directions Served	L	T	TR	L	T	TR	L	T	R	L	TR
Maximum Queue (m)	78.1	160.4	156.1	40.1	79.9	59.7	30.6	29.6	49.6	51.8	43.8
Average Queue (m)	12.8	130.8	112.2	16.7	35.4	17.4	14.1	9.9	21.4	26.0	14.5
95th Queue (m)	63.5	185.8	168.3	32.0	70.6	44.4	25.8	23.4	38.1	44.4	31.5
Link Distance (m)		97.5	97.5		114.1	114.1		261.4	261.4		171.7
Upstream Blk Time (%)	0	46	29								
Queuing Penalty (veh)	0	253	158								
Storage Bay Dist (m)	47.0			53.0			50.0			25.0	
Storage Blk Time (%)		71			4					14	1
Queuing Penalty (veh)		11			5					10	2

Intersection: 8: Mnt Paiement & Vérendrye_O

Movement	EB	EB	EB	EB	WB	WB	WB	WB	NB	NB	NB	NB
Directions Served	L	T	T	R	L	T	T	R	L	T	TR	R
Maximum Queue (m)	124.0	205.0	199.2	97.6	62.0	65.4	58.2	11.5	104.9	673.5	672.7	9.0
Average Queue (m)	121.8	182.0	145.7	31.2	31.6	38.0	25.3	0.4	66.3	619.3	618.7	5.5
95th Queue (m)	133.2	238.5	223.0	118.8	54.0	58.9	48.9	8.4	138.6	783.8	782.0	12.2
Link Distance (m)		136.6	136.6			116.7	116.7			659.8	659.8	
Upstream Blk Time (%)		43	7							72	64	
Queuing Penalty (veh)		299	52							0	0	
Storage Bay Dist (m)	100.0			82.0	60.0			30.0	75.0			0.1
Storage Blk Time (%)	48	34	33		0	1	4		1	68	67	0
Queuing Penalty (veh)	174	159	67		0	2	4		2	78	110	3

Intersection: 8: Mnt Paiement & Vérendrye_O

Movement	SB	SB	SB	SB
Directions Served	L	T	T	R
Maximum Queue (m)	72.6	74.8	64.5	28.3
Average Queue (m)	35.5	36.0	29.1	5.4
95th Queue (m)	67.9	60.6	53.1	15.3
Link Distance (m)		600.4	600.4	
Upstream Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				
Storage Bay Dist (m)	50.0			90.0
Storage Blk Time (%)	12	3		
Queuing Penalty (veh)	26	4		

Intersection: 351: Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	EB	WB	SW
Directions Served	T	R	T	R
Maximum Queue (m)	9.8	4.4	12.3	17.4
Average Queue (m)	0.1	0.0	0.5	2.9
95th Queue (m)	2.4	0.0	5.2	11.7
Link Distance (m)	107.1	107.1	40.9	16.4
Upstream Blk Time (%)				0
Queuing Penalty (veh)				0
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Intersection: 354: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	NE
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	4.4	3.4	20.9
Average Queue (m)	0.2	0.1	3.0
95th Queue (m)	3.2	2.5	12.3
Link Distance (m)	40.9	103.5	17.6
Upstream Blk Time (%)			0
Queuing Penalty (veh)			0
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 561: VR dir Est/VR dir Ouest & Vérendrye_O

Movement	EB	WB	SW
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	21.7	10.3	10.8
Average Queue (m)	0.8	0.5	1.0
95th Queue (m)	15.9	4.6	5.9
Link Distance (m)	156.7	306.2	134.6
Upstream Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 564: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	NE
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	13.6	7.2	23.8
Average Queue (m)	0.9	0.3	3.2
95th Queue (m)	7.1	4.0	13.0
Link Distance (m)	306.2	143.4	145.5
Upstream Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 671: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	EB	WB	SW
Directions Served	T	R	T	R
Maximum Queue (m)	150.0	146.9	30.1	15.8
Average Queue (m)	57.3	49.0	1.1	1.9
95th Queue (m)	180.7	162.0	11.8	8.8
Link Distance (m)	140.1	140.1	137.7	64.7
Upstream Blk Time (%)	11	8		
Queuing Penalty (veh)	62	45		
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Intersection: 674: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	NE
Directions Served	T	T	R
Maximum Queue (m)	170.0	25.6	37.6
Average Queue (m)	91.3	0.9	6.8
95th Queue (m)	242.8	18.7	26.2
Link Distance (m)	137.7	97.5	65.8
Upstream Blk Time (%)	30		0
Queuing Penalty (veh)	283		0
Storage Bay Dist (m)			
Storage Blk Time (%)			
Queuing Penalty (veh)			

Intersection: 781: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	EB	WB	SW
Directions Served	T	R	T	R
Maximum Queue (m)	123.9	108.9	8.5	13.8
Average Queue (m)	66.3	47.0	0.6	1.2
95th Queue (m)	152.8	131.0	5.2	7.7
Link Distance (m)	114.1	114.1	150.2	69.4
Upstream Blk Time (%)	7	3		
Queuing Penalty (veh)	47	20		
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Intersection: 784: VR dir Est & Vérendrye_O & VR dir Ouest

Movement	EB	WB	WB	NE
Directions Served	T	T	R	R
Maximum Queue (m)	221.7	40.0	13.8	42.0
Average Queue (m)	157.4	2.0	0.5	12.8
95th Queue (m)	296.3	18.0	6.9	34.2
Link Distance (m)	150.2	136.6	136.6	78.6
Upstream Blk Time (%)	38			
Queuing Penalty (veh)	446			
Storage Bay Dist (m)				
Storage Blk Time (%)				
Queuing Penalty (veh)				

Zone Summary

Zone wide Queuing Penalty: 3901

ANNEXE

4

PLAN DES DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

VILLE DE GATINEAU
PROJET N^{O} : 221-06195-00

ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST

PLAN D'INFORMATION ET DE CONSULTATION (PIC)

AVRIL 2023

ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST

PLAN D'INFORMATION ET DE CONSULTATION (PIC)

VILLE DE GATINEAU

VERSION FINALE

PROJET N^{O} : 221-06195-00
DATE : AVRIL 2023

WSP CANADA INC.
480, BOUL. DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) J8T 8R3
CANADA
TÉLÉPHONE : +1 819 243-2827
TÉLÉCOPIEUR : +1 819 243-2019
WSP.COM

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Max Sauvageau, M.ATDR
Conseiller stratégique –
Développement durable et milieu humain

RÉVISÉ PAR



Mathieu Langlois, urbaniste, M. Urb.
urbaniste – Urbanisme, architecture du paysage
et design urbain

Référence à citer :

WSP. 2023. *ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST. PLAN D'INFORMATION ET DE CONSULTATION (PIC).* RAPPORT PRODUIT POUR VILLE DE GATINEAU. 19 PAGES ET ANNEXES.

WSP Canada Inc. (WSP) a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire la Ville de Gatineau, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités Générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

Les recommandations de conception fournies dans ce rapport s'appliquent uniquement au projet et aux zones décrites dans le texte, et uniquement si elles sont construites conformément aux détails indiqués dans le présent rapport. Les commentaires fournis dans ce rapport sur les problèmes potentiels pouvant subvenir lors de la construction et sur les différentes méthodologies possibles sont uniquement destinés à guider le concepteur. Le nombre d'emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage peut ne pas être suffisant pour évaluer l'ensemble des facteurs pouvant affecter la construction, les méthodologies et les coûts. WSP nie toute responsabilité pouvant découler de décisions ou actions prises découlant de ce rapport, sauf si WSP en est spécifiquement informé et y participe. Advenant une telle situation, la responsabilité de WSP sera déterminée et convenue à ce moment.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

1.1 EXPLICATION DE LA DÉMARCHE....1
1.1.1 MISE EN CONTEXTE 1
1.1.2 OBJECTIFS.... 2
1.1.3 INTERACTION CITOYENNE À GATINEAU 2
1.2 PARTIES PRENANTES....3
1.2.1 PARTENAIRES 3
1.2.2 CONSULTATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE 3
1.2.3 ACTEURS ET POPULATIONS CIBLÉES 4
1.2.4 STRATÉGIE AFIN DE FAVORISER UN ENGAGEMENT OPTIMAL.... 5
1.3 MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION....5
1.3.1 OUTILS DE COMMUNICATION.... 6
1.4 ACTIVITÉS DE PARTICIPATION PUBLIQUE....8
1.4.1 CONSULTATION EN LIGNE.... 8
1.4.2 DÉMARCHE EN TROIS BOUCLES 10
1.4.3 ACTIVITÉS MÉDIATIQUES 18
1.5 ÉCHÉANCIER....19
1.6 CONCLUSION 19
1.7 RÉFÉRENCES....19

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

TABLEAUX

TABLEAU 1 LISTE DES ACTEURS À INFORMER ET CONSULTER....4

TABLEAU 2 GROUPES DE DISCUSSION ET ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS....12

TABLEAU 3 THÉMATIQUES À ABORDER ET PRÉOCCUPATIONS ANTICIPÉES....13

TABLEAU 4 THÉMATIQUES DES QUATRE COMITÉS DE TRAVAIL....16

FIGURES

FIGURE 1 PRINCIPAUX OUTILS DE LA CONSULTATION EN LIGNE....9

FIGURE 2 DÉMARCHE PROPOSÉE....10

ANNEXES

1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 17 NOVEMBRE 2020

2 AVIS PUBLIC, 9 JANVIER 2021

3 LISTE DES PRINCIPALES ACTIONS DE COMMUNICATION ET ENJEUX ASSOCIÉS À LEUR NON-RÉALISATION

1.1 EXPLICATION DE LA DÉMARCHE

1.1.1 MISE EN CONTEXTE

Ce plan d'information et de consultation (PIC) dresse la démarche à suivre pour communiquer l'information en lien avec le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest à la population. Il sera mis en œuvre par la Ville de Gatineau.

Ce PIC s'inscrit en respect du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RÉEIE). Il décrit notamment les démarches à mettre en œuvre afin d'informer la population, y compris les communautés autochtones concernées, et pour comprendre les besoins, les points de vue et les préoccupations des différents acteurs à l'égard du projet.

Le projet est assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) du gouvernement du Québec prévue à la section IV de la LQE et doit donc faire l'objet d'une autorisation gouvernementale. Plus précisément, le projet comporte des activités et des travaux qui sont implicitement visés par l'article 5 (paragraphe 3°) de la partie II de l'annexe 1 du RÉEIE. Cet article, qui assujettit le projet à une Étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) en vertu des articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), est détaillé ci-après :

— Article 5, paragraphe 3°: La construction d'une route prévue à 4 voies de circulation ou plus ou dont l'emprise prévue est d'une largeur égale ou supérieure à 35 m sur une longueur minimale de 1 km, située à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation déterminé dans le schéma d'aménagement et de développement applicable sur le territoire concerné ou dans une réserve indienne (périmètre d'urbanisation de la ville de Gatineau).

À cet effet, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a transmis le 18 décembre 2020 une directive qui détermine la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact sur l'environnement à réaliser. La Ville de Gatineau, en tant qu'initiateur du projet, a transmis un avis de projet au MELCCFP le 9 janvier 2021. La Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement émise par le MELCCFP (nommée Directive ci-après) s'adresse à l'initiateur du projet ayant déposé un avis concernant un projet visé à la partie II de l'annexe 1 du RÉEIE, ou un projet exceptionnellement assujetti par le gouvernement en vertu de l'article 31.1.1 de la LQE. Elle établit les exigences, les objectifs et la structure à suivre dans le cadre d'une évaluation environnementale afin de mettre en évidence les impacts en lien avec les enjeux du projet. Une ÉIE doit donc être produite afin de respecter la directive du MELCCFP.

Comme prévu à la Directive, « l'initiateur doit aussi déposer un plan préliminaire qui présente les démarches d'information et de consultation qu'il prévoit mettre en œuvre au cours des phases de construction, d'exploitation et, le cas échéant, de fermeture du projet ».

Cette démarche a déjà débuté avec le communiqué de presse annonçant l'intention de la Ville de Gatineau d'aller de l'avant avec un élargissement de deux à quatre voies, en novembre 2020 (annexe 1), ainsi que la diffusion de l'avis public requis pour informer la population du début de l'évaluation environnementale, en janvier 2021 (annexe 2). En respect de l'échéancier du projet, la démarche proposée devrait prendre de l'ampleur en 2023 et se poursuivre jusqu'au parachèvement des travaux.

Les activités qui seront décrites dans ce plan insisteront davantage sur les efforts qui seront nécessaires de déployer dans les rencontres, discussions et échanges à réaliser avec le milieu et les parties prenantes dans le cadre du développement du projet. Les sections suivantes détailleront donc les objectifs de cette démarche, les modalités d'information et de consultation préconisées, ainsi que les diverses activités à venir selon les étapes du projet. Enfin, le PIC présentera les grandes lignes afin de maintenir un lien continu avec la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg.

1.1.2 OBJECTIFS

L'approche déployée par la Ville de Gatineau pour informer, consulter et s'engager avec les parties prenantes sera adaptée et modulée pour chacune des phases du projet, et ce, afin de bien répondre aux différents besoins exprimés. Les principaux objectifs de la démarche d'informations et de consultations consistent à :

- **informer** les parties prenantes et les communautés visées par le projet;
- **recueillir** les **besoins**, les attentes ainsi que les **préoccupations** concernant le projet;
- **cerner** les grands **enjeux** liés au projet et orienter les **éléments à documenter** ainsi que les priorités à accorder dans le cadre des processus décisionnels;
- assurer une **communication efficace** et maintenir le **dialogue** avec le milieu et les parties prenantes durant toutes les étapes du projet;
- **impliquer** les parties prenantes et les communautés dans la préparation du projet.

1.1.3 INTERACTION CITOYENNE À GATINEAU

À Gatineau, la participation des citoyens et des organismes au processus décisionnel est de première importance. Le *Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales*, adopté en février 2005, en témoigne. Il vise à développer une culture de participation publique au sein de l'organisation municipale et à mettre en place de bonnes pratiques en matière de consultation publique. Il donne également des indications sur la façon de préparer et de réaliser les différentes activités de participation publique selon les règles de l'art (Ville de Gatineau, 2005).

Suivant l'adoption de la résolution CM-2022-042, la Ville de Gatineau annonçait, en novembre 2022, qu'elle travaillait à réactualiser son cadre de référence. Cette démarche inclue notamment la création d'un Comité de travail dont le mandat sera d'analyser les différentes pratiques de participation citoyenne ainsi que de proposer des pratiques exemplaires pour soutenir la participation citoyenne à Gatineau.

Notons que le Comité sera également composé d'un membre issu du Collectif des associations de résidents de Gatineau, d'élus municipaux ainsi que de membres de l'administration municipale. Soulignons également que la Ville recherche une représentation équitable des genres et une diversité qui tient compte de l'accessibilité universelle et de la diversité culturelle au sein des membres du Comité. (Ville de Gatineau, 2022).

La démarche de concertation proposée à la Ville de Gatineau dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye Ouest a été conçue dans la perspective et le respect des principes généraux énoncés dans le *Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales* :

- la mobilisation durable des forces vives du milieu;
- le recours aux acteurs de la société civile pour mobiliser les citoyens;

- la transposition du projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye en enjeux de proximité;
- le repérage hâtif des attentes et préoccupations par une consultation en amont;
- la mise en valeur, en mode continu, de la contribution citoyenne;
- l'acceptation d'un débat et de ses règles du jeu;
- des mécanismes d'évaluation pour s'ajuster selon les circonstances;
- des processus décisionnels connus et transparents;
- le respect de l'équité entre les participants;
- la valorisation de l'apprentissage collectif;
- la production et la diffusion d'un rapport de consultation publique clair et rigoureux.

1.2 PARTIES PRENANTES

1.2.1 PARTENAIRES

Il est proposé à la Ville de Gatineau de faire appel aux intervenants suivants afin de l'appuyer dans sa démarche d'information et de consultation :

- Le **Service des infrastructures** de la Ville de Gatineau agira à titre d'expert et responsables de la production des documents et outils d'information nécessaire lors des différentes activités de participation publique.
- La **Section de la planification stratégique** s'assurera du respect des principes et des règles de fonctionnement établis par la Ville de Gatineau en matière de participation publique.
- Le **Service des communications** mettra en œuvre le plan de communication afin d'informer les citoyens du projet et de faire la promotion des activités de participation publique.
- La **conseillère municipale du secteur** touché par le projet, madame Olive Kamayana (district électoral du Carrefour de l'Hôpital), devrait participer à chacune des étapes de la démarche de concertation.

1.2.2 CONSULTATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Lors du lancement de la démarche pour l'élargissement du boulevard de La Vérendrye, il est recommandé à la Ville de Gatineau d'informer la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg par le biais d'une lettre officielle.

Cette collaboration avec la communauté autochtone voisine permettra notamment de valider l'avis archéologique et ainsi d'éviter d'affecter tout site culturel pouvant se trouver dans l'aire d'étude et pouvant présenter un intérêt archéologique. Ce constat est conséquent des connaissances disponibles, des exigences légales anticipées et des pratiques exemplaires.

Par la même occasion, il est recommandé à la Ville de Gatineau d'inviter la communauté autochtone à faire part de ses questions et préoccupations en lien avec le projet. C'est dans cette perspective qu'une rencontre d'information et d'échange devrait avoir lieu avec la communauté de Kitigan Zibi.

Afin de maintenir le dialogue et de permettre à la communauté d'émettre ses préoccupations par rapport au projet, d'autres rencontres pourront par la suite avoir lieu avec des représentants de la communauté. Également, une visite sur le terrain pourra être organisée.

1.2.3 ACTEURS ET POPULATIONS CIBLÉES

À chacune des étapes, divers acteurs et populations ciblées seront conviés à exprimer leurs opinions et à enrichir les propositions. À cet effet, le PIC a comme objectif d'offrir la possibilité à toute personne, tout groupe (femmes, aînés, jeunes, etc.), toute communauté ou toute organisation, qui fréquentent le secteur, de se prononcer sur les enjeux qui, à son avis, devraient être pris en considération dans ce projet.

Tableau 1 Liste des acteurs à informer et consulter

Groupes d'acteurs et populations ciblées	Parties prenantes à solliciter
Communautés locales (incluant les communautés autochtones)	– Voisins immédiats et autres citoyens – Communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg – Propriétaires de terrains vacants – Associations de résidents (Association des résidents du quartier du Carrefour-de-l'Hôpital, Association des résidents du District du Versant) – Loisir Sport Outaouais – Association de soccer de Gatineau – Transport scolaire (Bigras Transport et Autobus Campeau) – l'Amicale des personnes handicapées physiques de l'Outaouais – l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais – Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO)
Partenaires institutionnels	– Société de transport de l'Outaouais – Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Services d'urgence – Centre de gestion des déplacements de Gatineau (MOBI-O) – Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de l'Outaouais – Hôpital de Gatineau – Centre de services scolaire des Draveurs – École secondaire du Versant – École primaire l'Oiseau-Bleu
Groupes d'intérêt	– Action vélo Outaouais – Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) – Chambre de commerce de Gatineau – Mobi-O
Médias	– Journaux locaux (quotidiens, hebdomadaires, mensuels) – Journaux nationaux – Radio et télévision

1.2.4 STRATÉGIE AFIN DE FAVORISER UN ENGAGEMENT OPTIMAL

Le PIC proposé accordera une attention particulière aux éléments suivants afin de favoriser un engagement optimal de la part des résidents et organismes concernés :

- clarté des objets sur lesquels porte la consultation;
- incidence des résultats sur la prise de décision;
- bonne représentativité des participants;
- accès des participants à l'information et à l'expertise;
- flexibilité dans les plages horaires de consultation;
- bonne communication aux parties avant, durant et après le processus de consultation;
- prise en compte du résultat de la consultation dans les décisions et rétroaction des décideurs.

Soulignons qu'habituellement, les participants aux événements demandant la participation de la communauté sont plus aisés et éduqués. Les résidents vulnérables, y compris les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), les immigrants, les personnes handicapées, les personnes en situation de pauvreté et les familles monoparentales sont souvent mal représentés lors des événements municipaux demandant la participation du public. De plus, de manière générale, les jeunes participent rarement à ces événements.[1]

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette situation notamment la conception de la participation à l'événement, les budgets, ainsi que les contraintes sociétales. C'est pourquoi le PIC propose d'inclure différents organismes communautaires locaux et d'autres associations dès l'étape de la conception des activités de consultation.

1.3 MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Dans le cadre de la démarche menée par la Ville de Gatineau, divers moyens et outils de communication sont proposés afin d'informer, de consulter et d'assurer un suivi des engagements adéquats auprès des communautés et parties prenantes concernées. La transmission d'informations et les consultations auront lieu jusqu'à la complétion des travaux. La Ville de Gatineau s'assurera également que l'information relative aux suivis post-travaux sera rendue disponible.

La stratégie de consultation et d'implication des parties prenantes comportera différents **moyens**, dont les suivants, pour répondre aux objectifs et aux besoins de la démarche exprimés ci-dessus :

- des **rencontres individuelles** avec les partenaires ou les parties prenantes;
- des consultations sous forme de **groupes de discussion**;
- des activités **médiatiques**;
- des événements de type **porte ouverte**;

1 Pew Research Centre (1er septembre 2019). The Internet and Civic Engagement. Extrait de : https://www.pewresearch.org/internet/2009/09/01/the-internet-and-civic-engagement/

— des **questionnaires** en ligne;

— des **comités de travail**;

— des **ateliers thématiques**;

— des visites terrain/**marches exploratoires**.

L'ensemble de ces moyens ainsi que les sujets visés par leur utilisation sont décrits dans les sections suivantes qui présentent les activités d'information et de consultation proposées.

1.3.1 OUTILS DE COMMUNICATION

De nombreux outils de communication sont à la disposition de la Ville de Gatineau, dont certains ont été utilisés à ce jour, pour l'ensemble des phases du projet afin de lui permettre de communiquer avec le milieu et les parties prenantes, et de les maintenir informés des développements du projet, soit :

— l'utilisation des réseaux sociaux (Twitter et Facebook);

— l'envoi de lettres d'informations;

— la publicité dans les journaux locaux;

— la publication d'avis aux résidents;

— le publipostage de type porte à porte;

— la présence d'une équipe de relationnistes;

— la diffusion de communiqués de presse;

— la page Internet du projet;

— la diffusion de l'infolettre du projet s'adressant aux parties prenantes;

— les échanges courriel avec les partenaires, la population et toutes parties prenantes au projet.

Exemples d'autres outils à la disposition de la Ville de Gatineau :

— la production de messages d'informations diffusés à la radio;

— l'usage du formulaire de requête 311;

— la production de capsules vidéo et de photos.

LISTE DE MESSAGES CLÉS

Il est recommandé à la Ville de Gatineau d'identifier un maximum de **5 messages clés** qu'elle souhaite véhiculer, en gros l'histoire que l'on veut raconter. Une technique efficace et créatrice consiste à **promouvoir les avantages** en évitant de détailler les caractéristiques techniques du projet.

Les messages clés devront d'abord avoir pour objectif de répondre positivement à la question :

Que vais-je retirer de ce projet?

Les messages clés devraient servir de base pour la production de l'ensemble des outils de communication et permettront d'assurer une continuité.

DOCUMENT QUESTIONS/RÉPONSES

Dans le but de préparer les intervenants qui participeront à la rencontre d'information et d'échange, il est recommandé de réaliser, en amont de l'événement, un document reprenant les principales questions anticipées, ainsi que les réponses associées.

REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DES COMMUNICATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lorsqu'il est question des communications, il est important d'inclure toute interaction écrite ou verbale, formelle ou informelle avec une ou plusieurs parties prenantes. Les communications peuvent **inclure des rencontres, des courriels, des lettres, des réunions de travail, des conversations téléphoniques,** etc.

Pour la réalisation de cette étape, l'équipe de WSP recommande d'utiliser un registre des comptes-rendus des communications.

Meilleure pratique

Chaque lundi, l'ensemble des interactions que vous avez eues dans la semaine précédente devrait se retrouver dans une fiche de compte-rendu.

Les éléments à retrouver dans ces fiches :

Date :

Titre :

Type de communication - Nom de l'employé Ville de Gatineau/consultant & Nom de la partie prenante - Sujet

Sommaire :

Qui?

Quoi? (Type de communication)

Pourquoi? (Sujet à haut niveau)

Détails de la communication (Description sommaire et à haut niveau de l'objectif et du contenu de la communication)

Description/Questions :

*1) **Enjeu/préoccupation** : Faites un sommaire de la préoccupation/enjeu en indiquant qui a fait part de cette préoccupation/enjeu et préciser la catégorie de sujet.*

[Nom de la partie prenante] a fait part de ses préoccupations concernant [sujet(s) de la préoccupation].

*2) **Tâche générale** : Faites un sommaire de la tâche à accomplir/suivi à effectuer.*

BULLETIN D'INFORMATION

Nous recommandons à la Ville de Gatineau de rédiger un bulletin d'information dont l'objectif premier sera d'informer la communauté sur les principales activités et étapes réalisées. Ces bulletins couvriront des sujets variés permettant aux acteurs locaux d'obtenir une mise à jour sur le projet. On y retrouvera notamment les invitations et détails sur les dates/lieux des rencontres. Cet outil permettra aussi à la Ville de Gatineau d'informer la population sur les nouveautés de sa plateforme en ligne, la composition des Comités de travail, les consultations à venir, etc.

Le bulletin d'information pourra être distribué par la poste aux citoyens des quartiers environnants et être disponible sur la plateforme en ligne. Dans une optique environnementale, il sera aussi possible de faire la demande du bulletin d'information en version électronique. Dans un effort d'enraciner le projet dans le milieu, il serait aussi intéressant d'envisager une association avec le journal local.

BUREAU D'INFORMATION SUR LE CHANTIER

Nous recommandons à la Ville de Gatineau d'installer un bureau d'information sur le chantier. Ce bureau devrait être occupé par deux agents de liaison en tout temps, de 7 h à 21 h. Ces deux employés seront responsables des communications avec le milieu.

1.4 ACTIVITÉS DE PARTICIPATION PUBLIQUE

1.4.1 CONSULTATION EN LIGNE

Il est important de reconnaître que les membres de la population locale sont les véritables experts de leur milieu de vie. Nous recommandons donc d'intégrer les préoccupations et les attentes du voisinage dans toutes les étapes de la conception du projet. La participation du plus grand nombre aux consultations permettra de bien documenter les différentes perspectives.

La réalisation d'un questionnaire en ligne aura pour objectifs de connaître l'intérêt de la population face au projet en plus de soulever les inquiétudes et priorités du public. Il permettra d'atteindre une portion de la population qui n'est pas en mesure d'assister aux réunions et de donner la parole à une majorité souvent silencieuse.

Les principales retombées de cette activité de participation publique seront de :

- trouver les meilleures solutions pour limiter les dérangements que pourraient causer les activités du projet;
- identifier les opportunités de contribuer positivement à la communauté.

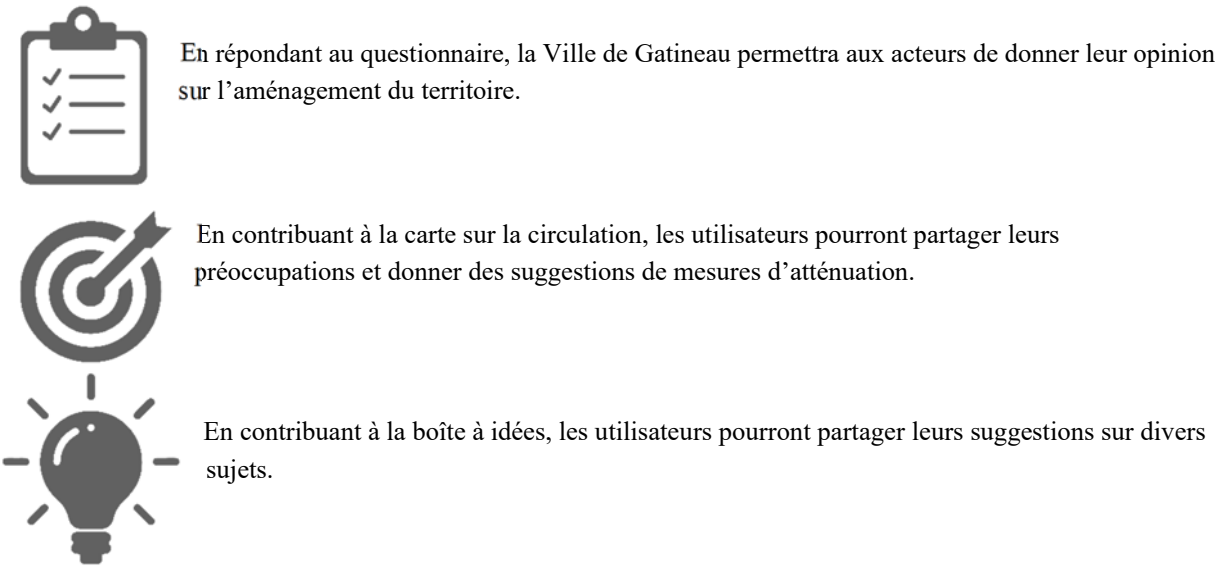


Figure 1 Principaux outils de la consultation en ligne

En plus du questionnaire, il est recommandé de s'inspirer du processus consultatif lié au Plan directeur du réseau cyclable, réalisé par la Ville de Gatineau en 2017 (Ville de Gatineau, 2017). Un site Internet à la disposition des usagers du secteur, dans lequel on retrouvera une carte sur la circulation, leur permettra d'effectuer des commentaires par géolocalisation par rapport à leurs déplacements dans la zone du projet, et de faire des propositions au besoin. Cette approche cartographique permettra aux citoyens de pointer très facilement les endroits qu'ils jugent problématiques. Il sera également possible de constater si on assiste à une évolution et si une tendance se dessine entre les commentaires effectués par les usagers en 2017 et en 2023.

Une boîte à idées virtuelle pourrait également s'ajouter aux initiatives. Elle permettra à la population de contribuer en partageant leurs suggestions sur différents enjeux.

Afin de réduire la fracture numérique, un tutoriel, prenant la forme d'une capsule vidéo, pourrait être produit. Également, si un participant rencontrait des difficultés avec l'utilisation de ces outils numériques, une ligne d'appel devrait être disponible afin de les accompagner dans la démarche.

À l'issue de cette première étape, une série d'enjeux pourront être identifiés. Au final, dans le but de bien enligner la démarche et d'approfondir certains éléments lors de la réalisation de la démarche participative, un premier portrait de la situation sera dressé à partir des résultats du questionnaire. Un diagnostic de la perception citoyenne actuelle sera élaboré grâce à une synthèse des enjeux relevés. La fréquence des enjeux relevés permettra de les pondérer afin de hiérarchiser les problématiques. Une liste de mots clés sera aussi développée afin d'établir une base pour structurer la vision commune du projet.

1.4.2 DÉMARCHE EN TROIS BOUCLES

Le PIC propose une démarche de design participatif avec les Comités de travail, les élus et les citoyens, en trois boucles : (1) créer des relations et une valeur ajoutée (2) conception améliorée (3) rayonnement.



Boucle 1 :
Créer des **relations** et une **valeur ajoutée**

- Mise en contexte du projet
- Rencontre d'information et d'échange
- Mobilisation citoyenne

Boucle 2 :
Conception **améliorée**

- Tables de travail
- Ateliers de design participatif
- Marches exploratoires

Boucle 3 :
Rayonnement

- Présentation des résultats de la démarche et des propositions d'aménagement finales
- Séance de portes ouvertes auprès de la population
- Campagne de communication

Figure 2 Démarche proposée

La démarche proposée de design participatif en trois boucles implique une évolution progressive de la conception d'aménagement par le biais de la participation et de l'apprentissage. Elle s'inscrit dans le respect des principes généraux énoncés dans le *Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales*, tout particulièrement celui de la valorisation de l'apprentissage collectif.

La première boucle vise à créer une compréhension et une vision commune du projet ainsi qu'à bonifier la conception préliminaire. Les questions suivantes pourraient être posées : Comment décririez-vous le quartier? Quels sont les enjeux importants du secteur? Quelles sont les meilleures pistes de solutions à envisager?

La deuxième boucle vise à imaginer collectivement le nouveau visage du quartier. On pourrait poser des questions telles que: Est-ce qu'il y a des problématiques dans les scénarios proposés? Quelles bonifications pourrait-on apporter?

Finalement, la troisième boucle nous permet de capitaliser sur les défis et les apprentissages rencontrés afin de présenter une conception finale et la faire rayonner en passant de l'échelle locale à l'échelle régionale.

L'approche proposée cherche à stimuler simultanément la perspective du développement durable et celle de la participation citoyenne. Elle prendra à la fois une forme interactive, pédagogique et ludique, incluant du matériel visuel vulgarisé, afin de créer un sentiment d'appartenance au projet et de susciter l'intérêt à poursuivre la démarche participative chez les participants. La démarche de design participatif proposée tient compte de la multitude de parties prenantes pluridisciplinaires impliquées et mise sur la combinaison du savoir expérientiel citoyen avec la connaissance théorique des experts. Tout compte fait, il est attendu qu'une telle approche favorise l'appropriation du projet par les parties prenantes et l'acceptation sociale.

1.4.2.1 BOUCLE 1 : CRÉER DES RELATIONS ET UNE VALEUR AJOUTÉE

Cette première boucle débutera par la réalisation de groupes de discussion et d'entretiens semi-dirigés. Une rencontre d'information et d'échange et aura pour but de permettre aux résidents et aux organismes de la Ville de Gatineau de se familiariser avec le projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye. Cette phase vise avant tout à présenter le projet et son avancement en plus de recueillir les commentaires généraux à son sujet.

GROUPES DE DISCUSSION ET ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS AVEC LE MILIEU MUNICIPAL ET AUTRES PARTIES PRENANTES

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

L'équipe de la Ville de Gatineau devrait entrer en contact avec les organismes ciblés afin de sonder leur intérêt envers la démarche et de leur partager le feuillet d'information.

OBJECTIFS

- Présenter le projet, les objectifs de la Ville, les enjeux du quartier.
- Informer, échanger et répondre aux questions des participants sur le projet.
- Mieux comprendre les usages du milieu, les valeurs et les perceptions des acteurs grâce aux questions ouvertes.
- Acquérir davantage d'informations sur le contexte à l'intérieur duquel s'inscrit le projet et prendre connaissance des préoccupations des groupes d'acteurs susceptibles d'être affectés par celui-ci.
- Obtenir des précisions et clarifier les idées exprimées.

MÉTHODOLOGIE

En regroupant certaines parties prenantes, une dizaine de rencontres individuelles ou en groupes restreints seront à planifier avec les parties prenantes mentionnées au tableau 2.

Différents intervenants de la Ville de Gatineau, ainsi que divers ministères et organismes seront engagés dans des échanges afin de définir certains aspects du projet dont notamment la mesure de transport collectif et les mesures d'atténuation à mettre en place. Les rencontres à organiser permettront aussi à la Ville de Gatineau d'être à l'écoute des préoccupations liées aux mesures à mettre en place pour favoriser la mobilité durable et pour prendre en compte l'aménagement du territoire. Le tableau 2 présente les parties prenantes qui devraient être sollicitées à cette étape.

Tableau 2 Groupes de discussion et entretiens semi-dirigés

Municipalité	Ville de Gatineau – Conseillère municipale – District du Carrefour-de-l'Hôpital (13)
	Ville de Gatineau – Conseiller municipal – District du Versant (14)
	Ville de Gatineau – Conseillère municipale – District de Touraine (11)
	Ville de Gatineau – Cabinet de la mairesse France Bélisle
Gouvernement du Québec (ministères et organismes)	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
	Ministère des Ressources naturelles et Forêts (MRNF)
	Hydro-Québec (HQ) (Poste Touraine et Vignan)
	Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) - Direction de la santé publique
	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
	Ministère de la Sécurité publique (MSP)
Organisme de **santé**	Hôpital de Gatineau – CISSS-Outaouais
	TSMO – Transport médical et d'accompagnement
Organismes **scolaires**	École secondaire du Versant
	Centre de services scolaire des Draveurs
	Comité de parents – École secondaire du Versant
	École primaire l'Oiseau-Bleu
	Transporteur scolaire (Bigras Transport et Autobus Campeau)
Organismes de **transport**	Société de transport de l'Outaouais (STO)
	Centre de gestion des déplacements de Gatineau (MOBI-O)
Organismes	Association Soccer Gatineau
	Loisir Sport Outaouais
	Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais
	Vélo Québec
	Action Vélo Outaouais
	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)
	Chambre de commerce de Gatineau
Groupes **vulnérables**	Amicale des personnes handicapées physiques de l'Outaouais
	Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais
	Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO)
Services **d'urgence**	Sûreté du Québec (SQ)
	Service de sécurité incendie de Gatineau (Caserne numéro 5 – Aldoria-Dumulong)
	Travaux publics de Gatineau
	Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG)
	Coopérative des paramédics de l'Outaouais (CPO)
Compagnies de **services publics**	Bell
	Vidéotron
	Énergir
Propriétaires de terrains vacants	Liste à déterminer

Les intentions de ces groupes de discussion seront de les informer relativement au projet et de les consulter à propos de leurs besoins et de leurs préoccupations en lien avec le projet. Les participants seront invités à inscrire leurs préoccupations et à échanger avec les autres membres du groupe duquel ils font partie. Une priorisation des préoccupations sera réalisée au sein de chaque groupe et un retour en plénière a été effectué. Cette démarche de consultations, initiée tôt dans le projet, permettra de cerner les grands enjeux de celui-ci, d'orienter les éléments à documenter et les priorités à accorder dans le cadre des processus décisionnels. Il sera également important de s'assurer que certains membres du groupe n'exercent pas une forme d'influence sur d'autres acteurs. En ce sens, il est suggéré de permettre aux acteurs de s'exprimer de manière anonyme.

Tableau 3 Thématiques à aborder et préoccupations anticipées

Thématiques	Principales préoccupations anticipées
Mobilité	– Prévoir des modes de transport alternatif – Minimiser l'impact sur la mobilité (avant, pendant et après les travaux) en développant un corridor performant pour le transport en commun – Établir une coordination des travaux qui prendra en considération de limiter les impacts sur la mobilité – Maintenir une circulation fluide – Développer un projet s'inscrivant dans la vision de l'accessibilité universelle – Intégrer une voie réservée pour le transport en commun et bonifier l'offre pour le transport actif
Sécurité	– Maintenir le lien en situation d'urgence pour assurer un accès aux services de santé pendant les travaux – Assurer une bonne cohabitation entre les divers modes de transport – Assurer la sécurité pendant et après les travaux
Environnement	– Préserver le plus possible l'environnement en limitant les impacts et en protégeant les milieux sensibles
Aménagement	– Développer un projet qui intègre une architecture recherchée en lien avec le paysage – Intégrer la notion de confort (abribus, fontaine à boire, etc.)
Économie	– Maintenir un accès aux biens et services
Qualité de vie	– Maintenir et favoriser la qualité de vie des habitants
Communication	– Maintenir une communication régulière – Se coordonner avec les autres instances gouvernementales

Les résultats de ces groupes de discussion et entretiens semi-dirigés permettront d'orienter les études et les analyses à effectuer pour les différentes solutions.

RENCONTRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

De la documentation permettant aux citoyens de comprendre le projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye devrait être disponible sur le site Web de la Ville de Gatineau au minimum trois semaines avant la rencontre d'information et d'échange, incluant la synthèse du sondage en ligne et un feuillet d'information.

De plus, des invitations grand public seront lancées à l'aide des médias, d'encarts publicitaires, d'invitations courriel et du site Web de la Ville de Gatineau. Afin de nous assurer d'une participation maximale, nous suggérons d'utiliser à la fois les outils traditionnels et technologiques. Cette approche hybride permettra de rejoindre un plus grand bassin de citoyens représentatif de divers groupes.

En collaboration avec le service des communications de la ville et l'équipe de graphisme interne, une campagne de marketing direct sera déployée avec la création de cartons d'invitation, sous la forme d'accroche-porte, qui seront distribués par voie postale dans les quartiers limitrophes au projet. Une alternative à Poste Canada serait d'effectuer la distribution par une brigade locale qui ira de porte en porte. L'objectif de cette campagne sera d'inviter les citoyens à s'inscrire en envoyant leur demande de participation par courriel ou en utilisant une ligne téléphonique dédiée.

Pour encourager l'inscription aux activités participatives, nous suggérons un deuxième volet qui prendra la forme d'encadrés publicitaires diffusés sur les médias sociaux de la Ville de Gatineau, dans les journaux locaux, ainsi qu'une campagne d'affichage dans des lieux clés en collaboration avec des organismes locaux tels que clubs de l'âge d'or, organismes communautaires, centres récréatifs, bibliothèques, etc.

La conseillère municipale du district électoral du Carrefour-de-l'Hôpital ainsi que l'Association des résidents du quartier Carrefour-de-l'Hôpital seront également invitées à contribuer à la promotion de cette rencontre d'information et d'échange.

OBJECTIFS

- Présenter le projet, les objectifs de la Ville, les enjeux du quartier.
- Informer, échanger et répondre aux questions des participants sur le projet.
- Expliquer les activités de participation publique prévues.
- Privilégier une approche interactive.
- Recueillir les commentaires, inquiétudes et pistes de solutions des participants.
- Colliger les premières idées des participants sur les aménagements paysagers, le mobilier urbain et l'éclairage.
- Fournir un accompagnement pour l'ensemble de cette démarche et transcrire les résultats en solutions d'aménagement.

MÉTHODOLOGIE

La première étape sera d'élaborer un feuillet d'information décrivant les grandes lignes du projet dans un langage simple et accessible.

Dans un deuxième temps, il faudra rendre cette information disponible et inviter les participants à assister à la rencontre d'information et d'échange.

Accompagnée par les experts de la Ville, la conseillère municipale du district sera invitée à souhaiter la bienvenue aux participants, en mettant l'accent sur l'importance que la Ville de Gatineau accorde à la participation publique et en témoignant de son engagement à tenir compte des résultats du processus de concertation. À la suite de cette mise en contexte, le Service des infrastructures présentera l'historique et les grandes lignes du projet, à l'aide de supports visuels, pour ensuite répondre aux questions des participants.

Après cette présentation, dans le cadre d'un atelier de travail en petits groupes, les participants pourront analyser les propositions d'aménagement préliminaires afin d'en identifier les forces et faiblesses et de suggérer des éléments de bonification. Chaque groupe disposera d'un plan grand format du tronçon à l'étude et aura accès aux personnes-ressources présentes pour les aider à alimenter leurs réflexions. Chaque groupe viendra ensuite partager ses idées et ses préoccupations en plénière. À cette étape, l'équipe bâtit une relation avec la communauté et, grâce à une approche pédagogique, elle permet que l'ensemble des intervenants puissent partir sur des bases communes.

À la fin, les participants seront invités à s'impliquer dans la deuxième boucle de la démarche. Selon leur intérêt, ils pourront prendre part à l'un des Comités de travail et participer aux ateliers de design participatif. Les tables de travail auront pour mandat d'examiner de façon plus approfondie certains éléments du projet.

Les participants seront invités à remplir un court questionnaire sur leur expérience. Des tablettes électroniques (i-pad) permettront aux participants de remplir le questionnaire sur place (le même questionnaire qui sera en ligne sur Internet afin d'être accessible à tous) visant à recueillir les préoccupations et les priorités des citoyens sur les différentes composantes du projet.

Un compte-rendu de l'activité sera également produit.

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Localisation du projet.
- Situation actuelle.
- Objectifs du projet.
- Description du projet.
- Mesures de protection de l'environnement.
- Prochaines étapes.
- Questions.

1.4.2.2 BOUCLE 2 : CONCEPTION AMÉLIORÉE

Cette seconde boucle s'organisera autour de quatre Comités de travail (Mobilité, Sécurité, Environnement et Aménagement) qui participeront à la réalisation d'ateliers de design participatif, ainsi qu'à des marches exploratoires.

Il est recommandé d'organiser les discussions par petits groupes, selon les quatre principales thématiques, afin de favoriser des échanges mieux adaptés au niveau de connaissances et d'intérêt de chaque personne et plus personnalisés avec les membres de l'équipe de la Ville de Gatineau et des personnes-ressources.

COMITÉS DE TRAVAIL ET ATELIERS DE DESIGN PARTICIPATIF

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Selon le nombre de réponses obtenues lors de la rencontre d'information et d'échanges, d'autres démarches pourraient être requises afin de solliciter la participation de divers organismes et citoyens aux travaux des Comités de travail.

Les ateliers de design participatif des comités de travail se dérouleront en deux volets. Le premier sera plus pédagogique et permettra un partage de connaissance ainsi qu'une vulgarisation des éléments plus techniques associés au projet. Le second volet sera une étape de co-design interactive durant laquelle les acteurs participeront au développement d'une vision commune.

OBJECTIFS

- Les ateliers de design participatif des Comités de travail auront pour but d'aborder les thématiques de mobilité, sécurité, environnement et de l'aménagement.

— Le mandat des Comités de travail sera défini comme suit :

> *Les comités de travail du projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye rassembleront des membres de la communauté du secteur du Carrefour-de-l'Hôpital, ainsi que divers organismes. Leur mandat sera, en concertation avec la Ville de Gatineau, d'offrir une rétroaction et des propositions concrètes portant sur les thématiques de mobilité, sécurité, environnement et de l'aménagement, du projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye.*

Les participants des comités de travail devront prendre les engagements suivants :

— Représenter leur organisation ainsi que leurs membres (s'il y a lieu) et éviter de représenter leurs intérêts.

— personnels (si leur présence était sollicitée à titre de représentant d'une organisation, les membres pourront être remplacés par un collègue s'ils étaient indisponibles pour une réunion).

— Viser des propositions concrètes pour bonifier le projet; discuter de façon proactive afin de proposer des pistes d'actions visant l'amélioration du projet.

— Discuter de solutions sur lesquelles leur Comité de travail a le mandat de formuler des recommandations.

Tableau 4 Thématiques des quatre Comités de travail

Thématiques	Principaux sujets à aborder
Mobilité	– Fluidité (risques de goulots) – Mesures d'atténuation de la vitesse – Voie réservée
Sécurité	– Sécurité des cyclistes et transport actif – Sécurité des piétons – Virages à droite sur feux rouges – Signalisation et marquage – Déneigement
Environnement	– Préservation de l'environnement et en protection des milieux sensibles – Environnement sonore – Qualité de l'air – Verdissement
Aménagement	– Éclairage – Intégration d'une architecture recherchée en lien avec le paysage – Mobilier urbain – Gestion des matières résiduelles – Abribus – Signature visuelle – Aménagement paysager/canopée

MÉTHODOLOGIE

Les Comités de travail seront composés de représentants du milieu qui, de par leur expérience en tant que résident et/ou leur expertise, contribueront à approfondir la réflexion sur les thèmes identifiés. En plus des représentants des organismes, les Comités de travail seront composés de résidents demeurant aux alentours du boulevard de La Vérendrye (côté nord et côté sud) et de représentants de l'Association des résidents du Carrefour-de-l'Hôpital.

L'élargissement des Comités de travail pourrait être envisagé, au besoin, s'il est jugé que des expertises spécifiques devraient être consultées au sein de l'appareil municipal, comme d'autres divisions, le comité consultatif en urbanisme, ou encore des intervenants externes.

Dans le cadre de chacune des rencontres, un portrait détaillé de la thématique abordée sera présenté par l'équipe du projet, suivi de l'atelier de design participatif. Les participants seront appelés à poser des questions, partager leur point de vue, proposer des améliorations ou des solutions alternatives et identifier les enjeux prioritaires.

Les représentants de la Ville de Gatineau et la conseillère municipale du Carrefour-de-l'Hôpital participeront aux discussions à titre de personnes-ressources.

Des rencontres d'une durée de 2,5 heures sont proposées (p. ex. 18h30 à 21h00). Elles seront conçues afin de :

- sensibiliser les participants aux enjeux entourant les thématiques abordées;
- susciter une discussion sur les options possibles pour chacune des thématiques, tout en faisant ressortir les éléments consensuels;
- faire ressortir les préoccupations et les attentes du Comité de travail.

À la suite de chaque rencontre, un sommaire des faits saillants sera préparé et distribué à chaque participant, incluant un sommaire des réponses apportées par la Ville de Gatineau aux questions et préoccupations soulevées dans le cadre des discussions.

Les membres des quatre Comités de travail seront rencontrés une dernière fois afin de leur présenter la version finale du projet et recueillir leurs derniers commentaires.

MARCHES EXPLORATOIRES (DE JOUR ET DE NUIT)

OBJECTIF

- Effectuer une observation directe.

MÉTHODOLOGIE

Dans un deuxième temps, une série de marches exploratoires sur le boulevard de La Vérendrye seront organisées avec les participants des Tables de travail dans le but de déterminer les besoins et les enjeux spécifiques des divers groupes dans une perspective de design inclusif. Les marches exploratoires serviront à approfondir certains résultats du sondage/questionnaire en ligne et serviront ainsi à mieux comprendre les grands enjeux du secteur du point de vue de l'expérience citoyenne, tels que, la sécurité et le sentiment de sécurité, la cohabitation entre les résidents locaux et les visiteurs, ou encore les déplacements actifs. Les marches exploratoires permettront également d'identifier des pistes de solution concrètes en matière d'aménagement. Cette étape importante revêt également un caractère pédagogique en augmentant le niveau de connaissance des citoyens autour des enjeux d'aménagements afin qu'ils soient mieux outillés.

Nous suggérons également d'envisager une participation des CPE situés dans la zone d'étude afin d'inclure les enfants à la démarche.

Les représentants de la Ville de Gatineau et la conseillère municipale du Carrefour-de-l'Hôpital seront appelés à participer à cette série de marches.

1.4.2.3 BOUCLE 3 : RAYONNEMENT

Cette troisième boucle s'organisera autour de la séance de portes ouvertes auprès de la population.

SÉANCE PORTE OUVERTE

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Comme dans le cas de la rencontre d'échange et d'information, des invitations grand public seront lancées à l'aide des médias, d'encarts publicitaires et du site Web de la Ville de Gatineau. De plus, des invitations ciblées seront également acheminées par courriel aux organismes et aux citoyens qui désirent être informés des activités de consultation publique à la Ville de Gatineau.

OBJECTIFS

- Rendre compte de la démarche entreprise par la Ville de Gatineau.
- Présenter les propositions d'aménagement du boulevard de La Vérendrye aux résidents et organismes du secteur.
- Répondre aux questions des participants en permettant un accès direct aux personnes-ressources impliquées dans le projet.
- Recueillir une rétroaction des participants par le biais d'échanges verbaux et d'un formulaire de rétroaction.

MÉTHODOLOGIE

L'aménagement de la salle comprendra des panneaux d'information répartis selon deux volets :

1. les propositions d'aménagement du boulevard de La Vérendrye;
2. les résultats de la démarche des quatre comités de travail.

Les conceptions finales et les rendus visuels seront présentés sous forme de portes ouvertes virtuelles en mode hybride présentiel et webinaire. Des efforts de mobilisation seront faits auprès des Comités de travail, et plus largement auprès la population du Carrefour-de-l'Hôpital, et ce en collaboration avec la Ville de Gatineau, afin de susciter l'intérêt et la participation.

Des personnes-ressources de la Ville de Gatineau seront sur place et en ligne afin de :

- présenter brièvement les panneaux;
- répondre aux interrogations des participants;
- relancer les participants en proposant des sujets de discussion;
- prendre en note les questions, les préoccupations et les commentaires formulés par les participants;
- encourager les participants à inscrire leurs commentaires sur le formulaire de rétroaction.

1.4.3 ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

Une fois que la solution de l'élargissement du boulevard de La Vérendrye aura été finalisée, une rencontre avec les élus, ainsi qu'une conférence de presse seront organisées pour la présenter.

1.5 ÉCHÉANCIER

De manière générale, une démarche telle que celle proposée devrait se déployer sur une période minimum d'environ 8 mois. Les dates et modalités seront à déterminer avec la Ville de Gatineau.

1.6 CONCLUSION

Le design participatif, impliquant les concepteurs, les planificateurs, les citoyens en tant qu'individus et communautés, les représentants publics et les élus locaux, provoque une opportunité de cocréation. Notamment la création d'espaces significatifs et de solutions aux enjeux urbains plus englobants et intégrés, tout en favorisant l'acceptabilité sociale.

Une telle démarche constitue une ressource pour la production d'un capital social et l'apprentissage, grâce à l'échange de perspectives, de connaissances et d'expériences diverses. D'autre part, les marches exploratoires permettront une prise en compte des besoins spécifiques de différents groupes de la population et un design centré sur l'humain. Enfin, la démarche proposée dans ce PIC misera sur une approche hybride jumelant les technologiques virtuels aux événements en présentiel, dans le but de dynamiser la démarche, mais aussi de compenser la fracture numérique.

Finalement, il est important de rappeler que le co-design est un processus qui se veut itératif. À chaque étape, des enseignements sont à tirer pour améliorer la démarche en continu.

1.7 RÉFÉRENCES

- PEW RESEARCH CENTRE. 2019. The Internet and Civic Engagement. Consulté en ligne : https://www.pewresearch.org/internet/2009/09/01/the-internet-and-civic-engagement/
- VILLE DE GATINEAU. 2005. Guichet municipal. Participation citoyenne. Consulté en ligne : https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/participation_citoyenne/cadre_reference_matiere_participation_citoyens_affaires_municipales.pdf
- VILLE DE GATINEAU. 2017. Plan directeur du réseau cyclable. Rapport de consultation publique. Consulté en ligne : https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/velo/plan_directeur_reseau_cyclable/plan_directeur_reseau_cylable_rapport_consultation2017.pdf
- VILLE DE GATINEAU. 2018. Plan directeur du réseau cyclable. Consulté en ligne https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/velo/plan_directeur_reseau_cyclable/plan_directeur.fr-CA.pdf
- VILLE DE GATINEAU. 2020. Nouvelles et annonces. Consulté en ligne : https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=nouvelles_annonces/communiques/communique_2015&id=-1943212079

ANNEXE

1

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 17 NOVEMBRE 2020



COMMUNIQUÉ

UN ÉLARGISSEMENT DE DEUX À QUATRE VOIES POUR LE BOULEVARD LA VÉRENDRYE À L'ÉTUDE

Gatineau, le 17 novembre 2020. – Gatineau poursuit constamment ses efforts d'amélioration de la fluidité et de la sécurité sur son réseau routier. À cet effet, la Ville déposera un avis de projet relatif à l'élargissement de deux à quatre voies du boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement. Ce projet vise à favoriser les déplacements sur ce tronçon et à fournir un axe principal continu et parallèle à l'autoroute 50. Le tout est conditionnel à l'adoption du conseil municipal lors de sa séance de ce soir.

Faits en bref

- Cet avis de projet est déposé auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques puisque le projet pourrait faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.
- Cet élargissement représente une distance de 2,21 kilomètres et se situe à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.
- Gatineau envisage actuellement deux scénarios quant à l'élargissement de ce tronçon du boulevard, soit :
  - Un élargissement à deux voies par direction;
  - Un élargissement avec voie réservée au transport en commun et aux véhicules multioccupants.
- L'avis de projet est la première étape de la procédure; suivra l'envoi de la directive gouvernementale sur le contenu de l'étude d'impact.
- Dans le cadre de ses activités et études, l'étude d'impact sur l'environnement inclura un processus de consultation publique et de concertation.

Citations

« Le tronçon visé par cet avis de projet est très achalandé aux heures de pointe et un tel élargissement permettrait assurément de désengorger le secteur, mais également d'en améliorer la fluidité et la sécurité en tout temps », a indiqué M. Gilles Carpentier, conseiller du district du Carrefour-de-l'Hôpital.

« La situation actuelle entre les boulevards Gréber et Montée Paiement crée une congestion qui complique le déplacement véhiculaire, incluant les transports d'urgence vers le centre hospitalier ainsi que les transports collectifs, y compris les déplacements vers l'école du Versant. L'objectif d'un tel réaménagement consiste à faciliter ces déplacements ainsi que ceux de tous les citoyens qui empruntent cette artère principale, particulièrement en période de pointe », a expliqué M. Daniel Champagne, conseiller du district du Versant.

– 30 –

Suivez-nous dans les médias sociaux

Publié par
Service des communications
Ville de Gatineau

Source
Jean Boileau, ARP, FSCRP
Directeur,
Service des communications
Ville de Gatineau
819 595-7171
boileau.jean@gatineau.ca
@JeanBoileau



ANNEXE

2 AVIS PUBLIC, 9 JANVIER 2021



**PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST,
ENTRE LE BOULEVARD GRÉBER ET LA MONTÉE PAIEMENT**

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 31.3.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2), pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

L'intervention principale du projet à l'étude consiste en un élargissement à 4 voies du boulevard La Vérendrye, et ce, sur un tronçon de 2,21 km évaluée selon les deux scénarios suivants :

- **Scénario 1** – Élargissement sans mesure préférentielle (deux voies par direction);
- **Scénario 2** – Élargissement avec mesure préférentielle (voie réservée aux transport en commun et aux véhicules multi-occupants).

Dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, la Ville de Gatineau souhaite :

- favoriser le déplacement des personnes sur le territoire de la ville de Gatineau, en plus de soutenir l'atteinte des objectifs fixés quant aux cibles de parts modales et de taux d'occupation véhiculaire;
- favoriser l'utilisation du transport en commun par l'augmentation du nombre de personnes utilisant le service de Rapibus;
- favoriser le covoiturage et une augmentation du taux d'occupation véhiculaire;
- fournir un axe principal continu et parallèle à l'autoroute, avec une bonne fluidité et aux accès limités. Cet axe demeure la desserte privilégiée pour l'hôpital de Gatineau.

Ce projet prendra place dans un cadre urbain résidentiel et commercial qui inclut le Centre hospitalier de Gatineau, le parc Ernest-Gaboury et l'École secondaire du Versant.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet, de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet, sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse suivante : ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-05-471.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et **au plus tard le 7 février 2021**, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 1 800 561 1616 (renseignements généraux) et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques environnement.gouv.qc.ca/.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, 9 janvier 2021

Ville de Gatineau

Me Camille Doucet-Côté
Assistante-greffière

ANNEXE

3

LISTE DES PRINCIPALES ACTIONS DE COMMUNICATION ET ENJEUX ASSOCIÉS À LEUR NON-RÉALISATION

Liste des principales actions de communication et enjeux associés à leur non-réalisation

Objectifs	Actions	Moyens envisagés	Activités à réaliser	Enjeux de non-réalisation	Planification
FAIRE CONNAÎTRE LE PROJET	Préciser la **raison d'être** du projet	**Élaboration** de la **mission** et de la **vision** du projet	**Messages clés** par rapport aux enjeux et aux **préoccupations** Messages clés par rapport aux **contributions positives** du projet dans le milieu	Risque que le projet soit défini par des **opposants**. Diffusion de **désinformations**. Mauvaise **interprétation** des intentions du promoteur. Soulever des **questions** du côté des autorités gouvernementales.	À déterminer
	Divulguer couramment de **l'information** à jour sur le projet	Diffusion de **matériel informatif** comme outil de référence	Création et distribution du **matériel informatif**	Laisser toute la place à la **désinformation**. Le manque d'information de certains intervenants à propos du projet pourrait générer des **craintes infondées**. Sans documentation **officielle**, le **bouche-à-oreille** d'une petite communauté peut venir perturber la clarté du message entourant le projet. Soulever des **critiques** si l'information est uniquement en format **électronique**.	À déterminer
		Mise à jour du projet	**Entrevue** avec le journal local	Laisser planer **un flou sur le projet**. **Inquiétudes** dans la population locale.	À déterminer
		Positionnement **de la page web** associée au projet	Mise en ligne d'une **page web** dédiée au projet	Critique si le projet se déroule en **vase clos** uniquement avec **quelques acteurs**. Mauvais partage de l'information. Manque de **transparence**. **Spéculations et inquiétudes** sur les **effets visuels** des infrastructures du projet, les perturbations, le bruit, etc.	À déterminer

Objectifs	Actions	Moyens envisagés	Activités à réaliser	Enjeux de non-réalisation	Planification
BÂTIR DES PONTS AVEC LA COMMUNAUTÉ	S'assurer d'une bonne **rétroaction** avec la mise en place d'un processus de **consultation transparent** et **inclusif**.	**Promotion** de la **plateforme** d'interaction et de consultation en ligne	Préparation des **contenus** et de la **stratégie** d'interpellation et de participation du public à la plateforme	Faible mobilisation. Données **non significatives**. **Retard** dans la rédaction en raison d'un manque de données. **Retard** en raison de la nécessité de **nouvelles démarches** pour obtenir des données des **parties prenantes**. **Critique** des autorités gouvernementales.	À déterminer
		Consultation sur le **mandat** et **formation** des comités de travail	**Consultation** en ligne afin que les acteurs locaux puissent proposer des idées sur le mandat des comités de travail, leur composition et les thématiques qui pourraient y être discutées	Faible mobilisation. Critique des acteurs locaux sur la formation du comité.	À déterminer
		Tournée de **rencontres** de **parties prenantes**	**Vérification** et **adaptation** du **registre** des comptes-rendus des **communications** **Regrouper** les **acteurs** à rencontrer selon les enjeux ou **préoccupations**. **Cibler** les **groupes** à solliciter Dresser la liste des **enjeux anticipés et les réponses** Dresser la **liste** des **méthodes** pour contacter les groupes	Faible mobilisation. Données **non significatives/non représentatives**. **Retard** dans la rédaction en raison d'un manque de données. **Critique** des autorités gouvernementales. Risque de générer une **fracture sociale** découlant de la **polarisation** des opinions sur le projet. **Mauvaise cohabitation** avec les utilisateurs du territoire à proximité du projet.	À déterminer

Objectifs	Actions	Moyens envisagés	Activités à réaliser	Enjeux de non-réalisation	Planification
BÂTIR DES PONTS AVEC LA COMMUNAUTÉ (suite)		Formation des **comités de travail des acteurs locaux**	Établir un **plan de rencontres** Dresser la **liste des sujets à discuter**	Faible mobilisation. Données **non significatives**. **Retard** dans la rédaction en raison d'un manque de données. **Critique** des autorités gouvernementales. Risque de générer une **facture sociale** découlant de la **polarisation** des opinions sur le projet. **Mauvaise cohabitation** avec les utilisateurs du territoire à proximité du projet.	À déterminer
	Démontrer une écoute particulière et une sensibilité envers la réalité des **Premières Nations**	**Tournée de rencontres** avec les Premières Nations	**Regrouper** les **Premières Nations** à rencontrer selon les enjeux ou **préoccupations** **Cibler** les **Premières Nations** à solliciter **Inviter** les Premières Nations à **réfléchir** sur le **processus** de consultation auquel **elles souhaitent participer** Dresser la liste des **enjeux anticipés et les réponses** Dresser la **liste** des **méthodes** pour contacter les groupes	Utilisation du **statut juridique particulier** des Premières Nations pour bloquer le projet. Difficultés à réaliser la **description des zones** qui seraient utilisées par des communautés autochtones pour les **activités traditionnelles** aux alentours du projet. **Retard** et **multiplication des demandes** de précisions des autorités en lien avec les impacts sur les Premières Nations.	Pour les Premières Nations, tenir compte de leurs **activités saisonnières et culturelles et des périodes de chasse, de pêche et de rassemblement**, pendant lesquelles elles pourraient ne pas être disponibles.

ANNEXE

5

COMMUNICATION À LA COMMUNAUTÉ DE KITIGAN ZIBI ANISHINABEG EN LIEN AVEC LE PROJET



23 avril 2024

Étude d'impact sur l'environnement du projet d'élargissement à quatre voies du boulevard de La Vérendrye Ouest – Entre Gréber et Paiement

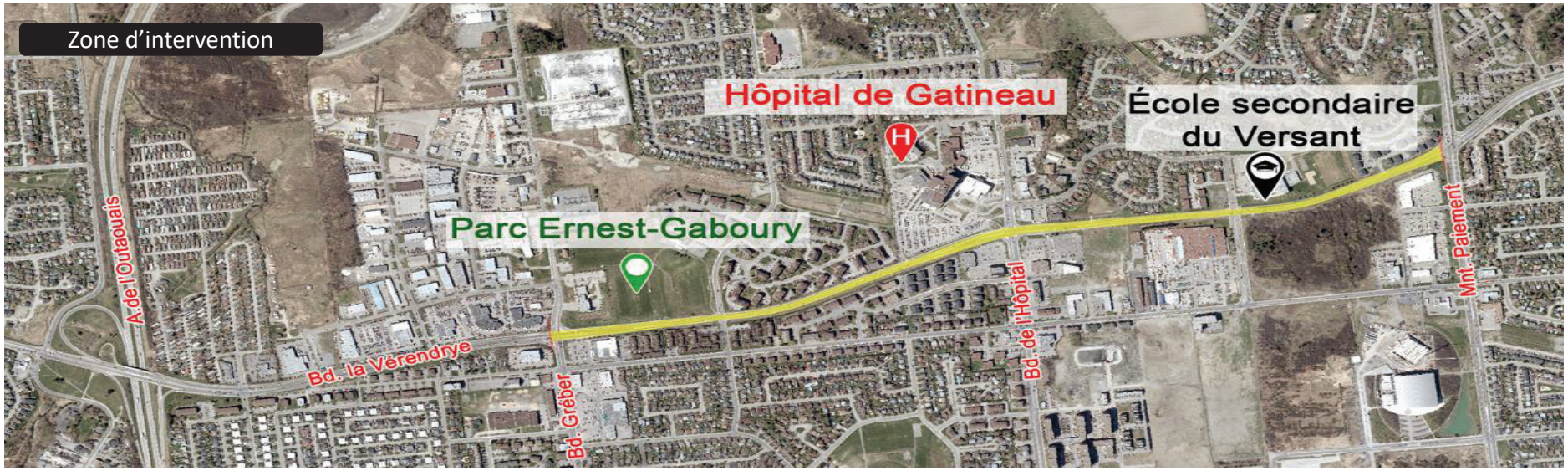
Objectif du document: information

Service de la mobilité

DESCRIPTION DU PROJET

En **mai 2022**, la Ville de Gatineau a mandaté la firme WSP pour réaliser une étude d'impact environnemental pour le projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye Ouest, **entre le boulevard Gréber et la Montée Paiement**. Cette étude sera complétée en 2024. La zone d'intervention est présentée à la figure qui suit.

L'intervention principale du projet à l'étude consiste en un élargissement à **quatre (4) voies** du boulevard de la Vérendrye et ce, sur un tronçon de **2,21 km**. Ce projet prendra place dans un cadre urbain résidentiel et commercial qui inclut le Centre hospitalier de Gatineau, le parc Ernest-Gaboury et l'école secondaire du Versant.

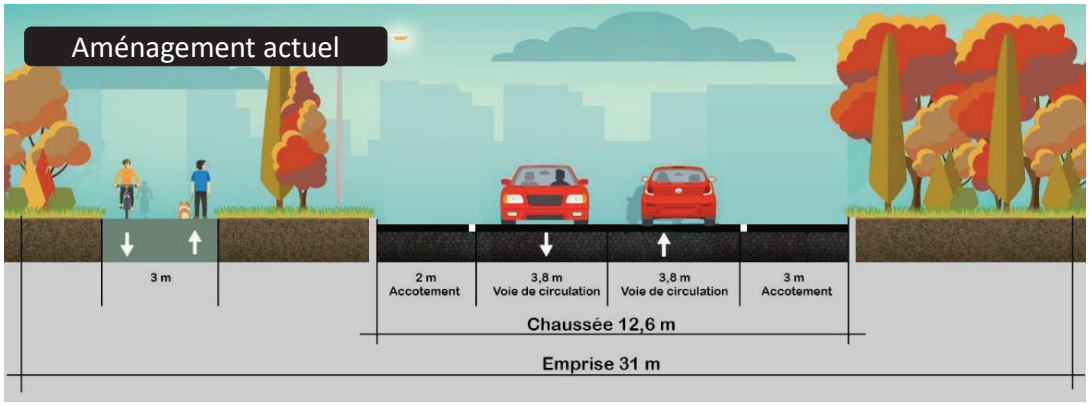


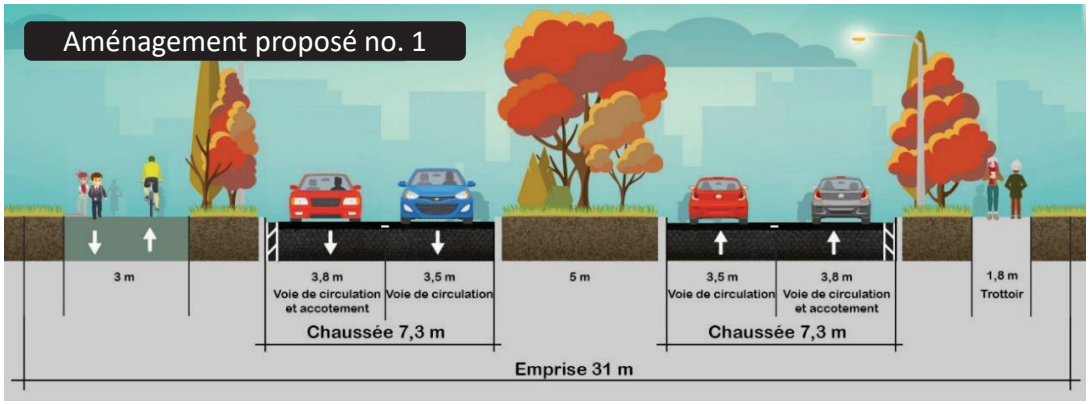
MISE EN CONTEXT PROJET

Dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, la Ville de Gatineau souhaite:

- **favoriser le déplacement des personnes** sur le territoire de la Ville de Gatineau;
- **conserver des conditions de circulation satisfaisantes** et **favoriser le transport collectif** par l'aménagement d'une voie réservée aux autobus, taxis et covoiturage;
- **améliorer la sécurité pour les modes de transports actifs** par l'ajout d'un trottoir et la suppression de baies de virage à droite;
- **fournir un axe de mobilité principal et continu** aux accès limités. Cet axe demeure la desserte privilégiée pour l'hôpital de Gatineau.

SITUATION ACTUELLE ET ENVISAGÉE





Boul. de la Vérendrye

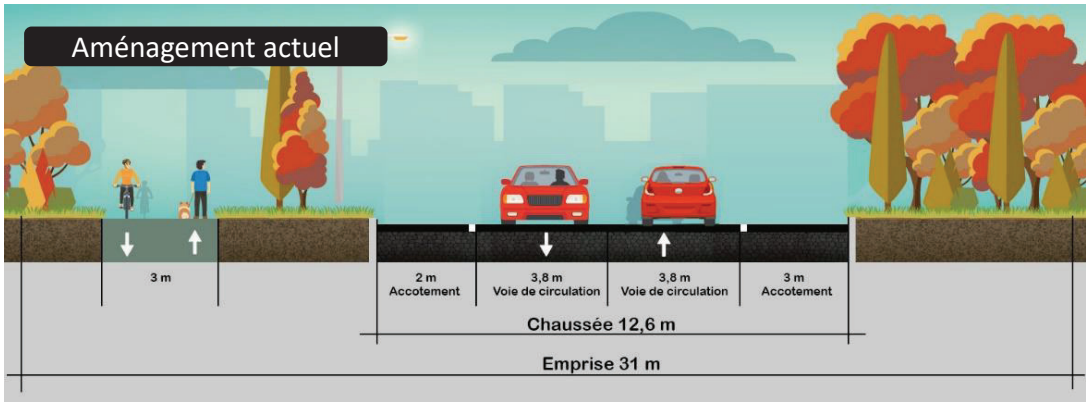
Gréber à Paiement

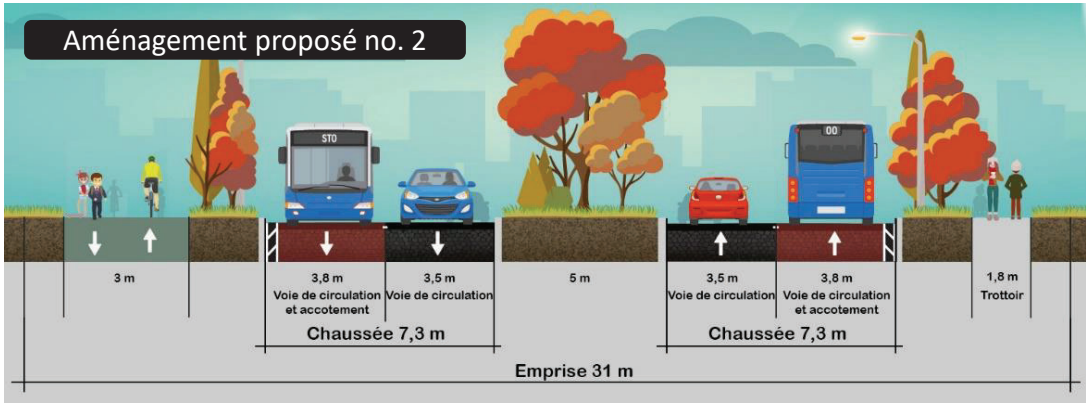
Aménagement actuel

Type de rue	Artère
Voie (s)	2 voies (est-ouest)
Vitesse autorisée	70 km/h
Transport commun	-
Aménagement actif	Piste multifonctionnelle (nord)

Aménagement proposée no. 1

Voie (s)	4 voies (est-ouest)
Aménagement routier	Médian végétalisée
Aménagements actifs	Piste multifonctionnelle (nord) Trottoir (sud)





Boul. de la Vérendrye

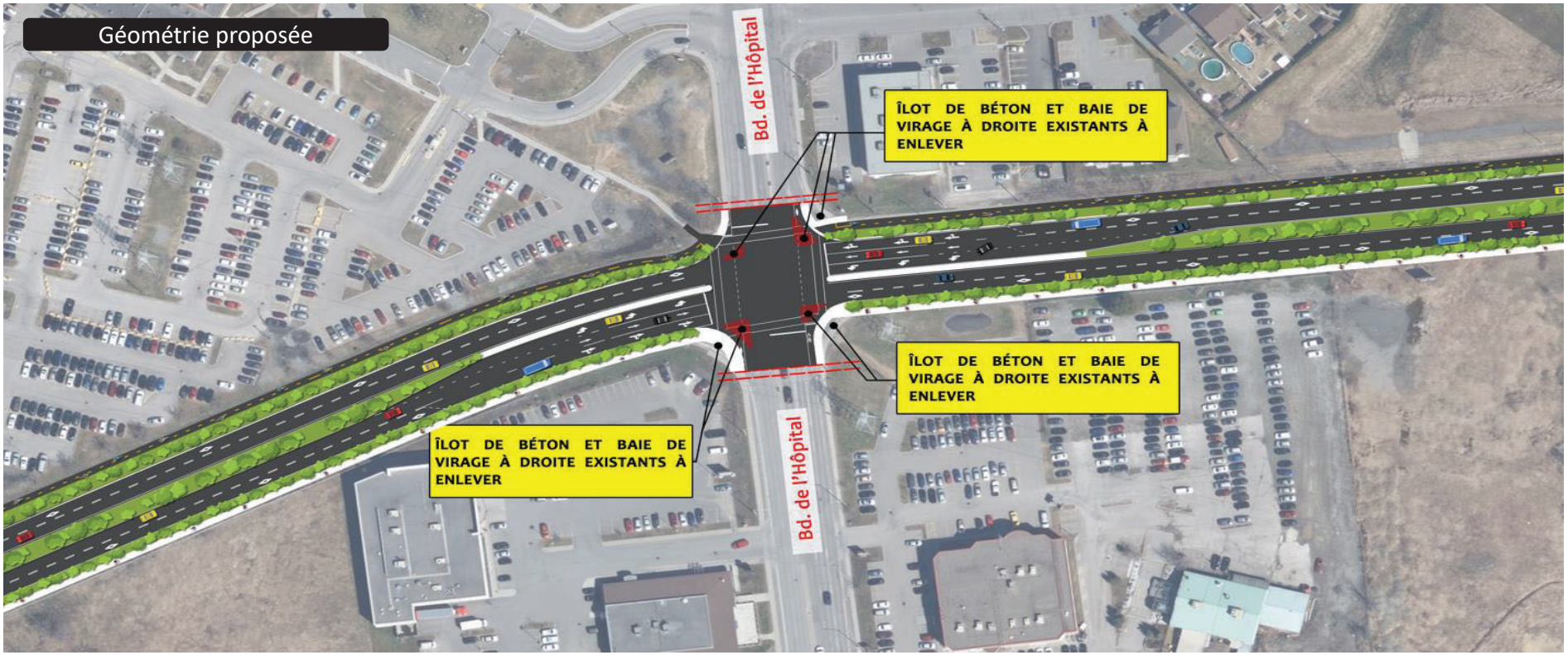
Gréber à Paiement

Aménagement actuel

Type de rue	Artère
Voie (s)	2 voies (est-ouest)
Vitesse autorisée	70 km/h
Transport commun	-
Aménagement actif	Piste multifonctionnelle (nord)

Aménagement proposée no.2

Voie (s)	4 voies dont une voie réservée par direction (est-ouest)
Aménagement routier	Médian végétalisée
Aménagements actifs	Piste multifonctionnelle (nord) Trottoir (sud)



Le projet vise à améliorer la **sécurité pour les modes actifs** par l'ajout d'un **trottoir** et la suppression de baies de virage à droite aux intersections. L'**ajout de végétation** vient améliorer le confort des modes actifs et réduire les impacts des îlots de chaleur.

CONSULTATION

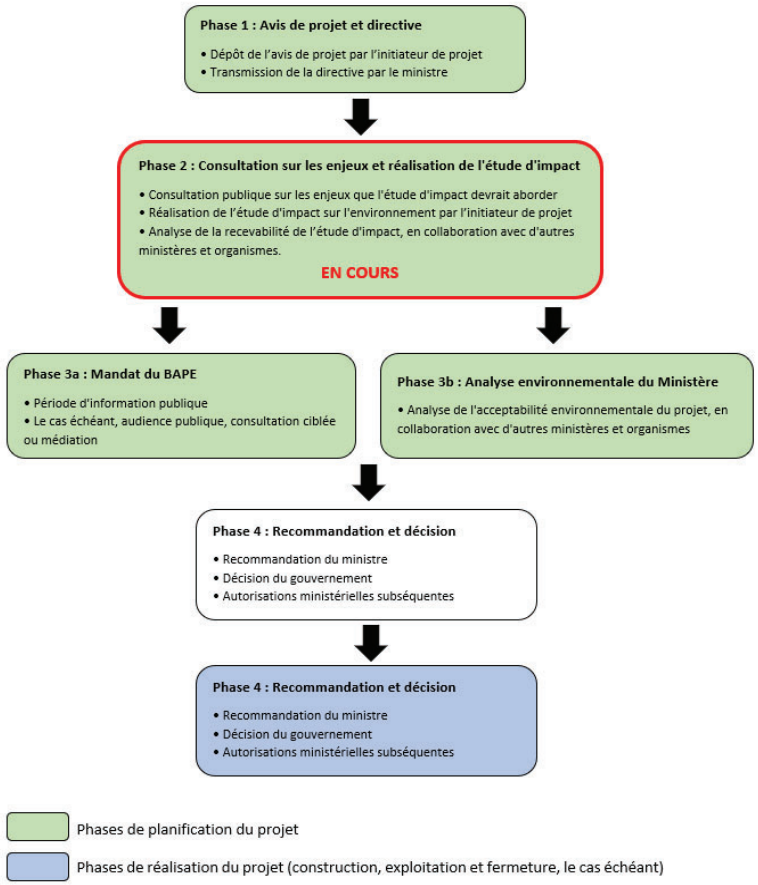
Afin de respecter la directive émise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec pour le projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye, la Ville de Gatineau a consulté les résidents du secteur sur les thématiques suivantes :

- L'aménagement du boulevard
- Déplacement en transport actif
- Déplacement en transport en commun
- Déplacement en voiture ou autre véhicule motorisé
- Préoccupations

La consultation a eu lieu sous forme de sondage en ligne entre les dates du **21 juin 2023 au 8 septembre 2023**.

Également, la Ville de Gatineau désire consulter les **communautés autochtones de l'Outaouais** afin de de connaître leurs **opinions** et/ou **préoccupations** dans le cadre de ce projet

Grandes étapes



POINT SAILLANTS DE L'ÉTUDE

Archéologie

Espace à risque:

Aucun site archéologique connu dans l'aire de projet

Aucune zone à potentiel archéologique à proximité de l'aire de projet

Aucun site culturel autochtone connu dans l'aire de projet ou à proximité

Aucune enquête menée auprès des communautés autochtones ne voisine quant à la présence possible de sites culturels.

Mesures d'atténuation proposées:

Aucune mesure d'atténuation recommandée pour le patrimoine archéologique en raison d'un risque faible d'impact

Une **consultation** auprès des communautés autochtones voisines serait préférable afin d'établir si des sites culturels autochtones, pouvant présenter un intérêt archéologique, se trouvent dans l'aire du projet ou à proximité.

Écologie

Milieux hydriques:

Aucun cours d'eau, tel que défini dans le document *Fiche d'identification et délimitation des milieux hydriques* (MELCC, 2022), n'est présent à l'intérieur du site à l'étude.

Écologie suite

Espèces floristiques à statut particulier:

Une (1) espèce vulnérable à la récolte a été observée sur le site à l'étude. Il s'agit de la matteuccie fougère-à-l'autruche d'Amérique, observée dans le groupement terrestre GT01. Les interdictions prévues à l'article 16 de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (chapitre E-12.01) **ne s'appliquent pas à cette espèce**, sauf en ce qui concerne la récolte annuelle, à partir d'une population sauvage, de plus de 5 spécimens entiers ou parties souterraines de l'une de ces espèces ou le commerce de tout spécimen entier ou de toute partie souterraine récolté à partir d'une population sauvage.

Espèces floristiques ou faunique menacées:

Aucune espèce floristique ou faunique menacée, vulnérable ou susceptible de l'être n'a été observée sur le site à l'étude. En regard des éléments d'habitats observés dans le site à l'étude, le potentiel d'y retrouver des espèces fauniques ou floristiques à statut est jugé faible, étant donné la présence d'infrastructures (chemins), de zones entretenues (anthropiques) et du caractère perturbé du site.

Rainette faux-grillon:

Bien que les trois milieux disponibles sur le site, soit un marécage à quenouilles et deux arbustaies à nerpruns, puissent correspondre à l'habitat typique de la rainette faux-grillon, **l'espèce n'a pas été répertoriée** à l'intérieur des limites du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest à Gatineau.

Castaneda, Karla

De: Lauzon, Roxanne
Envoyé: 6 juin 2024 15:15
À: Castaneda, Karla
Objet: TR: Partage d'information - Prolongement du Boulevard de la Vérendrye

Bonjour Karla,

Tout est beau. L'info a été transmise, ils le classent dans leur dossier et non pas questions pour le moment. Tout était bien clair.

Kitci mik8etc acitc mino kicikaniken sa,
Merci et bonne journée,

Roxanne Lauzon
Conseillère – Partenariat autochtone régional
Direction exécutive - Relations gouvernementales
Maison du citoyen, 3e étage
Téléphone : 819-208-0504

Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais

De : Valerie Brazeau <Valerie.Brazeau@kza.qc.ca>
Envoyé : 6 juin 2024 14:39
À : Lauzon, Roxanne <lauzon.roxanne@gatineau.ca>
Objet : RE: Partage d'information - Prolongement du Boulevard de la Vérendrye

Kwey Roxanne,

Oui merci pour le partage de l'information, la présentation est très claire.
Je garde cela dans mes dossiers si une consultation s'entame par la suite.

Mìgwech et bonne journée à toi,

Valérie Brazeau, ing.f. M. Sc. A.
Consultation Coordinator
Kitigan Zibi Anishinabeg
Natural Resource and Wildlife Office
819 449-5170, 1801

valerie.brazeau@kza.qc.ca



From: Lauzon, Roxanne <lauzon.roxanne@gatineau.ca>
Sent: 4 juin 2024 08:03
To: Valerie Brazeau <Valerie.Brazeau@kza.qc.ca>
Subject: TR: Partage d'information - Prolongement du Boulevard de la Vérendrye

K8e Valérie.

Est-ce que tout était ok pour ce partage d'info?

Kitci mik8etc acitc mino kicikaniken sa,
Merci et bonne journée,

Roxanne Lauzon
Conseillère – Partenariat autochtone régional
Direction exécutive
Téléphone :819-208-0504

De : Lauzon, Roxanne
Envoyé : 13 mai 2024 11:58
À : 'Dylan Whiteduck' <Dylan.Whiteduck@kza.qc.ca>
Cc : Erik Higgins <Erik.Higgins@kza.qc.ca>; 'Amy.Morin@kza.qc.ca' <Amy.Morin@kza.qc.ca>; 'Valerie Brazeau' <Valerie.Brazeau@kza.qc.ca>; Consultations <Consultations@kza.qc.ca>
Objet : Partage d'information - Prolongement du Boulevard de la Vérendrye

K8e Okima Whiteduck,

Please take note of the attached information concerning the extension of De LaVérendrye boulevard.
If there are any items you would like to bring to our attention, please let us know as soon as possible.

I wish you an excellent week.

Kitci mik8etc acitc mino kicikaniken sa,
Merci et bonne journée,

Roxanne Lauzon
Conseillère – Partenariat autochtone régional
Direction exécutive - Relations gouvernementales
Ville de Gatineau
Maison du citoyen, 3e étage

C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
Téléphone :819-208-0504
Télécopieur :819 595-7138

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ –La présente communication est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou son mandataire chargé de lui transmettre cette communication, vous êtes par la présente informé qu'il est expressément interdit d'en dévoiler la teneur, de la copier, de la distribuer ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information qui y est contenue. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en informer immédiatement par téléphone ou par courriel et détruire l'original, sans tirer ni conserver de copie.

ANNEXE

6

RAPPORT SECTORIEL SUR LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

VILLE DE GATINEAU
PROJET N^{O} : 221-06195-00

ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST

RAPPORT DE CONSULTATION FAISANT SUITE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

NOVEMBRE 2024



ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST

RAPPORT DE CONSULTATION FAISANT SUITE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

VILLE DE GATINEAU

VERSION FINALE

PROJET N^{O} : 221-06195-00
DATE : NOVEMBRE 2024

WSP CANADA INC.
480, BOUL. DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) J8T 8R3
CANADA
TÉLÉPHONE : +1 819 243-2827
TÉLÉCOPIEUR : +1 819 243-2019
WSP.COM

GESTION DES RÉVISIONS

VERSION	DATE	DESCRIPTION
00	2024-09-17	Version préliminaire
01	2024-10-25	Version pré-finale
02	2024-11-06	Version finale

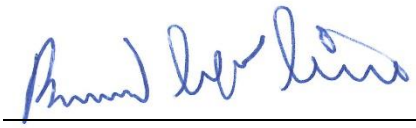
SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Alexandra Cordisco-Moreau
Spécialiste en participation publique – Milieu humain

RÉVISÉ PAR



Bernard Aubé-Maurice, biologiste, M. Sc.
Chargé de projet

Référence à citer :

WSP. 2024. *ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST. RAPPORT DE CONSULTATION FAISANT SUITE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE*. RAPPORT PRODUIT POUR LA VILLE DE GATINEAU. 51 PAGES ET ANNEXE.

WSP Canada Inc. (WSP) a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire la Ville de Gatineau, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités Générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

Les recommandations de conception fournies dans ce rapport s'appliquent uniquement au projet et aux zones décrites dans le texte, et uniquement si elles sont construites conformément aux détails indiqués dans le présent rapport. Les commentaires fournis dans ce rapport sur les problèmes potentiels pouvant subvenir lors de la construction et sur les différentes méthodologies possibles sont uniquement destinés à guider le concepteur. Le nombre d'emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage peut ne pas être suffisant pour évaluer l'ensemble des facteurs pouvant affecter la construction, les méthodologies et les coûts. WSP nie toute responsabilité pouvant découler de décisions ou actions prises découlant de ce rapport, sauf si WSP en est spécifiquement informé et y participe. Advenant une telle situation, la responsabilité de WSP sera déterminée et convenue à ce moment.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

Chargée de projet	Karla Castaneda, CPI

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Chargé de projet	Bernard Aubé-Maurice
Spécialiste en participation publique	Alexandra Cordisco-Moreau
Édition	Cathia Gamache

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 1

1.1 MISE EN CONTEXTE DU PROJET 1

1.2 DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ANTÉRIEURE 1

2 ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE ... 5

2.1 APPROCHE ADOPTÉE 5

2.2 STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE 9

2.3 PARTICIPATION 9

3 PORTRAIT DES RÉPONDANTS 13

3.1 CATÉGORISATION ET LIEU D'HABITATION DES RÉPONDANTS 13

3.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS 14

4 QUALITÉ DE L'INFORMATION REÇUE 17

4.1 NIVEAU D'INTÉRÊT DES PARTICIPANTS POUR LE PROJET 17

4.2 NIVEAU DE CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS 18

4.3 QUALITÉ ET QUANTITÉ D'INFORMATION REÇUE 18

4.4 COMMENTAIRES DES RÉPONDANTS 18

5 ENJEUX DU PROJET SOUMIS À LA CONSULTATION 23

5.1 CONFIGURATION ACTUELLE DES DÉPLACEMENTS 23

5.2 PROBLÉMATIQUES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS ET CYCLISTES 23

5.3 PROBLÉMATIQUES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS TRANSPORTS EN COMMUN 28

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

5.4 PROBLÉMATIQUES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS DES AUTOS ET DES DEUX ROUES 30

5.5 PROJET D'ÉLARGISSEMENT DE DEUX (2) VOIES À QUATRE (4) VOIES DU BOUL. LA VÉRENDRYE OUEST 34

5.6 SUGGESTIONS DES RÉPONDANTS 34

6 PERCEPTION DES IMPACTS DU PROJET 43

6.1 PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES 43

7 SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS 51

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

TABLEAUX

TABLEAU 1 RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES EFFECTUÉS PAR LES USAGERS DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE DU SECTEUR D'ÉTUDE, EN 2017 2

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS 2

TABLEAU 3 CATÉGORIE DE POPULATION ET SECTEUR DE RÉSIDENCE 13

TABLEAU 4 DESCRIPTION SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS 14

TABLEAU 5 COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES RÉPONDANTS À LA QUESTION 15 20

TABLEAU 6 COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES RÉPONDANTS À LA QUESTION 5 26

TABLEAU 7 COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES RÉPONDANTS À LA QUESTION 6 29

TABLEAU 8 COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES RÉPONDANTS À LA QUESTION 7 32

TABLEAU 9 SUGGESTIONS ÉMISES PAR LES RÉPONDANTS 37

TABLEAU 10 COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES RÉPONDANTS À LA QUESTION 11 45

TABLEAU 11 COMMENTAIRES ÉMIS PAR LES RÉPONDANTS À LA QUESTION 12 48

FIGURES

FIGURE 1 PÉRIMÈTRE DES LOGEMENTS ET COMMERCES À PROXIMITÉ DU PROJET INVITÉS À RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE 6

FIGURE 2 AVIS AUX RÉSIDENTS ET AUX COMMERÇANTS CONCERNÉS 7

FIGURE 3 PAGE WEB DÉDIÉE À LA CONSULTATION EN LIGNE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST - VILLE DE GATINEAU 8

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

CARTES

CARTE 1 LOCALISATION DES RÉSIDENTS ET DES COMMERCES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE DE GATINEAU 10

CARTE 2 LOCALISATION DES RÉSIDENTS ET DES COMMERCES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE DE CONSULTATION.....11

ANNEXE

1 QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION

1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE DU PROJET

Le projet est assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) du gouvernement du Québec prévue à la section IV de la LQE et doit donc faire l'objet d'une autorisation gouvernementale. Plus précisément, le projet comporte des activités et des travaux qui sont implicitement visés par l'article 5 (paragraphe 3°) de la partie II de l'annexe 1 du RÉEIE. Cet article, qui assujettit le projet à une étude d'impact environnemental et social (ÉIES) en vertu des articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), est détaillé ci-après :

- Article 5, paragraphe 3°: La construction d'une route prévue à 4 voies de circulation ou plus ou dont l'emprise prévue est d'une largeur égale ou supérieure à 35 m sur une longueur minimale de 1 km, située à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation déterminé dans le schéma d'aménagement et de développement applicable sur le territoire concerné ou dans une réserve indienne (périmètre d'urbanisation de la ville de Gatineau).

À cet effet, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a transmis le 18 décembre 2020 une directive qui détermine la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact sur l'environnement à réaliser. La Ville de Gatineau, en tant qu'initiateur du projet, a transmis un avis de projet au MELCCFP le 9 janvier 2021. La Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement émise par le MELCCFP (nommée Directive ci-après) s'adresse à l'initiateur du projet ayant déposé un avis concernant un projet visé à la partie II de l'annexe 1 du RÉEIE, ou un projet exceptionnellement assujetti par le gouvernement en vertu de l'article 31.1.1 de la LQE. Elle établit les exigences, les objectifs et la structure à suivre dans le cadre d'une évaluation environnementale afin de mettre en évidence les impacts en lien avec les enjeux du projet. Une ÉIE doit donc être produite afin de respecter la directive du MELCCFP.

1.2 DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ANTÉRIEURE

L'idée de l'élargissement du boulevard La Vérendrye circule depuis quelques années. En 2016, on annonçait l'octroi d'une aide financière de 200 000 $ à la Ville de Gatineau afin de financer la réalisation de l'étude d'opportunité du projet. Cette étude, qui s'inscrivait dans le cadre de l'entente Québec-Commission de la capitale nationale, sur l'amélioration du réseau routier dans le secteur québécois de la région de la Capitale-Nationale, permettait de réaliser la première étape du projet visant l'amélioration du réseau routier dans ce secteur de la ville de Gatineau (Gouvernement du Canada, 2016).

L'étude d'opportunité de 2019 faisait notamment mention de certaines préoccupations (tableau 1) identifiées lors des précédentes démarches de consultation publique entourant la mise à jour du Plan directeur du réseau cyclable de la ville de Gatineau (Ville de Gatineau, 2017). Certaines de ces préoccupations concernent des intersections incluses dans les limites du projet visé par la présente étude d'impact (de l'Hôpital, de la Cité, Paiement).

Tableau 1 Résumé des commentaires effectués par les usagers de la piste multifonctionnelle du secteur d'étude, en 2017

Intersections sur La Vérendrye	Problème identifié
De l'Hôpital	– Les virages à droite occasionnent des problèmes de sécurité et de confort pour les usagers de la piste multifonctionnelle. Les véhicules tournent sans se soucier des piétons/cyclistes qui traversent. Intersection qualifiée de dangereuse.
De la Cité	– Les usagers de l'arrêt d'autobus situé au nord du carrefour obstruent la piste multifonctionnelle, car il n'y a pas d'abribus.
Montée Paiement	– Les virages à droite engendrent des problèmes de sécurité et de confort pour les usagers de la piste multifonctionnelle. Les véhicules tournent sans prêter attention aux piétons/cyclistes qui traversent. Intersection qualifiée de dangereuse.
Lafrance (hors projet)	– Le virage à droite au feu rouge (VDFR) est en conflit avec les piétons, et crée un problème de sécurité pour les piétons/cyclistes (risques de collisions). Intersection qualifiée de dangereuse.
Paquette (hors projet)	– Le temps de traversée des piétons/cyclistes dans l'axe de la piste multifonctionnelle est jugé trop court.
Main (hors projet)	– Le virage à droite au feu rouge (VDFR) est en conflit avec les piétons, et crée un problème de sécurité (risques de collisions).
L'axe du prolongement du boulevard La Vérendrye Est (entre Davidson Est et Lorrain) (hors projet)	– Lien cyclable manquant sur cette partie du secteur d'étude, cela crée un effet de coupure du réseau cyclable.

Source : CIMA, 2019.

Comme présenté à l'étude des besoins, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité pour les usagers du transport actif, les enjeux associés au tronçon du boulevard La Vérendrye visé par l'élargissement sont tributaires des différents modes de transport, soit le transport actif, le transport collectif et l'automobile. Le tableau 2 souligne les principaux enjeux.

Tableau 2 Principaux enjeux identifiés

Volets	Enjeux identifiés
Transport actif	– Perception de danger des cyclistes au niveau de certaines intersections gérées par des feux de circulation pouvant constituer un frein à l'utilisation de la piste multifonctionnelle. – Orientation de la Ville ayant comme objectif de promouvoir les modes actifs en visant une augmentation des parts modales de la marche et du vélo de respectivement 3 et 2 points de pourcentage en période de pointe du matin, entre 2011 et 2031.
Transport collectif	– Faible utilisation du boulevard La Vérendrye par les circuits d'autobus. – Recommandation récente d'ajouter des voies réservées sur le pont Alonzo-Wright se trouvant dans le prolongement direct du boulevard La Vérendrye. – Orientation de la Ville ayant comme objectif de favoriser le covoiturage en visant une augmentation du taux d'occupation moyen de 1,29 à 1,33 personne par automobile. – Orientation de la Ville ayant comme objectif de promouvoir le transport en commun en visant une augmentation de sa part modale de 6 points de pourcentage en période de pointe du matin, entre 2011 et 2031.

Volets	Enjeux identifiés
Automobile	– Conditions de circulation actuelles représentant un frein au déplacement des personnes et au développement des territoires desservis par le boulevard La Vérendrye. – Orientation de la Ville ayant comme objectif de diminuer la part modale de l'automobile de 11 points de pourcentage en période de pointe du matin, entre 2011 et 2031.
Environnement	– Le bruit qui sera généré par un élargissement de la chaussée et l'augmentation de la capacité routière qui en découle.

Source : CIMA, 2019.

Comme indiqué dans le tableau 2, en plus des enjeux associés aux différents modes de transport, la pollution sonore figure également dans la liste des enjeux identifiés. Mentionnons à ce sujet une plainte formulée en septembre 2022 par un syndicat de copropriétaires de la rue Toulouse, réclamant l'intervention de la Ville afin de procéder à l'installation de murs antibruit.

Rappelons aussi que dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, sur le territoire de la Ville de Gatineau a été tenue entre le 9 janvier 2021 et le 7 février 2021, via le Registre des évaluations environnementales. Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre du MELCCFP de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Le MELCCFP n'a reçu aucun commentaire au cours de cette période de consultation.

2 ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Au cours de la phase 2, lors de l'élaboration de l'ÉIES, la Ville a poursuivi sa démarche d'information et de consultation auprès d'une clientèle ciblée autour du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye afin de recueillir non seulement les besoins et les préoccupations autour des thématiques comme l'aménagement du boulevard, le déplacement en transport actif et en commun, le déplacement motorisé mais également des suggestions sur le projet. De plus, la Ville a souhaité mesurer le niveau d'intérêt de la population vis-à-vis du projet, de son niveau de connaissance et de la qualité de l'information reçue.

2.1 APPROCHE ADOPTÉE

L'activité a pris la forme d'un questionnaire en ligne auprès d'un public ciblé autour du boulevard La Vérendrye, soit 1 726 logements et 105 commerces (voir figure 1).

Un avis aux résidents et aux commerçants concernés a été envoyé par courrier en date du 21 août 2023, soit 1 981 lettres envoyées au total (voir figure 2).

Concernant la consultation de la communauté autochtone, un courriel accompagné d'une plaquette d'information sur le projet a été acheminé à la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg, pour permettre de transmettre leurs enjeux et leurs préoccupations liés au projet.



Figure 1 **Périmètre des logements et commerces à proximité du projet invités à répondre au questionnaire en ligne**

AVIS AUX RÉSIDENTS ET COMMERÇANTS

DESTINATAIRES :	Résidents et commerçants du boulevard de La Vérendrye Ouest et des rues avoisinantes
DATE :	Le 21 août 2023
OBJET :	**Projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest de deux à quatre voies, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement**

En mai 2022, la Ville de Gatineau a mandaté la firme WSP afin de réaliser une étude d'impact sur l'environnement relative à l'élargissement de deux (2) à quatre (4) voies du boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement.

L'intervention principale du projet à l'étude consiste en un élargissement à quatre voies du boulevard La Vérendrye, et ce, sur un tronçon de 2,21 km.

Dans le cadre du projet d'élargissement, la Ville de Gatineau souhaite :

- favoriser le déplacement des personnes sur le territoire de la Ville de Gatineau;
- conserver des conditions de circulation satisfaisantes et favoriser le transport collectif par l'aménagement d'une voie réservée aux autobus et aux véhicules multioccupants;
- améliorer la sécurité pour les modes de transports actifs par l'ajout d'un trottoir et la suppression de baies de virage à droite;
- fournir un axe de mobilité principal et continu aux accès limités. Cet axe demeure la desserte privilégiée pour l'hôpital de Gatineau.

Afin de respecter la directive émise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec pour le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye, la Ville de Gatineau consultera les résidents du secteur.

Vous pouvez prendre connaissance du projet à l'étude en consultant le site Internet de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/consultations et rentrer les mots-clés projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye Ouest.

Pour participer à la consultation, sous forme d'un formulaire en ligne **disponible jusqu'au 8 septembre 2023**, vous pouvez y accéder par le lien suivant : https://fr.surveymonkey.com/r/C5JXQGJ ou via le code QR suivant :

Merci pour votre participation.

Le Service de l'urbanisme et du développement durable

Figure 2 Avis aux résidents et aux commerçants concernés

Afin de permettre à la population de disposer d'informations factuelles relatives au projet, la Ville de Gatineau a procédé à la mise en ligne d'une page dédiée sur son site Internet (figure 3) présentant l'objectif et la zone d'intervention du projet et détaillant les grandes étapes du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest. La population pouvait également y trouver des informations sur la démarche de participation citoyenne ainsi que sur les modalités pour participer à l'étape de consultation citoyenne, incluant un lien vers le questionnaire en ligne.

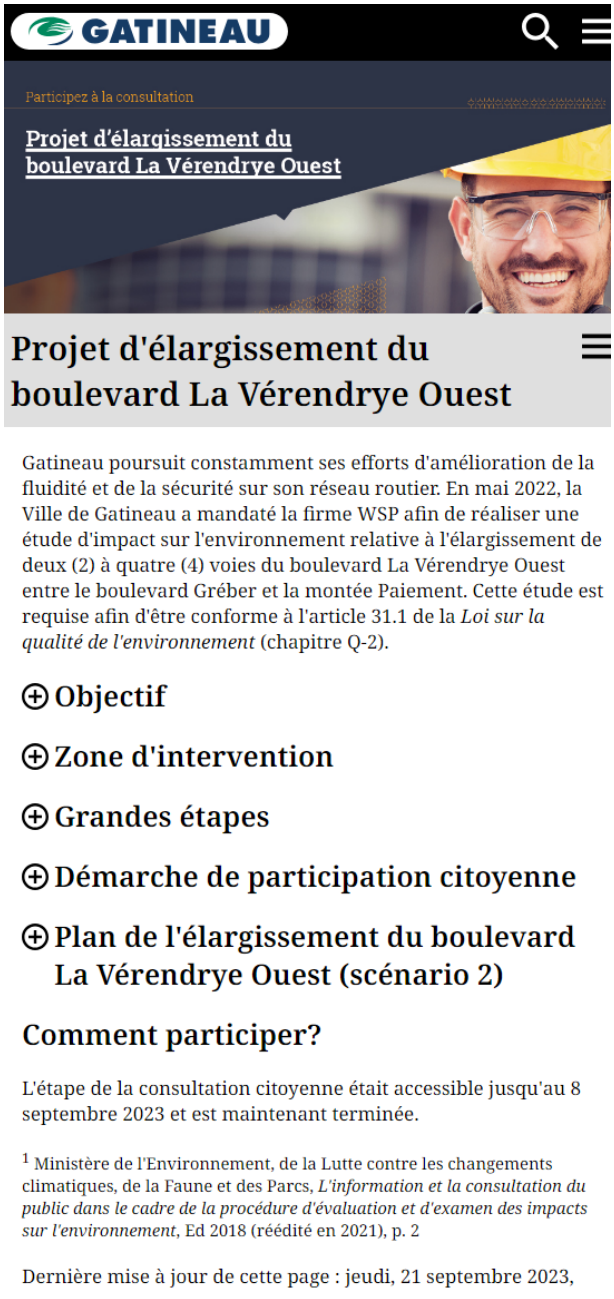


Figure 3 Page Web dédiée à la consultation en ligne publique sur le Projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest - Ville de Gatineau

2.2 STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire était constitué de questions fermées, mais également de questions ouvertes afin de recueillir une plus grande diversité d'avis, de commentaires et de suggestions pour bonifier le projet. Il a été structuré autour de vingt questions réparties en 6 sections [1] sur les thématiques suivantes :

- 3 questions sur l'identification du répondant;
- 4 questions sur la situation actuelle du boulevard La Vérendrye;
- 2 questions sur le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye;
- 2 questions sur la perception des impacts du projet;
- 3 questions sur l'information reçue sur le projet;
- 5 questions sur des données sociodémographiques.

Le questionnaire a été accessible, via le site SurveyMonkey, du 21 août au 8 septembre 2023, soit sur une durée de 18 jours.

2.3 PARTICIPATION

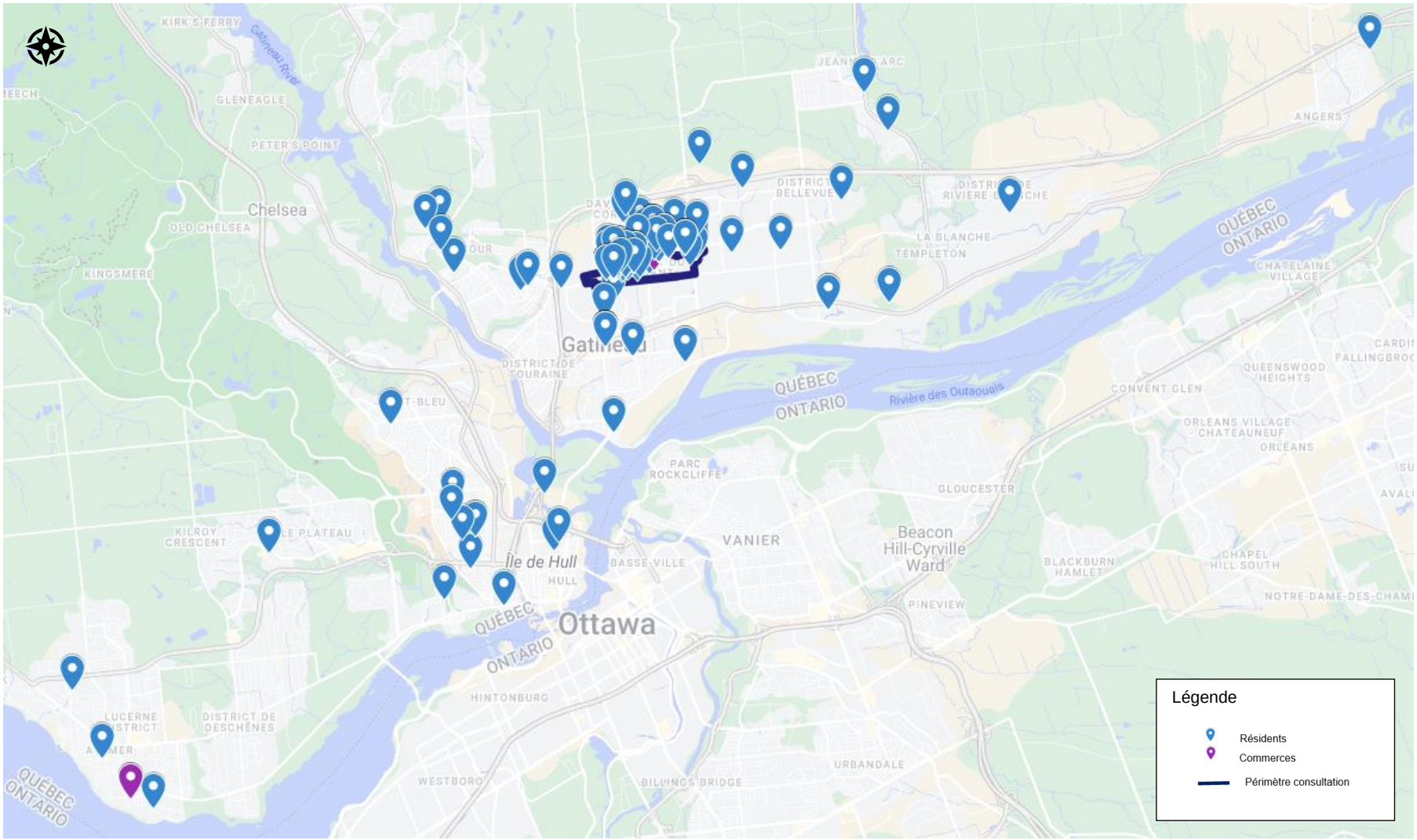
Au total, 225 participants ont rempli le questionnaire, soit un taux de réponse de plus de 11%.

Comme l'atteste la carte 1, la consultation en ligne a suscité de l'intérêt sur l'ensemble du territoire de la Ville de Gatineau, bien que l'intérêt ait été plus marqué à la proximité immédiate du projet.

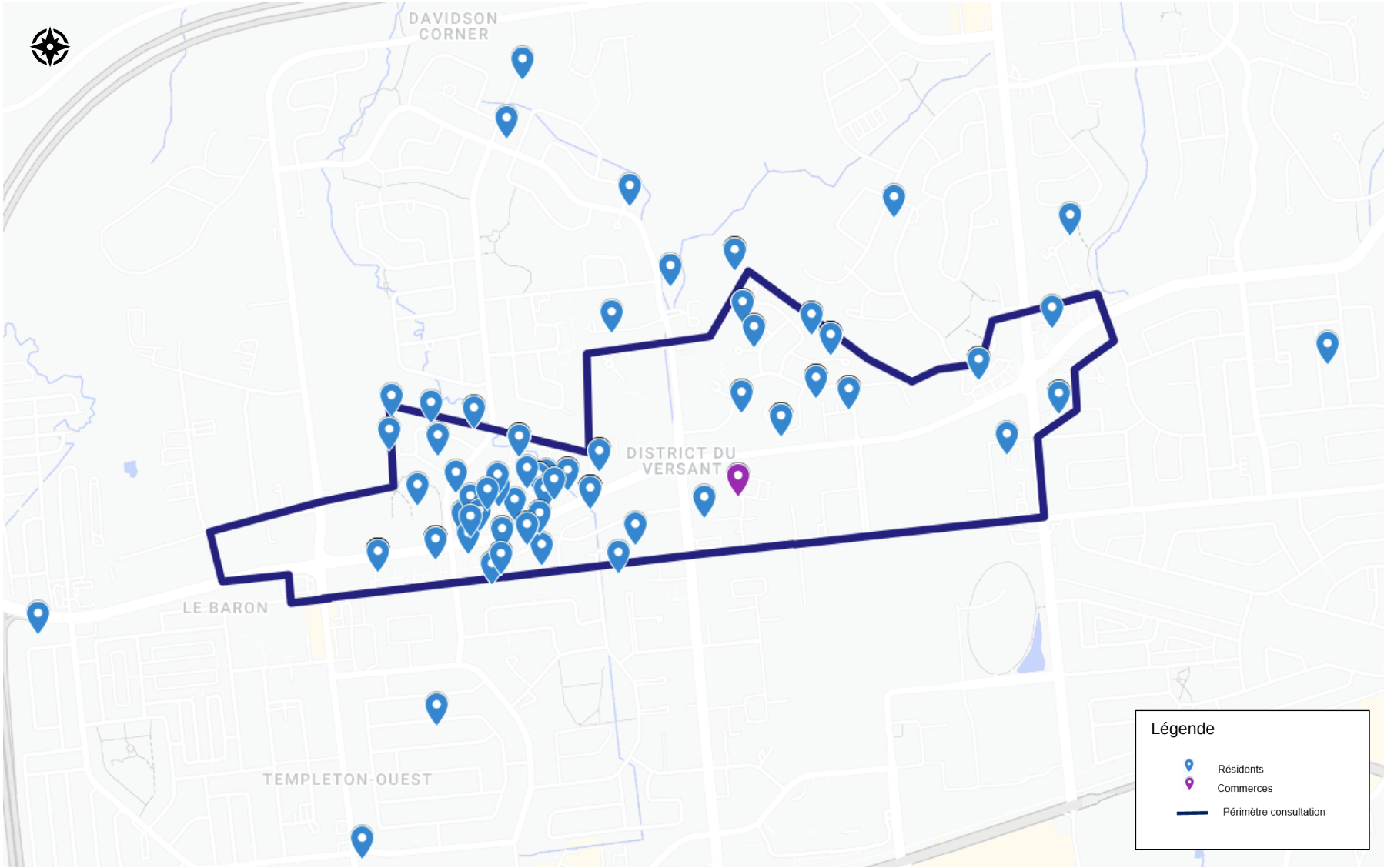
Concernant le périmètre de consultation ayant reçu un avis (voir carte 2), 107 résidents et 1 commerçant ont répondu au questionnaire en ligne, soit un taux de participation de 6,20 % des résidences et de 0,95 % des commerces dans la zone restreinte du projet.

La visualisation cartographique des codes postaux collectés permet d'affiner la localisation des répondants.

[1] Voir questionnaire en annexe.



Carte 1 Localisation des résidents et des commerces ayant répondu au questionnaire en ligne à l'échelle de la Ville de Gatineau



Carte 2 Localisation des résidents et des commerces ayant répondu au questionnaire en ligne à l'échelle du périmètre de consultation

3 PORTRAIT DES RÉPONDANTS

Le profil des répondants a été établi selon 9 variables : d'une part la catégorie de population, à savoir résident ou commerçant et le secteur de résidence avec le code postal associé et d'autre part le genre, la catégorie d'âge, le type de ménage, l'occupation socioprofessionnelle et enfin le niveau d'études.

3.1 CATÉGORISATION ET LIEU D'HABITATION DES RÉPONDANTS

Le tableau 3 présente les catégories de population et le secteur d'habitation des personnes ayant répondu au questionnaire en ligne. Le taux de réponse aux questions 1, 2 et 3 est de 100 %.

Une vaste majorité de répondants se déclarent être des résidents (96,89 %) contre 2,67 % de commerçants. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, les résidents du secteur de Gatineau comptent pour 92,89 % des répondants. Les personnes habitant le secteur Hull (4,44 %), le secteur Aylmer (2,22 %) et le secteur Masson-Angers (0,44 %) sont moins nombreuses à avoir participé au questionnaire en ligne.

Tableau 3 Catégorie de population et secteur de résidence

Variables	Nombre de réponses	Pourcentage
Catégorie de population (Q.1)	**225**	**100%**
Résident	218	96,89 %
Commerçant	6	2,67 %
Autres	1	0,44 %
Secteur de résidence (Q.2)	**225**	**100 %**
Aylmer	5	2,22 %
Buckingham	0	0 %
Gatineau	209	92,89 %
Hull	10	4,44 %
Masson-Angers	1	0,44 %

3.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS

Le tableau 4 présente les principales caractéristiques sociodémographiques des personnes ayant participé à la consultation en ligne. Il est à noter que 80,88 % des répondants ont rempli cette partie du questionnaire jusqu'à son terme.

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes (50 % contre 42,31 %) à avoir participé. Chaque tranche d'âge est représentée, avec une prédominance pour les personnes âgées de 55 et plus (45,60 %). Les personnes entre 18 et 34 ans sont 20,33 % à avoir répondu au questionnaire tandis que la proportion des personnes entre 35 et 54 ans est de 32,41 %. Les moins de 18 ans sont les moins représentés (1,69 %).

Concernant le statut familial, les couples sans enfant (30,77 %) et les personnes seules (29,67 %) sont les plus nombreux à avoir participé au questionnaire.

Les travailleurs sont largement représentés, avec 66,80 % de personnes ayant répondu au questionnaire, suivi de 29,67 % de personnes retraitées. À l'inverse, il n'y a eu aucun répondant sans emploi ou à la recherche d'un emploi et la proportion d'étudiants représente seulement 2,75 % des répondants.

En termes de niveau scolaire, 6,59 % des répondants ont déclaré avoir obtenu un diplôme d'études supérieures (DES), 21,43 % un diplôme de niveau collégial et 58,79 % un diplôme universitaire, au niveau supérieur à un baccalauréat.

Tableau 4 Description sociodémographique des répondants

Variables	Nombre de réponses	Pourcentage
Genre (Q.17)	182	80,88 %
Homme	77	42,31 %
Femme	91	50,00 %
Autre/Préfère ne pas répondre	17	7,69 %
Âge (Q.16)	182	80,88 %
Moins de 18 ans	3	1,65 %
18-24 ans	2	1,10 %
25-34 ans	35	19,23 %
35-44 ans	26	14,29 %
45-54 ans	33	18,13 %
55-64 ans	29	15,93 %
65 ans et plus	54	26,67 %
Type de ménage (Q.18)	182	80,88 %
Personne seule	54	29,67 %
Famille monoparentale	18	9,89 %

Variables	Nombre de réponses	Pourcentage
Couple sans enfant	56	30,77 %
Couple avec enfants	39	21,43 %
Ménage multigénérationnel	3	1,65 %
Deux personnes ou plus sans liens familiaux	6	3,30 %
Autre	6	3,30 %
Occupation principale (Q.19)	182	80,88 %
Travailleur	121	66,48 %
Aux études	5	2,75 %
Sans emploi ou à la recherche d'un emploi	0	0 %
Au foyer	2	1,10 %
Retraité	54	29,67 %
Plus haut diplôme obtenu (Q.20)	182	80,88 %
Aucun certificat, diplôme ou grade	5	2,75 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (DES)	12	6,59 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier (DEP, etc.)	9	4,95 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep d'un autre établissement non universitaire (DEC, etc.)	39	21,43 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat	10	5,49 %
Diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou équivalent (BAC)	64	35,16 %
Diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat (DESS, maîtrise, doctorat, etc.)	43	23,63 %

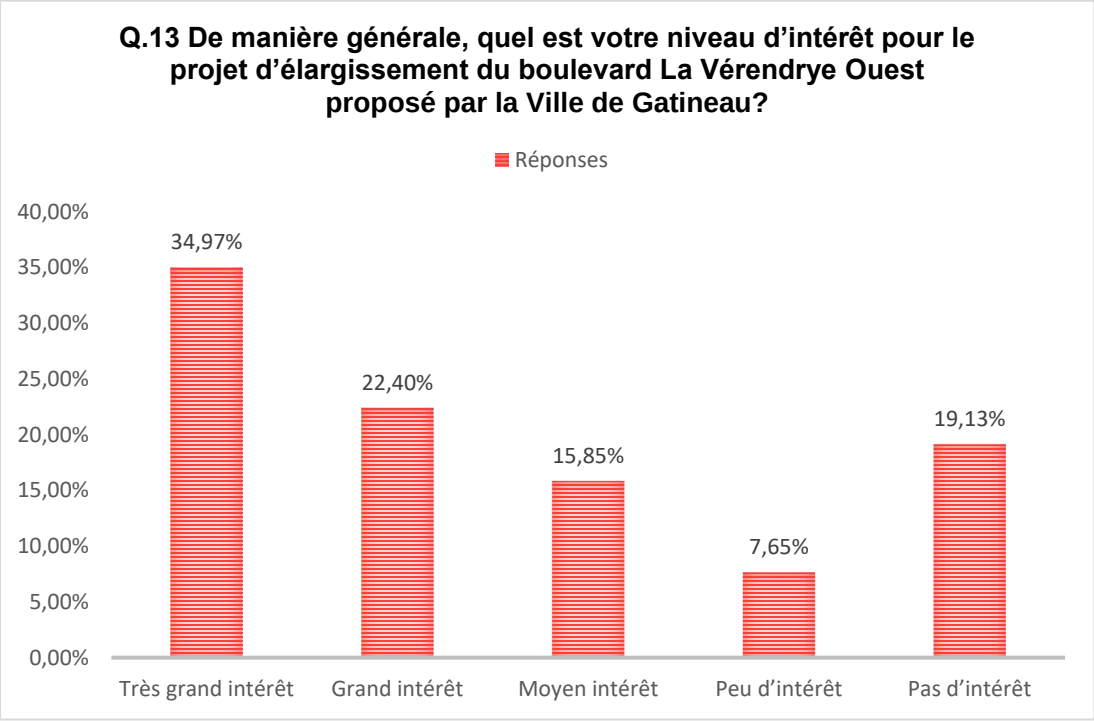
4 QUALITÉ DE L'INFORMATION REÇUE

Une partie du questionnaire (Q.13, Q.14 et Q.15) était consacrée au niveau d'intérêt de la population vis-à-vis du projet, du niveau de connaissance et de la qualité de l'information reçue. En complément de la question 15, il était également proposé de laisser un commentaire.

Dans l'ensemble, les participants de la consultation en ligne ont beaucoup d'intérêt pour le projet et possèdent une bonne connaissance, voire pour certains une excellente connaissance du sujet. L'avis concernant la qualité ou la quantité d'informations délivrées par la Ville est partagée, puisque la majorité la considère comme faible à très faible.

4.1 NIVEAU D'INTÉRÊT DES PARTICIPANTS POUR LE PROJET

Cent quatre-vingt-trois (183) personnes ont répondu à la question 13.



Une large majorité (57,4 %) déclare un grand ou un très grand intérêt pour le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye proposé par la Ville, tandis que près de 26,8 % des répondants ont indiqué avoir peu ou pas d'intérêt pour ce projet.

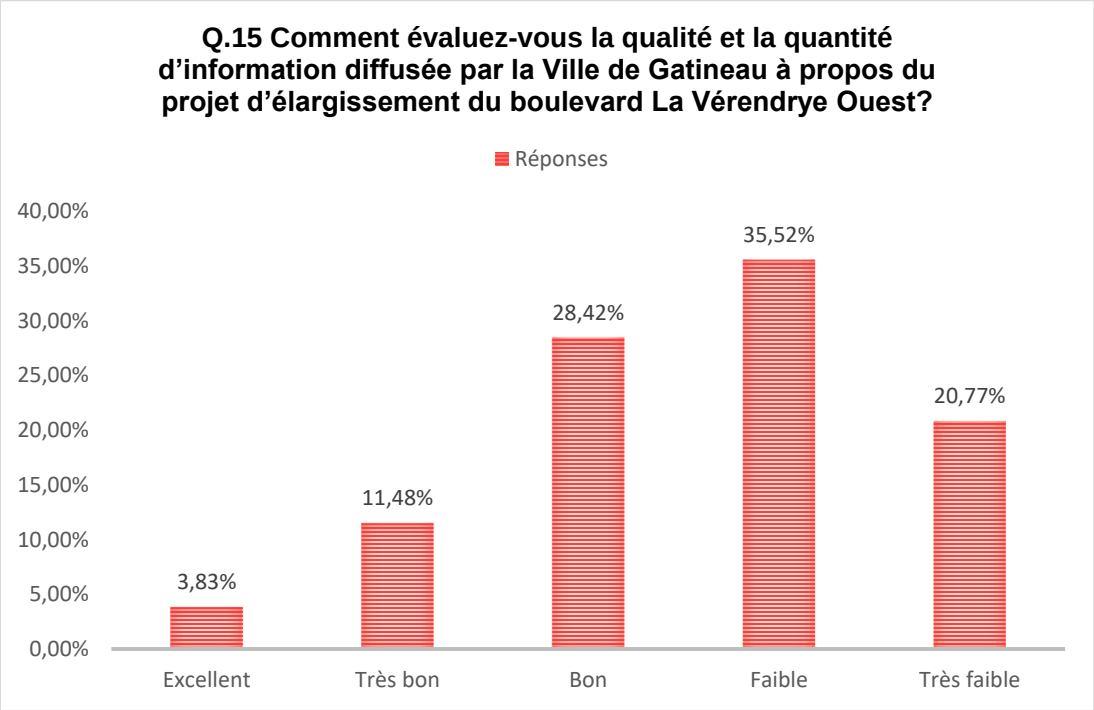
4.2 NIVEAU DE CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS

Cent quatre-vingt-trois (183) personnes ont répondu à la question 14.

Au total, trois quarts des personnes déclarent avoir une bonne (43,7 %) ou très bonne (14,7 %) voire une excellente (12,0 %) connaissance du projet.

4.3 QUALITÉ ET QUANTITÉ D'INFORMATION REÇUE

Cent quatre-vingt-trois (183) personnes ont répondu à la question 15.



La majorité des répondants (56,28 %) évalue la qualité et la quantité d'informations comme faible à très faible.

4.4 COMMENTAIRES DES RÉPONDANTS

Vingt-cinq (25) commentaires ont été émis par les répondants concernant la qualité et la quantité d'information diffusée par la Ville.

L'absence, voire l'insuffisance de communication et d'information sur le projet, est majoritairement rapportée par les personnes ayant rédigé un commentaire. Pour 16 des répondants, l'avis envoyé par la Ville aux résidents pour les inviter à participer au questionnaire en ligne est la première et seule information reçue sur le projet.

Par ailleurs, les répondants demandent entre autres de disposer d'informations sur :

- les justifications du projet;
- les projets alternatifs en mobilité durable;
- les autres scénarios possibles;
- les expropriations prévues;
- les impacts du projet (sonore, environnement, GES, qualité de vie des résidents à proximité, perte de valeurs des bâtiments, mesures d'atténuation);
- l'échéancier du projet.

Concernant la participation citoyenne à l'élaboration du projet, une personne suggère au vu de l'envergure de ce projet de tenir des consultations en personne. Un autre répondant estime qu'il faudrait davantage discuter des enjeux, tandis qu'une autre évoque la possibilité de proposer des solutions alternatives ou de pouvoir soumettre des améliorations au projet, tout en s'interrogeant toutefois sur la réelle influence de la participation citoyenne sur un projet qui est peut-être déjà ficelé.

Tableau 5 Commentaires émis par les répondants à la question 15

Nº	Thématique	Enjeux	Commentaires
1	Qualité de vie Environnement Mobilité	Amélioration des communications et diffusion d'informations Mobilité durable Explication justifiant ce projet Nuisance sonore Environnement Empreinte carbone du projet	Aucune communication sur : A) Les projets alternatifs (transports en commun, transport actif) B) Problèmes que l'on essaye de résoudre avec ce projet C) Quelles conséquences sur l'impact sonore envisagées, sur l'environnement ? D) Sur l'empreinte carbone du projet. Par exemple, l'école de l'Envolée n'a toujours pas une piste cyclable pour la relier à la piste cyclable au parc Ernest-Gaboury. Le trottoir n'est jamais déneigé, les enfants marchent sur la rue en hiver.
2	Participation citoyenne	Acceptabilité sociale	Très déçu.
3	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Étant nouveau propriétaire depuis 1 an et compte tenu du montant débourser pour la taxe de bienvenue, de meilleures communications auraient été appréciées.
4	Justification du projet	Solutions alternatives de projet routier	La bretelle d'autoroute serait un atout beaucoup plus important que l'agrandissement du boulevard. On entend des rumeurs sur ça depuis des années sans que rien n'avance.
5	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations Mis en discussion des enjeux	Seulement entendu parler de ce projet par le bouche-à-oreille. Il serait bien de discuter davantage des enjeux dans les médias populaires.
6	Calendrier du projet	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Pas d'échéancier ou d'horizon de temps.
7	Participation citoyenne	Organisation de consultations publiques en personne	Des consultations publiques en personnes avec des responsables du projet sur place sont un incontournable dans ce projet d'envergure.
8	Qualité de vie des habitants	Cohésion sociale	Ce projet d'élargissement de La Vérendrye va séparer les communautés du côté du parc et St-René O.
9	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Pas entendu parler de ce projet avant d'avoir reçu la lettre nous invitant à remplir ce questionnaire. Et pourtant, j'habite le long du boulevard La Vérendrye.
10	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Ce sondage est la première information reçue.
11	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Jamais attendu parler avant de recevoir cet avis dans ma boîte aux lettres. Cela est extrêmement déplorable.

Nº	Thématique	Enjeux	Commentaires
12	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Le formulaire du sondage m'a informé du projet.
13	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations Possibilité pour les citoyens de pouvoir faire des propositions alternatives ou d'améliorer les caractéristiques du projet.	On propose 2 options mais assez peu de détails, et peu de place pour proposer des alternatives ou des améliorations, y compris sur des détails comme l'éclairage, la conception du projet, la piste cyclable, etc. Ça semble être déjà pas mal décidé.
14	Participation citoyenne	Outil participatif inclusif	Une question : envoyez-vous ce sondage en version papier pour les gens qui ne vont pas en ligne ?
15	Calendrier du projet	Échéancier	Arrêtez les études et faites les projets.
16	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	No information was provided in English.
17	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Première fois que j'en entends parler.
18	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Entendu parler de ce projet il y a plus d'un an environ lors d'une émission radio ou d'un bulletin de nouvelles. La lettre d'information reçue aujourd'hui et la visite du site web sont en fait la première fois où il est possible de prendre connaissance du projet tel qu'il est présenté à ce jour!
19	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Première fois que j'en entends parler… dommage, j'habite ce quartier.
20	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	J'en entends parler pour la première fois.
21	Participation citoyenne	Amélioration des communications et diffusion d'informations	Ceci est la première fois que j'entends parler du projet.
22	Justification du projet	Amélioration des communications et diffusion d'informations Explication justifiant ce projet	Le premier avis (comme mentionné sur la page web : « dans le cadre de la phase 1, la Ville a émis un avis public en janvier 2021 ») est passé inaperçu. L'étude d'impact ne semble pas disponible. Les objectifs visent à aborder des « problèmes » qui n'existent pas dans ma réalité quotidienne, alors j'aurais apprécié davantage d'explications justifiant ce projet.
23	Qualité de vie des habitants	Amélioration des communications et diffusion d'informations Acquisitions foncières et des servitudes temporaires et permanentes	Il y a des maisons très près des travaux et on ne sait pas s'il y aura de l'expropriation ou des pertes de vue pour eux. Je suis très proche et j'ai quand même peu d'information…

Nº	Thématique	Enjeux	Commentaires
24	Qualité de vie des habitants	Nuisance sonore Dévaluation des résidences	Commentaire précédent : En fait, peu importe que ce projet soit mis de l'avant, je profite du fait que nous puissions donner notre opinion pour souligner l'importance d'ajouter une mesure d'atténuation sonore, ex. : mur anti-bruit pour les habitants des condos sur La Vérendrye. C'est déjà très bruyant sans l'ajout de deux voies additionnelles de circulation et déjà, nous ne pouvons profiter de nos grands balcons tellement il y a du bruit. De plus, avec cet ajout de ces deux voies, cela aura un impact certain sur la valeur de revente de nos condos.
25	Qualité de vie des habitants	Acquisitions foncières et des servitudes temporaires et permanentes Environnement visuel	Ce qui m'inquiète au plus haut point est de savoir si l'agrandissement réduira notre terrain longeant le boulevard La Vérendrye. Un mur pour contrer le son défigurerait le peu de cour que nous avons déjà. Il est important de penser aux usagers de ce boulevard, mais c'est également important de penser aux nombreux impacts pour les propriétaires de condo.

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

5 ENJEUX DU PROJET SOUMIS À LA CONSULTATION

Les répondants ont été invités à proposer des classements sur la situation actuelle et sur le projet d'élargissement.

Les questions 4, 8, 9 et 11 proposaient une échelle de satisfaction de 1 à 10, sans pour autant préciser le système de notation. Le répondant ne pouvait savoir si la note 1 exprimait une satisfaction très mauvaise et si la note 10 reflétait une satisfaction exceptionnelle. Dès lors, l'interprétation des réponses peut avoir un sens opposé.

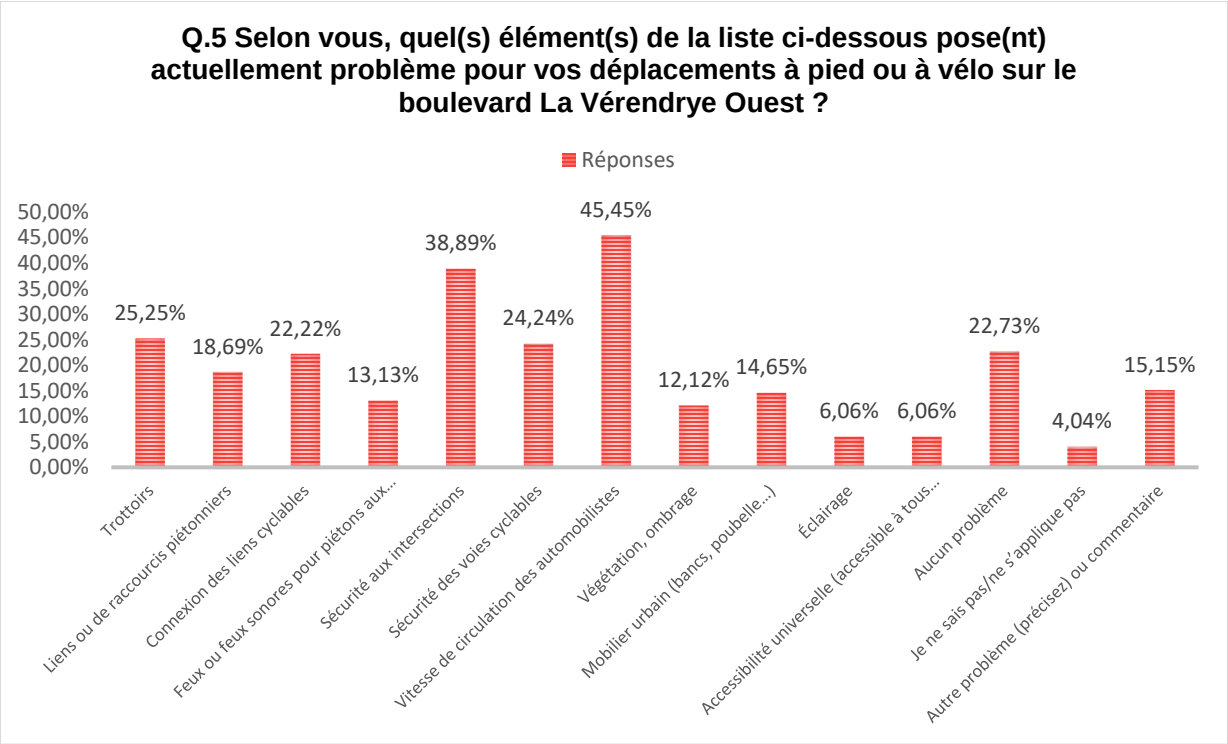
Les questions 5, 6 et 7 offraient la possibilité aux participants d'apporter un commentaire dans un texte champ libre.

5.1 CONFIGURATION ACTUELLE DES DÉPLACEMENTS

Sur 198 personnes ayant répondu à la question 4, une moyenne de 6,5/10 se déclare satisfaite de la configuration actuelle concernant les déplacements du boulevard La Vérendrye.

5.2 PROBLÉMATIQUES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS ET CYCLISTES

Cent quatre-vingt-dix-huit (198) personnes ont répondu à la question 5.



Une majorité des répondants considèrent les enjeux de circulation, de déplacement et de sécurité comme étant problématiques. En effet, la vitesse de circulation est actuellement considérée pour 45,45 % des répondants comme le 1er problème pour les déplacements à pied ou à vélo. Ensuite, 38,89 % des répondants mentionnent comme 2e problème d'importance la sécurité aux intersections. À l'inverse, 22,73 % des répondants considèrent qu'il n'y a aucun problème de déplacements à pied ou à vélo sur le boulevard La Vérendrye.

Concernant les problèmes que les cyclistes peuvent rencontrer dans leur déplacement, 24,24 % des répondants signalent la sécurité des voies cyclables suivie pour 22,22 % d'entre eux par les connexions des liens cyclables. Quant aux déplacements des piétons, les problèmes sont les trottoirs (25,25 %), les feux aux intersections (22,22 %) et les liens ou raccourcis piétonniers (18,69 %). Pour terminer, l'aménagement paysager et le mobilier urbain sont problématiques pour près de 38,9 % des répondants.

Au-delà des onze thèmes proposés, un champ libre permettait d'ajouter des commentaires supplémentaires. Au total, ce champ a permis de recueillir 25 contributions.

Le commentaire qui est revenu le plus souvent concerne essentiellement la problématique de circulation, de déplacement et de sécurité en lien avec les déplacements des piétons et des cyclistes.

Une personne mentionne le problème de la congestion de la piste cyclable « surchargée de cyclistes et de piétons », une autre précise la « vitesse de circulation des vélos ». Sur le même sujet, un répondant indique que « le trottoir utilisé par les piétons et cyclistes n'est pas sécuritaire. Les cyclistes n'utilisent pas leurs clochettes pour avertir les piétons de leur dépassement et certains roulent trop vite sur ce trottoir. » Une autre ajoute que la « piste bi-directionnelle, n'est pas vraiment l'idéale pour les cyclistes circulant à « contre-sens », ça oblige à faire des détours et (re)traverser le boulevard, en plus de nous mettre plus en danger aux intersections, car les automobilistes ne s'attendent pas à voir des cyclistes arriver de ce côté. » Un répondant note également le « passage de véhicules motorisés sur la piste multifonctionnelle ». Pour un répondant, le problème ne vient non pas de l'aménagement du boulevard La Vérendrye, en précisant que la piste cyclable est bien aménagée et fonctionnelle, mais du problème de connectivité avec les autres boulevards, comme Gréber ou Hôpital qui pour cette personne nécessiteraient des aménagements cyclables.

La mise en avant de la mobilité douce a également fait l'objet d'un commentaire, appelant à « vivre dans un quartier où l'on fait bon vivre à pied pour marcher, pour faire son épicerie, à bicyclette, autres petits appareils pour circuler en paix sans avoir à se préoccuper des autos. »

Concernant la qualité de vie, le climat sonore a été évoqué par trois participants, précisant le « problème relié au son et aux bruits des véhicules qui nuisent aux oiseaux et aux résidents », « l'augmentation des niveaux de bruit qui accompagnera l'augmentation du trafic » ou encore l'environnement « trop bruyant, jour et nuit, exemple les camions été comme hiver ».

Tableau 6 Commentaires émis par les répondants à la question 5

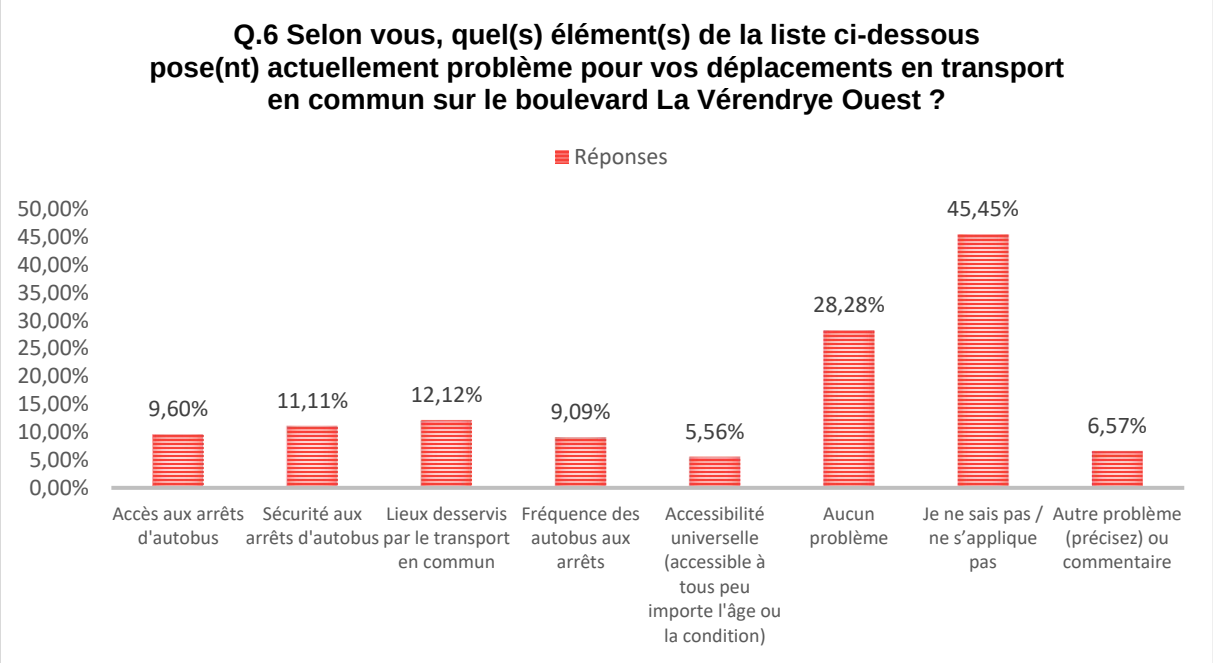
Nº	Thématique	Commentaires
1	Circulation, déplacement et sécurité	La circulation existante cause déjà des difficultés et des accidents pour sortir sur Ernest-Gaboury.
2	Circulation, déplacement et sécurité	La rampe d'accélération des boulevards La Vérendrye et Hôpital ne sont pas assez longue.
3	Climat sonore	Trop bruyant, jour et nuit, par exemple les camions été comme hiver.
4	Conciliation des usages	Piste cyclable surchargée de cyclistes et de piétons.
5	Circulation, déplacement et sécurité	Vitesse de circulation des vélos!
6	Qualité de vie	J'aimerais vivre dans un quartier où il fait bon vivre à pied pour faire son épicerie, en bicyclette, autres petits appareils pour circuler en paix sans avoir à se préoccuper des autos. Surtout que depuis la Covid et autres problèmes environnementaux, on tend vers une habitation communautaire qui respecte l'environnement et l'humain à comparer comme avant. C'est bon de vivre dans un quartier de ville où l'on respecte le vivant avant la « tôle ».
7	Circulation, déplacement et sécurité	Sortie vers la 50 est à droite de maisons mobiles.
8	Émission de poussières et climat sonore	Bruit et poussière.
9	Entretien des routes en hiver	Entretien durant l'hiver.
10	Circulation, déplacement et sécurité	Sécurité aux traverses de piétons. Les automobilistes ne respectent pas toujours notre priorité. Souvent très dangereux.
11	Circulation, déplacement et sécurité	La piste est bi-directionnelle, ce qui n'est vraiment pas idéal pour les cyclistes circulant à « contre-sens », ça oblige à faire des détours et (re)traverser le boulevard, en plus de nous mettre plus en danger aux intersections, car les automobilistes ne s'attendent pas à voir des cyclistes arriver de ce côté.
12	Circulation, déplacement et sécurité	70 km/h, c'est trop vite pour ce boulevard. Ajouter des photos radars.
13	Circulation, déplacement et sécurité	Conception (piste) et signalisation déficiente.
14	Entretien des routes en hiver	Déneigement en hiver.
15	Mixité des usages	J'emprunte (à pied) souvent le boulevard pour faire des emplettes et je n'éprouve aucun problème.
16	Climat sonore	Problème relié au son et aux bruits des véhicules qui nuisent aux oiseaux et aux résidents.
17	Circulation, déplacement et sécurité	Circulation dense.
18	Infrastructure scolaire	Polyvalente du Versant.
19	Circulation, déplacement et sécurité	Un *Cédez le passage* pour tourner à droite.
20	Circulation, déplacement et sécurité	Le problème n'est pas l'aménagement du boulevard La Vérendrye, la piste cyclable est bien aménagée et fonctionnelle. Le problème de connectivité est avec les autres boulevards, comme Gréber ou Hôpital qui nécessitent des aménagements cyclables.

Nº	Thématique	Commentaires
21	Déplacement et accessibilité	Nous ne pouvons pas tourner à gauche pour aller à la montée Paiement; nous devons faire un détour par les rues Cite et St-René, on ne peut pas entrer dans le projet par La Vérendrye […] .
22	Circulation, déplacement et sécurité	Le trottoir utilisé par les piétons et cyclistes n'est pas sécuritaire. Les cyclistes n'utilisent pas leurs clochettes pour avertir les piétons de leur dépassement et certains roulent trop vite sur ce trottoir.
23	Aménagement paysager et mobilier urbain	La piste cyclable/trottoir est très bien aménagée, j'aime qu'il y ait une bande de gazon entre la piste cyclable et le boulevard
24	Climat sonore	I am concerned about the increased noise levels that will accompany higher traffic volumes.
25	Circulation, déplacement et sécurité	Passage de véhicules motorisés sur la piste multifonctionnelle.

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

5.3 PROBLÉMATIQUES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS TRANSPORTS EN COMMUN

Cent quatre-vingt-dix-huit (198) personnes ont répondu à la question 6.



Au total, 45,45 % des répondants ont indiqué qu'ils ne savaient pas ce qui posait un problème pour les déplacements en transport en commun, parmi les 5 thèmes de la liste; 28,28 % ont mentionné l'absence de problème.

Un total de 12,12 % estiment que les lieux desservis par les transports en commun sont un problème pour les déplacements, tandis que 11,11 % indiquent que c'est le problème de la sécurité aux arrêts. L'accès aux arrêts (9,60 %) ainsi que la fréquence des autobus (9,09 %) sont pour certains répondants un problème pour les déplacements.

Au-delà des cinq thèmes proposés, un champ libre permettait d'ajouter d'autres problématiques ou d'émettre un commentaire. Au total, ce champ a permis de recueillir 13 contributions.

Pour les répondants, l'offre de services en transport en commun est insuffisante, l'absence d'abribus ainsi que l'accessibilité posent actuellement des problèmes dans leurs déplacements en transport en commun sur le boulevard La Vérendrye.

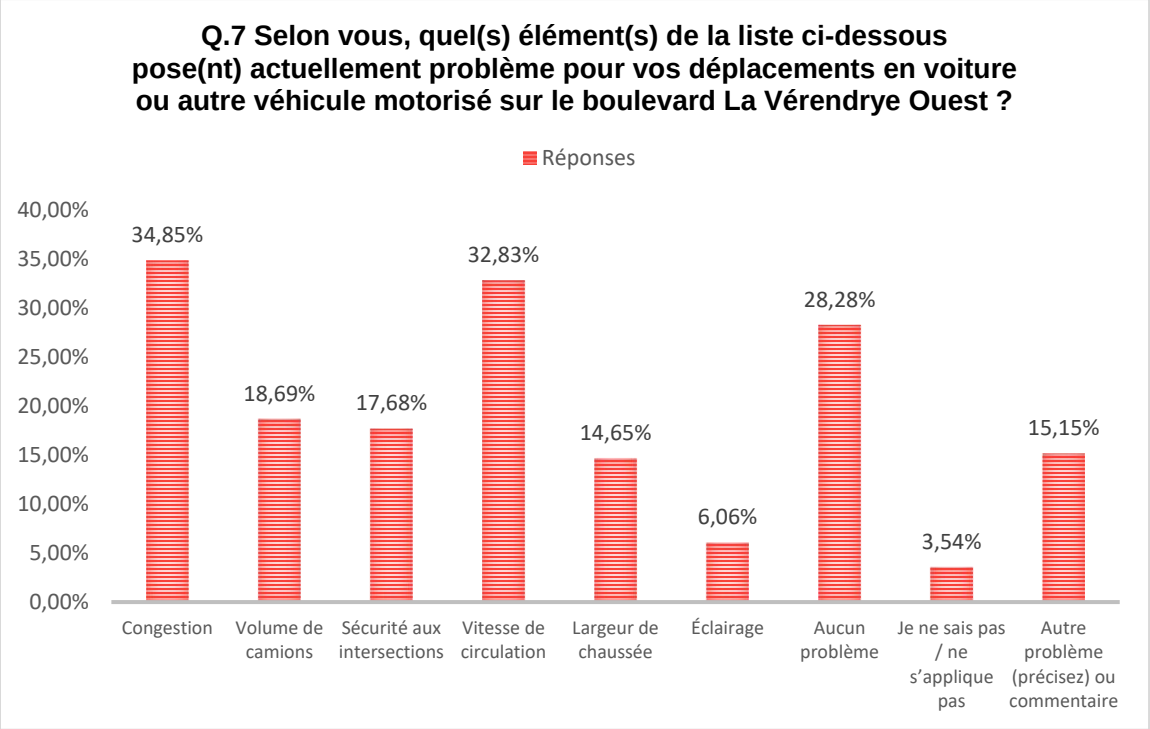
Tableau 7 Commentaires émis par les répondants à la question 6

Nº	Thématique	Commentaires
1	Aménagement paysager et mobilier urbain	Manque d'abris.
2	Type d'usager	Nous n'utilisons pas le transport en commun.
3	Type d'usager	Ne prend pas l'autobus.
4	Offre de service en transport en commun	Pas de transport en commun sur la parcelle du boulevard devant chez nous.
5	Connectivité entre quartiers	Connectivité entre quartiers hautement problématique.
6	Accessibilité	Accessibilité en hiver.
7	Circulation, déplacement et sécurité	Congestion.
8	Circulation, déplacement et sécurité	Vitesse et bruit des véhicules.
9	Type d'usager	Retraité qui prend rarement le transport en commun.
10	Justification du projet	S'il y a des problèmes, ce n'est pas dans le tronçon entre Gréber et montée Paiement.
11	Accessibilité	Nous devrions être en mesure de rentrer chez nous par les deux côtés de La Vérendrye et ne pas avoir à faire un grand détour pour rejoindre la montée Paiement, et ce, de 3 à 4 fois par jour.
12	Aménagement paysager et mobilier urbain	La Société de transports d'Outaouais (STO) a enlevé la cabine sur Ernest-Gaboury, ce qui est dommage.
13	Offre de services en transport en commun	Manque de services le long du tronçon. Les autobus se rabattent sur Paiement, Hôpital, Gréber. Manque lien est-ouest.

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

5.4 PROBLÉMATIQUES CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS DES AUTOS ET DES DEUX ROUES

Cent quatre-vingt-dix-huit (198) personnes ont répondu à la question 7.



La congestion (34,85 %) et la vitesse de circulation (32,83 %) représentent une source de problème dans les déplacements en voiture ou autre véhicule motorisé des répondants.

Une proportion de 18,69 % des répondants estime quant à elle que le volume des camions représente un problème dans les déplacements, tandis que 17,68 % d'entre eux jugent la largeur de la chaussée responsable des problèmes rencontrés dans les déplacements. Le problème de l'éclairage est minoritaire (6,06 %).

Il est à noter que pour 28,28 % des répondants, il n'y a aucun problème dans les déplacements en voiture sur le boulevard La Vérendrye.

Au-delà des six thèmes proposés, un champ libre permettait d'ajouter d'autres problématiques ou d'émettre un commentaire. Au total, ce champ a permis de recueillir 30 contributions, présentées dans le tableau 8.

Les répondants ont ajouté des précisions concernant les problèmes d'entretien des routes, de gestion de la circulation et de la vitesse, l'aménagement paysager et urbain, et le maintien de la qualité de vie.

En outre, un répondant mentionne que ce projet ne se justifie pas dans un contexte de transition énergétique et de priorisation de la mobilité durable, en rappelant la présence d'« une autoroute juste au-dessus de notre quartier; suffisant pour assurer la fluidité des déplacements en auto. On tend vers moins d'autos solos vers un transport en commun. […] rêve d'un endroit où vivre à Gatineau où l'on peut circuler à pied et non toujours utiliser les autos pour circuler dans nos quartiers. »

Cet avis est partagé par deux autres répondants qui ajoute pour l'un qu'« il faut favoriser le transport commun, à vélo, à pied et non ajouter des voies pour les autos » et pour l'autre qui précise qu' « en améliorant le transport en commun et le covoiturage, il n'y a aucun besoin d'élargir le boulevard. »

Tableau 8 Commentaires émis par les répondants à la question 7

Nº	Thématique	Commentaires
1	Largeur de la chaussée	Après avoir franchi Gréber sur La Vérendrye, la chaussée devient à une voie et les voitures ne cèdent pas.
2	Vitesse	Vitesse trop élevée avec les intersections et la piste cyclable.
3	Circulation	Feux de circulation.
4	Aménagement paysager	C'est vraiment laid sans végétation.
5	Justification du projet	Nous avons une autoroute juste au-dessus de notre quartier; suffisant pour assurer la fluidité des déplacements en auto. On tend vers moins d'autos solos vers un transport en commun. Des politiciens québécois incitent à se départir de nos véhicules pour le bien de l'environnement. Donc, je rêve d'un endroit où vivre à Gatineau où l'on peut circuler à pied et non toujours utiliser les autos pour circuler dans nos quartiers.
6	Qualité de vie	Bruit et poussière.
7	Justification du projet	Il faut favoriser le transport en commun, à vélo, à pied et non ajouter des voies pour les autos.
8	Qualité de vie	Le bruit causé par les camions de pompiers, les ambulances, les auto-patrouilles et les motos en particulier.
9	Entretien des routes	Nids-de-poule et crevasses dans l'asphalte.
10	Circulation	Lenteur du feu de circulation à l'intersection du boulevard de La Cité.
11	Type d'usagers	Je n'ai pas d'automobile.
12	Qualité de vie	Vibrations dues aux camions.
13	Vitesse	Vitesse trop vite pour ce boulevard : ajout de radar.
14	Circulation	Problème pour tourner vers l'hôpital; la flèche se termine rapidement.
15	Type d'usager	Je n'ai pas d'auto.
16	Type d'usager	Nous n'avons pas d'auto.
17	Vitesse	Diminuer la vitesse.
18	Qualité de vie	On ne demande pas les inconvénients des résidents du secteur visé? Car le bruit du trafic et des sirènes est très dérangeant! Y aura-t-il un mur du son qui nous protégera de l'augmentation du volume de circulation et par conséquent de l'augmentation de la pollution sonore? C'est bien de penser à améliorer la circulation, mais pensera-t-on aux résidents et à leur qualité de vie?
19	Vitesse	La vitesse est trop élevée.
20	Entretien des routes	Les nids-de-poule constants à l'intersection d'Ernest-Gaboury en direction Est.

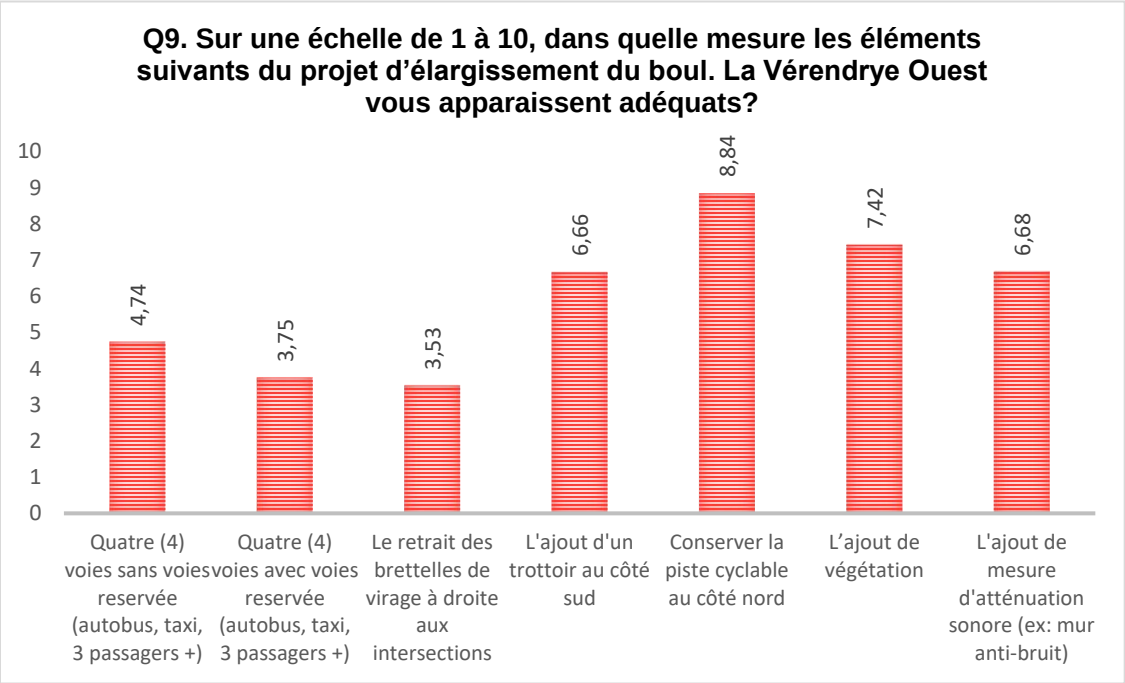
Nº	Thématique	Commentaires
21	Circulation	Circulation lente sur les sections à 1 voie. Aucune possibilité de dépassement.
22	Équipement scolaire	Polyvalente du Versant.
23	Entretien des routes	Condition de la chaussée.
24	Qualité de vie	Il n'y a pas de problème en tant que tel, mais le boulevard génère beaucoup de bruit.
25	Aménagement de la chaussée	Le terre-plein entre les deux côtés de La Vérendrye. Difficultés pour accéder à notre projet de condos.
26	Entretien des routes	Entretien de l'état de cette route, bien qu'elle ait vécu des réparations majeures dans les dernières années, il y a encore des nids-de-poule annuellement qui causent des dommages, ce qui est inacceptable.
27	Sécurité	Au feu de circulation Ernest-Gaboury et boulevard La Vérendrye : sur un feu vert pour un tournage à gauche, difficulté de voir à gauche si un cycliste traverse Ernest-Gaboury en direction est.
28	Justification du projet	En améliorant le transport en commun et le covoiturage, il n'y a aucun besoin d'élargir le boulevard
29	Qualité de vie	and the noise associated with both these issues.
30	Aménagement urbain	Desserte insuffisante pour l'école du Versant, débarcadère informel pour étudiants, manœuvres dangereuses…

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

5.5 PROJET D'ÉLARGISSEMENT DE DEUX (2) VOIES À QUATRE (4) VOIES DU BOUL. LA VÉRENDRYE OUEST

À la question 8, sur 187 personnes ayant répondu, une moyenne de 4,78 sur 10 déclare être favorable au projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest tel que proposé par la Ville de Gatineau.

Quant à la question 9, cent quatre-vingt-sept (187) y ont répondu concernant les aménagements adéquats proposés dans le cadre du projet d'élargissement.



La conservation de la piste cyclable du côté nord apparait comme une priorité puisque 73,80 % d'entre eux ont choisi cette mesure. L'ajout de végétation ainsi que l'ajout d'un trottoir au côté sud sont des mesures jugées adaptées dans le cadre de l'élargissement du boulevard de La Vérandrye, pour 50,8 % et 45,45 % d'entre eux. L'ajout de mesure d'atténuation sonore comme un mur anti-bruit représente également une mesure à mettre en place pour 41,18 % d'entre eux.

5.6 SUGGESTIONS DES RÉPONDANTS

Sur les 187 personnes ayant répondu à la question 10 demandant s'il y avait des suggestions concernant d'autres éléments à intégrer au projet, 43,85 % ont répondu par l'affirmative.

Au total, ce champ libre a permis de recueillir 83 contributions, présentées dans le tableau 9, sur différents enjeux, telles que le maintien de la qualité de vie des riverains et la problématique du bruit, le maintien de la sécurité, l'aménagement paysager et le mobilier urbain, la conciliation harmonieuse des usagers, le développement de la mobilité durable. D'autres ont remis en question le bien-fondé du projet et suggèrent à la place soit une amélioration des aménagements existants, soit la priorisation d'aménagements routiers autres que celui de l'élargissement du boulevard La Vérendrye proposé par la Ville.

Les suggestions à intégrer au projet seraient entre autres les suivantes :

Conception, aménagement et mobilier urbain

- Penser à l'esthétisme des éléments (mur anti-bruit, mobilier urbain, luminaire, etc.).
- Penser au mobilier urbain, par exemple fontaines, bancs, supports à vélo, bicibornes.
- Avoir des aires de repos pour piétons et cyclistes.
- Minimiser l'impact sur l'environnement et favoriser plutôt les espaces verts, piétonniers et cyclables.
- Favoriser les espaces verts et la marche et le vélo comme solution de mobilité.
- Doubler la piste cyclable (une au nord et une au sud).
- Avoir un trottoir assez large pour bien circuler à deux.
- Avoir des trottoirs séparés, plus éloignés de la chaussée (chaussée, piste, trottoir, de chaque côté).
- Prioriser de meilleurs liens cyclables et piétonniers.
- Faciliter la traverse des piétons.

Circulation, déplacement et sécurité

- Avoir des intersections surélevées pour mettre en priorité la sécurité des usagers et usagères vulnérables.
- Mettre des aménagements unidirectionnels bien séparés du trafic motorisé pour permettre une traversée sécuritaire des intersections et entrées.
- Garantir la visibilité de la piste cyclable pour qu'elle demeure à la vue de tous sans obstacle (arbres, mur).
- Peindre des voies cyclables directement sur la voie de circulation pour les cyclistes désirant l'emprunter.
- Avoir des autobus qui passent sur La Vérendrye.
- Mettre un feu de circulation ou un arrêt à la sortie de la bretelle de montée Paiement et La Vérendrye Ouest.
- Diminuer la vitesse à 50 km/h.
- Mettre des radars.
- Remplacer les feux de circulation par des panneaux d'arrêts.
- Mettre des feux de circulation intelligents.
- Ajouter un feu de circulation au coin Saint-René et de La Cité.

- Enlever le terre-plein entre les deux voies pour sortir et entrer sans détour.
- Assurer la réparation de l'asphalte (nids-de-poule) de cette artère plus rigoureusement.
- Réduire les gros camions.

Qualité de vie

- Ériger un mur anti-bruit du côté sud du tronçon entre le boulevard Gréber, la rue Ernest-Gaboury et de l'Hôpital.
- Ajouter de la végétation afin d'atténuer le bruit et de réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) ou ajouter des arbres plutôt qu'un mur anti-bruit, comme une haie de cèdres.
- Éviter les murs anti-bruit qui vont nuire à l'environnement visuel.

Tableau 9 Suggestions émises par les répondants

N°	Thématique	Commentaires
1	Autre aménagement routier	Connecter le tronçon manquant du boulevard de la cité à la hauteur de St-René.
2	Mobilité durable	C'est un projet qui favorise l'auto solo au détriment des autres moyens de transport. Une piste cyclable bi directionnelle est extrêmement dangereuse pour les cyclistes, car ils doivent traverser les entrées commerciales et résidentielles, et ce, sans protection. Le boulevard Saint-Raymond est un bel exemple d'échec de piste cyclable! Pourquoi Gatineau répète ses erreurs de planification urbaine?
3	Qualité de vie	Il est tout à fait essentiel d'avoir une mesure d'atténuation sonore entre les boulevards Gréber et de l'Hôpital, particulièrement si d'autres voies sont ajoutées. C'est TRÈS bruyant présentement !!
4	Circulation, déplacement et sécurité	Faire en sorte que les feux de circulation soient intelligents, exemple l'intersection de La Cité : alors qu'il n'y a aucune circulation dans l'autre direction. Il faut attendre pendant 1 minute et même s'il n'y a personne qui demande le feu pour virer à gauche. La flèche de virage à gauche s'affiche retardant encore plus le temps d'attente si nous devons passer tout droit.
5	Mobilité durable	Soutien plus une amélioration du transport en commun et du transport actif. Plus de voies pour les voitures, encourage le déplacement automobile.
6	Position défavorable	Ne pas faire ce projet.
7	Qualité de vie	Ajouter de la végétation afin d'atténuer le bruit et de réduire les émissions de GES.
8	Circulation, déplacement et sécurité	Sécuriser la piste cyclable. Réduire la vitesse.
9	Justification du projet et Position défavorable	J'habite exactement au centre du segment boul. La Vérendrye en question, entre Ernest-Gaboury et le boul. de l'Hôpital. Ce projet est du pur gaspillage d'argent. Le trafic est insuffisant sur ce segment de La Vérendrye pour justifier la dépense et l'inconvénient que les travaux vont causer. De plus, l'ajout d'un mur anti-bruit serait probablement une pollution visuelle monumentale, vu que j'habite à l'étage supérieur d'un condo qui fait face au boulevard. En tout et partout, je m'oppose totalement au projet.
10	Circulation, déplacement et sécurité	Diminuer la vitesse à 50 km/h, cela contribuerait à atténuer le bruit et augmenter la sécurité. Je recommande que cette limite soit applicable à partir de Gréber vers l'est. Merci.
11	Autre aménagement routier	Ajouter une bretelle d'accès/sortie à l'autoroute 50 vers/de l'Est.
12	Mobilité durable	Présentement, ça semble être un projet pour les automobilistes. J'aimerais que les cyclistes et les piétons ne soient pas oubliés.
13	Mobilité durable	Favoriser les espaces verts et la marche et le vélo comme solution de mobilité pour nos enfants, nos familles et la population vieillissante.
14	Qualité de vie	Des murs anti-bruit comme dans l'autre section du boulevard sont absolument nécessaires même si vous n'élargissez pas le boulevard. Le vacarme est incessant, jour et nuit.

Nº	Thématique	Commentaires
15	Justification du projet et mobilité durable	Il faut doubler la piste cyclable (une au nord et une au sud). Le modèle proposé va ressembler au chemin d'Aylmer à quelques détails près... ça ne règle en rien les problèmes de circulation d'ajouter des voies automobiles.
16	Aménagement paysager et mobilier urbain	Penser à l'esthétisme des éléments (mur anti-bruit, mobilier urbain, luminaire, etc.).
17	Circulation, déplacement et sécurité	Les pistes cyclables bidirectionnelles ne sont plus du tout recommandées. Il faut des aménagements unidirectionnels bien séparés du trafic motorisé pour permettre une traversée sécuritaire des intersections et entrées.
18	Position défavorable et amélioration de l'aménagement existant	Je suis contre le projet. Vous pouvez ajouter un trottoir pour piétons côté sud et garder les vélos du côté nord ou vice versa.
19	Qualité de vie	Il est primordial que les résidents situés à proximité (dont les unités des Jardins Centre-Ville Gatineau) ne voient pas leur qualité de vie décroître considérablement avec l'élargissement proposé à 4 voies. Le bruit lié à la circulation automobile (incluant ambulances, camions de pompier) est déjà très élevé alors imaginez l'enfer pour les résidents qu'occasionnera l'ajout de voies! Bruit, poussière. Quelle pollution sonore de surplus! Si pareil projet voit le jour, il est demandé qu'un mur anti-bruit soit érigé du côté sud du tronçon entre le boulevard Gréber et la rue Ernest-Gaboury puisque des propriétés sont situées à quelques mètres actuellement de La Vérendrye.
20	Aménagement routier supplémentaire	De prolonger La Vérendrye jusqu'à Ste-Rose et même plus loin pour rejoindre Masson-Anger, tout en respectant l'environnement et développer des logements tout le long de ce boulevard.
21	Autre aménagement routier	Faire une bretelle de sortie vers l'autoroute à droite des maisons mobiles, quitte à exproprier, cela va aider la montée Paiement.
22	Circulation, déplacement et sécurité	Réduire la vitesse à 50km/h pour le bruit svp. Préfère végétation pour contrer le bruit qu'un mur.
23	Autre aménagement routier	Ajouter une sortie d'autoroute au coin de La Vérendrye et de la 50 en direction ouest.
24	Justification du projet et mobilité durable	Je ne comprends pas le but de ce projet. La tendance est à écarter les voitures dans l'avenir.
25	Circulation, déplacement et sécurité	Mettre des radars pour la vitesse.
26	Circulation, déplacement et sécurité	La bretelle montée Paiement et La Vérendrye Ouest est très dangereuse. Soit mettre une lumière ou un arrêt. Les conducteurs descendent en vitesse pour prendre La Vérendrye, très dangereux pour les piétons. Il faut le prendre en considération.
27	Aménagement paysager et mobilier urbain	Ajouter des arbres plutôt qu'un mur anti-bruit.
28	Qualité de vie	Ne pas le faire, trop de bruit déjà.
29	Entretien du réseau routier	Laisser la route telle quelle et assurer la réparation de l'asphalte (nids-de-poule) de cette artère plus rigoureusement.

Nº	Thématique	Commentaires
30	Aménagement paysager et mobilier urbain et qualité de vie	Mettre une piste cyclable de chaque côté, assez large et non partagée avec les piétons (qui doivent aussi avoir un trottoir assez large pour bien circuler à deux, avec un carrosse, etc.!). Penser au mobilier urbain, par exemple fontaine, bancs, supports à vélo, biciborne. Ajouter des mesures d'atténuation sonore va renforcer le sentiment que c'est une autoroute; plutôt ajouter des arbres qui atténuent le bruit et réduisent la vitesse des automobiles.
31	Mobilité durable	Plus de place pour le transport actif et plus de sécurité aux intersections.
32	Justification du projet et mobilité durable	Ne pas ajouter de voies automobiles supplémentaires... Nous sommes en pleine crise climatique, c'est insensé de faire plus de places à la voiture! Il faut s'assurer de prioriser de meilleurs liens cyclables et piétonniers. Il faut avoir des intersections surélevées pour mettre en priorité la sécurité des usagers et usagères vulnérables.
33	Aménagement paysager et mobilier urbain	Peinturer des voies cyclables directement dans la circulation pour les cyclistes désirant emprunter la rue.
34	Justification du projet	La suggestion est que je ne suis pas d'accord avec ce projet. Ce n'est pas nécessaire du tout, le boulevard est bien comme il est. Vous devriez dépenser tout cet argent à réparer toutes les rues qui en ont grand besoin. Si ce projet va de l'avant, ce sera l'enfer sur St-René Ouest, si la circulation est redirigée sur St-René Ouest. Nous avons des maisons en rangée et des immeubles de plusieurs occupants, comment pensez-vous qu'on pourra entrer dans notre stationnement et en sortir, et tout ça pour un élargissement qui n'est vraiment pas nécessaire? Cette section sert déjà de piste de course avec 2 voies, imaginez avec 4 voies et des autobus en plus, tout ça pour un élargissement qui n'est pas nécessaire. Et combien de millions est ce que ça va coûter ? J'aime comme c'est en ce moment, on a un beau trottoir toujours bien entretenu qui m'emmène jusqu'à la montée Paiement. Merci.
35	Aménagement paysager et mobilier urbain	Ajustement des lumières pour piéton et bicyclette.
36	Mobilité durable	Il faut 2 voies cyclables unidirectionnelles et des trottoirs séparés, plus éloignés de la chaussée (chaussée, piste, trottoir, de chaque côté). Faire plus de place à l'auto fait tellement 1973!
37	Circulation, déplacement et sécurité	La vitesse est le problème majeur.
38	Justification du projet et amélioration de l'aménagement existant	Mur anti-bruit là où il y a des résidences, réduire les limites de vitesse, faciliter la traverse des piétons, ne pas mettre de transport en commun sur l'axe près de J8T7Y2 parce que ça diminuerait l'accès aux bus, car trop loin des accès aux résidences, le mur anti-bruit est impératif si le projet se concrétise, la ville va créer plus de circulation en élargissant cette route - contentez-vous de mettre des pistes cyclables et trottoirs.
39	Circulation, déplacement et sécurité	Maintenir la voie pour tourner vers le boulevard de l'Hôpital dans les 2 sens.
40	Aménagement paysager et mobilier urbain	Aires de repos pour piétons et cyclistes.
41	Aménagement paysager et mobilier urbain	Site de repos pour cyclistes et piétons.
42	Mobilité durable	La piste bi-directionnelle est dangereuse pour les cyclistes, on devrait avoir une piste sur le côté sud.

Nº	Thématique	Commentaires
43	Mobilité durable	Une piste cyclable bidirectionnelle est dangereuse pour les cyclistes. Vaudrait mieux une piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté.
44	Aménagement paysager et mobilier urbain	Bed zones de stationnement P et de service (casiers, douches…) pour usagers vélo-boulot.
45	Sécurité des cyclistes et ajout d'une piste cyclable	Pourquoi il n'y aurait pas une piste cyclable des deux côtés ainsi qu'un trottoir de chaque côté. Interdire les virages à droite sur une lumière rouge du côté de la piste cyclable ainsi que l'ajout de boutons prioritaire pour les cyclistes et les piétons.
46	Justification du projet et amélioration de l'aménagement existant	Voir à réserver le virage à gauche aux intersections. Conserver le boulevard à deux voies.
47	Circulation, déplacement et sécurité	Mettre une voie réservée pour le virage à gauche, seulement aux intersections.
48	Justification du projet et amélioration de l'aménagement existant	Voie réservée pour tournage à droite seulement. Garder deux voies sur le boulevard La Vérendrye.
49	Autre aménagement routier	Prolonger La Vérendrye Est vers La Vérendrye Ouest.
50	Qualité de vie	Construire des murs anti-bruit côté sud de Gréber au boulevard de l'Hôpital plutôt que de valoriser l'augmentation de la circulation et du bruit près des résidences.
51	Qualité de vie	Je répète, il est primordial d'avoir des mesures d'atténuation du bruit peu importe le scénario choisi!
52	Justification du projet et prioriser d'autres projets	Ne pas le faire, refaire le boulevard St-René avant ce projet svp.
53	Circulation, déplacement et sécurité	Remplacer les feux de circulation par des panneaux d'arrêts. C'est bien plus sécuritaire et moins cher. De plus, la fluidité est augmentée avec les panneaux.
54	Qualité de vie	Le mur anti-bruit, je crois que la question devrait être posée aux résidents concernés.
55	Circulation, déplacement et sécurité	De la surveillance pour les motos, mobylettes et véhicules avec des silencieux modifiés ou perforés.
56	Mobilité durable	S'assurer d'avoir des autobus qui passent sur La Vérendrye pour être capable de se promener est-ouest sans avoir à descendre jusqu'à la ligne du Rapibus.
57	Justification du projet et prioriser d'autres projets	Ne serait-ce pas plus utile de poursuivre La Vérendrye vers l'est.
58	Justification du projet et amélioration de l'aménagement existant	J'habite directement sur La Vérendrye et je remarque une petite congestion vers 15-16 h, mais rien de majeur. Quand j'utilise moi-même le boulevard, je remarque que le trafic commence au niveau des concessionnaires après Gréber jusqu'à l'avenue Gatineau, où il y a déjà 4 voies. En mon opinion, l'ajout de plus de voies n'est pas nécessaire, mais l'ajout d'arbres et d'un trottoir de l'autre côté serait vraiment apprécié.

Nº	Thématique	Commentaires
59	Justification du projet et prioriser d'autres projets	La ville devrait mettre du temps et de l'effort ailleurs. Le boulevard La Vérendrye n'a pas de problème de circulation à cette hauteur. Perte de temps honnêtement. Il serait bien mieux de faire la mise à jour de services de la ville dans des vieux quartiers ou même de travailler avec la STO pour améliorer leur service à Ottawa.
60	Participation citoyenne	This survey should be available in English too.
61	Circulation, déplacement et sécurité	Améliorer circulation et accès à l'hôpital de Gatineau.
62	Circulation, déplacement et sécurité	Réduire la vitesse actuelle de 70.
63	Qualité de vie	Un mur anti-bruit comme celui que vous avez intégré sur La Vérendrye dans le secteur cote d'azur.
64	Circulation, déplacement et sécurité	Le retrait des ilots à la montée Paiement est mal défini sur le plan. Les ilots à cet endroit ajoutent beaucoup de sécurité, je crois qu'ils devraient être conservés; améliorer dans le projet. Il y a beaucoup de cyclistes / marcheurs adultes et étudiants qui traversent cette intersection.
65	Circulation, déplacement et sécurité	Capteur plus sensible aux intersections comme de La Cité et La Vérendrye, on attend trop longtemps. Du coup l'ajout d'une lumière au coin St-René et de La Cité serait une bonne chose pour ralentir la vitesse et éviter des accidents.
66	Mobilité durable	Ma cour donne sur La Vérendrye. Le bruit n'est pas un enjeu du tout, mais j'utilise beaucoup la piste cyclable et je veux la conserver svp pour mon transport actif. Ma mère âgée prend ses marches là et mon fils y jogge. J'adore mon quartier.
67	Circulation, déplacement et sécurité	Ajouter des véhicules électriques s'il y a des voies réservées.
68	Circulation, déplacement et sécurité	Garder la piste cyclable.
69	Justification du projet	Est-ce qu'il y a réellement beaucoup d'autobus qui passent sur ce tronçon pour justifier le scénario 2 ? Est-ce qu'il y a réellement des problèmes de congestion, circulation, sécurité?
70	Circulation, déplacement et sécurité	Enlever le terre-plein entre les deux voies pour sortir et entrer sans détour.
71	Circulation, déplacement et sécurité	Réduire la vitesse et réduire les gros camions.
72	Circulation, déplacement et sécurité	La limite de vitesse devrait être réduite et la piste cyclable devrait demeurer à la vue de tous sans obstacle (arbres, mur).
73	Circulation, déplacement et sécurité	Si la piste cyclable est entre un mur et des arbres, les piétons seront moins visibles, ce qui invite les gens mal intentionnés.
74	Aménagement paysager et mobilier urbain	Minimiser l'impact sur l'environnement et favoriser plutôt les espaces verts, piétonniers et cyclables.
75	Circulation, déplacement et sécurité	Réserver le trottoir côté nord exclusivement aux piétons et un futur trottoir côté sud aux cyclistes exclusivement.
76	Qualité de vie	Les murs anti-bruit vont nuire à l'environnement visuel.

Nº	Thématique	Commentaires
77	Qualité de vie	En fait, peu importe que ce projet soit mis de l'avant, je profite du fait que nous puissions donner notre opinion pour souligner l'importance d'ajouter une mesure d'atténuation sonore, ex. : mur anti-bruit pour les habitants des condos sur La Vérendrye. C'est déjà très bruyant sans l'ajout de deux voies additionnelles de circulation et déjà, nous ne pouvons profiter de nos grands balcons tellement il y a du bruit. De plus, avec cet ajout de ces deux voies, cela aura un impact certain sur la valeur de revente de nos condos.
78	Qualité de vie	Étant donné que je suis propriétaire au […] avenue de Toulouse, je trouve que notre haie de cèdres longeant le boulevard La Vérendrye devrait être maintenue pour la qualité de vie des résidents de Gatineau et afin de préserver le plus possible la valeur de notre propriété.
79	Qualité de vie	L'ajout de mesure d'atténuation sonore devrait être naturel, comme des haies de cèdres, par exemple.
80	Qualité de vie	As I reside in the town house whose back yards sit right on La Verendrye […] I have considerable concern about noise levels. Vegetation, noise barriers, etc. are very high on my wish list, and I have no doubt my neighbours agree. Right now trucks, motocycles etc. are already quite loud.
81	Qualité de vie	L'ajout d'un mur anti-bruit est primordial. C'est déjà très bruyant à l'heure actuelle.
82	Circulation, déplacement et sécurité	Reconfiguration pour l'entrée et la sortie véhiculaire depuis le projet résidentiel au 639 La Vérendrye. Les gens traversent le boulevard vers l'ouest contournant la bande centrale.
83	Circulation, déplacement et sécurité	Ajout de baies pour virage à droite pour Ernest-Gaboury et La Cité, ça faciliterait la circulation aux heures de pointe.

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

6 PERCEPTION DES IMPACTS DU PROJET

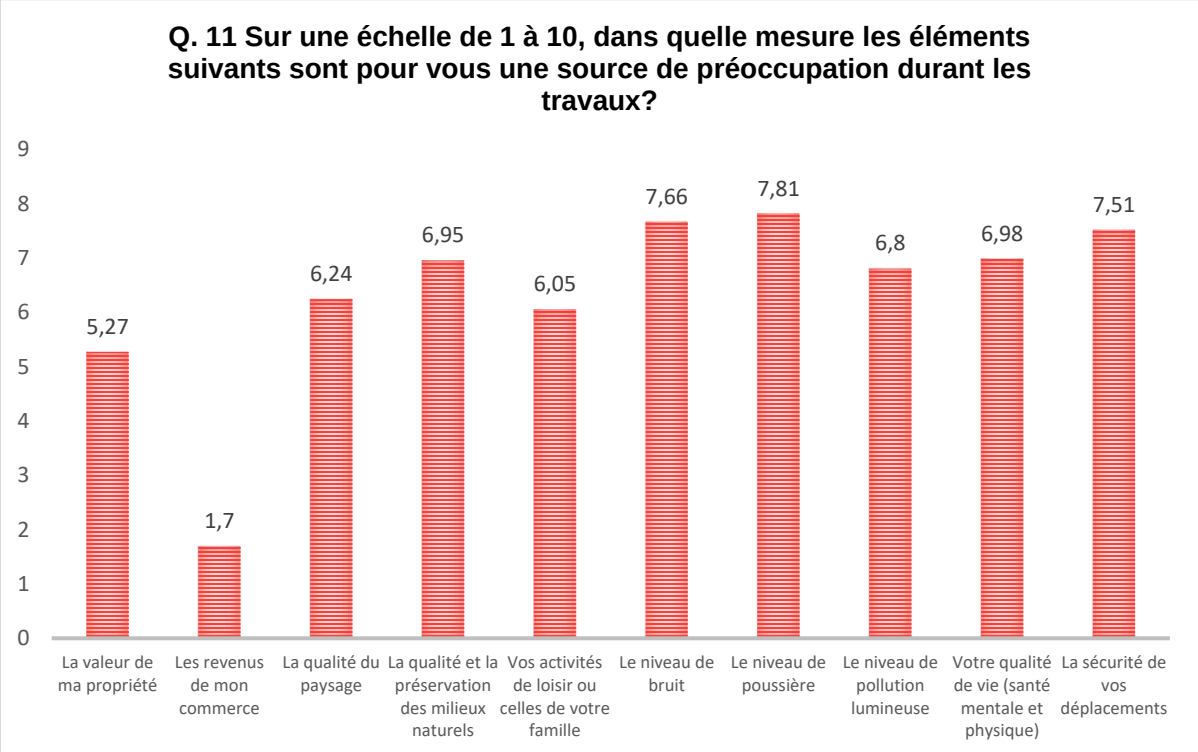
6.1 PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES

Les personnes consultées ont été invitées à identifier les sources de préoccupations d'abord durant la phase de travaux puis durant la phase d'exploitation.

Les questions 11 et 12 offraient également la possibilité aux participants d'ajouter leur avis dans un texte champ libre.

DURANT LA PHASE TRAVAUX

Au total, 184 personnes ont répondu à la question 11 permettant de mesurer sur une échelle de 1 à 10 les sources de préoccupations durant dans les travaux.



Parmi la liste des dix sources, les trois préoccupations en tête pour les répondants sont le niveau de poussières (7,8/10), suivies du niveau de bruit (7,6/10) et enfin la sécurité des déplacements (7,5/10). Les notes des autres sources de préoccupations oscillant aux alentours de 6/10 concernent le maintien de la qualité de vie, le maintien de qualité et la préservation des milieux naturels, le niveau de pollution lumineuse, le maintien du paysage et les activités de loisirs. La valeur de la propriété est une également une préoccupation obtenant une note de 5,2/10.

La note de 1,7/10 concernant l'impact des travaux sur les revenus du commerce peut s'expliquer par la faible représentation de commerces ayant participé à la consultation en ligne.

Les 12 commentaires rédigés dans la case du champ libre confirment l'évaluation de la perception des impacts du projet durant la phase des travaux (voir tableau 10).

En effet, l'augmentation de la circulation routière projetée entraîne des préoccupations chez les répondants sur les points suivants :

- pollution atmosphérique (émission de GES, émission de poussières) et impact sur la qualité de vie, la santé;
- pollution sonore et impact sur la qualité de vie;
- pollution lumineuse;
- pollution visuelle;
- problème de vibration des maisons et de circulation de poids lourds;
- problème de congestion routière, de fluidité de déplacement et de contournement;
- connexion des pistes cyclables;
- dévaluation immobilière.

Comme pour certaines autres questions, certains répondants ont profité de la possibilité de laisser un commentaire libre pour rappeler leur non-adhésion au projet.

Un répondant estime ne pas disposer d'assez d'information sur l'avancement des travaux et les étapes à suivre.

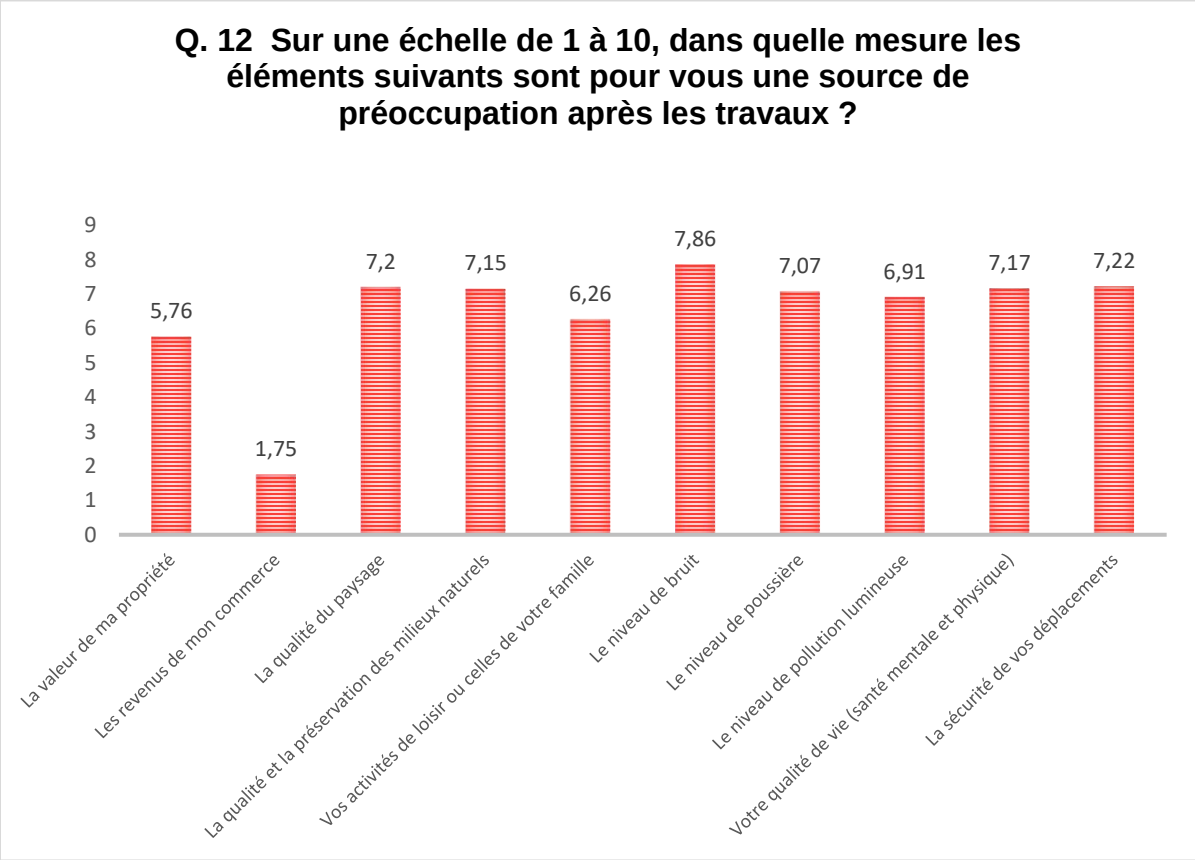
Tableau 10 Commentaires émis par les répondants à la question 11

Nº	Thématique	Commentaires
1	Justification du projet et position défavorable	Dépenses inutiles, réduit la qualité de l'air, affecte les maladies pulmonaires, augmente la pollution visuelle et auditive.
2	Communication et information	Pas assez de communication sur l'avancement des travaux et les étapes à suivre.
3	Position défavorable	Je suis contre ce projet.
4	Circulation, déplacement et sécurité	Détours possibles durant la construction.
5	Perte valeur habitation	Quand j'ai acheté ma maison il y a 2 ans de cela, je l'ai achetée en étant consciente qu'habiter à côté d'un boulevard engendrerait des désavantages. Je ne peux pas m'assoir dehors sans entendre constamment le bruit des voitures qui circulent à côté de chez moi. Cependant, je n'ai jamais imaginé que le boulevard pourrait se rapprocher de ma maison. Augmenter le nombre de voies augmenterait non seulement la pollution sonore, mais également la pollution visuelle. Actuellement, ma maison bouge lorsque des camions lourds circulent sur le boulevard et passent à côté de ma maison. Je suis donc extrêmement réticente à l'idée que plusieurs camions et autobus circulent simultanément sur le boulevard. Ce projet d'élargissement va certainement nuire à la qualité de vie des citoyens qui résident à proximité du boulevard. Ma maison va automatiquement perdre de la valeur si ce projet arrive à terme. J'espère sincèrement qu'il ne se réalise pas. Avoir su que ce projet était en discussion au moment de faire l'achat de ma maison, je crois sincèrement que je ne l'aurais pas acheté.
6	Qualité de vie	Pas juste la pollution lumineuse… la pollution de l'air.
7	Circulation, déplacement et sécurité	L'accès à nos résidences sera compromis à cause du détournement de la circulation vers St-René Ouest, notre sécurité pour circuler à pied aussi.
8	Connexion des liens cyclables	Les connexions avec les autres pistes cyclables.
9	Qualité de vie et perte valeur habitation et position défavorable	Déjà très bruyant et beaucoup de circulation. Le boulevard est déjà très près des bâtiments. Circulation importante jour et nuit. Favorable à l'embellissement du boulevard mais pas à l'augmentation de voies. Pour immeubles au 3e étage, même si présence d'un mur de son, ça sera très bruyant! Perte de valeur de bâtiment.
10	Pollution atmosphérique	Le niveau d'émanations de CO2 dégagées par les machineries.
11	Circulation, déplacement et sécurité	Le boulevard St-René Ouest va être congestionné entre boulevard de L'Hôpital et Gréber.
12	Circulation, déplacement et sécurité	Fluidité des déplacements dans le secteur de Gatineau.

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

DURANT LA PHASE D'EXPLOITATION

Au total, 184 personnes ont répondu à la question 12 permettant de mesurer sur une échelle de 1 à 10 les sources de préoccupations après les travaux.



Parmi la liste des dix sources proposées, les trois préoccupations en tête pour les répondants sont le niveau de bruit (7,8/10), la sécurité des déplacements (7,22/10) et enfin la qualité du paysage (7,2/10). Suivent de très près la qualité de vie (7,17/10), la qualité et la préservation des milieux naturels (7,15/10), le niveau de poussières (7,07/10). La pollution lumineuse et les activités de loisirs demeurent une forte source de préoccupations, tout comme la valeur de la propriété.

Comme précisé précédemment, la note de 1,75/10 concernant les revenus du commerce peut s'expliquer par la faible représentation de commerces ayant participé à la consultation en ligne.

Au total, 15 commentaires ont été rédigés sur les sources de préoccupations après les travaux (voir tableau 11).

Au-delà des répondants se positionnant défavorablement au projet et s'interrogeant sur la justification du projet dans un contexte de lutte contre les dérèglements climatiques et de transition énergétique, les autres confirment les éléments proposés à la question 12.

Ainsi, les préoccupations soulevées sont entre autres les suivantes :

- pollution atmosphérique (émission de GES, émission de poussières) et impact sur la qualité de vie, la santé;
- pollution sonore et impact sur la qualité de vie, la quiétude et l'utilisation des extérieurs (balcons, patio, etc.);
- relogement des personnes expropriées dans un contexte de crise du logement;
- augmentation du trafic routier, problème de congestion routière et de fluidité de déplacement;
- sécurité des riverains;
- sécurité des cyclistes et connexions sécurisées des pistes cyclables.

Tableau 11 Commentaires émis par les répondants à la question 12

Nº	Thématique	Commentaires
1	Enjeux climatiques, transition énergétique et justification du projet	On veut que les gens délaissent l'auto! Comme la mairesse France Bélisle a déclaré le 25 août dernier, "j'ai le goût de dire aux citoyens de Gatineau qui contribuent au transport en commun qu'ils ne doivent pas y contribuer seulement financièrement, ils doivent aussi poser le geste pour l'environnement !! Le gouvernement du Québec dit que pour arriver à résoudre les problèmes liés à l'urgence climatique, il faut revoir, entre autres, nos façons de consommer, de nous déplacer et d'aménager nos villes !! Le premier ministre du Canada discute en ce moment des changements climatiques et de stratégies environnementales du Canada en Asie du Sud-Est. Les feux de forêt et la météo extrêmes nous frappent tous, L'ONU parle de l'ère de l'ébullition mondiale! Tant qu'on ne réduit pas les GES, on va avoir des phénomènes extrêmes comme la détérioration de la qualité de l'air et la santé humaine. Au nom de la population de ce quartier, je vous prie de cesser la dépendance des combustions fossiles et prôner un environnement moins polluant, plus vert, le transport à vélo et marche à pied.
2	Qualité de vie et pollution atmosphérique	Augmentation des émissions de gaz à effet de serre et des changements climatiques va atteindre au cadre de vie existant.
3	Position défavorable	Vous polluez nos vies. Pensez plus tôt à paver nos boulevards.
4	Participation citoyenne	Je ne concevais pas l'élargissement de cette voie, les questions du sondage font croire que la décision est déjà arrêtée.
5	Position défavorable	Pas d'accord avec le projet.
6	/	Voir commentaire précédent.
7	Expropriation et enjeu du logement	La relocalisation des gens qui habitent le secteur me préoccupe grandement surtout avec la pénurie de logements qui sévit actuellement.
8	Justification du projet	Le fait d'élargir ce boulevard va faire augmenter la circulation dans notre secteur. Je trouve étrange qu'on bâtisse plus de routes pour encourager davantage l'utilisation de la voiture, tenez-vous en aux aménagements pour piétons et cyclistes.
9	Circulation, déplacement et sécurité	Les autos vont déjà trop vite sur ce boulevard à plusieurs reprises en traversant à vélo les intersections, je manque de me faire frapper. Je n'espère pas seulement que les infrastructures sur le boulevard seront mises à jour mais aussi les liens cyclables qui connectent à la piste sur le boulevard.
10	Position défavorable et qualité de vie	L'élargissement est très préoccupant et nous ne sommes pas en faveur. Déjà beaucoup de circulation et très bruyant avec seulement deux voies. Nous sommes au 3e étage et même la présence d'un mur anti son ne réglera pas le problème du bruit.
11	Circulation, déplacement et sécurité	Aménager une autre voie amènera uniquement davantage de circulation et de véhicules, car l'artère deviendra une nouvelle option pour des gens qui ne l'empruntaient pas. Je crains une augmentation du volume et de congestion.
12	Position défavorable	La vitesse est déjà trop rapide dans un quartier résidentiel avec des parcs dans lesquels les enfants jouent et où les piétons marchent.
13	Qualité de vie et pollution atmosphérique	Le niveau d'émanations de CO2 dégagées quotidiennement par les véhicules routiers à moteur.

Nº	Thématique	Commentaires
14	Qualité de vie	Le loisir de profiter de mon patio qui est situé en face du boulevard La Vérendrye sera possiblement très réduit. Ma qualité de vie qui inclut une belle haie de cèdres logeant le Boulevard pourrait être compromise. Je vis à côté de ce boulevard 24 heures sur 24 et l'impact de son agrandissement sera très significatif pour moi et ma famille que je reçois à l'occasion.
15	Circulation, déplacement et sécurité	La fluidité des déplacements et la diminution des manœuvres dangereuses des automobilistes et des personnes en déplacements actifs.

Note : Seules les coquilles orthographiques et syntaxiques ont été corrigées et les adresses ou codes postaux cités dans les expressions du public supprimés.

7 SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Pour conclure, parmi les préoccupations recueillies auprès des résidents et des commerçants de la Ville de Gatineau lors de la consultation en ligne, plusieurs éléments ont été soulevés à l'égard du projet d'élargissement du boulevard de La Vérendrye :

- le climat sonore
- le paysage et le champ visuel
- l'aménagement pour les transports en commun
- l'ambiance lumineuse
- la circulation et la sécurité
- la qualité de l'air et l'augmentation des GES.

De plus, d'aucuns ont demandé de disposer d'informations sur les impacts du projet (sonore, environnement, GES, qualité de vie des résidents à proximité, perte de valeurs des bâtiments, mesures d'atténuation) et sur l'échéancier du projet.

Par ailleurs, un certain nombre de suggestions ont été émises par les répondants sur différents enjeux, telles que le maintien de la qualité de vie des riverains et la problématique du bruit, le maintien de la sécurité, l'aménagement paysager et le mobilier urbain, la conciliation harmonieuse des usagers, le développement de la mobilité durable. D'autres ont remis en question le bien-fondé du projet et suggèrent à la place soit une amélioration des aménagements existants, soit la priorisation d'aménagements routiers autres que celui de l'élargissement du boulevard La Vérendrye proposé par la Ville.

Pour garantir la meilleure insertion possible du projet dans son environnement, il convient de poursuivre les démarches de participation publique. Un effort doit être particulièrement fait auprès de certains publics cibles afin de répondre à certains enjeux soulevés.

Il est donc recommandé à la Ville de Gatineau de :

1. Mettre à disposition de la documentation sur le projet par le biais du site Web de la ville.
2. Poursuivre l'information en continu auprès de la population par le biais du site Web de la ville durant toutes les phases de réalisation du projet (dépôt ÉIES, construction, exploitation et fermeture).
3. Initier une démarche auprès des commerçants du secteur afin de concerter avec eux sur les mesures à mettre en place lors de la phase de construction
4. Réaliser une séance d'information publique à l'issue du dépôt de l'ÉIES afin de préciser les éléments de réponses qui ont été soulevées dans le présent questionnaire, les actions et les mesures d'atténuation envisagées et présentées dans l'ÉIES, les suggestions du public qui ont été prises en compte;
5. Répondre aux préoccupations citoyennes du projet par le biais des centres d'appels non urgents 311 de la Ville.
6. Tenir une autre activité de consultation pour impliquer les résidents et les acteurs du milieu au bon moment à la conception détaillée du projet. La Ville pourra ajouter les bonifications pertinentes dans la conception détaillée et des mesures d'atténuation supplémentaires en chantier afin de répondre aux enjeux du milieu.

ANNEXE

1 QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION EN LIGNE

A. IDENTIFICATION

Q1

Laquelle des catégories suivantes correspond à votre situation ?

- Résident de la Ville de Gatineau
- Commerçant
- Autres

Q2

Dans quel secteur de la Ville de Gatineau se situe votre résidence ou votre commerce ?

- Aylmer
- Buckingham
- Gatineau
- Hull
- Masson-Angers

Q3

Svp, indiquez le code postal associé à votre résidence ou votre commerce (inscrire le code postal sans espace, par exemple : J8X4C8)

B. SITUATION ACTUELLE

Q4

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la configuration actuelle du boulevard La Vérendrye Ouest pour vos déplacements ?

Q5

Selon vous, quel(s) élément(s) de la liste ci-dessous pose(nt) actuellement problème pour vos déplacements à pied ou à vélo sur le boulevard La Vérendrye Ouest ?

- Trottoirs
- Liens ou de raccourcis piétonniers
- Connexion des liens cyclables
- Feux ou feux sonores pour piétons aux intersections
- Sécurité aux intersections
- Sécurité des voies cyclables
- Vitesse de circulation des automobilistes
- Végétation, ombrage
- Mobilier urbain (bancs, poubelle…)
- Éclairage
- Accessibilité universelle (accessible à tous peu importe l'âge ou la condition)
- Aucun problème
- Je ne sais pas/ne s'applique pas
- Autre problème (précisez) ou commentaire

Q6

Selon vous, quel(s) élément(s) de la liste ci-dessous pose(nt) actuellement problème pour vos déplacements en transport en commun sur le boulevard La Vérendrye Ouest ?

- Accès aux arrêts d'autobus
- Sécurité aux arrêts d'autobus
- Lieux desservis par le transport en commun
- Fréquence des autobus aux arrêts
- Accessibilité universelle (accessible à tous peu importe l'âge ou la condition)
- Aucun problème
- Je ne sais pas / ne s'applique pas
- Autre problème (précisez) ou commentaire

Q7

Selon vous, quel(s) élément(s) de la liste ci-dessous pose(nt) actuellement problème pour vos déplacements en voiture ou autre véhicule motorisé sur le boulevard La Vérendrye Ouest ?

- Congestion
- Volume de camions
- Sécurité aux intersections
- Vitesse de circulation
- Largeur de chaussée
- Éclairage
- Aucun problème
- Je ne sais pas / ne s'applique pas
- Autre problème (précisez) ou commentaire

C. ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DE LA VÉRENDRYE

Q8

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure êtes-vous favorable au projet d'élargissement de deux (2) voies à quatre (4) voies du boul. La Vérendrye Ouest tel que proposé ?

Q9

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure les éléments suivants du projet d'élargissement du boul. La Vérendrye Ouest vous apparaissent adéquats?

- Quatre (4) voies sans voies réservées (autobus, taxi, 3 passagers +)
- Quatre (4) voies avec voies réservées (autobus, taxi, 3 passagers +)
- Le retrait des brettelles de virage à droite aux intersections
- L'ajout d'un trottoir au côté sud
- Conserver la piste cyclable au côté nord
- L'ajout de végétation
- L'ajout de mesure d'atténuation sonore (ex. : mur anti-bruit)
- Avez-vous des suggestions concernant d'autres éléments à intégrer au projet?

D. PERCEPTION DES IMPACTS DU PROJET

Q11

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure les éléments suivants sont pour vous une source de préoccupation durant les travaux?

- La valeur de ma propriété
- Les revenus de mon commerce
- La qualité du paysage
- La qualité et la préservation des milieux naturels
- Vos activités de loisir ou celles de votre famille
- Le niveau de bruit
- Le niveau de poussière
- Le niveau de pollution lumineuse
- Votre qualité de vie (santé mentale et physique)
- La sécurité de vos déplacements

Q12

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure les éléments suivants sont pour vous une source de préoccupation :

- La valeur de ma propriété
- Les revenus de mon commerce
- La qualité du paysage
- La qualité et la préservation des milieux naturels
- Vos activités de loisir ou celles de votre famille
- Le niveau de bruit
- Le niveau de poussière
- Le niveau de pollution lumineuse
- Votre qualité de vie (santé mentale et physique)
- La sécurité de vos déplacements

E. INFORMATION REÇUE

Q13

De manière générale, quel est votre niveau d'intérêt pour le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest proposé par la Ville de Gatineau?

- Très grand intérêt
- Grand intérêt
- Moyen intérêt
- Peu d'intérêt
- Pas d'intérêt

Q14

Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest proposé par la Ville de Gatineau?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Faible
- Très faible

Q15

Comment évaluez-vous la qualité et la quantité d'information diffusée par la Ville de Gatineau à propos du projet d'élargissement du boul. La Vérendrye Ouest?

- Excellent
- Très bon
- Bon
- Faible
- Très faible

F. POUR FINS DE CLASSIFICATION STATISTIQUE

Q16

Groupe d'âge

- Moins de 18 ans
- 18-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65 ans ou plus

Q17

Genre

- Homme
- Femme
- Autre/préfère ne pas répondre

Q18

Type de ménage : Personne ou groupe de personnes qui habitent un même logement

- Personne seule
- Famille monoparentale
- Couple sans enfant
- Couple avec enfant(s)
- Ménage multigénérationnel (liens familiaux trois (3) générations ou plus)
- Deux personnes ou plus sans liens familiaux
- Autre

Q19

Occupation principale

- Travailleur
- Aux études
- Sans emploi ou à la recherche d'emploi
- Au foyer (non retraité ni en congé)
- Retraité

Q20

Plus haut diplôme obtenu

- Aucun certificat, diplôme ou grade
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (DES)
- Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier (DEP, etc.)
- Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep d'un autre établissement non universitaire (DEC, etc.)
- Certificat ou diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat
- Diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou équivalent (BAC)
- Diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat (DESS, maîtrise, doctorat, etc.)

ANNEXE

7

RAPPORT SECTORIEL SUR LES CONTAMINANTS ATMOSPHÉRIQUE

VILLE DE GATINEAU

PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST ENTRE LE BOULEVARD GRÉBER ET LA MONTÉE PAIEMENT

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT – CONTAMINANTS

RÉF. WSP : 221-06195-00

DATE : 17 AVRIL 2024

CONFIDENTIEL

VILLE DE GATINEAU

PROJET D'ELARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VERENDRYE OUEST ENTRE LE BOULEVARD GREBER ET LA MONTEE PAIEMENT

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT – CONTAMINANTS

CONFIDENTIEL

REF. WSP : 221-06195-00
DATE : 17 AVRIL 2024

RAPPORT (VERSION FINALE)

WSP CANADA INC.
11E ÉTAGE
1600, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1P9
CANADA

T : +1-514-340-0046
F : +1-514-340-1337

WSP.COM

GESTION DE LA QUALITÉ

VERSION	DATE	DESCRIPTION
0	2023-10-20	Version préliminaire
1	2024-04-17	Version finale

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Benjamin Parys, Ph. D.
Chargé de projet

RÉVISÉ PAR



Sylvain Marcoux, ing., MBA (OIQ nº 116307)
Réviseur

Référence à citer :

WSP. 2023. *Projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, Étude d'impact sur l'environnement – Contaminants*. Rapport produit pour la Ville de Gatineau. Réf. WSP : 221-06195-00. 54 pages et tableaux, figures, cartes et annexe.

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire, la Ville de Gatineau, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

VILLE DE GATINEAU

Chargée de projet	Karla Castaneda, CPI

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Spécialiste air et GES	Benjamin Parys, Ph. D.
Réviseur	Sylvain Marcoux, ing., MBA

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 1
1.1 Mise en contexte 1
1.2 Normes et critères de qualité de l'air – définition 1
1.2.1 Niveaux ambiants 1
1.2.2 Substances modélisées et normes applicables 2
1.2.3 Domaine d'application 2
2 MÉTHODOLOGIES 4
2.1 État de référence 4
2.2 Détermination des impacts sur la qualité de l'air pour la phase construction 5
2.3 Détermination des impacts sur la qualité de l'air pour la phase exploitation 5
2.4 Modèle d'émissions MOVES 8
2.4.1 Taux d'émissions selon MOVES 17
3 RÉSULTATS 20
3.1 Station de la qualité de l'air 20
3.1.1 Concentrations mesurées 20
3.1.2 Calculs des concentrations initiales 22
3.2 Modélisation de la dispersion atmosphérique 23
3.2.1 Contexte et scénario d'évaluation pour la modélisation 23
3.2.2 Description des activités 24
3.2.3 Zone d'étude 24
3.2.4 Identification des sources et des substances émises 26
3.2.5 Scénarios de modélisation 26
3.2.6 Procédure de modélisation 27
3.2.7 Paramétrage du modèle 28
3.2.8 Résultats et analyse 43
3.2.9 Conclusion de la modélisation de la dispersion atmosphérique 53
4 CONCLUSIONS 54
4.1 Condition actuelle 54
4.2 Modélisation de la dispersion atmosphérique 54
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 55

TABLEAUX

TABLEAU 1-1 NORMES ET CONCENTRATIONS INITIALES 2
TABLEAU 2-1 DJMA POUR DIFFÉRENTES ANNÉES 7
TABLEAU 2-2 DJMA POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE VÉHICULES ET SELON LA DIRECTION DE LA CIRCULATION – 2026 7
TABLEAU 2-3 DJMA POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE VÉHICULES ET SELON LA DIRECTION DE LA CIRCULATION – 2036 8
TABLEAU 2-4 POURCENTAGE DE TRAFIC HORAIRE 9
TABLEAU 2-5 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – OUEST – 2026 10
TABLEAU 2-6 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – EST – 2026 11
TABLEAU 2-7 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – OUEST – 2026 12
TABLEAU 2-8 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – EST – 2026 13
TABLEAU 2-9 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – OUEST – 2036 14
TABLEAU 2-10 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – EST – 2036 15
TABLEAU 2-11 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – OUEST – 2036 16
TABLEAU 2-12 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – EST – 2036 17
TABLEAU 2-13 TAUX D'ÉMISSION POUR LES CONTAMINANTS – 2026 18
TABLEAU 2-14 TAUX D'ÉMISSION POUR LES CONTAMINANTS – 2036 18
TABLEAU 2-15 DJMA TOTAUX ET CHARGES EN LIMON 19
TABLEAU 3-1 CONCENTRATIONS DE PST À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 24 H 20
TABLEAU 3-2 CONCENTRATIONS DE $PM_{2,5}$ À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 24 H 20

TABLEAU 3-3 CONCENTRATIONS DE CO À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 1 H 20
TABLEAU 3-4 CONCENTRATIONS DE CO À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 8 H 21
TABLEAU 3-5 CONCENTRATIONS DE NO_2 À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 1 H 21
TABLEAU 3-6 CONCENTRATIONS DE NO_2 À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 24 H 21
TABLEAU 3-7 CONCENTRATIONS DE SO_2 À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 4 MIN 21
TABLEAU 3-8 CONCENTRATIONS DE SO_2 À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 24 H 22
TABLEAU 3-9 CONCENTRATIONS DE O_3 À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 1 H 22
TABLEAU 3-10 CONCENTRATIONS DE O_3 À LA STATION GATINEAU-HULL – NORME 8 H 22
TABLEAU 3-11 CONCENTRATIONS DE NO À LA STATION GATINEAU-HULL NO – 1 H 22
TABLEAU 3-12 CONCENTRATIONS INITIALES BASÉES SUR LES DONNÉES DE LA STATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR GATINEAU-HULL 23
TABLEAU 3-13 CARACTÉRISTIQUES DES SOURCES POUR 2026 26
TABLEAU 3-14 CARACTÉRISTIQUES DES SOURCES POUR 2036 26
TABLEAU 3-15 RÉCEPTEURS SENSIBLES 31
TABLEAU 3-16 DESCRIPTION DE LA STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE SURFACE CONSIDÉRÉE 34
TABLEAU 3-17 STATION AÉROLOGIQUE CONSIDÉRÉE 35
TABLEAU 3-18 PARAMÈTRES D'UTILISATION DU SOL CALCULÉS POUR LA STATION OTTAWA CDA RCS 38
TABLEAU 3-19 CONFIGURATION D'AERMET 38
TABLEAU 3-20 ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON MÉTÉOROLOGIQUE 39
TABLEAU 3-21 DESCRIPTION DE LA VITESSE DES VENTS DE L'ÉCHANTILLON MÉTÉOROLOGIQUE 39
TABLEAU 3-22 FACTEUR MULTIPLICATEUR POUR LES $PM_{2,5}$ 41
TABLEAU 3-23 PARAMÈTRES POUR LE CALCUL DES PARTICULES EN RESUSPENSION - 2026 42
TABLEAU 3-24 PARAMÈTRES POUR LE CALCUL DES PARTICULES EN RESUSPENSION - 2036 42
TABLEAU 3-25 TAUX D'ÉMISSION DES PARTICULES EN RESUSPENSION – 2026 ET 2036 42

TABLEAU 3-26 TAUX D'ÉMISSION DES PARTICULES FINES $PM_{2.5}$ – 2026 42
TABLEAU 3-27 TAUX D'ÉMISSION DES PARTICULES FINES $PM_{2.5}$ – 2036 43
TABLEAU 3-28 TAUX D'ÉMISSION DES HYDROCARBURES TOTAUX (HC) – 2026 ET 2036 43
TABLEAU 3-29 RÉSULTATS – 2026 45
TABLEAU 3-30 RÉSULTATS – 2036 46
TABLEAU 3-31 RÉSULTATS AUX RÉCEPTEURS SENSIBLES – 2026 47
TABLEAU 3-32 RÉSULTATS AUX RÉCEPTEURS SENSIBLES – 2036 49

FIGURES

FIGURE 3-1 ROSE DES VENTS – STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE L'AÉROPORT OTTAWA-GATINEAU (2016 À 2021) 40
FIGURE 3-2 ISOCONCENTRATIONS DES $PM_{2.5}$ – 2026 51
FIGURE 3-3 ISOCONCENTRATIONS DES $PM_{2.5}$ – 2036 52

CARTES

CARTE 2-1 POSITION DE LA STATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR PAR RAPPORT À LA VÉRENDRYE 4
CARTE 2-2 LOCALISATION DU PROJET DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE 6
CARTE 3-1 DOMAINE DE MODÉLISATION 25
CARTE 3-2 TOPOGRAPHIE DE LA ZONE MODÉLISÉE 29
CARTE 3-3 GRILLE DES RÉCEPTEURS ET RÉCEPTEURS SENSIBLES 32
CARTE 3-4 POSITION DES RÉCEPTEURS SENSIBLES 33
CARTE 3-5 CATÉGORIES D'UTILISATION DU SOL DANS UN RAYON D'UN KILOMÈTRE AUTOUR DE LA STATION MÉTÉOROLOGIQUE 36
CARTE 3-6 CATÉGORIES D'UTILISATION DU SOL DANS UN DOMAINE DE 10 KM PAR 10 KM AUTOUR DE LA STATION MÉTÉOROLOGIQUE 37

TABEAUX EN ANNEXE

TABLEAUX DES CONTAMINANTS PAR KILOMÈTRES VENANT DE MOVES

1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

La Ville de Gatineau a mandaté WSP afin de réaliser une étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement.

Ce rapport se concentre sur l'étude de la qualité de l'air incluant l'état de référence de la qualité de l'air ainsi qu'une modélisation de la dispersion atmosphérique de contaminants. Ces contaminants sont les particules fines ($PM_{2,5}$), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO_2), le dioxyde de soufre (SO_2) et le regroupement des hydrocarbures totaux (HC).

1.2 NORMES ET CRITÈRES DE QUALITÉ DE L'AIR – DÉFINITION

Les normes et les critères de qualité de l'atmosphère ont été établis par le MELCCFP dans le but d'évaluer l'impact d'un projet, notamment lorsqu'il est soumis pour autorisation. Elles ont été déterminées de manière à protéger la santé humaine et à minimiser les nuisances et les effets des contaminants sur le milieu.

Le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) établit des normes de qualité de l'atmosphère que le MELCCFP définit comme la concentration limite dans l'air ambiant pour un contaminant. Cette concentration est établie à partir d'un critère de qualité de l'atmosphère ou d'un critère provisoire de gestion. Un critère de qualité de l'atmosphère est défini par le MELCCFP comme la concentration limite dans l'air ambiant pour un contaminant. Cette concentration est établie à un niveau de risque négligeable, tandis qu'un critère provisoire de gestion est défini comme la concentration limite dans l'air ambiant pour un contaminant déterminé, et ce, à partir d'un niveau de risque acceptable après considération des facteurs technologiques et socioéconomiques (MDDELCC, 2017[1]). Les effets appréhendés sur la santé humaine, les nuisances et le milieu des composés particulaires et gazeux peuvent donc être considérés négligeables lorsque les normes sont respectées.

En plus des substances apparaissant au RAA, le MELCCFP publie une liste de critères de qualité de l'atmosphère dont le respect doit être évalué avant d'accorder une autorisation[2].

1.2.1 NIVEAUX AMBIANTS

La concentration initiale (ou niveau ambiant) est la concentration préexistante d'un contaminant dans l'air ambiant à laquelle la contribution des sources d'émission à l'étude est ajoutée. Conformément au guide de modélisation du MELCCFP (Leduc, 2005), les niveaux ambiants (concentrations initiales) doivent être représentatifs de la région étudiée.

La somme de la concentration initiale et de la contribution des sources d'émission doit être inférieure aux normes et critères, incluant les normes de l'article 197 du RAA correspondant.

1 http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/Cadre-app-determination-criteres-qc-qualite-atmosphere.pdf
2 http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/Normes-criteres-qc-qualite-atmosphere.xlsx

Afin de déterminer les niveaux ambiants des contaminants, différentes approches peuvent être envisagées. Les concentrations initiales peuvent être déterminées à partir :

- des mesures effectuées sur le site dans le but d'obtenir des valeurs réelles;
- des mesures effectuées par les stations du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du MELCCFP. Ce bruit de fond, représentatif de la région, est fourni par le MELCCFP;
- des concentrations initiales génériques définies par le MELCCFP dans le document *Normes et critères québécois de la qualité de l'atmosphère* (MELCCFP, 2022).

En ce qui concerne la présente étude, les concentrations initiales proviennent du document *Normes et critères québécois de la qualité de l'atmosphère* (MELCCFP, 2022) et sont présentées au tableau 1-1 pour les contaminants modélisés.

1.2.2 SUBSTANCES MODÉLISÉES ET NORMES APPLICABLES

Les contaminants générés par les activités routières sont indiqués au tableau 1-1 avec les concentrations initiales et les normes respectives provenant des *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère* (MELCCFP, 2022).

Tableau 1-1 Normes et concentrations initiales

Contaminants	CAS	Période	Type de seuil	Concentration initiale (µg/m³)	Concentration limite (µg/m³)
PST	-	24 h	Norme	90	120
$PM_{2,5}$	-	24 h	Norme	20	30
CO	630-08-0	1 h	Norme	2650	34000
CO	630-08-0	8 h	Norme	1750	12700
NO_2	10102-44-0	1 h	Norme	150	414
NO_2	10102-44-0	24 h	Norme	100	207
NO_2	10102-44-0	1 an	Norme	30	103
SO_2	7446-09-5	4 min	Norme	150	1050
SO_2	7446-09-5	24 h	Norme	50	288
SO_2	7446-09-5	1 an	Norme	20	52
O_3	10028-15-6	1 h	Norme	130	160
O_3	10028-15-6	8 h	Nome	120	125

Il est à noter que le groupement Hydrocarbures totaux (HC) n'est pas normé puisqu'il regroupe de nombreuses substances différentes provenant de la combustion incomplète des carburants automobiles. . Parmi ces HC, il y a des composés organiques volatils (COV) qui sont des précurseurs primaires d'ozone troposphérique et de particules qui représentent les principaux polluants contribuant à la formation de smog.

1.2.3 DOMAINE D'APPLICATION

En fonction de l'article 202 du RAA, les normes et critères d'air ambiant s'appliquent à l'extérieur des limites de la zone occupée par les sources de contamination, c'est-à-dire les routes elles-mêmes, ainsi qu'à l'extérieur de tout secteur zoné à des fins industrielles et de toute zone tampon adjacente à un tel secteur, comme établi par les autorités municipales compétentes en prenant en compte les résidences permanentes pouvant se trouver à l'intérieur de ces limites (la limite d'application des normes et critères).

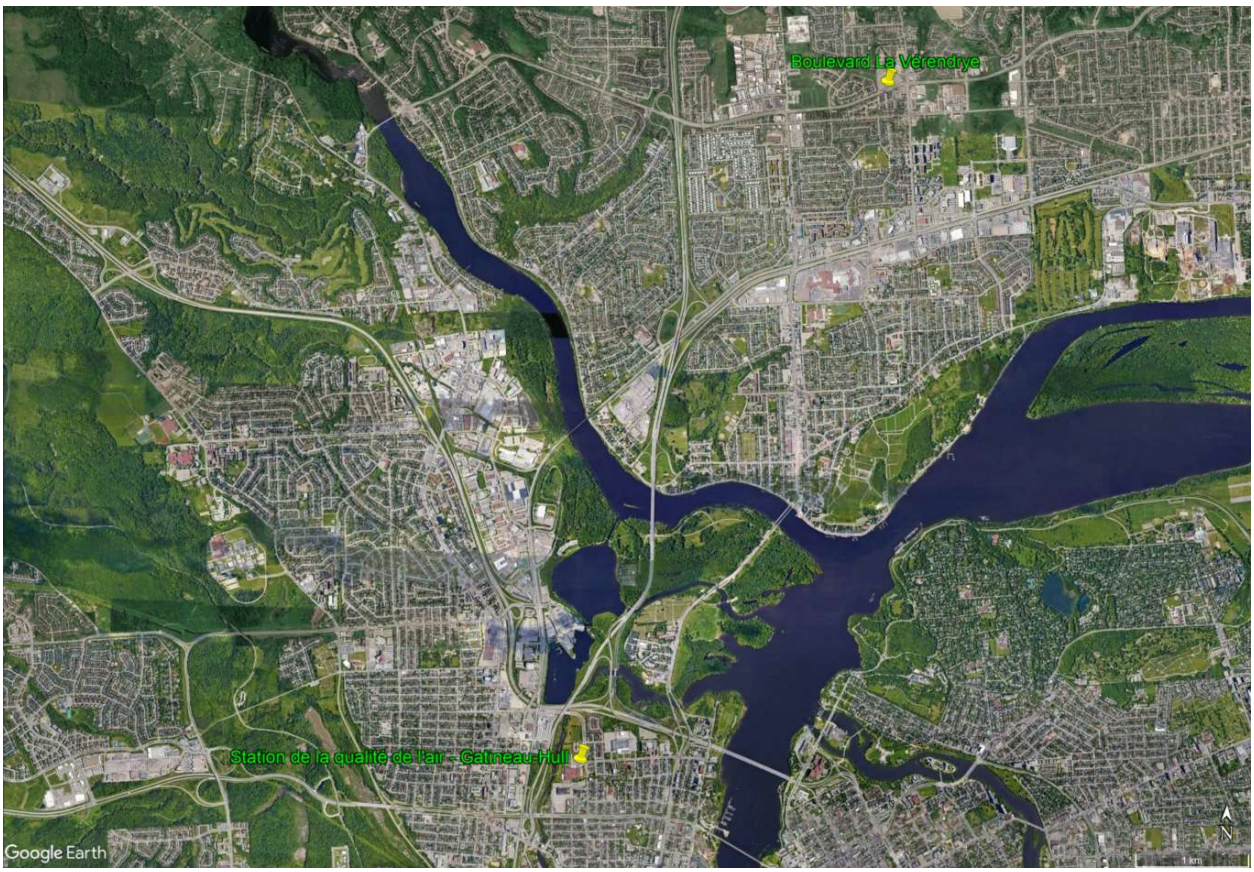
Les résultats de concentration des contaminants dans l'air ambiant à l'intérieur de cette limite ne sont donc pas pris en compte lors de la vérification de la conformité réglementaire.

2 MÉTHODOLOGIES

2.1 ÉTAT DE RÉFÉRENCE

Aucune campagne d'échantillonnage de l'air n'a été réalisée dans le cadre spécifique du projet. La qualité de l'air a été évaluée par l'analyse des données provenant du réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec[3] et plus précisément la station Gatineau-Hull sur la période 2017-2021.

La carte 2-1 indique la position de la station Gatineau-Hull qui est située au sud-ouest de La Vérendrye à environ 6,6 km. Malgré la distance, les valeurs relevées à la station sont une bonne estimation des valeurs de base pour le projet incluant les polluants de combustion principaux et pouvant être utilisées à la place des concentrations initiales des *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère*.



Carte 2-1 Position de la station de la qualité de l'air par rapport à La Vérendrye

3 https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/reseau-surveillance/telechargement.asp

Les contaminants mesurés à la station Gatineau-Hull sont les particules totales (PST), les particules fines ($PM_{2,5}$), le monoxyde de carbone (CO), le monoxyde d'azote (NO), le dioxyde d'azote (NO_2), le dioxyde de soufre (SO_2) et l'ozone (O_3). Les données sont prises aux heures à l'exception des particules où ce sont des données journalières.

2.2 DÉTERMINATION DES IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR POUR LA PHASE CONSTRUCTION

Les impacts du projet pour la phase de la construction proviennent des émissions de particules lors des déplacements des véhicules et de la machinerie sur le chantier ainsi que l'émission de contaminants venant de la consommation de carburant par les équipements fixes tels que les génératrices.

Les contaminants concernés lors de la combustion sont les particules totales et fines (PST et $PM_{2.5}$), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO_2) et le dioxyde de soufre (SO_2). Les activités de manipulation et d'entreposage des matériaux granulaires sont aussi des sources d'émission de particules.

À ce stade-ci du projet, les données pour la construction nécessaires à ces calculs ne sont pas disponibles.

2.3 DÉTERMINATION DES IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR POUR LA PHASE EXPLOITATION

La détermination des impacts du projet en phase exploitation consiste en la modélisation de la dispersion atmosphérique des émissions pour 2026 comme année de référence sans projet et 2036 comme année cible après travaux.

La modélisation de la dispersion a été réalisée à l'aide du modèle AERMOD. Le logiciel MOVES3[4] de l'US-EPA a été utilisé pour déterminer les facteurs d'émissions de la flotte de véhicules empruntant le boulevard La Vérendrye entre Gréber et Paiement comme l'indique la carte 2-1.

Les données de circulation disponibles ont été réalisées en 2015 et 2019. Avec une hypothèse de croissance annuelle de 1 % à partir de 2024, comme indiqué au tableau 2-1. La zone rouge de la carte 2-2 est la zone de la modélisation.

4 https://www.epa.gov/moves/latest-version-motor-vehicle-emission-simulator-moves



Carte 2-2 Localisation du projet du boulevard La Vérendrye

Le recensement du trafic s'est fait entre le boulevard Gréber et le boulevard de l'Hôpital et entre le boulevard de l'Hôpital et la montée Paiement.

Tableau 2-1 DJMA pour différentes années

Année	DJMA	
	Gréber-Hôpital	Hôpital-Paiement
2019	21 000	19 000
2024	21 210	19 190
2026	21 630	19 570
2036	23 900	21 620

Plusieurs hypothèses ont été faites afin de partager ces données en termes de types de véhicules et de direction ouest-est :

- les DJMA sont répartis 50/50 dans les directions ouest et est;
- la vitesse sur le segment considéré est de 70 km/h;
- le pourcentage de voitures à l'essence et au diesel est respectivement de 96 % et 4 %[5];
- le pourcentage de camions dans la direction ouest est de 2,6 %;
- le pourcentage de camions dans la direction est est de 3,3 %;
- le rapport entre camions légers et lourds est de 1/3 et 2/3 respectivement;
- la distance Gréber-Hôpital est d'environ 1,1 km;
- la distance Hôpital-Paiement est d'environ 1,1 km;
- il y a 50 bus en service par jour et par direction pour l'année 2036;
- il y a 92 bus et 81 bus en repositionnement pour la direction ouest et est respectivement pour l'année 2036.

Le pourcentage de camions a été évalué selon le comptage qui a été effectué aux intersections.

Ainsi, le DJMA de chaque catégorie de véhicules pour les années 2026 et 2036 est présenté aux tableaux 2-2 et 2-3.

Tableau 2-2 DJMA pour les différentes catégories de véhicules et selon la direction de la circulation – 2026

Type de véhicules	Gréber-Hôpital		Hôpital-Paiement	
	Ouest	Est	Ouest	Est
Voiture essence	10 113	10 040	9150	9084
Voiture diesel	422	419	382	379
Camion léger	94	119	85	108
Camion lourd	188	238	170	216

5 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310019901

Tableau 2-3 DJMA pour les différentes catégories de véhicules et selon la direction de la circulation – 2036

Types de véhicules	Gréber-Hôpital		Hôpital-Paiement	
	Ouest	Est	Ouest	Est
Voiture essence	11 174	11 094	10 108	10 036
Voiture diesel	466	463	422	419
Camion léger	104	132	94	119
Camion lourd	208	263	188	238
Bus	142	131	142	131

2.4 MODÈLE D'ÉMISSIONS MOVES

Les émissions produites par les véhicules routiers ont été estimées à l'aide du modèle MOtor Vehicle Emission Simulator (MOVES) version 3 de l'US-EPA, un modèle utilisé et recommandé par le MTMD. Le modèle permet notamment d'estimer les gaz d'échappement, les émissions du carter du moteur (*crankcase*) ainsi que les émissions dues à l'usure des freins et des pneus.

MOVES a été configuré à l'échelle projet, et le mode « taux » a été utilisé.

Le comté de Niagara Falls dans l'état de New York a été choisi comme la région représentative par défaut dans le modèle, car il est comparable en termes de population et de comportements à la région de Gatineau. Les véhicules à essence et au diesel ont été considérés pour l'ensemble des véhicules. La formulation par défaut fournie par MOVES a également été utilisée, et la pression de vapeur de Reid (RVP) a été mise à jour à 7,75 psi pour refléter les conditions en été. Les données météorologiques par défaut ont été remplacées par les moyennes de la station de l'aéroport Ottawa-Gatineau d'Environnement Canada pour 2021. Les types de routes (urbaine sans limites) ont été utilisés. Les programmes I/M (Inspection/Maintenance of vehicles) donnés par défaut sont utilisés. Les valeurs ont été ajustées pour représenter les valeurs de la province. Les vitesses ont été fixées autour de 70 km/h. Les effets de potentielles situations de congestion n'ont pas été évalués.

Paramètres d'entrées pour le modèle MOVES

Paramètres	Notes
Distribution de l'âge de la flotte	Création d'une flotte typique avec l'outil de l'EPA
Carburants	Carburant par défaut (diesel et essence) avec ajustement pour la pression de vapeur Reid (7,75 psi)
Météorologie	Moyennes de températures et de l'humidité relative pour les différents mois de 2021 pour la ville de Gatineau
Type de véhicules et volume de circulation	Obtenu de la ville de Gatineau par mesures manuelles
Type de route	Urbaine sans restriction

MOVES fournit les facteurs d'émission en g/km pour chaque heure modélisée. Ces facteurs se trouvent tous en annexe. Ainsi, afin d'avoir un taux d'émission précis en g par journée et sur la section de route parcourue, les facteurs d'émission sont multipliés par le trafic horaire correspondant à la même heure et ensuite par la section de la route.

Cela se traduit par l'équation suivante :

$$g_J = \left[\sum_{i=1}^{24} (g/km)_i \;\; X \;\; number\ of\ vehicle\ for\ hour\ i\right] X\ longueur\ de\ la\ route\ en\ km$$

Où g_J est la quantité de contaminants émis pour une journée sur la longueur parcourue et i l'heure correspondant au g/km de la même heure.

Ayant des DJMA, on utilise les indices généraux de circulation de la ville de Montréal pour la répartition du trafic. Le tableau suivant donne le pourcentage du trafic par heure pour tous les véhicules.

Tableau 2-4 Pourcentage de trafic horaire

Heures	%	Heures	%
0	1,47	12	4,92
1	0,76	13	5,35
2	0,54	14	5,73
3	0,50	15	6,26
4	0,56	16	6,91
5	1,45	17	6,72
6	4,59	18	5,41
7	6,85	19	4,95
8	6,87	20	4,22
9	5,17	21	4,08
10	4,85	22	3,77
11	5,03	23	3,04

En appliquant ce pourcentage au DJMA pour chaque section et type de véhicules, le nombre de véhicules par heure est obtenu comme l'indiquent les tableaux 2-5 à 2-8 pour l'année de référence sans projet 2026. Les tableaux 2-9 à 2-12 sont pour l'année 2036 après travaux.

Tableau 2-5 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – ouest – 2026

Heures	%	Gréber-Hôpital			
		Ouest			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	149	6	1	3
1	0,76	77	3	1	1
2	0,54	55	2	1	1
3	0,5	51	2	0	1
4	0,56	57	2	1	1
5	1,45	147	6	1	3
6	4,59	464	19	4	9
7	6,85	693	29	6	13
8	6,87	695	29	6	13
9	5,17	523	22	5	10
10	4,85	490	20	5	9
11	5,03	509	21	5	9
12	4,92	498	21	5	9
13	5,35	541	23	5	10
14	5,73	579	24	5	11
15	6,26	633	26	6	12
16	6,91	699	29	6	13
17	6,72	680	28	6	13
18	5,41	547	23	5	10
19	4,95	501	21	5	9
20	4,22	427	18	4	8
21	4,08	413	17	4	8
22	3,77	381	16	4	7
23	3,04	307	13	3	6

Tableau 2-6 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – est – 2026

Heures	%	Gréber-Hôpital			
		Est			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	148	6	2	3
1	0,76	76	3	1	2
2	0,54	54	2	1	1
3	0,5	50	2	1	1
4	0,56	56	2	1	1
5	1,45	146	6	2	3
6	4,59	461	19	5	11
7	6,85	688	29	8	16
8	6,87	690	29	8	16
9	5,17	519	22	6	12
10	4,85	487	20	6	12
11	5,03	505	21	6	12
12	4,92	494	21	6	12
13	5,35	537	22	6	13
14	5,73	575	24	7	14
15	6,26	629	26	7	15
16	6,91	694	29	8	16
17	6,72	675	28	8	16
18	5,41	543	23	6	13
19	4,95	497	21	6	12
20	4,22	424	18	5	10
21	4,08	410	17	5	10
22	3,77	379	16	4	9
23	3,04	305	13	4	7

Tableau 2-7 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – ouest – 2026

Heures	%	Hôpital-Paiement			
		Ouest			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	135	6	1	2
1	0,76	70	3	1	1
2	0,54	49	2	0	1
3	0,5	46	2	0	1
4	0,56	51	2	0	1
5	1,45	133	6	1	2
6	4,59	420	18	4	8
7	6,85	627	26	6	12
8	6,87	629	26	6	12
9	5,17	473	20	4	9
10	4,85	444	19	4	8
11	5,03	460	19	4	9
12	4,92	450	19	4	8
13	5,35	490	20	5	9
14	5,73	524	22	5	10
15	6,26	573	24	5	11
16	6,91	632	26	6	12
17	6,72	615	26	6	11
18	5,41	495	21	5	9
19	4,95	453	19	4	8
20	4,22	386	16	4	7
21	4,08	373	16	3	7
22	3,77	345	14	3	6
23	3,04	278	12	3	5

Tableau 2-8 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – est – 2026

Heures	%	Hôpital-Paiement			
		Est			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	134	6	2	3
1	0,76	69	3	1	2
2	0,54	49	2	1	1
3	0,5	45	2	1	1
4	0,56	51	2	1	1
5	1,45	132	5	2	3
6	4,59	417	17	5	10
7	6,85	622	26	7	15
8	6,87	624	26	7	15
9	5,17	470	20	6	11
10	4,85	441	18	5	10
11	5,03	457	19	5	11
12	4,92	447	19	5	11
13	5,35	486	20	6	12
14	5,73	521	22	6	12
15	6,26	569	24	7	14
16	6,91	628	26	7	15
17	6,72	610	25	7	15
18	5,41	491	21	6	12
19	4,95	450	19	5	11
20	4,22	383	16	5	9
21	4,08	371	15	4	9
22	3,77	342	14	4	8
23	3,04	276	12	3	7

Tableau 2-9 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – ouest – 2036

Heures	%	Gréber-Hôpital				
		Ouest				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	164	7	2	3	2
1	0,76	85	4	1	2	1
2	0,54	60	3	1	1	1
3	0,5	56	2	1	1	1
4	0,56	63	3	1	1	1
5	1,45	162	7	2	3	2
6	4,59	513	21	5	10	7
7	6,85	765	32	7	14	10
8	6,87	768	32	7	14	10
9	5,17	578	24	5	11	7
10	4,85	542	23	5	10	7
11	5,03	562	23	5	10	7
12	4,92	550	23	5	10	7
13	5,35	598	25	6	11	8
14	5,73	640	27	6	12	8
15	6,26	699	29	7	13	9
16	6,91	772	32	7	14	10
17	6,72	751	31	7	14	10
18	5,41	605	25	6	11	8
19	4,95	553	23	5	10	7
20	4,22	472	20	4	9	6
21	4,08	456	19	4	8	6
22	3,77	421	18	4	8	5
23	3,04	340	14	3	6	4

Tableau 2-10 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – est – 2036

Heures	%	Gréber-Hôpital				
		Est				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	163	7	2	4	2
1	0,76	84	4	1	2	1
2	0,54	60	3	1	1	1
3	0,5	55	2	1	1	1
4	0,56	62	3	1	1	1
5	1,45	161	7	2	4	2
6	4,59	509	21	6	12	6
7	6,85	760	32	9	18	9
8	6,87	762	32	9	18	9
9	5,17	574	24	7	14	7
10	4,85	538	22	6	13	6
11	5,03	558	23	7	13	7
12	4,92	546	23	6	13	6
13	5,35	594	25	7	14	7
14	5,73	636	27	8	15	8
15	6,26	694	29	8	16	8
16	6,91	767	32	9	18	9
17	6,72	746	31	9	18	9
18	5,41	600	25	7	14	7
19	4,95	549	23	7	13	6
20	4,22	468	20	6	11	6
21	4,08	453	19	5	11	5
22	3,77	418	17	5	10	5
23	3,04	337	14	4	8	4

Tableau 2-11 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – ouest – 2036

Heures	%	Hôpital-Paiement				
		Ouest				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	149	6	1	3	2
1	0,76	77	3	1	1	1
2	0,54	55	2	1	1	1
3	0,5	51	2	0	1	1
4	0,56	57	2	1	1	1
5	1,45	147	6	1	3	2
6	4,59	464	19	4	9	7
7	6,85	692	29	6	13	10
8	6,87	694	29	6	13	10
9	5,17	523	22	5	10	7
10	4,85	490	20	5	9	7
11	5,03	508	21	5	9	7
12	4,92	497	21	5	9	7
13	5,35	541	23	5	10	8
14	5,73	579	24	5	11	8
15	6,26	633	26	6	12	9
16	6,91	698	29	6	13	10
17	6,72	679	28	6	13	10
18	5,41	547	23	5	10	8
19	4,95	500	21	5	9	7
20	4,22	427	18	4	8	6
21	4,08	412	17	4	8	6
22	3,77	381	16	4	7	5
23	3,04	307	13	3	6	4

Tableau 2-12 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – est – 2036

Heures	%	Hôpital-Paiement				
		Est				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	148	6	2	3	2
1	0,76	76	3	1	2	1
2	0,54	54	2	1	1	1
3	0,5	50	2	1	1	1
4	0,56	56	2	1	1	1
5	1,45	146	6	2	3	2
6	4,59	461	19	5	11	6
7	6,85	687	29	8	16	9
8	6,87	689	29	8	16	9
9	5,17	519	22	6	12	7
10	4,85	487	20	6	12	6
11	5,03	505	21	6	12	7
12	4,92	494	21	6	12	6
13	5,35	537	22	6	13	7
14	5,73	575	24	7	14	8
15	6,26	628	26	7	15	8
16	6,91	693	29	8	16	9
17	6,72	674	28	8	16	9
18	5,41	543	23	6	13	7
19	4,95	497	21	6	12	6
20	4,22	424	18	5	10	6
21	4,08	409	17	5	10	5
22	3,77	378	16	4	9	5
23	3,04	305	13	4	7	4

2.4.1 TAUX D'ÉMISSIONS SELON MOVES

En reprenant les facteurs d'émission en g/km donnés par MOVES, il est à remarquer que MOVES ne fait pas le calcul pour une vitesse bloquée à 70 km/h. Comme dit précédemment, MOVES estime des arrêts, des départs et des variations de vitesse. À 70 km/h, il y a plus d'arrêts, de départs et de variations qu'à, par exemple, 100 km/h. Étant donné que les émissions sont plus importantes à faible vitesse, les taux d'émissions sont plus élevés à 70 km/h que ceux qu'on pourrait à 100 km/h.

Pour calculer les émissions totales pour les voitures, une proportion de 96 % d'essence et 4 % de diesel est prise comme hypothèse[6].

Les taux sont plus petits pour 2036 parce que MOVES prend comme hypothèse que les véhicules auront des consommations de carburants fossiles moindre qu'en 2026.

En multipliant ces taux par la longueur du segment propre à chacun et en divisant par 86 400 secondes, les taux d'émission en g/s sont calculés. En effet, le total des véhicules est sur une journée, donc 24 heures, ce qui correspond à 86 400 secondes.

Les tableaux 2-13 et 2-14 présentent les taux d'émission pour les contaminants respectivement pour 2026 et 2036. L'effet des véhicules électriques n'est pas pris en compte, les taux sont donc conservateurs car ceux-ci devraient être plus faibles et surtout pour 2036, au fur et à mesure de l'évolution du parc automobile québécois.

Tableau 2-13 Taux d'émission pour les contaminants – 2026

Direction	$PM_{2.5}$	CO	NO_2	SO_2	HC
	g/s				
Ouest	8,76E-04	2,86E-01	2,96E-03	2,53E-04	6,97E-03
Est	9,05E-04	2,85E-01	3,35E-03	2,54E-04	7,01E-03

Tableau 2-14 Taux d'émission pour les contaminants – 2036

Direction	$PM_{2.5}$	CO	NO_2	SO_2	HC
	g/s				
Ouest	8,64E-04	1,75E-01	2,70E-03	1,16E-03	5,97E-03
Est	8,75E-04	1,75E-01	3,02E-03	6,57E-04	5,98E-03

En outre, les émissions dues à la remise en suspension, produites lors du passage des véhicules sur le réseau de routes pavées, ont été estimées à partir des facteurs d'émission proposés à la section 13.2.1 *Paved Roads* de l'AP-42[7] (US-EPA, 1995) avec la formule :

$$E = k\,(sL)^{0,91}\;\;(W)^{1,02}$$

Où :

E est le facteur d'émission en g/VKT;

k est le multiplicateur de taille de particules (0,15 pour les $PM_{2.5}$);

sL est la quantité de limon sur la surface de la route;

W est le poids moyen des véhicules sur la route.

6 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310019901

7 L'AP-42 est un document de l'US-EPA de compilation de facteurs d'émissions de polluants atmosphériques largement utilisés au Québec. Il permet d'avoir les taux d'émission selon les procédés du projet.

Pour ce faire, un poids moyen de 3,9 tonnes pour 2026 et 2036 a été calculé pour la flotte de véhicules. De plus, la charge en limon a été déterminée, pour chacun des tronçons, en fonction des DJMA totaux (incluant tous les types de véhicules), selon les valeurs recommandées pour les routes publiques au tableau 13.2.1-2 de l'AP-42. Les DJMA totaux et les charges en limon utilisés pour les calculs sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 2-15 DJMA totaux et charges en limon

DJMA	Charges en limon
<500	0.6
500-5000	0.2
5,000-10,000	0.06
>10,000	0.03

Pour la modélisation, il faudra ajouter aux taux des tableaux 2-13 et 2-14, les taux des particules en resuspension qui sont modulés en fonction des mois selon la quantité de précipitation et la présence de neige[8]. Ces taux sont utilisés pour la modélisation.

8 https://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_1981_2010_f.html?searchType=stnName&txtStationName=montreal&searchMethod=contains&txtCentralLatMin=0&txtCentralLatSec=0&txtCentralLongMin=0&txtCentralLongSec=0&stnID=5415&dispBack=0

3 RÉSULTATS

3.1 STATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

3.1.1 CONCENTRATIONS MESURÉES

Les tableaux 3-1 à 3-11 donnent la compilation des mesures des contaminants à la station pour les différentes années. Le nombre de dépassements se base sur les normes, et les périodes associées, du tableau 1-1.

Tableau 3-1 Concentrations de PST à la station Gatineau-Hull – norme 24 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	11	12	1	5	10	1	120	µg/m³
Max	74	64	62	71	103	103	120	µg/m³
Moyenne	30	30	29	28	32	30	120	µg/m³
Écart-type	16	15	15	15	16	15	120	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-2 Concentrations de $PM_{2,5}$ à la station Gatineau-Hull – norme 24 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	0,3	0,0	1,3	1,1	1,9	0,0	30	µg/m³
Max	23,2	26,3	27,9	29,7	40,3	40,3	30	µg/m³
Moyenne	5,8	6,5	7,2	6,6	7,4	6,7	30	µg/m³
Écart-type	3,5	4,1	3,9	4,0	4,8	4,1	30	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	3	3	-	-

Tableau 3-3 Concentrations de CO à la station Gatineau-Hull – norme 1 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	92,9	95,7	104,8	98,5	89,0	89,0	34 000	µg/m³
Max	997,4	1 500,2	939,2	1 127,1	837,4	1 500,2	34 000	µg/m³
Moyenne	222,4	218,2	216,8	207,3	216,8	216,3	34 000	µg/m³
Écart-type	88,1	85,2	80,2	80,1	73,9	81,8	34 000	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-4 Concentrations de CO à la station Gatineau-Hull – norme 8 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	105,2	100,4	113,0	108,8	95,9	95,9	12 700	µg/m³
Max	713,4	808,6	633,6	948,6	604,6	948,6	12 700	µg/m³
Moyenne	222,4	218,0	216,8	207,2	216,3	216,1	12 700	µg/m³
Écart-type	74,2	71,1	66,7	69,9	64,5	69,5	12 700	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-5 Concentrations de NO_2 à la station Gatineau-Hull – norme 1 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	414	µg/m³
Max	90,4	84,0	81,2	90,8	73,2	73,2	414	µg/m³
Moyenne	10,3	10,4	10,0	8,4	7,8	7,8	414	µg/m³
Écart-type	10,9	11,2	10,8	9,3	8,7	8,7	414	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-6 Concentrations de NO_2 à la station Gatineau-Hull – norme 24 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	1,1	1,2	1,2	0,8	1,1	0,8	207	µg/m³
Max	40,4	57,3	47,4	38,3	39,2	57,3	207	µg/m³
Moyenne	10,3	10,4	10,0	8,4	7,9	9,4	207	µg/m³
Écart-type	7,6	8,4	7,4	6,7	6,3	7,4	207	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-7 Concentrations de SO_2 à la station Gatineau-Hull – norme 4 min

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1050	µg/m³
Max	64,2	34,5	84,8	33,5	84,8	84,8	1050	µg/m³
Moyenne	0,5	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	1050	µg/m³
Écart-type	1,6	0,9	1,7	1,2	1,4	1,3	1050	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-8 Concentrations de SO_2 à la station Gatineau-Hull – norme 24 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	288	µg/m³
Max	6,3	2,1	3,5	1,7	1,1	6,3	288	µg/m³
Moyenne	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	288	µg/m³
Écart-type	0,5	0,2	0,3	0,3	0,1	0,3	288	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-9 Concentrations de O_3 à la station Gatineau-Hull – norme 1 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	0,1	1,0	0,1	1,1	1,3	0,1	160	µg/m³
Max	148,4	146,0	118,6	130,8	142,0	148,4	160	µg/m³
Moyenne	50,9	53,9	52,9	53,5	52,5	52,8	160	µg/m³
Écart-type	22,0	24,0	21,7	22,6	23,2	22,7	160	µg/m³
Nbre de dépassements	0	0	0	0	0	0	-	-

Tableau 3-10 Concentrations de O_3 à la station Gatineau-Hull – norme 8 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Norme	Unité
Min	1,3	2,2	1,5	4,2	2,5	1,3	125	µg/m³
Max	122,2	128,9	111,9	119,7	132,2	132,2	125	µg/m³
Moyenne	51,0	53,9	52,9	53,5	52,6	52,8	125	µg/m³
Écart-type	19,5	21,8	19,5	20,6	21,3	20,6	125	µg/m³
Nbre de dépassements	0	1	0	0	2	3	-	-

Tableau 3-11 Concentrations de NO à la station Gatineau-Hull NO – 1 h

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	Unité
Min	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	µg/m³
Max	88,3	109,4	71,9	78,9	53,4	109,4	µg/m³
Moyenne	1,5	1,6	1,4	1,2	0,9	1,3	µg/m³
Écart-type	4,1	4,8	4,2	3,7	2,8	4,0	µg/m³

Les $PM_{2,5}$ ont dépassé la norme applicable 3 fois en 2021 et également 3 fois sur toute la période de 2017 à 2021. Cela représente 0,2 % de dépassement sur l'ensemble des mesures. En ce qui concerne l'ozone, pour la norme sur 8 h, il y a eu 1 dépassement en 2018 et 2 dépassements en 2021. Pour les autres contaminants, aucun dépassement de leur norme n'a été observé entre 2017 et 2021. Il n'y a pas de norme pour l'oxyde d'azote sous forme NO.

Il n'y a également aucune mesure des HC à la station de Gatineau-Hull.

3.1.2 CALCULS DES CONCENTRATIONS INITIALES

Par la position de la station de la qualité de l'air Gatineau-Hull, les concentrations mesurées peuvent être utilisées comme concentrations de référence, initiales, servant à caractériser la qualité de l'air sans l'impact du projet.

En se basant sur la bonne-pratique établie de concert avec le MELCCFP, les concentrations initiales se calculent comme suit :

- normes inférieures ou égales à 8 h : le 99e percentile est pris sur les données d'au moins les 3 années les plus récentes;
- norme 24 h : le 98e percentile est pris sur les données d'au moins les 3 années les plus récentes;
- norme annuelle : la moyenne horaire d'au moins les 3 années le plus récentes.

En reprenant les données de la station de la qualité de l'air, les concentrations initiales peuvent être recalculées et sont présentées au tableau 3-12. Les concentrations limites restent celles définies dans les *Normes et critères québécois de la qualité de l'air*. Les 3 années retenues sont 2017, 2018 et 2019 puisqu'elles sont hors pandémie.

Tableau 3-12 Concentrations initiales basées sur les données de la station de la qualité de l'air Gatineau-Hull

Contaminants	CAS	Période	Concentration initiale (µg/m³)	Concentration limite (µg/m³)
PST	-	24 h	64	120
$PM_{2,5}$	-	24 h	17	30
CO	630-08-0	1 h	554	34000
CO	630-08-0	8 h	481	12700
NO_2	10102-44-0	1 h	55	414
NO_2	10102-44-0	24 h	33	207
NO_2	10102-44-0	1 an	10	103
SO_2	7446-09-5	4 min	4,1	1050
SO_2	7446-09-5	24 h	1,1	288
SO_2	7446-09-5	1 an	0,25	52
O_3	10028-15-6	1 h	107	160
O_3	10028-15-6	8 h	101	125

Les contaminants modélisés sont les particules fines ($PM_{2.5}$), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO_2) et le dioxyde de soufre (SO_2).

3.2 MODÉLISATION DE LA DISPERSION ATMOSPHÉRIQUE

3.2.1 CONTEXTE ET SCÉNARIO D'ÉVALUATION POUR LA MODÉLISATION

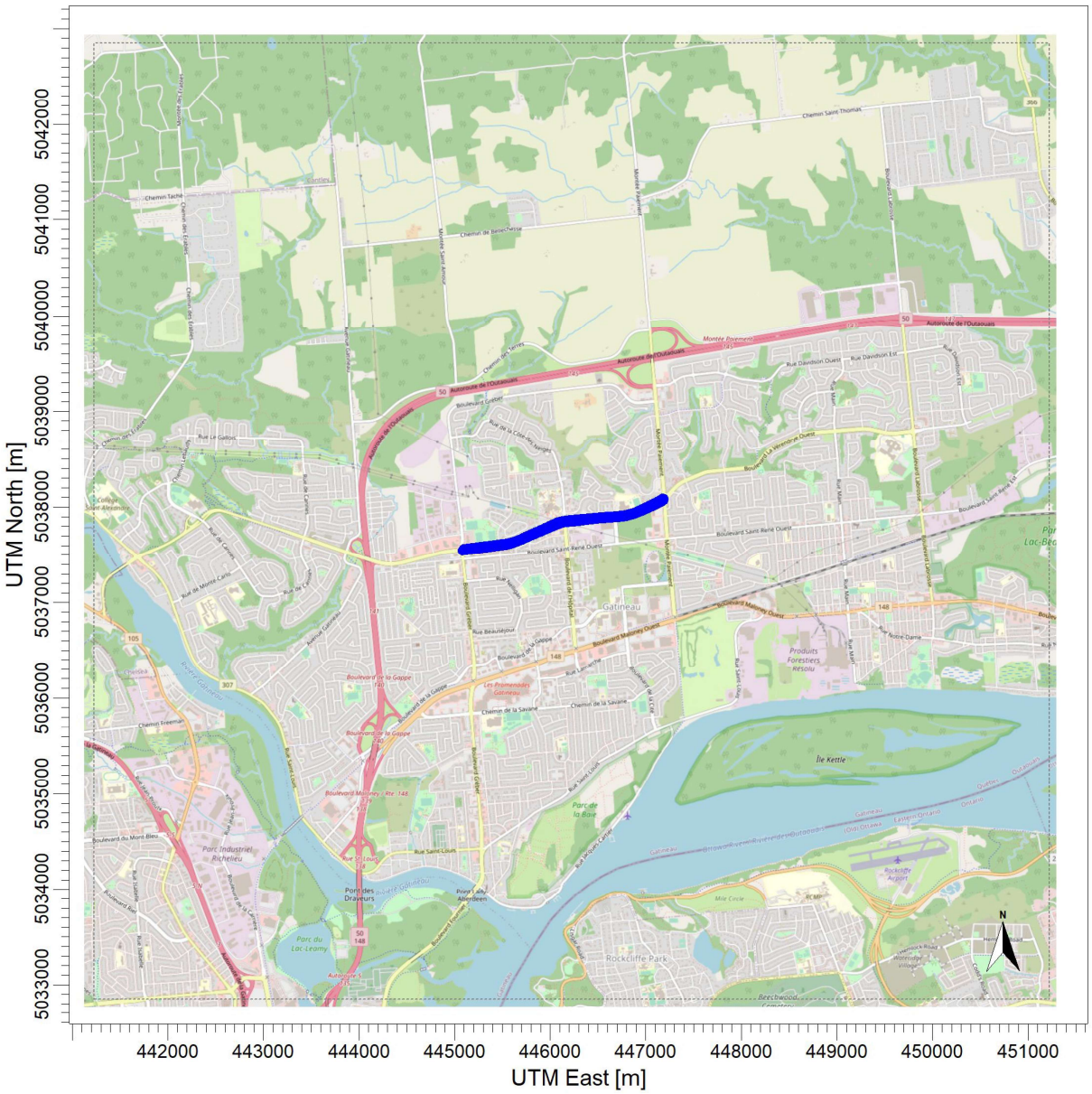
Dans le cadre d'une étude de la qualité de l'air et de la dispersion atmosphérique, il est important de définir en premier lieu le ou les scénarios évalués et modélisés. Pour ce faire, les principales sources d'émission, les substances émises ainsi que les normes et critères en vigueur pour ces différentes substances doivent être identifiés. Plus spécifiquement, les substances considérées et les périodes des normes et critères définies pour ceux-ci vont influencer le choix des scénarios.

3.2.2 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'activité principale est le passage de véhicules sur le boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement. Les émissions de contaminants proviennent de la combustion de diesel ou d'essence des véhicules et de la resuspension des particules sur la route.

3.2.3 ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude du boulevard La Vérendrye a pour coordonnées 446 225 mE et 5 037 849 mN, dans le système de projection UTM (zone 18, NAD83). Le domaine d'étude de modélisation s'étend de part et d'autre du boulevard sur une distance de 5 km comme indiqué à la carte 3-1. Cette étude couvre donc une surface de 10 km². La portion du boulevard La Vérendrye à l'étude est en bleu sur la carte 3-1.



Carte 3-1 Domaine de modélisation

3.2.4 IDENTIFICATION DES SOURCES ET DES SUBSTANCES ÉMISES

Les principales substances émises proviennent des véhicules et sont les particules fines ($PM_{2,5}$), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO_2) et le dioxyde de soufre (SO_2).

Les sources sont les axes est et ouest du boulevard La Vérendrye comme indiqué aux cartes 2-2 et 3-1. Ces sources sont des sources volumiques linéaires spécifiques pour les routes. Deux scénarios sont modélisés. Le premier est l'état initial en 2026 sans projet et le second est l'état en 2036 après les travaux.

Les tableaux 3-13 et 3-14 présentent les caractéristiques des sources modélisées pour 2026 et 2036. Les véhicules types choisis se basent sur le véhicule le plus vendu, à savoir le Ford F-150 avec 2 m de hauteur et 2 m de largeur. En 2026, la route est considérée à une seule voie par direction et, dans ce cas, l'intrant du modèle est la largeur du véhicule. Pour 2036, le projet considère deux voies dans chaque direction avec une largeur 3,5 m par voie, donc 7 m de largeur par direction.

Tableau 3-13 Caractéristiques des sources pour 2026

Source	Position centrale du segment (UTM)		Type de route dans AERMOD	Largeur de route (m)	Hauteur des véhicules (m)	σ_z (m)	σ_y (m)	Configuration
	X	Y						
Traffic vers l'ouest	446 170	5 037 863	Une voie	2	2	1,58	3,72	Adjacent
Traffic vers l'est	446 170	5 037 863	Une voie	2	2	1,58	3,72	Adjacent

Tableau 3-14 Caractéristiques des sources pour 2036

Source	Position centrale du segment (UTM)		Type de route dans AERMOD	Largeur de route (m)	Hauteur des véhicules (m)	σ_z (m)	σ_y (m)	Configuration
	X	Y						
Traffic vers l'ouest	446 170	5 037 863	Deux voies	7	2	1,58	6,05	Adjacent
Traffic vers l'est	446 170	5 037 863	Deux voies	7	2	1,58	6,05	Adjacent

En mode une voie, la largeur de la route est remplacée par la largeur du véhicule.

3.2.5 SCÉNARIOS DE MODÉLISATION

Dans le cadre de la présente étude, deux scénarios ont été modélisés représentant l'état actuel de la circulation en 2026 et l'état projeté en 2036 avec les travaux effectués.

Les émissions ont lieu 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

3.2.6 PROCÉDURE DE MODÉLISATION

La modélisation de la dispersion atmosphérique vise à évaluer quantitativement et spatialement l'ampleur des rejets polluants dans l'air ambiant émis par les activités routières, au moyen d'un exercice mathématique (modèle numérique). Ainsi, cette modélisation vérifie la conformité des concentrations modélisées à la réglementation québécoise applicable.

Cette section présente les outils et la procédure de modélisation.

3.2.6.1 DESCRIPTION DU MODÈLE DE DISPERSION

La Direction du suivi de l'état de l'environnement du MELCCFP recommande l'utilisation du modèle de dispersion AERMOD (version 22112). Ce programme permet de réaliser des études de niveau 2, comme requis par le MELCCFP, lorsque l'une des conditions suivantes est rencontrée :

- présence de trois sources émettrices ou plus;
- somme des concentrations simulées et ambiantes (bruit de fond) égale ou supérieure à 80 % de la norme applicable;
- projet situé dans une région où la topographie est complexe (vallée, en bordure d'un plan d'eau important, etc.);
- pour un lieu d'enfouissement sanitaire;
- projet situé dans un parc industriel;
- la source est dans un milieu industriel ou urbain où les niveaux ambiants s'approchent ou risquent de s'approcher des normes ou des critères;
- lors de l'usage d'huile usée comme combustible alternatif dans les installations industrielles.

Le programme AERMOD est un modèle gaussien de dispersion permettant de calculer les concentrations de composés gazeux ou de matières particulaires résultant des émissions de sources ponctuelles, surfaciques ou volumiques en milieu urbain ou rural. Le programme comporte les caractéristiques suivantes :

- utilisation de données météorologiques horaires;
- création de profils de température, de vent et de turbulence afin de déterminer une hauteur de mélange mécanique et convective;
- fonction de distribution des probabilités s'adaptant aux conditions de stabilité de l'atmosphère (gaussienne ou non);
- intégration de caractéristiques de surface du terrain telles que la rugosité, l'albédo et le ratio de Bowen;
- grille flexible des récepteurs;
- incorporation de termes d'ajustement permettant de tenir compte des propriétés physico-chimiques pouvant affecter le comportement de certains composés.

Le programme utilise des données météorologiques horaires afin d'estimer les concentrations de particules ou les substances gazeuses dans l'air ambiant à différents points de calcul pour différentes périodes (ex. : horaire, 8 heures, 24 heures, annuelle, etc.). Il intègre également le module BPIP-PRIME (*Building Profile Input Program*) permettant de tenir compte de l'effet de sillage (turbulence) induit par la présence de bâtiments. Cette option est particulièrement importante dans le cas où des édifices susceptibles de modifier l'écoulement de l'air se trouvent à proximité des sources d'émission ponctuelles. Cette option n'est pas utilisée dans la présente modélisation.

Le logiciel utilisé est AERMOD View 11.2.0, développé par Lakes Environmental. Il possède une interface graphique permettant aisément de paramétrer le modèle (AERMOD version 22112).

3.2.7 PARAMÉTRAGE DU MODÈLE

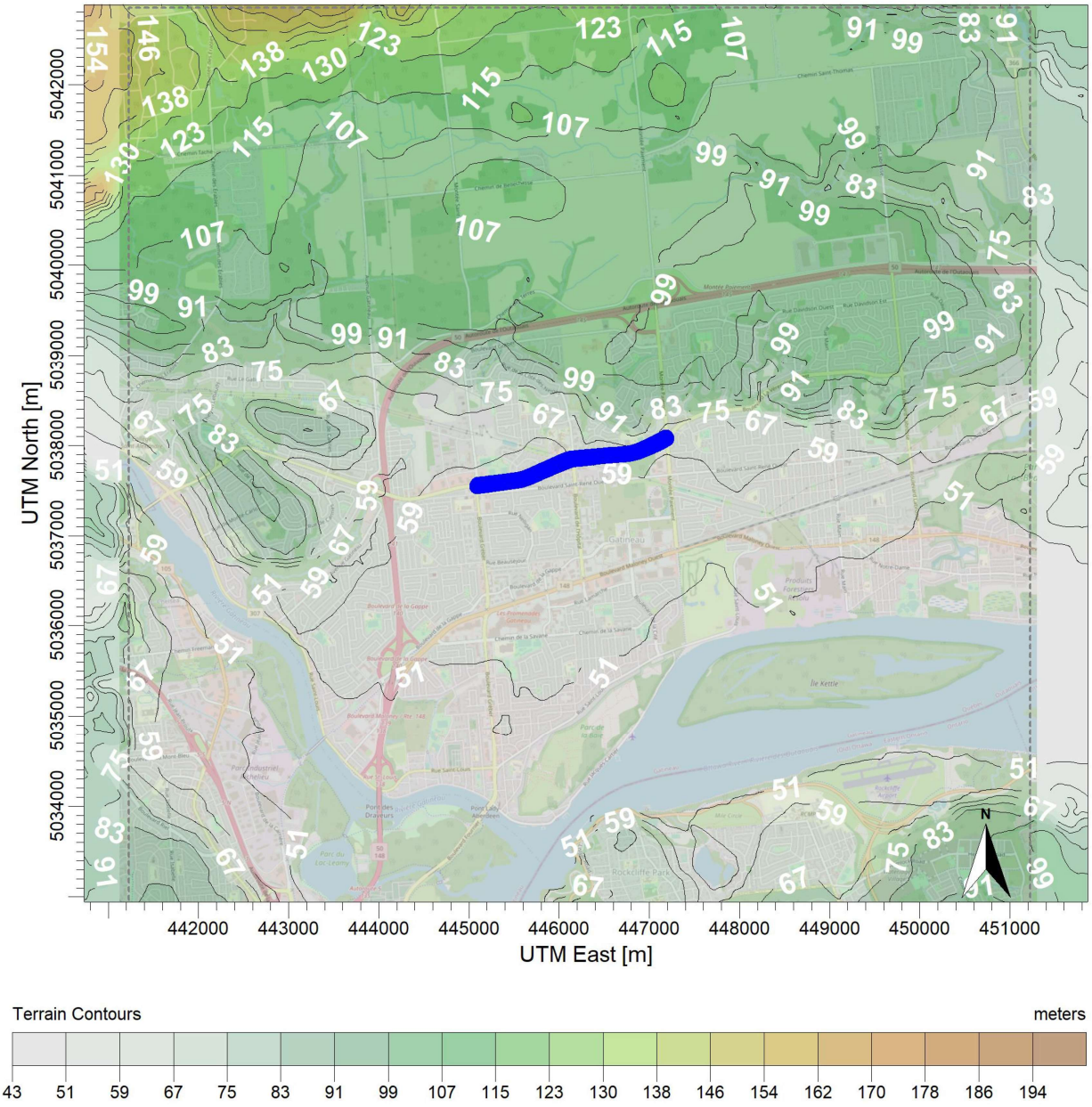
3.2.7.1 DOMAINE DE MODÉLISATION

Le domaine de modélisation détermine les limites géographiques de la modélisation de la dispersion atmosphérique.

Dans le cadre de la présente étude, le domaine de modélisation est situé dans la zone UTM 18 de l'hémisphère nord et s'étend de part et d'autre du boulevard La Vérendrye sur une superficie de 10 km². Le coin sud-ouest du domaine est situé au point X = 441 226 mE; Y = 5 032 849 mN dans la projection Mercator (UTM) avec le Datum de référence NAD83. Il couvre une superficie suffisante afin d'inclure l'ensemble des premières zones d'utilisation du territoire susceptibles d'être exposées aux émissions atmosphériques. Ce domaine est présenté à la carte 3-1.

3.2.7.2 TOPOGRAPHIE

La carte 3-2 présente la topographie de la zone de modélisation. Puisque la topographie varie de plus de 10 m, celle-ci est dite « accidentée ». La zone de modélisation est la zone où la carte satellite apparait.



Carte 3-2 Topographie de la zone modélisée

3.2.7.3 RÉCEPTEURS

GRILLE DES RÉCEPTEURS

La grille des récepteurs est constituée de **3 581 points de calcul** (récepteurs) répartis autour des sources en ayant utilisé une grille de type « fenceline » autour du boulevard.

La densité de la grille des récepteurs utilisée permet alors de générer suffisamment de valeurs modélisées de manière à obtenir une bonne représentativité des concentrations estimées (répartition spatiale) dans l'air ambiant. La grille des récepteurs (ronds blancs) est présentée à la carte 3-3.

RÉCEPTEURS SUR LA LIMITE D'APPLICATION DES NORMES ET CRITÈRES

Afin de satisfaire aux exigences du guide de modélisation, une séquence de **209 récepteurs ponctuels formant les limites des routes** a été placée et est incluse dans le domaine de modélisation.

RÉCEPTEURS SENSIBLES

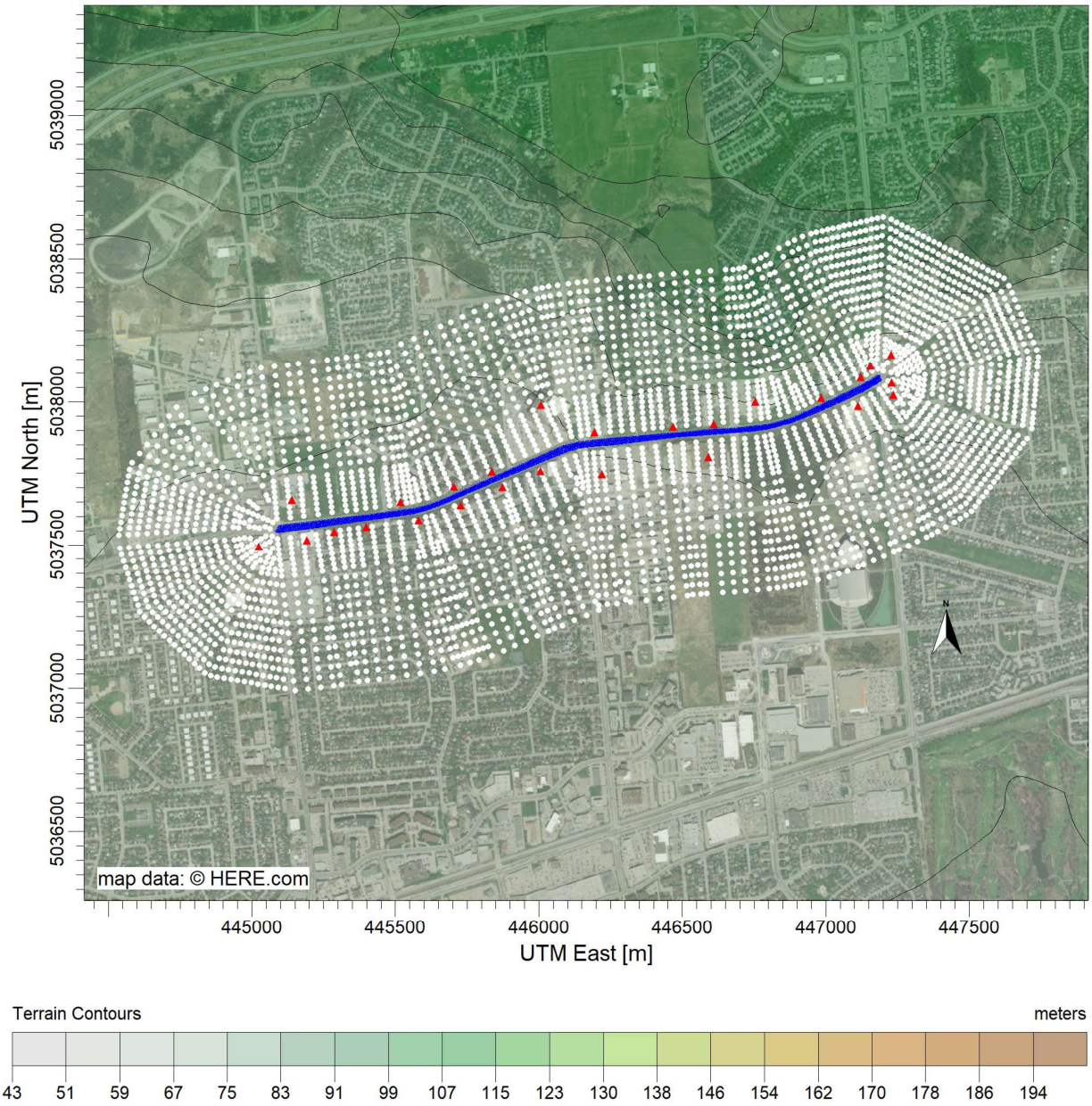
La présence de certains milieux sensibles dans le domaine de modélisation implique l'ajout de récepteurs spécifiques appelés « récepteurs sensibles spécialisés ». En raison de leur nature, ces milieux sensibles se voient accorder une attention particulière : écoles, garderies, centres de la petite enfance, résidences pour personnes âgées ou encore centres de santé et hospitaliers. À cela s'ajoutent des « récepteurs sensibles résidentiels » représentant plus particulièrement les résidences habitées les plus près du site.

Vingt-six (26) récepteurs sensibles ont été identifiés dans cette étude. Les descriptions et coordonnées de l'ensemble des récepteurs sensibles sont présentées au tableau 3-15. Ces récepteurs sont également représentés à la carte 3-3 avec les triangles rouges et leurs positions à la carte 3-4. Il est à noter qu'aucun récepteur sensible n'est situé à l'intérieur de la limite d'application des normes et critères.

Tableau 3-15 Récepteurs sensibles

N°	Nom	Coordonnées UTM 18		Orientation	Distance du boulevard (m)	Élévation (m)
		X (mE)	Y (mN)			
1	Hôpital	446 008	5 037 989	N	180	58
2	Rona	446 591	5 037 806	S	72	59
3	École secondaire	446 754	5 038 000	N	80	66
4	Banque	447 112	5 037 985	S	42	60
5	Metro	445 192	5 037 516	S	35	57
6	Pompier	445 140	5 037 657	N	94	58
7	Salon de quilles	445 023	5 037 494	O	86	57
8	Clinique de chirurgie	446 194	5 037 894	N	28	59
9	Bureau de Services Québec	446 219	5 037 748	S	98	58
10	Résidence privée 1	445 288	5 037 546	S	23	57
11	Résidence privée 2	445 398	5 037 562	S	23	57
12	Résidence privée 3	445 582	5 037 586	S	25	56
13	Résidence privée 4	445 517	5 037 649	N	29	57
14	Résidence privée 5	445 704	5 037 703	N	25	57
15	Résidence privée 6	445 729	5 037 639	S	28	57
16	Résidence privée 7	445 874	5 037 701	S	31	56
17	Résidence privée 8	445 837	5 037 757	N	20	57
18	Résidence privée 9	446 007	5 037 758	S	28	56
19	Résidence privée 10	446 467	5 037 912	N	23	61
20	Résidence privée 11	446 609	5 037 922	N	20	62
21	Résidence privée 12	446 983	5 038 013	N	22	61
22	Résidence privée 13	447 122	5 038 085	N	25	63
23	Résidence privée 14	447 229	5 038 068	E	44	60
24	Résidence privée 15	447 228	5 038 167	NE	90	63
25	Résidence privée 16	447 155	5 038 128	N	45	63
26	Résidence privée 17	447 235	5 038 025	SE	67	59

Le nombre total de récepteurs s'élève donc à **3 816 récepteurs**.



Carte 3-3 Grille des récepteurs et récepteurs sensibles



Carte 3-4 Position des récepteurs sensibles

3.2.7.4 PRÉPARATION DES DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

L'échantillon météorologique utilisé pour la modélisation avec le programme AERMOD View a été préparé à l'aide du module AERMET de l'US-EPA. Le module AERMET permet de créer un format de fichier météorologique horaire compatible avec l'exécution du modèle de dispersion en combinant les données météorologiques avec la caractérisation de l'utilisation du sol.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES DE SURFACE

Suivant les recommandations du MELCCFP, les données météorologiques de surface utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent de la station Ottawa CDA RCS [WMO # 71063][9], située à environ 12 km au sud du boulevard. Les coordonnées et l'élévation de la station sont données au tableau 3-16.

Plus spécifiquement, les variables météorologiques horaires des stations de surface fournies à AERMET sont la direction et la vitesse du vent, la température et la pression atmosphérique.

9 Environnement Canada. Données climatiques historiques. En ligne : www.climat.meteo.gc.ca.

Tableau 3-16 Description de la station météorologique de surface considérée

Nom	Coordonnées géographiques (UTM18 NAD83)			Élévation (m)	ID climat	WMO	ID TC
	Zone	X (m)	Y (m)				
Ottawa CDA RCS	18	444 075	5 025 694	79,2	6105978	71063	XOA

RADIATION ET COUVERTURE NUAGEUSE

Les paramètres de turbulence de la couche limite planétaire sont calculés par le module AERMET à partir du rayonnement net durant les conditions de couche limite convective (généralement le jour) et de la couverture nuageuse durant les conditions de couche limite stable (généralement la nuit) (US-EPA, 2021).

Dans le cadre de la présente modélisation, les données de rayonnement net et de couverture nuageuse requises pour l'exécution d'AERMET ont été extraites des réanalyses météorologiques ERA5, produites par le *European Centre for Medium-Range Weather Forecasts* (ECMWF).

Les réanalyses ERA5 sont réputées pour produire les champs météorologiques sur grille les plus précis à ce jour et sont utilisées dans plusieurs sciences et industries telles que la climatologie, l'agronomie, les énergies renouvelables, l'hydrologie, la qualité de l'air, l'océanographie, etc. Celles-ci sont produites à partir d'un modèle météorologique qui combine plusieurs types d'observations météorologiques, tels que des stations de surfaces, des radiosondages, des avions et des satellites, et ce, avec une fréquence temporelle d'une heure. Ce modèle calcule l'état de l'atmosphère même sur les régions où les stations météorologiques ne sont pas disponibles. Les données téléchargées à partir du magasin de données (data store) du Copernicus[10] offre une résolution spatiale (latitude, longitude) de 0,25° x 0,25°, ce qui correspond à une résolution de 27,8 km × 27,8 km à l'équateur et d'environ 19,3 km × 27,8 km sur le sud du Québec.

Le point de la grille ERA5 le plus près de la station de surface, situé à environ 13,3 km au nord-nord-ouest de la station et à environ 5 km du boulevard, a été sélectionné. Cette approche offre un échantillon de données complet ainsi qu'une bonne représentativité du site à l'étude.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES AÉROLOGIQUES

Suivant les recommandations du MELCCFP, la station aérologique de Maniwaki (WMO #71722) a été utilisée pour les données en altitude. Située à approximativement 93 km au nord-nord-ouest, cette station est la station aérologique la plus proche du site à l'étude. Les coordonnées et l'élévation de la station sont données au tableau 3-17.

L'ensemble des données a été téléchargé[11] à partir du site web du « Earth System Research Laboratory » sous la direction du « National Oceanic and Atmospheric Administration » (NOAA) des États-Unis. Les variables météorologiques en altitude utilisées par AERMET sont l'élévation à partir du sol, la pression atmosphérique et la température.

10 https://cds.climate.copernicus.eu/
Copernicus est le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne. Le programme est coordonné et géré par la Commission européenne. Il est mis en œuvre en partenariat avec les États membres, l'Agence spatiale européenne (ESA), l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT), le Centre européen de prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF), les agences de l'UE et Mercator Océan.

11 http://esrl.noaa.gov/raobs/

Tableau 3-17 Station aérologique considérée

Nom	Coordonnées UTM (NAD83)			Élévation (m)	ID Climat	WMO	ID ICAO
	Zone	X (m)	Y (m)				
Maniwaki	18	425 407	5 136 727	170	4734	71722	YMW

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE ET UTILISATION DU SOL

Le module AERMET utilise trois paramètres d'entrée liés aux caractéristiques du sol : la longueur de rugosité, le ratio de Bowen et l'albédo.

La longueur de rugosité du sol est associée à la hauteur des obstacles à l'écoulement du vent et est, en principe, la hauteur à laquelle la vitesse horizontale moyenne du vent est nulle sur la base d'un profil logarithmique. La rugosité du sol influence le cisaillement du vent près de la surface et représente un facteur important pour déterminer l'ampleur de la turbulence mécanique et la stabilité de la couche limite planétaire.

Le rapport de Bowen diurne, un indicateur de l'humidité de la surface, est le rapport entre le flux de chaleur sensible et le flux de chaleur latente. Il est utilisé pour déterminer les paramètres de la couche limite planétaire pour les conditions convectives entraînées par le flux de chaleur sensible de la surface.

L'albédo représente finalement la fraction de la radiation solaire incidente totale qui est réfléchie par la surface vers l'espace sans absorption.

Suivant les recommandations du guide d'implémentation d'AERMOD (US-EPA, 2022c) :

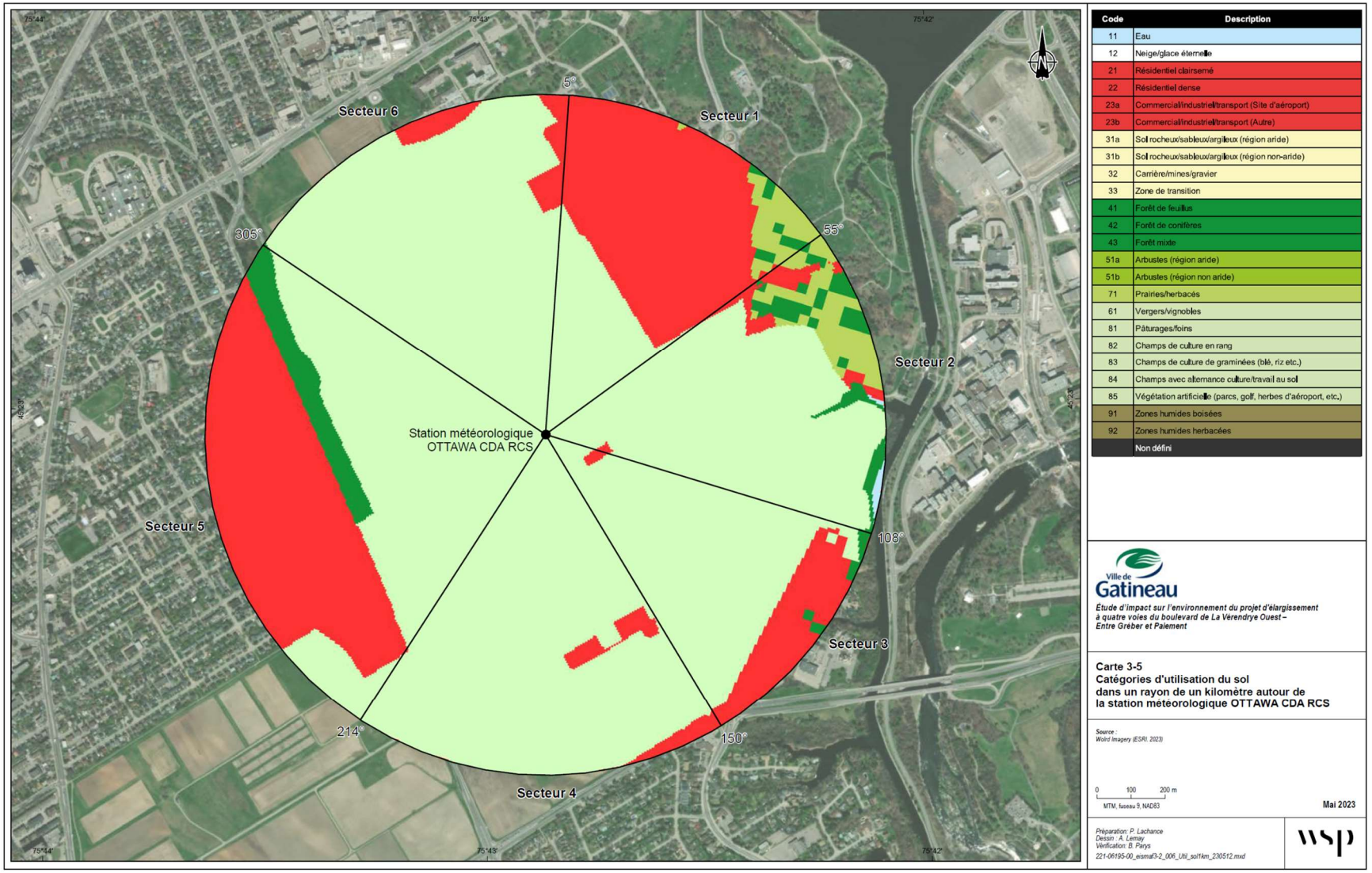
1. L'évaluation de la rugosité est basée sur une moyenne géométrique pondérée par l'inverse de la distance, et ce, pour une zone de 1 km de rayon, définie autour du site de mesure. Cette zone est découpée en plusieurs secteurs, dont la largeur n'est jamais inférieure à 30 degrés, afin de prendre en compte la variation de l'utilisation du sol à proximité du site de mesure.

2. L'évaluation du ratio de Bowen est effectuée à l'aide d'une moyenne géométrique non pondérée (indépendante de la direction ou de la distance) sur un domaine de 10 km sur 10 km, centré sur le site de mesure.

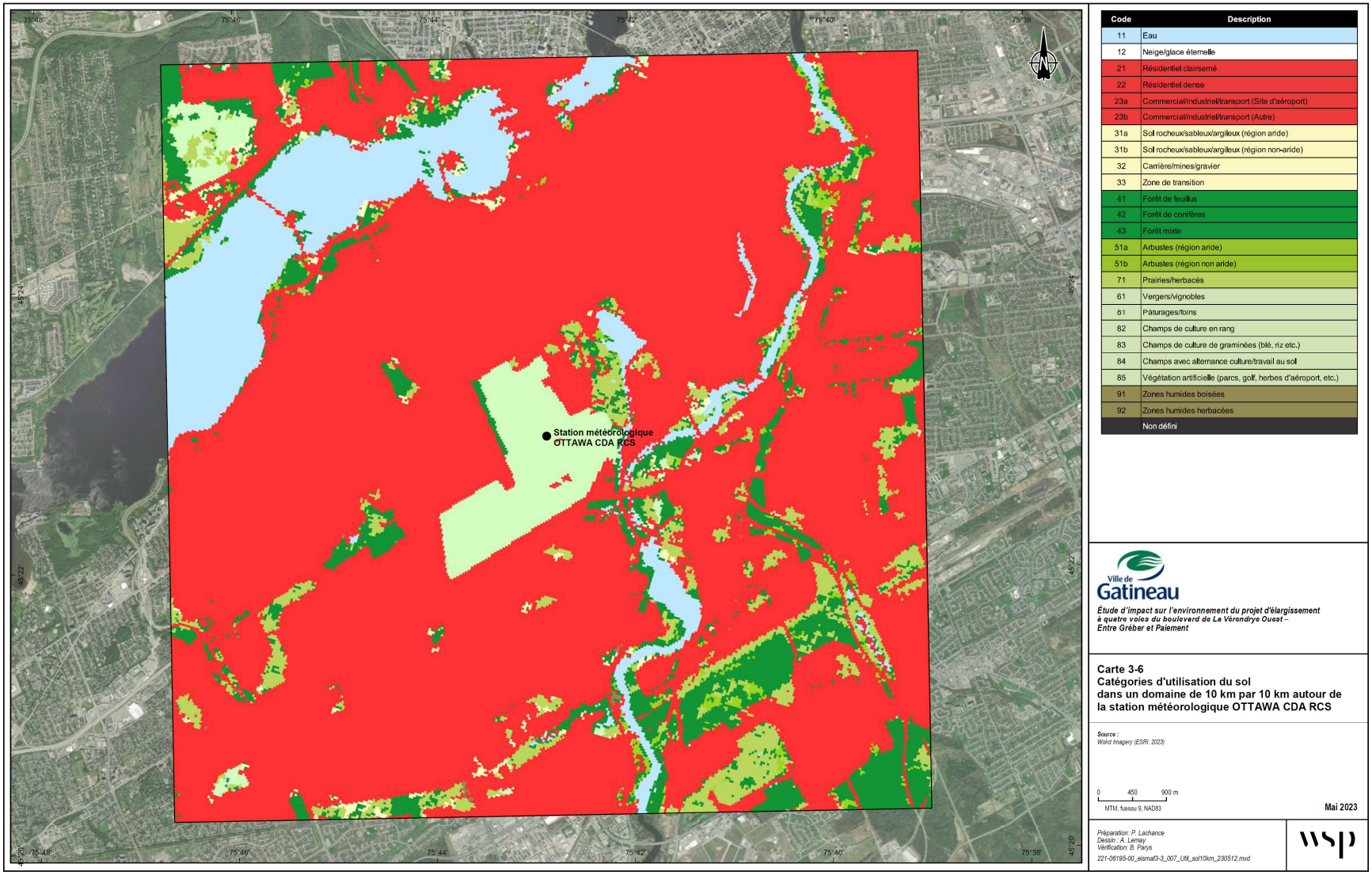
3. L'évaluation de l'albédo est effectuée à l'aide d'une moyenne arithmétique non pondérée (indépendante de la direction ou de la distance) sur un domaine de 10 km sur 10 km, centré sur le site de mesure.

Suivant les recommandations du MELCCFP, quatre saisons ont été considérées pour l'évaluation des caractéristiques de surface, soit l'hiver (décembre à mars inclusivement), le printemps (avril et mai), l'été (juin à septembre inclusivement) et l'automne tardif (octobre et novembre). Pour chacune des saisons et chacun des types de couvertures, la longueur de rugosité, le ratio de Bowen et l'albédo sont tirés du guide de AERSURFACE (US-EPA, 2008 Revised 01/16/2013).

Les valeurs estimées à la station Ottawa CDA RCS pour chacun des paramètres sont présentées en fonction des saisons au tableau 3-18. Les catégories d'utilisation du sol définies dans un rayon de 1 km autour du site de mesure et dans un domaine de 10 km sur 10 km sont pour leur part illustrées, respectivement, aux cartes 3-5 et 3-6.



Carte 3-5 Catégories d'utilisation du sol dans un rayon d'un kilomètre autour de la station météorologique



Carte 3-6 Catégories d'utilisation du sol dans un domaine de 10 km par 10 km autour de la station météorologique

Tableau 3-18 Paramètres d'utilisation du sol calculés pour la station Ottawa CDA RCS

Saison	Albedo	Ratio de Bowen	Longueur de rugosité par secteur (m)					
			1	2	3	4	5	6
			(5° - 55°)	(55° - 108°)	(108° - 150°)	(150° - 214°)	(214° - 305°)	(305° - 5°)
Été	0,159	0,670	0,346	0,210	0,222	0,204	0,267	0,209
Automne tardif	0,171	0,853	0,101	0,024	0,029	0,022	0,049	0,023
Hiver	0,469	0,500	0,070	0,013	0,016	0,011	0,030	0,012
Printemps	0,157	0,679	0,132	0,039	0,043	0,032	0,071	0,034

CONFIGURATION D'AERMET

L'ensemble des paramètres par défaut du modèle AERMET de même que l'option *ADJ_U** ont été utilisés.

La configuration d'AERMET est décrite au tableau 3-19. Or, bien qu'une seule station soit considérée et qu'AERMET requiert qu'une station de SURFACE soit fournie, il est important de souligner que les données de la station Ottawa CDA RCS sont tout de même fournies à AERMET comme station ONSITE. En effet, cette façon de procéder permet de conserver l'intégrité des données fournies par EC.

Tableau 3-19 Configuration d'AERMET

Type de données	Source	Données météorologiques
ONSITE (station primaire)	Station Ottawa CDA RCS	Vitesse et direction du vent à 10 m (seuil = 0,28 m/s) Température à 2 m Pression de surface
	ERA5	Rayonnement net Couverture nuageuse
SURFACE (station secondaire)	Station Ottawa CDA RCS	-
UPPERAIR	Station Maniwaki	Profil vertical de la température Profil vertical de la pression atmosphérique

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON MÉTÉOROLOGIQUE

Conformément aux demandes du MELCCFP dans le cadre d'une modélisation de la dispersion atmosphérique de 2e niveau (MDDEP, 2005), un échantillon météorologique couvrant les cinq années les plus récentes et représentatif de la région a été considéré.

De façon générale, il est pertinent de souligner que les années 2014 et suivantes sont privilégiées puisque les données de vent fournies par EC depuis la fin 2013 sont habituellement plus précises et présentent un seuil plus bas, ce qui se traduit par une plus grande variété de conditions météorologiques. Enfin, il est important de rappeler que les données de rayonnement net et de couverture nuageuse (ERA5) fournies comme données d'entrée sont complètes à 100 %, et que la pression atmosphérique est estimée par AERMET en fonction de l'élévation de la station lorsque celle-ci est manquante.

À la suite de l'analyse des données disponibles, les années météorologiques 2016, 2018, 2019, 2020, et 2021 ont été sélectionnées. L'échantillon météorologique produit par AERMET est décrit au tableau 3-20. Il est complet à plus de 99 % pour chacune des années individuellement, alors que le pourcentage d'heures manquantes est de 0,45 % sur l'ensemble des cinq années.

Tableau 3-20 Analyse de l'échantillon météorologique

Année	Nombre d'heures total	Nombre de vents calmes	Nombre d'heures manquantes			Ratio d'heures manquantes (%)	Nombre d'heures ignorées [1]	Ratio d'heures ignorées (%)
			WS, WD et/ou T	Paramètres micro-météo	Total			
2016	8784	220	21	0	21	0.24	241	2.74
2018	8760	222	62	18	80	0.91	302	3.45
2019	8760	289	13	2	15	0.17	304	3.47
2020	8784	352	10	13	23	0.26	375	4.27
2021	8760	437	34	23	57	0.65	494	5.64

Note :
[1] Les heures pour lesquelles A) le vent est calme; B) la vitesse du vent (WS), la direction du vent (WD) et/ou la température (T) est manquante; ou C) les paramètres micro-météorologiques ne peuvent être calculés ne sont pas traitées par AERMOD.

Les données de vitesse des vents sont décrites en détail au tableau 3-21 pour l'ensemble de l'échantillon météorologique, tandis que les roses des vents sont présentées par année à la figure 3-1. Les vents dominants soufflent majoritairement en provenance de l'ouest et de l'est-nord-est.

Finalement, il est important de souligner que la topographie n'est pas prise en compte par le modèle météorologique AERMET et que les paramètres météorologiques sont considérés comme identiques en tout point à l'intérieur du domaine de modélisation.

Tableau 3-21 Description de la vitesse des vents de l'échantillon météorologique

Paramètre	Valeur
Fréquence de vents faibles[12]	10,64 %
Fréquence de vents calmes	3,48 %
Vitesse moyenne (tous les vents)	12,0 km/h (3,34 m/s)
Vitesse minimale (différente de zéro)	1 km/h (0,28 m/s)
Vitesse maximale	54 km/h (15 m/s)

12 Le seuil utilisé ici pour définir les vents faibles est de 3,5 km/h, ou 0,97 m/s. Ce choix est d'abord justifié par le fait que les vitesses de vent fournies pour les stations d'Environnement Canada sont données en valeur entière de km/h. De plus, le seuil de vent calme, en deçà duquel une vitesse de 0 km/h est rapportée, varie entre 1 et 4 km/h en fonction des stations et des équipements en place. L'utilisation ici d'un seuil de 3,5 km/h permet donc d'uniformiser la comparaison entre des stations présentant des seuils différents et/ou des données pronostiques. Enfin, la terminologie de « vent calme » est réservée pour les valeurs de vents explicitement rapportés comme égales à zéro dans les données d'origine et qui ne sont notamment pas traitées par les modèles de dispersion.

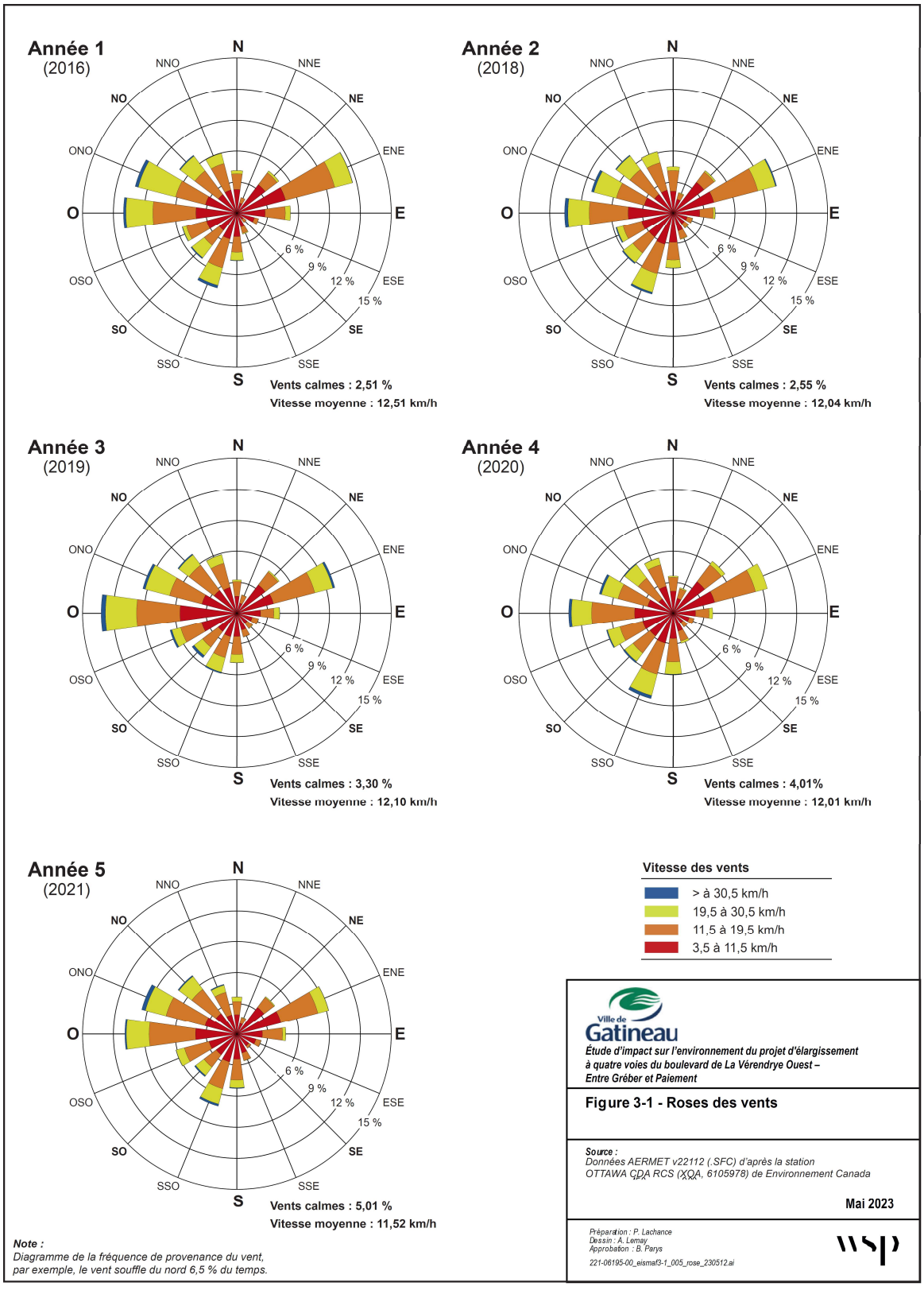


Figure 3-1 Rose des vents – station météorologique de l'aéroport Ottawa-Gatineau (2016 à 2021)

3.2.7.5 TAUX D'ÉMISSION

Les taux d'émission ont été indiqués précédemment aux tableaux 2-13 et 2-14. Le taux des particules en suspension est ajouté aux taux des $PM_{2.5}$. Ce taux de particules en suspension est modulé en fonction des jours de pluie (P > 0,2 mm) et de présence de neiges au sol. Si ces conditions sont remplies alors il n'y a pas de resuspension de particules. Par exemple, le mois de mai a en moyenne 13,7 jours de pluie, ce qui donne une présence de particules de 55,8 % (100 – 13,7/31 x 100). Le taux pour le mois de mai est alors le taux des $PM_{2.5}$ des tableaux 2-13 et 2-14 auquel on ajoute le taux de particules en suspension multiplié par 0,558.

Le tableau 3-22 donne le facteur multiplicateur en fonction du mois de l'année.

Tableau 3-22 Facteur multiplicateur pour les $PM_{2,5}$

Mois	% particules
Janvier	0,552
Février	0,632
Mars	0,803
Avril	0,617
Mai	0,558
Juin	0,587
Juillet	0,623
Août	0,619
Septembre	0,583
Octobre	0,539
Novembre	0,62
Décembre	0,558

Le calcul des particules en suspension se base sur l'AP-42 13.2.1 Paved Road[13] où l'équation déjà décrite au point 2.2.3 s'écrit comme suit :

$$E = k\ (sL)^{0,91}\ (W)^{1,02}$$

Avec E le facteur d'émission pour les particules en g/VKT, k le facteur multiplicatif dépend de la taille des particules, sL le charge en silt de la route et dépendant du nombre de véhicules en g/m² et finalement W, le poids moyen des véhicules en tonnes. Dès lors pour obtenir le taux d'émission, il faut multiplier E par le nombre de voitures par jour, la longueur du chemin et diviser par 86 400 (24 x 3600) pour obtenir des g/s.

La répartition dépendant de la quantité de véhicules, la quantité de particules en suspension n'est pas la même pour 2026 et 2036. Le tableau 3-23 fournit les paramètres pour le calcul des particules en suspension pour 2026 et le tableau 3-24 pour 2036. Le tableau 3-25 donne les taux d'émission des particules en resuspension pour 2026 et 2036.

13 https://www3.epa.gov/ttnchie1/old/ap42/ch13/s021/final/c13s02-1_2002.pdf

Tableau 3-23 Paramètres pour le calcul des particules en resuspension - 2026

Paramètres	2026
W	3,33
k	0,15
sL	0,03
E ($PM_{2.5}$ Resuspension en g/VKT)	2,10E-02

Tableau 3-24 Paramètres pour le calcul des particules en resuspension - 2036

Paramètres	2036
W	3,59
k	0,15
sL	0,03
E ($PM_{2.5}$ Resuspension en g/VKT)	2,27E-02

Tableau 3-25 Taux d'émission des particules en resuspension – 2026 et 2036

Direction	Taux d'émission (g/s)	
	2026	2036
Ouest	1,089E-02	6,662E-03
Est	1,085E-02	6,656E-03

Les tableaux 3-26 et 3-27 sont les taux d'émission des $PM_{2.5}$ en fonction des mois en utilisant les facteurs du tableau 3-22 auxquels sont additionnés les taux des tableaux 2-13 et 2-14.

Tableau 3-26 Taux d'émission des particules fines $PM_{2.5}$ – 2026

Mois	Taux d'émission des $PM_{2.5}$ (g/s)	
	Ouest	Est
Janvier	6,89E-03	6,89E-03
Février	7,76E-03	7,76E-03
Mars	9,62E-03	9,62E-03
Avril	7,59E-03	7,60E-03
Mai	6,95E-03	6,96E-03
Juin	7,27E-03	7,27E-03
Juillet	7,66E-03	7,66E-03
Août	7,62E-03	7,62E-03
Septembre	7,22E-03	7,23E-03
Octobre	6,74E-03	6,75E-03
Novembre	7,63E-03	7,63E-03
Décembre	6,95E-03	6,96E-03

Tableau 3-27 Taux d'émission des particules fines $PM_{2.5}$ – 2036

Mois	Taux d'émission des $PM_{2.5}$ (g/s)	
	Ouest	Est
Janvier	4,54E-03	4,55E-03
Février	5,07E-03	5,08E-03
Mars	6,21E-03	6,22E-03
Avril	4,97E-03	4,98E-03
Mai	4,58E-03	4,59E-03
Juin	4,77E-03	4,78E-03
Juillet	5,01E-03	5,02E-03
Août	4,99E-03	5,00E-03
Septembre	4,75E-03	4,76E-03
Octobre	4,46E-03	4,46E-03
Novembre	4,99E-03	5,00E-03
Décembre	4,58E-03	4,59E-03

Les taux d'émission des hydrocarbures totauxs sont indiqués au tableau 3-28.

Tableau 3-28 Taux d'émission des hydrocarbures totaux (HC) – 2026 et 2036

Direction	Taux d'émission (g/s)	
	2026	2036
Ouest	6,97E-03	5,97E-03
Est	7.01E*03	5,98E-03

La quantité totale annuelle pour le HC et pour les deux directions est de 0,44 tonne et 0,38 tonne respectivement pour 2026 et 2036 en prenant comme hypothèse conservatrice une émission 24h/24 7j/7.

3.2.7.6 CONFIGURATION D'AERMOD

Afin de se conformer aux exigences du guide de modélisation du MELCCFP, toutes les options par défaut du modèle AERMOD ont été employées. Par conséquent, le mode « RURAL » a été utilisé dans la modélisation puisque celui-ci est défini par défaut. Le mode rural est adopté par le fait que les résidences entourant le boulevard sont principalement de type R1, des terres agricoles, un golf et une partie de la rivière des Outaouais.

3.2.8 RÉSULTATS ET ANALYSE

Les sections qui suivent présentent les résultats obtenus de la modélisation réalisée sur les deux scénarios retenus, à savoir l'état initial en 2026 et en 2036 avec les travaux terminés. Les concentrations des contaminants évaluées dans l'atmosphère sont additionnées aux concentrations initiales venant de la station de la qualité de l'air applicables dans le secteur et elles sont comparées aux normes et critères en vigueur du MELCCFP.

Les résultats pour les scénarios considérés sont présentés aux tableaux 3-29 et 3-30. La concentration modélisée dans le domaine d'application des normes et critères représente le premier maximum, c'est-à-dire la première valeur la plus élevée donnée par AERMOD.

Les tableaux 3-31 à 3-32 fournissent les concentrations modélisées aux récepteurs sensibles en incluant la concentration initiale. Finalement, les figures 3-2 et 3-3 présentent les isoconcentrations pour les particules fines $PM_{2.5}$ respectivement pour 2026 et 2036.

Tableau 3-29 Résultats – 2026

Description de la norme ou du critère						Concentration modélisée dans le domaine d'application des normes et critères	Concentration totale modélisée [2]	Contribution du tronçon de boulevard à l'étude[3]	Pourcentage de la valeur limite [4]
Substance	CAS nº	Période	Type de	Valeur limite	Concentration initiale [1]	Max.			
			seuil	(µg/m³)	(µg/m³)	(µg/m³)	(µg/m³)	(%)	(%)
$PM_{2,5}$	-	24 h	Norme	30	17	5,5	22,5	24	75
CO	630-08-0	1 h	Norme	34 000	554	562,5	1116,5	50	3
CO	630-08-0	8 h	Norme	12 700	481	324,2	805,2	40	6
NO_2	10102-44-0	1 h	Norme	414	55	6,2	61,2	10	15
NO_2	10102-44-0	24 h	Norme	207	33	2,3	35,3	7	17
NO_2	10102-44-0	1 an	Norme	103	10	0,5	10,5	5	10
SO_2	7446-09-5	4 min	Norme	1050	4,1	1,0	5,1	19	0
SO_2	7446-09-5	24 h	Norme	288	1,1	0,2	1,3	14	0
SO_2	7446-09-5	1 an	Norme	52	0,25	0,0	0,3	15	1

Notes :
1 Concentrations initiales présentes au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.
2 La concentration totale modélisée est la somme de la concentration maximale modélisée et de la concentration initiale.
3 La contribution du projet est la concentration maximale modélisée divisée par la concentration totale modélisée, en pourcentage.
4 Le pourcentage de la norme ou du critère est la concentration totale modélisée divisée par la valeur limite, en pourcentage.

Tableau 3-30 Résultats – 2036

Description de la norme ou du critère						Concentration modélisée dans le domaine d'application des normes et critères	Concentration totale modélisée [2]	Contribution du tronçon de boulevard à l'étude[3]	Pourcentage de la valeur limite [4]
Substance	CAS nº	Période	Type de seuil	Valeur limite (µg/m³)	Concentration initiale [1] (µg/m³)	Max.			
						(µg/m³)	(µg/m³)	(%)	(%)
$PM_{2,5}$	-	24 h	Norme	30	17	3,5	20,5	17	68
CO	630-08-0	1 h	Norme	34 000	554	328,4	882,4	37	3
CO	630-08-0	8 h	Norme	12 700	481	191,6	672,6	28	5
NO_2	10102-44-0	1 h	Norme	414	55	5,4	60,4	9	15
NO_2	10102-44-0	24 h	Norme	207	33	2,0	35,0	6	17
NO_2	10102-44-0	1 an	Norme	103	10	0,4	10,4	4	10
SO_2	7446-09-5	4 min	Norme	1050	4,1	3,2	7,3	44	1
SO_2	7446-09-5	24 h	Norme	288	1,1	0,6	1,7	36	1
SO_2	7446-09-5	1 an	Norme	52	0,25	0,1	0,4	34	1

Notes :
1 Concentrations initiales présentes au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.
2 La concentration totale modélisée est la somme de la concentration maximale modélisée et de la concentration initiale.
3 La contribution du projet est la concentration maximale modélisée divisée par la concentration totale modélisée, en pourcentage.
4 Le pourcentage de la norme ou du critère est la concentration totale modélisée divisée par la valeur limite, en pourcentage.

Toutes les normes sont respectées pour 2026 et 2036. De plus, les concentrations pour 2036 sont globalement plus faibles que celles de 2026.

Tableau 3-31 Résultats aux récepteurs sensibles – 2026

Substance	Période	Concentrations aux récepteurs sensibles incluant la concentration initiale (µg/m³)								Norme (µg/m³)
		Hôpital	Rona	École	Banque	Métro	Pompier	Quilles	Clinique	
$PM_{2,5}$	24 h	18	18	18	19	19	18	19	19	30
CO	1 h	664	705	708	799	806	668	798	817	34 000
CO	8 h	531	574	548	615	607	541	595	612	12 700
NO_2	1 h	56	57	57	58	58	56	58	58	414
NO_2	24 h	33	34	34	34	34	34	34	34	207
NO_2	1 an	10	10	10	10	10	10	10	10	103
SO_2	4 min	4	4	4	5	5	4	5	5	1050
SO_2	24 h	1	1	1	1	1	1	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	52
Substance	**Période**	**Concentrations aux récepteurs sensibles incluant la concentration initiale (µg/m³)**								**Norme (µg/m³)**
		Bureau Québec	**Res 1**	**Res 2**	**Res 3**	**Res 4**	**Res 5**	**Res 6**	**Res 7**	
$PM_{2,5}$	24 h	18	20	20	20	19	20	20	19	30
CO	1 h	700	875	914	828	799	871	811	781	34 000
CO	8 h	550	645	658	659	595	619	639	616	12 700
NO_2	1 h	57	59	59	58	58	59	58	58	414
NO_2	24 h	34	34	34	34	34	34	34	34	207
NO_2	1 an	10	10	10	10	10	10	10	10	103
SO_2	4 min	4	5	5	5	5	5	5	4	1050
SO_2	24 h	1	1	1	1	1	1	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	52

Substance	Période	Concentrations aux récepteurs sensibles incluant la concentration initiale (µg/m³)								Norme (µg/m³)
		Res 8	Res 9	Res 10	Res 11	Res 12	Res 13	Res 14	Res 15	
$PM_{2,5}$	24 h	20	19	20	20	19	19	19	18	30
CO	1 h	912	768	825	836	783	721	825	660	34 000
CO	8 h	630	610	624	637	604	587	613	535	12 700
NO_2	1 h	59	57	58	58	58	57	58	56	414
NO_2	24 h	34	34	34	34	34	34	34	33	207
NO_2	1 an	10	10	10	10	10	10	10	10	103
SO_2	4 min	5	4	5	5	4	4	5	4	1050
SO_2	24 h	1	1	1	1	1	1	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	52

Substance	Période	Concentrations aux récepteurs sensibles (µg/m³)		Norme (µg/m³)
		Res 16	Res 17	
$PM_{2,5}$	24 h	18	19	30
CO	1 h	676	746	34 000
CO	8 h	553	579	12 700
NO_2	1 h	56	57	414
NO_2	24 h	33	34	207
NO_2	1 an	10	10	103
SO_2	4 min	4	4	1050
SO_2	24 h	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	52

Tableau 3-32 Résultats aux récepteurs sensibles – 2036

Substance	Période	Concentrations aux récepteurs sensibles incluant la concentration initiale (µg/m³)								Norme (µg/m³)
		Hôpital	Rona	École	Banque	Métro	Pompier	Quilles	Clinique	
$PM_{2,5}$	24 h	18	18	18	18	19	18	18	19	30
CO	1 h	621	647	648	704	708	624	704	715	34 000
CO	8 h	512	538	522	563	559	518	551	561	12 700
NO_2	1 h	56	57	57	57	58	56	57	58	414
NO_2	24 h	33	34	33	34	34	33	34	34	207
NO_2	1 an	10	10	10	10	10	10	10	10	103
SO_2	4 min	5	5	5	6	6	5	6	6	1050
SO_2	24 h	1	1	1	1	1	1	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	52
Substance	**Période**	**Concentrations aux récepteurs sensibles incluant la concentration initiale (µg/m³)**								**Norme (µg/m³)**
		Bureau Québec	**Res 1**	**Res 2**	**Res 3**	**Res 4**	**Res 5**	**Res 6**	**Res 7**	
$PM_{2,5}$	24 h	18	19	19	19	19	19	19	18	30
CO	1 h	644	751	775	722	704	749	712	694	34 000
CO	8 h	523	582	589	591	551	566	578	564	12 700
NO_2	1 h	56	58	59	58	57	58	58	57	414
NO_2	24 h	33	34	34	34	34	34	34	34	207
NO_2	1 an	10	10	10	10	10	10	10	10	103
SO_2	4 min	5	6	6	6	6	6	6	5	1050
SO_2	24 h	1	1	1	1	1	1	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	52

Substance	Période	Concentrations aux récepteurs sensibles incluant la concentration initiale (µg/m³)								Norme (µg/m³)
		Res 8	Res 9	Res 10	Res 11	Res 12	Res 13	Res 14	Res 15	
$PM_{2,5}$	24 h	19	18	19	19	19	18	18	18	30
CO	1 h	774	685	721	728	695	657	720	619	34 000
CO	8 h	573	561	569	578	556	546	563	514	12 700
NO_2	1 h	59	57	58	58	57	57	58	56	414
NO_2	24 h	34	34	34	34	34	34	34	33	207
NO_2	1 an	10	10	10	10	10	10	10	10	103
SO_2	4 min	6	5	6	6	6	5	6	5	1050
SO_2	24 h	1	1	1	1	1	1	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	52

Substance	Période	Concentrations aux récepteurs sensibles (µg/m³)		Norme (µg/m³)
		Res 16	Res 17	
$PM_{2,5}$	24 h	18	18	30
CO	1 h	629	672	34 000
CO	8 h	525	541	12 700
NO_2	1 h	56	57	414
NO_2	24 h	33	33	207
NO_2	1 an	10	10	103
SO_2	4 min	5	5	1050
SO_2	24 h	1	1	288
SO_2	1 an	0	0	52

Les normes sont respectées aux récepteurs sensibles.

Les figures suivantes montrent les isoconcentrations des particules fines $PM_{2.5}$ pour 2026 et 2036. Les triangles rouges indiquent les récepteurs sensibles. Les isoconcentrations des autres contaminants ne sont pas montrées, car leur concentration est à moins de 50 % de leur norme.

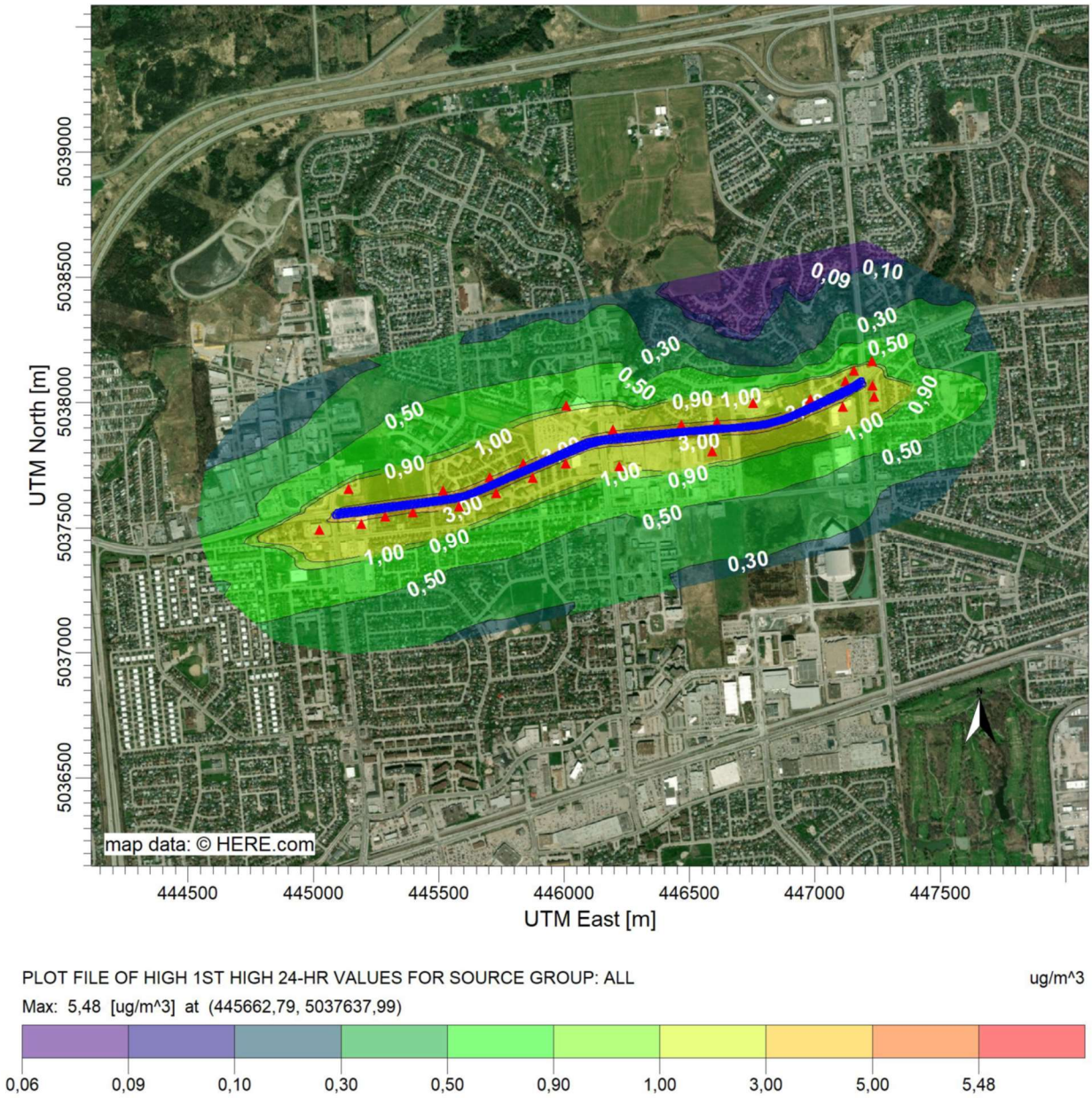


Figure 3-2 Isoconcentrations des $PM_{2.5}$ – 2026

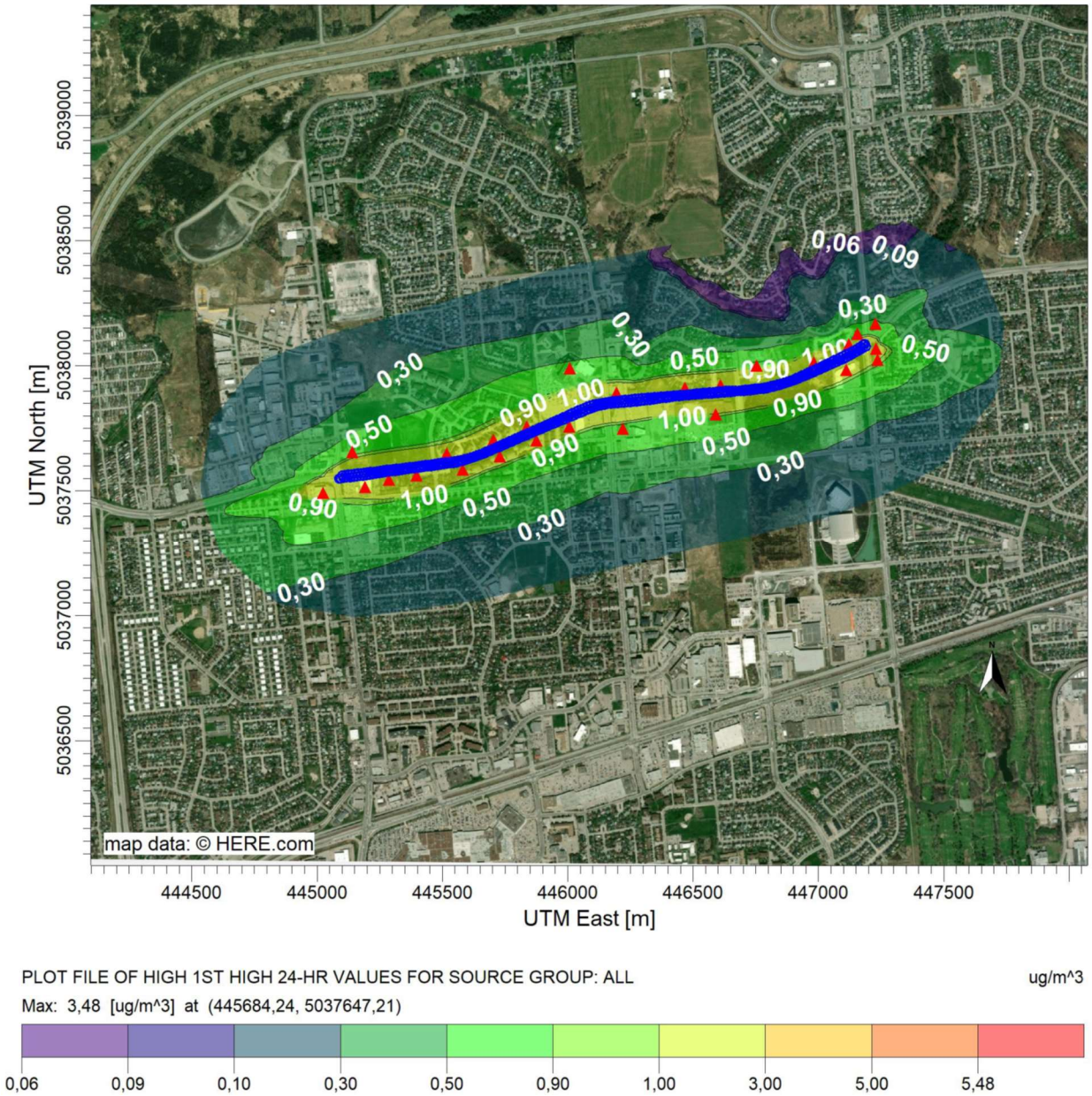


Figure 3-3 Isoconcentrations des $PM_{2.5}$ – 2036

3.2.9 CONCLUSION DE LA MODÉLISATION DE LA DISPERSION ATMOSPHÉRIQUE

Cette étude est faite dans le cadre de l'étude d'impact concernant l'élargissement du boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la montée Paiement visant à déterminer les contaminants émis lors de la phase d'exploitation de la route. L'examen du projet a permis de déterminer que des $PM_{2,5}$, CO, NO_2 et SO_2 sont émis dans l'atmosphère. Ce sont des substances normalisées en vertu de l'article 197 du RAA et de son annexe K.

L'étude menée s'appuie sur la méthodologie proposée par le MELCCFP dans un tel contexte.

Les résultats de la modélisation indiquent que les deux scénarios (2026 et 2036) n'entraînent pas de dépassement de la norme en air ambiant des *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère* pour les différents contaminants modélisés. Toutes les normes sont respectées au niveau des récepteurs sensibles. Les concentrations initiales utilisées sont celles venant de la station de la qualité de l'air Hull-Gatineau.

De plus, la situation en 2036 émet globalement moins de contaminants qu'en 2026, même si le trafic est plus important.

4 CONCLUSIONS

La Ville de Gatineau a mandaté WSP afin de réaliser une étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement.

Ce rapport a présenté l'état de référence de la qualité de l'air. L'analyse a été réalisée pour l'état initial 2026 et pour la situation après les travaux en 2036.

4.1 CONDITION ACTUELLE

Les mesures de concentrations de contaminants prises à la station de la qualité de l'air Hull-Gatineau ont été analysées sur les 5 années étudiées (2016 à 2021).

L'emplacement de la station de la qualité de l'air correspondant à la situation du boulevard, celle-ci a été retenue pour les concentrations initiales, sans contribution du projet. Ces concentrations initiales sont retenues pour la modélisation de la dispersion atmosphérique.

4.2 MODÉLISATION DE LA DISPERSION ATMOSPHÉRIQUE

Le logiciel MOVES a été utilisé afin de générer les taux d'émission des contaminants. Ces derniers ont été intégrés dans la modélisation de la dispersion atmosphérique de type AERMOD avec le logiciel Aermod View. Ces contaminants sont les particules fines ($PM_{2,5}$), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO_2) et le dioxyde de soufre (SO_2).

Toutes les normes sont respectées dans le domaine de la modélisation ainsi que les normes au niveau des récepteurs sensibles.

La quantité totale annuelle pour le HC et pour les deux directions est de 0,44 tonne et 0,38 tonne respectivement pour 2026 et 2036.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- LEDUC, R. 2005. *Guide de la modélisation de la dispersion* atmosphérique. 39p.
  Site Internet : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/atmosphere/guide-mod-dispersion.pdf

- MDDELCC. 2017. *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère du Québec : Cadre de détermination et d'application*. 19p.
  Site Internet : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/Cadre-app-determination-criteres-qc-qualite-atmosphere.pdf

- MELCCFP. 2022. *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère, version 7*.
  Site Internet : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/Normes-criteres-qc-qualite-atmosphere.xlsx

- US-EPA. 2002. *AP41 13.2.1 Paved Road*. 12p.
  Site Internet : https://www3.epa.gov/ttnchie1/old/ap42/ch13/s021/final/c13s02-1_2002.pdf

- US-EPA. 2009. *Potential for Reducing Greenhouse Gas Emissions in the Construction Sector*. 50p.
  Site Internet : https://archive.epa.gov/sectors/web/pdf/construction-sector-report.pdf

TABLEAUX DES CONTAMINANTS PAR KILOMÈTRES VENANT DE MOVES

ANNÉE 2026

Facteurs d'émission pour les voitures à essence – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
2	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
3	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
4	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
5	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
6	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
7	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
8	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
9	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
10	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
11	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
12	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
13	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
14	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
15	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
16	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
17	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
18	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
19	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
20	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
21	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
22	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
23	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02
24	2,93E-03	1,11E+00	5,74E-03	9,64E-04	2,63E-02

Facteurs d'émission pour les voitures à diesel – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
2	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
3	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
4	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
5	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
6	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
7	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
8	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
9	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
10	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
11	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
12	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
13	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
14	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
15	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
16	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
17	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
18	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
19	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
20	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
21	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
22	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
23	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02
24	2,67E-03	1,05E+00	8,65E-03	4,87E-04	1,71E-02

Facteurs d'émission pour les camions légers – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
2	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
3	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
4	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
5	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
6	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
7	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
8	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
9	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
10	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
11	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
12	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
13	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
14	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
15	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
16	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
17	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
18	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
19	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
20	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
21	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
22	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
23	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02
24	1,72E-02	5,03E-01	2,20E-01	1,70E-03	4,77E-02

Facteurs d'émission pour les camions lourds – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
2	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
3	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
4	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
5	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
6	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
7	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
8	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
9	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
10	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
11	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
12	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
13	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
14	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
15	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
16	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
17	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
18	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
19	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
20	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
21	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
22	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
23	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02
24	1,98E-02	5,05E-01	2,12E-01	1,63E-03	5,08E-02

ANNÉE 2036

Facteurs d'émission pour les voitures à essence – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
2	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
3	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
4	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
5	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
6	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
7	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
8	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
9	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
10	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
11	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
12	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
13	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
14	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
15	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
16	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
17	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
18	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
19	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
20	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
21	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
22	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
23	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02
24	2,65E-03	6,10E-01	1,23E-03	2,35E-03	2,02E-02

Facteurs d'émission pour les voitures au diesel – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
2	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
3	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
4	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
5	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
6	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
7	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
8	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
9	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
10	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
11	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
12	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
13	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
14	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
15	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
16	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
17	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
18	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
19	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
20	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
21	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
22	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
23	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03
24	2,51E-03	4,34E-01	1,29E-03	3,98E-04	8,02E-03

Facteurs d'émission pour les bus – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
2	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
3	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
4	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
5	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
6	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
7	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
8	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
9	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
10	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
11	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
12	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
13	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
14	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
15	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
16	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
17	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
18	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
19	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
20	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
21	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
22	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
23	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02
24	1,22E-02	3,84E-01	2,44E-01	2,00E-03	4,53E-02

Facteurs d'émission pour les camions légers – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
2	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
3	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
4	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
5	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
6	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
7	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
8	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
9	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
10	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
11	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
12	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
13	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
14	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
15	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
16	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
17	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
18	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
19	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
20	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
21	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
22	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
23	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02
24	8,86E-03	4,55E-01	1,98E-01	1,49E-03	2,86E-02

Facteurs d'émission pour les camions lourds – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	PM2,5	CO	NO2	SO2	HC
	g/km				
1	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
2	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
3	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
4	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
5	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
6	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
7	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
8	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
9	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
10	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
11	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
12	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
13	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
14	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
15	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
16	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
17	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
18	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
19	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
20	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
21	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
22	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
23	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02
24	1,05E-02	4,52E-01	1,92E-01	1,44E-03	3,22E-02

ANNEXE

8 RAPPORT SECTORIEL SUR LES GES

VILLE DE GATINEAU

PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST ENTRE LE BOULEVARD GRÉBER ET LA MONTÉE PAIEMENT

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT – GAZ À EFFET DE SERRE

RÉF. WSP : 221-06195-00

DATE : 18 AVRIL 2024

CONFIDENTIEL

VILLE DE GATINEAU

PROJET D'ELARGISSEMENT DU BOULEVARD LA VERENDRYE OUEST ENTRE LE BOULEVARD GREBER ET LA MONTEE PAIEMENT

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT – GAZ À EFFET DE SERRE

CONFIDENTIEL

REF. WSP : 221-06195-00
DATE : 18 AVRIL 2024

RAPPORT (VERSION FINALE)

WSP CANADA INC.
11E ÉTAGE
1600, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1P9
CANADA

T : +1-514-340-0046
F : +1-514-340-1337

WSP.COM

GESTION DE LA QUALITÉ

VERSION	DATE	DESCRIPTION
0	2023-10-17	Version préliminaire
1	2024-04-18	Version finale

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Benjamin Parys, Ph. D.
Chargé de projet

RÉVISÉ PAR



Sylvain Marcoux, ing., MBA (OIQ nº 116307)
Réviseur

Référence à citer :

WSP. 2023. *Projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, Étude d'impact sur l'environnement – Gaz à effet de serre*. Rapport produit pour la Ville de Gatineau. Réf. WSP : 221-06195-00. 24 pages et tableaux, carte et annexes.

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire, la Ville de Gatineau, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

VILLE DE GATINEAU

Chargée de projet	Karla Castaneda, CPI

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Spécialiste air et GES	Benjamin Parys, Ph. D.
Réviseur	Sylvain Marcoux, ing., MBA

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 1

1.1 Mise en contexte 1

2 MÉTHODOLOGIE 2

2.1 Définition des types d'émissions 2

2.1.1 Émissions directes de gaz à effet de serre 2

2.1.2 Émissions indirectes de gaz à effet de serre 2

2.2 Identification des sources et des puits de gaz à effet de serre 2

2.3 Gaz à effet de serre pendant les travaux de construction 3

2.4 Détermination des GES pour la phase exploitation 3

2.5 Modèle d'émissions MOVES 6

2.6 Carbone noir 15

2.6.1 Calcul des émisslons de carbone noir attribuables aux systèmes de combustion mobiles 16

3 QUANTIFICATION DES ÉMISSIONS DE GES 17

3.1 Émissions de construction 17

3.2 Émissions en exploitation 17

3.3 Carbone noir 19

3.4 Émissions totales de GES en exploitation 19

4 MÉTHODES ET PRATIQUES POUR MINIMISER LES ÉMISSIONS DE GES 20

5 PLAN DE SURVEILLANCE DES GES 21

5.1 Introduction 21

5.2 Responsabilités 21

5.3 Activités incluses au suivi 21

5.4 Méthodologie de calcul 21

5.5 Paramètres suivis 21

5.6 Calendrier d'exécution 22

6 CONCLUSIONS 23

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 24

TABLEAUX

TABLEAU 2-1 SOURCES ET PUITS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR ACTIVITÉ DU PROJET 2
TABLEAU 2-2 DJMA POUR DIFFÉRENTES ANNÉES 4
TABLEAU 2-3 DJMA POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE VÉHICULES ET SELON LA DIRECTION DE LA CIRCULATION – 2026 5
TABLEAU 2-4 DJMA POUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE VÉHICULES ET SELON LA DIRECTION DE LA CIRCULATION – 2036 5
TABLEAU 2-5 PARAMÈTRES D'ENTRÉES POUR LE MODÈLE MOVES 6
TABLEAU 2-6 POURCENTAGE DE TRAFIC HORAIRE 7
TABLEAU 2-7 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – OUEST – 2026 8
TABLEAU 2-8 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – EST – 2026 9
TABLEAU 2-9 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – OUEST – 2026 10
TABLEAU 2-10 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – EST – 2026 11
TABLEAU 2-11 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – OUEST – 2036 12
TABLEAU 2-12 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE GRÉBER ET HÔPITAL – EST – 2036 13
TABLEAU 2-13 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – OUEST – 2036 14
TABLEAU 2-14 NOMBRE DE VÉHICULES HORAIRES SELON LE TYPE ET ENTRE HÔPITAL ET PAIEMENT – EST – 2036 15
TABLEAU 3-1 ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES – 2026 18
TABLEAU 3-2 ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES – 2036 18

TABLEAU 3-3 QUANTITÉ DE CN ÉMIS PAR LES VÉHICULES ROUTIERS EN 2026 19
TABLEAU 3-4 QUANTITÉ DE CN ÉMIS PAR LES VÉHICULES ROUTIERS EN 2036 19
TABLEAU 3-5 QUANTITÉ DE GES POUR 2026 ET 2036 19
TABLEAU 5-1 PARAMÈTRES SUIVIS DANS LE CADRE DU PLAN DE SURVEILLANCE 22

CARTE

CARTE 2-1 LOCALISATION DU PROJET DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE 4

TABEAUX EN ANNEXE

TABLEAUX DES GES PAR KILOMÈTRES VENANT DE MOVES

1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

La Ville de Gatineau a mandaté WSP afin de réaliser une étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement.

Ce rapport se concentre sur l'étude des émissions des gaz à effet de serre (GES) lors des travaux de construction et lors de l'exploitation en 2026 et 2036.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 DÉFINITION DES TYPES D'ÉMISSIONS

2.1.1 ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions directes proviennent de sources appartenant ou étant sous le contrôle opérationnel du responsable des travaux pendant toute la durée du projet. Ainsi, ces émissions incluent celles provenant d'activités pouvant être sous-traitées sur le site. Il s'agit essentiellement des émissions provenant de la combustion de sources d'énergie fossile comme l'utilisation de carburants dans les véhicules et dans la machinerie opérée sur le site.

2.1.2 ÉMISSIONS INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions indirectes sont des émissions qui sont indirectement produites par les activités du projet d'exploitation. Il s'agit essentiellement des émissions provenant d'activités connexes, typiquement sous le contrôle opérationnel d'une autre entité.

2.2 IDENTIFICATION DES SOURCES ET DES PUITS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La norme ISO 14064-1 définit :

- une source de GES comme une unité physique ou un processus rejetant un GES dans l'atmosphère;
- un puits de GES comme une unité physique ou un processus retirant un GES de l'atmosphère.

Le tableau 2-1 identifie les sources et les puits de GES par activité.

Tableau 2-1 Sources et puits de gaz à effet de serre par activité du projet

Activité	Source	Puits	Type de gaz à effet de serre						
			CO_2	CH_4	N_2O	HFC	PFC	SF_6	NF_3
Activités de construction	Combustion de carburant fossile par des équipements mobiles	Pas de puits identifié	✓	✓	✓				
Électricité	Consommation électrique pendant les travaux	Pas de puits identifié	✓						
Circulation sur l'infrastructure routière	Véhicules routiers	Pas de puits identifié	✓	✓	✓				

Légende : CO_2 : dioxyde de carbone; HFC : hydrofluorocarbures; NF_3 : trifluorure d'azote; CH_4 : méthane; PFC : perfluorocarbure; SF_6 : hexafluorure de soufre; N_2O : protoxyde d'azote (oxyde nitreux)

Les GES sont quantifiés en tonnes de CO_2 équivalent (tCO_2eq), où 1 tGES = 1 tCO_2eq multipliés par le pouvoir de réchauffement global (PRP), à l'échelle planétaire, spécifique à chaque GES. Les PRP du 4e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont utilisés lors de la réalisation de ce projet.

Pour le 4e rapport du GIEC, ce sont :

- 1 tCO_2 = 1 tCO_2eq;
- 1 tCH_4 = 25 tCO_2eq;
- 1 tN_2O = 298 tCO_2eq;
- 1 tCN[1] = 900 tCO_2eq

Il est à noter que la variation des PRP affecte principalement les sources émettant du CH_4 et du N_2O; les sources de combustion émettant principalement du CO_2 sont moins affectées par un recalcul des émissions de CO_2eq utilisant des PRP différents. Les autres GES (HFC, PFC, SF_6 et NF_3) ne sont pas considérés ici puisqu'ils ne sont pas émis dans les travaux du projet. Les HFC et PFC sont utilisés comme réfrigérant dans les climatiseurs, le SF_6 dans la réalisation de disjoncteur haute-tension et le NF_3 dans la fabrication d'équipements électroniques.

2.3 GAZ À EFFET DE SERRE PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

À ce stade du projet, il n'est pas possible d'estimer avec précision les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les différentes activités de construction, en raison du manque de données.

Il est, cependant, possible d'estimer les GES émis en fonction des coûts de construction en se basant sur le guide de l'US-EPA « Potential for Reducing Greenhouse Gas Emissions in the Construction Sector » de 2009. Ce guide fournit un taux moyen de GES émis pour dollars US du coût de construction :

Taux d'émission de GES = 0,49 tonne CO_2eq/kUSD$2002

Ce taux est valide pour 2002. En utilisant une conversion pour l'inflation, on obtient :

Taux d'émission de GES = 0,207 tonne CO_2eq/kCDN$2022

Ce facteur est utilisé avec les coûts du projet pour estimer les émissions de GES de la construction.

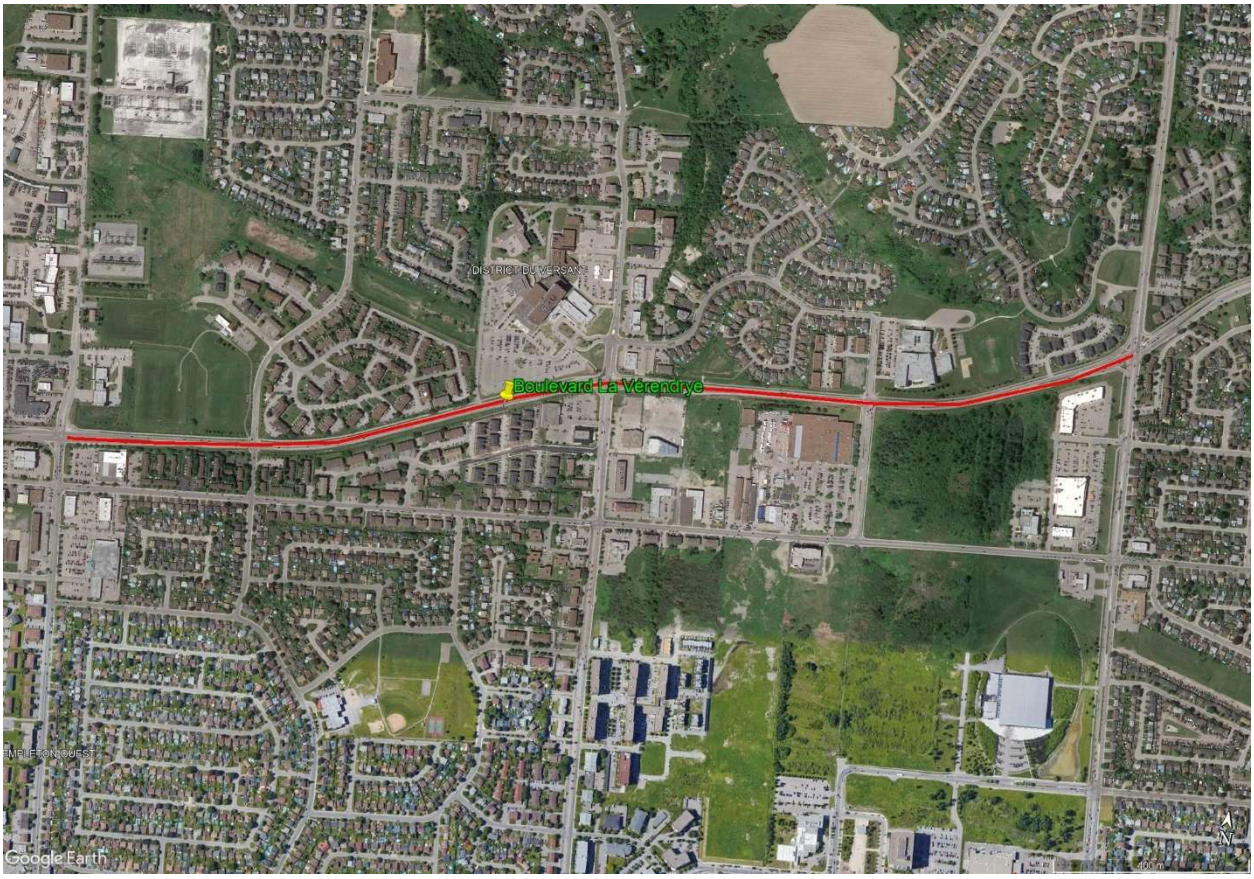
2.4 DÉTERMINATION DES GES POUR LA PHASE EXPLOITATION

La détermination des impacts du projet en phase exploitation consiste aux calculs des émissions de GES provenant de la circulation routière sur l'infrastructure pour 2026 comme année de référence sans projet et 2036 comme année cible. En l'absence de données de circulation couvrant la circulation régionale (enquête origine-destination), la présente évaluation considère uniquement le flux de circulation projeté roulant sur la longueur du tracé du projet.

1 CN pour carbone noir, voir point 2.6

Le logiciel MOVES3[2] de l'US-EPA a été utilisé pour déterminer les paramètres d'émissions de la flotte de véhicules empruntant le boulevard La Vérendrye entre Gréber et Paiement comme l'indique la carte 2-1.

Les données de circulation disponibles ont été réalisées en 2015 et 2019, avec une hypothèse de croissance annuelle de 1 % à partir de 2024, comme indiqué au tableau 2-2. La zone rouge de la carte 2-1 est la zone de la modélisation.



Carte 2-1 Localisation du projet du boulevard La Vérendrye

Le recensement du trafic s'est fait entre le boulevard Gréber et le boulevard de l'Hôpital et entre le boulevard de l'Hôpital et la montée Paiement.

Tableau 2-2 DJMA pour différentes années

Année	DJMA	
	Gréber-Hôpital	Hôpital-Paiement
2019	21 000	19 000
2024	21 210	19 190
2026	21 630	19 570
2036	23 900	21 620

2 https://www.epa.gov/moves/latest-version-motor-vehicle-emission-simulator-moves

Plusieurs hypothèses ont été faites afin de partager ces données en termes de types de véhicules et de direction ouest-est :

- les DJMA sont répartis 50/50 dans les directions ouest et est;
- la vitesse sur le segment considéré est de 70 km/h;
- le pourcentage de voitures à l'essence et au diesel est respectivement de 96 % et 4 %[3];
- le pourcentage de camions dans la direction ouest est de 2,6 %;
- le pourcentage de camions dans la direction est est de 3,3 %;
- le rapport entre camions légers et lourds est de 1/3 et 2/3 respectivement;
- la distance Gréber-Hôpital est d'environ 1,1 km;
- la distance Hôpital-Paiement est d'environ 1,1 km;
- il y a 50 bus en service par jour et par direction pour l'année 2036;
- il y a 92 bus et 81 bus en repositionnement pour la direction ouest et est respectivement pour l'année 2036.

Le pourcentage de camions a été évalué selon le comptage qui a été effectué aux intersections.

Ainsi, le DJMA de chaque catégorie de véhicules pour les années 2026 et 2036 est présenté aux tableaux 2-3 et 2-4.

Tableau 2-3 DJMA pour les différentes catégories de véhicules et selon la direction de la circulation – 2026

Type de véhicules	Gréber-Hôpital		Hôpital-Paiement	
	Ouest	Est	Ouest	Est
Voiture essence	10 113	10 040	9150	9084
Voiture diesel	422	419	382	379
Camion léger	94	119	85	108
Camion lourd	188	238	170	216

Tableau 2-4 DJMA pour les différentes catégories de véhicules et selon la direction de la circulation – 2036

Types de véhicules	Gréber-Hôpital		Hôpital-Paiement	
	Ouest	Est	Ouest	Est
Voiture essence	11 174	11 094	10 108	10 036
Voiture diesel	466	463	422	419
Camion léger	104	132	94	119
Camion lourd	208	263	188	238
Bus	142	131	142	131

3 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310019901

Le nombre des véhicules électriques n'est pas pris en compte, les quantités sont donc conservatrices. Le nombre de véhicules émettant des GES devrait être plus faible et surtout pour 2036 en fonction de l'évolution de l'électrification du parc automobile québécois.

2.5 MODÈLE D'ÉMISSIONS MOVES

Les émissions produites par les véhicules routiers ont été estimées à l'aide du modèle MOtor Vehicle Emission Simulator (MOVES) version 3 de l'US-EPA, un modèle utilisé et recommandé par le MTMD. Le modèle permet notamment d'estimer les gaz d'échappement, les émissions du carter du moteur (*crankcase*) ainsi que les émissions dues à l'usure des freins et des pneus.

MOVES a été configuré à l'échelle projet, et le mode « taux » a été utilisé.

Le comté de Niagara Falls dans l'état de New York a été choisi comme la région représentative par défaut dans le modèle, car il est comparable en termes de population et de comportements à la région de Gatineau. Les véhicules à essence et au diesel ont été considérés pour l'ensemble des véhicules. La formulation par défaut fournie par MOVES a également été utilisée, et la pression de vapeur de Reid (RVP) a été mise à jour à 7,75 psi pour refléter les conditions en été. Les données météorologiques par défaut ont été remplacées par les moyennes de la station de l'aéroport Ottawa-Gatineau d'Environnement Canada pour 2021. Les types de routes (urbaine sans limites) ont été utilisés. Les programmes I/M (Inspection/Maintenance of vehicles) donnés par défaut sont utilisés. Les valeurs ont été ajustées pour représenter les valeurs de la province. Les vitesses ont été fixées autour de 70 km/h.

Tableau 2-5 Paramètres d'entrées pour le modèle MOVES

Paramètres	Notes
Distribution de l'âge de la flotte	Création d'une flotte typique avec l'outil de l'EPA
Carburants	Carburant par défaut (diesel et essence) avec ajustement pour la pression de vapeur Reid (7,75 psi)
Météorologie	Moyennes de températures et de l'humidité relative pour les différents mois de 2021 pour la ville de Gatineau
Type de véhicules et volume de circulation	Obtenu de la ville de Gatineau par mesures manuelles
Type de route	Urbaine sans restriction

MOVES fournit les facteurs d'émission en g/km pour chaque heure modélisée. Ces facteurs se trouvent tous en annexe. Ainsi, afin d'avoir un taux d'émission précis en g par journée et sur la section de route parcourue, les facteurs d'émission sont multipliés par le trafic horaire correspondant à la même heure et ensuite par la section de la route.

Cela se traduit par l'équation suivante :

$$g_j = \left[\sum_{i=1}^{24} (g/km)_i \;\; X \;\; number\ of\ vehicle\ for\ hour\ i\right] X\ longueur\ de\ la\ route\ en\ km$$

Où g_J est la quantité de contaminants émis pour une journée sur la longueur parcourue et i l'heure correspondant au g/km de la même heure.

Ayant des DJMA, on utilise les indices généraux de circulation de la ville de Montréal pour la répartition du trafic. Le tableau suivant donne le pourcentage du trafic par heure pour tous les véhicules.

Tableau 2-6 Pourcentage de trafic horaire

Heures	%	Heures	%
0	1,47	12	4,92
1	0,76	13	5,35
2	0,54	14	5,73
3	0,50	15	6,26
4	0,56	16	6,91
5	1,45	17	6,72
6	4,59	18	5,41
7	6,85	19	4,95
8	6,87	20	4,22
9	5,17	21	4,08
10	4,85	22	3,77
11	5,03	23	3,04

En appliquant ce pourcentage au DJMA pour chaque section et type de véhicules, le nombre de véhicules par heure est obtenu comme l'indiquent les tableaux 2-7 à 2-10 pour l'année de référence sans projet 2026. Les tableaux 2-11 à 2-14 sont pour l'année 2036.

Tableau 2-7 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – ouest – 2026

Heures	%	Gréber-Hôpital			
		Ouest			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	149	6	1	3
1	0,76	77	3	1	1
2	0,54	55	2	1	1
3	0,5	51	2	0	1
4	0,56	57	2	1	1
5	1,45	147	6	1	3
6	4,59	464	19	4	9
7	6,85	693	29	6	13
8	6,87	695	29	6	13
9	5,17	523	22	5	10
10	4,85	490	20	5	9
11	5,03	509	21	5	9
12	4,92	498	21	5	9
13	5,35	541	23	5	10
14	5,73	579	24	5	11
15	6,26	633	26	6	12
16	6,91	699	29	6	13
17	6,72	680	28	6	13
18	5,41	547	23	5	10
19	4,95	501	21	5	9
20	4,22	427	18	4	8
21	4,08	413	17	4	8
22	3,77	381	16	4	7
23	3,04	307	13	3	6

Tableau 2-8 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – est – 2026

Heures	%	Gréber-Hôpital			
		Est			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	148	6	2	3
1	0,76	76	3	1	2
2	0,54	54	2	1	1
3	0,5	50	2	1	1
4	0,56	56	2	1	1
5	1,45	146	6	2	3
6	4,59	461	19	5	11
7	6,85	688	29	8	16
8	6,87	690	29	8	16
9	5,17	519	22	6	12
10	4,85	487	20	6	12
11	5,03	505	21	6	12
12	4,92	494	21	6	12
13	5,35	537	22	6	13
14	5,73	575	24	7	14
15	6,26	629	26	7	15
16	6,91	694	29	8	16
17	6,72	675	28	8	16
18	5,41	543	23	6	13
19	4,95	497	21	6	12
20	4,22	424	18	5	10
21	4,08	410	17	5	10
22	3,77	379	16	4	9
23	3,04	305	13	4	7

Tableau 2-9 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – ouest – 2026

Heures	%	Hôpital-Paiement			
		Ouest			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	135	6	1	2
1	0,76	70	3	1	1
2	0,54	49	2	0	1
3	0,5	46	2	0	1
4	0,56	51	2	0	1
5	1,45	133	6	1	2
6	4,59	420	18	4	8
7	6,85	627	26	6	12
8	6,87	629	26	6	12
9	5,17	473	20	4	9
10	4,85	444	19	4	8
11	5,03	460	19	4	9
12	4,92	450	19	4	8
13	5,35	490	20	5	9
14	5,73	524	22	5	10
15	6,26	573	24	5	11
16	6,91	632	26	6	12
17	6,72	615	26	6	11
18	5,41	495	21	5	9
19	4,95	453	19	4	8
20	4,22	386	16	4	7
21	4,08	373	16	3	7
22	3,77	345	14	3	6
23	3,04	278	12	3	5

Tableau 2-10 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – est – 2026

Heures	%	Hôpital-Paiement			
		Est			
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd
0	1,47	134	6	2	3
1	0,76	69	3	1	2
2	0,54	49	2	1	1
3	0,5	45	2	1	1
4	0,56	51	2	1	1
5	1,45	132	5	2	3
6	4,59	417	17	5	10
7	6,85	622	26	7	15
8	6,87	624	26	7	15
9	5,17	470	20	6	11
10	4,85	441	18	5	10
11	5,03	457	19	5	11
12	4,92	447	19	5	11
13	5,35	486	20	6	12
14	5,73	521	22	6	12
15	6,26	569	24	7	14
16	6,91	628	26	7	15
17	6,72	610	25	7	15
18	5,41	491	21	6	12
19	4,95	450	19	5	11
20	4,22	383	16	5	9
21	4,08	371	15	4	9
22	3,77	342	14	4	8
23	3,04	276	12	3	7

Tableau 2-11 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – ouest – 2036

Heures	%	Gréber-Hôpital				
		Ouest				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	164	7	2	3	2
1	0,76	85	4	1	2	1
2	0,54	60	3	1	1	1
3	0,5	56	2	1	1	1
4	0,56	63	3	1	1	1
5	1,45	162	7	2	3	2
6	4,59	513	21	5	10	7
7	6,85	765	32	7	14	10
8	6,87	768	32	7	14	10
9	5,17	578	24	5	11	7
10	4,85	542	23	5	10	7
11	5,03	562	23	5	10	7
12	4,92	550	23	5	10	7
13	5,35	598	25	6	11	8
14	5,73	640	27	6	12	8
15	6,26	699	29	7	13	9
16	6,91	772	32	7	14	10
17	6,72	751	31	7	14	10
18	5,41	605	25	6	11	8
19	4,95	553	23	5	10	7
20	4,22	472	20	4	9	6
21	4,08	456	19	4	8	6
22	3,77	421	18	4	8	5
23	3,04	340	14	3	6	4

Tableau 2-12 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Gréber et Hôpital – est – 2036

Heures	%	Gréber-Hôpital				
		Est				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	163	7	2	4	2
1	0,76	84	4	1	2	1
2	0,54	60	3	1	1	1
3	0,5	55	2	1	1	1
4	0,56	62	3	1	1	1
5	1,45	161	7	2	4	2
6	4,59	509	21	6	12	6
7	6,85	760	32	9	18	9
8	6,87	762	32	9	18	9
9	5,17	574	24	7	14	7
10	4,85	538	22	6	13	6
11	5,03	558	23	7	13	7
12	4,92	546	23	6	13	6
13	5,35	594	25	7	14	7
14	5,73	636	27	8	15	8
15	6,26	694	29	8	16	8
16	6,91	767	32	9	18	9
17	6,72	746	31	9	18	9
18	5,41	600	25	7	14	7
19	4,95	549	23	7	13	6
20	4,22	468	20	6	11	6
21	4,08	453	19	5	11	5
22	3,77	418	17	5	10	5
23	3,04	337	14	4	8	4

Tableau 2-13 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – ouest – 2036

Heures	%	Hôpital-Paiement				
		Ouest				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	149	6	1	3	2
1	0,76	77	3	1	1	1
2	0,54	55	2	1	1	1
3	0,5	51	2	0	1	1
4	0,56	57	2	1	1	1
5	1,45	147	6	1	3	2
6	4,59	464	19	4	9	7
7	6,85	692	29	6	13	10
8	6,87	694	29	6	13	10
9	5,17	523	22	5	10	7
10	4,85	490	20	5	9	7
11	5,03	508	21	5	9	7
12	4,92	497	21	5	9	7
13	5,35	541	23	5	10	8
14	5,73	579	24	5	11	8
15	6,26	633	26	6	12	9
16	6,91	698	29	6	13	10
17	6,72	679	28	6	13	10
18	5,41	547	23	5	10	8
19	4,95	500	21	5	9	7
20	4,22	427	18	4	8	6
21	4,08	412	17	4	8	6
22	3,77	381	16	4	7	5
23	3,04	307	13	3	6	4

Tableau 2-14 Nombre de véhicules horaires selon le type et entre Hôpital et Paiement – est – 2036

Heures	%	Hôpital-Paiement				
		Est				
		Voitures-essence	Voiture-diesel	Camion léger	Camion lourd	Bus
0	1,47	148	6	2	3	2
1	0,76	76	3	1	2	1
2	0,54	54	2	1	1	1
3	0,5	50	2	1	1	1
4	0,56	56	2	1	1	1
5	1,45	146	6	2	3	2
6	4,59	461	19	5	11	6
7	6,85	687	29	8	16	9
8	6,87	689	29	8	16	9
9	5,17	519	22	6	12	7
10	4,85	487	20	6	12	6
11	5,03	505	21	6	12	7
12	4,92	494	21	6	12	6
13	5,35	537	22	6	13	7
14	5,73	575	24	7	14	8
15	6,26	628	26	7	15	8
16	6,91	693	29	8	16	9
17	6,72	674	28	8	16	9
18	5,41	543	23	6	13	7
19	4,95	497	21	6	12	6
20	4,22	424	18	5	10	6
21	4,08	409	17	5	10	5
22	3,77	378	16	4	9	5
23	3,04	305	13	4	7	4

2.6 CARBONE NOIR

Le carbone noir est un aérosol (particules en suspension dans l'air) émis au cours du processus de combustion dont la durée de vie dans l'atmosphère est courte et qui a des effets sur le réchauffement climatique et sur la santé. Le carbone noir n'est pas émis seul; il fait partie, avec d'autres composants, de particules d'un diamètre inférieur ou égal à 2,5 microns ($PM_{2,5}$).

Les moteurs diesel présentent à la fois des taux d'émission de $PM_{2,5}$ significatifs et des proportions de carbone noir dans ces $PM_{2,5}$ relativement élevés. Ils représentent, par conséquent, une des principales sources d'émission de carbone noir.

Pour ce qui est de la méthodologie du calcul des émissions de carbone noir, le guide du MELCCFP suit les recommandations du document « Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord : méthodes recommandées d'estimation des émissions de carbone noir », élaboré en novembre 2015 par la Commission de coopération environnementale (CCE).

Les émissions de carbone noir (CN) sont calculées pour les véhicules routiers du projet.

2.6.1 CALCUL DES ÉMISSIONS DE CARBONE NOIR ATTRIBUABLES AUX SYSTÈMES DE COMBUSTION MOBILES

Les sources mobiles routières utilisent un éventail varié de carburants, à savoir l'essence, le diesel, des carburants à l'éthanol, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le gaz naturel comprimé (GNC). Les sources mobiles routières qui contribuent le plus aux émissions de carbone noir sont, de loin, les camions lourds au diesel. Dans ce type de véhicules, la combustion incomplète des hydrocarbures à chaine longue du diesel est à la base des émissions de carbone noir.

Le calcul des émissions de carbone noir attribuables aux sources mobiles routières est basé sur la consommation de carburant de l'activité considérée, multipliée par un facteur d'émission de carbone élémentaire (CE) basé sur le type de carburant (le facteur d'émission de CE est ici présumé identique au facteur d'émission de carbone noir). L'équation s'écrit :

$$E_{CN} = Q \times FE \times 0{,}001$$

Où E_{CN} = émissions de CN attribuables aux sources mobiles routières, en kilogramme par an;

Q = quantité de carburant consommée;

FE = facteur d'émission de $PM_{2,5}$ associé au type de combustible;

0,001 = facteur de conversion de grammes à kilogrammes.

Le guide du MELCCFP fournit le facteur d'émission pour l'essence et le diesel, à savoir, respectivement, 0,132 g/L et 0,391 g/L.

Le calcul de la quantité de CN émis nécessitant la quantité de carburant consommé, il faut estimer la quantité de carburant consommé par les véhicules roulant sur le boulevard.

À l'aide des DJMA et des distances parcourues et en prenant comme hypothèse que la consommation moyenne d'une voiture à essence est de 8,7 L/100 km et d'un camion au diesel 40 L/100 km, la quantité d'essence consommée par jour en 2026 est de 3 674 L/jour pour les deux directions, donc 1 340 877 L par an. En prenant comme hypothèse que la moitié de la flotte de voiture seront des voitures électriques en 2036 (HEC Montréal, 2021), la quantité d'essence consommée journalièrement en 2036 est de 2 029 L/jour et donc 740 736 L sur une base annuelle.

En faisant de même pour les camions et les bus et en prenant comme hypothèse que 50% des bus seront électriques en 2036, la consommation journalière de diesel est de 1 241 L et 1 491 L par jour respectivement pour 2026 et 2036. Annuellement, les consommations de diesel seront de 452 892 L et 544 273 L pour ces deux mêmes années.

3 QUANTIFICATION DES ÉMISSIONS DE GES

3.1 ÉMISSIONS DE CONSTRUCTION

Dans le cas de l'élargissement du boulevard La Vérendrye, les coûts de construction indiqués estimés[4] sont de 19,461 MCDN$. Dès lors, l'estimation des émissions de GES émis est de **4,0 kT de CO_2eq[5].**

Cette valeur de GES ne fournit qu'un ordre de grandeur vu la méthode de calcul utilisée. Il sera possible d'améliorer le calcul de GES lorsque d'autres données seront disponibles comme le nombre et le type de véhicules impliqués par activité et la quantité de diesel consommé.

3.2 ÉMISSIONS EN EXPLOITATION

Afin de calculer les émissions en exploitation, les facteurs d'émission de MOVES en g/km sont utilisés. Même si la vitesse analysée est de 70 km/h, MOVES ne calcule pas pour une vitesse bloquée à 70 km/h. En effet, il estime des arrêts, des départs et des variations de vitesse. À 70 km/h il y a plus d'arrêts, de départs et de variations que, par exemple, à 100 km/h. Vu que les émissions sont plus importantes à faible vitesse, les taux d'émissions sont plus élevés à 70 km/h que ceux qu'on pourrait avoir à 100 km/h.

Pour calculer les émissions totales pour les voitures, une proportion de 96 % d'essence et 4 % de diesel est pris comme hypothèse[6].

Les taux sont plus petits pour 2036 parce que MOVES prend comme hypothèse que les véhicules seront moins énergivores qu'en 2026.

En utilisant l'équation au point 2.5, considérant la longueur du segment propre à chacun et une durée de 365 jours, la quantité de GES émis par an est calculée.

Les tableaux suivants donnent les émissions annuelles de GES pour 2026 et 2036.

4 Les coûts de construction sont sujets à modification.
5 19 461 k$ x 0.207 tonnes/k$
6 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=2310019901

Tableau 3-1 Émissions annuelles de GES – 2026

Véhicules	Secteurs	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
		Tonnes			
Voitures à essence	Ouest	1122	3,32E-02	4,58E-03	1124
	Est	1114	3,30E-02	4,55E-03	1116
	Total	**2236**	**6,62E-02**	**9,13E-03**	**2240**
Voitures au diesel	Ouest	47	1,52E-03	7,51E-05	47
	Est	47	1,51E-03	7,45E-05	47
	Total	**94**	**3,03E-03**	**1,50E-04**	**94**
Camion léger au diesel	Ouest	36	3,64E-04	8,22E-05	36
	Est	46	4,62E-04	1,04E-04	46
	Total	**83**	**8,26E-04**	**1,86E-04**	**83**
Camion lourd au diesel	Ouest	70	6,55E-04	1,64E-04	70
	Est	89	8,31E-04	2,08E-04	89
	Total	**159**	**1,49E-03**	**3,73E-04**	**159**
Grand total		**2571**	**7,15E-02**	**9,84E-03**	**2576**

Tableau 3-2 Émissions annuelles de GES – 2036

Véhicules	Secteurs	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
		Tonnes			
Voitures à essence	Ouest	1049	2,32E-02	4,68E-03	1051
	Est	1042	2,30E-02	4,65E-03	1044
	Total	**2091**	**4,62E-02**	**9,33E-03**	**2095**
Voitures au diesel	Ouest	42	6,66E-04	8,29E-05	43
	Est	42	6,62E-04	8,24E-05	42
	Total	**85**	**1,33E-03**	**1,65E-04**	**85**
Bus au diesel	Ouest	68	4,97E-04	1,30E-04	68
	Est	63	4,58E-04	1,20E-04	63
	Total	**131**	**9,55E-04**	**2,51E-04**	**131**
Camion léger au diesel	Ouest	36	3,15E-04	9,09E-05	36
	Est	45	3,99E-04	1,15E-04	45
	Total	**81**	**7,14E-04**	**2,06E-04**	**81**
Camion lourd au diesel	Ouest	68	6,22E-04	1,82E-04	68
	Est	87	7,87E-04	2,30E-04	87
	Total	**155**	**1,41E-03**	**4,12E-04**	**155**
Grand total		**2542**	**5,06E-02**	**1,04E-02**	**2547**

Dès lors, les émissions de GES en phase exploitation sont de **2 576 T de CO_2eq pour 2026** et de **2 547 T de CO_2eq en 2036** donc 29 T de CO_2eq en moins et pour plus de 4 300 véhicules en plus.

3.3 CARBONE NOIR

Les tableaux suivants indiquent les quantités de CN émis lors de la combustion des véhicules calculés dans le chapitre des méthodologies.

Tableau 3-3 Quantité de CN émis par les véhicules routiers en 2026

Combustible	Quantité	FE	E_{CN}
	L	g/m³	kg
Essence	1 340 877	0,132	177,0
Diesel	452 892	0,391	177,1

Ce qui fait un total de 354,1 kg de CN et donc 319 T CO_2eq en utilisant le PRP du CN qui est de 900 T CO_2eq/T CN.

Tableau 3-4 Quantité de CN émis par les véhicules routiers en 2036

Combustible	Quantité	FE	E_{CN}
	L	g/m³	kg
Essence	740 736	0,132	97,8
Diesel	544 273	0,391	212,8

Ce qui fait un total de 310,6 kg de CN et donc 280 T CO_2eq en utilisant le PRP du CN.

3.4 ÉMISSIONS TOTALES DE GES EN EXPLOITATION

Le tableau 3-5 donne l'émission totale de GES de la circulation roulant sur la distance du segment de route projeté en exploitation pour 2026 et 2036.

Tableau 3-5 Quantité de GES pour 2026 et 2036

Année	Exploitation	CN	Total
	Tonnes CO_2eq		
2026	2 576	319	2 895
2036	2 547	280	2 827

Cela donne une différence de 68 tonnes de CO_2eq entre 2026 et 2036.

Le calcul de GES a été conservateur dans MOVES en prenant comme hypothèse qu'il n'y avait aucun véhicule électrique. Si nous prenons la même hypothèse de 50% de voitures électriques en 2036 alors l'émission en exploitation serait de 1 500 tonnes de CO_2eq[7] pour un total en 2036 de 1 780 tonnes de CO_2eq avec le carbone noir. Cela donnerait une différence de 1 115 tonnes de CO_2eq.

[7] Tableau 3-2 : 2095 / 2 + 85 + 131 + 81 + 155 = 1500 tonnes de CO_2eq

4 MÉTHODES ET PRATIQUES POUR MINIMISER LES ÉMISSIONS DE GES

Les méthodes et pratiques suivantes peuvent être mises de l'avant pour minimiser les émissions de GES du projet en phase de construction (incluant le déboisement) et d'exploitation advenant l'utilisation de machinerie conventionnelle :

- L'utilisation d'équipements motorisés en bon état de fonctionnement. Selon l'agence américaine de l'énergie (Department of Energy, 2002), des économies d'énergie de 5 à 20 % sont atteignables sans investissements majeurs par le biais de mesure de maintenance. Sous l'hypothèse d'économie d'énergie de 10 %, ceci se traduirait par des réductions d'émissions potentielles de GES de 403 tonnes de CO_2eq par rapport aux émissions moyennes de 4028 tonnes de CO_2eq estimés selon les coûts de construction.
- L'entretien préventif des équipements de production et des systèmes de combustion.
- Éviter de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti. La marche au ralenti du moteur est également un facteur de consommation de carburant important sur lequel le conducteur a un contrôle direct. Transition Énergétique[8] estime que l'écoconduite représente un potentiel d'économie de carburant en phase de construction d'environ 10 % lorsqu'elle est pratiquée de façon assidue. Ceci se traduirait par des réductions d'émissions potentielles de GES de 403 tonnes de CO_2eq par rapport aux émissions moyennes de 4028 tonnes de CO_2eq estimés selon les coûts de construction.

8 https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/transport/secteurs/ecoconduite-vehicules-legers

5 PLAN DE SURVEILLANCE DES GES

5.1 INTRODUCTION

Un plan de surveillance permet d'établir les responsabilités et procédures pour recueillir, analyser et documenter les données et informations relatives au projet. Ces données sont utilisées pour produire les rapports d'émission de GES dont certaines sont requises par le Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (RDOCECA).

Le plan de surveillance spécifie les sources des informations et des données à utiliser, les méthodes, instruments et fréquences de surveillance de même que le mode de traitement et d'enregistrement de ces informations. Dans le cas d'utilisation d'équipements de surveillance, le plan de surveillance prévoit de façon intrinsèque le respect des procédures d'utilisation et d'étalonnage prévues par le fabricant de ces équipements.

5.2 RESPONSABILITÉS

L'application du plan de surveillance et des activités régulières qui y sont présentés sera de la responsabilité de la Ville de Gatineau. La Ville sera donc responsable de la mise en place et de l'utilisation des outils, instruments, procédures, structures logistiques et administratives requises pour le calcul annuel et la déclaration des émissions de GES reliées au projet.

5.3 ACTIVITÉS INCLUSES AU SUIVI

Les activités suivantes du projet ont été identifiées comme émettrices de GES et sont donc incluses au suivi des émissions de GES :

- consommation de carburant (diesel, essence, propane) de la machinerie et équipement mobiles en phase de construction;
- consommation de carburant (diesel, mazout, gaz naturel) des sources fixes en phase de construction;

5.4 MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

La méthodologie de calcul a été explicitée au point 2 pour la construction et l'exploitation incluant le carbone noir.

5.5 PARAMÈTRES SUIVIS

Les tâches du plan de surveillance de chacune des étapes du projet sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5-1 Paramètres suivis dans le cadre du plan de surveillance

Élément	Méthode	Unité	Source	Stockage	Fréquence	Données de rechange élément de vérification
Quantité de carburant consommé en construction, véhicules	Documentée	L	Clé carburant	Papier et informatique	Mensuelle	Facture / bon de transport
Quantité de carburant consommé en construction, équipements fixes.	Documentée	L	Clé carburant	Papier et informatique	Mensuelle	Facture / bon de transport
Type et nombre de véhicules	Estimée	-	Mesures manuelles	Informatique	Mensuelle	Selon distance parcourue / heure d'opération et cote de consommation de carburant
Quantité de carburant consommé en exploitation, véhicules	Estimée	L	Selon origine ou durée d'activité	Informatique	Mensuelle	Selon distance parcourue / heure d'opération et cote de consommation de carburant
Facteur d'émissions de la combustion de carburant dans les sources fixes	Documentée	kg CO_2/L kg CH_4/L kg N_2O/L	Environnement Canada, RDOCECA ou échantillonnage à la source	Informatique	Annuelle	
Facteur d'émissions de la combustion de carburant dans les sources mobiles	Documentée	kg CO_2/L kg CH_4/L kg N_2O/L	Environnement Canada ou RDOCECA	Informatique	Annuelle	
Potentiel de réchauffement planétaire des GES	Documentée	CO_2eq	Environnement Canada ou RDOCECA	Informatique	Annuelle	

5.6 CALENDRIER D'EXÉCUTION

L'estimation des émissions sera réalisée annuellement sur la période de construction et cumulée à la fin de la période de construction.

6 CONCLUSIONS

La Ville de Gatineau a mandaté WSP afin de réaliser une étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la montée Paiement.

Le logiciel MOVES a été utilisé afin de générer les taux d'émission des GES en exploitation en fonction des données de circulation.

Ce rapport a présenté l'étude des GES pour l'année 2026 de référence sans projet. L'analyse a également été réalisée pour 2036 avec les travaux de construction. L'estimation des émissions de GES pour la phase construction s'élève à 4,0 kT de CO_2eq. Les émissions de la phase d'exploitation s'élèvent à 2 895 T de CO_2eq et 2 827 T de CO_2eq respectivement pour 2026 et 2036 en incluant les émissions de carbone noir. Cependant, le calcul de GES a été conservateur dans MOVES en prenant comme hypothèse qu'il n'y avait aucun véhicule électrique. Si nous prenons la même hypothèse de 50% de voitures électriques en 2036 alors l'émission en exploitation serait de 1 500 tonnes de CO_2eq pour un total en 2036 de 1 780 tonnes de CO_2eq en incluant le carbone noir. Cela donnerait une différence de 1 115 tonnes de CO_2eq.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- HEC Montréal. 2021. *Adoption des véhicules électriques au Québec : enjeux sociaux et fiscaux*. 54p.
- LEDUC, R. 2005. *Guide de la modélisation de la dispersion* atmosphérique. 39p.
  Site Internet : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/atmosphere/guide-mod-dispersion.pdf
- MDDELCC. 2017. *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère du Québec : Cadre de détermination et d'application*. 19p.
  Site Internet : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/Cadre-app-determination-criteres-qc-qualite-atmosphere.pdf
- MELCCFP. 2022. *Normes et critères québécois de qualité de l'atmosphère, version 7*.
  Site Internet : https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/criteres/Normes-criteres-qc-qualite-atmosphere.xlsx
- US-EPA. 2002. *AP41 13.2.1 Paved Road*. 12p.
  Site Internet : https://www3.epa.gov/ttnchie1/old/ap42/ch13/s021/final/c13s02-1_2002.pdf
- US-EPA. 2009. *Potential for Reducing Greenhouse Gas Emissions in the Construction Sector*. 50p.
  Site Internet : https://archive.epa.gov/sectors/web/pdf/construction-sector-report.pdf

TABLEAUX DES GES PAR KILOMÈTRES VENANT DE MOVES

ANNÉE 2026

Facteurs d'émission GES pour les voitures à essence – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
2	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
3	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
4	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
5	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
6	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
7	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
8	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
9	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
10	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
11	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
12	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
13	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
14	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
15	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
16	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
17	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
18	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
19	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
20	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
21	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
22	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
23	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4
24	145,1	4,29E-03	5,92E-04	145,4

Facteurs d'émission GES pour les voitures à diesel – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
2	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
3	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
4	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
5	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
6	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
7	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
8	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
9	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
10	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
11	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
12	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
13	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
14	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
15	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
16	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
17	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
18	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
19	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
20	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
21	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
22	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
23	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9
24	145,7	4,71E-03	2,33E-04	145,9

Facteurs d'émission GES pour les camions légers – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
2	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
3	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
4	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
5	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
6	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
7	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
8	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
9	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
10	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
11	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
12	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
13	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
14	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
15	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
16	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
17	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
18	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
19	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
20	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
21	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
22	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
23	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2
24	506,7	5,06E-03	1,14E-03	507,2

Facteurs d'émission GES pour les camions lourds – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2026

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
2	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
3	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
4	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
5	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
6	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
7	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
8	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
9	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
10	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
11	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
12	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
13	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
14	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
15	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
16	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
17	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
18	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
19	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
20	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
21	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
22	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
23	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0
24	486,5	4,56E-03	1,14E-03	487,0

ANNÉE 2036

Facteurs d'émission GES pour les voitures à essence – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
2	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
3	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
4	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
5	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
6	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
7	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
8	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
9	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
10	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
11	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
12	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
13	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
14	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
15	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
16	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
17	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
18	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
19	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
20	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
21	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
22	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
23	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0
24	122,8	2,71E-03	5,48E-04	123,0

Facteurs d'émission GES pour les voitures au diesel – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
2	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
3	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
4	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
5	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
6	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
7	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
8	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
9	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
10	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
11	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
12	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
13	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
14	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
15	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
16	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
17	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
18	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
19	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
20	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
21	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
22	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
23	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3
24	119,2	1,87E-03	2,33E-04	119,3

Facteurs d'émission GES pour les bus – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
2	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
3	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
4	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
5	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
6	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
7	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
8	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
9	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
10	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
11	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
12	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
13	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
14	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
15	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
16	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
17	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
18	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
19	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
20	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
21	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
22	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
23	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1
24	598,6	4,36E-03	1,14E-03	599,1

Facteurs d'émission GES pour les camions légers – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
2	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
3	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
4	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
5	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
6	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
7	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
8	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
9	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
10	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
11	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
12	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
13	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
14	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
15	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
16	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
17	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
18	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
19	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
20	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
21	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
22	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
23	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3
24	446,9	3,96E-03	1,14E-03	447,3

Facteurs d'émission GES pour les camions lourds – Gréber-Hôpital-Paiement – ouest-est – 2036

Heures	CO_2	CH_4	N_2O	CO_2eq
	g/km			
1	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
2	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
3	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
4	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
5	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
6	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
7	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
8	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
9	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
10	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
11	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
12	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
13	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
14	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
15	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
16	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
17	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
18	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
19	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
20	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
21	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
22	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
23	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8
24	430,3	3,91E-03	1,14E-03	430,8

ANNEXE

9 ÉES – PHASE I

PROJET N^{O} : 221-06195-00

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD DE LA VÉRENDRYE OUEST ENTRE GRÉBER ET MONTÉE PAIEMENT, GATINEAU (QUEBEC)

JUILLET 2023



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'ÉLARGISSEMENT À QUATRE VOIES DU BOULEVARD DE LA VÉRENDRYE OUEST ENTRE GRÉBER ET MONTÉE PAIEMENT, GATINEAU (QUÉBEC)

VILLE DE GATINEAU

RAPPORT (VERSION FINALE)

PROJET NO.: 221-06195-00
DATE : JUILLET 2023

WSP CANADA INC.
480, BOUL. DE LA CITE, BUREAU 200
GATINEAU (QUEBEC) J8T 8R3

TÉLÉPHONE : +1 819 243-2827
TÉLÉCOPIEUR : +1 819 243-2019
WSP.COM

GESTION DE LA QUALITÉ

ÉMISSION/RÉVISION	PREMIÈRE ÉMISSION	RÉVISION 1	RÉVISION 2	RÉVISION 3
Remarques	Version Préliminaire	Version Finale		
Date	2022-12-13	2023-07-04		
Préparé par	Matthieu Rochon, géo., EESA®	Matthieu Rochon, géo., EESA®		
Vérifié par	Jean-Louis Ngoundzi, ing., DESS	Jean-Louis Ngoundzi, ing., DESS		
Numéro de projet	221-06195-00	221-06195-00		

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Matthieu Rochon, géo., EESA®
Chargé de projet sénior
Sciences de la Terre et Environnement

RÉVISÉ PAR



Jean-Louis Ngoundzi, ing., DESS
Chargé de projet sénior – Nº OIQ 138434
Sciences de la Terre et Environnement

Référence à citer :

WSP 2023. Évaluation environnementale de site Phase I, Étude d'impact sur l'environnement du projet d'élargissement à quatre voies du boulevard de la Vérendrye Ouest entre Gréber et Montée Paiement, Gatineau (Québec), Rapport produit pour Ville de Gatineau. 16 pages et figures et annexes.

WSP Canada Inc. (WSP) a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire, la Ville de Gatineau, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités Générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres professionnels/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport. Cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

WSP nie toute responsabilité financière quant aux effets du rapport sur une transaction subséquente ou sur la dépréciation de la valeur des biens qu'il peut entraîner, ou encore qui peuvent découler des mesures, des actions et des coûts qui en résultent.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

VILLE DE GATINEAU

Représentante	Mme Karla Castaneda

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Rédaction du rapport	Matthieu Rochon, géo., EESA®
Révision du rapport	Jean-Louis Ngoundzi, ing., DESS
Collecte de données	Alexandra Couvrette, B.Sc.
Cartographie et géomatique	Cartographie WSP Montréal
Édition	Édition WSP

ABRÉVIATIONS

BAnQ :	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CEPA :	Association canadienne de pipelines d'énergie
COV :	Composés organiques volatils
CPTAQ :	Commission de la protection du territoire agricole du Québec
DMS :	Dépôts de matériaux secs
ÉES :	Évaluation environnementale de site
HAC :	Hydrocarbures aliphatiques chlorés
HAM :	Hydrocarbures aromatiques monocycliques
HAP :	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
HP C_{10}-C_{50} :	Hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50}
INRP :	Inventaire national de rejets des polluants
LEDCD :	Lieu d'enfouissement de débris de construction et démolition
LES :	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET :	Lieu d'enfouissement technique
MELCCFP :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
RBQ :	Régie du bâtiment du Québec
RPRT :	Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains
SIH :	Système d'information hydrogéologique
WSP :	WSP Canada Inc.

Afin de simplifier ou d'alléger le rapport, l'acronyme MELCCFP, en vigueur depuis 2022, a été utilisé dans l'ensemble de ce rapport. Par le passé, ce ministère a toutefois été désigné par les différentes appellations suivantes :

- Ministère de l'Environnement (MENVIQ; 1974 - 1994);
- Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF; 1994 - 1998);
- Ministère de l'Environnement (MENV; 1998 - 2005);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP; 2005 - 2012);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP; 2012 - 2014);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC; 2014 - 2018);
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC; 2018 - 2022).

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 1

1.1 Mise en contexte 1

1.2 Mandats et objectifs 1

1.2.1 Limites et conditions générales 1

2 MÉTHODOLOGIE 2

2.1 Revue documentaire 2

2.2 Visite du site 3

2.3 Demandes d'accès 3

3 REVUE DOCUMENTAIRE 4

3.1 Localisation et données générales 4

3.2 Zonage 5

3.3 Historique du tronçon routier 5

3.4 Titres de propriété 5

3.5 Photographies aériennes et images satellites 6

3.6 Cartes topographiques 7

3.7 Dossiers d'assurances 7

3.8 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP) 7

3.8.1 Répertoire des terrains contaminés 8

3.8.2 Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels 10

3.8.3 Registre des interventions d'Urgence-Environnement 10

3.8.4 Liste des lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités 10

3.8.5 Liste des lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) autorisés et exploités 10

3.8.6 Ouvrages de captage d'eau souterraine 10

3.8.7 Documents obtenus du service d'accès à l'information 10

3.9 Ville de Gatineau (Accès à l'information) 10

3.10 Inventaire des sites contaminés fédéraux 11

3.11 Régie du bâtiment du Québec (RBQ) 11

3.11.1 Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé 11

3.11.2 Registre des sites d'équipements pétroliers 11
3.12 Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) 11
4 DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE ET DE SES ENVIRONS 12
4.1 Description du site à l'étude 12
4.1.1 Taches, signes de déversement et végétation 12
4.1.2 Présence de remblai et/ou de matières résiduelles 12
4.1.3 Réservoirs de produits pétroliers et dangereux 12
4.1.4 Aires d'entreposage, équipement électrique et machinerie 12
4.1.5 Bruits, odeurs et matières aéroportées 12
4.2 Description des bâtiments 12
4.3 Égouts et systèmes d'approvisionnement en eau 13
4.4 Géologie 13
4.4.1 Dépôts de surface 13
4.4.2 Socle rocheux 13
4.5 Hydrologie et hydrogéologie 13
4.6 Habitats sensibles 13
5 BILAN DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS 14
6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 15
7 RÉFÉRENCES 16

TABLEAUX

TABLEAU 1 LISTE DES RESSOURCES POUR LES DEMANDES D'INFORMATION 3
TABLEAU 2 DONNÉES GÉNÉRALES DU SITE À L'ÉTUDE 4
TABLEAU 3 LISTE DES PROPRIÉTAIRES DES LOTS VISÉS 5
TABLEAU 4 OBSERVATION DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET DES IMAGES SATELLITES 6

TABLEAU 5 SITES DU RÉPERTOIRE DES TERRAINS CONTAMINÉS DU MELCCFP PRÉSENTS DANS UN RAYON DE 250 M AUTOUR DU SITE À L'ÉTUDE 9
TABLEAU 6 LISTE DES TITULAIRES D'UN PERMIS D'UTILISATION POUR DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS À RISQUE ÉLEVÉ 11
TABLEAU 7 SOURCES DE CONTAMINATION.....14

FIGURES

FIGURE 1 LOCALISATION DU SITE À L'ÉTUDE
FIGURE 2 LIMITES DU SITE À L'ÉTUDE ET SOURCES POTENTIELLES DE CONTAMINATION

ANNEXES

1 LIMITES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉES PHASE I
2 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
3 CERTIFICAT, ZONAGE ET ASSURANCES
4 REGISTRE FONCIER
5 PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES
6 REGISTRES EN LIGNE DU MELCCFP
6-1 Registres
6-2 Captures d'écran
7 DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

La Ville de Gatineau souhaite élargir le boulevard de La Vérendrye Ouest à quatre (4) voies entre le boulevard Gréber et la Montée Paiement, sur une distance d'environ 2,2 kilomètres (km). En raison du nombre de voies, de la longueur et de la largeur moyenne de l'emprise de l'élargissement, ce projet est assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu des articles 31.1 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et de l'article 2 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (c*, Q-2, r.23.1).

Dans ce contexte, WSP a été mandaté par la Ville de Gatineau, afin de réaliser une étude d'impact sur l'environnement (ÉIE), ainsi que toutes les études requises en amont de l'évaluation des impacts. Ces études visent à préciser les caractéristiques du milieu récepteur et à identifier les enjeux environnementaux qui nécessitent une attention particulière dans la conception du projet.

Ainsi, la Ville de Gatineau requiert la réalisation d'une évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I dans le cadre du projet. Les lots étudiés sont présentés au Tableau 2. L'emplacement du site à l'étude dans le contexte régional est présenté à la figure 1 tandis que la figure 2 présente les limites du site à l'étude.

1.2 MANDATS ET OBJECTIFS

L'objectif de l'ÉES – Phase I est d'établir les risques potentiels et réels de contamination des sols et de l'eau souterraine du site à l'étude et de son voisinage immédiat, autant existants qu'historiques.

La zone d'étude est un tronçon d'environ 2,2 kilomètres (km) du boulevard de La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et Montée Paiement et son voisinage immédiat correspond à un rayon de 250 mètres autour du tronçon visé.

1.2.1 LIMITES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Le présent rapport a été préparé à la demande de la Ville de Gatineau. Aucune copie en tout ou en partie de ce rapport ne peut être réalisée par un tiers sans le consentement explicite de Ville de Gatineau. Les informations contenues dans ce rapport sont soumises aux limites et conditions générales décrites à **l'annexe 1**.

2 MÉTHODOLOGIE

La démarche générale de l'ÉES - Phase I s'inspire de la norme CSA Z768-01 (« Évaluation environnementale de site, Phase I »), publiée par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR, 2001) ainsi que de la section 1.0 du *Guide de caractérisation des terrains* (MENV, 2003).

La démarche de l'ÉES - Phase I comprend les trois (3) principales étapes suivantes :

- La revue documentaire des informations historiques pertinentes au site à l'étude (plans, cartes, lettres, rapports, etc.) obtenues auprès des organismes gouvernementaux et du propriétaire du site à l'étude;
- La visite du site à l'étude;
- La compilation des données et la rédaction du rapport.

Selon ce protocole, l'ÉES – Phase I ne comporte ni forage, ni échantillonnage, ni analyse physicochimique, ces activités étant réalisées dans le contexte d'une caractérisation environnementale de site – Phase II, le cas échéant.

2.1 REVUE DOCUMENTAIRE

L'historique d'utilisation du site à l'étude provient de la consultation des sources d'informations énumérées ci-après.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP)

- Demande d'accès à l'information à la Direction régionale;
- Répertoire des terrains contaminés (RTC, site internet);
- Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (RDSRI, site internet);
- Liste des lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) en exploitation (dernière mise à jour 16 juin 2021);
- Liste des lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités (dernière mise à jour 16 juin 2021);
- Registre des interventions d'Urgence-Environnement, depuis le 1er avril 2008 (site internet);
- Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP (site internet).

GOUVERNEMENT DU CANADA

- Inventaire des sites contaminés fédéraux.

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ)

- Registre des sites d'équipements pétroliers (site internet);
- Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé (site internet).

MUNICIPALITÉ DE GATINEAU

- Demande d'accès à l'information;
- Égouts et aqueduc;
- Zonage.

COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ)

- Territoire agricole (site internet);
- Plan de cadastre.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC (MERN)

- Registre foncier;
- Plans cadastraux;
- Cartes géologiques;
- Cartes topographiques.

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DE LA GÉOMATHÈQUE

- 1981 et 1989

IMAGES SATELLITES CONSULTÉES SUR GEOOTTAWA

- 1965 à 2022

IMAGES SATELLITES CONSULTÉES SUR GOOGLE EARTH

- 2004 à 2022

2.2 VISITE DU SITE

Une visite du site et de ses environs a été effectuée le 6 octobre 2022 par monsieur Matthieu Rochon, chargé de projet sénior de WSP. Soulignons que les terrains voisins ont fait l'objet d'observations à partir du site à l'étude ou d'espaces publics. En plus de permettre la description du secteur, la visite visait l'identification sur place d'éventuels indices de contamination ainsi que des impacts sur sa qualité environnementale résultant des activités pratiquées sur ce site et les sites adjacents. Des photographies ont été prises au cours de cette visite et certaines de ces photographies sont insérées à l'annexe 2.

2.3 DEMANDES D'ACCÈS

Dans le cadre de cette étude, des échanges ont été effectués auprès de certaines ressources afin de permettre de corroborer et de compléter les renseignements recueillis; notamment des demandes d'information ont été soumises au MELCCFP et à la Ville de Gatineau. Elles sont traitées dans chacune de leur sous-section correspondante. Une copie est en Annexe 7.

Tableau 1 Liste des ressources pour les demandes d'information

ORGANISME	NOM	COMMENTAIRES
Ville de Gatineau	Mme Karla Castaneda - représentante	Informations sur le site
MELCCFP	Responsable des demandes d'accès à l'information	Accès à l'information
Ville de Gatineau	Responsable des demandes d'accès à l'information	Accès à l'information

Les sections qui suivent présentent les informations portées à l'attention de WSP dans l'application de la méthode présentée ci-dessus.

3 REVUE DOCUMENTAIRE

3.1 LOCALISATION ET DONNÉES GÉNÉRALES

Les données générales concernant le site à l'étude sont présentées ci-dessous.

Tableau 2 Données générales du site à l'étude

ADRESSE/ LOTS ET CADASTRE	Aucune adresse civique (emprise de rue) / lots rénovés du cadastre du québec lots publics - emprise du boulevard la vérendrye à l'étude : 4 389 083, 1 610 652, 1 610 639, 1 610 653 et 1 770 059. petites parties de lots publics appartenant à la ville adjacents au site à l'étude (partie ouest, terrains vacants) : 4 389 082, 4 067 122, 1 610 422 et 3 913 828. Intersections seulement aux extrémités est (1 770 163) et ouest (1 610 649), soit les parties de ces lots qui constituent les intersections avec les boulevards dans un axe nord-sud. 3 913 829-p : partie de lot privé vacante (extrémité nord seulement, adjacente au boulevard).
Coordonnées géographiques (NAD 83) – Centre du site	Latitude : 45°29'30'' N Longitude : 75°41'20'' O
Superficie approximative du site à l'étude	68 000 m^2 (Emprise du boulevard La Vérendrye entre le boulevard Gréber et la Montée Paiement) Longueur approximative du tronçon à l'étude : 2,2 km
Occupation actuelle du site à l'étude (usage)	Infrastructure routière publique (boulevard)
Zonage du site à l'étude	Public (infrastructure routière)
Propriétaire du site à l'étude	Ville de Gatineau
Zonage des terrains voisins	Habitation (H), Commercial léger (C) et Groupe communautaire (P) – Hôpital, écoles, lieux publics
Zones de contraintes connues	Aucune.

La figure 1 présente la localisation du site à l'étude et la figure 2 montre le Site.

3.2 ZONAGE

Selon le règlement de zonage 502-2005 de la Ville, le site à l'étude est situé sur divers groupes de zonage, soit les groupes habitation (H), commercial (C) et communautaire (P) permettant, entre autres, des usages d'habitation de type familial, d'institutions, de commerces et de récréation. Le site à l'étude soit le boulevard est d'usage public.

Selon le Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains, les valeurs limites applicables sont celles indiquées à l'annexe II (Niveau C) pour des « terrains constituants, ou destinés à constituer, l'assiette d'une chaussée ou d'un trottoir en bordure de celle-ci, d'une piste cyclable ou d'un parc municipal, à l'exclusion des aires de jeu pour lesquelles demeurent applicables, sur une épaisseur d'au moins un mètre, les valeurs limites fixées à l'annexe I.

Le terme « chaussée » a le sens qui lui est donné à l'article 4 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) ». En fonction de l'utilisation actuelle et projetée du boulevard, les critères de qualité des sols applicables sont minimalement ceux des critères C du MELCCFP (annexe 2 du Guide d'intervention - Protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés).

3.3 HISTORIQUE DU TRONÇON ROUTIER

Le boulevard La Vérendrye a été construit en plusieurs tronçons, celui à l'étude a été réalisé en 1985 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) (Annexe 3). Étant asphalté dès sa construction relativement récente, il n'existe pas d'utilisation potentielle historique d'abat-poussières sur cet axe routier, ceux-ci ayant de plus arrêté d'être utilisés dans les années 1970.

3.4 TITRES DE PROPRIÉTÉ

La recherche des titres de propriété permet d'identifier les différents propriétaires du site à l'étude au fil des ans pour ainsi obtenir des indices quant à leur occupation actuelle et antérieure. L'Index des immeubles contient également de l'information relative au dépôt d'avis de contamination et d'avis de restriction d'utilisation, le cas échéant. La recherche des titres a été effectuée par Docutech (**annexe 4**). La recherche de titres n'inclut pas la consultation de tous les actes.

Aucun enregistrement d'un avis de contamination ou de restriction d'utilisation, de par les articles 31.47 et 31.58 de la LQE, n'a été relevé pour les index consultés. La liste des propriétaires actuels identifiés au registre se trouve ci-dessous :

Tableau 3 Liste des propriétaires des lots visés

Lots	Propriétaire	Commentaire
4 389 083, 1 610 652, 1 610 639, 1 610 653, 1 770 059	Ville de Gatineau	Emprise du tronçon à l'étude (boulevard La Vérendrye).
4 389 082, 4 067 122, 1 610 422	Ville de Gatineau	3 lots publics adjacents au boulevard dans la section ouest (extrémité), seulement la partie sud de ces lots adjacente au boulevard La Vérendrye est à l'étude. Terrains vacants.
3 913 829-P, 3 913 828	3 913 828 – Ville de Gatineau 3 913 829 – P – Gestion A.P. Leblanc Inc.	2 lots adjacents au boulevard dans la section est (extrémité), seulement la partie nord de ces lots adjacente au boulevard La Vérendrye est à l'étude. Terrain vacant.

3.5 PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET IMAGES SATELLITES

WSP a procédé à une revue de plusieurs photographies aériennes de la Géomathèque et d'images satellites sur le site GéoOttawa et sur GoogleEarth. Les observations mentionnées dans le présent rapport ont été effectuées sur les photographies aériennes disponibles prises en 1981 et 1989, sur les images photographies aériennes de GeoOttawa de 1965 à 1999 et les images satellites de Google Earth de 2004 à 2022. Ces observations ont permis de vérifier l'utilisation du site à l'étude et de son voisinage.

Tableau 4 Observation des photographies aériennes et des images satellites

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE (ÉCHELLE)	ANNÉE	OBSERVATIONS	
		SITE À L'ÉTUDE	TERRAINS VOISINS
Géottawa	1965	Le site à l'étude (emprise du boulevard) est vacant et de nature agricole. Le boulevard n'est pas construit. Des chemins d'accès orientés nord-sud pour des fermes sont visibles au centre.	La région autour du site à l'étude est principalement composée de forêts, de champs et présente quelques bâtiments à allure résidentielle et agricole. Le boulevard Gréber ainsi que la Montée Paiement sont visibles selon un axe nord-sud ainsi que le boulevard Saint-René dans l'axe est-ouest.
Géottawa	1976	Un empilement de matières granulaires pour la construction du projet résidentiel au sud du boulevard est visible dans la portion ouest du site, soit au nord et au sud du boulevard La Vérendrye (secteur intersection avec Ernest-Gaboury). Le reste du site est vacant et agricole. Aucun autre changement par rapport à la photographie précédente.	Le Quartier résidentiel à l'est de la Montée Paiement est maintenant visible. Des bâtiments de nature commerciale (commerce de matériaux de construction) sont présents au sud de la portion centrale du site à l'étude, dans sa portion est.
Q81316-80 (1 : 15 000)	1981	Un chemin d'accès menant à l'hôpital en construction est au centre du site. Les empilements de matières granulaires à l'ouest ne sont plus visibles. Aucun changement par rapport à la photographie précédente.	Aucun changement par rapport à la photographie précédente.
Q89502 (1 : 5 000) 3 photos	1989	Le boulevard La Vérendrye est visible dans sa configuration actuelle, ayant été construit en 1985. L'intersection avec la rue Ernest-Gaboury est visible, ainsi qu'avec le boulevard de l'Hôpital.	On observe la construction du boul. de l'Hôpital, de la rue Ernest-Gaboury et du boul. Gréber. La construction du centre hospitalier est visible au nord. Au nord-est de l'intersection La Vérendrye et Ernest-Gaboury : construction de résidences. Au sud de La Vérendrye : développement résidentiel et commercial. Aucun autre changement par rapport à la photographie précédente.
Géottawa	1999	Le boulevard de la Cité à l'est est construit. Aucun changement par rapport à la photographie précédente.	Des résidences et commerces légers sont visibles dans la portion ouest, avec des terrains vacants. Des terrains publics et des commerces légers sont visibles dans la portion centrale. La portion est, est vacante.

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE (ÉCHELLE)	ANNÉE	OBSERVATIONS	
		SITE À L'ÉTUDE	TERRAINS VOISINS
GoogleEarth	2004	Aucun changement par rapport à la photographie précédente.	Quelques bâtiments résidentiels et/ou commerciaux ont été construits au nord de dans la portion est du site.
GoogleEarth	2008	Aucun changement par rapport à la photographie précédente.	Aucun changement par rapport à la photographie précédente outre que des résidences et commerces légers sont maintenant présents au nord et au sud de la portion est du Site.
GoogleEarth	2015	Aucun changement par rapport à la photographie précédente.	Aucun changement par rapport à la photographie précédente.
GoogleEarth	2021	Le site à l'étude est visible dans sa configuration actuelle.	Le voisinage du site à l'étude est visible dans sa configuration actuelle.

D'après l'observation des photographies aériennes et des images satellites, l'emplacement du boulevard correspondait à un terrain agricole et vacant jusqu'à sa construction entre 1981 et 1989. Le voisinage du site aurait toujours été utilisé pour des activités agricoles, résidentielles ou commerciales légères. L'annexe 5 fournit ces photographies aériennes et images satellites consultées.

3.6 CARTES TOPOGRAPHIQUES

Selon la carte topographique en ligne (Toporama, 2022) aucune activité pouvant représenter un risque pour le site (exploitation de carrière, élimination des matières résiduelles, entreposage, etc.) n'avait lieu à proximité du site à l'étude. Les cartes topographiques historiques étudiées sont présentées à l'Annexe 3. Aucune nouvelle information de nature environnementale n'est obtenue de celles-ci.

3.7 DOSSIERS D'ASSURANCES

WSP a réalisé une recherche sur le site de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Les plans d'assurance-incendie fournissent des informations générales concernant l'utilisation du territoire, notamment en ce qui concerne la configuration du réseau routier, ainsi que la nature des activités pratiquées à l'endroit de certaines propriétés. Lors de notre recherche, aucun plan d'assurance-incendie concernant le secteur du site à l'étude n'était disponible.

3.8 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP)

Le MELCCFP détient des informations disponibles pour consultation publique dans des banques de données accessibles par Internet, alors que d'autres peuvent être obtenues à la suite d'une demande d'accès à l'information, avec l'autorisation du propriétaire du site à l'étude. Les principales données obtenues sont présentées aux sections suivantes.

3.8.1 RÉPERTOIRE DES TERRAINS CONTAMINÉS

Le Répertoire des terrains contaminés (RTC) du MELCCFP a été consulté en ligne le 16 septembre 2022. Le site à l'étude ne figure pas au RTC et trois (3) terrains contaminés sont répertoriés dans un rayon de 250 mètres autour du site à l'étude (Figure 2). Il s'agit des terrains suivants (tableau 5):

Tableau 5 Sites du Répertoire des terrains contaminés du MELCCFP présents dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude

SITE	ADRESSE	LOCALISATION DU SITE	CONTAMINANTS [1]	VOLUME DES SOLS CONTAMINÉS	DISTANCE DU SITE À L'ÉTUDE / POSITION	DATE DE RÉHAB. / QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS	SPC/SRC
X2088073	N/A	Sud-ouest de l'intersection boulevard Gréber/boulevard La Vérendrye	Étain, manganèse, plomb	n/a	80 mètres / aval latéral	Non débutée	☐
X2096070	473 boulevard Gréber	Sud de l'intersection boulevard Gréber/ boulevard La Vérendrye	HAM, HP C_{10}-C_{50}	n/a	200 mètres / aval	Terminée en 2008, plage B-C, 2012-10-22	☐
X2104139	546 Filiatreault	Sud-est de l'intersection Montée Paiement/ boulevard La Vérendrye	HP C_{10}-C_{50}	n/a	250 mètres / aval	Non débutée	☐

Étant donné la position et distance de ces sites par rapport au site à l'étude (en aval hydraulique présumé du site à l'étude), ces derniers ne constituent pas un enjeu pour le site à l'étude. **N.B 1 :** Le lecteur prendra en note que le RTC ne constitue pas un inventaire exhaustif, mais seulement une compilation des cas portés à l'attention du MELCCFP et que leur inscription sur la liste demeure même s'ils ont fait l'objet d'une réhabilitation.

[1] HP C_{10}-C_{50} : hydrocarbures pétroliers C_{10}-C_{50}
HAM : hydrocarbures aromatiques monocycliques

3.8.2 RÉPERTOIRE DES DÉPÔTS DE SOLS ET DE RÉSIDUS INDUSTRIELS

Le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (RDSRI) du MELCCFP a été consulté en ligne le 16 septembre 2022. Le site à l'étude ne figure pas au répertoire et aucun dépôt de sols et de résidus industriels n'est répertorié dans un rayon de 250 mètres autour du site à l'étude. Un extrait du Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels est présenté à l'annexe 6.

3.8.3 REGISTRE DES INTERVENTIONS D'URGENCE-ENVIRONNEMENT

Le Registre des interventions d'Urgence-Environnement du MELCCFP a été consulté en ligne le 16 septembre 2022. Le site à l'étude ne figure pas au registre et aucune intervention d'urgence n'est répertoriée à l'intérieur d'un rayon de 250 mètres du site à l'étude. Un extrait du Registre des interventions d'Urgence-Environnement est présenté à l'annexe 6.

3.8.4 LISTE DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) AUTORISÉS ET EXPLOITÉS

La *Liste des lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et* exploités du MELCCFP a été consultée en ligne (16 septembre 2022). Aucun de ces lieux n'était alors répertorié dans un rayon de 250 mètres du site à l'étude. Un extrait de cette liste est présenté à l'annexe 6.

3.8.5 LISTE DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT DE DÉBRIS DE CONSTRUCTION ET DÉMOLITION (LEDCD) AUTORISÉS ET EXPLOITÉS

La *Liste des lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) autorisés et exploités* du MELCCFP a été consultée en ligne (16 septembre 2022). Aucun de ces lieux n'était alors répertorié dans un rayon de 250 mètres du site à l'étude. Un extrait de cette liste est présenté à l'annexe 6.

3.8.6 OUVRAGES DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE

La consultation du SIH du MELCCFP le 16 septembre 2022 a permis de constater la présence de quelques puits dans un rayon d'un (1) kilomètre du site à l'étude. Le secteur et les environs du site étant tous desservis par l'aqueduc municipal, il s'agit d'anciens puits qui ne sont plus en utilisation, datant de l'époque où les services municipaux ne desservaient pas le secteur. Les résultats de cette recherche sont présentés sur la figure 1.

3.8.7 DOCUMENTS OBTENUS DU SERVICE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Une demande a été transmise au répondant à la loi d'accès à l'information du MELCCFP afin d'obtenir tous les documents relatifs à l'environnement que le ministère possèderait pour le site à l'étude. Le MELCCFP nous a indiqué ne posséder aucun document de nature environnementale concernant le site à l'étude. La correspondance avec le MELCCFP est présentée à l'annexe 7.

3.9 VILLE DE GATINEAU (ACCÈS À L'INFORMATION)

Une demande a été transmise à la Ville de Gatineau, afin d'obtenir tous les documents relatifs à l'environnement qu'elle possèderait pour le site à l'étude. La Ville de Gatineau nous a indiqué ne détenir aucun document de nature environnementale concernant le site à l'étude, seulement des permis de construction qui ne contiennent pas d'informations pertinentes. La correspondance avec la ville est présentée à l'annexe 7.

3.10 INVENTAIRE DES SITES CONTAMINÉS FÉDÉRAUX

L'inventaire des sites contaminés fédéraux du gouvernement du Canada a été consulté en ligne le 16 septembre 2022. Le site à l'étude ne figure pas au répertoire et aucun terrain contaminé fédéral n'est répertorié dans un rayon de 250 mètres autour du site à l'étude. Un extrait de l'inventaire fédéral est présenté à l'annexe 6.

3.11 RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ)

La RBQ détient des informations concernant l'installation et la gestion des équipements pétroliers sous forme d'inventaires et de dossiers d'entreprises où sont regroupées des données concernant les installations pétrolières et leur opération. Une liste des propriétés pour lesquelles un dossier est disponible est accessible par Internet. Les principales données obtenues sont présentées aux sections suivantes.

3.11.1 TITULAIRES D'UN PERMIS D'UTILISATION POUR DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS À RISQUE ÉLEVÉ

La *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé* de la RBQ a été consultée en ligne le 16 septembre 2022, les titulaires de permis suivants (tableau 6) ont été recensés à proximité du site à l'étude (rayon de 250 mètres) – Figure 2 :

Tableau 6 Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

TITULAIRE DU PERMIS	ADRESSE	DISTANCE AU SITE À L'ÉTUDE	POSITION HYDRAULIQUE	NBRE DE RÉSERVOIRS	CAPACITÉ (LITRES)
Poste de Police (1-5212422447)	590, boul. Gréber	250 mètres au nord	Amont	4	50 177
Hôpital de Gatineau (1-535-431756)	909, boul. La Vérendrye	150 mètres au nord	Amont	3	11 681
Couche-Tard 1-1540-3603097	882, boul. Saint-René Ouest	>250 mètres au sud	Aval	2	115 000

Les sites en amont ne constituent pas un enjeu environnemental pour le site à l'étude étant donné la distance à ce dernier et la présence d'infrastructures (stationnements, conduits souterrains d'égouts, rues) limitant la propagation d'éventuels contaminants. Une copie de la Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé est présentée à l'annexe 6.

3.11.2 REGISTRE DES SITES D'ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS

Le *Registre des sites d'équipements pétroliers* de la RBQ a été consulté en ligne le 16 septembre 2022. Aucun nouveau site d'équipement pétrolier outre que ceux identifiés précédemment à 3.11.1 n'était alors répertorié à proximité du site à l'étude (rayon de 250 mètres). Une copie du *Registre des sites d'équipements pétroliers* est présentée à l'annexe 6.

3.12 COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ)

Une vérification effectuée le 16 septembre 2022 auprès de la CPTAQ a permis de confirmer que le site à l'étude ne fait pas partie d'une zone agricole au sens de la *Loi sur la protection du territoire agricole.*

4 DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE ET DE SES ENVIRONS

4.1 DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE

Le site à l'étude est localisé sur le territoire de la Ville de Gatineau, dans un secteur commercial léger, résidentiel et public. Le site à l'étude présente une surface relativement plane. Le site à l'étude est majoritairement la propriété de la Ville de Gatineau (infrastructure publique). Il est constitué en majorité du boulevard asphalté et de ses accotements, avec des surfaces herbacées.

La carte topographique 031G05 – Ottawa (Toporama en ligne, 2022) montre que le site à l'étude est à une altitude d'environ 58 mètres au-dessus du niveau moyen des mers. La topographie locale du secteur présente une pente progressive en direction du sud, vers la rivière des Outaouais. Les détails du site sont présentés au Tableau 2 de la section 3.1 du présent rapport.

4.1.1 TACHES, SIGNES DE DÉVERSEMENT ET VÉGÉTATION

Aucune végétation agressée n'a été observée sur le site lors de la visite. Aucun signe de déversement n'a été observé lors de la visite.

4.1.2 PRÉSENCE DE REMBLAI ET/OU DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun remblai ou matière résiduelle n'a été observé sur le site à l'étude le jour de la visite de site.

4.1.3 RÉSERVOIRS DE PRODUITS PÉTROLIERS ET DANGEREUX

Aucun réservoir de produits pétroliers n'a été observé sur le site à l'étude lors de la visite. Aucun indice laissant présager à la présence d'un réservoir souterrain n'a été noté.

4.1.4 AIRES D'ENTREPOSAGE, ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET MACHINERIE

Aucune aire d'entreposage n'a été observée sur le site à l'étude. Aucun équipement électrique ou machinerie n'a été observé sur le site à l'étude.

4.1.5 BRUITS, ODEURS ET MATIÈRES AÉROPORTÉES

Aucune odeur n'a été observée le jour de la visite. Il n'y avait pas de source majeure de bruit à l'extérieur le jour de la visite. Aucune activité réalisée sur le site à l'étude ou dans le voisinage n'est susceptible d'émettre des particules qui pourraient être transportées par le vent et affecter la qualité environnementale du site à l'étude.

4.2 DESCRIPTION DES BÂTIMENTS

Aucun bâtiment n'est présent sur le site à l'étude. Les bâtiments adjacents au site sont tous de nature publique, résidentielle ou commerciale légère.

4.3 ÉGOUTS ET SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Selon les observations effectuées lors de la visite et après vérification auprès de la Ville de Gatineau, le site à l'étude et son secteur est desservi par le système d'aqueduc et d'égout de la ville.

4.4 GÉOLOGIE

4.4.1 DÉPÔTS DE SURFACE

D'après SIGÉOM en ligne (2022), les sols du site à l'étude correspondent à des sédiments glaciomarins fins d'eau profonde, composés principalement de silt argileux et d'argile silteuse. Les sols de type argileux tels que ceux sous le site à l'étude ont le potentiel de limiter la propagation de possibles contaminants vers les eaux souterraines.

4.4.2 SOCLE ROCHEUX

D'après SIGÉOM en ligne (2022), la zone à l'étude est située majoritairement dans la province géologique des Basses-Terres-du-Saint-Laurent dans la formation du Groupe de Potsdam caractérisée par un grès quartzitique, grès feldspathique et conglomérat. Seule la portion ouest près du boul. Gréber (moins de 100 mètres) est dans la province de Grenville, dans laquelle on retrouve : Paragneiss, gneiss pélitique, marbre, quartzite et formation de fer.

4.5 HYDROLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

Basé sur la topographie régionale, la direction prépondérante de l'écoulement des eaux souterraines et de surface est présumée vers le sud, en direction de la rivière des Outaouais.

4.6 HABITATS SENSIBLES

L'identification des habitats sensibles et des espèces fauniques et floristiques à statut précaire sur le site à l'étude ne faisait pas partie du présent mandat.

5 BILAN DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

Sous réserve des limites exposées dans ce rapport, sur la base de la visite du site et des divers documents et dossiers consultés, deux (2) sources potentielles de contamination ont été identifiées sur le site à l'étude. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous et à la figure 2 :

Tableau 7 Sources de contamination

NUMÉRO[1]	DESCRIPTION	LOCALISATION	JUSTIFICATION	CONTAMINANTS POTENTIELS	NIVEAU DE RISQUE THÉORIQUE[2]
1 (SPC)	Sols/remblais historiques de nature inconnue en surface sur les photos aériennes de 1976 et 1981	Secteur de l'intersection actuelle avec Ernest-Gaboury	Des sols/remblais historiques de nature inconnue peuvent avoir contaminé le site	HP, HAP, COV, Métaux	Modéré
2 (SPC)	Sols/remblais de nature inconnue qui pourraient avoir été utilisés en surface lors de la construction du boulevard en 1985 (fondation de route)	L'ensemble du tronçon à l'étude	Des sols/remblais de nature inconnue peuvent avoir contaminé le site	HP, HAP, COV, Métaux	Modéré

[1] SPC : Source potentielle de contamination SRC : Source réelle de contamination
[2] Terminologie WSP : Élevé, Modéré, Faible

6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ville de Gatineau requiert la réalisation d'une évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement du projet d'élargissement à quatre voies du boulevard de La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et Montée Paiement.

L'objectif de l'ÉES – Phase I est d'établir les risques potentiels et réels de contamination des sols et de l'eau souterraine du site à l'étude et de son voisinage immédiat, autant existants qu'historiques. La zone d'étude est un tronçon d'environ 2,2 km du boulevard de La Vérendrye Ouest entre le boulevard Gréber et la Montée Paiement et son voisinage immédiat correspond à un rayon de 250 mètres autour du tronçon visé.

Le site à l'étude est localisé sur le territoire de la Ville de Gatineau, dans un secteur commercial léger, résidentiel et public. Le site à l'étude présente une surface relativement plane. Le site à l'étude est majoritairement la propriété de la Ville de Gatineau (infrastructure publique). Il est constitué en majorité du boulevard asphalté et de ses accotements herbacés.

D'après l'observation des photographies aériennes et des images satellites, l'emplacement du boulevard correspondait à un terrain agricole et vacant jusqu'à sa construction. Le voisinage immédiat du site aurait toujours été utilisé pour des activités agricoles, résidentielles, publiques ou commerciales légères.

Sous réserve des limites exposées dans ce rapport, sur la base de la visite du site et des divers documents et dossiers consultés, deux (2) sources potentielles de contamination ont été identifiées sur le site à l'étude. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous et à la figure 2 :

Tableau : Sources de contamination

NUMÉRO[1]	DESCRIPTION	LOCALISATION	JUSTIFICATION	CONTAMINANTS POTENTIELS	NIVEAU DE RISQUE THÉORIQUE[2]
1 (SPC)	Sols/remblais historiques de nature inconnue en surface sur les photos aériennes de 1976 et 1981	Secteur de l'intersection actuelle avec Ernest-Gaboury	Des sols/remblais historiques de nature inconnue peuvent avoir contaminé le site	HP, HAP, COV, Métaux	Modéré
2 (SPC)	Sols/remblais de nature inconnue qui pourraient avoir été utilisés en surface lors de la construction du boulevard en 1985 (fondation de route)	L'ensemble du tronçon à l'étude	Des sols/remblais de nature inconnue peuvent avoir contaminé le site	HP, HAP, COV, Métaux	Modéré

[1] SPC : Source potentielle de contamination SRC : Source réelle de contamination
[2] Terminologie WSP : Élevé, Modéré, Faible

À la lumière de ces résultats, il est suggéré de procéder à une étude de caractérisation environnementale de site Phase II et de prévoir des analyses de sols aux endroits où les sources potentielles de contamination des sols ont été localisées. Les contaminants potentiels sont les hydrocarbures pétroliers (HP C_{10} à C_{50}), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les composés organiques volatils (hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) et hydrocarbures aliphatiques chlorés (HAC)) et les métaux (14 éléments).

7 RÉFÉRENCES

- ACNOR. 2001, confirmée en 2012. *Évaluation environnementale de site, Phase I*. Norme CSA Z768 01. Association canadienne de normalisation. 24 p.
- BANQ. 2022. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Consulté au : http://www.banq.qc.ca/accueil/
- GOOGLE EARTH. 2022. Image satellite Google.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2022. *Inventaire des terrains contaminés fédéraux*. Gouvernement du Canada. Consulté au : http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/numbers-numeros-fra.aspx?qid=105266&view=nameloc&sort=Municipality&direction=asc#ctl04_ResultsByHeading
- MELCCFP. 2022a. *Système d'information hydrogéologique (SIH)*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Consulté au : http://sih.mddep.gouv.qc.ca/index.html
- MELCCFP. 2022b. *Répertoire des terrains contaminés*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Consulté au : http://mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp
- MELCCFP. 2022c. *Répertoire des dépôts de sol et de résidus industriels*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Consulté au : http://mddep.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp
- MELCCFP. 2022d. *Registre des interventions d'Urgence-Environnement*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Consulté au : http://mddep.gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/index.asp
- MENV. 2003. *Guide de caractérisation des terrains*. Ministère de l'Environnement du Québec. Service des lieux contaminés. 82 p. et annexes.
- MERN. 2022a. *Registre foncier du Québec en ligne*. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Consulté au : www.registrefoncier.gouv.qc.ca
- MERN. 2022b. *Système d'information géominière du Québec (Sigéom)*. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Consulté au : http://sigeom.mrn.gouv.qc.ca
- RBQ. 2022a. *Liste des titulaires de permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé*. Régie du bâtiment du Québec. Consultée au : https://www.rbq.gouv.qc.ca/services-en-ligne/se-renseigner-sur-les-equipements-petroliers/liste-des-titulaires-dun-permis-dutilisation.html
- RBQ. 2022b. *Registre des sites d'équipements pétroliers*. Régie du bâtiment du Québec. Consulté au :https://www.rbq.gouv.qc.ca/services-en-ligne/se-renseigner-sur-les-equipements-petroliers/registre-des-sites-dequipements-petroliers.html

FIGURES



Ville de Gatineau

Élargissement à quatre voies du boulevard de la Verendrye Ouest - Entre Gréber et Paiement, Gatineau, Québec

Évaluation environnementale de site Phase 1

Figure 1
Localisation du site à l'étude

Sources :
BDTQ, 1/20 000, MRNF Québec, 2007
BNDT, 1/250 000, RNCan, 2007
AQréseau+, réseau routier, MERN Québec, 2020-03
SDA, 1/20 000, MERN Québec, 2019-01

0 0,2 0,4 km
MTM, fuseau 9, NAD83

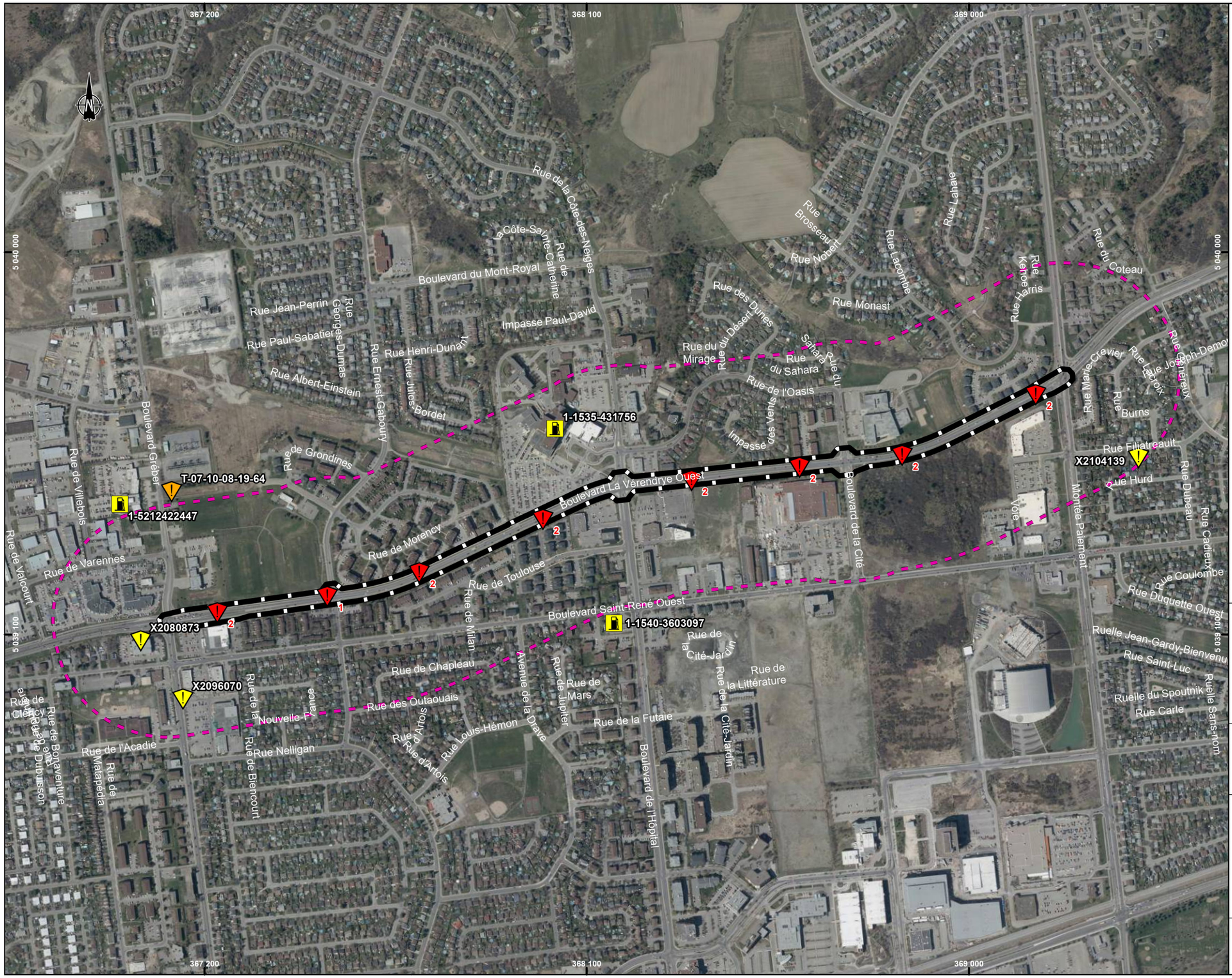
2022-12-14

Préparation: M. Rochon
Dessin: J. Roy
Vérification: J.-L. Ngoundzi

Fichier : w221_06195_00_EES_Ph1_221214.aprx

wsp GOLDER

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



Site à l'étude

Zone tampon (250 m)

Site listé au *Registre des sites d'équipements pétroliers* de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

Site listé au *Répertoire des terrains contaminés* (RTC) du MELCC

Site listé au répertoire des *Urgences environnementales* (UE) de l'Outaouais

Source potentielle de contamination

Ville de Gatineau

Élargissement à quatre voies du boulevard de la Verendrye Ouest - Entre Gréber et Paiement, Gatineau, Québec

Évaluation environnementale de site Phase 1

Figure 2
Site et sources potentielles de contamination

Sources :
Imagerie du gouvernement du Québec, 2022
AQréseau+, réseau routier, MERN Québec, 2020-03
SDA, 1/20 000, MERN Québec, 2019-01
Registre des sites d'équipements pétroliers, Régie du bâtiment du Québec (RBQ), 2022
Répertoire des terrains contaminés (RTC), MELCC, 2022
Urgences environnementales, Région administrative de l'Outaouais, 2020

0 80 160 m
MTM, fuseau 9, NAD83

2022-12-15

Préparation: M. Rochon
Dessin: J. Roy
Vérification: J.-L. Ngoundzi
w221_06195_00_EES_Ph1_221214.aprx
221-06195-00_P1_F2_Enjeux_221215

wsp GOLDER

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

ANNEXE

1 LIMITES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉES PHASE I

LIMITES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

Il est expressément compris par la Ville de Gatineau (le « Client ») que l'information consignée au présent rapport a été préparée pour les fins spécifiques du mandat octroyé. En aucun temps, WSP Canada Inc. (WSP) et ses filiales ne se porteront garantes de l'utilisation d'informations consignées au rapport, à l'égard de tiers désirant se prévaloir de celles-ci pour des fins similaires ou autres. Tout tiers se prévalant de l'information contenue au rapport devra en comprendre ses limites et procéder à ses propres frais, à une actualisation de celle-ci.

La présente évaluation a été réalisée en se basant sur la norme canadienne CSA Z768-01 – intitulée « Évaluation environnementale de site, phase I ».

La présente évaluation, réalisée pour le compte du Client, est strictement confidentielle. Ainsi, l'utilisation de ce rapport par une tierce partie ne devra se faire qu'avec l'autorisation écrite du Client et dont copie sera acheminée à WSP.

La reproduction de ce rapport ne pourra être permise avant et à moins qu'une autorisation écrite au préalable n'ait été obtenue de la part du Client et dont copie sera acheminée à WSP. Cette reproduction du rapport devra obligatoirement comprendre toutes figures, illustrations ou données consignées dans ce rapport afin d'être considérée intégrale.

L'étude des dossiers raisonnablement vérifiables comprend tous les dossiers fournis par le Client ou mis à la disposition du public, pouvant être obtenus dans des délais raisonnables et moyennant des frais de reprographie.

La recherche de titres réalisée dans la présente vérification n'est pas exhaustive et n'a été faite qu'aux fins d'identification des propriétaires antérieurs de l'immeuble.

L'évaluation environnementale dresse un portrait de la propriété à un moment précis dans le temps. Les observations relevées lors de la visite de la propriété se limitent aux conditions existantes le jour où les représentants de WSP étaient présents sur les lieux. Les observations, les opinions émises et l'interprétation des informations sont relatives à la présence de signes de pollution réelle ou potentielle sur la propriété et ne constituent aucunement une évaluation qualitative de la propriété en ce qui a trait aux aspects géotechniques de la propriété.

WSP n'a aucun intérêt dans la propriété faisant l'objet de la présente étude.

La visite de la propriété a été réalisée d'une manière à assurer la santé et la sécurité de l'équipe de vérification de WSP. Dans cette optique, tous les lieux accessibles de façon sécuritaire ont été visités.

Aucune analyse ou aucun échantillonnage de sol, d'eau de surface, d'eau souterraine, d'air ou de matériaux de construction n'a été réalisé dans le contexte de la présente évaluation, sous réserve des demandes spécifiques consignées au présent rapport.

Les terrains contigus et les structures qui s'y retrouvent ont été observés depuis la propriété ou par des voies accessibles au public.

La présente ÉES Phase I ne s'applique pas aux systèmes d'audits de l'environnement et de gestion de l'environnement, qui font l'objet de normes CSA distinctes. Ce rapport ne traite pas de sélection ou de réalisation d'activités de mesurage, d'échantillonnage, d'analyse ou d'assainissement, ces activités pouvant s'insérer dans une ÉES Phase II, sous réserve d'indications contraires consignées à l'introduction du présent rapport.

Même si la présente ÉES Phase I a été réalisée selon les principes de la norme CSA, le travail réalisé comporte des limites. Les résultats et les conclusions concernant la pollution de la propriété sont fondés uniquement sur la portée des observations et renseignements réunis pendant l'EES Phase I (extrait de la norme CSA Z768-01).

ANNEXE

2 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Photographie 1 – Vue de l’intersection La Vérendrye – Montée Paiement, direction est



Photographie 2 – Vue du secteur résidentiel au nord du boul. de La Vérendrye entre la Montée Paiement et le boul. de la Cité



Photographie 3 – Vue du secteur sud du tronçon entre Montée Paiement et le boul. de la Cité



Photographie 4 – Vue du côté nord du tronçon entre Montée Paiement et le boul. de la Cité



Photographie 5 – Vue du côté sud du tronçon entre Montée Paiement et le boul. de la Cité



Photographie 6 – Vue de l'intersection du boul. de La Vérendrye et le boulevard de la Cité, direction est



Photographie 7 – Vue du côté sud (secteur commercial) du tronçon entre le boul. de la Cité et le boul. de l'Hôpital



Photographie 8 – Vue du côté nord (secteur résidentiel) du tronçon entre le boul. de la Cité et le boul. de l'Hôpital



Photographie 9 – Vue du côté sud du tronçon entre le boul. de la Cité et le boul. de l'Hôpital



Photographie 10 – Vue du côté nord (secteur résidentiel) du tronçon entre le boul. de la Cité et le boul. de l'Hôpital



Photographie 11 – Vue du côté sud du tronçon entre le boul. de la Cité et boul. de l'Hôpital



Photographie 12 – Vue du côté nord du tronçon entre le boul. de la Cité et boul. de l'Hôpital



Photographie 13 – Vue de l’intersection boulevard de La Vérendrye – Boulevard de l’Hôpital, direction est



Photographie 14 – Vue du côté nord du tronçon entre le boul. de l’Hôpital et la rue Ernest-Gaboury



Photographie 15 – Vue du côté sud du tronçon entre le boul. de l'Hôpital et la rue Ernest-Gaboury


Photographie 16 – Vue du côté nord du tronçon entre le boul. de l'Hôpital et la rue Ernest-Gaboury



Photographie 17 – Vue du côté sud du tronçon entre le boul. de l'Hôpital et la rue Ernest-Gaboury



Photographie 18 – Vue de l'intersection boul de La Vérendrye - rue Ernest-Gaboury, direction est



Photographie 19 – Vue du côté sud du tronçon entre la rue Ernest-Gaboury et le boul. Gréber



Photographie 20 – Vue du côté nord du tronçon entre la rue Ernest-Gaboury et le boul. Gréber



Photographie 21 – Vue du côté nord du tronçon entre la rue Ernest-Gaboury et le boul. Gréber



Photographie 22 – Vue du côté nord du tronçon entre la rue Ernest-Gaboury et le boul. Gréber



Photographie 23 – Vue de l’intersection boul. de La Vérendrye – boul. Gréber, direction ouest



Photographie 24 – Vue du côté sud du tronçon entre la rue Ernest-Gaboury et le boul. Gréber

ANNEXE

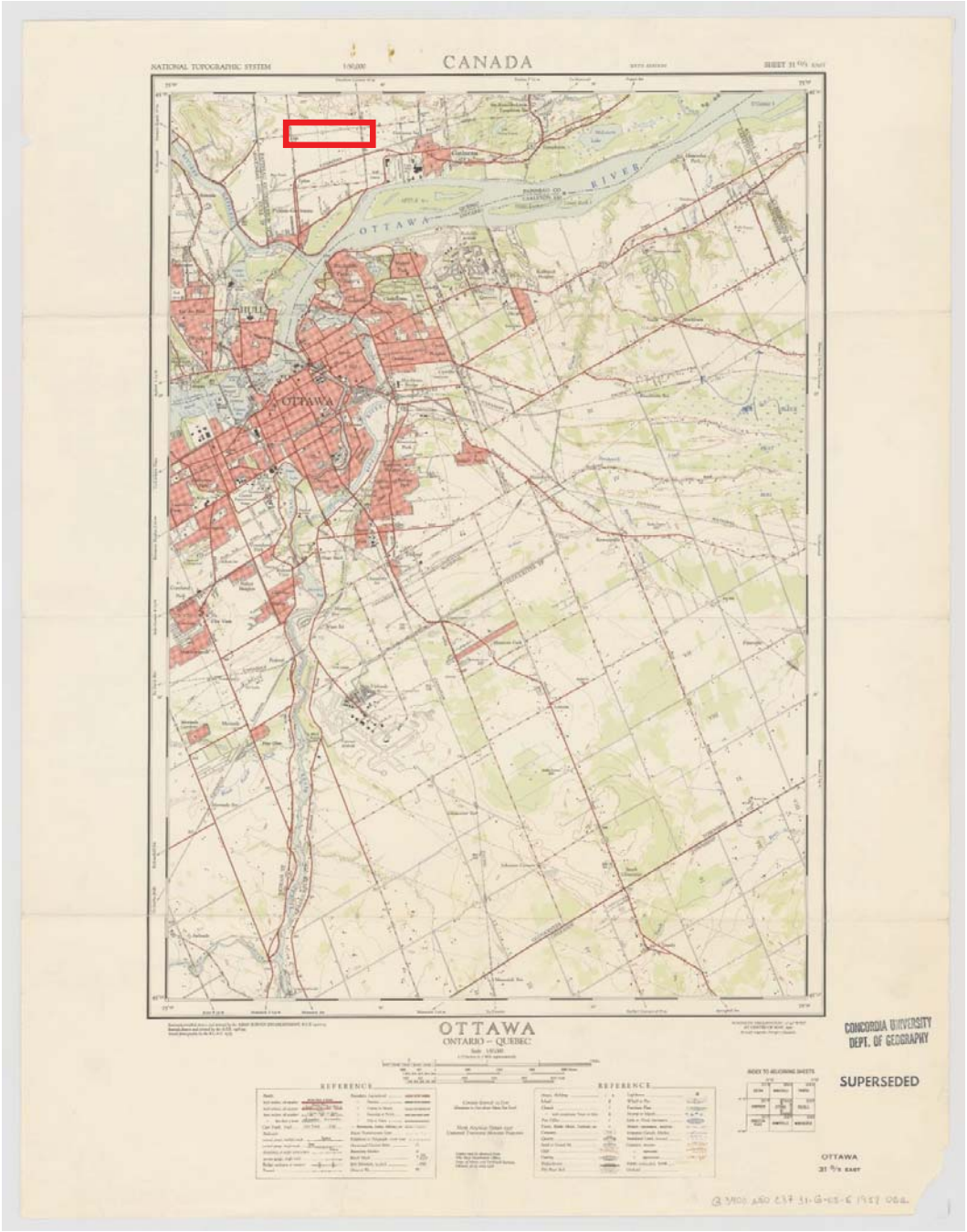
3 CERTIFICAT, ZONAGE ET ASSURANCES

Tableau 1 **Travaux déjà réalisés ailleurs sur le boulevard La Vérendrye**

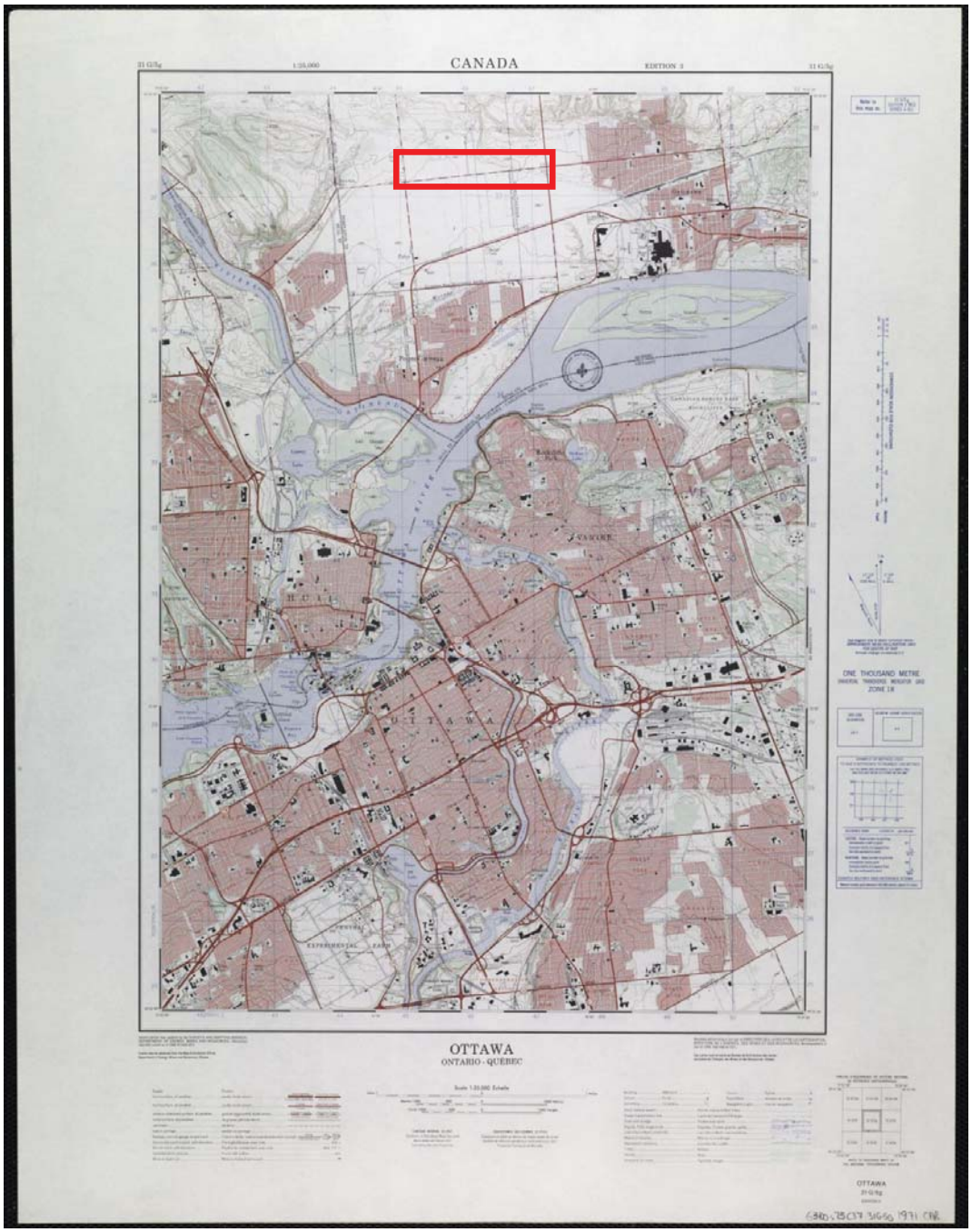
Année de construction	Tronçon	Nombre de voies	Longueur (km)	Promoteur
1973	Paiement–Guindon	2	0,95	Gatineau
1973	Main–Labrosse	4	0,85	Gatineau
1984	Cannes–Gatineau	2	0,48	Gatineau
1985	Gatineau–Gréber	4	1,25	MTQ
1985	Gréber–Paiement	2	2,20	MTQ
1990	Guindon–Main	4	1,00	MTQ
1992	Labrosse–Davidson	2	0,55	MTQ

Source : adapté des documents déposés DA19 et DB58.

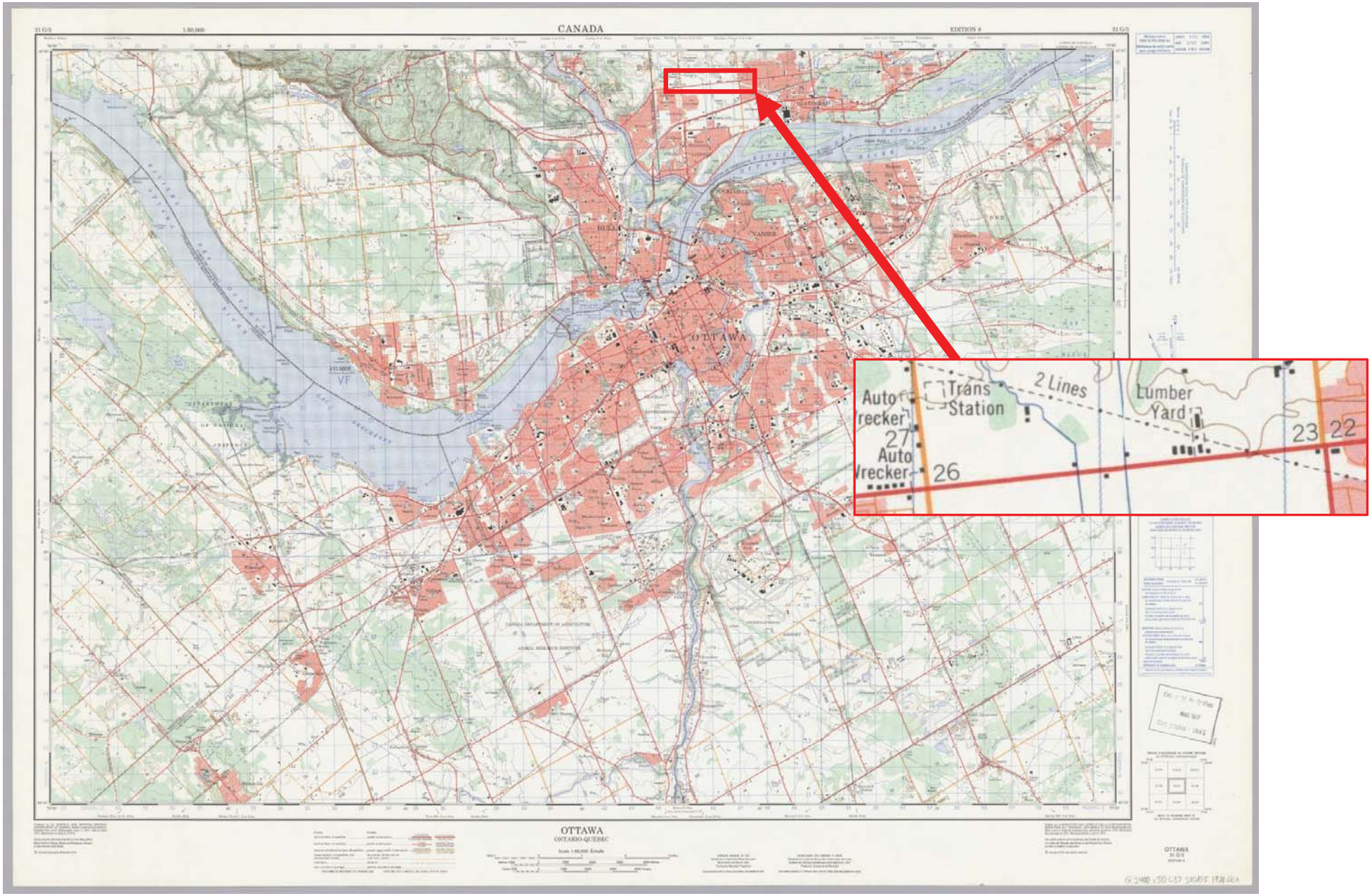
Le projet retenu



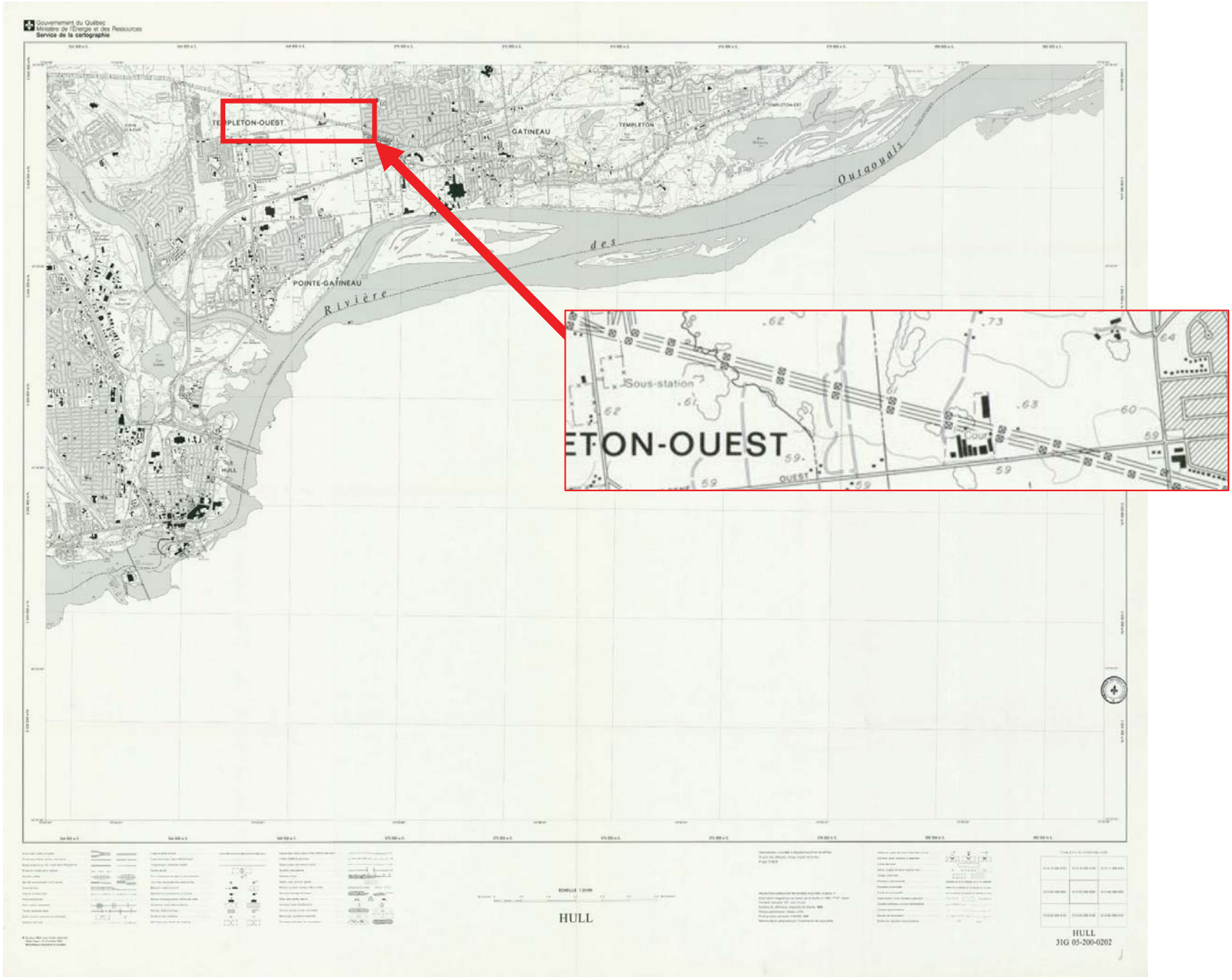
2685724_Ottawa_1955



2672694_Ottawa_1968



2675348_Ottawa_1975



1984_2678952_31-G-05-200-0202, Hull



1993_2683396_31-G-05-200-0202, Hull

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: VILLE DE GATINEAU

en vigueur pour les exercices financiers: 2021, 2022 et 2023

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse:	455 MONTÉE PAIEMENT
Arrondissement:	GATINEAU
Cadastre(s) et numéro(s)de lot :	3 913 830, 3 913 829-P
Numéro matricule:	6939-15-4082
Utilisation prédominante:	5005 CENTRE COMMERCIAL DE VOISINAGE (14 MAGASINS ET MOINS)
Numéro d'unité de voisinage:	1684
Dossier d'évaluation No:	145 664

2. Propriétaire

Nom:	GESTION A.P. LEBLANC INC	
Statut aux fins d'imposition scolaire:	Personne morale	
Adresse postale:	110 BOULEVARD DE MORTAGNE BUREAU app 20	
Municipalité:	BOUCHERVILLE (QUEBEC)	J4B 5M7
Date d'inscription au rôle:	2008-01-01	Complément:

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale:	141,70	m
Superficie:	16 650,70	m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages:	1
Année de construction:	2007
Aire d'étages:	3301,9 m2
Genre de construction:	
Lien physique:	Détaché
Nombre de logements:	0
Nombre de locaux non residentiels:	6
Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché:	2019-07-01
Valeur du terrain:	4 122 200$
Valeur du bâtiment:	4 699 500$
Valeur de l'immeuble:	8 821 700$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur:	8 602 500$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Non résidentiel, classe 10

Immeuble: Valeur imposable: 8 821 700 $ Valeur non imposable: 0 $

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: VILLE DE GATINEAU

en vigueur pour les exercices financiers: 2021, 2022 et 2023

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse:	100 RUE DE MORENCY
Arrondissement:	GATINEAU
Cadastre(s) et numéro(s)de lot :	1 610 422
Numéro matricule:	6739-43-1521
Utilisation prédominante:	7421 TERRAIN D'AMUSEMENT
Numéro d'unité de voisinage:	1805
Dossier d'évaluation No:	82 317

2. Propriétaire

Nom:	VILLE DE GATINEAU	
Statut aux fins d'imposition scolaire:	Personne morale	
Adresse postale:	C.P. 1970, SUCC B	
Municipalité:	GATINEAU (QUEBEC)	J8X 3Y9
Date d'inscription au rôle:	2002-01-01	Complément:

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale:	120,11	m
Superficie:	29 230,80	m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages:	1
Année de construction:	1992
Aire d'étages:	116,1 m2
Genre de construction:	
Lien physique:	Détaché
Nombre de logements:	0
Nombre de locaux non residentiels:	1
Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché:	2019-07-01
Valeur du terrain:	2 338 500$
Valeur du bâtiment:	148 100$
Valeur de l'immeuble:	2 486 600$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur:	1 635 400$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Immeuble: Valeur imposable: 0 $ Valeur non imposable: 2 486 600 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
TERRAIN NON IMPOSABLE	2 338 500 $
BATIMENT NON IMPOSABLE	148 100 $
IMMEUBLE NON IMPOSABLE (NON COMPENSABLE)	2 486 600 $

Source legislative

Nom de la loi	Article	Alinéa
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE	204	3
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE	204	3
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE		

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: VILLE DE GATINEAU

en vigueur pour les exercices financiers: 2021, 2022 et 2023

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse:	BOULEVARD GREBER
Arrondissement:	GATINEAU
Cadastre(s) et numéro(s)de lot :	4 067 122
Numéro matricule:	6739-23-4435
Utilisation prédominante:	9100 ESPACE DE TERRAIN NON AMENAGE ET NON EXPLOITÉ
Numéro d'unité de voisinage:	1805
Dossier d'évaluation No:	144 831

2. Propriétaire

Nom:	VILLE DE GATINEAU		
Statut aux fins d'imposition scolaire:	Personne morale		
Adresse postale:	C.P. 1970, SUCC B		
Municipalité:	GATINEAU (QUEBEC)		J8X 3Y9
Date d'inscription au rôle:	2002-01-01	Complément:	

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale:	21,98	m
Superficie:	41 144,00	m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages:	0
Année de construction:	0
Aire d'étages:	0,0 m2
Genre de construction:	
Lien physique:	
Nombre de logements:	0
Nombre de locaux non residentiels:	0
Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché:	2019-07-01
Valeur du terrain:	2 904 300$
Valeur du bâtiment:	0$
Valeur de l'immeuble:	2 904 300$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur:	2 301 500$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Immeuble: Valeur imposable: 0 $ Valeur non imposable: 2 904 300 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
TERRAIN NON IMPOSABLE	2 904 300 $
IMMEUBLE NON IMPOSABLE (NON COMPENSABLE)	2 904 300 $

Source legislative

Nom de la loi	Article	Alinéa
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE	204	3
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE		

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: VILLE DE GATINEAU

en vigueur pour les exercices financiers: 2021, 2022 et 2023

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse:	535 BOULEVARD GREBER
Arrondissement:	GATINEAU
Cadastre(s) et numéro(s)de lot :	4 389 082
Numéro matricule:	6739-12-8547
Utilisation prédominante:	6722 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET ACTIVITES CONNEXES
Numéro d'unité de voisinage:	0869
Dossier d'évaluation No:	144 832

2. Propriétaire

Nom:	VILLE DE GATINEAU		
Statut aux fins d'imposition scolaire:	Personne morale		
Adresse postale:	C.P. 1970, SUCC B		
Municipalité:	GATINEAU (QUEBEC)		J8X 3Y9
Date d'inscription au rôle:	2002-01-01	Complément:	

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale:	169,70	m
Superficie:	19 178,00	m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages:	1
Année de construction:	2009
Aire d'étages:	2265,4 m2
Genre de construction:	
Lien physique:	Détaché
Nombre de logements:	0
Nombre de locaux non residentiels:	1
Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché:	2019-07-01
Valeur du terrain:	2 315 700$
Valeur du bâtiment:	9 399 600$
Valeur de l'immeuble:	11 715 300$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur:	9 984 200$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Immeuble: Valeur imposable: 0 $ Valeur non imposable: 11 715 300 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
TERRAIN NON IMPOSABLE	2 315 700 $
BATIMENT NON IMPOSABLE	9 399 600 $
IMMEUBLE NON IMPOSABLE (NON COMPENSABLE)	11 715 300 $

Source legislative

Nom de la loi	Article	Alinéa
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE	204	3
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE	204	3
LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE		

ANNEXE

4 REGISTRE FONCIER

PROJET : 221-06195-00-400-403

RECHERCHE DE TITRE POUR LES LOTS SUIVANTS

CANTON DE TEMPLETON, RANG 2
DATE DE LA COMPILATION : 19 SEPTEMBRE 2022
DIVISION ENREGISTREMENT : HULL
CONCORDANCE

4389082 ⇒ 4067121P⇒ 2975177P⇒ 1610423P, 1610424P, 1610425P⇒ 26B-1P
4067122 ⇒ 2975177P⇒ 1610423P, 1610424P, 1610425P⇒ 26B-1P
1610422 ⇒ P26B
4389083 ⇒ 1610651⇒ 26B-1P, P26B
⇒ 4067121P⇒ 2975177P⇒ 1610423P, 1610424P, 1610425P⇒ 26B-1P
1610652 ⇒ 25C-5, P25D
1610639 ⇒ 24B-2, 24D-1, P25C, 25C-3-2, 25C-4P
1610653 ⇒ P24C, P24D
1770059 ⇒ P23B, 23B-57P, P23C, 23C-1P

LOTS 4389082, 4067122

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1985/09/06	VENTE	343234	HESO INVESTMENTS LTD	VILLE DE GATINEAU
1985/07/11	CORRECTION	340762 (333803)	102692 CANADA INC.	HESO INVESTMENTS LTD
1985/05/28	CORRECTION	338706 (333803)	102692 CANADA INC.	HESO INVESTMENTS LTD
1985/01/09	VENTE	333803	102692 CANADA INC.	HESO INVESTMENTS LTD
1983/10/21	VENTE	318128	HYDRO-QUEBEC	102692 CANADA INC.
1973/12/20	VENTE	224188	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	HYDRO-QUEBEC
1973/01/09	VENTE	213398	RENE LABELLE REALTIES LTD	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.
1970/12/17	VENTE	194036	SUCC. A. BARBER	RENE LABELLE REALTIES LTD
1970/10/30	TESTAMENT	193043	ANNE BARBER	SUCC. A. BARBER
1949/08/19	VENTE	90716	ARTHUR BARBER	ANNE BARBER
1943/06/16	TESTAMENT	76412	S.E. HARRIS	ARTHUR BARBER ET AL
1932/12/21	TESTAMENT	66655	W.H. BARBER	S.E. HARRIS
1924/11/22	VENTE	45932	H. BARBER	W.H. BARBER
1920/09/20	TESTAMENT	34739	VEUVE C.H. BARBER	H. BARBER

LOT 1610422

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1991/06/21	VENTE	438664	MAURICE MAROIS ET AL	VILLE DE GATINEAU
1982/12/29	CORRECTION	308684 (307579)	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	MAURICE MAROIS ET AL
1982/11/22	VENTE	307579	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	MAURICE MAROIS ET AL
1973/01/09	VENTE	213398	RENE LABELLE REALTIES LTD	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.

1970/12/17	VENTE	194036	SUCC. A. BARBER	RENE LABELLE REALTIES LTD
1970/10/30	TESTAMENT	193043	ANNE BARBER	SUCC. A. BARBER
1949/08/19	VENTE	90716	ARTHUR BARBER	ANNE BARBER
1943/06/16	TESTAMENT	76412	S.E. HARRIS	ARTHUR BARBER ET AL
1932/12/21	TESTAMENT	66655	W.H. BARBER	S.E. HARRIS
1924/11/22	VENTE	45932	H. BARBER	W.H. BARBER
1920/09/20	TESTAMENT	34739	VEUVE C.H. BARBER	H. BARBER

LOT 4389083(1610651(26B-1P))

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/D	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1985/03/01	VENTE	335589	102692 CANADA INC.	MIN. DES TRANSPORTS
1983/10/21	VENTE	318128	HYDRO-QUEBEC	102692 CANADA INC.
1973/12/20	VENTE	224188	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	HYDRO-QUEBEC
1973/01/09	VENTE	213398	RENE LABELLE REALTIES LTD	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.
1970/12/17	VENTE	194036	SUCC. A. BARBER	RENE LABELLE REALTIES LTD
1970/10/30	TESTAMENT	193043	ANNE BARBER	SUCC. A. BARBER
1949/08/19	VENTE	90716	ARTHUR BARBER	ANNE BARBER
1943/06/16	TESTAMENT	76412	S.E. HARRIS	ARTHUR BARBER ET AL
1932/12/21	TESTAMENT	66655	W.H. BARBER	S.E. HARRIS
1924/11/22	VENTE	45932	H. BARBER	W.H. BARBER
1920/09/20	TESTAMENT	34739	VEUVE C.H. BARBER	H. BARBER

LOT 4389083(1610651(P26B))

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/D	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1986/01/24	VENTE	348620	MAURICE MAROIS ET AL	MIN. DES TRANSPORTS
1982/12/29	CORRECTION	308684 (307579)	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	MAURICE MAROIS ET AL
1982/11/22	VENTE	307579	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	MAURICE MAROIS ET AL
1973/01/09	VENTE	213398	RENE LABELLE REALTIES LTD	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.
1970/12/17	VENTE	194036	SUCC. A. BARBER	RENE LABELLE REALTIES LTD
1970/10/30	TESTAMENT	193043	ANNE BARBER	SUCC. A. BARBER
1949/08/19	VENTE	90716	ARTHUR BARBER	ANNE BARBER
1943/06/16	TESTAMENT	76412	S.E. HARRIS	ARTHUR BARBER ET AL

1932/12/21	TESTAMENT	66655	W.H. BARBER	S.E. HARRIS
1924/11/22	VENTE	45932	H. BARBER	W.H. BARBER
1920/09/20	TESTAMENT	34739	VEUVE C.H. BARBER	H. BARBER

LOT 4389083(4067121P)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1985/09/06	VENTE	343234	HESO INVESTMENTS LTD	VILLE DE GATINEAU
1985/07/11	CORRECTION	340762 (333803)	102692 CANADA INC.	HESO INVESTMENTS LTD
1985/05/28	CORRECTION	338706 (333803)	102692 CANADA INC.	HESO INVESTMENTS LTD
1985/01/09	VENTE	333803	102692 CANADA INC.	HESO INVESTMENTS LTD
1983/10/21	VENTE	318128	HYDRO-QUEBEC	102692 CANADA INC.
1973/12/20	VENTE	224188	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	HYDRO-QUEBEC
1973/01/09	VENTE	213398	RENE LABELLE REALTIES LTD	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.
1970/12/17	VENTE	194036	SUCC. A. BARBER	RENE LABELLE REALTIES LTD
1970/10/30	TESTAMENT	193043	ANNE BARBER	SUCC. A. BARBER
1949/08/19	VENTE	90716	ARTHUR BARBER	ANNE BARBER
1943/06/16	TESTAMENT	76412	S.E. HARRIS	ARTHUR BARBER ET AL
1932/12/21	TESTAMENT	66655	W.H. BARBER	S.E. HARRIS
1924/11/22	VENTE	45932	H. BARBER	W.H. BARBER
1920/09/20	TESTAMENT	34739	VEUVE C.H. BARBER	H. BARBER

LOT 1610652(25C-5)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/D	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1987/04/01	VENTE	367226	LOUIS LAURIN ET AL	GOUVERNEMENT DU QUEBEC
1973/05/10	TESTAMENT	216600	F.X. LAURIN	LOUIS LAURIN ET AL
1934/08/11	DON	68488	A. ROTHIER LAURIN	LOUIS LAURIN ET F.X. LAURIN

LOT 1610652(P25D)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/D	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1986/01/24	CESSION	348620	M. MAROIS ET AL	MIN. DES TRANSPORTS
1985/03/25	EXPROPRIATION	336402	M. MAROIS ET AL	MIN. DES TRANSPORTS
1982/11/22	VENTE	307579	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.	M. MAROIS ET AL

1972/11/10	VENTE	212007	J.P. MALONEY	LES INVESTISSEMENTS MIRAGE INC.
1970/12/14	VENTE	194239	H. AUBIN	J.P. MALONEY
1948/08/16	DON	87874	EPOUSE A. LAURIN	H. AUBIN
1932/01/19	VENTE	64969	E. LAURIN	EPOUSE A. LAURIN
1927/11/08	DON	54521	J. LAURIN	E. LAURIN
1915/07/06	VENTE	25234	A. BLACKBURN	J. LAURIN

LOT 1610639(24B-2)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1991/12/12	VENTE	448227	143524 CANADA INC.	VILLE DE GATINEAU
1986/06/17	VENTE	354410	L. LAURIN ET AL	143524 CANADA INC.
1979/08/28	TESTAMENT	281747	C.L. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1973/05/10	TESTAMENT	216600	F.X. LAURIN	LOUIS LAURIN ET AL
1938/04/23	TESTAMENT	71294	A. ROTHIER LAURIN	LOUIS LAURIN ET F.X. LAURIN
1932/02/22	TESTAMENT	65118	J. LAURIN	A. ROTHIER LAURIN
1920/07/13	VENTE	34284	SHERIF	J. LAURIN

LOT 1610639(24D-1)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1982/07/20	ECHANGE	304806	W. MCELROY	VILLE DE GATINEAU
1982/05/18	VENTE	303190	S. MCELROY	VILLE DE GATINEAU
1981/12/09	EXPROPRIATION	300228	W. MCELROY	VILLE DE GATINEAU
1981/12/09	EXPROPRIATION	300227	S. MCELROY	VILLE DE GATINEAU
1981/10/08	EXPROPRIATION	299127	W. MCELROY	VILLE DE GATINEAU
1977/07/08	VENTE	261294	W. MCELROY	S. MCELROY
1970/11/25	DON	193748	W. MCELROY	W. MCELROY
1937/10/18	TESTAMENT	70865	W.R. MCELROY	W. MCELROY
1927/11/24	TRANSFERT	54422	N. MCELROY	W.R. MCELROY

LOT 1610639(25C-3-2)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1989/09/13	CESSION	407082	J. KHERA	VILLE DE GATINEAU
1989/05/08	VENTE	400637	LES IMMEUBLES J.P. LEMAY ET ASSOC. INC. ET J. PRUNEAU ET AL	J. KHERA
1988/0705	VENTE	388057	J.P. LEMAY	LES IMMEUBLES J.P. LEMAY ET ASSOC. INC.
1989/09/22	VENTE	376232	A. LAURIN	J. PRUNEAU ET AL
1976/02/10	VENTE	247226	L. LAURIN	A. LAURIN ET AL
1973/05/10	TESTAMENT	216600	F.X. LAURIN	L. LAURIN ET AL

1970/12/21	DON	194537-9	F.X. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1934/08/11	DON	68488	A. ROTHIER LAURIN	LOUIS LAURIN ET F.X. LAURIN
1932/02/22	TESTAMENT	65118	J. LAURIN	A. ROTHIER LAURIN
1915/07/06	VENTE	25234	A. BLACKBURN	J. LAURIN

LOT 1610639(25C-4P)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1991/04/04	VENTE	434587	CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU	VILLE DE GATINEAU
1980/06/18	VENTE	288208	L. LAURIN ET AL	CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU
1979/08/28	TESTAMENT	281745	EPOUSE L. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1973/05/10	TESTAMENT	216600	F.X. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1970/12/21	DON	194537-9	F.X. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1934/08/11	DON	68488	A. ROTHIER LAURIN	LOUIS LAURIN ET F.X. LAURIN
1932/02/22	TESTAMENT	65118	J. LAURIN	A. ROTHIER LAURIN
1915/07/06	VENTE	25234	A. BLACKBURN	J. LAURIN

LOT 1610639(P25C)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1990/03/02	VENTE	415720	L. LAURIN ET AL	VILLE DE GATINEAU
1973/05/10	TESTAMENT	216600	F.X. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1970/12/21	DON	194537-9	F.X. LAURIN	L. LAURIN ET AL
1934/08/11	DON	68488	A. ROTHIER LAURIN	LOUIS LAURIN ET F.X. LAURIN
1932/02/22	TESTAMENT	65118	J. LAURIN	A. ROTHIER LAURIN
1915/07/06	VENTE	25234	A. BLACKBURN	J. LAURIN

LOT 1610653(P24C)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/D	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1989/04/19	EXPROPRIATION	399803	GESTION ANDRE LACASSE INC.	MIN. DES TRANSPORTS
1986/11/12	EXPROPRIATION	361800	W. MCELROY	MIN. DES TRANSPORTS
1984/08/31	VENTE	328936	MATERIAUX INOVACO LTÉE	GESTION ANDRE LACASSE INC.
1984/08/13	VENTE	328206	COMMISSION DE TRANSPORT REGIONALE DE L'OUTAOUAIS	MATERIAUX INOVACO LTÉE
1984/04/17	EXPROPRIATION	323586	COMMISSION DE TRANSPORT REGIONALE DE L'OUTAOUAIS ET AL	MIN. DES TRANSPORTS

1972/12/20	CHANGEMENT NON	213067	TRANSPORT HULL METROPOLITAIN LTÉE	COMMISSION DE TRANSPORT REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
1971/08/11	VENTE	199856	THOM RUSSELL IN TRUST	TRANSPORT HULL METROPOLITAIN LTÉE
1971/07/07	VENTE	199083	W. MCELROY	THOM RUSSELL IN TRUST
1970/11/25	DON	193748	W. MCELROY	W. MCELROY
1937/10/18	TESTAMENT	70865	W.R. MCELROY	W. MCELROY
1927/11/24	TRANSFERT	54422	N. MCELROY	W.R. MCELROY

LOT 1610653(P24D)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/D	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1986/11/12	EXPROPRIATION	361800	W. MCELROY	MIN. DES TRANSPORTS
1970/11/25	DON	193748	W. MCELROY	W. MCELROY
1937/10/18	TESTAMENT	70865	W.R. MCELROY	W. MCELROY
1927/11/24	TRANSFERT	54422	N. MCELROY	W.R. MCELROY

LOT 1770059(P23B, P23C)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
1976/08/19	VENTE	252550	D.M.T. LTÉE	VILLE DE GATINEAU
1970/11/27	VENTE	193834	H. FELTON HARRIS	D.M.T. LTÉE
1939/05/10	VENTE	72189	VEUVE R.N. HARRIS	H. FELTON HARRIS
1931/09/11	TESTAMENT	64263	R.N. HARRIS	VEUVE R.N. HARRIS
1902/02/28	DON	3628	T. HARRIS	R.N. HARRIS

LOT 1770059(23B-57P, 23C-1P)

DATE	TYPE	ACTE	DE	À
N/B	LOI*, TRANSFERT	N/A	MIN. DES TRANSPORTS	VILLE DE GATINEAU
1986/12/15	VENTE	363209	A.& P. PROPERTIES LTD	MIN. DES TRANSPORTS
1980/06/11	JUGEMENT	288048	LES HABITATIONS C.J.C. INC.	A.& P. PROPERTIES LTD
1976/06/04	VENTE	250301	ROCK ENTREPRISES LTD	LES HABITATIONS C.J.C. INC.
1976/05/28	VENTE	250061	H. WEISENBURGER ET AL	LES HABITATIONS C.J.C. INC.
1976/04/05	VENTE	248492	ROCK ENTREPRISES LTD	LES HABITATIONS C.J.C. INC.
1975/08/14	VENTE	242145	D.M.T. LTÉE	ROCK ENTREPRISES LTD
197405/03	VENTE	228130	ROCK PROPERTIES LTD	ROCK ENTREPRISES LTD
1974/02/25	VENTE	226011	ROCK ENTREPRISES LTD	H. WEISENBURGER ET AL
1974/01/10	VENTE	224481	ROCK ENTREPRISES LTD	H. WEISENBURGER ET AL

1973/12/21	VENTE	224197	ROCK PROPERTIES LTD	ROCK ENTREPRISES LTD
1973/12/10	VENTE	223625	ROCK CONSTRUCTION MONTREAL LTD	ROCK PROPERTIES LTD
1973/10/23	VENTE	221825	D.M.T. LTÉE	ROCK CONSTRUCTION MONTREAL LTD
1970/11/27	VENTE	193834	H. FELTON HARRIS	D.M.T. LTÉE
1939/05/10	VENTE	72189	VEUVE R.N. HARRIS	H. FELTON HARRIS
1931/09/11	TESTA MENT	64263	R.N. HARRIS	VEUVE R.N. HARRIS
1902/02/28	DON	3628	T. HARRIS	R.N. HARRIS

* : Infolot ne donne pas la provenance du titre, j'ai mis toutes les possibilités.

SOURCE : REGISTRE FONCIER, INFOLOT, REQ, REC

Numéro inscription : 252 550

No. 8164

le 18 août 1976.

V E N T E

par:

D.M.T. LTEE

à:

VILLE DE GATINEAU

550

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE- SEIZE,
le dix-huit août;

DEVANT Me PAUL PICHETTE, notaire à Gatineau, Province de Québec,

COMPARAISSENT:

D.M.T. LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Gatineau, Québec, agissant aux présentes et ici représentée par M. Théodore MINEAULT, Président, dûment autorisé en vertu d'une résolution de ladite corporation en date du 7 avril 1973, dont copie demeure annexée à la minute 4313 du notaire soussigné, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit T. MINEAULT, avec et en présence du notaire soussigné;

-
-
-
-

CI-APRES NOMMEE "LE VENDEUR"

ET:-LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU, corporation légalement constituée avec siège social à Gatineau, Québec, ici représentée par M. JOHN LUCK, maire et M. LAURIER BECHAMP, greffier, dûment autorisés en vertu d'une résolution en date du 7 juin 1976, dont copie demeure annexée à la minute 8164 du notaire soussigné, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits John Luck et Laurier Béchamp, avec et en présence du notaire soussigné;

CI-APRES NOMMEE "L'ACQUEREUR"

LESQUELS font entre eux les conventions suivantes, savoir:

Le Vendeur par ces présentes, vend avec les garanties qui sont de droit à l'acquéreur acceptant, l'immeuble suivant, savoir:-

DESIGNATION

Un immeuble consistant en une rue projetée (soit la continuation du boulevard La Vérendrye), sis à Gatineau, Province de Québec, comté de Papineau, division d'enregistrement de Hull, connu et désigné comme étant composé de parties des lots VINGT-TROIS "B" et VINGT-TROIS "C" (23B et 23C pties) Rang DEUX (R-2) au cadastre officiel pour le canton de Templeton, mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses limites est et ouest, sur une longueur en trois (3) lignes brisées de mille huit cent trois pieds et six dixièmes de pieds (1,803.6) dans sa limite Nord et de mille huit cent quatre pieds et sept dixièmes de pied (1,804.7) dans sa limite Sud, mesure anglaise,

DIVISION DE/OF HULL
No. 252 - 550
ENREGISTRÉ - REGISTERED
19 août 1976
2 Hr 15 Mn P. M.
René Janelle,
REGISTRATEUR - REGISTRAR

1006998246

252-550

plus ou moins, et bornées comme suit:- au Nord, par autre parties des mêmes lots, propriété du vendeur ou représentants; à l'Ouest, par partie du lot 24A, mêmes rang et canton; au Sud, par les lots officiels 23C-1 et 23B-57 mêmes rang et canton; et à l'Est, par le Boulevard Montée Paiement.

Le tout tel qu'apparaissant sur un plan préparé par Louis Lavoie, a.g., le 12 septembre 1972, sous le numéro 1932 de son répertoire et revisé le 21 septembre 1972 et le 6 juillet 1973.

Sujet à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble, telles celles d'utilités publiques en faveur de Bell-Canada et de l'Hydro-Québec.

POSSESSION

L'acquéreur prendra possession dudit immeuble à compter de la date des présentes.

TITRES

Le vendeur a acquis ledit immeuble par bons et valables titres dûment enregistrés.

CONDITIONS

Cette vente est faite en outre aux charges suivantes, que l'acquéreur s'oblige à respecter, savoir:

1o- De prendre ledit immeuble dans l'état où il se trouve actuellement;

2o- De payer toutes les taxes municipales, scolaires et autres impositions à compter de la date des présentes;

3o- De payer les frais et honoraires des présentes.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur déclare ce qui suit:

1o- QUE l'immeuble vendu par les présentes est clair et libre de tout privilège ou hypothèque ;

2o- QUE toutes les taxes municipales et scolaires ont été ajustées à la date des présentes---------- à la satisfaction des parties;

3o- QUE son état matrimonial est le suivant, savoir: ne s'applique pas.

P R I X

Cette vente est faite pour le prix de UN DOLLAR ($1.00) payé comptant, par l'acquéreur au vendeur, qui le reconnaît, dont QUITTANCE générale et finale.

252-550

CLAUSE SPECIALE:

La présente vente remplace et annule à toutes fins que de droit une autre vente antérieure passée entre les mêmes parties affectant le même immeuble, enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull le 8 juin 1976, sous le numéro 250-395, où la désignation dudit immeuble était erronée quant à ses mesures.

DONT ACTE, à Gatineau, sous le numéro huit mille cent soixante-quatre (8,164)---------- des minutes du notaire soussigné.

ET LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

(signé) D.M.T. LTEE

par: Théodore Mineault

" Théodore Mineault, Président

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU

"

par: John L. Luck, maire

" John L. Luck, maire.

par: L. Béchamp, greffier

" L. Béchamp, greffier.

Paul Pichette, Notaire

" Paul Pichette, Notaire

POUR COPIE CONFORME à la minute demeurée en mon étude.

Paul Pichette Notaire

Numéro inscription : 288 048

15:05

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-05-021941-776

C O U R S U P E R I E U R E

Le 5 mai 1980

PRESIDENT: PROTONOTAIRE ADJOINT

A & P PROPERTIES LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 5559 Dundas Street, West, Islington, Borough of Etobicoke, dans la municipalité du Toronto Métropolitain, Ontario,

Demanderesse-défenderesse reconventionnelle

-C-

LES HABITATIONS C.J.C. INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1600 est, boul. St-Martin, suite 830, ville de Laval, district de Montréal,

Défenderesse-demanderesse reconventionnelle

-Et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE HULL,

Mis en cause

JUGEMENT

LE PROTONOTAIRE ADJOINT, saisi de l'inscription de la demanderesse pour jugement contre la défenderesse suivant confession de jugement, ayant examiné la procédure et délibéré;

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 80-06-11 - 15:05
année mois jour heure minute
sous le numéro 288-048
Registrateur adjoint

Province de QUEBEC
26 V '80
$ 4.00
149148
ENREGISTREMENT - REGISTRATION

PALAIS DE JUSTICE
MONTREAL
COURT HOUSE

J.L. 0500

...12

1007664358

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DU JUGEMENT
45- 016519 -80

00-00-00-0005 03-72

Michel Dansereau

288-048

ATTENDU que la demanderesse poursuit la défenderesse dans une action en dation en paiement pour être déclarée seule et unique propriétaire de l'immeuble décrit aux conclusions du présent jugement et ce pour les raisons alléguées plus au long à la déclaration;

VU la confession de jugement signée par la défenderesse en date du 28 février 1980 par son représentant dûment autorisé Jean-Pierre Frenette et contresigné par son procureur Me Réal R. Fournier et se lisant comme suit:

> "La défenderesse, par son secrétaire dûment autorisé aux termes de la résolution dont copie est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante, confesse jugement quant aux conclusions de l'action en dation en paiement intentée dans la présente cause, sauf quant aux frais, et se désiste de sa demande reconventionnelle."

CONSIDERANT que jugement doit être rendu en conséquence;

PAR CES MOTIFS:

ACCUEILLE l'action de la demanderesse comme suit:

DONNE ACTE à la défenderesse de ladite confession de jugement;

DECLARE la défenderesse en défaut de remplir les obligations stipulées en la pièce P-1;

DECLARE les formalités légales accomplies;

Numéro inscription : 288 048

CONSTATE que ni la défenderesse, ni tout autre intéressé n'est venu empêcher la demanderesse de se prévaloir des droits dont par la présente action, elle réclame la sanction;

DECLARE la demanderesse, A & P PROPERTIES LIMITED, propriétaire absolue, depuis le 14 mai 1976, de l'immeuble suivant:

"An emplacement known and designated as being the:

a) subdivision number FIFTY-SEVEN of the original lot number TWENTY-THREE "B" (23B-57), Range TWO (R-2) upon the Official Cadastre for the Township of Templeton, Registry Division of Hull.

b) subdivision number ONE of the original lot number TWENTY-THREE "C" (23C-1) Range TWO (R-2) upon the Official Cadastre for the Township of Templeton, Registry Division of Hull,

bounded the said emplacement, to the North by the undivided parts of said lots 23B and 23C, to the South by St. René Blvd., to the East by an undivided part of the said lot 23B (Montée Paiement), and to the West by lot number 24A of said Official Cadastre.

With the buildings thereon erected or to be erected, as the whole now subsists with all its rights, members and appurtenances and without any reserve from the part of the Borrower and subject to:

1) a servitude in favour of the Gatineau Power Company by virtue of the Deed of Sale by Robert Nathan Harris to The Gatineau Power Company, executed before Mtre Louis Bertrand, Notary, on the 7th of May 1930 and registered at Hull, on the 10th day of May 1930, under the number 61098,

2) a servitude in favour of the Gatineau Power Company, by virtue of a Deed of Agreement, between Howart Felton Harris and the said Company, and registered at

.../4

Numéro inscription : 288 048

Hull, on the 27th day of November 1959, under the number 126833."

DECLARE la demanderesse, A & P PROPERTIES LIMITED, en possession immédiate dudit immeuble;

DECLARE la demanderesse, A & P PROPERTIES LIMITED, propriétaire absolue des impenses ou augmentations faites audit immeuble sans devoir d'indemnité à qui que ce soit;

ORDONNE au mis en cause, le régistrateur de la division d'enregistrement de Hull, d'enregistrer contre ledit immeuble le présent jugement, sur présentation d'une copie d'icelui;

LE TOUT avec dépens.

Me MARCELLE DUPONT-LACROIX
Protonotaire adjoint

MDL/ca

COPIE CONFORME
TRUE COPY

Protonotaire adjoint, D. S. M.
Deputy-Prothonotary, S. C. M.

1980 MAI 26

Numéro inscription : 288 048

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL COUR S U P E R I E U R E

No. 500-05-021941-776

A & P PROPERTIES LIMITED

DEMANDEUR

HABITATIONS C J C INC

DEFENDEUR

CERTIFICAT DE NON APPEL

Je, soussigné, officier dûment autorisé, certifie par la présente qu'il n'y a pas eu d'appel du jugement rendu en cette cause LE 5 MAI 1980 PAR LE PROTONOTAIRE MARCELLE D LACROIX et que les délais de trente (30) jours pour interjeter l'appel sont expirés.

MONTRÉAL, le 9 JUIN 1980

Officier dûment autorisé

TIMBRE DE LOI QUÉBEC 20.00

PALAIS DE JUSTICE MONTRÉAL

00-65-22-0047 02-74

288.048

Numéro inscription : 288 048

Numéro inscription : 288 208

208

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT,
le neuf juin;

DEVANT Me ROLAND THEORET,
notaire à Gatineau, province de Québec;

COMPARAISSENT:

Monsieur LOUIS LAURIN, rentier, demeurant à Templeton ouest, province de Québec (Pointe-Gatineau, R.R.I);

Monsieur ARMAND LAURIN, peintre, demeurant à Gatineau, province de Québec, 606, rue Joanisse;

Monsieur MAURICE LAURIN, journalier, demeurant à 943, boul. St-René ouest, Gatineau, province de Québec;

Dame CLAIRE LAURIN, ménagère, demeurant à 891, boul. St-René ouest, Gatineau, province de Québec, épouse de Gaston Tremblay, du même endroit;

Ci-après appelés "LE VENDEUR"

ET:

LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Gatineau, province de Québec, ici représentée par Monsieur ROBERT MOREAU, président et Monsieur JEAN LAPORTE, directeur général, dûment autorisés en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration en date du 21 avril 1980, et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits mandataires en présence du notaire soussigné.

Messieurs Moreau et Laporte dûment autorisés également en vertu d'un décret du Gouvernement du Québec, en date du 15 avril 1980, numéro 1088-80, et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits mandataires en présence du notaire soussigné.

Ci-après appelée "L'ACQUEREUR"

Le vendeur vend avec garantie ordinaire de droit, à l'acquéreur ici présent et acceptant, l'immeuble suivant, savoir:

DESIGNATION

Toute cette parcelle de terrain de forme irrégulière faisant partie du lot numéro VINGT-CINQ "C" (ptie 25C), suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le Deuxième Rang du Canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit:

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 80-06-18 - 12 : 25
année mois jour heure minute
sous le numéro 288 208
Registrateur

1007664519

288.208

DESCRIPTION:

Commançant à un point sur la ligne séparative des lots 25C et 25D, lequel point est situé à une distance de cent soixante et onze mètres et quatre-vingt-huit centièmes (171.88m) mesurée dans une direction nord 5°30' ouest depuis le coin nord-ouest --------- du lot 25C-1; de là suivant une direction nord 5°30' ouest, le long de la ligne séparative des lots 25C et 25D, une distance de quatre cent dix-neuf mètres et soixante-douze centièmes (419,72m) jusqu'à un point; de là suivant une direction nord 83°57' est, une distance de deux cent soixante-six mètres et trente centièmes (266,30m) jusqu'à la limite est du lot 25C; de là le long de la limite est du lot 25 C, les directions et les dimensions suivantes: une direction sud 5°39' est, une distance de soixante et un mètres et dix-huit centièmes (61,18m) jusqu'à un point; une direction sud 6°11' est, une distance de cent cinquante-neuf mètres et dix centièmes (159,10m) jusqu'à un point; une direction sud 4°34' est, une distance de quatre-vingt-dix-huit mètres et quarante-neuf centièmes (98,49m) jusqu'à un point; une direction sud 4°48' est, une distance de vingt-deux mètres et soixante-trois centièmes (22,63m) jusqu'à la limite nord du boulevard de la Vérendrye (Ptie 25C); de là suivant une direction sud-ouest, le long de la limite nord du boulevard de la Vérendrye (Ptie 25C), une distance de quatre-vingt-seize mètres et cinquante-neuf centièmes (96,59m) mesurée le long d'un arc de trois cent quatre-vingt-huit mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes de rayon (388,98m) jusqu'à un point; de là suivant une direction sud 65°09' ouest, le long de la limite nord du boulevard de la Vérendrye (Ptie 25C), une distance de cent quatre-vingt-deux mètres et soixante-cinq centièmes (182,65m) plus ou moins jusqu'au point de commencement.

Ladite parcelle de terrain est bornée au nord par partie du lot 25C, à l'est par le lot 24B et par partie du lot 24D, au sud par le boulevard de la Vérendrye (Ptie 25C), à l'ouest par partie du lot 25D et contient en superficie 100 252,6 mètres carrés, plus ou moins.

A DISTRAIRE:

Deux parcelles (2) de terrain de forme carrée mesurant sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62m) de côté.

Le tout tel que démontré sur un plan préparé par André Germain, a.g., le 13 décembre 1979, sous le numéro 24495-1749G de ses minutes, et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties en présence du notaire soussigné.

SERVITUDES

a) Le vendeur est propriétaire de cette partie dudit lot VINGT-CINQ "C" (25C-ptie) du Deuxième Rang du Canton de Templeton, située au sud du terrain présentement vendu, et bornée comme suit: au nord par le terrain présentement vendu, à l'est par la ligne de division entre les lots 25C et 24D, au sud par les lots 25C-1, 25C-2, 25C partie et le boulevard

St-René, et à l'ouest par la ligne de division entre les lots 25C et 25D tous du Deuxième Rang du Canton de Templeton.

L'acquéreur est propriétaire de partie dudit lot VINGT-CINQ "C" (25C-ptie) du Deuxième Rang du Canton de Templeton, aux termes du présent acte de vente.

Les parties désirent établir pour le service du terrain présentement vendu, une servitude de droit de passage pour permettre l'accès au boulevard St-René.

CECI EXPOSE, le vendeur établi sur son terrain situé au sud du terrain présentement vendu, une servitude de droit de passage, pour communiquer du boulevard St-René au terrain présentement vendu. Ce droit de passage sera d'une largeur suffisante pour permettre à la ville de Gatineau d'y installer les services d'eau, d'égoûts ou autres services pour desservir le terrain de l'acquéreur. Cette servitude sera située à l'endroit jugé le plus avantageux par la ville de Gatineau pour y installer ces services. Cette même servitude sera temporaire et cessera de plein droit quand la ville de Gatineau aura cadastré une rue, à cet endroit, qui pourra desservir le terrain de l'acquéreur.

b) Le vendeur est propriétaire d'un terrain situé au nord du terrain présentement vendu, connu comme partie dudit lot VINGT-CINQ "C" (25C-ptie) du Deuxième Rang du canton de Templeton, et borné comme suit: au nord par autre partie dudit lot 25C, à l'est par la ligne de division entre les lots 24B et 25C, au sud par le lot présentement vendu et à l'ouest par la ligne de division entre les lots 25C et 25D, tous du Deuxième Rang du Canton de Templeton.

Le vendeur est également propriétaire d'une partie du lot VINGT-QUATRE "B" (24B-ptie) du Deuxième Rang du canton de Templeton, située à l'est du terrain présentement vendu et du terrain du vendeur ci-devant décrit au paragraphe précédent.

L'acquéreur est propriétaire de partie dudit lot VINGT-CINQ "C" (25C-ptie) du Deuxième Rang du canton de Templeton, aux termes du présent acte de vente.

Les parties désirent établir pour le service du terrain du vendeur ci-devant décrit et situé au nord du terrain présentement vendu, une servitude de droit de passage sur le terrain de l'acquéreur, telle servitude située du côté est dudit terrain, d'une largeur d'environ vingt pieds (20') pour se rendre à l'extrémité sud-ouest du lot 24B, propriété du vendeur.

Cette servitude ou droit de passage sera temporaire et cessera de plein droit dès que ce terrain, pour lequel telle servitude est crée, pourra être desservi par le futur boulevard de La Vérendrye ou tout autre chemin pouvant servir d'accès au lot 24B partie, Rang Deux, canton de Templeton, propriété du vendeur.

L'emplacement ou l'assiette de cette

servitude, ou droit de passage, pourra être modifié au choix de l'acquéreur, pourvu que ce droit de passage se rende au terrain du vendeur.

c) L'acquéreur s'engage et s'oblige de construire à ses frais, un chemin d'accès de vingt-cinq pieds (25') de largeur sur le côté ouest du lot VINGT-QUATRE "B" (24B-ptie) du Deuxième Rang du canton de Templeton, propriété du vendeur, pour se rendre à la maison privée actuellement habitée par M. Louis Laurin.

L'entretien de cette route d'accès de même que tous autres droits de passage ci-devant mentionnés, seront à la charge de l'acquéreur tant et aussi longtemps que le terrain du vendeur, situé au nord du terrain présentement vendu, ne sera pas desservi par une rue dûment cadastrée, ou tout autre chemin.

Le vendeur ou représentants, s'engage à signer tous documents requis, à l'avenir, pour abolir les servitudes ci-devant décrites et qui ne seront plus requises pour l'ouverture des rues dont il est fait mention auparavant.

TITRES

Le vendeur a acquis ledit immeuble, avec plus grande extension, aux termes des actes suivants:

1.- Donation par Dame Joseph Laurin à François-Xavier Laurin et Louis Laurin, en date du 11 août 1934, devant Me Henri DesRosiers, notaire, enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 68-488.

2.- Certificat de la province de Québec, relativement à la succession de François-Xavier Laurin, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le 10 mai 1973, sous le numéro 216-599.

3.- Testament de Monsieur François-Xavier Laurin, devant Me René Cousineau, notaire, en date du premier novembre 1963, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 216-600.

4.- Déclaration de transmission reçue devant Me Roland Théorêt, notaire, le 7 mai 1973, sous le numéro 20,358 de ses minutes, enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 216-601.

5.- Certificat de la province de Québec, relativement à la succession de Dame Corinne Lafontaine, épouse de Louis Laurin, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 281-745.

6.- Testament de Dame Corinne Lafontaine, épouse de Louis Laurin, devant Me René Cousineau, notaire, le 6 août 1969, minute 10,050 enregistré au bureau d'enregistrement de Hull, sous numéro 281-746.

7.- Déclaration de transmission, signée devant Me Roland Théorêt, notaire, le 21 juin 1979, minute 21,975, enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 281-747.

Le vendeur ne fournira pas de description technique ni arpentage, ni titres, ni certificat de recherches autre que ceux actuellement en sa possession.

CONDITIONS

La présente vente est faite en outre aux charges suivantes que l'acquéreur s'oblige de respecter, savoir:

1.- Prendre ledit immeuble dans son état actuel;

2.- Payer les taxes municipales, scolaires ou toutes autres taxes pouvant affecter ledit immeuble, à compter du 10 avril 1980.

3.- Payer les frais et honoraires des présentes, une copie pour le vendeur, de même que les honoraires du notaire soussigné pour les négociations qui ont précédé la signature du présent contrat de vente.

4.- Clôturer à ses frais le terrain présentement vendu dans sa ligne nord.

CLAUSE SPECIALE:

L'acquéreur devra payer pour le déplacement des lignes électriques et de téléphones qui se trouvent actuellement sur la propriété appartenant au vendeur et situées sur le terrain de ce dernier qui se trouve au nord du terrain présentement vendu.

PRIX

La présente vente est faite pour le prix de DEUX CENT CINQ MILLE DOLLARS ($205,000.00) comptant, que le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acquéreur, dont et du tout quittance générale et finale.

OPTION

Dans le cas où le vendeur aux présentes déciderait de vendre d'ici le 10 avril 1990 une partie ou la totalité du lot restant, soit le lot VINGT-CINQ "C"(25C) du Deuxième Rang du canton de Templeton, laquelle partie est située au nord du terrain présentement vendu, totalisant plus ou moins 12 acres, à une tierce partie, le vendeur devra alors fournir à l'acquéreur toute offre faite par un tiers de bonne foi à un prix déterminé et l'acquéreur aura le premier le droit d'acheter ou de refuser d'acheter ledit terrain ("First refusal").

Ladite offre devra être faite à l'acquéreur par courrier enregistré et ce dernier aura un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour lever ladite option.

Dans le cas où l'acquéreur ne lève pas cette offre d'achat, le vendeur aura le droit de vendre à quiconque ledit terrain mais à un prix qui ne doit pas être inférieur au prix qu'il avait demandé à l'acquéreur.

ETAT MATRIMONIAL

Louis Laurin déclare être veuf en premières noces et non remarié de feu Dame Corinne Lafontaine, décédée le 3 avril 1979.

Armand Laurin déclare être marié en premières noces à Dame Jacqueline Guay, sous le régime de la séparation de biens, selon contrat de mariage passé devant Me Roland Théorêt notaire, le 24 juillet 1952, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Hull, sous le numéro 100-105.

Claire Laurin déclare être mariée en premières noces à Gaston Tremblay, sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, pour l'avoir épousé sans contrat de mariage le 16 juin 1951, alors qu'il avait son domicile à Hull, province de Québec.

Maurice Laurin déclare être marié en premières noces à Dame Jeannine Provost, sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, pour l'avoir épousée sans contrat de mariage, le 14 juin 1952, alors qu'il avait son domicile à Templeton ouest, province de Québec.

Les comparants déclarent que leur état matrimonial n'est ou n'a été l'objet d'aucun changement et qu'aucune action en séparation de biens, en séparation de corps ou en divorce n'est ou n'a été intentée entre eux et leur conjoint et que les biens ci-dessus leur étaient propres.

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

NOM ET PRENOM DU CEDANT: Louis Laurin et al

ADRESSE DU CEDANT: R.R. I, Pointe-Gatineau (Québec)

NOM ET PRENOM DU CESSIONNAIRE: La Corporation du Centre Hospitalier de Gatineau

ADRESSE DU CESSIONNAIRE: 200, Chemin de la Savanne, Gatineau

NOM DE LA MUNICIPALITE: Gatineau

VALEUR DE LA CONTREPARTIE: $205,000.00

MONTANT DU DROIT DE MUTATION: $1,080.00

EXONERATION: nil

DONT ACTE à Gatineau sous le numéro VINGT DEUX MILLE SOIXANTE-HUIT (22,068).

LECTURE FAITE les parties signent en présence du notaire soussigné, Louis Laurin, Claire Laurin Tremblay, Maurice Laurin, Robert Moreau et Jean Laporte ont signé le 23 avril 1980 et Armand Laurin ce jour.

(signé) Louis Laurin

(signé) Claire Laurin Tremblay

(signé) Maurice Laurin

LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU

(signé) par: Robert Moreau, président

(signé) par: Jean Laporte, directeur gén.

(signé) Armand Laurin

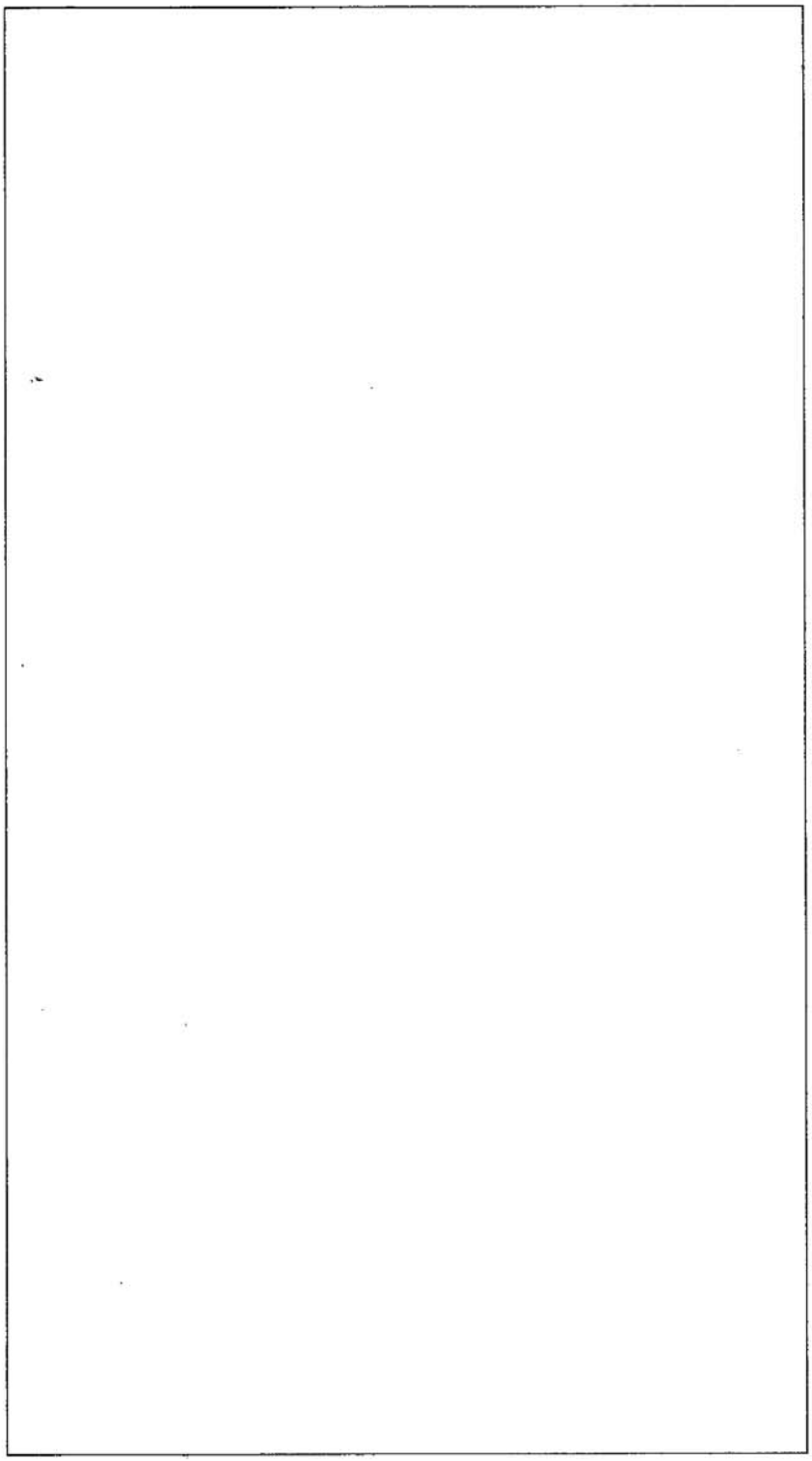
(signé) Roland Théorêt, notaire

POUR COPIE CONFORME à la minute demeurée en mon étude.

Roland Théorêt notaire

288.208

Numéro inscription : 288 208



Numéro inscription : 328 936

No 24 065

Le 30 août 1984.

VENTE

PAR

MATERIAUX INOVACO LTEE

A

GESTION ANDRE
LACASSE INC.

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE,
Le trentième jour d'août,
DEVANT Me P I E R R E D E S R O S I E R S,
Notaire à Hull, province de Québec

C O M P A R A I S S E N T

MATERIAUX INOVACO LTEE, société constituée en société en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes par Statuts constitutifs joints au Certificat de constitution numéro 48768 en date du 27 mars 1980, ayant son siège social à 795, boulevard St-René, ouest, Gatineau, province de Québec, J8T 4Y6, ici représentée par ANDRE LACASSE, président, dûment autorisé à l'effet des présentes par une résolution des administrateurs en date du 9 novembre, 1983, dont copie certifiée a été annexée à un acte numéro 24 037 des minutes du notaire soussigné et enregistré au bureau d'enregistrement, division de Hull le 14 août 1984 sous le numéro 328 206, _____

ci-après désignée le " VENDEUR ",

ET

GESTION ANDRE LACASSE INC, société constituée en société en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes par Statuts constitutifs joints au Certificat de constitution numéro 107750 en date du 4 février 1981, ayant son siège social à 23, rue Moncion, Hull, province de Québec, J9A 1K4, ici représentée par ANDRE LACASSE, président, dûment autorisé à l'effet des présentes par une résolution des administrateurs en date du 27 février 1984, toujours en vigueur, dont copie certifiée demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée par ledit fondé de pouvoir en présence du notaire soussigné, _____

936

ci-après désignée l' " ACQUEREUR ".

VENTE ET GARANTIE: Le Vendeur, par les présentes, vend, avec la garantie légale, à l'Acquéreur susdit présent et acceptant pour lui-même et ses ayants droit, l'immeuble suivant, savoir:

DESIGNATION: Un immeuble sis dans la municipalité de Gatineau, Canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, consistant en un terrain désigné comme étant formé d'une partie du lot VINGT-QUATRE "C" (Ptie 24C) , rang DEUX (rg II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton et pouvant être plus particulièrement décrit comme suit:

RATTACHEMENT: Commençant à un point indiqué par la lettre "A", lequel point "A" est déterminé par l'intersection de la ligne de division des lots 23c-1 et 24c avec la limite nord du boulevard St-René, point de commencement de la présente description et ledit point "A" démontré sur un plan préparé par L.J. Grégoire,

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 84-08-31 - 9 : 05
année mois jour heure minute
sous le numéro 328-936
Registrateur

1008359262

328-936

arpenteur-géomètre, en date du 23 décembre 1971, numéro 11013, dont copie demeure annexée à l'original no 24 037, pour fins de référence, sujet aux modifications cadastrales ultérieures aux lots adjacents, des minutes du notaire soussigné. ———

DESCRIPTION DE LA PARCELLE DE TERRAIN IDENTIFIEE PAR LES LETTRES A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-K-L-A SUR LE PLAN CI-AVANT MENTIONNE.

Du point "A", tel qu'établi ci-haut, sur une distance de deux cents pieds (200,0') mesurée dans une direction nord six degrés, dix-huit minutes ouest (N6°18'O), jusqu'au point "B"; du point "B", sur une distance de deux cents pieds et neuf dixièmes de pied (200,9') mesurée dans une direction nord quatre degrés, trente-deux minutes ouest (N4°32'O), jusqu'au point "C"; du point "C", sur une distance de quatre cent un pieds (401,0') mesurée dans une direction nord cinq degrés, trente-deux minutes ouest (N5°32'O), suivant une vieille clôture de bois, jusqu'au point "D"; du point "D", sur une distance de cent quarante et un pieds (141,0') mesurée dans une direction nord un degré, cinquante-neuf minutes ouest (N1°59'O), jusqu'au point "E"; du point "E", sur une distance de deux cent neuf pieds et trois dixièmes de pied (209,3') mesurée dans une direction nord huit degrés, une minute ouest (N8°01'O), jusqu'au point "F"; du point "F", sur une distance de quatre cent dix-huit pieds (418,0') mesurée dans une direction sud quatre-vingt-quatre degrés, trente minutes ouest (S84°30'O), jusqu'au point "G"; du point "G", sur une distance de quatre cents pieds et neuf dixièmes de pied (400,9') mesurée dans une direction sud cinq degrés, dix-huit minutes est (S5°18'E), jusqu'au point "H"; du point "H", sur une distance de trois cent quarante pieds et huit dixièmes de pied (340,8') mesurée dans une direction sud cinq degrés, dix-huit minutes est (S5°18'E), jusqu'au point "I"; du point "I", sur une distance de deux cent trois pieds et sept dixièmes de pied (203,7') mesurée dans une direction sud cinq degrés, dix-huit minutes est (S5°18'E), jusqu'au point "J"; du point "J", sur une distance de deux cent neuf pieds et huit dixièmes de pied (209,8') mesurée dans une direction nord quatre-vingt-quatre degrés, huit minutes est (N84°08'E), jusqu'au point "K"; du point "K", sur une distance de deux cent dix pieds et un dixième de pied (210,1') mesurée dans une direction sud cinq degrés, cinquante-cinq minutes est (S5°55'E), jusqu'au point "L"; du point "L", sur une distance de deux cent neuf pieds et neuf dixièmes de pieds (209,9') mesurée dans une direction nord quatre-vingt-trois degrés, cinquante-six minutes est (N83°56'E), jusqu'au point "A", point de commencement. Ladite parcelle de terrain peut être aussi décrite comme suit: borné vers le nord, par partie du lot 24c; vers l'est, par le lot 23c-1 et par partie du lot 23c; vers le sud, par partie du lot 24c et par partie du boulevard St-René; vers l'ouest, par les lots 24c-1 et 24c-3 et par partie du lot 24c; contenant en superficie quatre cent quarante et un mille six cent soixante-dix pieds carrés (441,670'^{2}) ou 10,139 acres. ———

SERVITUDE: L'immeuble ci-dessus désigné et présentement vendu est assujetti à une servitude en faveur de Gatineau Power Company et ses ayants droit aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement, division de Hull, le 9 décembre 1927, sous

le numéro 54 549, décrivant l'assiette, l'étendue et les fins de la servitude, en se reportant à un avis de cadastre enregistré au même bureau d'enregistrement, le 24 janvier 1928, sous le numéro 116.

ETABLISSEMENT DE PROPRIETE: Le Vendeur déclare avoir acquis l'immeuble ci-dessus désigné et présentement vendu de Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais en vertu d'un acte reçu devant Me Pierre DesRosiers, notaire, le 10 août 1984 sous le numéro 24 037 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau d'enregistrement, division de Hull, le 14 août 1984 sous le numéro 328 206.

Le Vendeur déclare qu'il ne fournira pas d'autre titre et document que ceux qu'il a en sa possession.

POSSESSION: L'Acquéreur sera propriétaire de l'immeuble à compter de ce jour, avec possession et occupation immédiate.

DECLARATIONS DU VENDEUR: Le Vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1. L'immeuble est libre de tout privilège, hypothèque, redevance, servitude ou charge quelconque, à l'exception de la servitude ci-haut mentionnée et d'une procédure d'expropriation ci-après mentionnée;

2. Toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, générales et spéciales, échues ont été payées sans subrogation.

OBLIGATION DE L'ACQUEREUR: En considération de la présente vente, l'Acquéreur s'oblige à;

1. Payer toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, échues et à échoir, y compris la proportion de celles-ci pour l'année courante, à compter du dix août 1984;

2. Payer les frais et honoraires des présentes, de son enregistrement, des copies pour les parties et l'examen des titres.

REPARTITIONS: Les parties déclarent avoir fait entre elles les répartitions d'usage en date du dix a o û t 1984 . Si d'autres répartitions s'avèrent nécessaires, elles seront effectuées à la même date.

PRIX: Cette vente est faite pour le prix de CENT UN MILLE DOLLARS (101 000 $), monnaie légale du Canada, que le Vendeur reconnaît avoir reçu de l'Acquéreur, dont quittance générale et finale.

EXPROPRIATION: Le Vendeur déclare que relativement à une partie du terrain présentement vendu une procédure d'expropriation avec avis d'expropriation a été déposé et enregistré au bureau d'enregistrement, division de Hull, le 17 avril 1984, sous le numéro 323 587 suivant les termes et conditions y stipulés. _____

De condition expresse et sans autre considération, le Vendeur cède et abandonne à l'Acquéreur toute indemnité quelconque en rapport avec cette expropriation et le terrain présentement vendu et le Vendeur, par les présentes, subroge l'Acquéreur aux présentes, acceptant,dans tous ses droits, recours et actions en rapport avec ladite expropriation sans réserve aucune pour ledit Acquéreur être placé aux lieu et place du Vendeur en rapport avec cette expropriation en autant qu'affectant une partie quelconque de l'immeuble ci-dessus désigné et présentement vendu.

PARCELLES DE L'HYDRO-QUEBEC: Sont excluses de l'immeuble ci-dessus désigné et de la présente vente, en autant que pouvant appartenir à Hydro-Québec, deux (2) parcelles de terrain formées de partie dudit lot VINGT-QUATRE "C" (Ptie 24c), rang DEUX (rg II), canton de Templeton, chaque parcelle de figure carrée, mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur sur vingt-cinq pieds (25') de profondeur, chacune ayant une superficie de six cent vingt-cinq pieds carrés (625,0') et chaque parcelle étant bornée de tous les côtés par d'autres parties dudit lot 24c à même l'immeuble présentement vendu; ces parcelles de terrain servant d'assise pour chacune des deux tours de transmission de l'Hydro-Québec sur ledit terrain et ces parcelles démontrées sur le plan d'arpenteur ci-avant mentionné, et le tout en se reportant à l'acte de servitude en faveur de Gatineau Power Company et enregistré au bureau d'enregistrement, division de Hull, sous le numéro 54 549. _____

DATE FORMELLE: Les parties décrètent que nonobstant la date de signature et d'exécution des présentes, la date formelle et effective du présent acte de vente est le dix août mil neuf cent quatre-vingt-quatre (10 août 1984). _____

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES:

Le Vendeur et l'Acquéreur établissent les mentions suivantes et déclarent ce qui suit:

1. Le Cédant est Matériaux Inovaco Ltée.
2. Le Cessionnaire est Gestion André Lacasse Inc.
3. Le Cédant a sa résidence principale à 795, boulevard St-René, ouest, Gatineau, province de Québec, J8T 4Y6
4. La Cessionnaire a sa résidence principale à 23, rue Moncion, Hull, province de Québec, J9A 1K4
5. L'immeuble est situé dans la municipalité de Gatineau.
6. La valeur de la contrepartie est 101 000 $.
7. Le montant du droit de mutation est 456 $.
8. Le Cessionnaire est la corporation-mère du Cédant et en conséquence il y a exonération du paiement du droit de mutation en vertu du paragraphe d) de l'article 19 de la Loi.

DONT ACTE, à Hull, sous le numéro vingt-quatre mille soixante-cinq des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

(signé) MATERIAUX INOVACO LTEE
par:
André Lacasse

(signé) GESTION André Lacasse Inc.
par:
André Lacasse

(signé) Pierre DesRosiers, notaire

VRAIE COPIE DE LA MINUTE DEMEURÉE EN MON ÉTUDE.

Numéro inscription : 328 936

GESTION ANDRE LACASSE INC

R E S O L U T I O N

"SUR MOTION DUMENT PROPOSEE et appuyée, il est résolu à l'unanimité que ANDRE LACASSE, Président, de la Société soit et est par les présentes autorisé ----------

---

pour et au nom de la Société à: acheter, percevoir, détenir, posséder, occuper, prendre à bail ou autrement acquérir, vendre, céder, transférer, échanger, louer, emprunter, hypothéquer, gager, nantir, donner en garantie ou autrement aliéner tous genres de biens meubles ou immeubles ou droits en iceux, le tout selon les prix, montants, valeurs, termes, clauses et conditions jugés à propos; établir, créer ou consentir toutes servitudes actives ou passives; faire toute déclaration de copropriété; administrer et gérer tous tels biens; faire toutes déclarations de titre ou autres, recevoir tous prix ou considération et en donner quittance; accorder et donner toutes quittances et mainlevées totales ou partielles avec ou sans considération et requérir radiation de tous privilèges, hypothèques, charges et droits quelconques; accorder toute priorité d'hypothèque; engager la Société comme caution et signer tous actes de cautionnement ou invervention à titre de caution; transporter toutes créances hypothécaires ou privilégiées et consentir subrogation avec ou sans garantie; faire assumer toutes créances ordinaires ou hypothécaires dues par la Société; transiger, composer et régler à l'amiable ou soumettre à l'arbitrage, tous comptes, réclamations ou disputes; signer tous plans et livres de renvoi, déclarations et autres documents relatifs à toutes modifications cadastrales; instituer, soutenir, abandonner ou défendre toutes actions, poursuites ou procédures quelconques concernant la Société ou toutes parties de ses biens ou droits quelconques mobiliers ou immobiliers et, ainsi, généralement ester en justice, en demande ou en défense, pour la Société et en son nom et, le cas échéant, élire tous procureurs et substituer; retenir les services professionnels ou autres de toutes personnes, sociétés commerciales ou corporations et les rémunérer; passer et signer tous actes pour et au nom de la Société jugés utiles ou expédients sous l'empire de la présente résolution et selon les termes, clauses et conditions que ledit fondé de pouvoir jugera à propos d'accepter ou d'imposer."

Copie certifiée conforme d'une résolution de GESTION ANDRE LACASSE INC. ---------- adoptée par les administrateurs le 27 février 1984 , non révoquée ni modifiée et en vigueur à la date du présent certificat.

DONNEE et certifiée à Hull , ce 30 août 1984.

André Lacasse, Président

RECONNUE véritable et signée par André Lacasse avec et en présence du notaire soussigné et annexée à l'original numéro 24 065 des minutes de Me Pierre DesRosiers, notaire.

André Lacasse

Pierre DesRosiers, notaire

VRAIE COPIE.

Numéro inscription : 338 706

706

ON THIS TWENTY-THIRD DAY OF MAY,
Of the year nineteen hundred and eighty-five,

BEFORE Me DANIEL LAUZON,
Notary at Gatineau, Province of Quebec,

APPEARED:

HESO INVESTMENTS LTD, corporation duly incorporated having its head office in the City of Montreal, Province of Quebec, Suite 2190, Place Canada, hereinacting and represented by PETER HOFFMANN, duly authorized to these presents by virtue of a resolution of the Board of Directors held at a meeting on the 23rd day of May, 1985, resolution still in force and copy whereof remaining annexed to a deed of Declaration, Correction and Ratification received before Me Daniel Lauzon, Notary, under number 4,355 of his repertory.

hereinafter called THE APPEARER

WHO, for the purposes of the present deed of Declaration, Correction and Ratification, declare as follows:

1) Under the terms of a deed of Sale by 102692 Canada Inc. to Heso Investments Ltd received before Me Daniel Lauzon, Notary, on the 17th of December, 1984, under number 3,971 of his repertory, copy whereof registered at the Registry Office, Division of Hull, on the 9th of January, under number 333-803, has sold to HESO INVESTMENTS LTD, the immoveable property namely;

DESCRIPTION: An immoveable property situated in the Municipality of Gatineau, Registry Office, Division of Hull, Province of Quebec, known and designated as being PART of lot TWO (Pt 2), according to the official plan and book of reference for the Village of Pointe-Gatineau and more particularly described as follows:-

STARTING at a point, which point is located at one hundred and ten meters and twenty-one hundredths (110,21 m) to the North of the point of intersection of the Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Grêber (without cadastral description) with the Northern limit of Boulevard St-René; from said starting point, in a Northerly direction, along said Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Greber (without cadastral description) a distance of two hundred and eighty-six meters and forty-nine hundredths (286,49 m) to a point; from that point in an Easterly direction, a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to a point; from that point in a Southerly direction, along a part of the Eastern limit of lot 29B-1, Range 2, Township of Templeton, a distance of two hundred eighty-five meters and sixty-seven hundredths (285,67 m) to a point; from that point, in a Westerly direction, along a part of the Boulevard LaVerendrye (part of lot 26B-1), Range 2, Township of Templeton being expropriated) a distance of two

TIMBRE DE LOI 13.00

Correction enreg 11 juillet 1985 sous 340-762

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 85-05-28 - 10:40
année mois jour heure minute
BUREAU D'ENREGISTREMENT HULL
sous le numéro 338 706
Registrateur

mention au NEQ

1008438647

338 706

Par dépôt No D90-287
le 3 octobre 1985

les privilèges et hypothèques
résultant de l'acte no 338-706
sont radiés.

hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to the point of commencement. Said property bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East, by part of lot 26B; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye); towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description).

SAVE AND EXCEPT the South-West corner of the part hereinabove described measuring one hundred and fifty feet (150') in its North and South lines by two hundred feet (200') in its East and West lines and bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East by part of lot 26B-1; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye) and towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description.

Subject said immoveable properties to all servitudes active and passive, apparent and non apparent affecting it.

The Appearer declares:

1) that the name of the purchaser mentioned in said deed of sale registered under number 333-803 has been at that time erroneously described as HESO INVESTMENTS LTD;

2) that at that time the real name of the purchaser was HESO INVESTMENT LTD;

3) that since then more specifically, on the 22nd of April, 1985 a change of name was granted by the corporations authorities, changing the name from HESO INVESTMENT LTD to HESO INVESTMENTS LTD.

THIS BEING DECLARED, the Appearer ratifies and confirms for all purposes as of rights, all clauses, terms and conditions stipulated in said Deed of Sale registered under number 333-803, and requires the Registrar of the Registry Office for the Registration Division of Hull to register these presents against the above described immoveable.

WHEREOF ACTE at Gatineau, under number four thousand three hundred and fifty-six (4,356).

AND AFTER DUE READING, the Appearer signs with and in presence of the undersigned Notary.

HESO INVESTMENTS LTD

per:

TRUE COPY OF THE ORIGINAL
REMAINING OF RECORDS IN MY OFFICE

Numéro inscription : 340 762

167

ON THIS FOURTEENTH DAY OF JUNE,
Of the year nineteen hundred and eighty-five,

BEFORE Me DANIEL LAUZON,
Notary at Gatineau, Province of Quebec,

APPEARED:

102692 CANADA INC., corporation duly incorporated, having an office in the City of Montreal, Province of Quebec, at number 4262 Isabella Avenue, hereinacting and represented by ISAIE SWEIBEL, duly authorized to these presents by virtue of a resolution of the Board of Directors held at a meeting on the seventeenth day of December 1984, copy whereof remaining annexed to a deed of Sale received before Me Daniel Lauzon, Notary, under number 3,971 of his repertory.

hereinafter called PARTY OF THE FIRST PART
THE VENDOR

AND:

HESO INVESTMENTS LTD, corporation duly incorporated having its head office in the City of Montreal, Province of Quebec, Suite 2190, Place Canada, hereinacting and represented by KARL HECKL and PETER HOFFMANN, duly authorized to these presents by virtue of a resolution of the Board of Directors held at a meeting on the seventeenth day of December 1984, copy whereof remaining annexed to a deed of Sale received before Me Daniel Lauzon, Notary, under number 3,971 of his repertory.

hereinafter called PARTY OF THE SECOND PART
THE PURCHASER

WHO, for the purposes of the present deed of correction, declare as follows:

1) Under the terms of a deed of Sale received before Me Daniel Lauzon, Notary, on the 17th of December, 1984, under number 3,971 of his repertory, copy whereof registered at the Registry Office, Division of Hull, under number 333-803, the PARTY OF THE FIRST PART (Vendor) has sold to the PARTY OF THE SECOND PART (Purchaser), the immoveable property hereinafter described;

2) Under the terms of a deed of Correction received before Me Daniel Lauzon, Notary, on the 23rd day of May 1985, under number 4,356 of his repertory, copy whereof registered at the Registry Office, Division of Hull, on the 28th day of May 1985, under number 338-706, and affecting the property hereinafter described;

Par dépôt No. D90-287
le 3 octobre 1985

les privilèges et hypothèques résultant de l'acte no 340-762 sont radiés.

TIMBRES DE LOI 13.00

BUREAU D'ENREGISTREMENT HULL

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 85-07-11 - 15:00
année mois jour heure minute
sous le numéro 340-762
Registrateur

1008440821

340-762

DESCRIPTION: An immoveable property situated in the Municipality of Gatineau, Registry Office, Division of Hull, Province of Quebec, known and designated as being PART of lot TWO (Pt 2), according to the official plan and book of reference for the Village of Pointe-Gatineau and more particularly described as follows:- STARTING at a point, which point is located at one hundred and ten meters and twenty-one hundredths (110,21 m) to the North of the point of intersection of the Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description) with the Northern limit of Boulevard St-René; from said starting point, in a Northerly direction, along said Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Greber (without cadastral description) a distance of two hundred and eighty-six meters and forty-nine hundredths (286,49 m) to a point; from that point in an Easterly direction, a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to a point; from that point in a Southerly direction, along a part of the Eastern limit of lot 29B-1, Range 2, Township of Templeton, a distance of two hundred eighty-five meters and sixty-seven hundredths (285,67 m) to a point; from that point, in a Westerly direction, along a part of the Boulevard LaVerendrye (part of lot 26B-1), Range 2, Township of Templeton being expropriated) a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to the point of commencement. Said property bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East, by part of lot 26B; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye); towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description).

SAVE AND EXCEPT the South-West corner of the part hereinabove described measuring one hundred and fifty feet (150') in its North and South lines by two hundred feet (200') in its East and West lines and bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East by part of lot 26B-1; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye) and towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description.

Subject said immoveable properties to all servitudes active and passive, apparent and non apparent affecting it.

CORRECTION: The parties to these presents declare that the immoveable property mentioned in the above mentioned deeds have been erroneously described and make the necessary correction in order that the immoveable property should be as hereinafter described, to wit:

DESCRIPTION: An immoveable property situated in the Municipality of Gatineau, Registry Office, Division of Hull, Province of Quebec, known and designated as being PART of lot ONE of the official subdivision of original lot TWENTY-SIX "B" (26B-1 Pt), in the Second Range (R.II), according to the official plan and book of reference for the Township of Templeton and more particularly described as follows: STARTING at a point, which point is located at one hundred and ten meters and twenty-one hundredths (110,21 m) to the North of

the point of intersection of the Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description) with the Northern limit of Boulevard St-René; from said starting point, in a Northerly direction, along said Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Greber (without cadastral description) a distance of two hundred and eighty-six meters and forty-nine hundredths (286,49 m) to a point; from that point in an Easterly direction, a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to a point; from that point in a Southerly direction, along a part of the Eastern limit of lot 26B-1, Range 2, Township of Templeton, a distance of two hundred eighty-five meters and sixty-seven hundredths (285,67 m) to a point; from that point, in a Westerly direction, along a part of the Boulevard LaVerendrye (part of lot 26B-1), Range 2, Township of Templeton being expropriated) a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to the point of commencement. Said property bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East, by part of lot 26B; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye); towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description).

SAVE AND EXCEPT the South-West corner of the part hereinabove described measuring one hundred and fifty feet (150') in its North and South lines by two hundred feet (200') in its East and West lines and bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East by part of lot 26B-1; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye) and towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description.

Subject said immoveable properties to all servitudes active and passive, apparent and non apparent affecting it.

The said deed of correction herein is confirmed for all purposes hereof, under the only modifications made, the whole without novation nor derogation to the terms and conditions of the hereinabove mentioned deeds.

CONSEQUENTLY, the parties hereto request the Registrar of the Registry Office, for the Division of Hull, to enter the present deed of correction to the index of immoveables, for all purposes hereof, against the immoveable property described as follows, to wit:

DESCRIPTION: An immoveable property situated in the Municipality of Gatineau, Registry Office, Division of Hull, Province of Quebec, known and designated as being PART of lot ONE of the official subdivision of original lot TWENTY-SIX "B" (26B-1 Pt), in the Second Range (R.II), according to the official plan and book of reference for the Township of Templeton and more particularly described as follows: STARTING at a point, which point is located at one hundred and ten meters and twenty-one hundredths (110,21 m) to the North of the point of intersection of the Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description) with the Northern limit of Boulevard St-René; from said

starting point, in a Northerly direction, along said Eastern limit of Montée St-Antoine - Boulevard Greber (without cadastral description) a distance of two hundred and eighty-six meters and forty-nine hundredths (286,49 m) to a point; from that point in an Easterly direction, a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to a point; from that point in a Southerly direction, along a part of the Eastern limit of lot 26B-1, Range 2, Township of Templeton, a distance of two hundred eighty-five meters and sixty-seven hundredths (285,67 m) to a point; from that point, in a Westerly direction, along a part of the Boulevard LaVerendrye (part of lot 26B-1), Range 2, Township of Templeton being expropriated) a distance of two hundred and forty-three meters and eighty-four hundredths (243,84 m) to the point of commencement. Said property bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East, by part of lot 26B; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye); towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description).

SAVE AND EXCEPT the South-West corner of the part hereinabove described measuring one hundred and fifty feet (150') in its North and South lines by two hundred feet (200') in its East and West lines and bounded as follows: towards the North, by part of lot 26B-1; towards the East by part of lot 26B-1; towards the South, by part of lot 26B-1 (Boulevard LaVerendrye) and towards the West, by Montée St-Antoine - Boulevard Gréber (without cadastral description.

Subject said immoveable properties to all servitudes active and passive, apparent and non apparent affecting it.

PARTICULARS REQUIRED BY ARTICLE 9 OF THE ACT TO AUTHORIZE MUNICIPALITIES TO COLLECT DUTIES ON TRANSFERS OF IMMOVEABLES.

a) The transferor is 102692 CANADA INC.;

b) The transferee is HESO INVESTMENTS LTD;

c) The transferor has a place of business in the City of Montreal, Province of Quebec, at number 4262 Isabella Avenue;

d) The transferee has a place of business in the City of Montreal, Province of Quebec, at number 3431 Drummond;

e) The immoveable property is situated in the municipality of Gatineau;

f) The value of the consideration is 432 000,00$;

g) The amount of the transfer duties is 2 442,00$

EXONERATION: The present is made as a deed of correction; consequently there is an exoneration of the amount of the transfer duties.

WHEREOF ACTE at Gatineau, under number four thousand four hundred and fourteen (4,414).

Numéro inscription : 340 762

AND AFTER DUE READING, the parties sign with and in presence of the undersigned Notary.

102692 CANADA INC.

per:

HESO INVESTMENTS LTD

per:

TRUE COPY OF THE ORIGINAL
REMAINING OF RECORDS IN MY OFFICE

340 762

Numéro inscription : 340 762

Numéro inscription : 343 234

234

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ
le quatre septembre;

DEVANT Me MARIE COURTEMANCHE,
notaire à Gatineau, province de Québec;

COMPARAIT:

HESO INVESTMENTS LTD. corporation dûment incorporée, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, Suite 2190, Place du Canada, ici représentée par PETER HOFFMAN dûment autorisé en vertu d'une résolution du conseil d'administration en date du 3 septembre 1985, laquelle n'a été ni modifiée ni révoquée et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit Peter Hoffman en présence du notaire soussigné.

Ci-après appelée "LE VENDEUR"

ET

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU corporation légalement constituée, ici représentée par Gaétan Cousineau et Jean Charles Laurin, respectivement Maire et Greffier de ladite corporation, ----------
dûment autorisés en vertu d'une résolution du conseil municipal en date du dix-neuf août mil neuf cent quatre-vingt-cinq, portant le numéro C-85-923, et d'une autorisation du Ministère des Affaires municipales en date du 13 août 1985 ----------
lesquelles demeurent annexées aux présentes après avoir été reconnues véritables et signées pour identification par lesdits mandataires en présence du notaire soussigné.

Ci-après appelée "L'ACQUEREUR"

Le vendeur, par les présentes, vend avec garantie ordinaire de droit, à l'acquéreur ici présent et acceptant, l'immeuble suivant, savoir:

DESIGNATION

Toutes ces parcelles de terrain de forme irrégulière faisant parties du lot UN de la subdivision officielle du lot originaire VINGT SIX "B" (parties du lot 26B-1), suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le Rang II, Canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec et pouvant être plus particulièrement décrites comme suit:

TIMBRE DE LOI -6 IX '85

18.00

BUREAU D'ENREGISTREMENT HULL

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 85-09-06 - 14:50
année mois jour heure minute
sous le numéro 343234
Registrateur

1008443113

343.234

DESCRIPTION

PARCELLE "A"

Commençant à un point étant le coin sud-ouest de ladite parcelle de terrain, ledit point étant situé à une distance de six mètres et cinquante-cinq centièmes (6,55 m) mesurée dans une direction Nord 82°52' Est depuis la limite Est du Boulevard Gréber (sans désignation cadastrale), lequel point étant situé à une distance de deux cent vingt-quatre mètres et trente centièmes (224,30 m) mesurée dans une direction Nord 7°08' Ouest, le long de la limite Est du boulevard Gréber (sans désignation cadastrale), depuis le coin sud-ouest du lot 26B-1; de ce point, suivant une direction Nord 7°10' Ouest, une distance de soixante-six mètres et dix-neuf centièmes (66,19 m) jusqu'à un point; de ce point, vers le nord-est, une distance de quinze mètres et soixante-douze centièmes (15,72 m) mesurée le long d'un arc de dix mètres (10,00 m) de rayon jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Nord 82°52' Est, une distance de quatre-vingt-dix-huit mètres et vingt centièmes (98,20 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Sud 7°10' Est, une distance de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Sud 82°52' Ouest, une distance de cent huit mètres et vingt centièmes (108,20 m) jusqu'au point de commencement.

Ladit parcelle de terrain est bornée vers le nord, l'est, le sud, l'ouest et le nord-ouest par parties du lot 26B-1 et contient en superficie huit mille deux cent vingt-trois mètres carrés et six dixièmes (8 223,6 m^2), plus ou moins.

PARCELLE "B"

Commençant à un point étant situé sur la limite Est du boulevard Gréber (sans désignation cadastrale) et à une distance de deux cent vingt-quatre mètres et trente centièmes (224,30 m) mesurée dans une direction Nord 7°08' Ouest, le long de la limite Est du Boulevard Gréber (sans désignation cadastrale), depuis le coin sud-ouest du lot 26B-1; de ce point, suivant une direction Nord 7°08' Ouest, le long de la limite Est du Boulevard Gréber (sans désignation cadastrale), une distance de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Nord 82°52' Est, une distance de seize mètres et cinquante et un centièmes (16,51 m) jusqu'à un point; de ce point, vers le sud-ouest, une distance de quinze mètres et soixante-douze centièmes (15,72 m) mesurée le long d'un arc de dix mètres (10,00 m) de rayon jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Sud 7°10' Est, une distance de soixante-six mètres et dix-neuf centièmes (66,19 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Sud 82°52' Ouest, une distance de six mètres et cinquante-cinq centièmes (6,55 m) jusqu'au point de commencement.

Ladite parcelle de terrain est bornée vers le nord, le sud-est, l'est et le sud par partie du lot 26B-1, vers l'ouest par le boulevard Gréber (sans désignation cadastrale) et contient en superficie cinq cent dix-huit mètres carrés et sept dixièmes (518,7 m^2), plus ou moins.

PARCELLE "C"

Commençant à un point étant situé sur la limite Est du Boulevard Gréber (sans désignation cadastrale) et à une distance de trois cent mètres et cinquante centièmes (300,50 m) mesurée dans une direction Nord 7°08' Ouest, le long de la limite Est du boulevard Gréber (sans désignation cadastrale), depuis le coin sud-ouest du lot 26B-1; de ce point, suivant une direction Nord 7°08' Ouest, le long de la limite Est du Boulevard Gréber (sans désignation cadastrale), une distance de vingt mètres (20,00 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Nord 82°52' Est, une distance de cent quatorze mètres et soixante-neuf centièmes (114,69 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Sud 7°10' Est , une distance de vingt mètres (20,00 m) jusqu'à un point; de ce point, suivant une direction Sud 82°52' Ouest, une distance de cent quatorze mètres et soixante et onze centièmes (114,71 m) jusqu'au point de commencement.

Ladite parcelle de terrain est bornée vers le nord, l'est et le sud par parties du lot 26B-1, vers l'ouest par le Boulevard Gréber (sans désignation cadastrale) et contient en superficie deux mille deux cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés (2 294,0 m^2), plus ou moins.

Le tout tel que démontré sur un plan préparé par Hugues St-Pierre, A.G., en date du premier mars 1985, sous le numéro 31834-11791S de ses minutes et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée par les parties aux présentes en présence du notaire soussigné.

TITRES

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble ci-dessus décrit, pour l'avoir acquis aux termes des actes suivants:

1.- Vente par 102692 Canada Inc. à Heso Investments Ltd., devant Me Daniel Lauzon, notaire, le 17 décembre 1984, sous le numéro 3,971 de ses minutes et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull le 9 janvier 1985 sous le numéro 333 803.

2.- Correction par Heso Investments Ltd., devant Me Daniel Lauzon, notaire, le 23 mai 1985, sous le numéro 4,356 de ses minutes et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull le 28 mai 1985 sous le numéro 338-706.

3.- Correction entre 102692 Canada Inc. et Heso Investments Ltd., devant Me Daniel Lauzon, notaire, le 14 juin 1985, sous le numéro 4,414 de ses minutes et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull le 11 juillet 1985 sous le numéro 340-762.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur déclare que:

1.- Ledit immeuble est franc et quitte de toutes dettes et hypothèques quelconques, sauf et excepté un solde de prix de vente lequel sera radié incessamment aux frais du vendeur.

2.- Toutes les taxes municipales et scolaires, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières pouvant affecter ledit immeuble ont été payées jusqu'au trente-et-un décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq et au trente juin mil neuf cent quatre-vingt-cinq, sans subrogation.

3.- Il est une corporation résidente canadienne au sens de la loi de l'impôt sur le revenu et au sens de la loi sur les impôts et il n'a pas l'intention de modifier telle résidence. Ladite corporation est principalement administrée et contrôlée au Canada; son existence est valide et régulière et elle a le pouvoir de posséder et de vendre l'immeuble dans autres formalités que celles déjà remplies.

POSSESSION ET CONDITIONS

Au moyen des présentes, l'acquéreur sera propriétaire dudit immeuble et en prendra possession à compter des présentes, à la charge de:

1.- Payer les frais et honoraires des présentes et de leur enregistrement.

2.- Payer toutes les taxes municipales et scolaires, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières pouvant affecter ledit immeuble à compter des présentes.

3.- Prendre l'immeuble vendu dans l'état où il se trouve actuellement, l'acquéreur déclarant l'avoir vu et en être satisfait.

4.- De ne pas exiger du vendeur aucun autre titre que ceux présentement entre les mains du vendeur.

PRIX

La présente vente est faite pour et moyennant la somme de CENT DEUX MILLE CENT SOIXANTE CINQ DOLLARS ET QUATRE VINGT SEIZE CENTS ($102,165.96), soit QUATRE VINGT SIX CENTS ($0.86) le pied carré, comptant, que le vendeur reconnait avoir reçu de l'acquéreur, dont quittance générale et finale.

LOI DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le vendeur déclare que la propriété présentement vendue n'est pas assujettie à la loi de la protection du territoire agricole.

Numéro inscription : 343 234

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

NOM ET PRENOM DU CEDANT: Heso Investments Ltd.

ADRESSE DU CEDANT: Suite 2190, Place du Canada, Montréal, Québec

NOM ET PRENOM DU CESSIONNAIRE: Ville de Gatineau

ADRESSE DU CESSIONNAIRE: 280 Boulevard Est, Gatineau, Québec.

NOM DE LA MUNICIPALITE: Gatineau

VALEUR DE LA CONTREPARTIE: $102,165.96

MONTANT DU DROIT DE MUTATION: $462.99

EXONERATION: Le cessionnaire est un organisme public défini à l'article 1 de la Loi et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du paiement du droit de mutation, en application du paragraphe a) de l'article 17 de la Loi.

DONT ACTE à Gatineau sous le numéro deux mille neuf cent quatre-vingt-cinq (2,985).

LECTURE FAITE les parties signent en présence du notaire soussigné.

HESO INVESTMENTS LTD.

par: _____

(signé) Peter Hoffman

VILLE DE GATINEAU

par: _____

(signé) Gaétan Cousineau

par: _____

(signé) Jean Charles Laurin, greffier

_____

(signé) Marie Courtemanche, notaire

POUR COPIE CONFORME à la minute demeurée en mon étude

_____

Numéro inscription : 354 410

410

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SIX
le douze juin;
DEVANT Me ROLAND THEORET,
notaire à Gatineau, province de Québec;

COMPARAIT:

LOUIS LAURIN, rentier, demeurant à Gatineau, province de Québec, 891 Boul. St-René Ouest;

ARMAND LAURIN, peintre, demeurant à Gatineau, province de Québec, 606 rue Joanisse;

MAURICE LAURIN, journalier, demeurant à Gatineau, province de Québec, 943 Boulevard St-René Ouest;

CLAIRE LAURIN, à la maison, demeurant à Gatineau, province de Québec, 891 Boul. St-René Ouest;

Ci-après appelés "LE VENDEUR"

ET

143524 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Gatineau, province de Québec, ici représentée par Claude Bérard et Daniel Moreau, dûment autorisés en vertu d'une résolution du conseil d'administration en date du 10 juin 1986, laquelle n'a été ni révoquée ni modifiée et dont copie certifiée demeure annexée à un acte reçu devant le notaire soussigné le 10 juin 1986, sous le numéro 22,955 de ses minutes.

Ci-après appelée "L'ACQUEREUR"

Le vendeur, par les présentes, vend avec garantie ordinaire de droit, à l'acquéreur ici présent et acceptant, l'immeuble suivant, savoir:

DESIGNATION

Toute cette propriété connue et désignée comme étant une partie du lot numéro VINGT QUATRE "B" (24B-ptie) au Cadastre Officiel du Deuxième Rang du Canton de Templeton et plus particulièrement décrite comme suit: Partant d'un point situé au coin nord-ouest dudit lot 24B, desdits Rang et Canton, de ce point, dans une direction nord 82°12' Est, une distance de quatre-vingt-quinze mètres et cinq centièmes (95,05 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Nord 84°37' Est, une distance de quarante-six mètres et deux centièmes (46,02 m) jusqu'à un point; de ce point dans une direction Nord 84°37' Est, une distance de cinq mètres et dix-neuf centièmes (5,19 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Nord 83°27' Est, une distance de quatre-vingt-deux mètres et cinquante-trois centièmes (82,53 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Nord 83°58' Est, une distance de trente-sept mètres et trente-trois centièmes (37,33 m) jusqu'à un point; de ce point, dans

$18.00

TIMBRE DE LOI 17 VI 86

BUREAU D'ENREGISTREMENT HULL

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 86-06-17 - 09.20
année mois jour heure minute
sous le numéro 354410
Registrateur

1008424290

354.410

une direction Sud 5°47' Est, une distance de cent quatre-vingt-dix mètres et cinquante deux centièmes (190,52 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Sud 5°47' Est, une distance de cent quatre-vingt-quinze mètres (195,00 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une une direction Sud 83°28'Ouest, une distance de cent quatre-vingt-seize mètres et huit centièmes (196,08 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Sud 83°28' Ouest, une distance de soixante-dix mètres (70,00 m) jusqu'à un point situé le long de la ligne de division entre ledit lot 24B et le lot 25C-4; de ce point, dans une direction Nord 4°34' Ouest, une distance de huit mètres et cinquante huit centièmes (8,58 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Nord 6°11' Ouest, une distance de cent cinquante-neuf mètres et dix centièmes (159,10 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Nord 5°39' Ouest, une distance de soixante et un mètres et dix-huit centièmes (61,18 m) jusqu'à un point; de ce point, dans une direction Nord 5°31' Ouest, une distance de cent soixante-quinze mètres et huit centièmes (175,08 m) jusqu'à un point étant le point de commencement. Le tout borné comme suit: vers le nord et l'est par partie du lot 24C, vers le sud par partie du lot 24D et vers l'ouest partie par partie du lot 25C et partie par partie du lot 25C-4 tous au Cadastre Officiel du Deuxième Rang du Canton de Templeton.

Le tout tel que démontré sur un plan préparé par Raynald Nadeau, A.G., en date du 10 mai 1984, sous le numéro 4041-N de ses minutes et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties aux présentes en présence du notaire soussigné.

CLAUSE SPECIALE

L'acquéreur s'engage et s'oblige à laisser libre un passage sur le chemin existant conduisant au lot 25C du Deuxième Rang du Canton de Templeton, soit pour piétons, automobiles ou tout véhicule, jusqu'à ce qu'une rue soit construite aux frais de l'acquéreur ou de la ville de Gatineau, sans que le vendeur soit obligé de quelques façons que ce soit aux dépenses de cette rue.

L'acquéreur s'engage et s'oblige, sous peine de tout dommage et intérêts, à inclure la présente clause dans tout acte de vente subséquente tant et aussi longtemps que ladite rue ne soit pas contruite.

TITRES

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble ci-dessus décrit pour l'avoir acquis aux termes des actes suivants:

1) Succession de Armandine Routhier Laurin, suivant testament et déclaration de transmission enregistrés à la division d'enregistrement de Hull sous les numéros 71-294 et 71-295.

2) Succession de François Xavier Laurin, suivant permis de disposer, testament et déclaration de transmission enregistrés à la division d'enregistrement de Hull sous les numéros 281-396, 216-600 et 281-395 respectivement.

3) Succession de Dame Corinne Lafontaine Laurin, suivant permis de disposer, testament et déclaration de transmission enregistrés à la division d'enregistrement de Hull sous les numéros 281-747, 281-746 et 281-744 respectivement.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur déclare que:

1.- Ledit immeuble est franc et quitte de tout privilège et hypothèque quelconques.

2.- Toutes les taxes municipales et scolaires, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières pouvant affecter ledit immeuble ont été payées jusqu'au trente juin mil neuf cent quatre-vingt-six, sans subrogation.

3.- Qu'il est résident canadien au sens de la Loi de l'impôt sur le Revenu et au sens de la Loi sur les impôts et il n'a pas l'entention de modifier telle résidence. Le vendeur fait cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de la loi sur la preuve au Canada.

POSSESSION ET CONDITIONS

Au moyen des présentes, l'acquéreur sera propriétaire dudit immeuble et en prendra possession à compter du quinze juin mil neuf cent quatre-vingt-six à la charge de:

1.- Payer les frais et honoraires des présentes et de leur enregistrement.

2.- Payer toutes les taxes municipales et scolaires, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières pouvant affecter ledit immeuble à compter du premier juillet mil neuf cent quatre-vingt-six.

3.- Prendre l'immeuble vendu dans l'état où il se trouve actuellement l'acquéreur déclarant l'avoir vu et en être satisfait.

4.- De ne pas exiger du vendeur aucun autre titre que ceux présentement entre les mains du vendeur.

5. Les parties reconnaissent que tous les ajustements ont été faits en date du quinze juin mil neuf cent quatre-vingt-six à leur satisfaction mutuelle,dont quittance réciproque.

PRIX

La présente vente est faite pour et moyennant la somme de SIX CENT MILLE DOLLARS ($600,000.00) comptant, que le vendeur reconnait avoir reçu de l'acquéreur, dont quittance générale et finale.

ETAT MATRIMONIAL

Louis Laurin déclare être veuf en premières noces et non remariée de feu Corinne Lafontaine, laquelle est décédée le 3 avril 1979.

Armand Laurin déclare être marié en premières noces à Jacqueline Guay, sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage reçu devant Me Roland Théroêt, notaire, le 2 juillet 1952, et dûment enregistré à la division d'enregistrement de Hull sous le numéro 100,105.

Claire Laurin déclare être mariée en premières noces à Gaston Tremblay, sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, pour l'avoir épousée le 16 juin 1951, sans contrat de mariage qui ait précédé leur union, alors que Monsieur Tremblay avait son domicile dans la province de Québec.

Maurice Laurin déclare être marié en premières noces à Jeannine Provost, sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, pour l'avoir épousée sans contrat de mariage le 14 juin 1952, alors qu'il avait son domicile dans la province de Québec.

Les comparants déclarent que les biens faisant l'objet de la présente quittance leur étaient propres.

LOI DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le vendeur déclare que la propriété présentement vendue n'est pas assujettie à la loi de la protection du territoire agricole.

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

NOM ET PRENOM DU CEDANT: LOUIS LAURIN et al

ADRESSE DU CEDANT: Gatineau, québec, 891 Boul. St-René Ouest;

NOM ET PRENOM DU CESSIONNAIRE: 143524 CANADA INC.

ADRESSE DU CESSIONNAIRE: C.P. 123, Gatineau, Québec

ADRESSE FUTURE DU CESSIONNAIRE: C.P. 123, Gatineau, québec.

NOM DE LA MUNICIPALITE: Gatineau

VALEUR DE LA CONTREPARTIE: $600,000.00

MONTANT DU DROIT DE MUTATION: $3,450.00

EXONERATION: nil

DONT ACTE à Gatineau sous le numéro vingt-deux mille neuf cent cinquante-neuf (22,959).

LECTURE FAITE les parties signent en présence du notaire soussigné.

(signé) Louis Laurin

(signé) Armand Laurin

(signé) Claire Laurin Tremblay

(signé) Maurice Laurin

143524 CANADA INC.

(signé) par: Claude Bérard

(signé) par: Daniel Moreau

(signé) Roland Théorêt, notaire

POUR COPIE CONFORME à la minute demeurée en mon étude

Roland Théorêt notaire

354 410

Numéro inscription : 354 410

Numéro inscription : 367 226

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEPT, le vingt-cinq mars.

DEVANT ME FRANCOIS AYOTTE, Notaire à Montréal, Province de Québec.

COMPARAISSENT:

Monsieur LOUIS LAURIN, retraité, demeurant au numéro 891 Boulevard St-René Ouest, Gatineau.

ET

Monsieur MAURICE LAURIN, journalier, demeurant au numéro 943 Boulevard St-René Ouest, Gatineau.

ET

Dame CLAIRE LAURIN, ménagère, demeurant au numéro 891 Boulevard St-René Ouest, Gatineau, épouse de Monsieur Gaston Tremblay.

ET

Monsieur ARMAND LAURIN, retraité, demeurant au numéro 606 Joanisse, Gatineau.

Ci-après nommés «LES VENDEURS»;

ET

SA MAJESTE du Chef de la Province de Québec ayant pour les fins du présent acte sa demeure en son Hôtel du Gouvernement à Québec, ici représentée par Monsieur JEAN-MARC SAUVE, représentant régional, mandataire du Ministère des Transports, agissant sous l'autorité des Lois sur la Voirie et sur le Ministère des Transports, en vertu d'un règlement adopté par arrêté en conseil publié dans la Gazette Officielle du Québec.

Ci-après nommée «L'ACQUEREUR»;

LESQUELS font les déclarations et les

TIMBRE DE LA LOI 1 AVR 87 $10.00

BUREAU D'ENREGISTREMENT HULL

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 1987-4-1 14 40
année mois jour heure minute
sous le numéro 367 226
Registrateur

1008366016

367 226

conventions suivantes:

Les vendeurs vendent avec la garantie ordinaire de droit à l'acquéreur qui accepte l'immeuble suivant, savoir:

D E S I G N A T I O N

Une parcelle de terrain située en la Ville de Gatineau, connue et désignée comme étant le lot numéro CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-CINQ C (25C-5), rang DEUX (rang II), aux plan et livre de renvoi officiels du Canton de Templeton, ayant une superficie de neuf mille huit cent onze mètres et dixièmes de mètres carrés (superficie: 9.811.8 m²).

T I T R E

Les vendeurs déclarent être propriétaires de l'immeuble pour l'avoir acquis ainsi qu'il suit:

a) Monsieur Louis Laurin déclare être propriétaire d'une demie indivise dudit immeuble pour l'avoir acquis de sa mère, Dame Armandine Rothier Laurin, aux termes d'un acte de donation reçu devant Me Henri Desrosiers, notaire, le onze août mil neuf cent trente-quatre, dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull sous le numéro 684488;

b) Messieurs Maurice Laurin, Armand Laurin et Madame Claire Laurin sont propriétaires indivis de l'autre moitié indivise à titre de légataires universels en nue-propriété de Xavier Laurin aux termes du testament de ce dernier, reçu devant Me René Cousineau, notaire, le premier novembre mil neuf cent soixante-trois dont copie fut enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro 216600 en même temps qu'une déclaration de décès et transmission et certificat du percepteur sous les numéros 219387 et 281395.

CONDITIONS

La présente vente est faite aux conditions suivantes:

1. A l'égard de l'immeuble, le paie-

ment de toutes taxes et cotisations générales et spéciales échues ou à échoir en vertu de règlements adoptés avant ce jour ou de répartitions découlant de tels règlements incombe aux vendeurs jusqu'à ce jour.

2. Les vendeurs ne fournissent à l'acquéreur aucun document ni dossier de titres.

P R I X

Cette vente est consentie pour le prix de CENT ONZE MILLE CINQ CENT UN DOLLARS ($111,501.00) que les vendeurs reconnaissent avoir reçu dont quittance générale et finale.

Le prix comprend le paiement en capital tant de l'immeuble que de tout bâtiment y étant sis le cas échéant et de tous les dommages causés.

DECLARATIONS

1. Les vendeurs déclarent:

A) qu'ils sont résidents canadiens au sens des lois fiscales, qu'ils sont majeurs et que leur état matrimonial respectif est le suivant:

1) Monsieur LOUIS LAURIN déclare qu'il est veuf non remarié de Dame Corinne Lafontaine;

2) Monsieur MAURICE LAURIN déclare être marié en premières noces à Dame JEANNINE PROVOST sous le régime de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage ayant précédé leur union qui fut célébrée le quatorze juin mil neuf cent cinquante-deux en la Province de Québec où ils étaient alors domiciliés.

3) Dame CLAIRE LAURIN déclare être mariée en premières noces à Monsieur GASTON TREMBLAY sous le régime

de la communauté légale de biens à défaut de contrat de mariage ayant précédé leur union célébrée le seize juin mil neuf cent cinquante et un en la Province de Québec où ils étaient alors domiciliés.

4) Monsieur ARMAND LAURIN déclare être marié en premières noces à Dame JACQUELINE GUAY sous le régime la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu devant Me Rolland Théorêt, notaire, le vingt-quatre juillet mil neuf cent cinquante-deux dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull sous le numéro 100105.

Les vendeurs déclarent également que leurs états matrimoniaux sont tels que ci-haut décrits et qu'il n'y a eu aucune modification, ni aucune demande au même effet pouvant affecter leur capacité juridique de consentir à cette vente comme ils le font aux présentes.

Maurice Laurin et Claire Laurin déclarent que ledit immeuble leur appartient à titre de propre tel que mentionné dans leur titre d'acquisition ci-haut mentionné.

B) Que ledit immeuble est libre et clair de toutes dettes, charges, privilèges ou hypothèques quelconques.

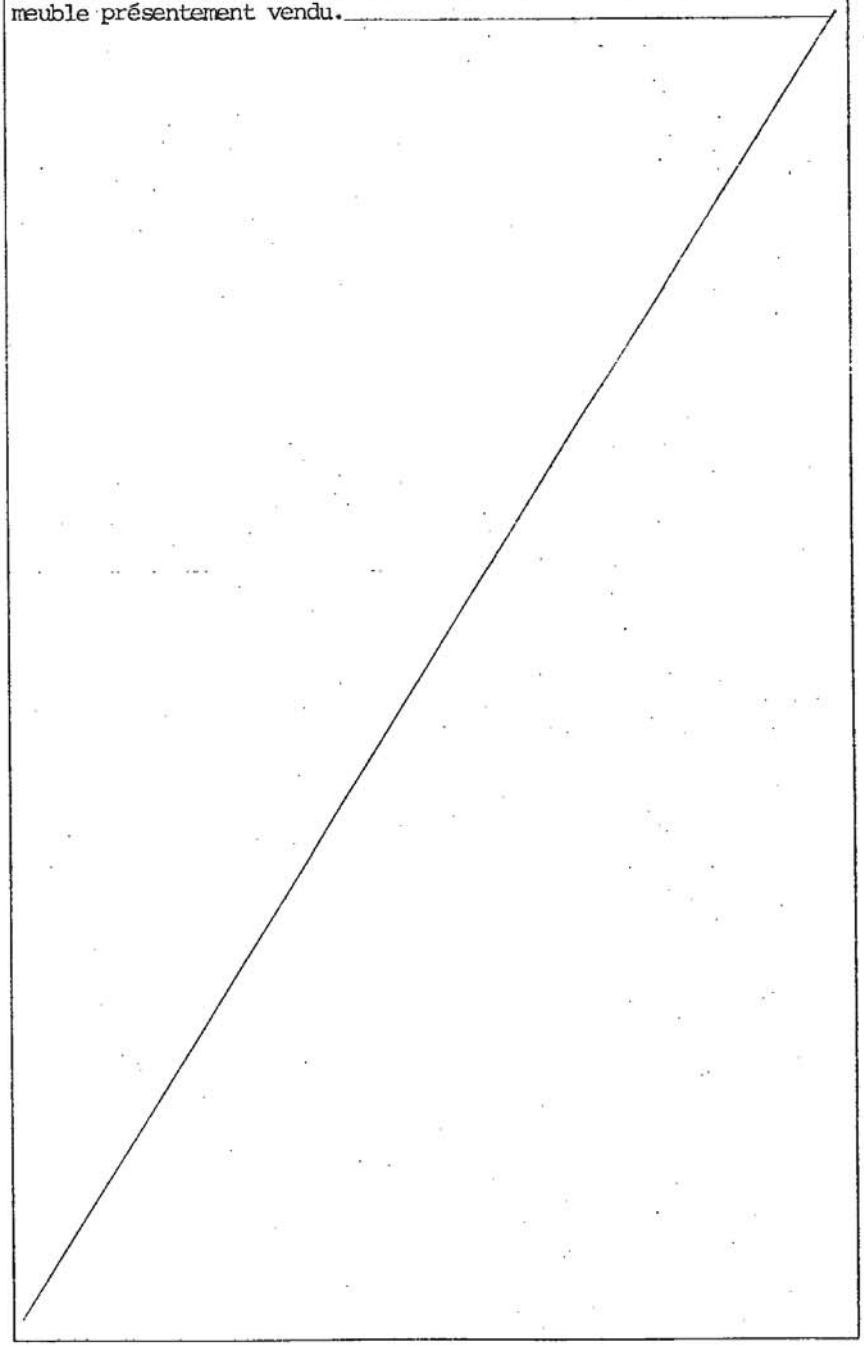
2. Sa Majesté, agissant tel que ci-dessus mentionné, déclare et garantit:

A) que l'immeuble ci-haut décrit est requis dans un but d'utilité publique;

B) qu'elle a été autorisée à acquérir les droits réels ci-haut par voie d'expropriation;

c) que le présent acte doit être considéré comme une cession résultant de la Loi sur l'Expropriation au sens de la Loi sur la Protection du Territoire agricole.

Monsieur Louis Laurin déclare renoncer purement et simplement à l'usufruit et jouissance qu'il détient aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 216600 dans l'immeuble présentement vendu.



MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES (L.R.Q., chapitre M. 39).

A) Les cédants (vendeurs) et le cessionnaire (acquéreur) établissent la valeur de la contrepartie à la somme de CENT ONZE MILLE CINQ CENT UN DOLLARS ($111,501.00).

B) Le montant du droit de mutation qui serait normalement exigible se chiffre à CINQ CENT DIX-NEUF DOLLARS ($519.00).

C) Le cessionnaire (acquéreur) étant un organisme public bénéficie de l'exonération du paiement du droit de mutation conformément à l'article 17a de cette loi.

DONT ACTE à Hull sous le numéro trois mille vingt-six du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent avec et en présence du notaire.

Ont signé: Louis Laurin

Maurice Laurin

Claire Laurin Tremblay

Armand Laurin

Jean-Marc Sauvé

François Ayotte, Notaire

Vraie copie de la minute conservée en mon étude.

Numéro inscription : 376 232

No 2334

Le 18 septembre 1987

VENTE

PAR

ARMAND LAURIN

A

JACQUES PRUNEAU &
NORMAND LEPAGE &
JEAN PIERRE LEMAY

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEPT
Le dix-huitième jour de septembre--
DEVANT ME ANDRÉ FORGET----------
Notaire à Gatineau, province de Quebec
COMPARAISSENT

ARMAND LAURIN, homme d'affaires, demeurant au 606, rue Joanisse, en la ville de Gatineau, province de Quebec, J8R 1P6

Ci-après nommé LE VENDEUR

ET JACQUES PRUNEAU, agent immobilier, demeurant au 241, rue Jacques Cartier, en la ville de Gatineau, province de Quebec

ET

NORMAND LEPAGE, agent immobilier, demeurant au 150, rue Charles, en la ville de Gatineau, province de Québec

ET

JEAN PIERRE LEMAY, courtier en immeubles, demeurant au 53, rue Jacques Cartier, en la ville de Gatineau, province de Québec

Ci-après nommés L'ACQUEREUR

LESQUELS conviennent

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acquéreur, l'immeuble dont la designation suit

DESIGNATION

Un immeuble connu et designé comme étant le lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-CINQ «C» (Lot 25C-3), aux plan et livre de renvoi officiels du rang DEUX (R II), du Canton de TEMPLETON, division d'enregistrement de Hull, province de Québec

Division d'enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 87-09-22 à 10:40
année mois jour heure minute
sous le numéro 376 232
Registrateur

1008408157

376.232

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble

Avec bâtisses y dessus erigées, circonstances et dépendances

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIETE

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis aux termes des documents suivants, savoir

- Acte de donation par François-Xavier Laurin et Louis Laurin reçu devant Me Paul Pichette, notaire, le dix-huit décembre mil neuf cent soixante-dix (18 decembre 1970), sous le numéro 2177 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le vingt-et-un decembre mil neuf cent soixante-dix (21 décembre 1970), sous le numéro 194-537,

- Acte de vente par Louis Laurin, Maurice Laurin et Claire Laurin reçu devant Me Roland Théorêt, notaire, le quatre février mil neuf cent soixante-seize (4 fevrier 1976), sous le numéro 21,506 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le onze fevrier mil neuf cent soixante-seize (11 février 1976), sous le numero 247-226

GARANTIE

Cette vente est faite avec la garantie legale

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur ne s'engage à remettre à l'acquereur que les titres en sa possession

POSSESSION

L'acquereur sera propriétaire de l'immeuble à compter de ce jour, avec possession immediate et occupation à compter de la date des présentes

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant

1o L'immeuble est libre de tous privilèges, hypothèques, redevance ou charge quelconque

2o Tous les impôts fonciers échus ont eté payes sans subrogation jusqu'au trente-et-unième jour de decembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (31 décembre 1987) quant aux taxes municipales et jusqu'au trentième

jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-sept (30 juin 1987) quant aux taxes scolaires

3o Tous les droits de mutation ont ete acquittés

4o Il n'a reçu aucun avis d'une autorité compétente à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur.

5o L'immeuble n'est pas situe dans une zone agricole

6o L'immeuble n'est pas un bien culturel classé ou reconnu et n'est pas situe dans un arrondissement historique ou naturel, dans un site historique classé, ni dans une aire de protection selon la Loi sur les biens culturels.

7o L'immeuble ne déroge pas aux lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.

8o Aucune déclaration de résidence principale de la famille n'affecte l'immeuble.

9o Il est un resident canadien au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et au sens de la Loi sur les impôts et il n'a pas l'intention de modifier telle résidence

OBLIGATIONS

D'autre part, l'acquéreur s'oblige à ce qui suit:

1o Prendre l'immeuble dans l'état où il se trouve, declarant l'avoir vu, examiné et en être satisfait

2o Payer tous les impôts fonciers echus et à échoir, y compris la proportion de ceux-ci pour l'année courante à compter de la date des presentes et aussi payer à compter de la même date tous les versements en capital et interêts à echoir sur toutes les taxes spéciales imposees avant ce jour dont le paiement est reparti sur plusieurs années

3o Payer les frais et honoraires des présentes, de son enregistrement et des copies pour toutes parties

376.222

REPARTITIONS

Les parties déclarent avoir fait entre elles les répartitions d'usage en date des présentes suivant les etats de compte fournis Si d'autres repartitions s'avèrent necessaires, elles seront effectuées à la même date

PRIX

Cette vente est faite pour le prix de TRENTE-SEPT MILLE DOLLARS ($37,000 00), payé par l'acquéreur, dont quittance générale et finale de la part du vendeur

ETAT CIVIL ET RÉGIME MATRIMONIAL

Le vendeur déclare marié en premières noces à Dame Jacqueline Guay, sous le régime de la separation de biens suivant contrat de mariage exécuté devant Me Roland Théorêt, notaire, le vingt-quatre juillet mil neuf cent cinquante-deux (24 juillet 1952), dont copie a éte enregistree à la division d'enregistrement de Hull, sous le numéro 100-105, et que depuis, son état civil et son regime matrimonial n'ont éte et ne sont l'objet d'aucun changement.

L'acquéreur Jacques Pruneau declare être marié en premières noces à Dame Rachel Berard, sous le régime contractuel de la séparation de biens suivant contrat de mariage exécute devant Me Armand Gilbert, notaire à Val d'Or, province de Québec, et que depuis, son état civil et son régime matrimonial n'ont eté et ne sont l'objet d'aucun changement.

L'acquéreur Normand Lepage declare être divorcé de Dame Claudette Mongeon aux termes d'un jugement irrévocable de divorce prononcé par l'Honorable Juge Jacques Boucher, Juge de la Cour Supérieure du district de Hull, en date du trente mars mil neuf cent soixante-seize (30 mars 1976), sous le numéro de dossier 24-13-00965 de ladite Cour Supérieure

L'acquéreur Jean Pierre Lemay déclare être divorcé de Dame Joelle McMillan aux termes d'un jugement irrévocable de divorce prononcé par l'Honorable Juge Jean R. Dagenais, Juge de la Cour Supérieure du district de Hull, en date du dix-neuf mars mil neuf cent quatre-vingt-six (19 mars 1986), sous le numéro de dossier 550-12-008161-852 de ladite Cour Supérieure

DÉCLARATIONS DE DOMICILE ET DE RESIDENCE

Le cedant et le cessionnaire declarent par les presentes être domiciliés et résider au Canada au sens de la Loi des transferts de terrains

Numéro inscription : 376 232

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITÉS A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES.

Les parties déclarent et certifient que les renseignements suivants sont exacts

1 CONTREPARTIE $37,000.00

2 DROIT DE MUTATION· $111 00

3 MUNICIPALITE Gatineau

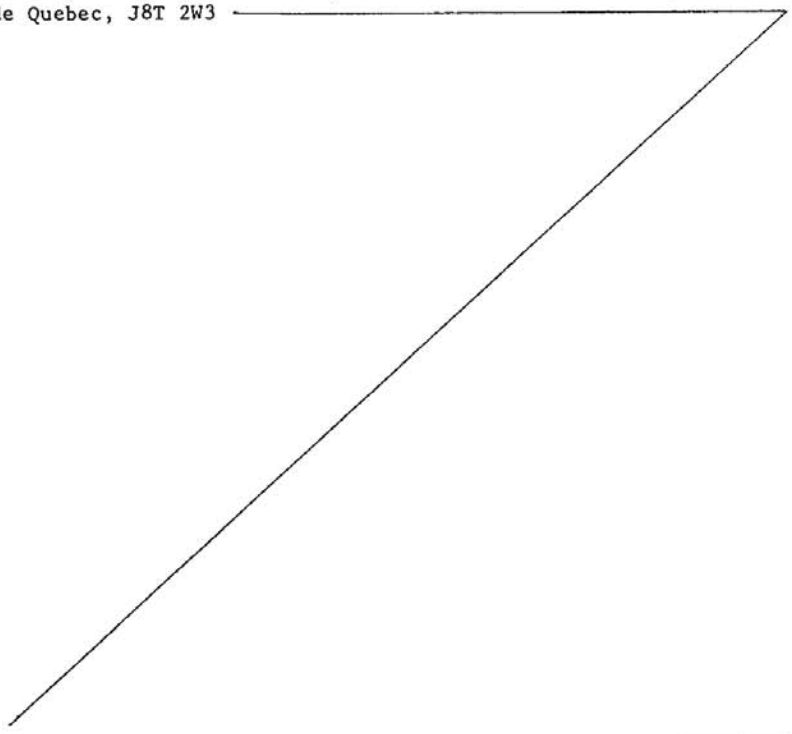
DÉCLARATIONS RELATIVES A LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES TRANSFERTS DE TERRAINS Aucune, non applicable

Aucune exonération en vertu de l'article 9 de la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières

DECLARATION DE RESIDENCE PRINCIPALE

1 Le cédant declare être domicilie au 606, rue Joanisse, en la ville de Gatineau, province de Québec, J8R 1K2

2 Le cessionnaire déclare être domicilie au 241, rue Jacques Cartier, en la ville de Gatineau, province de Quebec, J8T 2W3



376.232

Numéro inscription : 376 232

DONT ACTE à Gatineau, province de Québec, sous le numéro deux mille trois cent trente-quatre (2334) des minutes du notaire soussigne

ET LECTURE FAITE les parties signent en presence du notaire soussigne

ARMAND LAURIN

JACQUES PRUNEAU

NORMAND LEPAGE

JEAN PIERRE LEMAY

ANDRÉ FROGET, NOTAIRE

COPIE CONFORME A L ORIGINAL
DEMEURANT A MON ETUDE

André Froget notaire

Numéro inscription : 415 720

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX,
Le deux mars;

DEVANT Me DANIEL LAUZON,
notaire à Gatineau, province de Québec,

COMPARAIT:

1) LOUIS LAURIN, retraité, demeurant à Gatineau, province de Québec, au numéro 891 boulevard St-René Ouest; J8T 7X6.

2) ARMAND LAURIN, retraité, demeurant à Gatineau, province de Québec, au numéro 606 rue Joanisse; J8R 1P6.

3) MAURICE LAURIN, journalier, demeurant à Gatineau, province de Québec, au numéro 943 boulevard St-René Ouest; J8T 7X6.

4) CLAIRE LAURIN, à la maison, demeurant à Gatineau, province de Québec, au numéro 891 boulevard St-René Ouest; J8T 7X6.

ci-après nommés LE VENDEUR

LEQUEL vend, avec garantie de franc et quitte de toute dette, privilège ou hypothèque,

A:

VILLE DE GATINEAU, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Gatineau, province de Québec, au numéro 144 boulevard de l'Hôpital, J8T 7S7, agissant et représentée par Son Honneur le Maire Robert Labine et le greffier Jean-Charles Laurin, ----------
dûment autorisés aux fins des présentes en vertu d'une Résolution numéro C-89-10-1147, adoptée à la séance du Conseil en date du dix-sept octobre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (17-10-1989), dont copie demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits mandataires en présence du notaire soussigné.

ci-après nommée, L'ACQUÉREUR

ici présent et acceptant, l'immeuble suivant, savoir:

DÉSIGNATION: Un immeuble situé en la Ville de Gatineau, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, connu et désigné comme étant PARTIES du lot VINGT-CINQ "C" (pties 25C), dans le Rang Deux (R.II), suivant les plan et livre de renvoi officiels du Canton de Templeton et pouvant être plus particulièrement décrites comme suit:

PARCELLE 1 -

Commençant au point "A", lequel point correspondant au coin Nord-Est du lot 25C-3, du Rang Deux (R.II), du Canton de Templeton, de ce point, sur une distance de six mètres (6,00 m), mesurée dans une direction Sud quatre-vingt-trois degrés

TIMBRE DE LOI 20.00

BUREAU D'ENREGISTREMENT

1009976518

Division d'Enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 1990-03--2 - 14 : 12
année mois jour heure minute
sous le numéro 415720
Registrateur

t5-a1

Numéro inscription : 415 720

Division d'Enregistrement - HULL
Ne certifie que ce document a été enregistré
sous le numéro
Ce 1990-02-15
Signez ici pour votre signature

trois minutes Ouest (S.83°03'O.), le long de la limite Nord du lot 25C-3, jusqu'au point "B". Du point "B", sur une distance de quatre-vingt-sept mètres et soixante-cinq centimètres (87,65 m) mesurée dans une direction Nord cinq degrés seize minutes Ouest (N.5°16'O.), jusqu'au point "C". Du point "C", sur une distance de cent un mètres et quatre-vingt-neuf centimètres (101,89 m), mesurée dans une direction Nord six degrés trente-huit minutes Ouest (N.6°38'O.), le long de la limite Est des lots 25C-7 et 25C-8, jusqu'au point "D". Du point "D", sur une distance de six mètres et seize centimètres (6,16 m), mesurée dans une direction Nord soixante-dix-sept degrés vingt-trois minutes Est (N.77°23'E.), jusqu'au point "E". Du point "E", sur une distance de un mètre et quatre-vingt-seize centimètres (1,96 m), mesurée dans une direction Sud trois degrés trente-trois minutes Est (S.3°33'E.), le long de la limite Ouest du boulevard de l'Hôpital (24D-1), jusqu'au point "F". Du point "F", sur une distance de soixante-treize mètres et cinquante-trois centimètres (73,53 m), mesurée dans une direction Sud sept degrés sept minutes Est (S.7°07'E.), le long de la limite Ouest du boulevard de l'Hôpital (24D-1), jusqu'au point "G". Du point "G", sur une distance de cent quatorze mètres et soixante-sept centimètres (114,67 m), mesurée dans une direction Sud cinq degrés seize minutes Est (S.5°16'E.), le long de la limite Ouest du boulevard de l'Hôpital (24D-1), jusqu'au point "A", point de commencement.

Ladite parcelle de terrain est bornée vers le Nord par une partie du lot 25C; vers l'Est par le boulevard de l'Hôpital (24D-1); vers le Sud par le lot 25C-3 et vers l'Ouest par les lots 25C-6, 25C-7, 25C-8 et une partie du lot 25C et contient en superficie mille cent soixante et onze mètres carrés et huit dixièmes de mètre (1 171,8 m²).

Le tout tel que montré par un liséré rouge à un plan préparé par Marc Fournier, arpenteur-géomètre, en date du quatre mai mil neuf cent quatre-vingt-neuf (04-05-1989) sous le numéro 367-F de son répertoire.

PARCELLE 2 -

Commençant au point "D", lequel point ayant déjà été plus particulièrement décrit dans la parcelle 1, de ce point, sur une distance de dix-neuf mètres et quatre-vingt-deux centimètres (19,82 m), mesurée dans une direction Nord cinquante-cinq degrés vingt minutes Ouest (N.55°20'O.), le long de la limite Nord-Est du lot 25C-7, jusqu'au point "H". Du point "H", sur une distance de trente-sept centimètres (0,37 m), mesurée le long d'une courbe de trois cent cinquante-trois mètres et soixante-deux centimètres (353,62 m) de rayon, le long de la limite Sud du boulevard De La Vérendrye (25C-5), jusqu'au point "I". Du point "I", sur une distance de dix-neuf mètres et cinquante-cinq centimètres (19,55 m), mesurée dans une direction Sud cinquante-quatre degrés trente minutes Est (S.54°30'E.), jusqu'au point "D", point de commencement.

Numéro inscription : 415 720

Ladite parcelle de terrain est bornée vers le Nord par le boulevard De La Vérendrye (25C-5); vers le Nord-Est par une partie du lot 25C; vers le Sud-Ouest par le lot 25C-7 et contient en superficie deux mètres carrés et huit dixièmes de mètre (2,8 m^2).

Le tout tel que montré par un liséré jaune à un plan préparé par Marc Fournier, arpenteur-géomètre, en date du quatre mai mil neuf cent quatre-vingt-neuf (04-05-1989) sous le numéro 367-F de son répertoire.

Une servitude de non accès devra être imposée sur la ligne "H - "D décrite à la parcelle 2.

Dans les présentes descriptions et sur le plan les accompagnant, les dimensions sont en mètres (S.I.) et les directions sont en référence au système géodésique du Québec (S.C.O.P.Q.), fuseau 9.

Copie du plan ci-haut relaté demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties en présence du notaire soussigné.

Sujet ledit immeuble à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant l'affecter.

Ainsi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du VENDEUR et dont l'ACQUÉREUR se déclare satisfait pour l'avoir vu et examiné et pour le bien connaître.

ÉTABLISSEMENT DE PROPRIÉTÉ: Le VENDEUR est propriétaire de l'immeuble ci-haut décrit pour l'avoir acquis aux termes des documents suivants, savoir:

a) Acte de donation reçu devant Me Henri DesRosiers, notaire, le onze août mil neuf cent trente-quatre (11-08-1934), sous le numéro 8,328 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le treize août mil neuf cent trente-quatre (13-08-1934) sous le numéro 68-488.

b) Déclaration de Transmission re: succession François-Xavier Laurin reçue devant Me Roland Théorêt, notaire, le trente et un juillet mil neuf cent soixante-treize (31-07-1973) sous le numéro 20,588 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le six août mil neuf cent soixante-treize (06-08-1973) sous le numéro 219-387.

c) Permis de disposer enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le six août mil neuf cent soixante-treize (06-08-1973) sous le numéro 219-386.

d) Testament de François-Xavier Laurin enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le dix mai mil neuf cent soixante-treize (10-05-1973) sous le numéro 216-600.

415720

e) Déclaration de Transmission amendée re: succession François-Xavier Laurin reçue devant Me Roland Théorêt, notaire, le vingt-six juin mil neuf cent soixante-dix-neuf (26-06-1979) sous le numéro 21,978 de ses minutes, dont copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le quinze août mil neuf cent soixante-dix-neuf (15-08-1979) sous le numéro 281-396.

f) Permis de disposer enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le quinze août mil neuf cent soixante-dix-neuf (15-08-1979) sous le numéro 281-395.

POSSESSION: L'ACQUÉREUR sera propriétaire de l'immeuble à compter de ce jour avec possession immédiate et occupation à compter de la date des présentes.

DÉCLARATIONS DU VENDEUR: Le VENDEUR fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1) l'immeuble est libre de tout privilège, hypothèque, redevance, servitude ou charge quelconque;

2) toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, générales et spéciales échues ont été payées sans subrogation;

3) il n'a reçu aucun avis d'une autorité compétente à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur;

4) il est un résident canadien au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et au sens de la Loi sur les impôts et il n'a pas l'intention de modifier telle résidence. Le VENDEUR fait cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

OBLIGATIONS: En considération de la présente vente, l'ACQUÉREUR s'oblige à:

1) payer toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, échues et à échoir, y compris la proportion de celles-ci pour l'année courante, à compter des présentes et aussi payer, à compter de la même date, tous les versements en capital et intérêts à échoir sur toutes les taxes spéciales imposées avant ce jour dont le paiement est réparti sur plusieurs années;

2) payer les frais et honoraires des présentes et de son enregistrement et des copies pour toutes les parties.

RÉPARTITIONS: Les parties déclarent n'avoir fait aucun ajustement entre elles à leur satisfaction mutuelle.

PRIX: Cette vente est faite pour le prix de CINQUANTE MILLE dollars (50 000,00 $) comptant, que le VENDEUR reconnaît avoir reçu de l'ACQUÉREUR, dont quittance finale.

Numéro inscription : 415 720

RÉGIME MATRIMONIAL:

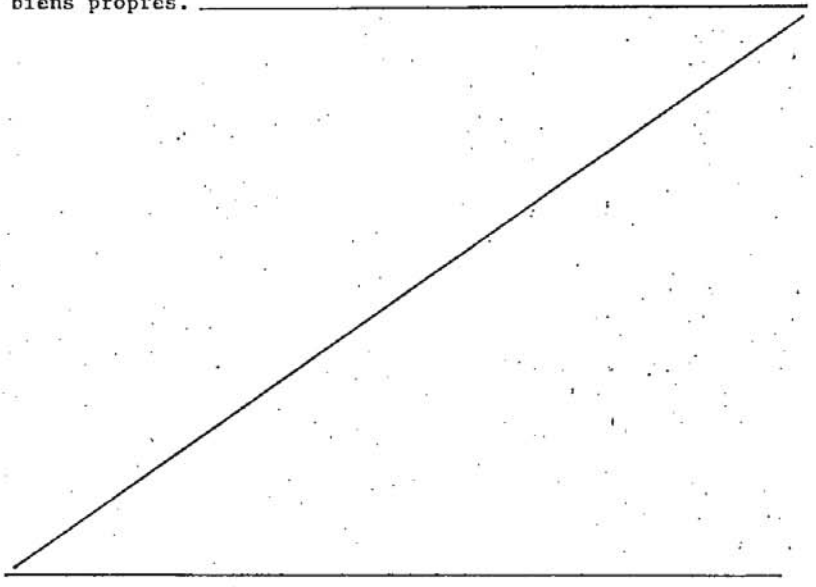
a) Maurice Laurin déclare être marié en premières noces à Jeannine Provost, sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, suivant les lois de la province de Québec, pour l'avoir épousée sans contrat de mariage le quatorze juin mil neuf cent cinquante-deux (14-06-1952) alors que domicilié en ladite province et ses régime matrimonial et état civil n'ont été et ne sont l'objet d'aucun changement depuis cette date.

b) Claire Laurin déclare être mariée en premières noces à Gaston Tremblay, sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, suivant les lois de la province de Québec, pour l'avoir épousé sans contrat de mariage le seize juin mil neuf cent cinquante et un (16-06-1951) alors que Gaston Tremblay avait son domicile en ladite province et ses régime matrimonial et état civil n'ont été et ne sont l'objet d'aucun changement depuis cette date.

c) Armand Laurin déclare être marié en premières noces à Jacqueline Guay, sous le régime de la séparation contractuelle de biens, suivant contrat de mariage passé devant Me Roland Théorêt, notaire, le vingt-quatre juillet mil neuf cent cinquante-deux (24-07-1952) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Hull, sous le numéro 100-105 et ses régime matrimonial et état civil n'ont été et ne sont l'objet d'aucun changement depuis cette date.

d) Louis Laurin déclare être veuf non remarié de feu Corinne Lafontaine, laquelle est décédée le trois avril mil neuf cent soixante-dix-neuf (3-04-79).

CLAUSE SPÉCIALE: Les VENDEURS déclarent agir à même leurs biens propres.



415720

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITÉS A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES:

a) Le cédant est Armand Laurin, Louis Laurin, Maurice Laurin et Claire Laurin;

b) Le cessionnaire est la Ville de Gatineau;

c) Le cédant, Armand Laurin a sa résidence principale à Gatineau, province de Québec, au numéro 606 rue Joanisse;

Le cédant, Louis Laurin et Claire Laurin, a sa résidence principale à Gatineau, province de Québec, au numéro 891 boulevard St-René Ouest;

Le cédant, Maurice Laurin a sa résidence principale à Gatineau, province de Québec, au numéro 943 boulevard St-René Ouest;

d) Le cessionnaire a son siège social à Gatineau, province de Québec, au numéro 144 boulevard De L'Hôpital;

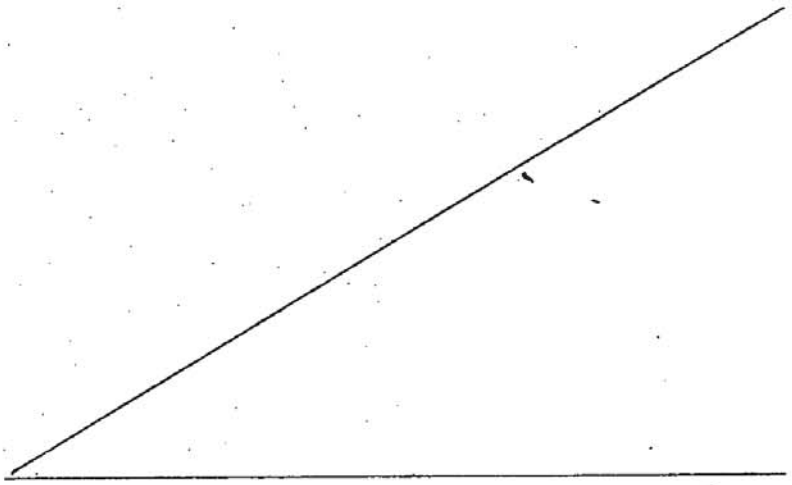
e) L'immeuble est situé en la Ville de Gatineau;

f) La valeur de la contrepartie est de 50 000,00 $;

g) Le montant du droit de mutation est de 150,00 $;

EXONÉRATION:

Le cessionnaire est un organisme public défini à l'Article 1 de la Loi et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du paiement du droit de mutation, en application du paragraphe a) de l'Article 17 de la Loi.



Numéro inscription : 415 720

DONT ACTE à Gatineau, sous le numéro sept mille quatre cent soixante-dix (7,470).

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

VILLE DE GATINEAU

par:

par: J. G. Laurin, greffier

Robert Labine et Jean-Charles Laurin ont signé le vingt-sept février mil neuf cent quatre-vingt-dix (27-02-90).

Maurice Laurin

Fernand Laurin

Lucien Lauzon

COPIE CONFORME À LA MINUTE DEMEURÉE EN MON ÉTUDE

t5-a1

415720

Numéro inscription : 415 720

Numéro inscription : 434 587

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE

le deuxième jour d'avril.

DEVANT Me MARIE COURTEMANCHE, notaire à Gatineau, province de Québec

COMPARAISSENT:

CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Gatineau, province de Québec, ici représentée par JEAN LAPORTE, directeur général, dûment autorisé(s) aux termes d'une autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux en date du cinq octobre mil neuf cent quatre-vingt-dix (5 octobre 1990) et portant le numéro 19-1990 et aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du vingt-huit mars mil neuf cent quatre-vingt-onze (28 mars 1991) et dont copies demeurent annexées à l'original des présentes après avoir été reconnues véritables et signées pour identification par ledit représentant en présence du notaire soussigné.

ci-après nommé(s) <<le vendeur>>

ET

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 144 boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, ici représentée par ROBERT LABINE, maire et JEAN-CHARLES LAURIN, greffier, tous deux dûment autorisés aux fins des présentes en vertu d'une résolution du conseil d'administration de ladite corporation en date du dix-sept avril mil neuf cent quatre-vingt-dix (17 avril 1990) et portant le numéro C-90-04-431, laquelle n'a pas été modifiée ni révoquée. Une copie de cette résolution est annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification en présence du notaire.

ci-après nommé(s) <<l'acquéreur>>,

LESQUELS conviennent:

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acquéreur l'immeuble dont la désignation suit.

DESIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire VINGT-CINQ "C" (25C-4), rang DEUX (R.2), au cadastre officiel du

Division d'Enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 1991-04-4 - 9 30
année mois jour heure minute
sous le numéro 434587
Registrateur

1010276492

Canton de Templeton, et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit

Commençant au point "A", lequel point correspondant au coin nord-ouest du lot 24D-1, du rang 2, du Canton de Templeton, de ce point, sur une distance de quatre-vingt-neuf mètres et quatre-vingt-onze centièmes (89,91 m), mesurée dans une direction sud cinq degrés deux minutes est (S5°2'E), le long de la limite ouest du lot 24D-1, du rang 2, jusqu'au point "B".

Du point "B", sur une distance de sept mètres et soixante-trois centièmes (7,63 m), mesurée dans une direction sud cinq degrés dix minutes est (S5°10'E), le long de la limite ouest du lot 24D-1, du rang 2, jusqu'au point "C".

Du point "C", sur une distance de six mètres et neuf centièmes (6,09 m), mesurée dans une direction sud soixante-dix-huit degrés trente minutes ouest (S78°30'O), jusqu'au point "D".

Du point "D", sur une distance de soixante-huit mètres et vingt-deux centièmes (68,22 m), mesurée dans une direction nord cinq degrés deux minutes ouest (N5°02'O), jusqu'au point "E"

Du point "E", sur une distance de trente mètres et soixante centièmes (30,60 m), mesurée dans une direction nord six degrés, vingt minutes est (N6°20'E), jusqu'au point "A", point de commencement

Ladite parcelle de terrain est bornée vers l'est par le boulevard de l'Hôpital (24D-1 partie), vers le sud par une partie du lot 25C-4, vers l'ouest et le nord-ouest par une partie du lot 25C-4 et contient en superficie cinq cents mètres carrés (500 m2)

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur un plan préparé par Marc Fournier, arpenteur géomètre, en date du 2 novembre 1989, sous le numéro 430-P de son répertoire

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et non apparentes, pouvant affecter ledit immeuble et plus particulièrement sujet à une servitude dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le dix novembre mil neuf cent quatre-vingt (10 novembre 1980), sous le numéro 291-835, une servitude dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le dix-neuf février mil neuf cent quatre-vingt-six (19 février 1986), sous le numéro 349-721 et une autre servitude en faveur d'Hydro-Québec dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le vingt-deux avril mil neuf cent quatre-vingt-sept (22 avril 1987), sous le numéro 368-017

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIETE

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de Louis Laurin & al , aux termes d'un acte vente reçu par Me Roland Théorêt, notaire, le neuf juin mil neuf cent quatre-vingt (9 juin 1980), sous le numéro 22 068 de ses minutes, dont copie a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le dix-huit juin mil neuf cent quatre-vingt (18 juin 1980), sous le numéro 288-208

GARANTIE

Cette vente est faite avec la garantie légale

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur ne s'engage à remettre à l'acquéreur que les titres en sa possession

POSSESSION

L'acquéreur sera propriétaire de l'immeuble à compter des présentes, avec possession immédiate et occupation à compter des présentes.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1 L'immeuble est libre de tout privilège, hypothèque, redevance ou charge quelconque sauf et excepté un privilège dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le dix-neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-trois (19 juillet 1983), sous le numéro 314-338, une action privilège dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le trente novembre mil neuf cent quatre-vingt-trois (30 novembre 1983), sous le numéro S2201, une action dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le vingt et un février mil neuf cent quatre-vingt-cinq (21 février 1985), sous le numéro S2309, un jugement enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le seize février mil neuf cent quatre-vingt-sept (16 février 1987), sous le numéro 365-290, et un avis dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le seize février mil neuf cent quatre-vingt-sept (16 février 1987), sous le numéro 365-291, lesquels seront radiés incessamment aux frais du vendeur

2 Tous les impôts fonciers échus ont été payés sans

subrogation

3. Tous les droits de mutation ont été acquittés

4 Il n'a reçu aucun avis d'une autorité compétente à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur

5 L'immeuble n'est pas situé dans une zone agricole.

6 L'immeuble ne fait pas partie d'un ensemble immobilier

7 L'immeuble n'est pas un bien culturel classé ou reconnu et n'est pas situé dans un arrondissement historique ou naturel, dans un site historique classé, ni dans une aire de protection selon la Loi sur les biens culturels

8 L'immeuble ne déroge pas aux lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement

9 Il est une corporation résidente canadienne au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et au sens de la Loi sur les impôts et il n'a pas l'intention de modifier cette résidence La corporation est principalement administrée et contrôlée au Canada

Il est en mesure de fournir un certificat de régularité de l'autorité qui le gouverne et il a validement acquis et a le pouvoir de posséder et de vendre l'immeuble sans autres formalités que celles qui ont déjà été observées

OBLIGATIONS

D'autre part, l'acquéreur s'oblige à ce qui suit

1. Prendre l'immeuble dans l'état où il se trouve, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction.

2. Payer les frais et honoraires des présentes, de leur enregistrement des copies pour toutes les parties,

REPARTITIONS

Les parties déclarent avoir fait entre elles les répartitions d'usage en date des présentes suivant les états de compte fournis Si d'autres répartitions s'avèrent nécessaires, elles seront effectuées à la même date.

PRIX

Cette vente est faite pour le prix de UN DOLLAR (1,00$), somme que le vendeur déclare avoir reçue de l'acquéreur et autres bonnes et valables considérations savoir, les coûts des travaux d'aménagement à être réalisés sur le terrain du Centre Hospitalier de Gatineau suite aux travaux d'élargissement du tronçon du boulevard de l'Hôpital situé au nord du boulevard de la Vérendrye tels que décrits à l'estimation préparée par Michel Charron, le dix avril mil neuf cent quatre-vingt-dix (10 avril 1990), dont quittance finale de la part du vendeur

STATUTS CORPORATIFS

JEAN LAPORTE ----------

déclarent que "CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU" est une corporation légalement constituée et que la résolution à laquelle il est ci-dessus référée est toujours en pleine force et vigueur.

ROBERT LABINE ET JEAN-CHARLES LAURIN ----------

déclarent que "LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU" est une corporation légalement constituée et que la résolution à laquelle il est ci-dessus référée est toujours en pleine force et vigueur.

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

Le vendeur et l'acquéreur aux présentes, ci-après nommés <<le cédant>> et <<le cessionnaire>> aux fins de la présente déclaration établissent:

- Le nom et l'adresse du cédant et du cessionnaire sont tels que ci-haut indiqués

- L'immeuble est situé à Gatineau

- La valeur de la contrepartie est la somme de UN DOLLAR ($1 00)

- Le montant du droit de mutation à la somme de (0 003)

- Il y a cas d'exonération. Le cessionnaire est un organisme public défini à l'article 1 de la Loi et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du paiement du droit de mutation, en application de l'article 17 a) de la Loi.

DONT ACTE à Gatineau, sous le numéro six mille sept cent quarante et un (6,741) ----------
des minutes du notaire soussigné

LECTURE FAITE, les parties signent ~~en présence dudit notaire.~~ comme suit Jean Laporte à Gatineau, en présence de Me Mireille Alary, notaire, le 28 mars 1991 (quatre (4) mots et un (1) signe rayés sont nuls)

CORPORATION MUNICIPALE DE
LA VILLE DE GATINEAU

PAR. _____
ROBERT LABINE, Maire

PAR: _____
JEAN-CHARLES LAURIN, ~~greffier~~

CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU

PAR _____
JEAN LAPORTE

~~PAR:~~ _____
MIREILLE ALARY, notaire

Je soussignee, Me Mireille Alary, notaire à Gatineau, atteste avoir reçu la signature de Jean Laporte à Gatineau, le 28 mars 1991

_____
Me MARIE COURTEMANCHE, Notaire

COPIE CONFORME à la minute
demeurée en mes étude

Marie Courtemanche, notaire

Numéro inscription : 438 664

1330

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE

le vingtième jour de juin.

DEVANT Me MIREILLE ALARY,
notaire à Gatineau, province de Québec

COMPARAISSENT.

MAURICE MAROIS, homme d'affaires, demeurant à Hull, province de Québec, au 7 Avenue des Pommiers

ET

MARCEL BEAUDRY, avocat, demeurant à Hull, Province de Québec, au 3, avenue Des Pommiers,

ci-après nommé(s) <<le vendeur>>

ET

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 144 boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, ici représentée par THERESE CYR, maire suppléant et JEAN-CHARLES LAURIN, greffier,

tous deux dûment autorisés aux fins des présentes en vertu d'une résolution du conseil d'administration de ladite corporation en date du vingt-deux mai mil neuf cent quatre-vingt-dix (22 mai 1990) portant le numéro C-90-05-609 laquelle n'a pas été modifiée ni révoquée. Une copie de cette résolution est annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification en présence du notaire.

ci-après nommé(s) <<l'acquéreur>>,

LESQUELS conviennent:

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acquéreur l'immeuble dont la désignation suit.

90C07780266

1009982766

Division d'Enregistrement - HULL
Je certifie que ce document a eté enregistre
Ce 1991-06-21 - 13 30
année mois jour heure minute
sous le numero 438664

Registrateur

DESIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot VINGT-SIX "B" (ptie 26B), Rang DEUX (R.II), au cadastre officiel du Canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec et pouvant être plus particulièrement décrite comme suit

Commençant au point "A", lequel point correspondant au coin Sud-Ouest du lot sept de la subdivision officielle du lot originaire vingt-six "B" (26B-7) (rue Ernest Gaboury), du Rang 2, du Canton de Templeton, de ce point, sur une distance de vingt et un mètres et trente-cinq centièmes (21,35m), mesurée dans une direction Sud trente-sept degrés, trente-quatre minutes Ouest (S37°34'O), le long de la limite Nord-Ouest du boulevard De La Vérendrye, jusqu'au point "B".

Du point "B", sur une distance de quatre-vingt-dix-huit mètres et quatre-vingt-onze centièmes (98,91m), mesurée dans une direction Sud quatre-vingt-deux degrés, onze minutes Ouest (S82°11'O), le long de la limite Nord du boulevard De La Vérendrye, jusqu'au point "C".

Du point "C", sur une distance de deux cent soixante-cinq mètres et soixante-huit centièmes (265,68m), mesurée dans une direction Nord sept degrés, trente-sept minutes Ouest (N07°37'O), le long de la limite Est du lot un de la subdivision officielle du lot originaire vingt-six "B" (26B-1), jusqu'au point "D"

Du point "D", sur une distance de treize mètres et soixante et un centièmes (13,61m), mesurée dans une direction Nord quatre-vingt-deux degrés, onze minutes Est (N82°22'E), le long de la limite Sud de la rue De Morency (26B-5), jusqu'au point "E"

Du point "E", sur une distance de quarante-huit mètres et dix-sept centièmes (48,17m), mesurée le long d'une courbe de soixante-douze mètres et quatre-vingt-treize centièmes (72,93m) de rayon, le long de la limite Sud et Sud-Ouest de la rue De Morency (26B-5), jusqu'au point "F".

Du point "F", sur une distance de cent un mètres et soixante-douze centièmes (101,72m), mesurée dans une direction sud cinquante-neuf degrés, cinquante-huit minutes Est (S59°58'E), le long de la limite Sud-Ouest de la rue De Morency (26B-5), jusqu'au point "G"

Du point "G", sur une distance de dix mètres et soixante-huit centièmes (10,68m), mesurée le long d'une courbe de sept mètres et rayon, le long de la limite Sud-Ouest et Ouest de la rue De Morency (26B-5), jusqu'au point "H"

Du point "H", sur une distance de quatre-vingt-dix mètres et quarante-six centièmes (90,46m), mesurée le long d'une courbe de cent quarante-sept mètres et sept centièmes (147,07m) de rayon, le long de la limite Ouest de la rue Ernest Gaboury (26B-7), jusqu'au point "I".

Du point "I", sur une distance de soixante-dix-huit mètres et cinquante centièmes (78,50m), mesurée dans une direction Sud sept degrés, cinquante minutes Est (S07°50'E), le long de la limite Ouest de la rue Ernest Gaboury (26B-7), jusqu'au point "A", point de commencement

Ladite parcelle de terrain est bornée vers le Nord et vers le Nord-Est par la rue De Morency (26B-5), vers l'Est par les rues Ernest Gaboury (26B-7) et De Morency (26B-5), vers le Sud-Est et vers le Sud par le boulevard De La Vérendrye (partie 26B), vers l'Ouest par une partie du lot un de la subdivision officielle du lot originaire vingt-six "B" (ptie 26B-1) et contient en superficie vingt-neuf mille quatre-vingt-seize mètres carrés et sept dixièmes (29 096,7m^2)

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur un plan préparé par Marc Fournier, aprenteur géomètre, en date du dix-huit avril mil neuf cent quatre-vingt-dix (18 avril 1990), sous le numéro 478-F de ses minutes et dont copie demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties en présence du notaire soussigné

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et non apparentes, pouvant affecter ledit immeuble

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIETE

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de Invest. Mirage, aux termes d'un acte de vente reçu devant Me J.M. Ste-Marie, notaire, le 19 novembre 1982, sous le numéro 3,503 de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Hull, sous le numéro 307-579, suivi d'un acte de correction, reçu devant Me J.M Ste-Marie, notaire, sous le numéro 3535 de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Hull, sous le numéro 308-684

GARANTIE

Cette vente est faite avec la garantie légale.

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur ne s'engage à remettre à l'acquéreur que les titres en sa possession.

POSSESSION

L'acquéreur sera propriétaire de l'immeuble à compter des présentes, avec possession immédiate et occupation à compter des présentes.

DECLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant

1 L'immeuble est libre de tout privilège, hypothèque, redevance ou charge quelconque

2 Tous les impôts fonciers échus ont été payés sans subrogation

3 Tous les droits de mutation ont été acquittés.

4. Il n'a reçu aucun avis d'une autorité compétente à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur

5 L'immeuble n'est pas situé dans une zone agricole.

6 Il est un résident canadien au sens de la Loi de l'impôt sur le Revenu et au sens de la Loi sur les impôts et il n'a pas l'intention de modifier telle résidence Le Cédant fait cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de la Loi sur la preuve au Canada

OBLIGATIONS

D'autre part, l'acquéreur s'oblige à ce qui suit·

1. Prendre l'immeuble dans l'état où il se trouve, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction

2. Payer les frais et honoraires des présentes, de leur enregistrement des copies pour toutes les parties,

REPARTITIONS

Les parties déclarent avoir fait entre elles les répartitions d'usage en date des presentes ----------
---

suivant les états de compte fournis. Si d'autres répartitions s'avèrent nécessaires, elles seront effectuées à la même date

PRIX

Cette vente est faite pour le prix de UN DOLLAR ($1 00) en sus des taxes municipales dues sur ladite propriété ci-dessus désignée depuis le premier janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1er janvier 1989), somme que le vendeur déclare avoir reçue de l'acquéreur, dont quittance finale de la part du vendeur.

STATUTS CORPORATIFS

Marcel Beaudry déclare être marié en premières noces à Mona Rivest, suivant les lois de la Province d'Ontario, pour l'avoir épousée le 22 novembre 1958, sans contrat de mariage, alors qu'il avait son domicile dans ladite Province d'Ontario et que son état matrimonial n'est ou n'a été l'objet d'aucun changement et qu'aucune action en séparation de biens, de corps ou en divorce n'est ou n'a été intentée entre eux

Maurice Marois déclare être marie en premières noces à Huguette Boudreau, sous le régime de la séparation de biens, aux termes d'un contrat de mariage reçu devant Me Pierre Des-Rosiers, notaire, le 31 juillet 1957, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Hull, sous le numero 117-975 Il déclare en outre que son régime matrimonial et son état civil n'ont jamais été modifés depuis et ne sont pas en voie de l'être

Therèse Cyr et Jean-Charles Laurin ----------
déclarent que "LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU" est une corporation légalement constituée et que la résolution à laquelle il est ci-dessus référée est toujours en pleine force et vigueur

MENTIONS EXIGEES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI AUTORISANT LES MUNICIPALITES A PERCEVOIR UN DROIT SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES

Le vendeur et l'acquéreur aux présentes, ci-après nommés <<le cédant>> et <<le cessionnaire>> aux fins de la présente déclaration établissent·

- Le nom et l'adresse du cédant et du cessionnaire sont tels que ci-haut indiqués
- L'immeuble est situé à Gatineau, Québec
- La valeur de la contrepartie est la somme de UN DOLLAR ($1.00)
- Le montant du droit de mutation à la somme de (0.003).
- Il y a cas d'exonération Le cessionnaire est un organisme public défini à l'article 1 de la Loi et bénéficie, en conséquence, de l'exonération du paiement du droit de mutation, en application de l'article 17 a) de la Loi

DONT ACTE à Gatineau ----------
sous le numéro QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS (463) ----------
---
des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en presence du notaire soussigné.

MARCEL BEAUDRY

MAURICE MAROIS

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU:

Par. Therese Cyr
THERESE CYR

Par: J. C. Laurin, greffier
J C. LAURIN, greffier

Mireille Alary notaire
MIREILLE ALARY, notaire

COPIE CONFORME à la minute demeurée en mon etude

Mireille Alary, notaire

Renonciation à servitude

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
le neuf juillet (09-07-2015)

Devant Me Jean-Philippe LAVALLÉE , notaire à Gatineau

COMPARAIT

VILLE DE GATINEAU, personne morale de droit public légalement constituée en vertu du chapitre C-11.1 des Lois refondues du Québec, ayant son siège social au 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8X 4C8, représentée par le maire suppléant Madame Mireille APOLLON et le greffier, Me Suzanne OUELLET, dûment autorisés en vertu de la résolution numéro CE-2015-414 adoptée le vingt-sept mai deux mille quinze (27 mai 2015) dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les représentants en présence du notaire.

Ci-après le " COMPARANT "

LEQUEL, en vue de la renonciation à la servitude qui fait l'objet des présentes, déclare ce qui suit:

ARTICLE 1 En vertu d'un acte de vente reçu devant Me Mario Desnoyers, notaire, le neuf avril mil neuf cent quatre-vingt-treize (9 avril 1993), sous le numéro 4610 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de Hull sous le numéro 468 511, d'un acte de modification reçu devant Me Mario Desnoyers, notaire, le vingt et un octobre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (21 octobre 1998), sous le numéro 6813 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de Hull sous le numéro 534 889, et d'un acte de modification reçu devant Me Mario Patry, notaire, douze février deux mille quinze (12 février 2015), sous le numéro 25451 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de Hull sous le numéro 21 346 741, une servitude de non-construction et de restriction d'utilisation a été créée et subséquemment modifiée contre l'immeuble appartenant à La Caisse populaire Desjardins de Gatineau et connu comme étant le lot :

DÉSIGNATION DU FONDS SERVANT

Un immeuble désigné comme étant le lot UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE SOIXANTE-DIX-NEUF (1 768 079), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull.

ARTICLE 2 Ladite servitude a été créée en faveur de l'immeuble suivant, entre autres, appartenant au comparant en vertu d'un acte de vente reçu devant Me Michel Blais, notaire, le vingt-sept novembre deux mille huit (27 novembre 2008) et publié au bureau de la publicité des droits de Hull, le vingt-sept novembre deux mille huit (27 novembre 2008), sous le numéro 15 793 807

DÉSIGNATION DU FONDS DOMINANT

Un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS NEUF CENT TREIZE MILLE HUIT CENT VINGT-HUIT (3 913 828), du Cadastre du Québec,

circonscription foncière de Hull.

ARTICLE 3 Le COMPARANT n'a plus besoin de cette servitude et est d'accord pour y mettre fin en renonçant à ses droits tel que prévu à l'article 1191 al.2 du Code civil du Québec.

EN CONSÉQUENCE, le COMPARANT renonce à la servitude ci-dessus mentionnée à compter de la signature des présentes et que les droits et les obligations en résultant cessent immédiatement d'exister, DONT QUITTANCE TOTALE ET FINALE.

DONT ACTE à Gatineau, sous le numéro mille trois cent dix-neuf (1319) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

VILLE DE GATINEAU

_____
Par : Mireille APOLLON

_____
Par : Suzanne OUELLET

_____
Jean-Philippe LAVALLÉE notaire.

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL DEMEURANT À MON ÉTUDE

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	4 389 082	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	2009-07-08 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 4 067 121.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2010-11-04	17 683 334	Servitude Annulation	1re part 2e part	Ville de Gatineau Le Gouvernement du Québec	Réf. : 335 589		
2010-11-04	17 683 334	Servitude	1re part 2e part	Ville de Gatineau Le Gouvernement du Québec			

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	4 067 121	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	2008-04-01 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 2 975 177.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-07-08	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 389 082 et 4 389 083 Voir plan(s) et/ou document joint : 932606						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	2 975 177	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	2003-04-30 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 1 610 423, 1 610 424 et 1 610 425.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2008-04-01	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 067 121 et 4 067 122 Voir plan(s) et/ou document joint : 903317						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 423	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2003-04-30	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 2 975 176 et 2 975 177. Voir plan(s) et/ou document joint : 816695						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 423

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 423**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
26B-1* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3924

ZONE DE REPÉRAGE: D-7

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: - 09:00 - 25 JUIL. 2000

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 424	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2003-04-30	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 2 975 175, 2 975 176 et 2 975 177. Voir plan(s) et/ou document joint : 816695						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 424

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 424**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
26B-1* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3924

ZONE DE REPÉRAGE: B-7

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: - 09:00 - 25 JUIL. 2000

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

CADASTRE DU QUÉBEC LOT Nº:

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	Nº		

• BE-35 (95-10)

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 425	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2003-03-14	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : 816613						
2003-04-30	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 2 975 175, 2 975 176 et 2 975 177. Voir plan(s) et/ou document joint : 816695						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 425

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC — LOT N°: **1 610 425**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
26B–1* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05–010–3924

ZONE DE REPÉRAGE: C–8

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: - 09:00 - 25 JUIL. 2000

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		
	Hesa Invt. Ltd à 3860442 Can. Inc.	Vente	2001-10-01	568160	1.&	
	Hesa Invest. Ltd et 3860442 Can. Inc.	Correction	2001-10-12	568535	Re 568160	
	Barber Hesa Dév. Inc. à Ville de Gatineau	Vente	2001-11-19	569909	1200 000 $ Pay.	

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	26B-1 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 26B-1 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

F. 1811-E

INDEX DES IMMEUBLES

PLAN# H- 486

Feuillet No 1 destiné au No 26 B-1

du cadastre Rang 2 Canton de Templeton

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Hull

Attesté à Hull le 18 octobre 1973

Par [signature] Devant [signature] Protonotaire

No 26 B-1 Rang 2

Mise en vigueur du Cadastre: le 12-10-73

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
Les Investissements Minéraux Inc à Hydro-Québec	Vente	29/12/73	224-188		
Hydro-Québec à 102692 Can. Inc.	Vente	21/10/83	318-128	Ptie	386-598 T
102692 Can. Inc à Hydro-Québec	Servitude	—	—	Ptie	
Procureur Général Qué. vs 102692 Can Inc	Cpropl	16-5-84	324-636	Ptie par non accip.	
102692 Canada Inc au Min. Transports Québec	vente	1/3/85	335-589	Ptie par. non accip.	
102692 Can. Inc à Hexo Investments Ltd.	Vente	7/1/85	333-803		D90-287
Hexo Investments Ltd	Correction	28/6/85	338-706	re: 333-803 (Entrée le 11/7/85)	D90-287
102692 Can. Inc et Hexo Investments Ltd	Correction	1/7/85	340-762	re: 333-803, 338-706 (Entrée le 11/7/85)	D90-287
Hexo Investments Ltd à Ville Gatineau	vente	6/9/85	348-234	Ptie	
102692 Canada Inc et Sa Majesté du Chef de la Province de Québec	correction	4-7-86	355-516	Ptie fo. 335-589	
Sa Majesté du Reine à Hydro-Qué	servitude	86-12-12	363-057	Fonds dominant	
" " " "	servitude	—	363-058	— —	
Ptie de ce lot subdivisé le 90-04-23 at sera	26B-1-1	Rang 2	(Agence Spéciale Spéciale inscrite de Hull Inc)	Plan #1456	
Entrepr. d'Electricité Bourassa (1981) Inc vs Vanel Constr. Ltée	Privilège	93-04-21	468808		T138379
Entrepr. d'Electr. Bourassa (1981) Inc	adresse	93-05-05	88 191	re: 468808	
Plomberie Chouinard & Filo Ltée	Hyp. Légale	94-10-21	489 732	constr. = 45 625,09	T144057
Ptie de ce lot remplacé par 272 + 273 rg 2 (Hydro Québec 224-188 + 55)		96-09-16		12 L ou plan # 2932	
102692 Can. Inc. à Ville de Gatineau	Vente	2000-03-02	549370	195000$ pay.	

Le lot 26B-1* est rénové

*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 423 à 1 610 425, 1 610 651

Index aux immeubles
2001568699

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	4 067 122	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	2008-04-01 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 2 975 177.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-12-28	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : 941367						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 422	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 422

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 422**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:

Canton de Templeton
Rang 2
26B* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3925

ZONE DE REPÉRAGE: C-1

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: - 09:00 - 25 JUIL. 2000

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°:

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	26B Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 26B - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
395 437			T 23 747 277
422 743			T 10 163 666
488 807			T 10 460 162
507 357			T 13 619 582
543 699			T 23 747 277

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet Nº 2 destiné au Nº 26B, Rg 2
du cadastre canton de templeton
de l'Index des Immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Hull
Attesté à Hull le 5 avril 1894
Par Slaceyne
Régistrateur adj.

Nº 26B, Rang 2

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT Nº	REMARQUES	RADIATION
Faubourg Quatre Saisons Ltée à					
3011917 Can. Inc.	Vente	94.04.05	482236	ptie #550 mentionné	
3011917 Canada Inc. et C.P. Desjardins-Rive-Sud Inc.	Cédant	94-7-15	486466	Modification plan	PT168581
Partie de ce lot remplacée le 94-08-05 à 12:00	Voir lot 26B	Rg 2 (vente 482236)		Plan # 2613	
B. Nation du Can. de Marché C.F.C. Ltée	Hyp	94.09.21	488807	$3 600 000 ptie 482928	
— —	Hyp. add.	—	—	472 000.	
— —	Hyp. Lex acc.	—	—	3 600 000.	
— —	Hyp. add.	—	—	720 000.	
Ville de Gatineau à Marché C.F.C. Ltée	Vente	94.09.27	489026	ptie F.S. 32555.92	payé
— —	Servitude	—	—	F.S. Non-accès	
Faubourg Quatre Saisons Ltée	Serv. Cnds	88-01-29	381-234	F.S. ptie indivise RS03-06 III-A	
Ville de Gatineau à Hydro-Québec et autre	Servitude	95-05-09	496102	F.S. Ptie	
B. Nationale du Canada	consentement	95-6-27	496747	Ptie modif. re: 488807 cadastrale	
Le 1995-08-16 une partie de ce lot est subdivisée en 26B-199 rg 2 plan # 2775:					
(Marché C.F.C. (Ltée)					
Précède ce lot remplacée le 96-09-16 à 12h00 par les lots 272, 273					
plan # 2932 (Hydro Québec 224-184 + 55)					
Précède ce lot remplacée le 97-05-24 à 9h00 par ptie 28.3 rg 2 plan 3035					3011917 Can. Inc. 482236
V. de Cad. ts 3011917 Can Inc	Pr Ule	97.10.16	8/3x/0	impôts fonciers	T157058
Marché C.F.C. Ltée à Epiciers Unis Métro-Richelieu Inc.	Bail	99-08-05	543699	ptie	
— — —	Adresse	99-08-05	(96129)		
3011917 Can. Inc. à Syndicat des					
copropr. 191-195 de Mercerey	Vente	2000-03-17	549267	2724.80$ Payé	

Le lot 26B* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 274, 1 610 360, 1 610 422,
1 610 480 à 1 610 484, 1 610 512, 1 610 649,
1 610 651

Index aux immeubles
2001568698

INDEX DE

Index aux immeubles

2001568697

Feuillet No destiné au No

du cadastre

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à le 19

Par Régistrateur Devant Protonotaire

No 26B Rang 2
canton de Templeton

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Remplacé en partie le 30/11/87	par partie du lot	115-117	Plan #666		
Hydro Qc + Bell can + Faubourg 45	Servitude	87-12-04	378-526		
Marcel Beaudry + al à 131517 Canada Inc	Vente	88-01-07	384-498	ptie D120653 P 119498 P	1187867
" "	adresse	—	A82-673	D121377 P D124980 T	
Marché C.F.C. Ltée + Metro Richelieu	Bond Bail	881215	395-437	ptie	
131517 Canada Inc à 120870 Canada	Vente	89-11-22	410-681	D119498 D 1187868 D 119922 P	1183897
	adresse	—	A84624	D120658 P D121271 P P	
167439 Canada Inc à				D121377 P P D124980 T	
Trust Prêt Rev	Hyp	90/5/11	419464	ptie	D1207287
	adresse	—	77201		
167439 Can Inc à Trust Prêt Revenu	Hyp	—	419463	ptie	T168537
— —	adresse	—	A77201		—
Subdivisé en partie le 90-05-15 26B-1 à 13	Plan # 1489				
120870 Can Inc à BANNAT	Hyp	90/5/21	420498	D125630 D123462 P P	119724
	adresse		77273		
120870 Can Inc à Trust Prêt Revenu	Hyp	90-7-3	422-743		
	adresse	—	A77-201		
— —	Hyp	—	422-744		T150883
	Adresse	—	A77-201		T150883
Denis Lacombe et al à St-Augule (?) Canada	Hyp	90-07-11	423292		T136143
	adresse		A77253		
120870 Can. Inc à Hydro Qué + Bell	Servitude	90-7-12	423-340		
120870 Can. Inc à 167439 Can. Inc.	Vente	90-7-16	423538	ptie	
120870 Can. Inc. à 167439 Can. Inc.	Vente	90-7-16	423537	ptie	
Subd. en partie le 90-07-26 26B-14 à 198		Plan # 1559			
Remp en partie le 30/9/88 par partie 119		2a	Plan # 914	Correction faite le 91-01-03	
120870 Can Inc à					
Trust Prêt + Rev	Hyp	91/4/12	434935	Entrée nulle	
	adresse	—	77201	NA 91-06-04	
120870 Can Inc à Trust Prêt + Rev	Hyp	—	434936	Entrée nulle	
	adresse	—	77201	NA 91-06-04	
120870 Can Inc à — —	Hyp	—	434937	Entrée nulle	
	adresse	—	77201	NA 91-06-04	
120870 Can Inc à	Hyp	—	434938	NA 91-06-04	
	adresse	—	77201		
Maurice Marois et al à Ville de Gat	Vente	91-06-21	438664	ptie	
Ville de Gat. VS Marcel Beaudry et al	Avis d'expropria	92-03-04	451325	ptie	
Ville de Gatineau à Hydro-Québec	Servitude	92-03-06	451426	ptie	
Ville de Gatineau à Marcel Beaudry et al	Avis Exprop.	92-04-02	452829	ptie	
— —		92-5-25	455162	— annulé	
Ville de Gatineau VS. Marcel Beaudry et al.	A.T.P. expropria	92-9-16	461226	entrée annulée 94-11-24 à 11h30 PL	
~~Cie Raymond Hull à~~					
Trust Prêt et Revenu à C.P. St-Raymond Hull	Subrog.	93.10.06	476534	re: 419463, ptie	T168537
✓ ✓	adresse	✓	77205		✓
P. Dozois Ste-Rose-de-Lima de 301917 Can Inc.	Hyp	94.03.23	481894	ptie $1 125 000 (77222)	T143887
— —	Hyp. add	—	—	$225 000	T143887
— —	Hyp. rang	—	—	$1 125 000	T143887
— —	Hyp. add	—	—	$225 000	T143887
P. Dozois Ste-Rose-de-Lima de 301917 Can Inc.	Hyp.	94-03-29	482079	ptie $1 125 000 (77222)	P T168591
— —	Hyp. add.	—	—	$225 000.	P. T168591
— —	Hyp. rang	—	—	$1 125 000.	P. T168591
— —	Hyp. add	—	—	$225 000	P. T168591

35 (78-05)

1811-BE

de la page 146 vol 3

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° 1 destiné au N° 26 B 1/2

du cadastre Cadastre Immeuble

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

N° 26 B 1/2 Index aux immeubles 2001568696

Déposé: le Attesté à Hull le 22/11 19 82

Par Régistrateur Devant Protonotaire

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
Les Immt. Maricourt Inc. à Maurice Marcotte	Vente	22/11/82	307-579	plus	
	Correction	8-11-24	308-614	Re Re. 307-579	
Maurice Marcotte à Bde. Montréal	Hyp.	5/5/83 D	372-006	plus D96-051 D86-844 D86-635	280-759 P 288-826 P Donnée
	adresse		A77-243	D104-8747	
Mais. Remem. Dues ès Les Immt. Maricourt Inc.	Privilège Subrog.	9/5/83	312-868 A77-851	plus	279-183 T
Subdivise en partie le 3/6/83	26B-2	(Mutuel Boundary, Maurice Marcotte)			
Remplacer en partie le 3/6/83	par Subdivise	(30 à 39 Ajoutée)			
le 22/9/83	par la Lotie	44 à 52			
Cessionnaire Hypothèque Dues Ces Les					
Hectar Cesse ses pouvoirs	Cession	16-5-84	324-686	Plus	
Remplacer en partie le 12/6/84	par la Lotie	53 à 58		(Mutuel Boundary, Maurice Marcotte)	
Cessionnaire Hypothèque Dues Ces Les					
Mutuel Boundary Inc.	Cession	18-6-84	325-926	Plus	986-84
Mais Immeuble Dues Sujek Court Inc.	Subrogation	10/9/84	329-227	plus	
Maurice Marcotte à Mutuel Boundary	Hypothèque	12/10/84	330-200	plus	
Banque de Montréal	Cession	11/2/85	379-970	plus Re.: 312-006.	D 113/34 T
Mais Immeuble Dues Mutuel Boundary	Subrogation	25/2/85	336-402	plus avec entente sur ranc.	
Subdivise en partie le 1/11/84	26B-3 et 4				
Remplacer en partie le 15/10/85	par la Lotie	de remplacement	62 à 75		
Maurice Marcotte et al à Mun. Transports Québec	Quittance Cession	24-01-86	348-620	plus Re.: 336-402, 325-926.	
	adresse		~~A77-353-754~~	Voir plus bas. JOB	D106-336 P
Maurice Marcotte et al à 2417-1852 Québec Inc	Vente	18-6-86	354-508	plus Re. D105685 T	D100-325
	adresse	—	A81-122	—	
Immt. Sujek Inc à Fiducie du Québec	Hyp.	3-10-86	359-924	plus	D102-660 T
	adresse	—	A77-693	—	
Maurice Marcotte et al à Fiducie du Québec	Cession	Prio 3-10-86	359-924	plus	D102-660 T
Maurice Marcotte et al à Immt Sujek Inc	Vente	3-10-86	359-925	plus D97-4027 P A82-329 D105	D96-349 P
Immt Sujek Inc à Sujek Court Inc	Vente	8-10-86	360-110	plus	
Sujek Court Inc à Fiducie du Québec	Hyp.	8-10-86	360-111	plus et 1/20 de plus	D102-037 T
	adresse	—	A77-693	—	
Sujek Court Inc à Fiducie du Québec	Hyp.	8-10-86	360-112	plus, 1/2 E de plus	D102-040 T
	adresse	—	A77-693	A82-309 plus 359-925	
Maurice Marcotte et al	adresse	9-10-86	A81-416		
Subdivise en partie le 12/11/86	26B-5 et 6		Plan # 283		
Remplacer deux parties le 12/11/86	par la Lotie	87 à 102	Plan #283		
Subdivise en partie le 22/12/86	26B-7		Plan # 322 (Mutuel Boundary + Maurice Marcotte)		
Subdivise en partie le 13/1/87	26B-8		Plan # 324 (2417-1852 Québec Inc)		
Remplacer en partie le	par la Lotie	106			
Subdivise en partie le 23/1/87	26B-9		Plan # 35 (Mutuel Boundary, Maurice Marcotte)		
Ent. Paul Lamoureux Ltée à Ben Val-des-Bois	Hyp.	87-03-04	366-120	plus	D105-015 T
	adresse	—	A77-190		
2417-1852 Québec à Ent. Paul Lamoureux Ltée	Vente	87-03-05	366-167	plus	
Subd. en partie le 27/3/87	26B-10		Plan # 447		
Remplacer en partie	par la Lotie		122 à 149	Plan # 447	
Maurice Marcotte et Marcel Boundary	Cession	87-03-24	366-770	plus re: 359-924	
La Entreprise Paul Lamoureux Ltée	Servitude	87-04-07	367-463	plus	
La Entreprise Paul Lamoureux Ltée	Servitude	87-07-29	373-695	plus fonds servant	
La Entreprise Paul Lamoureux Ltée	Correction	87-08-06	374-141	plus sl. 373-695	
2417-1852 Québec à B. Nationale du Can	Hyp.	87-08-01	376-689	plus D/129 90 T	D113-233 P D113545
	adresse		A77-273	—	
Jean Georges Bourdon et Louis Lagacé	Correction	87-10-23	377-414	plus re: 353-754	
Jean Georges Bourdon à Louis Lagacé	Vente	88-06-02	353-754	plus	

R-85 (78-06) 1811-RI



No 26 B Rang 2

Index aux immeubles du Canton de TEMPLETON

de la page 92 Vol I

"Subdivision"

dans le Comté d HULL

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc	MONTANT DES CREANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $ cts.	Radiations Partielles	Radiations Totales
1927	Dec	9	574542	B	53		Servitude	William Henry Barbeau	Gatineau Power Company	re Transmission line across this lot. See deed				
✓	✓	✓	✓	✓	✓		Sale	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓	$1106.90 paid. See deed.				574356
1930	✓	18	32				Supplementary Trust Deed Memo Sept. 30th 1930	Gatineau Power Company	The Royal Trust Company	re Trust Deed B50/50809 for $250,000,000, & an add. Hyp. of $25,000,000. See deed				
1932	✓	21	66655	B	65		Will	William H. Barber	Samantha H. Harris, ft	death & prop. re B65/66455.				
✓	✓	✓	66656	✓	✓		Declaration			re Coll. Succ. Duties (Amt. 1/2)				
✓	✓	✓	66657	✓	✓		Certificate	Estate W. Wm H. Barbeau		(Hyp. & servitudes) of supplementary Trust Deed of hyp. to original Trust Deed				948-536
1939	May	23	57				Memorial	The Royal Trust Co	Gatineau Power Co					
"	"	11	393				Caveat							
1943	June	16	76411	B	75		Certificate	Estate Samantha Ellen Harris		from Pro Revenue Collector				
✓	✓	✓	76412	✓	✓		Will	Samantha Ellen Harris W. Wm H. Barber	Arthur Barber et al	of death & prop. p. Will B75/76412				
✓	✓	✓	76413	✓	✓		Declaration			for $60.00 paid				
1949	Aug.	19	90716				Sale	Arthur Barber et al	Annie Barber	pour servitudes.				
1969	Nov.	14	186-329				Expropriation	Hydro-Quebec						
1970	Oct	30	193-042				Usufruit	Anne Ann Barber						
✓	✓	✓	193-043				Testament	✓ ✓	Ltg Exp: The Canada Trust Co					
✓	✓	✓	193-044				Declaration	✓ ✓	✓ ✓					
✓	Dec.	7	194-036				Vente	✓ ✓ ✓	Rene Labelle Realties Ltd	pour $75000.00 dont $16000.00 payés. Bal. et int. à rendement				1/388681
✓	✓	✓	31045				Adresse	✓ ✓		Le 194-036				
1972	Août	8	209-186				Exprop.	Hydro-Quebec		(plan)				
1972	Déc	13	211-165				Abandon	Comm. Hydroelectrique de Québec		de hachuré dans plan de cad. orig. dont No. 186-329				

Suite ici-bas

1973	Novembre	24	213-349				Expropriation	Hydro-Quebec						
1973	Janvier	9	213-398				Vente	Rene Labelle Realties Ltd.	Les Investissements Mirage Inc.	pour $500,000.00 $50,000.00 payés bal. int au rendement			96461 P	963521
✓	✓	11	6/39-197				Release	✓ ✓	✓ ✓	Le: 213-398				
1973	Oct.	12	Subdivision en parties 36 B-1 le 12/10/73 (Les Investissements Mirage Inc.)											
1974	nov.	1	234490				Hyp.	Banque Provinciale du Canada	Les Investissements Mirage Inc.	(Hyp) pour $50,000.00 hyp add. en garantie add.			96353 P	970-013
✓	✓	✓	6/47-414				Release	✓ ✓	✓ ✓					
75	avril	8	238-140				Quittance	Rene Labelle Realties Ltée.	Les Investissements Mirage Inc.	intérêts en paiement sur: 213-398				751606
6	mars	24	248-209				Release	✓ ✓	✓ ✓					963520
7	Janvier	10	1/1251				Release	✓ ✓	✓ ✓	(Hyp)				963-52
76	Juin	16	270-175				Servitude	Les Invest. Mirage Inc.	Hydro-Québec	(Hyp)				
✓	✓	✓	270-206				Vente	✓ ✓	Hydro-Québec	(Hyp) 1 pour $72,000.00 hyp. Rang 2 à la commune Municipalité de L.F.L. Ltée				
✓	✓	✓	270-207				Hyp.	Banque Provinciale du Canada	✓ ✓	pour $30,000.00 int. remboursable à taux variable				
✓	✓	✓	6/61-972				Release	✓ ✓	✓ ✓					21/651881
✓	août	18	272-586				Hyp.	Rene Labelle Realty Ltd.	Les Investissements Mirage Inc.	pour $271,754.91 int 10% Hyp add			96361 3 P	978-102
✓	✓	✓	6/62734				Release	✓ ✓	✓ ✓					
77	Mai	3	278-542				Servitude	Hydro-Québec		(plan) Les lots nos. 270-206, 270-207 pour Municipalité de L.F.L. Ltée				
77	Juin	20	289-111				Hyp.	Banque De Montréal	Les Investissements Mirage Ltée	Le: 289-111 pour $$ 500,000.00 Int 20% Hyp. Add.				21651827
✓	✓	✓	6/76-088				Release	✓ ✓	✓ ✓					979-210
1982	Juin	8	303-695				Privilège	Mun. Comm. Dev.	Les Invest. Mirage Inc.	pour $11,172.19 tant auprès cap.				979-183
✓	✓	✓	6/76-447				Release	✓ ✓	✓ ✓					

Index aux immeubles
2001494807

BLES PLAN# H-001

CANTON DE TEMPLETON

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.	Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
1902	Mch	12	3874	B	4				Chs. Barber	Jos. N. Barber	Mem: Don:						
"	"	"	"	"	"				Jos. N. Barber	Chs. N. Barber	" Sale						
"	"	"	"	"	"				Jos. Barber		" Will & Decl. exacts &c.						
									Charles W. Barber		Decl. death & prop.						
1905	April	7	9347	B	10				heirs C. W. Barber	Henrietta McDaniel	Renunciation & transfer of their rights						989-097 T
"	"	"	"	"	"				"	" & Wm L. H. Barber	Obligation	$4500.- payable within 5 yrs & int. 7% half yly.					
1920	June	1	33919	B	34				Abraham Gagnon		Will	See deed					
"	Sept	20	34739	B	35				Henrietta McDaniel Wm C. H. Barber Esq.	Howard Barber	Declaration death & prof. re	B35/34739					
"	"	"	34193	C	3						Certificate	Am Coll. Succ. Rec.					
"	Nov	22	35757	B	35				Estate Henrietta McDaniel Wm C. H. Barber		Sale	$3400.- paid. Réméré 5 yrs & int 7% half yly. Including amount of previous Oblig.				Discharge	
1927	Sept	1	40167	B	40				Howard Barber	Amherst F. Kellogg	Judgment	for $600.- int 7% fond 22 July 1927 & costs $63.90 delivrés to L. A. LeDuc				No 6998	
1923	Sept	17	42737	B	47				Napoléon Dozenel	B. Howard M. Barber	Avis	Suppr. Jugement B47/42737 fond $600.- int & frais $63.90				do	
"	"	"	3856	C	3						Jugement	for $600.- int 7% fond 4 Jany 1928 & costs $87.35 délivrés to L. A. LeDuc				Discharge No 7047	
"	"	18	43784	B	47				Louis Lacroix	B. Howard M. Barber & Mabel H. Barber	Avis	Suppr. Jugement B47/42737 fond $600.- int & frais $87.35 sans frais				do	
"	"	"	3857	C	3						Judgment	for $619.85 int & costs $75.45 délivrés to L. A. LeDuc				Discharge No 7034	
"	Oct	20	44945	B	43				Allied Mayor & Wm L. Stubbs	B. Howard M. Barber	Avis	Suppr. Jugement B43/44945 fond $619.85 int & frais $75.45 sans frais $22.50				do	
"	"	"	3861	C	3						Sale & Transfer	of all right & claims under Sale B40/40167 for $3943.18 paid					
1924	"	3	45558	B	45				Amherst F. Kellogg	James Hubert Kerr	Sale	$7750.- paid & charge to pay amount due to Abraham Gagnon					
"	Nov	22	45937	"	"				Howard Barber	Wm H. Barber	Sale	of all right & claims for $3486.- paid					
"	Dec	13	46030	"	"				James Hubert Kerr	Howard Barber	Transfer	of $4500.- int 7% being the full bal. due under Oblig. B34/33919 for $4657.50 paid.-				989-097 T	
1925	Juin	16	47416	B	47				Abraham Gagnon	Wm H. Barber							

Continuation, page 146 Vol III

No 27 Rang 2

PLAN# H-001

Certif. No 95

1900	Sept	14	477	B	1				Louisa Hutchison	Fred. J. Young	Sale	pt N½ $425.- 70 paid. Bala. en 7 yrs. int 5%. Sec C2/209				Discharge No 9486	
1903	June	2	6588	B	7				Fred J. Young	Samuel Albert	Sale	pt N½ $400.- $150. paid bal. to Louisa Hutchison re B1/477 (")				do	
1904	Dec	16	7986	B	10				Corp. County of Wright	Charles Barker	Sale	pt $13.12 paid					
1905	April	7	9347	B	10				Charles W. Barber		Decl.	death & prop.					
"	"	"	"	"	"				heirs C. W. Barber	Henrietta McDaniel	Renunciation & transfer of their rights						
1907	Fev	1	11707	B	13				Julie Evré	Wm H. Bourcier	Testament	½ S — voir acte — Disc. No 6937, 6939, 6999				D/12273	
"	"	"	1799	C	1						Decl.	décès prop. re B13/11707 (légataire déclare que ce lot lui appartient en propre) voir acte	de			do	
1909	Apr	16	14476	B	17				John Potter leg	Mary Ann Potter (his wife)	Will	½ prop. vent 92 acres					
"	"	"	"	"	"				"	John M. Potter	"	" " " "					
"	"	"	14727	"	"				Mary Ann Scharf Wm John Potter	Nicholas Scharf Executor	Will	pour les chiffons					
"	"	"	1595	C	1						Decl.	(mid) ½ prop (pt) of death prop. & heirship re Will	B1/14727	(Heirs: John M, Annie, & Lovina Potter)			
1909	Oct.	1	15448	B	17				Samuel Albert	Malcolm Turner	Sale	(pt) $358.33 $150. pd Balance payable to Jas M. Davidson on 1st May 1910 int 6%				Discharge No 9486	
1910	Feby	4	15822	B	18				John M. Potter vol.	~~James G. Steele~~ Joseph Kerr	Sale	(pt) $600.- paid					
1910	April	2	16030	B	18				Asa Gordon	Joseph Kerr	Obligation	(pt) $5500.- payable within 9 yrs with 6% semi annuel				Discharge No 5037	
1912	Feby	24	18019	C	2				David Wm Turnbull		Declaration	(pt of N½) death. prop. heirship (mid)					
"	"	"	"	"	"				Louisa Hutcheson Wm David Wm Turnbull		"	(") " " "	(") being $50 - balance of price in Sale	B1/477 & B7/6588			
"	"	"	19004	B	27				James G. Clement vol.	Malcolm Turner	Sale	(") $1.- paid — Lyle's Disc. No 9486 —					
1912	Mch	19	19099	B	27				Malcolm Turner	Noël Prouty	Sale	(") $300. pd Réméré 10 yrs, int. 8% accrued Rec	B7/19466				
1912	May	10	19446	B	27				"	Robt H. Elliott	Sale	(pt of N½) $495. paid — Noël Prouty ~~sans~~ & transfers his right to Francis Deroux					
1912	July	6	19805	B	27				Robert H. Elliott	Francis Deroux	Sale	(" " ") $1200. paid as conveyed —					

Continuation Page 2 Vol II

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	23 747 277	L'inscription de l'avis de bail résultant du document ou de la réquisition N° 395 437 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 163 666	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 422 743 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 460 162	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 488 807 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 619 582	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 507 357 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	23 747 277	L'inscription de l'avis de bail résultant du document ou de la réquisition N° 543 699 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	4 389 083	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	2009-07-08 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 1 610 651 et partie du (des) lot(s) 4 067 121.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2010-11-04	17 683 334	Servitude Annulation	1re part 2e part	Ville de Gatineau Le Gouvernement du Québec	Réf. : 335 589		
2010-11-04	17 683 334	Servitude	1re part 2e part	Ville de Gatineau Le Gouvernement du Québec			

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 651	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2009-07-08	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 389 083 Voir plan(s) et/ou document joint : 932606						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 651

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 651**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
26B* ptie, 26B-1* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3925

ZONE DE REPÉRAGE: D-2

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: -09:00- 25 JUIL. 2000

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

SIGNATURE DE L'OFFICIER: S. Marengère

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

CADASTRE DU QUÉBEC LOT Nº:

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	Nº		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 652	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 652

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 652**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
25C-5*, 25D* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3925

ZONE DE REPÉRAGE: C-5

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: -09:00- 25 JUIL. 2000

SIGNATURE DE L'OFFICIER: S. Marenger

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°:

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	25C-5 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 25C-5 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

F. 1811-E

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 25C-5 Ag2

du cadastre Canton Templeton

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Hull

No 25C-5 Ag2

PLAN# H- 1441

Attesté à Hull le 7/8 19 80

Par [signature] Devant [signature]
Régistrateur Protonotaire

Mise en vigueur du Cadastre: le 7/8/80

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
Louis Garneau et al à la Gouv. du Québec	Vente	87-04-01	367- 226		

Le lot 25C-5* est rénové

*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 652

Index aux immeubles
2001614178

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	25C Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2021-01-15	Inscription 447 805 modifiée à 10:24 (Voir section référence)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 25C - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
344 355			T 27 150 000
447 805	Cette radiation totale est ajoutée en regard de l'inscription de l'hypothèque.		153 282
	Inscription 447 805 modifiée le 2021-01-15 à 10:24		
530 733			T 13 352 206

INDEX DES IMMEUBLES Feuillet #2

Cadastre Canton de Templeton — Lot nº 25 C

Division d'enregistrement de Hull — Rang 2

Plan nº — Canton de Templeton

Déposé au bureau d'enregistrement le — Autres

Attesté à Hull le 97-07-21 (A M J) par [illegible] Régistrateur adj

Concordance

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT Nº	REMARQUES ET AVIS D'ADRESSE	RADIATIONS
C. fr. Marcel Ste-Marie (a. 3352943 Canada inc). Ds - grand. de 1622/23 Canada inc.	Vente conditionnelle	97/07/21	520265	ptie, 450000$ payé	
Banque Nationale du Canada, de 3352943 Canada inc).	Hyp.	97/07/23	520408	ptie (m 259) 450000$	T164524
163659 Canada Inc. à 3400786 Canada Inc.	Bail	97-08-25	521450	ptie	
Banque Royale du Canada vs Thorpe Robinson Inc.	Jugement	97-10-10	523018	ptie pour re. 491480 paiement	T157505
V. de Cat. vs Groupe Robinson inc.	Avis	97.10.16	S/3414	impôt foncier	T157658
B. Nation. du Can. Vs le Gr. Robinson Dist. Desg.		98-02-13	526329	Prise en paiement ptie	
Carrières de la Gatineau Ltée Vs 163659 Can. Inc.	Prénavis	98-03-17	527087	prise en paiement (re: 495358 laissant subsister 496358)	T158396
— — VS — —	Avis	—	527088	Etat rect. subsistant re: 496358	T158396
Les Carrières de la Gat. Ltée 163659 Can. Inc.	Jugement	98-06-17	530315	Fi re 495358	
Les Carrières Gen. de la Gatineau Ltée	Hyp.	98-06-25	530733	(m 7726) 3 750 000	
Vs. 3352943 Canada inc.	Pr. Jug.	98/10/29	S/3456	impôt foncier	T160747
Banque Nat. de 3352943 Canada Inc.	Hyp.	99-10-05	545492	ptie (224408) 100 000$	T174272

Le lot 25C* est rénové

*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 271 à 1 610 273, 1 610 471, 1 610 472, 1 610 639, 2 016 545, 2 016 546

Index aux immeubles

2001614168

BE-34 (91-03)

NDEX DES Index aux immeubles 2001614167

Feuillet N° destiné au N°

du cadastre

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à le 19

Par Registrateur Devant Protonotaire

25 C Page 2
carton de templeton
posé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
62123 Can. Inc à Ban. Nationale du Can	Trans. Cr.	91-12-6	445154	plie T165773	T155041
	Hypoque	—	(77378)		
Stephen P.K. Lee "in trust"	Bail Fiducie	91-12-29	445589	plie re: 433-172	T155283
Gestion Soget inc.					
Gestion Soget inc.	Hyp.	91-12-9	447805		T153282
	addition	—	86696		
Marabeck Gestion a					
Gestion Soget inc.	Hyp.	91-12-9	447805		
	addition	—	(86696)		
62123 Can. Inc. à Stephen P.K. Lee en					
trust 12705 6/3 et Al.	Avis Lis pen.	92-09-09	458142	ptie re: 433192	P T165773
Renouvellement Dentelle a					
Soyeca Inc.	Vente	92/4/3	45-9303		P 132065T
Soyeca Inc. à Banque Nationale du Can.	Hyp.	92-10-05	462124	ptie.	T171921
Soyeca Inc. à Banque Nationale du Can.	Hyp.	✓	462125	ptie	T154041
Soyeca Inc.	addition	92-11-14	(87719)	ptie re: 462124 et 462125	
B.N.C de 163659 Can. Inc.	Hyp	94-03-04	481289	plie 1,000,000 (92648)	T149706
— —	Hyp. add.	—	—	plie 200,000 ✓	"
— —	Hyp. Leg. ass.	—	—	plie 1,000,000 ✓	"
— —	Hyp. add.	—	—	plie 200,000 ✓	"
Lemetech Gestion Inc. à					
(a Groupe Polaroam Inc.	Vente	94-07-06	486098	ptie $450 000. payé	
Ban. Nat. du Can. de 162123 Canada Inc.	Hyp.	94-12-14	491417	ptie $500 000 (77378)	T155041
— —	Hyp. add.	—	—	$100 000	"
— —	Hyp. Leg. ass.	—	—	$500 000	"
— —	Hyp. add.	—	—	$100 000	"
Nation du Can. de Gr. Polaroam Inc.	Hyp.	94-12-15	491480	(82528) $200 000. ptie	T157505
— —	Hyp. add.	—	—	$40 000.	—
— —	Hyp. Leg. ass.	—	—	$200 000.	—
— —	Hyp. add.	—	—	$40 000. ptie	—
2705613 Canada Inc.	Avis	94-12-19	491592	re: 433192, ptie cadastre 445589	
2705613 Can. Inc. à 162123 Can. Inc.	Dation partm	94-12-19	491593	ptie re: 433192	
2705613 Can. Inc. de 162123 Can. Inc.	Hyp.	94-12-20	491655	(89595) $250 000. ptie	T155041
— —	Hyp. add.	—	—	$50 000.	"
— —	Hyp. Leg. ass.	—	—	$250 000.	"
— —	Hyp. add.	—	—	$50 000.	"
LeBlanc et autres de la Gr. Polaroam Inc.	Hyp.	95-01-26	492471	$376 100. ptie (89918)	T157505
— —	Hyp. add.	—	—	$75220.	—
— —	Hyp. Leg. ass.	—	—	$376 100.	—
— —	Hyp. add.	—	—	$75220.	—
Rivin Revenus du Qc. à la Gr. Polaroam Inc.	Hyp. Leg.	95-02-21	493093	892935.65 ptie (89729)	T157505
2705613 Can. Inc. à Molecule Can. Ltée	cession	95-04-11	494340	(AR 89901) re: 491655 ptie	T155041
2705613 Can. Inc. et Molecule Can. Ltd	correction	95-04-13	494408	ptie re: 491655	T155041
Caisses de la Cat. Ltée de 163659 Can. Inc.	Hyp.	95-05-17	495358	(89998) $250 000. ptie	T158891
— —	Hyp. add.	—	—	$50 000.	"
— —	Hyp. Leg. ass.	—	—	$250 000.	"
— —	Hyp. add.	—	—	$50 000.	"
Nation du Can. de 163659 Canada Inc.	Hyp.	96-04-29	505334	(82528) $800 000. ptie	T199163
Caisses de la Cat. Ltée à Nation du Can.	cession	—	—	Rang re: 491417 ptie	T199163
Nation du Can. Vs 162123 Can. Inc.	Préavis	96-08-14	509163	Vte sa cumule plat	T199163
Ile de Gatineau Vs 162123 Can. Inc.	Préav. Vte	96-11-24	81/3361	Jugt par faisie, ptie	T153286
Mtl. Mtg. Mutuel regul. re: 162123 Can. Inc.	Avis	97-02-05	514313	Jugt pour montant	P T165047
Nat. Can. Vs 162123 Can. Inc.	Avis	97-03-17	515289	Jugt pour montant, jointe	P T155041
				Quittance intervenue 98/8/20	

34 (83-05) 1811-BE

de la page 278 vol 6

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° 1 destiné au N° 25C Rg2

du cadastre Canton Templeton

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Attesté à Hull le 15/8 1984

Par _____ Registrateur Devant _____ Protonotaire

N° 25C Rg2

Déposé: le

Index aux immeubles

2001614166

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
Loge-Action Outaouais à C.P. Sud.	Hyp.	15/8/84	328-283	ptie	D91-031 T D91-030 P
—	adresse	—	A 77-166	—	
127915 Can. Inc à 134383 Can. Inc	Vente	29/8/84	328-794	ptie D121574T	D93-427P
—	adresse	—	A 79-562	—	
Louis Lauzon tel au pier-Transports Qué.	Vente	26/11/84	332-156	ptie	
Min. Transports Qué. - US - Francoise Outaouais	servitude	25/6/85	339-901	ptie parc. impasses. non acces.	
Min. Transports Qué. à 134383 Can. Inc	servitude	26/6/85	340-014	ptie parc. non acces. à impasses	D91-357
Loge Action Out. à Coop Hab. Arc-En-Ciel	vente	3/10/85	344-854	ptie.	
Coop Hab. Arc en ciel à Can. Nat. Can.	Hyp	3/10/85	344-855	ptie	
—	adresse	—	A 77-190	—	
134384 Can. Inc et 127915 Can. Inc	vente	31/10/85	345-450	ptie p.c. 328-794	
134383 Can. Inc à 134384 Can. Inc	cession	7-11-85	345-813	ptie -	D121574T
134384 Can Inc à 134383 Can Inc	cession	7-11-85	345-813	ptie - D121574T	D93-427P
134383 Can Inc à Réduccio Prêt et Revenu	réduccio	7-11-85	345-844	ptie.	D115-794
—	adresse	—	A 77-203	—	
—	adresse	—	A 77-201	—	
Francoise Outaouais à Hydro-Québec	Servitude	85-11-19	346-192	ptie	
134383 Canada Inc et 134384 Can Inc à Hydro-Québec	Servitude	85-11-19	346-163	ptie	
Loge-Action Outaouais à Hydro-Québec	Servitude	85-11-19	346-194	ptie	
subdivision en partie le 9 janvier 1986		25C-6	Rang 2	(Plan #29)	
min Transports Qué. US. 134383 Canada	Inc et al. Quit Prescription	26-2-86	350-001	ptie.	
Subdivision en partie le 25 mars 1986,	25C-7 et 8.	(134383 Canada Inc)		Plan #82	
Loge Action Outaouais à Télécable Laurentien	Servitude perpétuelle	29-5-86	353-566	Levée partiellement.	
Françoise du Immeuble à Sa Majesté du Ch. du Québec	Cession	27-8-86	357-993	ptie	
Loge Action Outaouais à Hydro-Qué	Servitude	86-12-12	363-100	ptie Q.	
Loge Action Outaouais à Coop d'Hab. Arc-en-Ciel	Servitude	87-01-30	364-754	ptie. Jouissance	
Gabriel Zakhem en faveur à C.P. St Joseph de Hull	Hyp.	87-02-03	364-884	ptie	D105120
—	adresse	—	A 77-162	—	
Loge Action Outaouais à Corporation de Développement et de Gestion entholatchaise de l'Outaouais	Vente	87-02-04	364-944	ptie	
Coop d'Habitat Outaouais à Gabriel Zakhem	Vente	87-02-04	364-945	ptie	D98-801 T
—	adresse	—	A 81-696	—	D98-801 P
Gabriel Zakhem in Trust à Yvonne Lacroix et al	Vente	87-02-23	365-611	ptie	
134383 Canada Inc et al à Soeurs du Québec	Quittance	88-04-07	383-664	ptie	
Louis Lauzon et al à 162123 Can. Inc	Vente	88-06-01	386-232	ptie	D126192T
—	adresse	—	A 88-855	—	
Bernard Bailleux in Trust à Banque Nat. du Can.	Hyp	89-05-01	400-350	ptie.	D113-940 T
—	adresse	—	A 80-831	—	
Yvonne Lacroix et al à Bernard Bailleux	Vente	89-5-2	400-385		
Francoise Outaouais à B. Nationale du Can.	Hyp.	31-5-89	401-228	ptie	D132027T
—	adresse	—	A 84026	—	
Montreal Trust Inc à Otis Leasing 93-11-30	Hyp	89-8-18	405-725	Rle D123548P	D1743875 D1217377P
—	Adresse	—	80-836		
Bernard Bailleux in Trust à Gestion Jul. Fil		89-8-18	405-726	Rle se 400-385:	
Ptie de ce lot subd. De 86-12-28 et rens.	25C-9 Rg2	(162123	Canada Inc)	Plan #1348	
Remplacé en partie le 12/01/90 par	partie du lot	1420	147	Plan #1369	
Louis Lauzon tel à Ville de Gatineau	Vente	90-03-22	415 720	ptie	
Mary Lee Leck Teston à Hull	Sauterelle	90/6/26	422094	ptie	
134384 Can Inc à 163659 Can Inc	Echange	91-01-28	432033	ptie	
163359 Can Inc à B. Nat. Can.	Hyp	91-01-29	432 109	ptie	T141447
—	adresse	—	432428	—	
162123 Can. Inc à Stephen P.K. Lee "in trust"	Vente	91-02-27	433172	ptie	PT155223
—	Adresse	—	A86 064	—	

BE-34 (83-05) 1811-BE

Lot no 25e Rang 2 Index aux Immeubles de page 90 Vol un (1)

Canton de TEMPLETON

Index aux immeubles
2001618975

NOM DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	No.	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.,)
Xavier Laurin vgal à Gatineau Power Co	Servitude	9/5/51		958	90		v: transmission ligne fer + 1.00 paid.
François Xavier Laurin & Louis Laurin à Armand Laurin	Donation	21/12/70		194-537	✓		à titre gratuit
François Xavier Laurin & Louis Laurin à Maurice Laurin	Donation	21/12/70		194-538	✓		à titre gratuit
François Xavier Laurin & Louis Laurin à Celaire Laurin Tremblay	Donation	21/12/70		194-539	✓		à titre gratuit.
Succ: François Xavier Laurin — Lg: Maurice Laurin et al	Certificat / Testament / Déclaration	6-8-73 / 10/5/73 / 6/8/73		219-386 / 216-600 / 219-387	967-432P T / 967-433 / 967-433T		dte Pelc droits succ (1/2 ind)
Maurice Laurin à Laure Ag Lafontaine	Hyp. / Adresse	26/9/75	—	243-507 / 251-025	954-015 T	(1/2 ind)	pour 15000 fact. 1290 N hyp add.
Louis Laurin et al à Armand Laurin	Vente OK	16/2/76		247-226		(1/2 ind)	pour 1.00 payé.
Subdivise en partie 25C-1	le 16/2/76	(de Maurice Laurin)					
Louis Laurin et al à Blaise Laurin & S. Tremblay	Vente OK	16/6/76		250-668			pour 1.00 payé.
Subdivise en partie 25C-2	le 23/9/76	(Gaston Tremblay)					
Succ François Xavier Laurin — Pleds — Succ Laurin Lafontaine — Lg: 1 pour ½ par Louis Laurin	Certificat / Déclaration / Certificat / Testament / Déclaration	15/8/79 / — / 28/8/79 / — / —		281-395 / 281-396 / 281-744 / 281-746 / 281-747	967-432P T / 967-433	(1/2 ind)	pte 1/2 ind / pte 1/2 ind testament 216-600 / (1/2 ind) / 1/2 ind
Louis Laurin et al à La Corp des Centre Hospitaliers Sat — Subdivise en partie le	Vente / Promesse de vente	14/11/79 / 4/2/80		283-890 / 25C-3		(pte)	pour 205 000.00 payable à la signature de l'acte de vente (Armand Laurin)
Louis Laurin et al à Corp. des Centre Hospitaliers Sat — Subdivisé en partie le	Vente	18/6/80 / 7/8/80		288-208 / 25C-4 et 5			pour 205 000.00 payé. (option voir acte) (Centre Hospitalier Gatineau)
Louis Laurin et al à Hydro Québec — Corp Section dist. à C.P.G. Gatineau	Servitude / Hyp. / Adresse	16/9/80 / 27/10/83		290-485 / 318-391 / 977-166	D98-602 T / 091-030 P		pte Lind, pte Cmt / pte pour 85 000.00 ent. 1290
Louis Laurin et al à Corp Section dist. — Corp Section dist à Louis Laurin et al — Louis Laurin et al de Corp Section dist — à Denis Laroche	Vente / Servitude / — / Vente	31/10/83 / 14/11/83 / — / —		318-477 / 318-950 / — / 318-951		pte / pte / pte / pte	pour 74.60 398 payé. / fonds servant de passage / fonds dominant / pour 40 000.00 payé.
Denis Laroche à 127915 Canada Ltée — C.P.G. Sat et Corp Section dist	Vente / Servitude	14/11/83 / 28/12/83		318-997 / 320-466	D98-602 T / 091-030 P	pte (G) / pte	pour 65 000.00 payé / v. 318-391
C.P.G. Sat et Corp Section dist — François Dutremble à C.P.G. Sat	Rectification / Hyp. / Adresse	10/1/84 / 26/1/84		320-675 / 321-189	132065	pte / pte	v. 318-950 / pour 60 000.00 ent 10 1/2 010
Louis Laurin et al à Francoise Dutremble	Vente	2-2-84		321-363		pte	985.289.23 payée
Bracement Sec Québec Louis Laurin et al	Copie	16-5-84		324-637		Pte	-

No. 25 B — Rang 2 — 5261

INDEX DES IMMEUBLES

PLAN# H-001

CANTON DE TEMPLETON

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.	Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
1900	Sept.	22	522	B	1				Charles E. Graham	Isaac Kelly	Sale - S/L	$1000 paid.					D/ 36931T
1900	Sept.	22	523	B	1				James Alsaing	Isaac Kelly	Obl:	$1000 — in 5 yrs - int. 7%					D/ 36931T
1903	Feby	24	6086	B	7				James A Laing	Dennis Courtney	Transfer	$700 — Bal of Lien int. de B/L, No 523. $700 — pd.					Discharge No 1772
1906	March	1	10454	B	11				Denis Courtney	Isaac Kelly	Oblig (1½)	$800 — within 3 yrs. int. 7%					
1912	Apr	30	19413	B	27				Joshua Wright		Promis Sale 1½						D/ 19461
"	"	"	19414	"	"				Isaac Kelly	Nelson Ed Kelly	Donation	for support of donor — yrly payment of $50 each, or yrly payment of $100. to end					to Discharge No 7592. —
1912	June	19	19711	B	27				Nelson Ed Kelly	Garnet E. Kelly	Transfer	" " " " " " " " " " " " mon donor. on/19414					
1919	mars	11	31028	B	31				Thomas Link	" "	Obligation	$600 — payable in 3 yrs & int. 7%.					
1926	april	15	49481	B	48				Denis Courtney		Will						D/ 36931T
"	"	"	49482	"	"						Declaration	death & prop. re B48/49481 — re B/5234 & B/6086. —					D/ 36931T
"	"	20	49525	"	"				Estate Dennis Courtney		Certificate	Ins Coll. Succ. Duties $ 700. due under B3/6086					D/ 36931T
"	May	7	49768	"	49				Thomas Link	Garnet E. Kelly	Obligation	$1200 — payable in 3 yrs & int 7%.					D/ 36931T
1938	aug	10	71556	B	70				"	Thomas J. Hankin	Donation	of $1200 — int due by Garnet E. Kelly under Oblig. B49/49768. for support of donor — yrly payment of $600. — to end of decd.					
1941	March	19	73703	B	77				Thomas J. Hankin	Thomas Link	Cancellation	of Donation B70/71556.					
"	April	4	73767	"	"				Thomas Link	Jemima Link, Hankin, wife of Thos	Transfer	of $1200 — int due by Garnet E. Kelly under Oblig B49/49768					D/ 36931T
1955	Oct.	18	111-373						Garnet E. Kelly	Earl E. Kelly.	Sale	(pt) — $1 — paid					
1965	sept	25	160-120						Ernest Kelly.	Gaston Raby	Vente	(pt) pour $1200 — payés.					
1965	sept	25	160-125						Ernest Kelly.	Alvis Daoust	Vente	(pt N°) pour $2300 —	(9661)				
1968	Nov.	1	179-749						Garnet Kelly.	Christopher Kelly	Vente	(ptie). pour $1,600.00 payés.					
V	V	15	179-069						Gaston Raby	Bernard Filion	Vente	(ptie) pour $1,500.00 payés.					

Suite à le 309 vol. H.

Index aux immeubles

2001487590

No 25 C Rang 2

Certif N°64

PLAN# H-001

1901	Oct.	15	2245	B	3				Jos. Laurin Sr	Jos. Laurin	Don						Discharge No 71 93 —
1902	Mch	12	3875	B	4				Emmanuel Rathier ux	Joseph Laurin jr ux	Hypothèque en garantie collatérale d'Obl. en Donation en même acte						
1911	Mars	14	1883	C	12				" "	" "	Déclaration de décès déposée comme Discharge de N°71 93 d'Obl. & Hyp. en Donation — Obl. B4/3875 —						
"	"	"	"	"	"				Sophie Mallé ux "	" "							
1913	Janv	10	20687	B	27				Joseph Laurin ux	Arthur Blackburn	Sale	$5000 paid. Assumé 5 yrs int 6%					
1915	July	6	25234	B	28				Arthur Blackburn	Joseph Laurin	Sale & Retro	$5000 — paid. —					
1928	June	29	56152	B	56				Joseph Laurin	Gatineau Power Company	Sale	(pt)					
✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	Servitude	(pt) re Transmission line across this lot for $864.11 paid					
1930	Dec	18	32						Gatineau Power Company	Royal Trust Company	Supp Deed of Hyp. & Hypothec. Supplementary	(pt) to Trust Deed 250/5209 for $250,000,000. & an Add. Hyp. of $25,000,000. See deed.					Discharge No 10794
1931	✓	12	64783	B	63				Léandre Lavigne	Joseph Laurin	Obligation	$2500 — payable dans 3 ans & int. 6½% semi-ann.					
1932	fev.	22	65118	B	64				Joseph Laurin	Leg. Armandine Rathier, son épse	Testament						
✓	✓	✓	65119	✓	✓						Declaration	décès — prop. re B64/65118					
✓	✓	✓	65120	✓	✓				Succ. Joseph Laurin		Certificat	du Percr. des droits dus Succ. Nos 1189, 1196, 1197, 1422 & 1550					
1934	août	13	68488	B	67				Armandine Rathier Vve Jos. Laurin	Bro. Le. & Louis Laurin	Donation	pour support de donatrice pdt vie durant, etc. Inst. Hyp. Voir acte.				(partielle)	Discharge No 10794 / 11458
1935	juin	17	69107	✓	✓				Léandre Lavigne	Lig. Albert Lavigne & al	Will						
✓	✓	✓	69108	✓	✓						Déclaration	décès — prop re B63/6907 — re obligation B63/64783.					
1938	mars	28	71218	B	70				L'Office du Crédit Agricole du Québec	Bro. Le. & Louis Laurin	Hypothèque	pour $6000. — Hyp. add de $900. — en garantie du paiement de $6000. — int 2½%.					D/35-383T
✓	✓	✓	365	A							Cession	re Hyp. B70/71218.					
1939	may	23	57			a			The Royal Trust Co	Gatineau Power Co	Memorial	(pts + seventh) of supplementary Trust Deed B50/52589					747-526T
"	oct	11	243								Adresse	(pts) re Memorial N° 57					

Suite à page 274 Vol 6

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	27 150 000	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 344 355 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 352 206	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 530 733 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	25D Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2005-06-28	Inscription 411 629 modifiée à 11:16 (Voir section référence)						
2005-06-28	Inscription 414 425 modifiée à 11:16 (Voir section référence)						
2005-06-28	Inscription 411 616 modifiée à 14:09 (Voir section référence)						
2006-02-24	Inscription 486 190 ajoutée à 14:29 (Voir section référence)						
2006-06-27	Inscription d'opération cadastrale ajoutée à 12:00 (Voir section référence)						
2015-01-28	Inscription 419 461 modifiée à 14:56 (Voir section référence)						
2015-01-28	Inscription 411 615 modifiée à 15:01 (Voir section référence)						
2017-01-13	Inscription 445 150 modifiée à 15:25 (Voir section référence)						
2017-03-30	Inscription 411 876 modifiée à 08:31 (Voir section référence)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 25D - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Ptie du lot remplacée le 1997-03-13 à 9:00 voir lot 278 du Rang 2 Plan No. 3009 (3071596 Canada inc.)		
	Inscription d'opération cadastrale ajoutée le 2006-06-27 à 12:00		
Acte au long			
411 615			T 19 937 907
411 615	La radiation 19 937 907 a été ajoutée		
	Inscription 411 615 modifiée le 2015-01-28 à 15:01		
411 616	Une radiation totale est ajoutée en regard de cette réquisition.		160 400
	Inscription 411 616 modifiée le 2005-06-28 à 14:09		
411 619			T 21 564 832
411 621			T 10 090 801
411 625			T 10 069 326
411 629			T 10 655 048
411 629	La radiation 10 655 048 a été ajoutée		
	Inscription 411 629 modifiée le 2005-06-28 à 11:16		
411 630			T 11 807 711
411 632			T 10 127 912
411 863			P
411 864			P
411 865			T 15 032 126
411 866			T 13 952 636
411 867			T 14 800 808
411 868			T 10 869 070
411 869			T 10 903 882
411 870			T 19 799 368
411 872			P
411 873			P
411 874			T 13 824 553
411 875			T 13 113 555
411 876			P
411 876	La radiation 22 956 209 a été modifiée		
	Inscription 411 876 modifiée le 2017-03-30 à 08:31		

411 877			T 20 245 228
411 879			P
411 880			T 13 095 983
412 212			T 13 117 639
412 217			T 12 128 813
412 219			P
413 200			T 12 659 435
413 201			P
413 202			T 10 352 199
413 203			T 13 379 675
413 206			T 11 073 121
413 207			T 10 127 822
413 209			T 10 730 139
414 425			T 10 655 048
414 425	La radiation 10 655 048 a été ajoutée		
	Inscription 414 425 modifiée le 2005-06-28 à 11:16		
415 173			T 10 069 326
415 368			T 10 052 869
415 369			T 12 060 470
415 370			T 12 324 327
415 372			P
415 373			T 10 502 301
415 376			T 10 070 089
415 377			P
415 919			T 12 790 302
415 921			T 11 960 775
415 922			T 10 207 975
415 924			T 10 473 701
415 927			T 10 325 795
415 928			P
415 930			T 14 321 334
415 932			T 12 804 222
415 933			T 19 937 809
415 934			P
415 935			T 11 160 952

416 381			T 17 005 731
416 730			T 13 360 054
416 731			T 13 141 409
416 732			T 22 031 031
416 733			T 17 002 163
416 734			T 10 895 056
416 736			T 13 788 414
416 737			T 20 370 574
417 432			T 10 401 491
417 767			T 15 032 126
419 034			T 13 095 983
419 044			T 10 070 089
419 045			T 13 824 553
419 046			T 13 117 639
419 051			T 10 208 998
419 052			T 10 401 491
419 461			T 19 933 509
419 461	La radiation 19 933 509 a été ajoutée		
	Inscription 419 461 modifiée le 2015-01-28 à 14:56		
419 462			T 10 197 651
419 626			T 13 490 409
419 719			T 12 689 782
433 205			T 13 141 409
445 150			T 10 070 089
445 150	La radiation 10 070 089 a été ajoutée		
	Inscription 445 150 modifiée le 2017-01-13 à 15:25		
486 190	Servitude / publiée le 1994-07-07, Construction Jag-Do Ltée		
	Inscription 486 190 ajoutée le 2006-02-24 à 14:29		

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° _____ destiné au N° _____

du cadastre

de l'Index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à _____ le _____ 19

Par _____
Registrateur

N° 25 D. Rang 2
Canton de Templeton

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
3352943 Canada Inc. de 162123 Can. Inc.	Hyp.	94-12-20	491655	(89595) 250 000. ptie	T155041
— —	Hyp. addl.	—	—	950 000.	"
— —	Hyp. reg. ass.	—	—	250 000.	"
— —	Hyp. addl.	—	—	950 000.	"
2705613 Can. Inc. à Molecule Can. Inc.	cession	95-04-11	494340	(89901) ptie RE: 491685	T155041
2705613 Can. Inc. à Molecule Can. Ltée	correction	95-04-13	494408	ptie re: 491655	T155041
120870 Can. Inc. à Ville de Gatineau	servitude	95-04-26	494732	ptie F.S.	
Ville de Gatineau à Hydro-Québec + autre	servitude	95-06-09	496102	Ptie F.S.	
Ville de Gatineau et Hydro-Qc + autre	—	96-04-11	504775	F.S. ptie re: 491418	PT164574
Banque Nationale du Can. de 162123 Can. Inc.	Priorité	96-08-14	509163	Hyp. 89595 contrôle plate	T155041
Ville de Gatineau de 162123 Can. Inc.	Priorité Hyp.	96-10-24	8/3361	6739-98-9958. Impôt foncier ptie	T155041
120870 Can. Inc. + 3021586 Can. Inc.	Correction	97-01-31	514214	re 494790 & 489301	
Jugement Hydro-Gatineau et al re: 162123 Can. Inc. de	Avis	97-02-05	514313	Hyp. dans quelle partie	PT164574
Banque Nat. Can. de 162123 Can. Inc.	Avis	97-02-17	515289	Hyp. pour partie	PT164574
Ptie de Lot Remplacé le 97-04-28 a 96 ptie			283462	(301917 Can. Inc. 482536	
3352943 Canada Inc. à 3352943 Canada Inc.	Vente	97/04/21	520 965	ptie 450 000$ payé	
Banque Nationale du Can. de 3352943 Canada Inc.	Hyp.	97/07/23	520 408	ptie (77259) 450 000$	T164574
Beaudry Construction (QC) Ltée à 120870 Canada Inc.	Correction	97/08/18	522278	ptie re: 412206	
BEAUDRY CONSTR. (QC) LTÉE ET 120870 CAN. INC.	CORRECTION	97-09-18	522278	re: 412206,431775	
VS 3352943 Canada Inc	RADIATION	98/10/29	545456	imp-foncier	T160749
Banque de 3352943 Canada Inc.	Hyp.	99-10-05	545492	ptie (92408) 1 000 000	T174272
3011917 Can. Inc. à Syndicat de la Copropr. 191-195 De Morrisez	Vente	2000-03-17	549267	Ptie 2 724,80 $ payé	

Le lot 25D* est rénové

*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 273, 1 610 274, 1 610 360, 1 610 473,
1 610 477, 1 610 479, 1 610 510, 1 610 652

Index aux immeubles

2001614192

INDEX DI

Index aux immeubles

2001614191

Feuillet N° 454 destiné au N° 25-D

du cadastre Rang 2 Canton de Templeton

de l'Index des Immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Attesté à Hull le 28-02-1992

Par Registrateur

N° 25 D Rang 2

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
Ville de Gatineau à Beaudry Constr. (Qc) Ltée	Avis d'expro.	92-02-28	451-1067	ptie	
Ville de Gatineau à Marcel Beaudry et al	Avis d'expro.	92-03-04	451 335	ptie	
Partie de ce lot subdivisée le 1992-03-27 (25D-258)			Plan # 20442 (Beaudry Constr. (québec) Ltée)		
Ville de Gatineau à Beaudry Constr. (Québec) Ltée	Avis d'expro.	92-03-27	452 450	ptie	
Beaudry Const. (Québec) Ltée à Bell Canada et Hydro Québec	Servitude	92-03-31	452 619	ptie	
Ville de Gatineau à Marcel Beaudry Ltée	Avis d'expro.	92 04 02	452 839	ptie	
Hypothèque entière sur la BAN National	Hyp.	92-5-14	454 930	Entrée nulle 92-05-20	DPP
			454428		
Dame Fabienne Forgette à Roy			Entrée annulée 20/5/92		
			454974		
Ville de Gatineau vs Marcel Beaudry et al	Avis exproprietion	92/5/05	455162	amendé	
Ville de Gatineau Vs Beaudry Constr. de Ltée & Ch.	Avis d'expropriation	92/6/01	455723	re-amendé ptie	
162123 Can. Inc. à Stephen P.K. Lee "In Trust"					
2705-1613 Can. Inc. et Al.	Avis 60 jrs	92-07-08	459142	ptie re: 433172	PTI55393
Ville de Hull vs Beaudry Const. (de) Ltée	Avis modifiant propriété	92-07-09	458249	ptie re = 451067	
Ville de Gatineau vs. Marcel Beaudry et al.	Avis de transf. de Propriété	92-9-16	461226	modifie amis 30 "94-11-24 à 11h30 P.M. ptie	
Trust Prêt et Revenu à Francine Blais et al.	avis 60	92-12-17	465190	ptie re 412215	T134286
Trust Prêt et Revenu à Francine Blais et al.	avis 60	92-12-17	465191	ptie re 412209	T134288
Trust Prêt et Revenu Vs Francine Blais et al	Jugement Datation paiem.	93-03-11	467511	ptie	
" " " " "	Jugement Datation paiem.	"	467512	ptie	"
C.P. Desj. Ste-Rose-de-Lima de 3011917 Can. Inc.	Hyp.	94-03-23	481894	ptie $1 125 000 (77222)	T143887
" "	Hyp. add.	"	"	$225 000. "	T143887
" "	Hyp. loy.	"	"	$1 125 000. "	T143887
" "	Hyp. add.	"	"	$225 000. "	T143887
C.P. Desj. Ste-Rose-de-Lima de 3011917 Can. Inc.	Hyp.	94.03.29	482079	ptie $1 125 000 (77222)	P. T168591
" "	Hyp. add.	"	"	$225 000. "	P. T168591
" "	Hyp. loy.	"	"	$1125 000. "	P. T168591
" "	Hyp. add.	"	"	$225 000. "	P. T168591
Faubourg Quatre Saisons Ltée à 3011917 Can. Inc.	Vente	94-04-05	482236	ptie $550 000. payé	
BEAUDRY CONSTR. (QC) LTÉE DE CONSTR. JAG-DO LTÉE	HYP.	94-06-08	484763	192 000 $ (89046) ptie	T150428
" "	HYP.ADD.	"	"	38 400 $ "	T150428
" "	HYP.LOY.ASS.	"	"	192 000 $ "	T150428
" "	HYP. ADD.	"	"	38 400 $ "	T150428
120870 CANADA INC. À CONSTR. JAG-DO LTÉE	VENTE	94-06-08	484790	solde ass. ptie re: 438481	1471131
3011917 Canada Inc. et C.P. Desj. Sainte-Rose-de-Lima	Cadastral modification	94-7-15	486166	Modification ptie	P T168591
B.D.C.	avis	94-8-1	487087	re: 416380 (82428)	
Partie de ce lot remplacée le 94-08-08 à 12:00	Vente	Unis lot 269 Rg 2 (vente 482236)		Plan # 20613	
Constr. Jag-Do Ltée à 3071596 Can. Inc.	Vente	94-10-05	489321	Can. 412206, 431775 ptie	1471131 P
3011917 Can. Inc. à Hydro-Qc + autre	servitude	94-11-02	490164	E.S. ptie	
Banque Nat. du Can. de 162123 Canada Inc.	Hyp.	94-12-14	491417	ptie (77378) $ 500000	T155041
" "	Hyp. add.	"	"	" $100000	"
" "	Hyp. loy + ass	"	"	" $500 000	"
" "	Hyp. add	"	"	" $100 000	"
2705613 Canada Inc.	Avis	94-12-19	491591	re: 434768, 435178 ptie 445589	
2705613 Can. Inc. à 162123 Can. Inc.	Datation paiem.	94-12-19	491593	ptie re. 433172	

BE-34 (83-05)

1B11-BE

Index aux immeubles

INDEX DES

2001614190

Feuillet N° destiné au N°

du cadastre

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à le 19

Par
Registrateur

N° 25 D Rang 2
canton de Templeton

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
120870 Can Inc a Pierrette Lavigueur	Vente	90/5/14	419047		
— — a Francine Blais	—	—	419048		T134788
Marc Paquette + al a Imm Bancfirst	Hyp	—	419051		
— —	—	—	(77204)		
120870 Can Inc a Pierre Chamberland	Vente	—	419052		
— — a John Boxell	—	—	419053		T170951
— — a Claude Leveillé	—	—	419054		
Francine Blais a Imm Bancfirst	Hyp	—	419055		T134786
	adm	—	(77204)		
— — a — —	Hyp	—	419056		T134789
— —	adm	—	(77204)		
120870 Can Inc a Simon Noel	Vente	90/5/17	419106		T164258
Ptie de ce lot subd. de 90-05-09	et sera	25D-23 à	25D-160	Rang 2 Plan #1488	
120870 Canada Inc à Simon Noel	ainsi	90-05-09	419357	ptie	T164258
— — a C. Duquet + Clse	Hyp	90/5/11	419461		
— —	adm	—	(81681)		
— — a Trust Prêt + Rev	Hyp	—	419462		
— —	adm	—	(77201)		
169439 Can Inc a — —	Hyp	—	419465	2e hyp mall	
— —	adm	—	77201	90-05-14	
Subd. en vertu de 90-05-15	25D-18 à 22	Plan # 1489			
120870 Can Inc a Trust Prêt + Rev	Hyp	90/5/16	419626		
	adm	—	(77204)		
120870 Canada Inc a Trust Prêt + Rev	Hyp	90-05-17	419719	ptie	
— —	Subrog	—	(977801)		
120870 Can Inc a Trust Prêt + Rev	Hyp	—	419721	ptie	T165807
— —	Subrog	—	(977801)		
Manuel Oliveira + al a BanNat	Hyp	90(5/24	420265		D118831T
	adm	—	(77714)		
Ptie de ce lot subd. de 90-06-06	et sera	25D-161 à 248	Rg 2 (120870 Can Inc)	Plan # 1511	
Subd en vertu de 90-07-26		25D-249 à 256	Plan # 1560		
Resp. en vertu de 90-09-14		en vertu de lots 17 à 124		Plan #1597	
Fanbarq & Sauvageau	Servitude	90/10/2	427176	—	
Ptie de ce lot Subdivisée le 90-11-22 et	sera	25D-257	(Marcel Beaudry + al)	Plan # 1668	
R.S. Drouin c. S.D.G.	Jugement	90/11/23	429419	Servitude 90(11/23	
Beaudry Constr. (Québec) Ltée à				91/259/22 P	
120870 Canada Inc	Cession	91-01-18	431775	rés 412-206 ptie	P 155897
162123 Can Inc a Stephen P.K. Lee in trust	Vente	91/02/27	433172	ptie	P T155223
	adm	—	(86064)	—	
Fanbarq & Sauvageau c.	Servitude	91/4/12	434464	ne pas faire	
Marcel Beaudry + al. à					
162123 Can Inc	Vente	91/4/9	434768		D126440T
Marcel Beaudry	adm	—	(86178)		
Ptie de ce lot remplacée le 91-04-29 par	les lots 216 à 218	Rg 2 (2417-1852 Québec Inc)	Plan # 1775		
Ct Trust Royal c Francine Rancourt	Saisie	91/7/8	439782	rés 412-326	91/267167
Toronto-Dominion Bank et Trust Prêt et Revenu	Subrogation	91-10-18	445150	rés 415-326	T155403
162123 Can Inc. à Bon Notaire de Can	Transfert	—	445154	ptie	T155041
	Adresse	—	(77370)		
Stephen P.K. Lee "in trust"	Fiducie	91-10-29	445505	ptie rés 433-172	T155223
Trust Royal c Francine Rancourt	Jugement	91-12-4	447599	—	
Chèque de prêt + plac. à Trust Prêt & Revenu					
& Rap St Joseph	Subrog	92-2-10	450253	re 419461	
	adm	—	(77762)		

BE-34 (83-05) 1811-BE

Index aux immeubles

INDEX DE

2001614189

Feuillet N° 4 destiné au N° 25 Nd Ag 2

du cadastre Canton Templeton

de l'Index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Attesté à Hull le 90-03-22 19

Registrateur

N° 25 Nd Ag 2

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
120870 Can Inc à Dupuis + Fils Denis	Hyp	90-03-22	416 738	ptie (22)	T 161926
	collat	—	(781631)		T —
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416739	ptie (23)	T 155811
	collat	—	(777201)		
120870 Can Inc à Raymond Roy et al	Vente	90-03-22	416 728	ptie	
Ptie de ce lot remplacée le 90-03-26 et vise le lot 142 Rang 2				Plan 1433 (2417-852 Buckingham)	
120870 Canada Inc à Trust Prêt Revenu	Hyp	90-03-30	417162	ptie	T 136515
	collat	—	(777201)		
— — — —	Hyp	90/4/3	417430		T 174830
	collat	—	(77201)		
— — a Alain St-Jean	Vente	—	417431		T 168865
— — a Trust Prêt + Rev	Hyp	—	417432		
	collat	—	(77201)		
— — a Marie Fournier	Vente	—	417433		T 156608
— — a Trust Prêt + Rev	Hyp	—	417434		T 156372
	collat	—	(777201)		
~~Richard Roy~~ à 120870 Can. Inc. à Richard Roy et al.	Vente	90-04-05	417593	ptie	T 136515
— — a.					
Union Bancaire	Hyp	90/4/10	417759	pt	D/ 135376 T
	collat	—	(77209)	—	
120870 Can Inc à Bernard Denault	Vente	90-4-10	417864	pt	130429 T
— — a —	Vente	—	417865	pt Hyp 92/3/12	
— — a Pierrette Lavergne	—	—	417866	pt	
— — a. — —	—	—	417867	pt	
— — + H.O. et al	Sans droits	90/4/18	418-112	pt	
Francine Raiville à					
Trust Royal	Hyp	90/4/25	418410	pt	D/ 126716 T
	collat	—	(83115)		
Francine Raiville à					
Un Bénéficiaire	Hyp	90/4/26	418499	pt	D/ 127293 T
	collat	—	(81868)		
Francine Raiville à Un bénéficiaire	Hyp	90-04-26	418499	ptie	
	collat	—	(781868)	—	
Regroupement des Rép. Syndicales Centrales Syndicales Canadiennes et					
Plusieurs et Syndicats Centrales Syndicales Canadiennes	Vente	Lentuel 90-04-27	418583	ptie N/: 406237	
Mario Lavoie et al à					
Francine Raiville	Vente	90/5/2	418910	pt	
120870 Can Inc à					
Banque Royale	Hyp	90/5/3	418982	pt	D 142083 T 149997 T
	collat	—	(77223)		
120870 Canada Inc à François Vadnais	Vente	90/5/4	419034	pt	
— — a Simon Noel	—	—	419035	—	T 160282
— — a Michel A Saumure	—	—	419036	—	
— — a Richard Decarie	—	—	419037	—	
— — a Pierre Bourassa	—	—	419038	—	
— — a Michel A Saumure	—	—	419040		
— — a Steve Schryer	—	—	419041		
— — a Francine Blais	—	—	419042		T 134 786
— — a Pierrette Lavergne	—	—	419043		
— — a Marie Paquette et al	—	—	419044		
— — a Robert Hogue	—	—	419045		
— — a Robert Decarie	—	—	419 046		

BE-34 (83-05) 1811-BE

Index aux immeubles

INDEX DI

2001614188

Feuillet N° destiné au N°

du cadastre

de l'Index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à le 19

Par
Registrateur

N° 251 Rang 2
canton de templeton

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
120870 Can Inc a Trust Prêt + Rev	Hyp	90-3-1	415-372		
	adhésion	—	A7720		
— — a — —	Hyp	—	415-373		
	adhésion	—	77726		
— — a — —	Hyp	—	415374		T173283
	adhésion	—	77201		T173283
— — a — —	Hyp	—	415375		T176505
	adhésion	—	77201		T176505
— — a — —	Hyp	—	415376		
	adhésion	—	77201		
— — a — —	Hyp	—	415377		
	adhésion	—	77201		
120870 Canada Inc à André Cusson	Vente	90-03-7	415918	Hyp 90/4/2 pt.	T168996
Caisse de dépôt + Pl de 120870 Can Inc	Hyp	90-3-7	415 919	pt (81681)	
— — de — —	—	—	415 920	(81681)	T158617
Trust prêt + Revenu de — —	—	—	415 921	(77201)	
— — de — —	—	—	415 922	—	
Caisse de dépôt + pl de — —	—	—	415 923	(81681)	T128356
Trust prêt + Rev de — —	—	—	415 924	(77201)	
— — de — —	—	—	415 925	—	T161484
— — de — —	—	—	415 926	—	T.141235
— — de — —	—	—	415 927	—	
— — de — —	—	—	415 928	—	
Caisse de dépôt + plét de — —	—	—	415 929	(81681)	T171876
Trust prêt + Rev de — —	—	—	415 930	(77201)	
— — de — —	—	—	415 931	—	T174135
— — de — —	—	—	415 932	—	
— — de — —	—	—	415 933	—	
— — de — —	—	—	415 934	—	
— — de — —	—	—	415 935	—	
Raymond Roy en Trust Général	Hyp	90/3/14	416380		D124505
— — a — —	adhésion	—	77237		
	Hyp	—	416381		
	adhésion	—	77237		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	90-03-21	416422	gtie D122733	D119236T
— —	adhésion	—	077201	—	
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	90-03-22	416730	gtie (75)	
— —	adhésion	—	077201		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416731	gtie (77)	
— —	adhésion	—	077201		
120870 Can Inc à Cie de Dépôt + Pl de	Hyp	—	416732	gtie (78)	
— —	adhésion	—	081681		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416733	gtie (79)	
— —	adhésion	—	077201		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416734	gtie (76)	
— —	adhésion	—	077201		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416735	gtie (74)	T.140604
— —	adhésion	—	077201		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416736	gtie (70)	
— —	adhésion	—	077201		
120870 Can Inc à Trust Prêt + Revenu	Hyp	—	416737	gtie (71)	
— —	adhésion	—	077201		

Index aux immeubles

INDEX D

2001614187

Feuillet N° 3 destiné au N° 25 D

du cadastre Canton Templeton

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Attesté à Hull le 18 décembre 1989

Par Jean Lavallée
Registrateur

N° 25 D R-2

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-217	ptie	
" "	Adresse	"	A177201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-218	ptie	T168585
" "	Adresse	"	A177201		T168585
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-219	ptie	
" "	Adresse	"	A177201		
Maria Granelle + al. à — —	Hyp.	89 12 19	412-275	ptie	D 1150767
— —	cession	—	A 77201		
Edouard Hendricks + al à — —	Hyp.	—	41227x	-	D 1339677
— —	cession	—	A 77201		
Marco Granelle + al à Raymond Roy	Hyp.	89-12-22	412-581	ptie	D 1117305
— —	cession	—	R84-756		
120870 Can. Inc. à Edouard Hendricks + al	Vente	22-12-89	412-598	ptie	
120870 Can. Inc. à Marie Granelle + al	Vente	"	412-599	ptie	
120870 Canada Inc. à Hydro Québec + al	Servitude	89-12-27	412-647	ptie	
120870 Can Inc. à Trust Prêt + Rev	Hyp.	90 1 12	413 200		
— —	cession	—	A 77201		
— — à — —	Hyp.	—	413201		
— —	cession	—	A 77201		
— — à Caisse de Dépôt	Hyp.	—	413-202		
— —	cession	—	A 81681		
— — à Trust Prêt Rev	Hyp.	—	413 203		
— —	cession	—	A 77201		
— — à — —	Hyp.	—	413 204		D 1227337
— —	cession	—	A 77201		
— — à — —	Hyp.	—	413 205		T 156051
— —	cession	—	A 77201		
— — à — —	Hyp.	—	413 206		
— —	cession	—	A 77201		
— — à — —	Hyp.	—	413 207		
— —	cession	—	A 77201		
— — à Caisse de Dépôt	Hyp.	—	413 208		T 173083
— —	cession	—	A 81681		T 173083
— — à Trust Prêt + Rev	Hyp.	—	413209		
— —	cession	—	A 77201		
Fauteux & Sarrazin + 11 Other	Servitude	90-1-23	413 711		
Pamphlets en entier le 90-02-02	—		Lot 154 Plan # 1386		
	—		Lot 155 Plan # 1387		
120870 Canada Inc. à Francois Parent	Vente	90-02-07	414424	ptie	
120870 Canada Inc. à Roland E. Braguë	Vente	90-02-07	414423	ptie	
120870 Canada Inc. à Gaetan Desfossés	Vente	90-02-07	414426	ptie	T159149
— — à Claude Gaby	Vente	90/2/26	415-172	ptie	T177426
— — à Claude Gaby	—	—	415 173	ptie	
— — à Claude Gaby	—	—	415 174		T159220
— — à Albert Sammut	—	—	415 175		T138857
Fauteux & Sarrazin	Servitude	90/2/26	415-215	ptie	
→ 120870 Can Inc. Caisse de Dépôt	Hyp.	90-3-1	415-368		
— —	cession	—	A 81681		
— — à Trust Prêt + Rev	Hyp.	—	415369		
— —	cession	—	77201		
— — à — —	Hyp.	—	415 370		
— —	cession	—	77201		
— — à — —	Hyp.	—	415-821		T155134
— —	cession	—	A 77201		

BE-34 (83-06) 1811-BE

Index aux immeubles

INDEX DE

2001614186

Feuillet N° _____ destiné au N°

du cadastre C. de Longueuil

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

N° 25 D R-2

Attesté à _____ le _____ 19

Déposé: le

Par _____
Registrateur

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	N°		
120870 Canada Inc. à Caisse de dépot et Placement du Qué.	Hyp.	89-12-13	411-866	ptie	
" "	Adresse	"	A|81681		
120870 Canada Inc. à Caisse de dépot et placement du Qué.	Hyp.	"	411-867	ptie	
" "	Adresse	"	A|81681		
120870 Canada Inc. à Caisse de dépot et Placement du Qué.	Hyp.	"	411-868	ptie	
" "	Adresse	"	A|81681		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-869	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-870	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-871	ptie	T174933
" "	Adresse	"	A|77201		—
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-872	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-873	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-874	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-875	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-876	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-877	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-878	ptie	T170312
" "	Adresse	"	A|77201		—
120870 Canada Inc. à Caisse de dépot et Placement du Qué.	hyp.	"	411-879	ptie	
" "	Adresse	"	A|81681		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-880	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
~~120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu~~	~~Hyp.~~	~~89-12-13~~	~~411-881~~	ptie Entièrement radié JMP	
" "	~~Adresse~~	"	~~A|77201~~		
~~120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu~~	~~Hyp.~~	~~89-12-13~~	~~411-~~	ptie Entièrement radié JMP	
" "	~~Adresse~~	"	~~A|77201~~		
120870 Can. Inc. à Brandrey Const. (Qué.)	ptie Echange	18-12-89	412-206	ptie P.D. 1259827	D174313 T200000
Brandrey Const. (Qué.) Inc. à 120870 Can. Inc.	Cession	—	412-206	ptie D 1259827	
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-208	ptie	D122733T
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-209	ptie	T154768
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-210	ptie	T160282
" "	Adresse	"	A|77201		T —
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-211	ptie	T156698
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-212	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-213	ptie	D122733T
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-214	ptie	D122734T
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-215	ptie	T154786
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-18	412-216	ptie	T164258
" "	Adresse	"	A|77201		—

Index aux immeubles

INDEX D

2001614185

Feuillet N° 2 destiné au N° 25D
du cadastre Canton Templeton
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Hull
Attesté à Hull le 11 dec. 1987
Par _____
Registrateur

N° 25D. R-2

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-615	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-616	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-617	ptie	T134506
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-618	ptie	T134000
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-619	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-620	ptie	T168826
" "	Adresse	"	A|77201		—
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-621	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Caisse de Dépot & Placement	Hyp.	89-12-07	411-622	ptie	T153794
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-623	ptie	T145022
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-624	ptie	T177426
" "	Adresse	"	A|77201		T177426
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-625	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-626	ptie	T159220
" "	Adresse	"	A|77201		"
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-627	ptie	T161277
" "	Adresse	"	A|77201		—
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-628	ptie	T120951
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-629	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-630	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Caisse de Dépot & Placement	Hyp.	89-12-07	411-631	ptie	T138857
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-632	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-633	ptie	T159149
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-634	ptie	T148212
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-07	411-635	ptie	T164865
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc.	Servitude	89-12-11	411-746	ptie	
120870 Canada Inc. à Hydro Servitude		89-12-08	411-708	ptie	
120870 Canada Inc. à Normand Frenette et al Vente		89-12-12	411-834	ptie	
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-862	ptie	130425
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-863	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-864	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		
120870 Canada Inc. à Trust Prêt et Revenu	Hyp.	89-12-13	411-865	ptie	
" "	Adresse	"	A|77201		

Index aux immeubles

2001614184

Feuillet No destiné au No
du cadastre
de l'Index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de
Attesté à le 19
Par Devant

Régistrateur. *Protonotaire.*

DES IMMEUBLES

No 25D, rang 2
canton de templeton

Mise en vigueur du Cadastre: le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Maurice Marois et al à 2417-1852 Québec Inc.	vente	12-6-86	354-502	ptie	D116-336 T D100-38
— —	adresse	—	A77-122	—	
Remplacer en partie le 12/3/86 par lot 760 et Plan #166 (Canton Hereford)					
Subdivisé en partie le 12/9/86 758-2 et 758-3 Plan #208 (Les Plans Hycke Inc)					
Subdivisé en partie le 13/1/87 258-7 Plan #338 (2417-1852 Québec Inc)					
23/1/87 258-8 Plan #352 (Marcel Beaudry, Maurice Marois)					
Maurice Marois à Hydro-Québec	Servitude	87-03-05	366-207	ptie	
Subd. en partie le 24/3/87 258-9 Plan # 447					
Remplacer en partie par partie du lot 108, 109 Plan #447					
2417-1852 Québec Inc à Hydro-Québec	Servitude	87-05-14	369-310	ptie	
Les Entreprises Paul Lemaire Ltée	Servitude	87-07-29	373-699	ptie (subservient)	
Les Entreprises Paul Lemaire Ltée	Correction	87-08-06	374-141	ptie re 373-699	
2417-1852 Québec Inc à B. Nationale du Can	hypo.	87-10-01	376-689	ptie	121413 (121412)
	adresse	✓	A77-293	—	129900 P
Maurice Marois et Marcel Beaudry	pacte de préférence	87-12-17	386-574		
Remplacer en partie le 30/9/88 par partie du lot				119,120 (Plan #914)	
par partie du lot				123 à 125 (Plan #915)	
Le lot 121 et 122 n'apparaissent pas					
Fenbourg 4 Saisons Ltée à Hydro-Québec	Servitude	88-12-19	385-576	D116721 D116117 T	D116839 P
Marcel Beaudry et al à 120870 Canada Inc.	Vente	10-5-89	400-793	ptie D118302 P D116035 P	D116680 P
	Addendum	89-5-12	A-44048		D119923 T
Fenbourg 4 Saisons à Villa de Hull	Servitude	89-5-18	401-131	Plan 80	
Banque Nationale du Can. et Cie Fenbourg Quatre Saisons Ltée	ratification	11-6-89	402-548	ptie (401-131)	
Fenbourg Quatre Saisons à Corp. Mun. d'Hull	Servitude	89-8-8	405-215	Plan Jardin servant	
B. Nationale du Can.	ratification	15-8-89	405-492	ptie de servitude	
Fenbourg 4 Saisons	Servitude	89-8-24	406-237	pte	
— — à Hull Québec	Servitude	89-10-5	408-280	D119702 D118106 P D116718 P	
120870 Canada Inc à Ban. Nat. de Can	Hyp.	89-10-06	408-310	ptie D119999 P D119098 P	
	adresse	—	A77-223		
Marcel Beaudry et al en Bat Nat	Avis	89-11-6	410-05	D119962 D118106 P D116718 P	
Marcel Beaudry et al à Ban. Nat. des Can.	Priorité	89-11-27	410-874	ptie re 400-793	D119909 P
Fenbourg Quatre Saisons Ltée	Servitude	6-12-89	411-461	ptie	
Normand Frenette et al à Soc. d'Hypothèque CIBC	Hyp.	89-12-06	411-527	ptie	
	adresse	—	A77-233		
Normand Frenette et al à Ban. Can. Impér. de Commerce	Hyp.	89-12-06	411-528	ptie	
	adresse	—	A77-313		
Corp. Can. Inc. à Trust Pret et Revenu	Hyp.	7-12-89	411-613	ptie	T136618
	adresse	—	A77201	—	
Corp. Can. Inc. à Trust Pret et Revenu	Hyp.	—	411-614	ptie	T134301
	adresse	—	A77201	—	

De la page 91 Vol 1

INDEX DES IMMEUBLES

No 25 D R2

Mise en vigueur du Cadastre: le 9b

Feuillet No du cadastre Rang 2. destiné au No 25 D
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Carleton
Attesté à Hull le 12 Sept 1967
Par [illegible] Registrateur — Claudre Champagne Protonotaire.

Index aux immeubles
2001614183

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte				RADIATION
6820					
Roger Filion à Home-plan Realty Ltd.	Hyp.	12/9/68	177-682		9/68-376 T
	Adresse	✓	24951		
Hector Aubin à James P. Maloney	Vente	11/12/70	194-239		D/427337 T
Hector Aubin	Adresse	✓	31-178		
Subdivisé en partie 25-D-1 et 2 le 29/3/72 (c'est Aubin et Roger Filion)					
James P. Maloney à Les Investissements Mirage Inc.	Vente	10/11/72	212-007	(plus)	9/70-075 T
James P. Maloney	Adresse	✓	32-614	✓	
Les Investissements Mirage Inc à Banque Provinciale du Canada	Hyp.	4/9/74	234-690	(plus)	9/70-013 T
✓ —	Adresse	✓	947-484		
Les Invest. Mirage Inc à Hydro Québec à BANQUE DE MONTREAL	Servitude	26/6/78	270-175	(trois)	
	H&P.	30/07/25	289-111	(Prie)	772-210 T
	ADRESSE	—	A-70-008	Re: 289-111	
Invest. Mirage Inc à Hydro-Québec	Servitude	10/11/80	291-834	plus	
— — à Maurice Marois et al	Vente	22/11/82	307-579	plus	
	CORRECTION	22/12/29	308-687	(Prie) Re. 307-579	
Maurice Marois et al à B. de Montréal	Hyp.	5/5/83	312-006	(D104-974 P) D96-406 P D113134 T D96-051	786-814 P 091-199 P
— —	Adresse	—	977-243	—	
Mun. Comm. des Lots 25-D-1 et 2 Mirage Inc.	Privilège	9/5/83	312-068	plus	779-183 T
— —	Adresse	—	977-851		
Bras. Lien du Qué. à Marcel Beaudry et	Cession	17/1/84	325-925	Plus.	786-814
Banque de Montréal	Adresse	11/2/85	999-970	plus re: 312-006	D113134
Mun. des Comptes Devus. Marcel Beaudry et al Expropriation		26/2/85	336-402	plus	
Remplacer en partie le 15/10/85 par le lot 6 le remplacement 62275.					
Sujet Const Sec à Banque Nationale Can	Hyp	30/10/85	345-394	plus	D101-373 T
— —	Adresse	—	A77-273	—	
Maurice Marois à route Sujet Const Sec	Vente	30/10/85	345-397	plus.	D97-401 P D113/101 T
C. Pap. St-Joseph Hull	Reconciliation	15-11-85	346-108	plus re: 310-226.	
Maurice Marois et Marcel Beaudry à Hydro-Québec	servitude	85-11-19	346-188	plus	
Maurice Marois et al à Min. Transports Qué.	quittance et cession	24-01-86	348-620	plus re: 325-925 336-402	
Sujet Const Sec. à Ban. Nationale Can	Hyp	28-2-86	350-087	plus D101-373	D93-570 T
— —	Adresse	—	A77-273	—	
Maurice Marois et al à Ban. Nationale Can	Pris Hyp	28-2-86	350-087	plus re: 345-396 345-397	L01-373 T
Sujet Const Sec à Ban. Nationale Canada	Hyp	17-3-86	350-621	plus	D101-373 T
— —	Adresse	—	A77-273	—	
Maurice Marois et al à Ban. Nationale Canada	Pris Hyp	17-3-86	350-621	plus	D/104-373 T

No. 25d Rang 2

index aux immeubles
2001494806

LES

PLAN# H-001

CANTON DE TEMPLETON

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.	Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
1901	aug	1	1871	B	2				Robert Blackburn	Thomas McElroy							Discharge No 717
1904	Dec	27	9005	B	10				Rachel Lévy, Scharf Mid Wife & Eleazar Lévy, Scharf reg.	Joseph Laurin	Obl:	$4000.- in 5 yrs-int. 8%					
1905	Jany	3	4029	B	10				Mary Ann Blackburn wid.	Joseph Laurin	Sale	$4000.- paid $100.- to Estate late Blackburn & $3000.- to Rachel Lévy & Scharf					Discharge No 906
1913	Jany	10	20682	B	27				Joseph Laurin sen	Arthur Blackburn	Oblig:	$1000.- within 1 yr from 20th Dec. 1904 + int. 6% half yly					
1915	Julliet	6	22344	B	28				Arthur Blackburn	Joseph Laurin	Sale	$5000.- paid Reinie 5 yrs, int. 6%					
1927	Nov.	8	54251	B	53				Joseph Laurin	Eugène Laurin	Vente et Lettre	$5000.- paid.					
✓	✓	21	54395	✓	✓				Napoléon Pelletier	✓ ✓	Donation	en avancement d'hoirie Enreg. No 8594.					Discharge No 10042
1928	June	29	56152	B	55				Joseph Laurin	Gatineau Power Company	Obligation	$1000.- payable d'ici a 2 ans + int. 8%.					
✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	Sale	(pt)					
✓	Nov.	15	57310	B	56				Napoléon Pelletier	Eugène Laurin	Servitude	(pt) re. transmission his across this lot for $864.11 paid. Eugène Laurin grants all his rights					Discharge No 10012
1929	dec.	2	59932	B	59				" "	" "	Obligation	$600.- payable d'ici à 2 ans + int. 8%. En sus d'une précédente					do.
1930	✓	18	32						Gatineau Power Company	Royal Trust Company	"	$2500. payable d'ici à 2 ans + int. 8%. Comprenant montant de deux obligations ant.					
1932	June	19	64969	A	64				Eugène Laurin	Emilienne Charette wife A. Laurin	Lot Dim. 24 p. 16 Nomo Supplementary	(pt) to Trust Deed B 50/50809 for $250,000.00 & an Add. Hyp. of $25,000.00. See deed.					Cancelled 576T Discharge No 10475
"	"	"	64970	"	"					Napoléon Pelletier	Vente	$5000- $4500- payées. bal payable d'ici au 1 août 1933, pas int.					do
1939	May	23	57			a			The Royal Trust Co	Gatineau Power Co	Transport	de $500- bal due par Emilienne Charette, acceptant, pour Vente B64/64969, pour $500- payées					Cancelled 536T
"	Oct	1	343								Mentionné	(parts & servitudes) of suppl. Trust deed of hyp. to original Trust deed B 50/50809.					
✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	Adresse	(pt) re mentionné No					
1948	août	16	87874	—	—				Emilienne Charette w/f A. Laurin	Hector Aubin	Donation	pour reste annuelle de $50.00					D/18634
1961	sept	28	135-701						Hector Aubin	Gatineau Power Co.	Servitude	(pt) pour $1.00 payé.					
1968	Aout	27	177-375						Hector Aubin	Roger Filion	Vente	(pt) pour $1.00 payé.					
✓	✓	✓	177-376						✓ ✓	Alexandre Aubin	Vente	(pt) ✓ ✓ ✓					

Suite aux familles Mobiles

No 26a Rang 2

PLAN# H 001

1905	April	7	9347	B	10				Charles W. Barber		Decl of death & prop.						
"	"	"	"	"	"				heirs C.W. Barber	Henrietta McDaniel their mother	Renunciation & transfer of their rights.						
1920	Sept	20	34739	B	35				Henrietta McDaniel as C.H. Barber Reg.	Howard Barber	Will	see deed.					
✓	✓	✓	34193	C	3						Declaration	death & prop. re B35/34739					
"	Nov	17	35752	B	35				Estate Henrietta McDaniel W.C.H. Barber		Certificate	from Coll. Taxes. Ker					
1921	mars	29	36035	B	36				Amherst F. Kellogg	Howard Barber	Obligation	$3500.- payable in 5 yrs + int. 7% half yly.					discharge No 7005.
1922	sept	1	40167	B	40				Howard Barber	Amherst F. Kellogg	Sale	$3400- paid Reinie 5 yrs + int 7% half yly. Including amount of previous Oblig.					
1923	sept	17	42727	B	47				Napoleon Tourne	vs Howard M. Barber	Judgment	for $600- + int 7% from 27 July 1923 + costs $63.90 distraits to L.A. Leduc.					Discharge No 6998
✓	✓	✓	3856	C	3						Avis	hyp. re Jugement B47/42727 pour $600.- + int + frais $63.90.					
✓	✓	18	42704	B	47				Louis Laurin	vs Howard M. Barber & Mabel A. Barber	Judgment	for $800.- + int 7% from 1 Jany 1923 + costs $84.35 distraits to L.A. Leduc					Discharge No 7042
✓	✓	✓	3857	C	3						Avis	hyp. re Jugement B47/42704 pour $800.- + int + frais $84.35 + autres frais.					
✓	Oct	20	43945	B	43				Alice A. Mayor Wid. H. Mettles	vs Howard M. Barber	Judgment	for $619.85 + int + costs $75.45 distraits à L.A. Leduc					do Discharge No 7034
✓	✓	✓	3761	C	3						Avis	hyp. re Jugement B43/43945 pour $619.85 + int. + frais $75.45 + autres frais $22.80.					
"	Dec	15	43944	B	43				James Hubert Kerr	Howard M. Barber	Obligation	$3000- payable within 5 yrs + int 8% half yly.					do Discharge No 6996
1924	oct	3	45558	B	45				Amherst F. Kellogg	James Hubert Kerr	Sale & Transfer	of all rights & claims under Sale B40/40167 for $3944.18 paid.					
"	"	"	"	"	"						Transfer	of $3500.- due by Howard M. Barber under Oblig. B36/36035.					Discharge No 7005
"	Nov	27	45937	"	"				Howard Barber	Wm A. Barber	Sale	for $7750.- paid + charge to pay $4500.- to Abraham + amount due to Abraham & Magnow.					
"	Dec	13	46030	B	45				James Hubert Kerr	Howard Barber	Sale	of all rights & claims for $3946.- paid.					
1932	✓	21	66655	B	65				William A. Barber Reg.	& Semantha A. Harris, his wife	Will						
✓	✓	✓	66656	✓	✓						Declaration	death & prop. re B65/66655					

continuation page 188 Vol IV

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	19 937 907	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 615 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	21 564 832	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 411 619 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 090 801	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 621 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 069 326	L'inscription de l'hypothèque résultant du document ou de la réquisition N° 411 625 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 655 048	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 629 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 807 711	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 630 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 127 912	L'inscription de tous droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 632 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 863 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.

P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 863 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 864 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 864 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	15 032 126	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 865 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 952 636	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 866 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	14 800 808	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 867 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 869 070	L'inscription des droits hypothécaires résultant des documents ou des réquisitions N° 411 868 et 515 036 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 903 882	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 869 est supprimée.

	Radiations	Mention

T	19 799 368	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 870 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 872 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 872 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 873 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 873 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	13 824 553	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 874 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 113 555	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 875 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 876 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 876 est supprimée du lot 1 609 023

		Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	20 245 228	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 877 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 879 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 879 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	13 095 983	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 880 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 117 639	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 412 212 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 128 813	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 412 217 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 412 219 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 412 219 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	12 659 435	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 200 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 201 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 201 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	10 352 199	L'inscription de tous les droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 202 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 379 675	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 203 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 073 121	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 206 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 127 822	L'inscription de tous les droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 413 207 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 730 139	L'inscription des droits hypothécaires résultant des documents ou des réquisitions N° 413 209, 524 704 et 534 291 est supprimée.

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 655 048	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 414 425 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 069 326	L'inscription de l'hypothèque résultant du document ou de la réquisition N° 411 625 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 052 869	L'inscription de tous droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 368 et 515 036 sont supprimées.

	Radiations	Mention
T	12 060 470	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 369 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 324 327	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 370 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 372 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 372 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	10 502 301	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 373 est supprimée.

	Radiations	Mention

T	10 070 089	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 376 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 377 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 377 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	12 790 302	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 919 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 960 775	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 921 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 207 975	L'inscription de tous les droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 922 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 473 701	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 924 et 536 338 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 325 795	L'inscription de tous les droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 927 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de

		la réquisition N° 415 928 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 928 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	14 321 334	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 930 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 804 222	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 932 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	19 937 809	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 933 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	22 956 209	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 934 est supprimée du lot 1 609 849 Cadastre du Québec.
P	23 679 192	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 934 est supprimée du lot 1 609 023 Cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	11 160 952	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 415 935 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 005 731	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 381 est supprimée.

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	13 360 054	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 730 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 141 409	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 731 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	22 031 031	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 732 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 002 163	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 733 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 895 056	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 734 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 788 414	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 736 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	20 370 574	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 737 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 401 491	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 417 432 est supprimée.

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	15 032 126	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 865 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 095 983	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 880 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 070 089	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N°415 376 et 419 044 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 824 553	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 411 874 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 117 639	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 412 212 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 208 998	L'inscription de tous les droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 419 051 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 401 491	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 417 432 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	19 933 509	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 419 461 est supprimée.

	Radiations	Mention

Mention de radiation - Section numérisée

T	10 197 651	L'inscription de toutes hypothèques résultant du document ou de la réquisition N° 419 462 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 490 409	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 419 626 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 689 782	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 419 719 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 141 409	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 416 731 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 070 089	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N°415 376 et 445 150 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 639	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 639

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 639**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
24B-2*, 24D-1*, 25C* ptie, 25C-3-2*, 25C-4* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3925

ZONE DE REPÉRAGE: B-7

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT 09:00- 25 JUIL. 2000

SIGNATURE DE L'OFFICIER S. Marenger

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

CADASTRE DU QUÉBEC LOT Nº.

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	Nº		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	24B-2 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 24B-2 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° 1 destiné au N° 24B-2 Ag 2
du cadastre Cantons Templeton
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Hull
Attesté à Hull le 26/2 1987
Par Registrateur

N° 24B-2 Ag 2

Déposé: le 26/2/87

Item #12

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	N°		
143524 Canada a. Ville de Hull	Vente	91-12-12	448027		

Le lot 24B-2* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 639

Index aux immeubles
2001568358

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	24B Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2005-08-16	Inscription 431 171 modifiée à 14:16 (Voir section référence)						
2005-08-23	Inscription 266 403 modifiée à 08:22 (Voir section référence)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 24B - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
266 403	l'avis d'adresse # 60 410 est en regard des droits hypothécaires concernant l'acte # 266 403		
	Inscription 266 403 modifiée le 2005-08-23 à 08:22		
431 171	Une radiation totale est ajoutée en regard de cette réquisition.		138 603
	Inscription 431 171 modifiée le 2005-08-16 à 14:16		
443 487			T 10 084 670
521 089			T 10 052 722
532 514			T 17 920 515
532 688			T 13 531 695
534 961			T 10 052 722

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° destiné au N°

du cadastre

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à le 19

Par: _____
Régistrateur

N° 24B rang 2
cantonale Templeton

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	N°		
VS. Habitations Antoine	RVTÉ	98-10-29	S/34/57	imp. foncier	T160747
143524 Canada inc. à fondation du Parc du Parc	Vente	98-11-27	536015	$78,150.00 Ptie	
143524 Canada inc à fondation du Parc au Parc	Servitude	98-11-27	536015	FD. FS PASSAGE Ptie	
143524 Canada Inc. et autre à Bell Canada	Servitude	98-12-18	536625	F. S. Ptie	
143524 Canada Inc. à Bérald Boudy	Vente	99-01-05	536870	Ptie 307,390 payé (77073)	
B.Nat. Canada de Fond. Poirier du Parc Inc.	Rép.	99-02-01	537445	Ptie 1544,490	
Habitations Antoine Inc. à B. Nation. du Can.	Dation Paiem.	99-04-07	539102	Ptie	
Partie du Lot subdivisé de 99-07-28 à 99-08-06 (354410 et 536015) Plan 24B-57158 P Sam # 3274					
B.Nat. Can. à Synd. coprop. Boisés Robert	Vente	99-12-15	547451	1.00 payé - Ptie	
Synd. Coprop. Boisés Robert à Propriétaires Divers	Vente	2000-04-04	549707	ptie 40000 payé	

Le lot 24B* est rénové

*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 461, 1 610 462, 1 610 487, 1 610 492,
2 016 547

Index aux immeubles
2001568356

de la page 263 vol 6

INDEX DE

Index aux immeubles

2001568355

Feuillet Nº 1 destiné au Nº 24B Rg 2

du cadastre Canton Templeton

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Nº 24B Rg 2

Attesté à Hull le 91-06-03 19

Déposé: le

Régistrateur

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT Nº	REMARQUES	RADIATION
Pierre Mc Martin à Marie Countermanche	Vente	91-06-03	437457	ptie (1/6 ind.) $ 1225.10 ST	
Marie Countermanche et à B. Nationale du C.	Hyp	91-09-19	443487	ptie	
	Adresse	—	(77-273)		
143524 Can. Inc a Ville de Hull	Vente	91-12-12	449027	ptie Servitude	
Habitation Antoine inc a.					
BAN National	Hyp	92/5/19	454930	ptie	T165501
	Adresse	—	(82428)		
Une partie de ce lot est remplacée par les lots 248 à 252 incl. (Cerveg. 431170)				1992-09-14, Plan 2159 (Les Habitations Antoine Inc.	
2826038 Can. Inc à C.P. St Raymond de Hull	Hyp	1992-10-19	462661		T163266
	Adresse	—	(77205)		
143524 Canada Inc. à 2826038 Can. Inc.	Vente	92-10-21	462761	ptie	
2826038 Can. Inc à HQ et Bell	Servitude	1992-10-28	462878	ptie	
143524 Canada Inc. à Bell Canada	Servitude	93-11-5	463544	F.S. ptie	
Une partie de ce lot est remplacée	lot créé: 253	Rg 2 (Cerveg. 462761)		Plan 2222 (2826038 Canada Inc.)	
143524 Canada Inc à 164714 Canada Inc	Avis 60jrs	93-05-13	469754	re: 431-171	T138603
164714 Canada Inc à 143524 Canada Inc	date cadastre pourvoi	93/08/30	474756	RES 431-171 ptie	
Partie de ce lot subdivisée le 93-12-22	24B-5	Rg 2	(143524 Can. Inc)	Plan # 2532	
Marie Countermanche à Placements Denise					
Verreault Inc + autre	Vente	94-01-14	480020	2/3 ind. $ 72125 ptie payé	
B. Nation. du Can. de Habitations Antoine Inc.	Hypp	94-03-07	481234	$400 000 ptie 82428	T162510
✓ —	Hypp. add	✓	✓	$ 80 000. ✓	T —
— ✓	Hypp. corr	✓	✓	$ 400 000. ✓	T —
✓ ✓	Hypp. add	✓	✓	$ 80 000 ✓	T —
Plac. Claudette Verreault Inc à Mme Claudette Verreault	Vente	94-08-23	487735	ptie 12.5% 37196.00 payé	
Plac. Denise Verreault Inc à					
Les Investissements Denise Verreault Inc	Cession	97-04-15	516223	ptie	
Banque Nationale Canada de 127915 Canada Inc autre	Hyp.	94-08-13	521089	ptie $1,200,000 - 91105	P.
Banque Nationale du Canada	Corr. Hyp. add	97-12-02	524648	82-528 ptie 521-089 521-090	
143524 Canada Inc à Gerald Groulx + autre	Vente	97-12-04	524731	Ptie $25,867.79 Payé	
	adress	—	93521		
Claude Groulx	—	—	93522		
B.N.C. de Gérald Groulx + autre	Hyp.	97-12-05	524758	Ptie $750.000 82428	T162962
— et 143524 Canada Inc.	Consentement	97-12-16	525043	Ptie Modi. Cadastrale	
Banque Can. Nat. Habitations Antoine Inc	Prêavis	97-12-18	525149	Ptie re: 468269 Vente partielle gratuite	T162510
ptie de ce lot subdivisé le 98-01-15 à 9h00 en 24B-7				plan # 3131	
" " " " " 98-03-12 à 9h en 24B-8 à 10				plan 3146	
G. Groulx + autre et Hydro-Québec	Servitude	98-03-27	527436	ptie F.S.	
Ptie de ce lot subdivisé le 98-04-08 à 7:00 hres				24B-11 à 24B-35 Plan # 3161	
B. Nation. du Can. Vs Habitations					
Antoine Inc.	Préavis	98-04-15	527893	re 481234 ptie Vte sa contrôle jnt	T162510
143524 Canada Inc + autre à Bell Canada + autre	Servitude	98-04-21	528084	Ptie F.S.	
re: 143524 Can. Inc B. Nationale du Canada	consentement	98-04-29	528414	modific. cadastr. re 354269 ptie	
143524 Can. Inc + autre et Bell Can + autre	Servitude	98-06-09	529934	ptie F.S.	
C. Bellemare + autre de Soc. Hyp. Scotia	Hyp.	98-08-11	532514	ptie (90805 $158,671.00	
C. Hyp. Bélineau de B. Sabourin + autre	Hyp.	98-08-18	532688	ptie (77166 $138,375.00	
3394409 Canada inc à C. Bellemare + autre	Vente	98-08-19	532731	ptie $175,000.00 payé	
143524 Canada inc à 3394409 Canada inc.	Vente	98-08-19	532732	ptie $ 54 000.00 payé	
3394409 Canada inc à B. Sabourin + autre	Vente	98-08-28	533100	ptie $150,084.85 payé	
B. Nationale du Canada Vs. Habitations Antoine Inc	Avis de Vente	98-09-21	533841	ptie sous contrôle de justice	T162510
	Mod. Cadast	98-10-01	534226	Ptie re 354269	
Partie de ce lot subdivisée le 98-10-22 à 10:00	Lots 24B-37 à 24B-53			Plan 3225	
Partie de ce lot subdivisée le 98-10-22 à 10:00	Lot 24B-54			Plan 3226	
Bnat Canada et 127915 Canada Inc. autre	correction	98-10-27	534961	RE: 82428 (537889) Ptie	

de page 88 Vol 1

Lot no 24 B Rang V Index aux Immeubles

Cité de TEMPLE

Index aux immeubles

2001618964

NOM DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	No.	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.,)
J. Odelan St Laurent à Norwood Mining Co	Vente	13/1/51			94876		(droits-miniers) pour $50.000 a
Henry (Hany) Stewart Scullion a Henry Arnold Scullion	Vente	10/2/78			266-403	968-097 P D104-885 T	payable pt en argent et pt en actions. Voir acte.
							grève 200.000.00 payable total que stipulé au dit acte
Henry (Hany) Stewart Scullion	Adresse	—			A60-410		droit d'Habitation
Lucie Françoise Xavier Lauzon	Certificat	15/8/79			281-395		ptie bnd
— — Lgs:							
Maurice Lauzon et al	testament	10/5/73			216-603	967-432 P 967433	
	Déclaration	15/8/79			281-396	967-433 T	ptie 1/2 ind
Lucie Lauzon Lafontaine	Certificat	28/8/79			281-744		1/2 ind
— — Lgs: par epse Louis Lauzon	testament	—			281-746		
	Déclaration	—			281-747		1/2 ind
Lucie Henry (Hany) Scullion	Certificat	23/11/79			284-045	D104-885 T	ptie 1/2 ind no. 266-403
— — Lgs: Henry Arnold Scullion	testament	—			284-046	D104-885 T	
	Déclaration	—			284-047	D104-885 T	ptie 1/2 ind no. 266-403
Louis Lauzon et al Rég. du Centre Hospitalier	Rad. Vente	18/6/80			288-208	D87-082 P	jum 200.000.00 grevé (remise)
143524 Canada Inc à P. Nat. de Can.	Hyp.	86-06-12			354-269	D168-650 P	D121532P R. T. T163722
	adresse	—			A77-386		
Louis Lauzon et al à 143524 Canada Inc	vente	17-6-86			354-402		ptie
143524 Canada Inc à Gilles Brousseau et al	vente	10-11-86			361-733	D99-639 T	ptie
	adresse	—			A81-499		
Subdivision en partie le	13/01/87	24B-1			Plan # 343	(146607 Canada Inc)	
— — le	26/2/87	24B-2, 9			Plan 412		
Henry Arnold Scullion a Banque Nat	Hyp.	88-2-24			382-057 T	116394	ptie
	adresse	—			A77259		
143524 Canada Inc a Marie Cantemarde et al	Vente	88-9-21			391-682	D125104 T	
	adresse	88-10-03			A83-380		re: 391-682
143524 Canada Inc et al	Correction	89-8-3			405-098	D125104 T	ptie
143524 Canada Inc à Gérald Goulet et al	Vente	89-09-08			406-880	T156853	ptie
	Adresse	—			A84-398	T156853	
Ptie de ce lot subd. le 89-12-28 et sera 24B-4		Rg 2			(146607 Canada Inc)		Plan # 1348
Marie Cantemarde et al + HQ	Servitude	90/10/4			427-247		
Desneiges Lafontaine							
Leg André Massamenet et al	Test	90/10/24			429-967		
	Décl	—			429-968		
143524 Can Inc	Servitude	90/12/21			431-129		
— — à							
Habitations Antoine Inc	Vente	90-12-24			431170	T138603 T130761	ptie
143524 Canada Inc	Adresse	—			A85906		
— — à							
164714 Canada Inc	Vente	90-12-31			431171		ptie
143524 Canada Inc	Adresse	—			A85907		
& Nat Inc	Ratification	91-01-14			431627		ptie no. 431129
Marie Cantemarde et al à Prime Mc Manter et al	Vente	91-5-29			437-11	D125104 T	pt 1/2 ind

suite p.4

No. 24B Rang 2

Index aux immeubles
2001487588

INDE

PLAN# H-001

CANTON DE TEMPLETON

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.	Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
1903	Feby	26	6093	B	7				John McDonald	Alexander Peterkin	Sale	£70 pd.					
"	"	"	6095	"	"				Alexander Peterkin sr.	Legatee	Will	Special Legacies					
"	"	"	6097	"	"				Sarah McDonald widow	"	"	"					
"	"	27	681	b	1				/								
~~1907~~	~~Nov~~	~~2~~	~~12813~~	~~B~~	~~14~~				~~John Braden~~	~~Geo. E. Bob.~~							
1918	oct	3	3088	C	2				Alexander Peterkin		Notice Decan. re Wills B/7/116095 + B. 2/116097, re Sale B. 2/116093						
1920	May	22	195						Sheriff District of Hull		Sale	~~Vente~~ pd Remise 5 ans int. 7%				Entrée nulle, voir N° 24 C, R2. Templeton	Sheriff's Sale B34/34 384.
"	July	13	34784	B	34				"	Joseph Lauzon	Declaration	death, prop. + heirs.					
1927	Feby	6	38493	B	38				Alexander Peterkin	Miles Martha Peterkin wife	Seizure						
1938	mars	28	71218	B	70				L'Office du Crédit Agricole du Québec	Alex. + Louis Lauzon	Sale	$500.- paid.					
"	"	"	365	a					"	"	Declaration	death, prop. + heirs.					
"	avril	23	71892	B	70				Succ Joseph Lauzon		Hypothèque pour $6000.- + hyp. add. de $900.- en garantie du paiement de $6000.- + int 2½ %.						D/35-383T
"	"	"	71893	"	"				Succ. Armandine Rathier		Adhésion	à Hyp. B70/71218.					
1932	Fév	22	65118	"	64				Joseph Lauzon	Leg. Armandine Rathier, epse	Certificat	du Rec. droits pour Succ.					
1938	avril	23	71894	"	70				Armandine Rathier Vve Joseph Lauzon	Leg. Alex. + Louis Lauzon	Certificat	du Rec. droits pour Succ.					
"	"	"	71895	"	"						Testament						
1941	July	28	74078	"	73				Estate Alexander Peterkin		Testament						
"	"	"	74079	"	"				Margaret J. Penney Wm A. Peterkin et al	Henry S. Scullion	Declaration	décès prop. + heirs B70/71894 + B64/65118					
1950	Nov.	14	94471						Dr Rose Laurin wife	Arthur O. Wallingford	Certificate	from Coll. Prov. Revenue					
1951	Janvier	17	94875						Arthur Wallingford wife	J. Odilon St Laurent	Sale	$3500; $2000 paid. Bal. payable to Gladys R. Peterkin within 5 years + Int 5%					D/61-045T
									Suite à page 263 Vol 6,		Agreement	sale of minerals, for 5 years from 2 Nov. 1950.					
											Vente	pmt + 20,000.00 payable en argent et en actions. Voir acte.					

No 24C Rang 2

PLAN# H-001

1903	Feby	26	6093	B	7				John McDonald	Alexander Peterkin	Sale	(N.Pt) £70 pd					
1903	"	"	6094	B	7				Wm McDonald	"	"	(Pt) £250, £100 pd Bal in 4 yrs					
"	"	"	6096	"	"				Alexander Peterkin sr.	Legatee	Will	(N.Pt) special Legacies					
"	"	"	6097	"	"				Sarah McDonald widow	"	"	"					
"	"	27	681	b	1						Notice Decl. re Wills B. 2/116095 + B. 2/116097 + re Sale B, 7, 116093 (N.P.)						
1918	oct	3	3088	C	2				Alexander Peterkin		Declaration	N. pte death, prop + heirs.					
1927	Feby	6	38493	B	38				" "	Miles Martha Peterkin wife	Declaration	(N. Pt) " "					
1927	Nov.	24	54422	B	53				Nancy(?) Elroy wife Joseph Henry val	Wm Robinson McElroy	Transfer	(S. pt) of all rights & int. on prop. hereinafter for $1.- paid. See deed.					
1927	Dec	9	54529	B	54				Wm R. McElroy	Gatineau Power Company	Sale	(pte) for $553.45. paid. See deed.					
✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓	Servitude	(pt) re - transmission line across this lot.					
1928	Janv.	24	116	R	1						Notice	(S.pt) of cadastre					
1937	Oct	4	70811	B	69				Estate Wm Robertson McElroy	Wm Robertson McElroy Vve Wm R. McElroy	Certificate	(S. pt) of m. Coll. Succ. Duties					
✓	✓	✓	70865	✓	✓				Wm Robertson McElroy	Vve Wm Robertson McElroy Légataire Williame Robertson, Exs pour	Sale						
✓	✓	✓	70866	✓	✓						Declaration	(S. pt) death & prop. re B69/70865.					
1939	July	27	72336	B	71				Gatineau Power Co. Ltd.		Declaration	that this property is affected by Memorial of Hypothec No. 57					
"	Oct	17	3[illegible]						The Royal Trust Company		Adhesion	re Memorial N°-57					
1941	July	28	74078	B	73				Estate Alexander Peterkin		Certificate	(N. pt) from Coll. Succ. Duties					
✓	✓	✓	74079	✓	✓				Marg. S. Penney Wm A. Peterkin et al	Henry S. Scullion	Sale	(N.pt) $3500; $2000 paid Bal. payable to Gladys R. Peterkin within 5 years + Int 5%					D/61-045T
1960	Août	3	129731						Succ. Charles K. McElroy		Certificat	(Exemption de $6,000.00 dû par Albert Storm					
1960	Sept.	1	129-921						William R. McElroy.	Conrad Diotte	Vente	(pt) pour $1000.00 payable par vers. & int.					D/24265
									Suite F. M								

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 084 670	L'inscription de tous droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 443 487 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 052 722	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 521 089 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 920 515	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 532 514 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	13 531 695	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 532 688 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 052 722	L'inscription des droits hypothécaires résultant des documents ou des réquisitions N° 521 089 et 534 961 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	24D-1 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 24D-1 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 24D-1 R/2
du cadastre TEMPLETON
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de HULL
Attesté à HULL le 82/07/26 19
Par _____ Devant _____
Régistrateur Protonotaire

No 24D-1 R/2

Déposé: le 82/07/26

PLAN# H- 1603

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	No		
Le lot 24D-1* est rénové *La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux. --- Voir nouveau(x) lot(s): 1 610 639					

Index aux immeubles
2001613725

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	24D Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 24D - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
352 024			T 15 470 923
468 593			T 15 726 262
504 561			T 15 726 262
506 719			T 15 726 262
521 089			T 10 052 722
534 961			T 10 052 722

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° _____ destiné au N° _____

du cadastre

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à _____ le _____ 19

Par _____
Régistrateur

N° 24D, Rg 2
canton de Templeton.
Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
B.Nationale du Can. et 163853 Can. Due	correction	96-06-06	506719	re: 504561, ptie	
ptie de ce lot est remplacé par le	lot 295	96-10-10	12h00	plan # 2945 (cad. fix) 3899 35	
127915 Canada Inc. à Banque Nationale Canada (ajoutée)	Vente	97-08-13	521063	ptie $45,000.- payé	
Banque Nationale Canada de 127915 Canada Inc (ajoutée)	Hyp.	97-08-13	521089	ptie 91105 1,200,000.-	
Banque Nationale du Canada)	Cons. ass. adx	97-12-02	524648	82-528 re: 521-089 521-090	
Ptie de ce lot Subdivisée 98-03-12 09h00	en 24D 14 a 19			plan 3146.	
143524 Can. Rlwy + autre à Bell Can + autre	Servitude	98-04-21	528584	F.S.	
B. Nationale Canada et 127915 Canada Inc (ajoutée)	Correction	98-10-27	534961	Ptie Re: 537089	

A.A. 82 428

Le lot 24D* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 268, 1 610 463, 1 610 464, 1 610 485, 1 610 490, 1 610 491, 1 610 653

Index aux immeubles
2001613724

De la page 322 vol. 4

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet Nº 1 destiné au Nº 24D, R-2

du cadastre Canton de Templeton

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Attesté à Hull le 18 février 1987

Par [signature] Registrateur

Index aux immeubles

2001613723

Nº 24D, rang 2

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT Nº	REMARQUES	RADIATION
2325-3313 Québec Inc à Plac. Rhemaurok ptée	vente	18-02-87	365-379	ptie	D99-815 T
" "	adresse	✓	A81-726		
Subd. en partie le 26/2/87	24D-5	Plan # 412			
127915 Can. ltée à Hydro-Québec	servitude	87-03-17	366-469	ptie S	
127915 Canada ltée et Gilles Brousseau + al	Correcteur	87-03-23	366-716	ptie re: 361-734	D/99719 T
127915 Canada ltée à Gilles Brousseau + al	Vente	86-11-10	361-734		
Subd. en partie le 2/4/87	24D-6.7	Plan # 453		(delisle W. Murray)	
Placements Rhemaurok ltée à Mauris Savard et al	Hyp.	87-04-01	367-181	ptie	D100-001 T
" "	adresse	—	A 81-860		
Paul André Chenhoyseau + al à 127915 Canada ltée	Echange	87-06-17	371-445	ptie	
Subd. en partie le 2/9/87	24D-8	Rg 2	Plan # 589		
127915 Can ltée à Hydro-Québec	Servitude	88-1-13	380-662	ptie	
Complément en partie le 18/4/88			en partie du lot	118 (Plan 759)	
127915 Can. ltée à Entrep. Quadrifide ltée	Vente	88-05-26	385-833	ptie	D107317 T
Cyr et Fils Couvreurs et Constr. Inc et Les Entreprises Quadrifide ltée	Servitude	88-06-03	386-366	ptie	
Ent. Quadrifide ltée à Cyr et Fils	Echange	88-06-03	386-366	ptie	
156706 Can Inc à 127915 Can Inc	Servitude	88-7-7	388-221	—	
Entrep. Quadrifide ltée à Ban. Fed. de Dévelop.	Hyp.	88-07-28	388-345	ptie	D 119119 T
" "	adresse	—	A 77-777		
William McElray Jr Dec — Sally McElray et al	Test	88 9 20	391-637		
	Decl	—	391-638		
Sally Mc Elray et al à 163853 Can	Vente	—	391-639		D 125591 T
	Adresse	—	A 83343		
Subd. en partie le 30/9/88	24D-9 à 11	Plan # 917	(Les Ent. Quadrifide ltée)		
156706 Can. Inc et Jean Belhumeur et al	Servitude	7/10/88	392-555	ptie	
127915 Canada Inc. à Habitations Antoine Inc.	Vente	90-12-21	431169	ptie	130701 T
127915 Canada Inc.	Adresse	—	A/859058		
127915 Canada Inc à 164714 Canada Inc.	Vente	90-12-21	431172	ptie	T160531
127915 Canada Inc.	Adresse	—	A/85908		
Habitations Antoine Inc à Ban. Nat. du Can.	Hyp.	92-05-19	454930	ptie	P T165 501
" "	adresse	—	82428		
Pierre Cyr et Bell Canada (Petites Entreprises et al) Groupe Ubald Enr. à Caisse d'écon Populaire	Servitude	92-07-13	~~458 384~~	ptie F.S.	
	Hyp	~~92-9-1~~	~~460599~~	entrée nulle le 92-09-01 NL	
	adresse	—	~~A77-258~~		
Une partie de ce lot est remplacée par les lots 248 à 252 incl. (Reg. 431169) le 1992-02-14, Plan 2157 (les Habitations Antoine Inc)					
163853 Canada Inc. à Banq. Nationale du Can.	Hyp.	93-04-15	468593	ptie	
" "	adresse	✓	82528		
127915 Canada inc. à 164714 Canada Inc	Avis Objs	93-05-13	469753	ptie re: 431-172 entrée nulle	T160531
~~Paul Hétu et al à 149 226 Canada Inc~~	~~Vente~~	~~93/01/12~~	~~472 621~~	~~le 93/07/12~~	
164714 Canada Inc à 127915 Canada Inc	Retirement Partiel	93/08/30	474757	ptie re: 431-172	
Lucille Delisle de 306569 Can. Inc. + autre	Hyp	94-10-17	489604	+315 000. (894187)	ptie
" " "	Hyp. add.	—	—	+63 000.	—
" " "	Hyp. ass.	—	—	+315 000.	—
" " "	Hyp. add.	—	—	+63 000.	—
Les Placements Maurice Savard ltée Vs 163853 Canada Inc + autre	Jug.	94-11-18	490615	Titre, ptie	
B Nation. du Can. de 163853 Can. Inc.	Hyp.	96-04-02	504561	(82528) re 150 000 ptie	

Index aux immeubles
2001494519

No 24 D Rg

Index aux immeubles du Canton de TEMPLETON

suite de page 89 Vol I

dans le Comté d [illegible] "Subdivision"

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $	cts.	Radiations Partielles	Totales
1939	oct	17	395				Adresse	The Royal Trust Company							
1941	July	25	74078	B	73		Certificat	Estate Alexander Peterkin							
	✓	✓	74079	✓	✓		Jugt	Marg. S. Penney & C. A. Peterkin et al.	Henry S. Scullion						
1951	May	5	95847				Servitude	Wm McElroy	Estate Non Res						D61-045 T
1970	Nov.	25	193-748				Donation	William McElroy, Sr	William McElroy, Jr						D50-049 T
1977	Juil.	8	261-294				VENTE		SALLY MCELROY						
1981	oct	8	299-127				Déclaration	Roy William McDade Patenaude	William R. McElroy						
"	déc	9	300-727						Sally McElroy						
—	—	—	300-728						William R. McElroy						
1982	mai	18	303-190				Vente	Sally McElroy	Nicole Patenaude						
1982	Juillet	20	304-805				Agrandissement	Succ. Henry S. Scullion et al	William McElroy, Jr						
1982	—	20	304-806				Echange	William McElroy	Ville de Saint-Jean						
"	—	20	304-806					Ville de Saint-Jean	William McElroy						
1982	Juillet	26	Subdivision en partie 24D-4 Rang 2, C. Templeton (Ville de Saint-Jean)												
1984	avril	17	323-586				Expropriation	Min. des Transports Que.	William McElroy					984-289	
1984	sept.	27	329-924				Vente	William McElroy	127915 Canada Ltée						
1984	sept.	27	329-925				Vente	127915 Canada Ltée	Cyr + Filles Ltée + Cent. Inc						D105-927
"	—	"	A/79562				adresse								
1984	oct	30	331-114				Avis	plein. Jugmte Dec.	William McElroy						
1985	avril	24	Remplacer en partie par le lot 61 (Prime Exp)												

Suite en Bas.

24 D. Rang 2

1986	février	28.	350-116				vente.	William McElroy	127915 canada Ltée						
~~1986~~	~~février~~	~~28~~	~~350-117~~				~~vente~~	~~William McElroy~~	~~127915 canada Ltée~~						
1986	avril	22	351-901				vente	127915 canada ltée	146607 canada Inc						
1986	avril	24	352-024				~~Hypothèque~~ Servitude	127915 Canada Ltée	à Banque Nat. du Can						
"	—	"	A 77-282				Adresse								
1986	août	15	Subdivision en partie 24D-2 (146607 Can. Inc)						Plan # 109						
1986	mai	5	352-570				correction	William McElroy	127915 canada Ltée						
1986	février	28	350-117				vente	William McElroy	127915 canada Ltée						
1986	mai	14	352-913.				servitude	127915 canada Ltée	Hydro Québec						
1986	juin	20	354-612.				vente	127915 canada Ltée	2325-8313 Québec Inc						
—	—	—	A/81-134				adresse	— —							
1986	juin	27	355-104				vente	127915 Canada Ltée	Jean André Charbonneau et al						
1986	nov	10	361-734				vente	127915 canada Ltée	Filles Brousseau et al						
—	—	—	Re 81-134				adresse	— —							
1986	nov.	10	361-739				vente	127915 Canada Ltée.	151704 Canada Inc						D103-774 T
1986	nov.	11	A 81-504				adresse	127915 Canada Ltée							
1986	nov.	11	361-761				hyp.	Banque Nationale du Can.	151704 Canada Inc.						D103-774 T D100-613 T
—	—	—	A 77-3179				adresse	— —							
1986	nov.	12	361-800				quittance	William McElroy	Min. des Transports						
1987	janvier	19	Subdivision en partie 24D-3, 4					Plan # 343 (146607 Can. Inc)							
								Suite F. M.							

ptie

ptie 86-05-02 Entré nulle JR Rémy

ptie

ptie D105-145 P Re 352-574 P D98-078 P 358-258 P D97-090 P

ptie

ptie Re: 350-117 ~~350-570~~

ptie

ptie D, ptie N, ptie E, ptie N, ptie S, et ptie O.

ptie D98-308 T

ptie

ptie

ptie D/99-719 T

ptie

ptie

ptie Re: 361-739 D103-774 T

ptie D103-774 T D100-613 T

ptie

ptie Re: 323-586

No. 24d Rang 2

INDEX DES IMMEUBLES

PLAN# H-001

CANTON DE TEMPLETON

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.	Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
1901	Nov	27	2519	B	3				Municipality County of Ottawa	Abraham Sharpley	Sale 1/3	$107.45 pd	Rereg				
1901	Nov	27	2520	B	3				Abraham Sharpley	Jane Brodie	Sale middle 1/3	$116.18 pd	do				Discharge No 1300
1901	Nov	27	2521	B	3				Jane Brodie vs T.M. Simmons	& E.E. Graham	Obl middle 1/3	$57.00 in 1 yr, int 8%					
1903	Feby	26	6094	B	7				Wm McDonald	Alexander Peterkin	Sale (NPt)	£260. £100 pd Bal. in 4 yrs					
"	"	"	6096	"	"				Alexander Peterkin & Legatee	"	Will (NPt)	Special Legacies					
"	"	"	6096	"	"				Mrs Christiana Mann Jno L. Campbell	"	Sale (Pt)	$70.00 pd					
"	"	"	6097	"	"				Sarah McDonald, wife of Alex Peterkin &	"	Will (NPt)	special legacies					
"	"	27	681	B	1						Notice Decl. re Wills B.2/No 6093 + B.2/No 6097 re Sales B.2/No 6094 + B.2/No 6096						
1907	Nov	2	19813	B	14				Jane Brodie vs T.M. Simmons	Geo LeRed	Sale (Middle 1/3 pt)	$100 - paid Récéré 5 yrs, int. 7%	Hein B71/19649				
1912	June	7	19649	B	97				" " " "	VS " "	Judgement (")	annullant Vente B24/19813 en faveur de Vendeurs $100. - frais - voir acte					
1918	oct	3	30088	C	2				Alexander Peterkin		Declaration Nom. pte death, prop. & heirs.						
1922	Feby	6	38443	B	38				" "	Miss Martha Peterkin	Declaration (Nom pt)	" " "					
1927	Nov.	24	54422	B	53				Henry McElroy vs Joseph Aggs	Hon. Robinson McElroy	Transfer (S. 1/3)	of all rights & int. in prop. hereunder for $1. - paid. See deed.					
	Dec	9	54549	B	54				Hon R. McElroy	Gatineau Power Company	Sale (pt)	for $553.45 paid. See deed.					
/	"	"	"	"	/				" "	" "	Servitude (pt)	re transmission line across this lot.					
1928	Jan.	24	116	R	1						Notice (S.pt)	of Cadastre.					
1937	Oct	18	70864	B	69				Estate Hon Robertson McElroy		Certificate (S. pt)	Hon. Coll. Succ. Duties.					
"	"	"	70865	"	"				Hon. Robertson McElroy	Leg. Gilliane Robertson, his son	Will						
"	"	"	70866	"	"						Declaration (S. pt)	Death & prop. re B69/70865					
1939	July	27	72336	B	71				Gatineau Power Company		Declaration	that this property is affected by Memorial of Hypothec No 57					

suite : page [illegible] Vol. II

No 25a Rang 2

L 690

Index aux immeubles
2001487589

PLAN# 1-001

1900	Sept	22	522	B	1				Charles E. Graham	Isaac Kelly	Sale 8/12	$1000 - paid					
1900	Sept	22	523	B	1				James A. Laing	Isaac Kelly	Obligation	$1000 - in five yrs - int 7%.					B 36-931 T
1903	Feby	24	6086	B	7				James A. Laing	Dennis Courtney	Transfer	$700. - Baly Rec. mtge re B1. No 523, $700 - pd.					B 36-931 T
1906	March	1	10454	B	11				Dennis Courtney	Isaac Kelly	Oblig: (N/2)	$800. - within 3 yrs int. 7%					Discharge No 1772
1912	Apr	30	19413	B	97				Joshua Wright	" "	Memo Sale (N/2)						
"	"	"	19414	"	"				Isaac Kelly	Nelson E. Kelly	Donation	for support of donor - use, rent & life rent of $30. - to each, or a life rent of $100 - to each					D/ 3461
1912	June	19	19711	B	97				Nelson E. Kelly	Garnet E. Kelly.	Transfer	" " " " " " " " " " " " " under Donation	B7	do			
1919	mars	11	31028	B	31				Thomas Link	" "	Obligation	$600 - payable in 3 yrs rend. 7%.					Discharge No 7572 -
1926	April	15	49481	B	48				Dennis Courtney		Still						
"	"	"	49482	"	"						Declaration death & prop. re A47/49481 - re B1/5287 + B7/6086. -						B 36-931 T
"	"	20	49525	"	"				Estate Dennis Courtney		Certificate Hon. Coll. Succ. Duties on $700 - due under B7/6086.						B 36-931 T
"	May	7	49768	"	49				Thomas Link	Garnet E. Kelly	Obligation	$1200. - payable in 2 yrs & int. 7%.					B 36-931 T
1935	aug.	10	71356	B	70				" "	Thomas J. Nankin	Donation	of $1200. - int. due by Garnet E. Kelly under Oblig. B49/49768. for support of donor - use.	partial payment of $600. - see deed.				B 36-931 T
1941	March	19	73703	B	77				Thomas J. Nankin	& Thomas Link	Cancellation of Donation	B70/71356.					
"	Abril	4	73767	/	/				Thomas Link	Dennis Link Vanklin re Will Holden	Transfer	of $1200 - with due by Garnet E. Kelly under Oblig B 49/49768.					B 36-931 T
1955	Oct	18	111-373						Garnet E. Kelly	Earl Kelly	Sale (pt)	$1. - paid					
1969	Dec	30	186-163							& Evelyn Kelly - Mackerman	Donation (pt)	for affection & esteem.					
1970	Sept.	9	Subdivisé en partie 25A-1														
1972	Sept.	15	210-435						Garnet Kelly	Michel Beaudemult							
1972	Nov.	27	212-412						Janice Pg. Re Gatineau								
/		27	38736														

suite F. M.

suite : Succession de 5000. - Purpose
Hyp. (Pt) pour $20,000. - et int. 9½% Hyp. Ledger
suite de 212-412

B 56-671 T

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	15 470 923	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 352 024 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 726 262	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 468 593 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 726 262	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 504 561 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 726 262	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 504 561

	Radiations	Mention
T	10 052 722	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 521 089 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 052 722	L'inscription des droits hypothécaires résultant des documents ou des réquisitions N° 521 089 et 534 961 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	25C-3-2 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 25C-3-2 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° 1 destiné au N° 25C-3-2 Rang 2
du cadastre Canton de Templeton
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Hull
Attesté à Hull le 2 Juillet 1991
Par _____
Registrateur

N° 25C-3-2 Rang 2
Déposé: le 2 Juillet 1991

#1824

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
Le lot 25C-3-2* est rénové *La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux. Voir nouveau(x) lot(s): 1 610 639					

Index aux immeubles
2001614173

BE-34 (83-06) 1811-BE

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	25C-3 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 25C-3 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

F. 1211-E

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No 25C-3 Rg 2
du cadastre Canton Templeton
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement
de Hull

No 25C-3 Rg 2

PLAN# H- 1391

Attesté à Hull le 4/2 1980
Par [illegible] Devant [illegible]
Réfistateur Protonotaire

Mise en vigueur du Cadastre: le 4/2/80

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
Normand Lepage & als. à Soc. Entraide Econ. du Que. Inc.	hypo.	87-09-21	376-215		D 104-874 T
	adresse		A77-726		
Armand Laurin à Jacques Prineau & als.	Vente	87-09-22	376-232		
Jacques Prineau & als. à Soc. Entr. Econ. Québec Inc	hypo.	87-09-23	376-285		D 104-873 T
	adresse		A77-726		
Jacques Prineau et al à Soc Ent Eco Qc	hyp	88-1-29	381-217		D 118729 T
	adhesion	—	A77826		
Jacques Prineau et al à	hyp	—	381218		D 118725 T
	adhesion	—	A77726		
Jean Pierre Lamay à Les Imm. J.P. Lamay et als.	Av. Reserve	5/7/88	388-057		D 118729 T
Jacques Prineau et al à Soc. d'Ent. et d'Etabl. du Que	hypo.	88-10-28	393-548		D 118725 T
	adresse	—	A77-726		
L.P. St Rene Gaspé Inc					
J. Jean Pierre Lamay	Jugement	89-4-24	399-970		D 112254 T
à L'St Rene	Avis	—	399-971		D 112254 T
Imm J. P Lemay et ass. et					
Jacque Prineau et al					
à Jessie Khera	Vente	89-5-8	400-637		D 114-052 T
Imm J. P Lemay et al	adhesion	—	A84032		
		—	A84033		
		—	A84034		
Imm J. P Lemay et ass. et al à					
Financiere Pret-Epargne	Creance hypothecaire	88-5-9	400-685		D 114-052 T
	adhesion	—	A83902		
Jesbir Khera à Ville de Gatineau	Cession	13/9/89	407082	ptie	
Jesbir Khera à					
Denis Rauthier et al	Vente	90/8/3	424-436	—	D 128369 T
Jesbir Khera	radiation		A85452		
Subd. le 91-07-02 25C-3-1,2 Plan #1824					

Index aux immeubles
2001614171

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	25C-4 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 25C-4 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

Feuillet No destiné au No
du cadastre
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de
Attesté à le 19
Par Deputé
Régistrateur *Protonotaire*

INDEX DES IMMEUBLES

No 25C-4 Rg 2
Carte de template

Mise en vigueur du Cadastre: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
Centre Hospitalier de Gatineau à Hydro-Québec	Servitude	77-04-22	348-017	ptie	
Centre Hospitalier de Gatineau à Ville de Gatineau	Vente	81-04-04	434587	ptie	
Centre Hospitalier de Gat. à Ville de Gatineau	Servitude	93-2-1	466423		
Marcis Electrique (1980) ltée	Hyp. Légale	94-8-23	487675	constr. $158 694,35	T147217
Acier J.N. H. Inc. Vs Corp. Centre Hospitalier de Gatineau	Hyp. Légale	96-05-23	506079	constr. $16 399.85	T153992
Centre Hosp. de Gatineau à Microcell Connexions inc.	Bail	96-06-14	507026		
Centre Hosp. des Vallées de l'Outaouais à Corp. D'Hébergement du Qc — et —	Vente servitude	98-05-12 —	528872 —	1.ère ptie passable P.D. ptie F.S.	
Partie de ce lot subdivisée le 99-04-26 à 15 nouveaux lots	25C-4-1 et 25C-4-2			Plan # 3256	

Le lot 25C-4* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 476, 1 610 639

Index aux immeubles
2001614175

F. 1811-E

Index aux immeubles

INDEX DES

2001614174

No 25C-4 Lg2 PLAN# H- 1441

Mise en vigueur du Cadastre: le 7/8/80

Feuillet No 1 destiné au No 25C-4 Lg2
du cadastre Secteur Templeton
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement
de Hull
Attesté à Hull le 7/8 1980
Par [signature] Devant [signature]
Registrateur Protonotaire

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
Corp. des Centres Hospitaliers Qué. à Hydro-Québec	Soustitre	10/11/80	291-835	Stie	
Preston, Physiothe. vs Corp. du Centre Hospitalier	Avis Pénalité	11/11/82	307-337		081-043 T
Mark Hatt Inc. vs " " et al	Privilège	3/12/82	308-047		078-773 T
Corp. Clair Care Inc. vs Bannier + Lemoine Inc. et Corp. du Centre Hospitalier de Gatineau	Privilège	20/2/83	310-058		083-376 T
Mark Hatt Inc. vs Bannier + Lemoine Inc.	Action	1/3/83	S/0133		078-773 T
Preston, Physiothe. vs Bannier + Lemoine Inc	Action	8/3/83	S/0135		081-043 T
Mark Hatt Inc. vs " "	Action	10/3/83	S/2136		078-773 T
Volcano Inc vs West Island Plomberie + Chauffage Ltée + Corp. du Centre Hosp de Ste-Clair Care Inc. vs Bannier + Lemoine Inc et al.	Privilège	13/4/83	311-219		080-836 T
	Action	12/5/83	S/2158		083-376 T
Volcano Inc vs West Island Plomberie + Chauffage Ltée et al.	Action	2/6/83	S/2161		080-836 T
VOLCANO INC.	ADRESSE	83/07/15	A78-022	Re 311-219	
West Island Plomberie + Chauffage Ltée - vs - Alta Lemelin	Privilège	19/7/83	314-838		TN4521
DENIS CLOUTIER (SYSTEME INT. JOHN BERNARD EMCO)					
VS CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU	PRIVILÈGE	83/07/29	315-253		081-398 T
DENIS CLOUTIER	ADRESSE	"	A78-060	RE: 315-253	
Spurio Nilson Almeida Inc. vs Bannier + Lemoine Inc et al.	Privilège	14/9/83	316-841		083-1247 T
SOC. ENTREPRISES ELECTRICITÉ DONALD SERVANT (1981) LTÉE					
LA COOP. CENTRE HOSPITALIER DE GATINEAU	PRIVILÈGE	83/09/16	316-923		087-337 T
Denis Cloutier et al (Systèmes Intérieurs Jean Bernard Enr.) vs Centre Hospitalier Gatineau	Privilège	23/11/83	319-264	v. 315-253	081-398 T
Denis Cloutier et al (Systèmes Intérieurs Jean Bernard Enr.) et al. vs Centre Hospitalier de Gatineau et al.	Privilège	25/11/83	319-379		081-398 T
West Island Plomberie et Chauffage Ltée vs. Alta Lemelin et	Action Annulée	30/11/83	S/2201		TN4521
Les Ent. Electriques Donald Servant (1981) Ltée et al.	Action	24/2/84	S/2284		087-337 T
Alta Ltée et al. vs Corp. du Centre Hospitalier de Gatineau	Réinscription	17/4/84	323-585	Stie, contrats annexés	
West Island Plomberie + Chauffage Ltée vs Alta Ltée et al.	Action	27/2/85	S/2309		TS7306
Corp. des Centres Hospitaliers de Qué. à Hydro-Québec	Transport Qc. rejeté	19-286	349-721	Stie	
Corp. Centre Hospitalier Gat. inc	Réinscription	19-2-86	349-721	Stie, non Accès.	
West Island Plomberie & Chauffage Ltée vs Alta Ltée et al.	jugement	87-02-16	365-290		TS7306
	avis	87-02-16	365-291	re: 365-290	TN4521
West Island Plomberie & Chauffage Ltée	adresse	87-04-15	A81-902	re: 365-290	

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 610 653	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 610 653

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 610 653**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:

Canton de Templeton
Rang 2
24C* ptie, 24D* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-010-3926

ZONE DE REPÉRAGE: B-2

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

-09:00- 25 JUIL. 2000

DATE D'ÉTABLISSEMENT.

SIGNATURE DE L'OFFICIER: S. Marenger

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	24C Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2005-05-18	Inscription 544 802 modifiée à 18:04 (Voir section référence)						
2006-03-09	Inscription 483 081 modifiée à 11:47 (Voir section référence)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 24C - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
276 442			P
483 081	La quittance totale est ajoutée en regard de l'Inscription des droits hypothécaires (solde du prix de vente).		142 313
	Inscription 483 081 modifiée le 2006-03-09 à 11:47		
504 561			T 15 726 262
506 106			T 11 622 231
506 719			T 15 726 262
515 137			T 13 361 705
517 701			T 15 128 781
521 089			T 10 052 722
523 843			T 15 932 783
534 961			T 10 052 722
544 802			P T 11 503 445
544 802	La radiation 11 272 579 a été ajoutée		
	Inscription 544 802 modifiée le 2005-05-18 à 18:04		
553 429			T 10 052 719

Index aux immeubles

2001613658

INDEX DE

Feuillet N° destiné au N° 24C Rg 2

du cadastre Templeton

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Hull

Attesté à le 19

Par _____ Devant _____
Régistrateur Protonotaire

N° 24C Rang 2
canton de Templeton

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
Lolley McElroy + autre à 163853 Can. Inc.	Cession	94-05-05	483313	ptie (tie)	
Lucie William McElroy Jr.	Déclarat.	—	483314	ptie	
Le 1994-07-12 une partie de ce lot est subdivisé en 24C-9 à 24C-14 Rg 2, Plan #2595 (Sodev qu Inc.)					
B. Nation. du Can. de 138028 Can. Inc.	Hyp.	94-10-20	489711	$1 200 000. ptie 82528	P 164384
— —	Hyp. add.	—	—	~240 000. —	T 164384
— —	Hyp. hyp. add.	—	—	@ 1 200 000. —	T 164384
— —	Hyp. add	—	—	~240 000. —	T 164384
C. pop. Gatineau de Raymond HEIN	Hyp.	95-10-31	500804	(77166) ptie 406 000 $	T 158669
National Trust Co. à Trollcan Holdings Inc. + autres	Avis	95-11-09	501086	Rét. autor. perc. ptie re: 414045	T 154226
B. Nation du Can. de 163853 Can. Inc.	Hyp.	96-04-02	504561	(82528) $150 000. ptie	
B. Nation. du Can. de Gestion Martin + Josée Inc.	Hyp.	96-05-24	506106	ptie (77273) $2 500 000.	
B. Nation. du Can. et 163853 Can. Inc.	correction	96-06-06	506719	re: 504561, ptie	
H. A. Scullion à Ville de Gatineau	Vente	96-09-17	510188	18 ptie	
Ville de Gatineau à Trollcan Holdings Inc.	Prior. Vte	96-10-24	513361	9839-02-6141 Impôt foncier. ptie	T 152266
B. Nat. Can. c/ Gestion Martin + Josée inc.	Jugement	97-02-12	514469	Mainl. Jud. re 506106	
B. Nat. Can. de Gestion Martin + Josée inc	hyp.	97-03-11	515137	ptie (77273) $2,200,000.	
Ptie de ce lot subdivisé le 97-03-20 en 13 lots ou plus 24C-16 à 24C-28				3012 Gestion Martin et Josée	
Banque de dev. du Canada de 104219 Canada Ltée	Hyp.	97-05-23	517701	(77777) $400,000. -	
Trollcan Holdings inc. à 104219 Canada Ltée	Vente	97-06-02	518239	ptie $375,000. payé	
Ville de Gatineau et Mario Tremblay + autre	échange	97/07/03	519681	ptie	
Banque Nationale Canada de 124915 Canada Inc. + autre	Hyp.	97-08-13	521089	ptie (91105) $1,200,000.	F 173803
Banque Devel. du Canada de 104219 Canada Ltée	Hyp.	97-11-05	523843	ptie (77777) $92,000.	
Banque Nationale du Canada	Canc. Hyp. Adh.	97-12-02	524648	(82528) re: 521-090. 521-089	
— et 138028 Canada Inc.	Consentement	97-12-16	525042	re 489711 modi. Cadastral ptie	
Partie de ce Lot subdivisé le 98-04-08 à 9 hommes 24C-17 à 24C-24 Plan #3161					
B. Nation. du Can. re: 138028 Can. Inc.	Consentement	98-04-29	528413	re 489711 modifié cadastr. ptie	
R. Hein à Gestion Martin + Josée Inc.	Vente	98-05-14	528933	ptie 143000. $ Payé	
143524 Can. Inc. + autre et Bell Can. + autre	Servitude	98-06-09	529834	ptie F.S.	
B. Nation. du Can. de F. Sirois + autre	Hyp.	98-09-23	533907	(91105) ptie 94 125. $	T 166809
3394409 Canada inc à F. Sirois + autre	Vente	98-10-05	534361	ptie $127,790. 2e payé	
138028 Canada inc à 3394409 Canada inc	Vente	98-10-06	534400	ptie $27,000. 2e	
Partie de ce Lot subdivisé le 98-10-22 à 10:00		Lots 24C-25 à 24C-58		Plan: #3225	
Partie de ce Lot subdivisé le 98-10-22 à 10:00		Lots 24C-59		Plan: #3226	
Banque Canada de 124915 Canada Inc. + autre	Correction	98-10-27	534961	ptie (82528) Re: 521089	
143524 Canada Inc. et autre à Bell Canada + autre	Servitude	98-12-18	536625	ptie F.S.	
3394409 Canada inc. à Bell Canada + autre	Jugement	98-12-04	537545	ptie F.S.	
B. Nat. Can. de 138028 Canada Inc.	hyp.	99-09-13	544862	ptie (82528) $1,336,250. 536752 de rang re: # 521089	
B.N.C. à B.N.C.	Cession	—	—		
HENRY ARNOLD SCULLION LEG NORMA BLACK	DECL. TRANSM.	2000-04-19	550062	PARTIE	
— —	Insaisiss.	—	—	ptie	
Banque Nat. du Can. de 138028 Can. Inc.	hyp.	2000/07/17	553429	(82528) ptie $1,000,000.	

Le lot 24C* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 265, 1 610 267, 1 610 268, 1 610 275, 1 610 278, 1 610 322, 1 610 468, 1 610 469, 1 610 488, 1 610 493 à 1 610 495, 1 610 645,

Le lot 24C* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 610 653

Index aux immeubles

INDEX DES

2001613657

Feuillet N° 2 destiné au N° 24 C 42

du cadastre Section Lauzon

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Hull

Attesté à Hull le 17/4 19 84

Par [signature] Registrateur Devant _____ Protonotaire

N° 24 C 42

Déposé: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
Mess. des Transports Divers. William Mc Elroy — — vs. Com. Transport Comm. Lg. de l'Outaouais	Expropriation	17/4/84	323-586	frei, servitude mentionnée	384-289
	—	—	323-587	frei — —	
Georgette Marion à Mat. Inovaco Ltée — —	Vente Adresse	13/8/84	328-180 / 379-512	frei	D88-529T
Com. Transport de la Com. Reg. de l'Outaouais à Materiaux Inovaco Ltée	Vente	13/8/84	328-206	frei	
— — à Section André Lacasse	Vente	31/8/84	328-936	frei	
Mess. Transports Divers vs. William Mc Elroy	Avis	30/10/84	331-114	frei	
Mess. Transport Divers vs. Section André Lacasse Inc.	Avis transport de jugement	27/6/85	340-106	frei et servitude	
Jugement en partie le 23/10/85	24C-6	Plan #25	(U.M.T. 2 frei)		
Mess. Transports Divers vs. Section André Lacasse Inc.	Avis appel	14-8-86	357-305	frei	
William Mc Elroy à La Min des Transports	quittance	12-11-86	361-800	ptie re: 323-586	
Mess. Transp à S. Section André Lacasse	avis transport	27-11-09	378-389	frei ptie 22/1/88	
Henry Arnold Scullion à Ban National	Hypo adresse	88-2-24	382-057 / A77259	ptie	T 116394
Section André Lacasse Inc. —	quittance			340-106 et 378-389	
Sous-ministre chef des Tr.	expropriation	89-4-19	399-803	re 323-587 357305	
Trollcan Holdings Inc à National Trust Co	Hypo. adresse	90-01-30	414045 / A84837	ptie	T 154226
— — à Florian Begras	Hypo cedule	90-2-2	414-201 / A84850		T. 140693.
Florian Begras tel — Trollcan Holdings Inc	Vente	90-2-2	414202		
Florian Begras à Trollcan Holdings Inc	Vente	91-04-03	434537	ptie	
~~Sally Mc Elroy~~ William Mc Elroy jr Ces Sally Mc Elroy	Test Decl	88/9/20 / 91-5-16	391637 / 436532		
Ville de Gatineau vs Henry A. Scullion et al	Proc Expro	91/6/13	438100		
Jugt en partie le 91-06-17	24C-7, 8	Plan # 1815	(Section André Lacasse Inc)		
Sally Mc Elroy et al à Florian Bigras	Vente	91-09-17	443318	ptie	
Section André Lacasse Inc à Matériaux Inovaco Ltée	Retrocession	91-10-31	445790	ptie	
Ville de Gatineau vs Henry A. Scullion et al	Jugement	91-11-20	446757	frei	
Materiaux Inovaco Ltée. à Banque Nationale du Canada	Hypo. adresse	92/4/29	453861 / 77-377		T147888
Section André Lacasse Inc et Mat. Inovaco ptie	Correction	92-05-04	454781	re = 445790	
— — — et —	Correction	92-06-10	456257	ptie re - 445790	
Ville de Gatineau à Soc. de développement de Gatineau Inc.	Vente	92-12-23	465520	ptie	
Ville de Gatineau à Soc. développ. de Gatineau Inc.	Vente	93-03-10	467478	ptie re: 465520, 465521	
Henry Arnold Scullion à Ville de Gatineau	Vente	93-04-07	468437	ptie	
Henry Arnold Scullion et Ville de Gatineau	servitude	✓	468437	ptie	
RPTAO + CRO + HA Scullion	QUIT	88-03-23	383037	et lib 93-8-31	
Sally Mc Elroy et autre à 138028 Can. inc	Vente	94-04-29	483081	ptie Solde (88952)	
" " " " " " " "	hypo	94-04-29	483081	ptie 1 000 000$ —	T142313
~~— — — — — — — —~~	~~hypo add~~	—	—	~~plus 200 000$~~ 94-05-02 Se 9:00 —	T142313
" " " " " " " "	hypo Lapointe	"	"	ptie 1 000 000$ —	T142313
" " " " " " " "	hypo add Lapointe	"	"	ptie 200 000$ —	T142313
" " " " " " " "	intervolution	94-04-29	483081	ptie —	T142313

BE-34 (83-05)

181

INDEX DES IMMEUBLES

No. 24C ..... Lg. 2 .....
canton de templeton

Index aux immeubles
2001613656

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGIS Rég.	Vol. Page			
8659						UES
Banque Prov. du Canada	adresse	4/1/74	9743-459			v.: 224-341
— — — et						
Les Entreprises Lelaine Inc.	Cession	15/1/74	224-646	21153591T		v.: 224-341
Subdivisé 24C-3 R/2,	le 10/4/74	(Ls. Matériaux de construction Imacatik Ltée)				
William McElroy						
Plomberie Florian Bégin Inc.	vente	20/6/74	230-209		(gtie)	
Raymond Heim						
Banque Nationale Canada	Hyp.	22/7/74	231-346	9764-516T	(gtie)	
Subdivisé 24C-4 R/2,	le 9/1/75	(William McElroy)				
Succ. Conrad Diotte	Certificat	2/9/75	242-668		(gtie)	
— — Lg.						
Rita Laplante épouse	testament	—	242-670			
	Déclaration	—	242-671		(gtie)	
Subdivisé 24C-5 R/2 le	23/10/75	(Plomberie Florian Bégin Inc.)				
Rita Laplante Diotte a						
Jacquette Marion McHenry	Vente	29/10/76	254-651	9773-828T	(gtie)	
Rita Laplante Diotte	Adresse	—	9755-681			
RITA LAPLANTE DIOTTE à						
CAISSE POP DE GATINEAU	TRANSPORT	16/3/77	258-009	9773-828T	RC: 254-651	
— —	ADRESSE	—	A56-981		RC: 258-009	
Henry (Harry) Stewart Scullion a						
Henry Arnold Scullion	Vente	10/2/78	266-403	9768-097R D104-885T	(gtie)	
Henry (Harry) Stewart Scullion	Adresse	—	9760-410			
Comm. des Accidents Travail du Qc.						
Les Ent. Lelaine Inc	Quittance	21/2/78	266-608	9769-594T	(gtie)	
Comm. des Acc. Travail Qc.	Adresse	—	9760-493			
William McElroy à Florian Bégin	Vente	20/2/79	276-442		(gtie)	
— —	Adresse	—	9764-382			
William McElroy à Raymond Heim	Vente	—	276-443	J151666	(gtie)	
— —	Adresse	—	9764-320			
Jean-Jacques Charlier vs Les Ent. Lelaine Inc.	Jugement	6/11/79	283-692	9771-299T	(gtie)	
— —	Avis	6/11/79	283-693	9771-299T	—	
— —	Avis Cédesse	—	11/67816		v. 283-692-3	
Succ. Rita Laplante	Certificat	19/11/79	283-925	9773-828T	(gtie) v. 254-651	
— — Me Diotte Lg.; Lg. Scullion	test. testament	—	283-926	9773-828T		
	Déclaration	—	283-927	9773-828T	(gtie) v. 254-651	
Succ. Henry (Harry) Scullion	Certificat	23/11/79	284-045	D104-885T	gtie 1/2 ind 266403	
— — Lg.: Henry Arnold Scullion	testament	—	284-046	D104-885T		
	Déclaration	—	284-047	D104-885T	(gtie) 1/2 ind v. 266403	
Succ. Henry S. Scullion et al à						
William McElroy Lg.		20/7/82	304-805		(gtie)	

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet No -1- destiné au No 24-C-
du cadastre Rang 2, Canton Templeton
de l'index des immeubles pour le BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT de Hull
Attesté à Hull, le 25 Novembre 1970
Par Devant
Greffier-Régistrateur. Protonotaire.

No. 24 ~~B~~ Rang dem 24-C.

Mise en vigueur du cadastre: le

Index aux immeubles
2001613655

NOMS DES PARTIES	Titre	DON			REMARQUES
C6542, 6574 & 7079 C9688					
William McElroy Sr à William McElroy, Jr.	Donation	25/11/70	193-748	D/43-181 D15-671 P B9688 P D/50-049 T	(pt. L.) D/48279 P
Harry Scullion à Henry Arnold Scullion	Vente	25/1/71	195-357		(pt)
William McElroy Jr. Et al à Thom Ruseke, Intervt	Vente	7/7/71	199-083	✓	(pt)
Transport Hull Metropolitain Ltée Com. Transport Comm. Régionale de l'Outaouais -vs- Transport Hull-Metropolitain Ltée	Vente	11/8/71	199-856	✓	(pt.)
Com. Transport Comm. Régionale de l'Outaouais Vs Transport Hull Metropolitain Ltée	Exprop.	5/1/72	204-070	✓	(pt.)
William McElroy à Florian Bigras + al. in trust + al.	Exprop.	28/2/72	205-156		(pt) Amendant 204-070
Comm. Transport Communauté Régionale de l'Outaouais Lt: Transport Hull Metropolitain Ltée	Vente	4/12/72	212-625	✓	(ptie)
Subdivise 24-C-1 et 2 Rang 2, Le	Déclaration	20/12/72	213-067	✓	(ptie)
Florian Bigras + al. à Les Materiaux de Construction Inovatek	Vente	23/3/73	(C. Claude Beaudoin + al) 217-387		(ptie)
William McElroy	Conventions Déclaration	31/5/73	217-388	✓	(ptie) re: 212-625
Plomberie Florian Bigras Inc. à Banque de Montreal	Hyp.	22/6/73	218-117	966-505 T	(ptie)
	Addesse		(740-384)		re: 218-117
Florian Bigras, Intervt cal à S. H. Electric	Vente	4/7/73	218-398	✓	voir 219111 (pt.)
Florian Bigras "Intervt" cal à Plomberie Florian Bigras Inc.	Vente	4/7/73	218-399		(pt.)
Florian Bigras Intervt cal à Les Entreprises Le Baie Inc.	Vente	4/7/73	218-400		(pt)
Florian Bigras "Intervt à Wilfrid Boudadier	Vente	4/7/73	218-401		(pt)
Raymond M. Hein à Banque Nouvelle Ecosse	Hyp	26/7/73	219-110	964-516 T	ptie.
	Addesse		(741-380)		
Raymond Hein	Ratification		219-111		ptie re: 218-398
William McElroy & Les Grossistes Inovatek Ltée	Vente	9-8-73	219-474		ptie.
Les Entreprises Le Baie Inc à				D/52-617 T	ptie

No. 24B Rang 2

Index aux immeubles
2001487588

INDE

PLAN# H-001

CANTON DE TEMPLETON

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.	Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
1903	Feby	26	6093	B	7				John McDonald	Alexander Peterkin	Sale	£70 pd.					
"	"	"	6095	"	"				Alexander Peterkin sr.	Legatee	Will	Special Legacies					
"	"	"	6097	"	"				Sarah McDonald widow	"	"	"					
"	"	27	681	b	1				/								
~~1907~~	~~Nov~~	~~2~~	~~12813~~	~~B~~	~~14~~				~~John Braden~~	~~Geo. E. Bob.~~							
1918	oct	3	3088	C	2				Alexander Peterkin		Notice Decan. re Wills B/7/116095 + B. 2/116097, re Sale B. 2/116093						
1920	May	22	195						Sheriff District of Hull		Sale	~~Vente~~ pd Remise 5 ans int. 7%				Entrée nulle, voir N° 24 C, R2. Templeton	Sheriff's Sale B34/34 384.
"	July	13	34784	B	34				"	Joseph Lauzon	Declaration	death, prop. + heirs.					
1927	Feby	6	38493	B	38				Alexander Peterkin	Miles Martha Peterkin wife	Seizure						
1938	mars	28	71218	B	70				L'Office du Crédit Agricole du Québec	Alex. + Louis Lauzon	Sale	$500.- paid.					
"	"	"	365	a					"	"	Declaration	death, prop. + heirs.					
"	avril	23	71892	B	70				Succ Joseph Lauzon		Hypothèque pour $6000.- + hyp. add. de $900.- en garantie du paiement de $6000.- + int 2½ %.						D/35-383T
"	"	"	71893	"	"				Succ. Armandine Rathier		Adhésion	à Hyp. B70/71218.					
1932	Fév	22	65118	"	64				Joseph Lauzon	Leg. Armandine Rathier, epse	Certificat	du Rec. droits pour Succ.					
1938	avril	23	71894	"	70				Armandine Rathier Vve Joseph Lauzon	Leg. Alex. + Louis Lauzon	Certificat	du Rec. droits pour Succ.					
"	"	"	71895	"	"						Testament						
1941	July	28	74078	"	73				Estate Alexander Peterkin		Testament						
"	"	"	74079	"	"				Margaret J. Penney Wm A. Peterkin et al	Henry S. Scullion	Declaration	décès prop. + heirs B70/71894 + B64/65118					
1950	Nov.	14	94471						Dr Rose Laurin wife	Arthur O. Wallingford	Certificate	from Coll. Prov. Revenue					
1951	Janvier	17	94875						Arthur Wallingford wife	J. Odilon St Laurent	Sale	$3500; $2000 paid. Bal. payable to Gladys R. Peterkin within 5 years + Int 5%					D/61-045T
									Suite à page 263 Vol 6,		Agreement	sale of minerals, for 5 years from 2 Nov. 1950.					
											Vente	pmt + 20,000.00 payable en argent et en actions. Voir acte.					

No 24C Rang 2

PLAN# H-001

1903	Feby	26	6093	B	7				John McDonald	Alexander Peterkin	Sale	(N.Pt) £70 pd					
1903	"	"	6094	B	7				Wm McDonald	"	"	(Pt) £250, £100 pd Bal in 4 yrs					
"	"	"	6096	"	"				Alexander Peterkin sr.	Legatee	Will	(N.Pt) special Legacies					
"	"	"	6097	"	"				Sarah McDonald widow	"	"	"					
"	"	27	681	b	1						Notice Decl. re Wills B. 2/116095 + B. 2/116097 + re Sale B, 7, 116093 (N.P.)						
1918	oct	3	3088	C	2				Alexander Peterkin		Declaration	N. pte death, prop + heirs.					
1927	Feby	6	38493	B	38				" "	Miles Martha Peterkin wife	Declaration	(N. Pt) " "					
1927	Nov.	24	54422	B	53				Nancy(?) Elroy wife Joseph Henry val	Wm Robinson McElroy	Transfer	(S. pt) of all rights & int. on prop. hereinafter for $1.- paid. See deed.					
1927	Dec	9	54529	B	54				Wm R. McElroy	Gatineau Power Company	Sale	(pte) for $553.45. paid. See deed.					
✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓	Servitude	(pt) re - transmission line across this lot.					
1928	Janv.	24	116	R	1						Notice	(S.pt) of cadastre					
1937	Oct	4	70811	B	69				Estate Wm Robertson McElroy	Wm Robertson McElroy Vve Wm R. McElroy	Certificate	(S. pt) of m. Coll. Succ. Duties					
✓	✓	✓	70865	✓	✓				Wm Robertson McElroy	Vve Wm Robertson McElroy Légataire Williame Robertson, Exs pour	Sale						
✓	✓	✓	70866	✓	✓						Declaration	(S. pt) death & prop. re B69/70865.					
1939	July	27	72336	B	71				Gatineau Power Co. Ltd.		Declaration	that this property is affected by Memorial of Hypothec No. 57					
"	Oct	17	3[illegible]						The Royal Trust Company		Adhesion	re Memorial N°-57					
1941	July	28	74078	B	73				Estate Alexander Peterkin		Certificate	(N. pt) from Coll. Succ. Duties					
✓	✓	✓	74079	✓	✓				Marg. S. Penney Wm A. Peterkin et al	Henry S. Scullion	Sale	(N.pt) $3500; $2000 paid Bal. payable to Gladys R. Peterkin within 5 years + Int 5%					D/61-045T
1960	Août	3	129731						Succ. Charles K. McElroy		Certificat	(Exemption de $6,000.00 dû par Albert Storm					
1960	Sept.	1	129-921						William R. McElroy.	Conrad Diotte	Vente	(pt) pour $1000.00 payable par vers. & int.					D/24265
									Suite F. M								

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
P	16 987 718	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 276 442 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 726 262	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 504 561 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 622 231	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 506 106 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 726 262	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 504 561

	Radiations	Mention
T	13 361 705	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 515 137 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 128 781	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 517 701 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 052 722	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 521 089 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	15 932 783	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 523 843 est supprimée.

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 052 722	L'inscription des droits hypothécaires résultant des documents ou des réquisitions N° 521 089 et 534 961 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	10 237 829	L'inscription de tous les droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 544 802 est supprimée sur les lots 2 310 811 et 2 310 817 du Cad. du Québec.
P	10 252 449	L'inscription de l'hypothèque résultant du document ou de la réquisition N° 544 802 est supprimée sur les lots 2 310 807, 2 310 812, 2 310 813, 2 338 909, 2 338 910, 2 338 915, 2 338 919, 2 338 926, 2 452 648, 2 452 649, 2 452 656, 2 452 658, 2 452 662, 2 452 664, 2 661 118, 2 661 119, 2 661 123, 2 661 124, 2 661 128, 2 661 133, 2 745 088 et 2 854 825 du cadastre du Québec seulement.
P	10 403 296	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 544 802 est supprimée sur les lots 1 610 746, 2 310 814, 2 338 916, 2 483 263, 2 661 116, 2 661 117, 2 661 120, 2 661 121, 2 661 122, 2 661 127, 2 661 130 et 2 745 087 cadastre du Québec.
P	11 191 493	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 544 802 est supprimée sur les lots 2 338 917, 2 898 259, 2 310 815, 2 310 818, 2 661 131, 2 661 132, 2 661 134, 2 661 135, 2 661 136, 2 661 137 cadastre du Québec.
P	11 272 579	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 544 802 est supprimée sur le lot 2 898 244 Cadastre du Québec
T	11 503 445	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 544 802 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 052 719	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de

Mention de radiation - Section numérisée

		la réquisition N° 553 429 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	1 770 059	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2005-02-18	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : 851808						
2007-10-01	14 657 980	Servitude	1re part 2e part	6660088 Canada Inc. Ville de Gatineau			
2010-03-09	16 988 355	Servitude	Cédant Cessionnaire	LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS VILLE DE GATINEAU			
2012-03-06	18 879 890	Servitude	1re part 2e part	4395174 Canada inc. Ville de Gatineau			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Cadastre du Québec - 1 770 059

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Hull

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **1 770 059**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Canton de Templeton
Rang 2
23B* ptie, 23B-57* ptie, 23C* ptie, 23C-1* ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31G05-050-0806

ZONE DE REPÉRAGE: A-2

(*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.)

DATE D'ÉTABLISSEMENT: - 00:00 - 01 MAR. 2001

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE·

CADASTRE DU QUÉBEC LOT Nº.

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	Nº		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	23B-57 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 23B-57 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

Feuillet No | destiné au No
du cadastre
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de
Attesté à | le | 19
Par | Devant
Régistrateur | *Protonotaire*

INDEX DES IMMEUBLES

No 23B-57 RZ
canton de templeton
Mise en vigueur du Cadastre: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
A + P Property Ltée à					
Michel Parent + Trust	Vente	89-6-5	402 019		
Ville de Gatineau vs Soc. Immob. Devimont Inc	Avis Réserve	84-06-27	483-117	ptie.	
Michel Parent "in Trust" à 1850-3169 Québec Inc.	Vente	91-01-25	432 000	ptie 1/2 indivi	T 147333
Ville de Gatineau Vs.	Renouvellement				
Soc. Imm. Devimont Inc.	Reserve	91/5/27	436944	re 403117	
Soc. Imm. Devimont Inc à Epiciers Unis Metro-Richelieu Inc.	Cession	94-10-18	445095	ptie	
Matériaux Inovaco Ltée de Michel Parent + al.	Hyp.	94/5/22	455 083		T 147323
Matériaux Inovaco	odieux	94/5/26	(87 300)	re 455-083	
Épiciers Unis Métro Richelieu à Trust General Canada	Fiducie	92/8/7	459521		T144204 T135230
	Adresse	"	(77454)		
Epiciers Unis Métro-Richelieu Inc. à C. Pop. Gatineau	Vente	93.04.13	468511	ptie	
" " " "	servitude	"	468511		
Epiciers Unis Métro-Richelieu					
à Compagnie Montréal Trust	Fiducie	93/01/15	472 832	ptie	T 143943
" "	adresse	"	(77-312)		
Trust Général du Canada	Avis	94-12-09	491284	(77454) ptie re: 459521	T144204
Matériaux Inovaco Ltée	consentement	95-09-22	499661	re 455083 ptie modif. cadastrale	T 147323
Banque Nationale du Canada	"	"	499662	" re: 481929 ptie	T 147333
M. Parent + autre - à Place Centreville de Gatineau Inc.	Vente	95-11-06	501015	ptie #181054, 21 page	
Place Centreville de Gatineau Inc. et Loblaw Supermarket Holding Inc.	servitude	95-11-06	501016	ptie réciproque	
J.E. Lafontaine + autres de Place Centreville de Gat. Inc.	Hyp.	95-11-20	501313	(90736) ptie # 200 000.	T162610
— —	adresse	—	(90737)	re: 501313 ptie	—
Une partie de ce lot est subdivisée en le lot 23B-57-1, le 96-02-07 à 11h30, Plan #2860 (C. Pop. Gatineau #468511)					
1850-3169 Qc Inc + autres Vs Place Centreville Gatineau Inc.	Préavis	98-05-27	529395	re 501313 ptie Prise en paiem.	T162610
Place Centreville de Gat. Inc. à 1850-3169 Qc Inc. + autres	Avis	98-07-13	531509	re 529395 ptie Retr. autor. perc. loyers	
Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. et C. Pop. Gatineau	modification servitude	9810-23	534 889	S. D. Ptie re 468511	
Vs. Place Centreville de Gatineau	PR.VTE	9810-29	5/3456	imp foncier - (Ptie)	T160747
1850-3169 Qc Inc. + autres Vs Place Centreville de Gatineau	Jugt.	99-04-21	539514	Titre Stée	

Index aux immeubles
2001568225

Le lot 23B-57* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 767 071, 1 768 107, 1 768 108, 1 770 059

F-1811-E

INDEX DES IMMEUBLES PLAN # H- 731

Feuillet No -1- destiné au No 23B-57
du cadastre Rang dem, Canton Templeton
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement
de Hull
Attesté à Hull le 25 Août 19 75
Par M Allen Hudes Devant Lacasse
Registrateur Protonotaire

No 23B-57 Langdent

Mise en vigueur du Cadastre le 25/8/75

Index aux immeubles
2001568224

C 9454

NOMS DES PARTIES	TITRE / LIEN	DATE	LIBER / FOLIO	REMARQUES	Radiation
Les Habitations C.J.C. Inc. à	Hypothèque				
A & P Properties Ltd.	Jugement	18/5/76	249-754		D 97-247 T
	Adresse	—	253-517		
Rock Ent Ltd à					
Les Habitations C.J.C. Inc	Vente	5/4/76	248-492	38% de ses droits	
— et					
Rock Ent. Ltd.	Avis	4/6/76	250-300	re: 248-492	
— à					
Les Habitations C.J.C. Inc	Vente	—	250-301	(tot)	
A & P Properties Ltd	Adresse	7/6/76	253-248	re: 249-754	97247 T
Herbert Weisenberger et al					
à Les Habitations C.J.C. Inc.	Vente	25/5/76	250-061	entière finie 10/8/76	RADIÉ 6/6/84
A & P Properties Ltd à					
Les Habitations C.J.C. Inc.	Avis 60 jrs	5/8/77	261-241	re: 249-754	D 97-247 T
	Avis Taxes	12/11/77	S/14236		D 160624 T
	Avis Taxes	2/4/78	S/16205		D 364-505 T
Cour de la Ville de Hull c.s. Les Habitations C.J.C. Inc	Procès Verbal de Vente	11/2/79	S/17246	80-480	D 90-621 T D 89-406 T
A & P. Properties Ltd c.s. Les Hab. C.J.C. Inc.	Jugement	11/6/80	288-048	déd. prop.	
Bran Sun Ave re OS					
A & P. Properties Limited	Subp	15/4/84	325-936	Plans.	
A & P Properties Ltd à Min. des Transports	Vente	15/12/86	363-209	ptées entière nulle le 86-12-15	
146931 Canada Inc à Ban. Nat. du Can.	Hyp.	87-10-16	377-310	ptée D 111737	D 108199 P
— —	adresse	—	A77-273	-	
A+P Properties Ltd à 146931 can inc	Vente	87-10-23	377-537		D 110-995 T
	adresse	87-10-23	A 82-424		
146931 can inc a Michel Parent tiers	Vente	88-9-27	391-985		D 113-604 T
	adm	—	A 83362		
146931 Canada Inc à Ban. Nat. du Can.	Transport	88-09-28	392-137	re: 381-885 ptée	D 113-604 T
	adresse	—	A 77-377		
Michel Parent in Trust à Soc. Trans. de Vernon Inc	Vente	88-01-04	395-973	ptée	D 113-604 T
146931 can inc a Michel Parent tiers	Vente	89-2-17	397-641		D 111735 T
	adm	—	A 83785		
A+P Properties et al.	Jugement	89-3-16	394-566	déc prop	
Michel Parent en Trust a Soc Trans Devernon	Vente	89-5-15	400-938	ptée	
— — — a — —	Vente	—	400-939	—	D 113-212 T D 110921 T
Ban National a 146931 can inc	Rétrocession	89-6-2	401-938	re 391-985 et al	D 113-604 T
	adm	—	A84110		
Michel Parent en fiducie à Ban National	Hyp	89-6-2	401939		T 142333
	adm		A 77377		
— — en — —	Trans Cession	—	401-940	re: 400-939	P 110921 T
	adm	—	(A 77377)		P 113-212 T

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	23B Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2005-02-18	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 419 811 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 23B - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

Feuillet No | destiné au No
du cadastre
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de
Attesté à | le | 19
Par | Devant
Régistrateur | *Protonotaire*

INDEX DES IMMEUBLES

No 23B rang 2
canton de templeton
Mise en vigueur du Cadastre: le

Index aux immeubles
2001568141

NOMS DES PARTIES				REMARQUES	Radiation
D. M.T. Ltée a					
Corporation de La Verendrye Inc.	Arrêté	14/12/76	855-911	ptie (851-946 ptie)	9167-343 J
Corporation de La Verendrye Inc.	Arrêté	9/4/75	1/1625	(pt.)	9164-505
Cour Ville St. Cs. Corporation de la Verendrye Inc.	Procès Verbal	10/7/79	1/1747	ptie)	393-373 T
D.M.T. Ltée vs Corporation de la Verendrye Inc	Jugement	12/8/79	281-277	ptie)	
D.M.T. Ltée vs — —	Jugement	11/9/79	282-484	ptie déd. prop.	
D.M.T. Ltée à Howard Felton Harris	Certificat de Délai	12/9/79	282-194	ptie vs 193.834	9178-614 T
Subdivisé en partie 23B-58 #1/2,	Templeton	le	28/04/80	(D.M.T. Ltée)	
D.M.T. Ltée à Eglise Luthérienne du Rem.	Vente	3/2/82	301-110	ptie	
Subdivisé en partie le 4/11/83	23B-59	Eglise	Luthérienne du Rem. de		
Procureur Général du Québec vs.					
D M T Limited	Cession	16-8-84	324-633	Obt sans non accès	986-101
Procureur Général du Québec vs.					
Howard Felton Harris	Avis de transfert		324634	Obt sans non accès	994-736
Ministre des Transports vs D.M.T. Ltée	Avis de propriété	11/2/85	334-674	ptie	
D.M.T. Ltée à Corp. Municipale Gatineau	Cession	17/5/85	338-416	ptie	
Ministre des Transports vs Howard Felton Harris	Avis de transfert	11/9/85	343-342	ptie	
Subdivisé en partie le 15/10/85	23B-60	(D.M.T. Ltée)			
A.I.P. Properties Ltd. à Min. des Transports	Servitude	15-12-86	368-209	ptie (non accès)	
Min. des Transports vs Howard Felton Harris	Avis expropriation	87-06-01	370-414	ptie	102267
Gouv. du Québec à Howard Felton Harris	Avis Transport	88-1-22	381-096	ptie	
Subd. en partie le 17/2/89 23B/61	Plan	1055	(Cert. Corrections le)		
DMT Ltée à Gouv. du Québec	Vente	88-10-17	408-737	ptie	
	Servitude	—	—		
Howard F Harris a					
Reine du Qc.	Vente	90/5/2	418857	Obt Sans non accès	
D M T Ltée a 173686 Canada Inc	Vente	90/5/31	420577		135550 T
	ade	—	(85238)		
173686 Canada Inc à B. N. C	HYP	93/6/14	469780	ptie	167107
	adhésion	—	(82528)		—
D.M.T. Ltée à 173686 Canada Inc.	Vente	94-12-19	491584	ptie @ 1.00	
Banque Nationale Canada de 173686 Canada Inc	Hyp.	97-03-13	521090	ptie $500.000. (91 105)	167107 J
Banque Nationale du Canada)	Cons. N.V. Adh.	97-12-02	524648	(82-528) ré: 521-089 531-090	
173686 Can. Inc. à Soc. de Dév. de				Ptie	
Gatineau (Sodevga) Inc.	Vente	2000-05-12	550742	550 000. $ Payé	
B. Nation du Can. de —	Hyp.	—	550743	(82528) 550 000. $	173950

Le lot 23B* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 767 039, 1 767 072, 1 768 080, 1 770 059,
1 770 066, 1 770 137, 1 770 163, 1 770 287

Index aux immeubles
2001568140

F. 1611-E

INDEX DES I

Feuillet No 2 destiné au No 23B-A2
du cadastre Canton Templeton
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement
de Hull
Attesté à Hull le 2 mai 1974
Par Devant
Registrateur Protonotaire

No 23B A-2

Mise en vigueur du Cadastre: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
Rock Properties Ltd. à					
Rock Enterprises Ltd.	Vente	3/5/74	228-130	(ptie)	3102-526 T
— à					
Joseph Konrad + ux/	Vente	13/5/74	228-728	(ptie)	955-000 T
Rock Enterprises Ltd.	Adhesion	—	045-133		
Howard Felton Harris à					
Ministère des Transports Québec	Quittance	15/8/74	232-221	(ptie)	
Rock Enterprises Ltd. à					
Heinz Montes	Vente	15/11/74	235-010	(ptie)	955-000 T
Rock Enterprises Ltd.	Adhesion	—	047-605		
D. M.T. Ltée vend à					950-916 T
Rock Const. Montreal Ltd et al	Jugement	16/1/75	236-311	vs: 221-825, 222-755, 223-625, 224-187 (ptie) 224-354, 224-256, 224-356, 224-830, 224-931, 224-932, 226-010, 226-011, 226-015, 226-479, 226-965, 226-966, 228-130, 228-722, 235-029	
— Howard Felton Harris et					
D. M.T. Ltée	Agreement	8/4/75	238-111	vs: 193-334	
Declaration 23B-43 à -56 A/2, le 30/7/75 (D.M.T. Ltée)					
remplacent les lots 23B-29 et 30 qui sont annulés)					
D. M.T. Ltée à					
Les Ent. Rock Ltée.	Vente	14/8/75	242-145	(ptie)	
Subdivise 23B-57 A/2, de 25/8/75 (Les Entreprises Rock Ltée)					
Banque Provinciale Canada à					
D. M.T. Ltée.	Retrocession	3/11/75	245-057	(ptie) vs: 221-825, 222-755	
D. M.T. Limitée à				(Prise) Re: 221-825	
Les Habitations C.S.C.	TRANSPORT	14/1/76	246-544	222-625 224-197	954-557 T
Rock Ent. Ltd à					
Les Habitations C.S.C. Inc.	Vente	5/4/76	248-492	(ptie) 33% de ses droits	
D. M.T. Ltd au					
Ministère des Transports Québec.	Quittance	14/5/76	249-700	(ptie) vs: 214-882	
~~Hubert Weisenburger vend à~~					entière radiée
~~Les Habitations C.S.C. Inc.~~	~~Vente~~	~~28/5/76~~	~~250-061~~	~~(ptie)~~	le 16/8/76 MAUP/CP
D. M.T. Ltée à Corp Mun.					
Ville Gatineau	Vente	9/6/76	250-395	(ptie)	
D.M.T. Ltée à					
CAREMAN DE LA VÉTÉRANS Inc.	Vente	8/7/76	251-246	(Prise)	967-349 T
D.M.T. Ltée	Adresse	—	A54-166	Re: 251-246	
D.M.T. Ltée à					
CORP. MUNICIPALE DE LA VILLE DE GATINEAU	Vente	19/8/76	253-550	(Prise)	
	mesne				

INDEX DES IMMEUBLES

No. 23 B Rg 2
canton de Templeton

Index aux immeubles
2001568139

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Act				REMARQUES
Rock Construction Montréal Ltée à					
Rock Properties Ltd.	Vente	19/12/73	223-625	A54-765T P54-557 D112-364T (ptie)	
Rock Entreprises Ltd.	Vente	21/12/73	224-127	A54-765T P54-557 D112-364T (ptie)	
Falk Fasche	Vente	7/1/74	224-354	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	943-464		
Joseph Konrad et ux	Vente	"	224-355	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	943-465		
Heinz Martin	Vente	7/1/74	224-356	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	943-466		
Heinz Waltmann	Vente	10/1/74	224-480	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	943-500		
Herbert Weisenberger	Vente	"	224-481	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	943-501		
Hunt Beveridge	Vente	"	224-482	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	943-502		
N. M.T. Ltée à					
Sydex Québec	Désistement	11/1/74	224-505	(ptie)	
Rock Enterprises Ltd à					
Hunt Beveridge	Vente	25/2/74	226-010	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	942-921		
Rock Enterprises Ltd:					
Herbert Weisenberger	Vente	"	226-011	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	942-922		
Martin Kobien et ux	Vente	25/2/74	226-015	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	942-924		
Erwin Main	Vente	13/3/74	226-479	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	944-129		
Gisela Schafer	Vente	1/4/74	226-265	955-000T (ptie)	
Rock Enterprises Ltd	Adresse	"	944-350		
à Bodo Fischer	Vente	"	226-266	955-000T (ptie)	

F 4870 Re page 86 - Vol I

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet No 1 destiné au No
du cadastre orig 2, Templeton
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Hull

No. 22B, orig 2

Attesté à Hull le 27 novembre 1957

Mise en vigueur du cadastre: le

Par Devant
Régistrateur. Protonotaire.

Index aux immeubles
2001568138

1	NOMS DES PARTIES 6784 9396	Titre de l'Acte	Reg.			MARQUES
	Howard D. Harris to					
	Interior Land Co.	Resiliation	22/11/57	126-832		
	Howard F. Harris à					
	Gerard Hurtubise	Vente	30/3/62	138-613	C.1899	(pt)
	Gérard Hurtubise à					
	Laurent Ouellette	Hypo.	14/10/66	166-071	D/38089 T	(pt.)
	" "	Adresse	14/10/66	21182		(pt)
	Howard D. Harris à					
	Associates Realty Co Ltd	Hypo.	29/10/68	178-694	D/38734 T	(pt)
	✓	Adresse	✓	25311		
	Subd. 23B-1	le	30/11/70		(Florent Bégin)	
	Gerard Hurtubise					
	à Florent Begin	Vente	9/9/70	191-721	76 1-847 T	pt
	Laurent Ouellette	Adresse	✓	29-949		
	Howard Felton Harris à			194.081 P	963608 P D/44318 RP	96-988 P 754-96 P T
	D.M.T. Limited	Vente	27/11/70	193-834	D/43428 P	(pte) 150-929 978-674
	Howard Felton Harris	Edmee	3/12/70	31009	945-794 P 951-338 P	Ex: 193-834
	Secca Robert Nathan Harris	Cert	31/10/72	211-699	0	(pte)
	✓ ✓	Decl.	31/10/72	211-700	0	Conjoint 76563
	D.M.T. Limited à					
	Corp. Mun. Ville Jacques	Vente	2/1/73	213-856		(pt.)
	Subdivisé en partie 23-B-2 à 5 Reg 2 le 5/2/73 (D.M.T. Ltée & Cités Demarais)					
	Ministère de la Voirie					
	D.M.T. Ltd.	Expropriation	15/3/73	214-882	0	(ptes)
	Ministère de la Voirie					
	Howard Felton Harris	✓	✓	214-882		pte
	~~D.M.T. Ltée à~~			Entrée	nulle	R/Reg.
	~~Corp. Mun. Ville de Jacques~~	~~Vente~~	~~7/4/73~~	~~215-685~~		(pt) (17.26.40.41)
	~~D.M.T. Ltée~~	~~Adresse~~	~~—~~	40022		(pt entre Nulle R/Reg
	D.M.T. Ltée à					
	Banque Provinciale du Canada	Hypo	12/4/73	215-784	945-793 T	(pt)
	D.M.T. Ltée	Adresse	✓	40022		(pt)
	Subdivisé en partie 22-B-6 à 42 le 4/5/73 (D.M.T. Ltée)					
	D.M.T. Ltée @					
	Rock Coat Mortgage Ltée	Vente	23/10/73	221-825	D54-765 T 953-061 P	(pte) 954-557 P
	D.M.T. Ltée	Adresse	✓	43-455	✓	✓
	D.M.T. Ltée à					
	Banque Prov. du Canada	Hyp.	22/11/73	222-755	953-061 T	(pte)
	D.M.T. Ltée à					
	Banque Prov. du Canada	Transport	✓	—	953061 T	(pte) n°: 221-825

No. 23a Rang 2

INDEX DES IMMEUBLES

PLAN # H-001

Certf. 7129116, 852 1846, 1876, 2294, 2374, 2529, 64256

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.
1901	Mch.	16	1133	B	2	1			Harriet Kellogg	Herbert Kellogg
1901	Aug	24	1976	B	2	1			Robert Blackburn	Thomas Harris
1902	Feby.	28	3629	B	4	1			Thomas Harris	Jas. F. Harris
1902	Feby.	28	3630	B	4	1			John Harris et al	Thos. Harris Sr
1906	Janv	20	10352	B	11				American Abell Engine & Thresher Co.	James H. Harris
1917	Sept	6	20117	B	27				James F. Harris	Robert N. Harris
1912	Dec	5	20663	B	27				Robert N. Harris	Alexander Peterkin.
1918	oct	3	3088	C	7				Alexander Peterkin	
1923	Feby	6	38443	B	38					Heirs Martha Peterkin et al
1928	Août	25	56656	B	55				Robert N. Harris	Au Roi
"	"	"	4112	C	3					
"	Sept	20	56871	B	56				Robert N. Harris	au Roi
"	"	"	4122	C	3					
1929	Juin	20	58801	B	58				Robert N. Harris	au Roi
"	"	"	4146	C	3					
1930	May	7	61051	B	60				Ida Harris	Robert Nathan Harris
1931	Janv	20	62686	B	61				Edward Mallingford	" " "
"	Sept.	11	64263	B	63				Robert Nathan Harris	Leg. Christina Buchan, his wife
"	"	"	64264	"	"					
"	"	"	64265	"	"				Estate Robert Nathan Harris	

Continuation page 183 Vol IV

No 23B Rang 2

PLAN # 1-001

Certf. 7129116, 852, 1899

1901	Aug	24	1976	B	2				Robert Blackburn	Thomas Harris
1902	Feb.	28	3628	B	4				Thos Harris	Robt N. Harris
1902	Feby.	28	3630	B	4				John Harris et al	Thos. Harris Sr
1928	Août	25	56656	B	55				Robert N. Harris	Au Roi
"	"	"	4112	C	3					
"	Sept	20	56871	B	56				Robert N. Harris	au Roi
"	"	"	4122	C	3					
1930	May	7	61051	B	60				Ida Harris	Robert Nathan Harris
"	"	16	61156	"	"				Thomas Harris	
1931	Janv	20	62686	B	61				Edward Mallingford	Robert N. Harris
"	Sept	11	64263	B	63				Robert Nathan Harris	Leg. Christina Buchan, his wife
"	"	"	64264	"	"					
"	"	"	64265	"	"				Estate Robert Nathan Harris	
1934	Feby	15	66120	B	67				Herbert Henry Rourke	Christina Buchan Vve R. N. Harris
1939	mai	10	72189	"	71				Christine Buchan Vve R. N. Harris	Howard Fellon Harris
1943	Juil	15	76562	B	75				Elizabeth Florence Harris	Mathilda Florence Harris
"	July	15	76563	B	75				Robert Nathan Harris	
"	"	"	76564	"	"				Christina Buchan Vve Robert Nathan Harris	Howard Fellon Harris

Succ Robert Nathan Harris
suite page

CANTON DE TEMPLETON

Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payement, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
Donation	8 6/4 - undivided.					Discharge No 7660
Obl.	N 1/2 + W 1/2 of S 1/2 - $7500 int. 6%.					27/13090
Don:	N 1/2 + W 1/2 of S 1/2 - subject to payt of $2500 on majority or prophy.					
Renun:	W 1/2 -					Discharge No 10153.
Obl.	N 1/2 & W 1/2 of S 1/2 $2875 int: 7% etc -					27/7660 Discharge No 5877.
Sale	(N 1/2 + W 1/2 of S 1/2) $3000. paid + charge to pay all monies due thereon & this under B4/5877					
Obligation	(" " " ") $1900. - payable within 10 years int. 5% from 7th May 1912					
Declaration	pts (und 1/2) death, prop + heirs re Oblig. B37/20563.					27/13090
Declaration	pts) (") " " " "					27/13090 Discharge No 10084
Cautionement	de $10000. -					do
Avis	hyp. re. Cautionement B55/56656.					do
Cautionement	de $10000. -					do
Avis	hyp. re - Cautionement B56/56871.					do
Cautionement	(1/2 N. et 1/2 O de 25) de $10000. -					do
Avis	(" " " ") hyp. re. Cautionement B58/58801. of Deeds B3/1601, B4/3628 & B4/3627.					
Renunciation	(N. 1/2 + S.W. 1/4) to all shares & shares in the Est. of late Jane Potter viz J. Harris for $100. - paid, and Ratification					Discharge No 10491.
Obligation	(W & S by 1/4) $2000. - payable in 3 yrs & int. 7%					
Will						
Declaration	(N. 1/2 + N. 1/2 of S 1/2) death & prop re B63/64263 (und 1/2)					
Certificate	(pts) from Col. Succ. Duties (und 1/2)					

Index aux immeubles

2001487586

Obl.	$7500 int. 6%.								Discharge	Discharge No 7660
Don:	Discharge No 7033. for support of donors & Dr per yr - pay monthly - 4 pieces his wife $100 each								No 542.	27/13090
Renun:										
Cautionement	de $10000. -									Discharge No 10084
Avis	hyp. re. Cautionement B55/56656.									do
Cautionement	de $10000. -									do
Avis	hyp. re - Cautionement B56/56871 B58/58801, B3/1601, B4/3628 & B4/3627 of Deeds									do
Renunciation	to all shares & shares in the Estate of late Jane Potter viz J. Harris for $100 paid, and Ratification									
Declaration	of death - filed as Discharge No 9433.									
Obligation	$2000. - payable in 3 yrs & int. 7%									Discharge No 10491.
Will										
Declaration	death & prop. re B63/64263. (1/2 int.)									
Certificate	fm Col. Succ. Duties (")									
Obligation	$2000. - payable within 3 yrs & int 7%									27/13190
Donation	for the support of donor & payment of $5 weekly or $20 monthly during life of donor & payment of $5 weekly or $20 monthly during life of donor									27/13190
Declaration	(1/2 und)									21987
Declaration	re Will B63/64363									
Bond/Hyp.	for $6000 + Int. - Add. Hyp of $900 Christina Buchan Vve R. N. Harris consents									27/20077
Certificate	du Père.									

and gives priority

Ben Janes Dep Reg

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	23C-1 Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 23C-1 - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

Feuillet No destiné au No
du cadastre
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de
Attesté à le 19
Par Devant

Régistrateur *Protonotaire*

INDEX DES IMMEUBLES

No 23C-1

canton de templeton
Mise en vigueur du Cadastre: le

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	Enregistrement DATE	Enregistrement No	REMARQUES	Radiation
1850-3169 Qc. Inc. & autres Vs Place Centreville Gatineau Inc.	Préavis	98.05.27	529395	re 501313, ptie Prise en paiem.	1163650
Place Centreville de Gat. Inc. à 1850-3169 Qc. Inc. & autres	Avis	98.07.13	531509	re 529395 ptie Satr. autor. par. Loyers	
1850-3169 Qc. Inc. & autres Vs Place Centreville de Gatineau	Jug.	99.04.21	539514	Titre ptie	

Le lot 23C-1* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 767 071, 1 770 059

Index aux immeubles
2001568235

F-1811-E

INDEX DES IMMEUBLES

PLAN# H-731

No 236-1 Temp dem

Mise en vigueur du Cadastre le 25/5/75

Feuillet No -5- du cadastre Temp dem, Comté de Templeton de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Hull

Attesté à Hull le 25 Août 1975

Par [illegible] Régistrateur adj. Devant [illegible] Protonotaire

Index aux immeubles

2001568234

C9454

NOMS DES PARTIES				MARQUES	Radiation
Les Habitations C.J.C. Inc à	Hyp. + Convention	13/5/76	249-754		D97-247 T
A+P. Properties Ltd	Adresse	—	253-517		
Hybrit Weisenburger et al. à					
Les Habitations C.J.C. Inc	Vente	28/5/76	250-061		
Lack Est Ltd à:					
Les Habitations C.J.C. Inc	Vente	5/4/76	248-492	33⅓ de mesdants	
Lack Est Ltd	Avis	4/6/76	250-300	re: 248-492	
Les Habitations C.J.C. Inc	Vente	—	250-301	ptie	
A+P. Properties Ltd	Adresse	7/6/76	253-744	re: 249-754	97247 T
Les Habitations C.J.C. Inc.	Avis Cojes	5/8/77	261-941	re: 249-754	D97-247 T
	Avis Taxes	13/11/78	$1/1625		9164-505 T
Corp de la Ville St. Os. Les Habitations C.J.C. Inc	Procès Verbal de taxe	11/7/79	$1/1746	80-480	D90-621 T D89-406 T
A+P. Properties Ltd vs. Les Habs C.J.C. Inc.	Jugement	11/6/80	288-048	dec. prop.	
Avec Lien au Acte de OS A+P Properties Limited	Ce pr	19/6/81	325-926	C Sur de n accès	
A+P Properties Ltd à Min. des Transp	Vente	15/12/86	363-209	ptie	
à	servitude	—	—	non-accès (ptie)	
A+P. Properties Ltd	Jugement	89-3-16	398-566	dec prop	
Michel Parent et BAN National	Hyp	89-6-2	401-939		P 147333
	Ce	—	A 77377		
A+P Properties Ltée et					
Michel Parent et Tent	Vente	89-6-5	402-019		
Michel Parent et ux Tent à 1850-3169 Quebec Inc.	Vente	91-01-25	432000	ptie ½ indiv	T 147333
Solde en partie le 91-04-17	23C-1-1		Plan # 1814	(Restrictions Lanes Inc)	
Bradson Investments (1983) Inc vs Const. Raven Boucher P.U. Saran	920325		s/3063	ptie re: Lot	
Michel Parent et ux à					
Materiaux Provaco Ltée	Hyp	92/5/22	455083		T 147323
Matériaux Provaco Ltée	consentement	95.09.22	499661	re: 455083 ptie modif. cadastrale	T 147323
Banque Nationale du Canada	—	—	499662	" re: 40 ptie 939	T 147333
Remplace en partie le 95-10-11 pour	partie du	Lot	23C-86	Plan # 2798 (1850-3169 Quebec Inc)	
M. Parent et autre à Place Centreville					
de Gatineau Inc.	Vente	95-11-06	501015	ptie * 181 page 054,31	
Place Centreville de Gatineau Inc et					
Holiday Supermarket Holdings Inc.	servitude	95-11-06	501016	ptie Réciproque	
J.E. Lafortune et autres de Place Centreville					
de Gat. Inc.	Hyp.	95-11-20	501313	ptie * 1 200 000	90736
	adresse	—	90737	re: 501313	

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Hull	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Templeton	**Droits :**	2022-09-16 16:00
Lot :	23C Rang 2	**Radiations :**	2022-07-19 12:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-02						
2007-02-19	Inscription 396 135 modifiée à 09:08 (Voir section référence)						
2012-12-07	Inscription 385 460 modifiée à 11:04 (Voir section référence)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Hull - Canton de Templeton - 23C - Rang 2

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
385 460			P
385 460	Cette radiation totale est ajoutée en regard de l'inscription de l'hypothèque.		147 606
	Inscription 385 460 modifiée le 2012-12-07 à 11:04		
396 135			P
396 135	CETTE RADIATION MENTIONNÉE TOTALE PAR ERREUR AU REGISTRE NUMÉRISÉ EST REMPLACÉE PAR UNE RADIATION PARTIELLE.		131 206
	Inscription 396 135 modifiée le 2007-02-19 à 09:08		
426 380			P
437 929			P
Acte divers			
3 063			T 11 002 309

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet N° 2 destiné au N° 23 C - Rg 2
du cadastre canton de Templeton
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Hull

N° 23 C, Rang 2

Déposé: le

Attesté à Hull le 23 juillet 1993
Par _____ Registrateur

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT N°	REMARQUES	RADIATION
THORNE ERNST & WHINNEY INC. À 2918251 CAN. INC.	CESSION	93-07-23	473180	re: 385460, 413274, ptie	T147766 de T138390. T138749
"	ADRESSE	"	88363	2000/10/31 R	T147606
Victor Bergeron + al Vs R.P. Miller Realty Ltd + al - Avis jug.		93-12-17	479309		T144967
" " Vs " " "	Jug.	"	479310	$ 7277.77 . ptie	T144967
D.M.T. Ltée à 173686 Canada Inc.	Vente	94-12-19	491584	ptie	
166404 Can Inc. à 2918251 Can. Inc.	Délaissement	95-02-03	492725	ptie, volontaire	
Matériaux Duvaco Ltée	cessation	95-09-22	499661	re: 455083 modif. cadastrale ptie	T147323
Banque Nationale du Canada	—	—	499662	re: 401939 ptie	
Subd. en vertu le 95-10-11	23C-86	Plan 2798	(1850-3169 Que Inc. ptie)		
M. Parent + autre à Place Centreville de Gatineau Inc.	Vente	95-11-06	501015	ptie $ 181 054,31 payé	
Place Centreville de Gatineau Inc. et Loblaw Supermarket Holdings Inc.	Servitude	95-11-06	501016	ptie, Réciproque	
L.E. Lafontaine + autres de Place Centreville de Gat. Inc.	Hyp.	95-11-20	501313	ptie $ 1 200 000. 90736	T162610
— —	adresse	—	(90737)	re: 501313	—
Banque Nationale Canada de 173686 Canada Inc.	Hyp.	97-08-13	521090	(91105) $ 500,000.	T162102
Banque Nationale du Canada.	Conv. Av. Adr.	97-12-02	524-648	(82-528) re: 521-089 et 521-090	
1850-3169 Qc Inc. + autres Vs Place Centreville Gatineau Inc.	Priaires	98-05-27	529395	ptie re 501313 Priaire en paiement	T162680
Place Centreville de Gat. Inc. à 1850-3169 Qc Inc. + autres	Avis	98-07-13	531509	Retr. autor. ptie re 529395 Loyers	
Vs. Place Centreville de Gatineau	Pl. VTE	98-10-29	5/34/56	imp. foncier.	T160747
1850-3169 Qc Inc. + autres Vs Place Centreville de Gatineau	Jug.	99-04-21	539514	Titre Ptie	
173686 Can. Inc. à Soc. de Dév. de Gatineau (Sodenga) Inc.	Vente	2000-05-12	550742	Ptie $ 550 000. Payé	
B. Nation. du Can. de —	Hyp.	—	550743	(82528) $ 450 000. ptie	T173950

Le lot 23C* est rénové
*La transcription de ce numéro de lot peut différer de celle qui figure aux documents cadastraux.

Voir nouveau(x) lot(s):
1 766 981, 1 766 989, 1 767 039, 1 767 071,
1 767 072, 1 770 059, 1 770 066, 1 770 094,
1 770 287, 1 770 459, 1 770 460

Index aux immeubles
2001568233

Feuillet No | destiné au No
du cadastre
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de
Attesté à | le | 19
Par | Devant

Régistrateur | *Protonotaire*

INDEX DES IMMEUBLES

No 23C Rang 2
canton de templeton
Mise en vigueur du Cadastre: le

Index aux immeubles
2001568232

NOMS DES PARTIES		ient No			REMARQUES	Radiation
Const. Ravin Boisé Inc. et al & Wildwood Properties Inc.	Hyp.	86-01-26	386-658		91111-894P JOINT D/111202P D/111155P 111755T ptie	D/127862T P/110-752
	Cession	—	A 83-725			
Subd. en partie le 12/2/89 23C-13 à 75					Plan # 1055 (Cant. Ravin Boisé Inc.)	
Const. Ravin Boisé Inc. et al à Hydro-Qué et al	Servitude	88-8-89	405-698			
D.M.T. Ltée en Cour du Québec	Vente	86-10-17	408-737		ptie	
	Servitude	—	—			
Gouv. du Qc. et Ville de Hull	Cession	89-10-31	409-636		re. 368-167	
D.M.T. Ltée à 119056 Canada Inc.	Vente	89-12-28	412-748		ptie	
Dennis Jarvis in trust à Thorne Ernst & Whinney Inc.	Transport	15-1-90	413274		re 385460	P/138749 P/142390 P/116875 T147606
	Adresse	"	A/84505			T147606
	Avis					
à Const. Ravin Boisé Inc.	Bref.	90-3-7	415944		re 413274 + 385460	P/142390 T147606 P/138749
Ronald Belesteros à Const. Ravin Boisé	Jugement	90/4/24	418300			D/127862
	Avis	—	418301			D/127862
	Adresse	—	85120			
Matériaux Inovaco Ltée dém. VS Simon Fréchette & al déf.	Jugement	90-05-07	419115		ptie	D/127862
" " " "	Avis	"	419116		re: 419115	D/127862
" "	Adresse	"	A/81041			
D.M.T. Ltée à 123686 Canada Inc.	Vente	90/5/31	420577			135552T
	Adresse	—	A 85238			
Thorne Ernst & Whinney Inc. à Const. Ravin Boisé Inc. et al	Avis 60 jrs	90-06-20	421850		re: 385460, 413274	T142390 T138749 T147606
~~Matériaux Inovaco Construction Inc. à~~ H. Qc. et al.	Servitude	~~90/4/26~~	~~420097~~		vend H 90/6/26	
Gradpar Mercantile (1983) Inc. VS Const. Ravin Boisé Inc.	Jug.	90-7-6	423011		RA 85358 (92-12-22)	D/127862T
	Avis	"	423012		re: 423011	D/127862T
166404 Can. Inc. C Const. Ravin Boisé Inc. et al	P.V. Saisie	90-09-17	S/2833			D/125196
Succession Paul Ely Elda 166404 Can. Inc.	Jugement	—	426380		ptie H/86362	P/125196P
166404 Canada Inc. vs Const. Ravin Boisé	Déclaration	90-09-28	S 2836		ptie	D/125196T
119056 Can. Inc. à Michel Parent	Vente	91-01-23	431917		ptie	
D.M.T. Ltée à 119056 Canada Inc.	—	91-01-24	431938		ptie	
Michel Parent "in trust" à 1850-3169 Québec Inc.	Vente	91-01-25	432000		ptie ½ indivis	
166404 Can. Inc.	Cession	91-06-06	H/86362		ptie re: 426380	
166404 Canada Inc. à Const. Ravin Boisé Inc. et Al	avis 60 jrs	91-06-11	437-929		re: 426-380	P/125196P
Subd. en partie le 91-06-17 23C-80					Plan # 1014 (Canton Templeton Inc.)	
Simon Fréchette et al à 166404 Canada Inc.	Bref. Partage Partage	91-08-27	442214			
Simon Fréchette et al à 166404 Canada Inc.	Rectification dation pai	91-12-03	447-475		ptie re: 442214	
Bradsen Mercantile c. Const. Ravin Boisé	P.V. Saisie	92/3/25	S/3063			
173686 Canada Inc. à B.N.C.	HYP.	93/5/14	469780		ptie	T167107
	Adresse	—	82528			
166404 Can. Inc.	A.O.T.	93-10-22	S/3237		ptie	T138106

F-1811-E

de la page 394 vol 4

INDEX DES IMMEUBLES

No 23C fg2

Mise en vigueur du Cadastre: le

Feuillet No 1 destiné au No 23C fg2
du cadastre Templeton
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Hull
Attesté à Hull le 14/12 1976
Par [signature] Devant [signature]
Régistrateur *Protonotaire*

Index aux immeubles
2001568231

NOMS DES PARTIES				EMARQUES	Radiation
C 9396					
D.M.T. Ltée à					
Corp. de la Nouvelle Banlieue de Hull vs Corp. de la Nouvelle Banlieue de Hull	Arrêt	14/12/76	255-911 (plée)	re: 251-246	967-349
Corp. de la Nouvelle Banlieue de Hull vs Corp. de la Nouvelle Banlieue de Hull	Projet de Sentence	11/7/79	2/1747 (plée)		D93-373 T
D.M.T. Ltée vs Corp. de la Nouvelle Banlieue de Hull	Jugement	13/8/79	281-277 (plée)		
D.M.T. Ltée vs — —	Jugement	11/9/79	282-184	plée déd. grp.	
D.M.T. Ltée à Howard Felton Harris	Entente de délai	12/9/79	282-174	plée re 193-034	978-674 T
Subdivise en partie 23C-2 R/2 Templ. de 80-04-28 (D.M.T. Ltée)					
Procureur Gen. du Québec vs D.M.T. Limitée	Exprop.	16-5-84	324-633	plée	986-101
Min. des Transports du Québec vs D.M.T. Ltée	Avis de transport de jugement	4/2/85	334-674	plée et sentence arbitrale	
D.M.T. Ltée à Corp. Mun. Ville de Gatineau	cession	17/5/85	338-416	plée	
subdivise en partie le 10 octobre 1985, 23C-3 Rang 2 (D.M.T. Ltée)					
# — —	le 15/10/85	23C-4	(D.M.T. Ltée)		
Habitations Sim-Plex Ltée à ~~[illegible]~~ 143600 86-01-02. Canada Ltée	convention	24/10/85	345-459	plée	D119 876 T 119857
Subdivise en partie le 23/12/85	23C-5 à 9	D.M.T. Ltée	Plan #25		
— —	23C-10 à 12	La Cité Jardin Ltée	Plan #24		
D.M.T. Ltée à Hydro-Québec et al	servitude	08-01-86	348-078	ptées)	
Corp. mun. Ville de Gatineau à D.M.T. Ltée	vente	10-7-86	355-836	plée	
Ville de Gatineau à Pouv. du Québec	Servitude	87-04-24	368-167	ptée	Canc 86-05-20 81 D111-1381P D111154P D109528 D111-884P D111-882P D111-824P 114606
Const. Ravin Boisé Inc. et al à Dennis Jarvis in Trust	Hyp.	88-05-17	385-460	plée	
— —	Cession	—	A83-016		
Const. Ravin Boisé Inc. et al de D.M.T. Ltée	Vente	88-05-25	385-768	ptée	
— — — — à Roger Bordeleau	Vente	88-6-9	386-638	ptée	
Const. Ravin Boisé Inc. et al à Shenkman Corp.	Hyp	1/8/88	389-382	plées	D109-057 T
— —	Cession	—	A83-210		
Const. Ravin Boisé Inc à Andrée Bissonnette et al	Vente	88-08-31	390-815	ptée	
Const. Ravin Boisé Inc à Monique Sabourin	Vente	88-09-15	391-454	ptée	
Entr. Utel c Const Ravin Boisé et al	Privilège	88 9 20	391 ~~485~~ 625	ptée	D109-877
Const Ravin Boisé a. 2541-8153 Québec Inc	Hyp	88 9 21	391-684	ptée (38 + 7/8 NO)	D131206 T 1278622
— —	Cession	—	A88825		
Entreprises Utel	Cession	88-10-6	A83400	re 391-684	T109877
Dennis Jarvis in Trust vs Const. Ravin Boisé Inc et al	Avis Lopez	88-10-28	393-478	re: 385-460	P109807 T
Const Ravin Boisé a André Forget et Trust	Hyp	88-11-18	394-331	D120323 T	D111989 P
— —	Cession	—	H83548		
Entr. Utel Ltée c Const Ravin Boisé et al	Action	88 12 8	S/2667		D109-877
Const Ravin Boisé Inc et al a Ron Miller Realty Ltée	Hyp	88-1-10	396-135	Lots annulés 88/8/04. PL D131206 T D111-893P	D111751P D111-805P D111803P D111-139P
— —	Cession	—	A83674		
2541-8153 Québec Inc à Ron Miller Realty Ltd	Prov. to Hyp.	88-01-26	396-657	re: 396-135	D131206 T
— —	Cession	—	A83-674		

Index aux immeubles
2001494591

No 17c R13

Index aux immeubles du Canton de [illegible]

de page 10 vol 11

folio trois cent quatre-vingt quatre 394

dans le Comté de [illegible] "Subdivision"

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1945	Dec	4	81034	B	80		Sale	C. H. Hulse	Dame Nellie Fitzsimmons Anderson	(pt) for $5400.00 paid.					
1947	July	8	85018	B	86		Sale	Charles H. Hulse	Charles Gordon Watt	(pt) (& right of way) for $2000.00 paid.					
1955	May	31	109661				Sale	Nellie Fitzsimmons Anderson	Emile P. Arnaudon	(pt) right of way for $7,200.00 paid					
1956	July	10					subd 1 à 6.								

23c R-2 Temp C9996 de la page 360 même vol.

1974	avril	1	226-965				Vente	Rock Enterprises Ltd.	Kristo Schafer	(pt) pour $64,000.00 $32,000.00 payés bal. + int payable tel que stipulé. re: 226-965					9/55-000T
			9/44-350				adhésion								
			226-966				Vente		Bodo Fischer	(pt) pour $64,000.00 $32,000.00 payés bal. + int tel que stipulé au contrat. re: 226-966					9/55-000T
			9/44-351				adhésion								
	mai	3	228-130				Vente	Rock Projections Ltée	Rock Enterprises Ltée	pour $41,222.20 payés + charges de parges la somme de $40,758.00 à D.M.T. Ltée					D102-526T
		17	228-728				Vente	Rock Enterprises Ltée	Joseph Kennedy et al	(pt) pour $16,000.00 $16,000.00 payés balance int. au vendeur. re: 228-728					9/55-000T
			9/45-133				adhésion								
1974	mai	15	235-010				Vente		Heinz Mentzel	(pt) pour $13,000 $13,000 payés balance int au vendeur.					9/55-000T
			9/47-605				adhésion								
1975	janvier	10	236-311				Avis Legis.	D.M.T. Ltée.	Rock Ent. Mortgage Ltée et al						
	août	14	242-145				Vente	D.M.T. Ltée.	Les Ent. Rock Ltée.						9/50-916T
1975	Avril	25	Subdivision en partie 236-1 à 3 (Les Ent. Rock Ltée)												
	nov.	18	245-057				Hypothèque	Banque Provinciale Canada	D.M.T. Ltée.						
1976	SANS.	14	246-844				TRANSPORT	D.M.T. Ltée	Les Habitations Cité						
	avril	6	248-498				Vente	Rock Ent. Ltée	Les Hab. Cité Rock Ltée	(pt) de la créance des sous 221-825, et 222-755 pour besoins + int. courus (Mais leur somme de $223,699.32 due par Rock Entreprises Ltée. Sous 221-825, 223-625, 224-197					9/54-557T
										(pt) pour $80,691.32 payés. (38% de ses droits)					
										(pt) pour $1,000 payés					
	juin	9	250-396				Vente	D.M.T. Ltée	[illegible]	(Pt) Pour $1,225,000.00 Payés Par Tel Payable Au Vendeur re: 251-246					9/67-319T
	JUILLET	5	251-246				Vente		Crédit Foncier de la Corporation						
			A54-166				Adhésion								
	Août	19	832-550				Vente	D.M.T. Ltée	Crédit Foncier Cité Deliniment						

No 23e Rang 2 — Index aux Immeubles d Canton de TEMPLETON

£ 6284 — au folio page 87 vol I

dans le Comté d HULL — "Subdivision"

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $	cts.	Radiations Partielles	Totales
1943	Juil.	15	76562	▽3	75		Declaration	Elizabeth Florence Harris	Mathilda Florence Harris	(see deed)					
"	July	15	76563	"	"		"	Robert Nathan Harris		re Will B63/64363					
"	"	"	76564	"	"		Bord/hyp.	Quebec Gpebit Farm Bureau	Harvard Fellin Harris	for $6000.00 + Int. Add. Hyp of $900 = Christina Buchan	Dame R.N. Harris 3ème première Commune avec				9/27022
"	"	"	H62				Adresse	"	"	re Bordereau B75/76564					
1959	mars	27	26-832				Jugement	Harvard D. Harris	Gatineau Land Co.	(pt) 1/10 paid				9/45-774 P	
1970	Nov.	27	193-534				Vente	Howard Fellow Harris	D.M.T. Limited	pour $265,000.00 dont $95,000.00 payés. Bal. et int. au vendeur.				9/43428 P	9/79-674 T
—	Dec.	3	31004				Adresse	— — —		re 183-834					
1972	Oct.	31	211-688				Levit	Succ. Robert William Harris							
—	Oct.	31	211-700				Decl.	— — —							
1973	Janv.	9	213-850				Vente	D.M.T. Limited	Corp. Mun. Ville Gatineau	Conjoint 76563. Totalité des lots au lieu de moitié					
1973	avril	12	215-734				Hyp.	Banque Prov. du Canada	D.M.T. Ltd	pour $1.00 payé					9/45-793 T
/	—	12	40022				Adresse	— —		pour $150,000.00 en gar. coll.					7
—	Oct	23	221-825				Vente	D M T Ltée	Rock Const Ltée Montreal	re 215-734				9/51-557 P 9/53061 P	9/54-765 P/O
—	—	—	42455				Adresse	— —		(pt) pour remboursement hypothèque mentionnée					
1973	nov.	22	222-755				Hyp.	Banque Prov. du Canada	D. M.T. Ltée.	— re 221-825					9/53-061 T
—	—	—	—				Transport	D M T Ltée —	Banque Prov. du Canada	(ptie) pour $150,000.00 en garantie de crédit					
—	—	—	43862				Adresse			ptie de la somme de $39,758.00 tant hol. que Rock Const. Montreal Ltd. sous 221-825 susmentionné					
—	décembre	10	223-625				Vente	Rock Construction Montreal Ltd.	Rock Properties Ltd.	ptie re: 222-755				9/51-557 P	D112-365 T
—	—	21	224-197				Vente	Rock Properties Ltd.	Rock Enterprises Ltd.	(ptie) Pour $150,000.00 tantôt mal compté reçus + à charge de payer la somme de $39,758.00 à D.M.T. Ltée.				9/54-557 P	D112-365 T
1974	Janvier	7	224-354				Vente	Rock Enterprises Ltd.	Falk Losche	(ptie) de 35% de l'immeuble pour $94,465.50 payés + contin compté susmentionné					9/55-000 T
										(ptie) pour $96,000.00 dont $18,000.00 payés bal. et int au vendeur.					

Suite ici-bas.

1974	Janvier	7	43464				Adresse	Rock Enterprises Ltd.		re: 224-354					
—	—	—	224-355				Vente	— — —	Joseph Konrad + ux	(ptie) pour $96,000.00 dont $24,000.00 payés bal. et int au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43465				Adresse	— — —		re: 224-355					
—	—	—	224-356				Vente	— — —	Heinz Martin	(ptie) pour $192,000.00 dont $67,200.00 payés bal. et int. au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43466				Adresse	— — —		re: 224-356					
—	—	10	224-480				Vente	— — —	Heinz Weitmann	(ptie) pour $48,000.00 dont $24,000.00 payés bal. et int. au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43500				Adresse	— — —		re: 224-480					
—	—	—	224-481				Vente	— — —	Herbert Weisenburger	(ptie) pour $96,000.00 dont $48,000.00 payés bal. et int. au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43501				Adresse	— — —		re: 224-481					
—	—	—	224-482				Vente	— — —	Kurt Zweigart	(ptie) pour $128,000.00 dont $100,000.00 payés bal. et int. au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43502				Adresse	— — —		re: 224-482					
—	Janvier	25	226-010				Vente	Rock Enterprises Ltd.	Kurt Zweigart	(ptie) pour $32,000.00 dont $28,000.00 payés bal payable au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43971				Adresse	— — —		re: 226-010					
—	—	—	226-011				Vente	— — —	Herbert Weisenburger	(ptie) pour $48,000.00 dont $24,000.00 payés bal. et int payable au vendeur.					9/55-000 T
—	—	—	43972				Adresse	— — —		re: 226-011					
—	—	—	226-015				Vente	— — —	Martin Kohrer + ux	(ptie) pour $48,000.00 dont $24,000.00 payés bal. et int. au vendeur					9/55-000 T
—	—	—	43974				Adresse	— — —		re: 226-015					
—	—	—	226-479				Vente	— — —	Erwin Meir	(ptie) pour $96,000.00 dont $48,000.00 payés bal. et int au vendeur.					9/55-000 T
—	Mars	13	44129				Adresse	— — —		re: 226-479					

Suite page 324 même vol

Index aux immeubles
2001494557

No. 23c Rang 2

INDEX DES IMMEUBLES

PLAN# H-001

Cadastre No 116,852

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Registre des Adresses No.	Vol.	Noms du Vendeur, du Donateur, du Créancier, etc.	Noms de l'Acquéreur, du Donataire, du Débiteur, etc., etc.
1901	Aug	24	1976	B	2				Robert Blackburn	Thomas Harris
1902	Feby	28	3628	B	4				Thos Harris	Robt N. Harris
1902	Feby	28	3630	B	4				John Harris +al	Ths. Harris Sr
1928	Aoust	25	56656	B	55				Robert N. Harris	Au Roi
✓	✓	✓	4112	C	3					
✓	Sept	20	56871	B	56				Robt N. Harris	au Roi
✓	✓	✓	4122	C	3					
1930	May	7	61051	B	60				Ida Harris	Robert Nathan Harris
✓	✓	10	61098	✓	1				Robert Nathan Harris	Gatineau Power Company
✓	✓	1	✓	✓	✓				✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓
✓	✓	16	61156	✓	✓				Thomas Harris	
✓	Dec.	18	32						Gatineau Power Company	Royal Trust Company
1931	Janv	20	62686	B	61				Edward Mallinsford	Robert N. Harris
✓	Sept	11	64263	B	63				Robert Nathan Harris	Leg. Christina Buchan, his wife
✓	✓	✓	64264	✓	✓					
✓	✓	✓	64265	✓	✓				Epitre Robert N. Harris	
1934	Feby	15	68120	B	67				Herbert Henry Rourke	Christina Buchan Vve R. N. Harris
1939	may	10	72189	✓	71				Christine Buchan Vve R. N. Harris	Howard Nellon Harris
"	"	23	57				a		The Royal Trust Co	Gatineau Power Co
"	oct	11	393						✓ ✓ ✓ ✓	

Continuation page 360 vol IV

No 24a Rang 2

PLAN# H-001

1903	Feby	26	6093	B	7				John McDonald	Alexander Peterkin
1903	"	"	6095	"	"				Alexander Peterkin's Legatees	"
"	"	"	6097	"	"				Sarah McDonald's minor	"
"	"	27	681	6	1					
1918	oct	3	3089	C	2				Alexander Peterkin	
1927	Feby	6	38493	B	38				" "	Miss Martha Peterkin +al
1941	July	25	74078	B	73				Estate Alexander Peterkin	
✓	✓	✓	74079	✓	✓				Margaret B. Penney & A. Peterkin	e.t. - Henry S. Scullion
1978	fév	10	366403						Henry (Hon.) Stewart Scullion	= Henry Arnold Scullion
—	—	—	366-4/c							
1979	mars	23	284-045						Jean Henry (Hon.) Scullion	
—	—	—	284-046							Lg: Henry Arnold Scullion
—	—	—	284-047							
88	fev	24	382-057						Bangor Valencal	Henry arnold Scullion

A77357

SUITE F.N.

Index aux immeubles
2001487587

CANTON DE TEMPLETON

D. a. C.

D. B. C. S.

Nature de l'Acte	Montant dû, Termes de Payment, Intérêt, etc.	Transport Noms du Cessionnaire	Montant Transporté $	cts	Radiations Partielle	Total
						Discharge No 7660
Ell:	$ 7500.00 int. 6% Assignage No 9433				Discharge No 5742	D/13090
Don:	for support of donor — payments & specific historic evidence $100 each					
Renun:						Discharge No 10089
Cautionnement	de $ 10000.-					do.
Avis	hyp. re Cautionnement B55/56656.					do
Cautionnement	de $ 10000.-					do
Avis	hyp. re - Cautionnement B56/56871					
Renunciation	to all share & shares in the Estate of late Jane Potter viz J. Harris for $100. paid and Ratification of Deeds B2/1691 & B4/3628 & 4/3629.					
Servitude	(pbl) re - transmission Line across this lot.					
Sale	(.) for $ 97.50. paid.					
Declaration	of death. Filed as Discharge No 9433.					
Supplementary Hyp.	(pbl) to Trust Deed B50/50809, for $ 250,000,000.. & an add. Hyp. of $ 25,000,000.. See deed.					948-526T Discharge No 10491.-
Obligation	$ 2000.- payable in 3 yrs + int. 7%.					
Will						
Declaration	death & prop. re B63/64263. (1/2 ind)					
Certificate	fm. Coll. Succ. Duties (.)					
Obligation	$ 2000.- payable within 3 yrs & int 7%	Legatees - payment of $ 520.00 viz to H. N. Rourke. Hypothec			D/13190	D/2 1987.
Donation	for the support of the donor & payment of $ 2.00 weekly or $ 7.00 monthly during her					
Memorial	(pbl) of supplementary Trust deed of hyp. to original Trust Deed B50/50809					948-526T
Release	(pbl) re Memorial No 57					

Sale	£70. Paid					
Will	Special Legacies					
Probate Decl.	re Wills B.7, No 6095; B/7 No 6097, re Sale B/2, No 6093					
Declaration	death, prop. & heirs.					
Declaration	" " "					
Affidavit	from Coll. Succ. Duties Revenue					
Sale	for $ 3500.00; $ 2000.00 paid; bal. payable to Gladys R. Peterkin within 5 years + Int. 5%					961-045T 968-097P
Vente	$ 1500.00 payable tel que stipulé au dit acte, dont l'habitation Hypothéquée					D104-885T
Release						
Partial Release	re 366403. 1/2 ind					D104-885T
Settlement						D104-885T
Declaration	re 366403 1/2 ind					D104-885T
Hyp						T116394
Sales						

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
P	12 081 807	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 385 460 est supprimée des lots 1 766 989, 1 767 101 cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
P	12 081 807	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 396 135 est supprimée des lots 1 766 989, 1 767 101 cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
P	12 081 807	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 396 135 est supprimée des lots 1 766 989, 1 767 101 cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
P	12 081 807	L'inscription de l'avis de 60 jours résultant du document ou de la réquisition N° 437 929 est supprimée des lots 1 766 989, 1 767 101 cadastre du Québec.

	Radiations	Mention
T	11 002 309	L'inscription du procès-verbal de saisie résultant du document ou de la réquisition N° 3 063 est supprimée.

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	4 389 082 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2009-07-06
Dépôt au cadastre	2009-07-06
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2009-07-08

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	4 067 121 (partie) Cadastre du Québec

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3924	**Zone de repérage**	C-7
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Propriétaire(s) VILLE DE GATINEAU

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	318128
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	333803
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	338706
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	340762
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	343234
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Historique cadastral

Numéro de dossier	932606	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2009-07-06		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2009-07-08		
Arpenteur-géomètre	Jean-Yves Lemelin		
Minute	4154		

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	4 067 122 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2008-03-28
Dépôt au cadastre	2008-03-28
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2008-04-01

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	2 975 177 (partie) Cadastre du Québec

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3924	**Zone de repérage**	C-8
Feuillet cartographique	31G05-010-3925	**Zone de repérage**	C-1
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	318128
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	333803

Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	338706
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	340762
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	343234
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Historique cadastral

Numéro de dossier	903317	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2008-03-28		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2008-04-01		
Arpenteur-géomètre	Jean-Yves Lemelin		
Minute	4040		

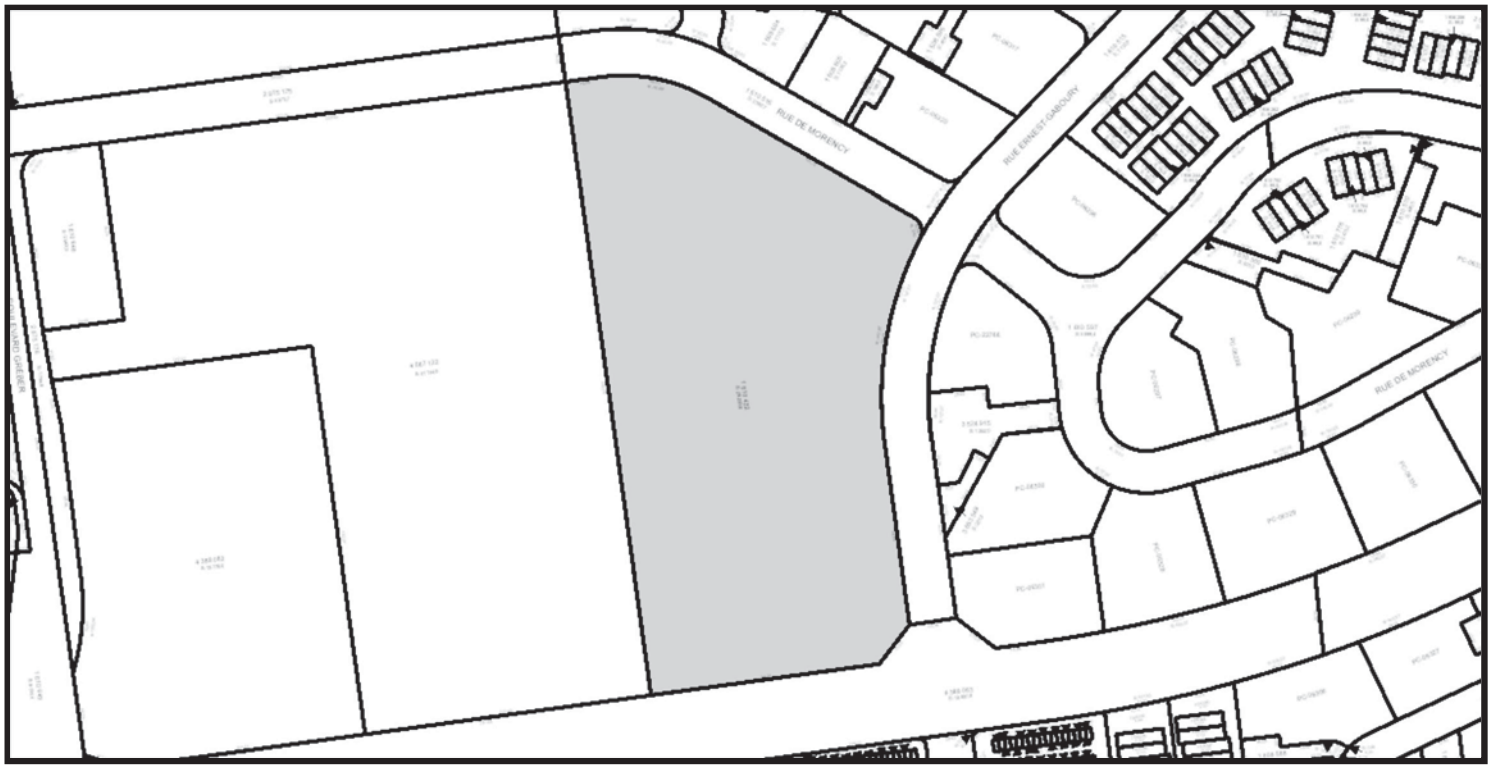
Numéro de dossier	941367	**Action**	Correction du lot.
Dépôt au cadastre	2009-12-23		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2009-12-28		
Arpenteur-géomètre	Jean-Yves Lemelin		
Minute	4191		
Nature(s) de la modification	Contenance (superficie, volume) Mesure(s) Limite(s), position relative		

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	1 610 422 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2000-07-19
Dépôt au cadastre	2000-07-19
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	26B (partie)
Désignation secondaire	Rang 2 (R02)
Cadastre	Canton de Templeton (060610)

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3925	**Zone de repérage**	C-1
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	438664
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Historique cadastral

Numéro de dossier	704365	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2000-07-19		

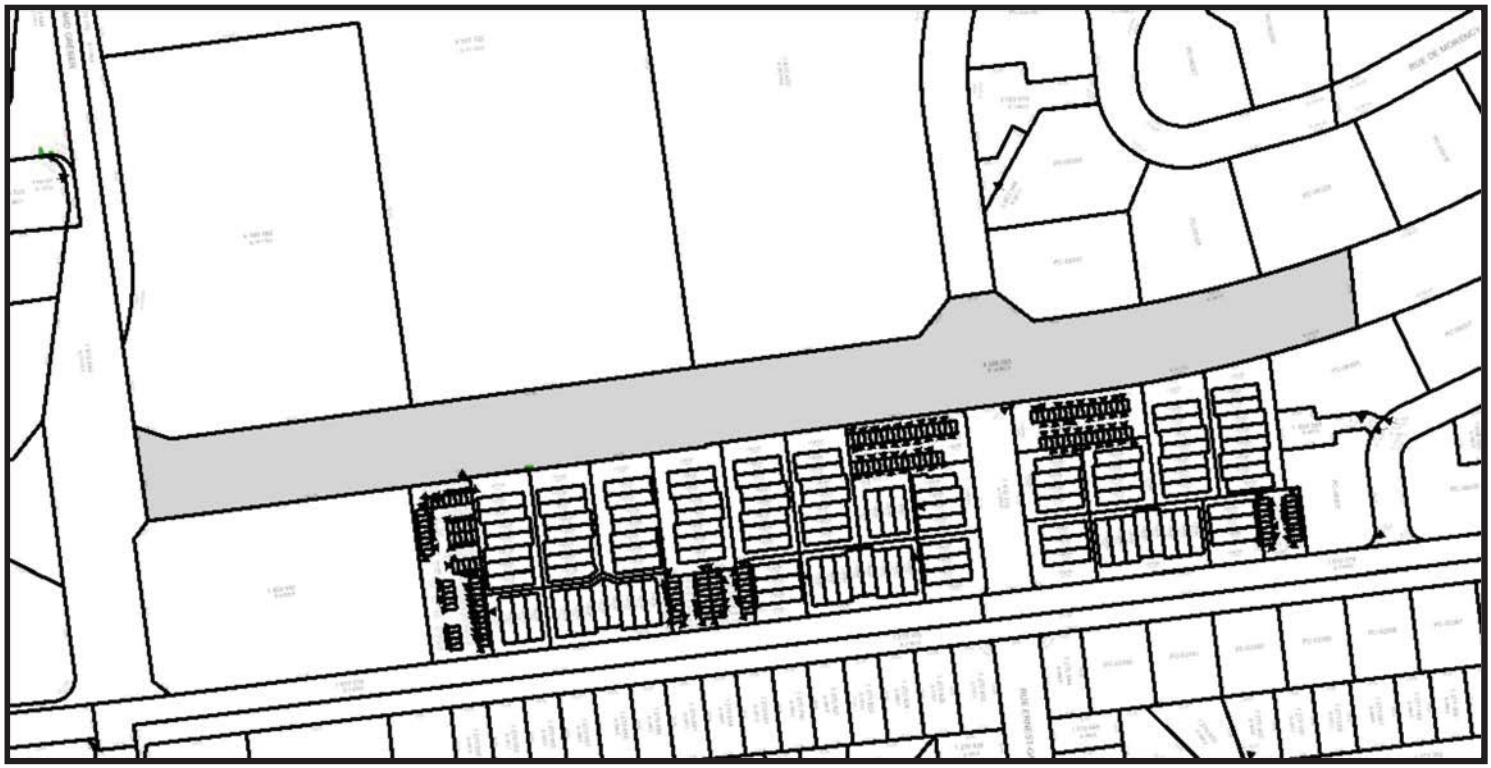
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25
Arpenteur-géomètre	André Monette
Minute	3127

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	4 389 083 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2009-07-06
Dépôt au cadastre	2009-07-06
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2009-07-08

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	1 610 651 , 4 067 121 (partie) Cadastre du Québec

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3925	**Zone de repérage**	D-2
Feuillet cartographique	31G05-010-3924	**Zone de repérage**	D-8
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	318128
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	333803

Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	338706
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	340762
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	343234
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Loi
Numéro d'inscription du titre	
Circonscription foncière du titre	

Historique cadastral

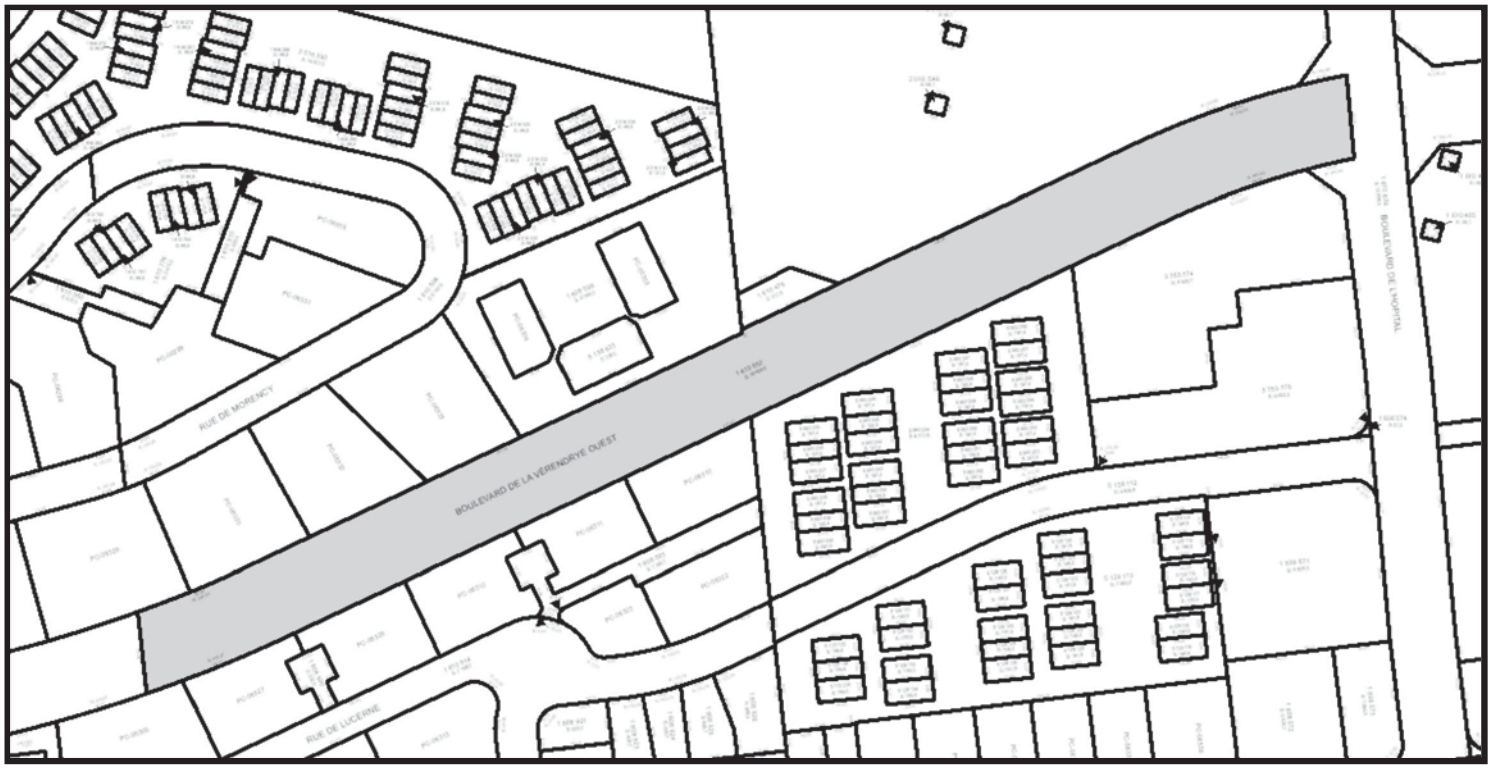
Numéro de dossier	932606	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2009-07-06		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2009-07-08		
Arpenteur-géomètre	Jean-Yves Lemelin		
Minute	4154		

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	1 610 652 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2000-07-19
Dépôt au cadastre	2000-07-19
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	25C-5 , 25D (partie)
Désignation secondaire	Rang 2 (R02)
Cadastre	Canton de Templeton (060610)

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3925	**Zone de repérage**	C-5
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Loi
Numéro d'inscription du titre	
Circonscription foncière du titre	

Historique cadastral

Numéro de dossier	704365	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2000-07-19		

Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25
Arpenteur-géomètre	André Monette
Minute	3127

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	1 610 639 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2000-07-19
Dépôt au cadastre	2000-07-19
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	24B-2 , 24D-1 , 25C (partie), 25C-3-2 , 25C-4 (partie)
Désignation secondaire	Rang 2 (R02)
Cadastre	Canton de Templeton (060610)

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3925	**Zone de repérage**	B-7
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	303190
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	304806

Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	407082
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	415720
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	434587
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	448027
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Jugement
Numéro d'inscription du titre	299127
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Jugement
Numéro d'inscription du titre	300227
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Jugement
Numéro d'inscription du titre	300228
Circonscription foncière du titre	Hull (79)

Mode d'acquisition	Loi
Numéro d'inscription du titre	
Circonscription foncière du titre	

Historique cadastral

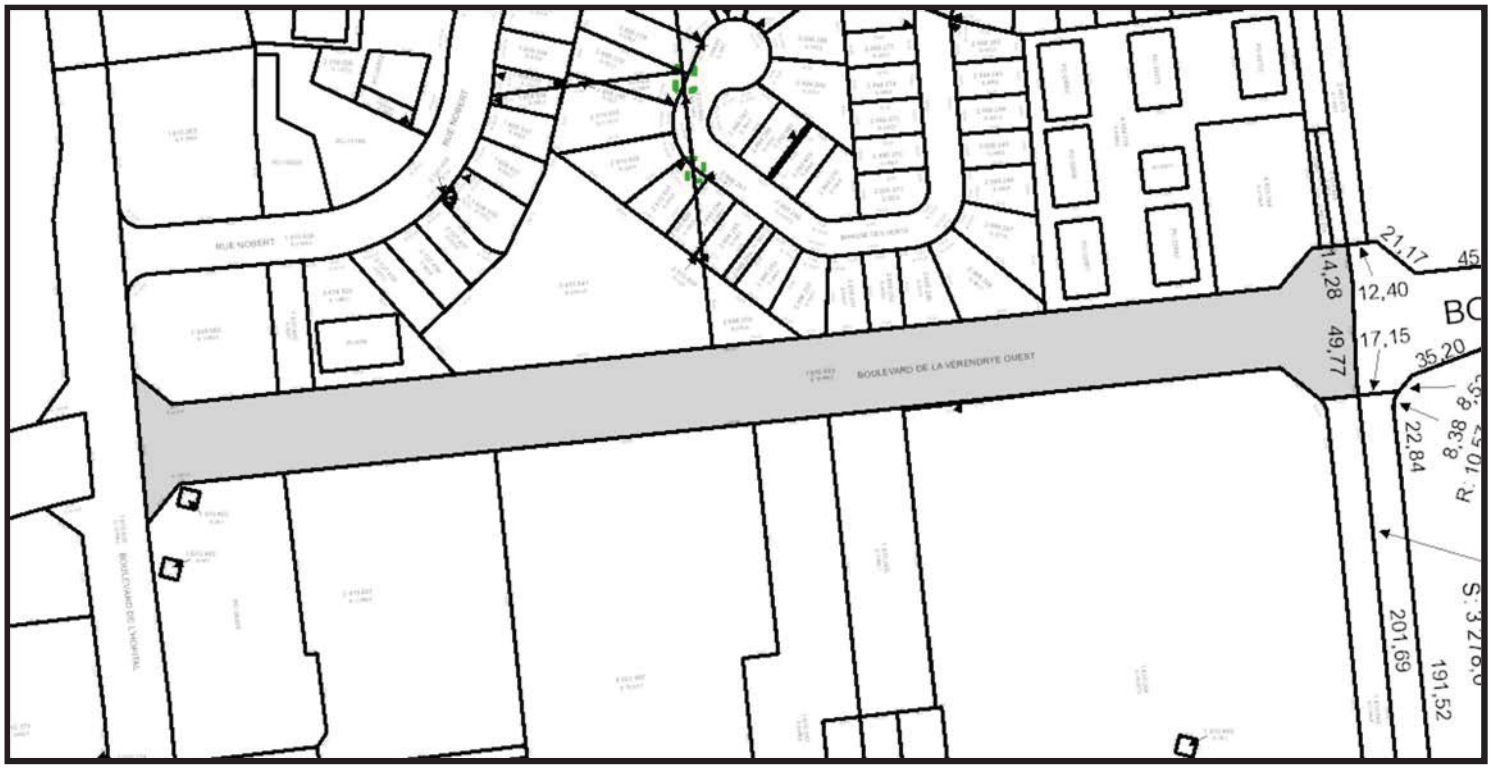
Numéro de dossier	704365	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2000-07-19		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25		
Arpenteur-géomètre	André Monette		
Minute	3127		

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	1 610 653 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2000-07-19
Dépôt au cadastre	2000-07-19
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	24C (partie), 24D (partie)
Désignation secondaire	Rang 2 (R02)
Cadastre	Canton de Templeton (060610)

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-010-3926	**Zone de repérage**	B-2
Feuillet cartographique	31G05-010-3925	**Zone de repérage**	B-8
Échelle de représentation	1:1 000	**Échelle de création**	1:1 000

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Loi
Numéro d'inscription du titre	
Circonscription foncière du titre	

Historique cadastral

Numéro de dossier	704365	**Action**	Création du lot.

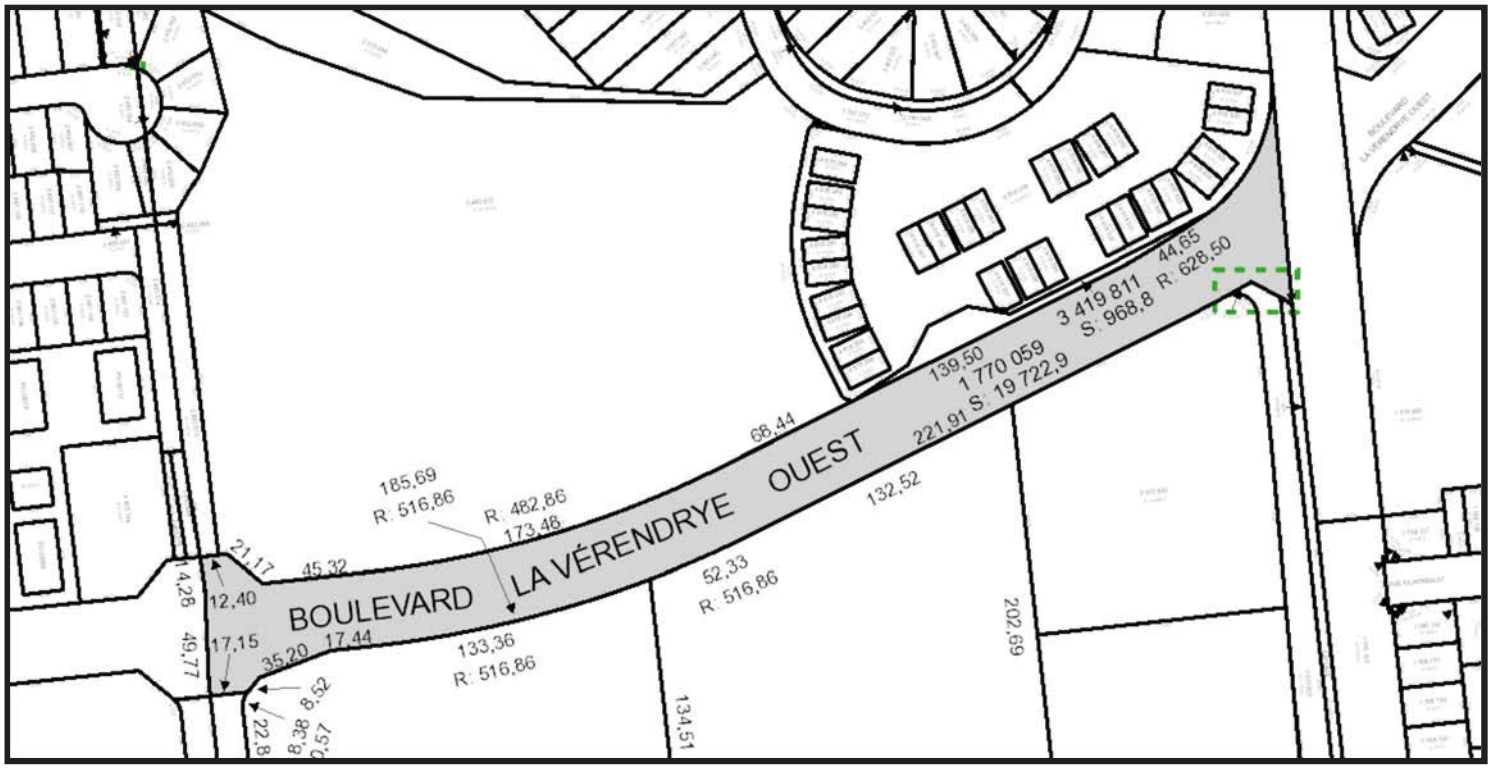
Dépôt au cadastre	2000-07-19
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2000-07-25
Arpenteur-géomètre	André Monette
Minute	3127

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Énergie et Ressources naturelles Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 18 septembre 2022



Identification

Numéro de lot	1 770 059 Cadastre du Québec
Circonscription foncière	Hull (79)
Statut	Actif 2001-02-21
Dépôt au cadastre	2001-02-21
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2001-03-01

Concordances

Lot(s) antécédent(s)

Numéro(s) de lot	23B (partie), 23B-57 (partie), 23C (partie), 23C-1 (partie)
Désignation secondaire	Rang 2 (R02)
Cadastre	Canton de Templeton (060610)

Lot(s) successeur(s)

Localisation

Municipalité(s)	Gatineau, Ville (81017)		
Feuillet cartographique	31G05-050-0806	**Zone de repérage**	A-2
Échelle de représentation	1:5 000	**Échelle de création**	1:2 000

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Propriétaire(s)	VILLE DE GATINEAU
Mode d'acquisition	Contrat
Numéro d'inscription du titre	252550
Circonscription foncière du titre	Hull (79)
Mode d'acquisition	Loi
Numéro d'inscription du titre	

Circonscription foncière du titre	

Historique cadastral

Numéro de dossier	704364	**Action**	Création du lot.
Dépôt au cadastre	2001-02-21		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2001-03-01		
Arpenteur-géomètre	Hugues St-Pierre		
Minute	27846		

Numéro de dossier	851808	**Action**	Correction du lot.
Dépôt au cadastre	2005-02-16		
Entrée en vigueur au BPD (Bureau de la publicité des droits)	2005-02-18		
Arpenteur-géomètre	Jean-Yves Lemelin		
Minute	3811		
Nature(s) de la modification	Contenance (superficie, volume) Mesure(s) Limite(s), position relative		

Québec

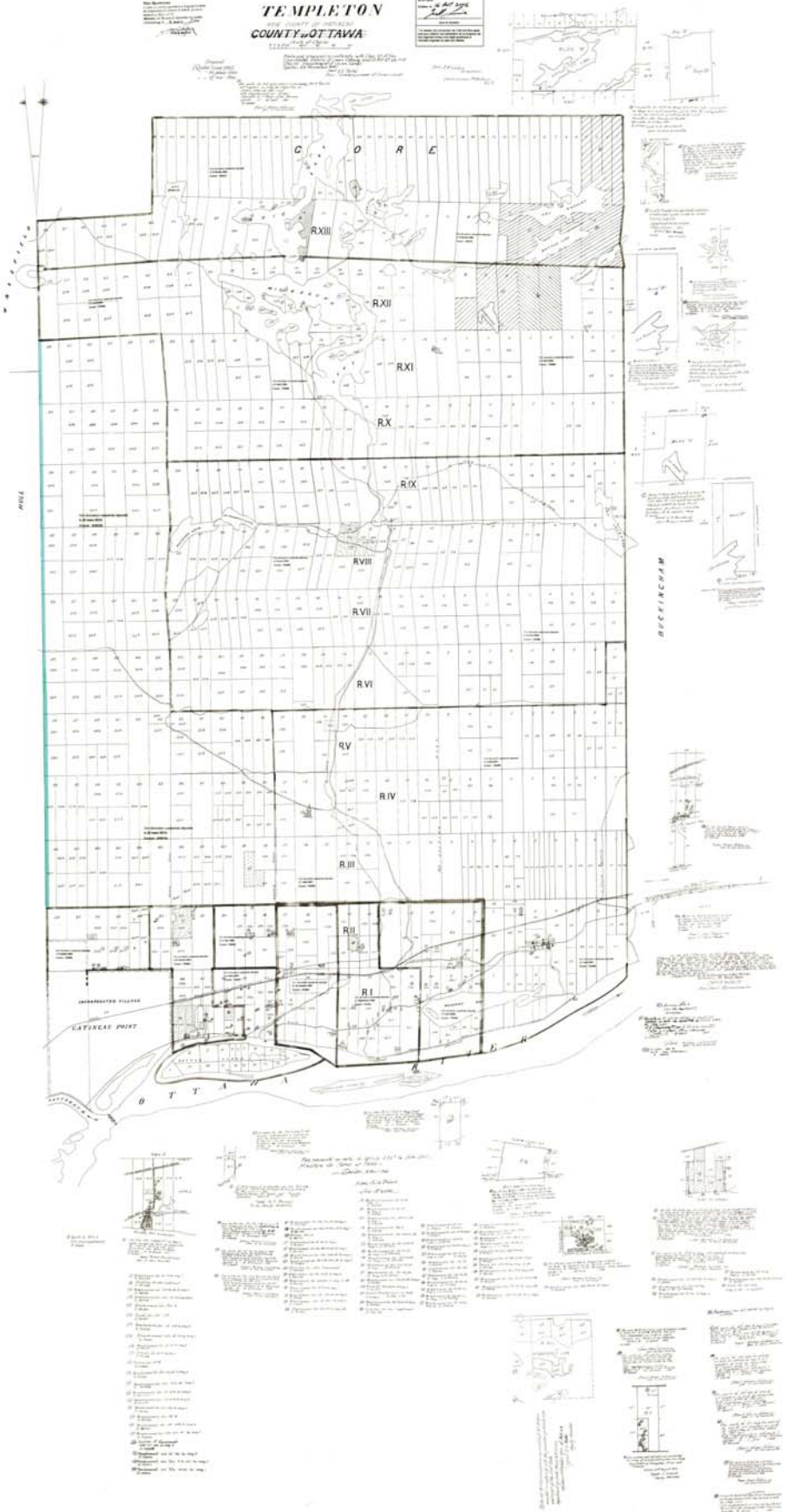
© Gouvernement du Québec, 2015

OFFICIAL PLAN

OF TOWNSHIP OF

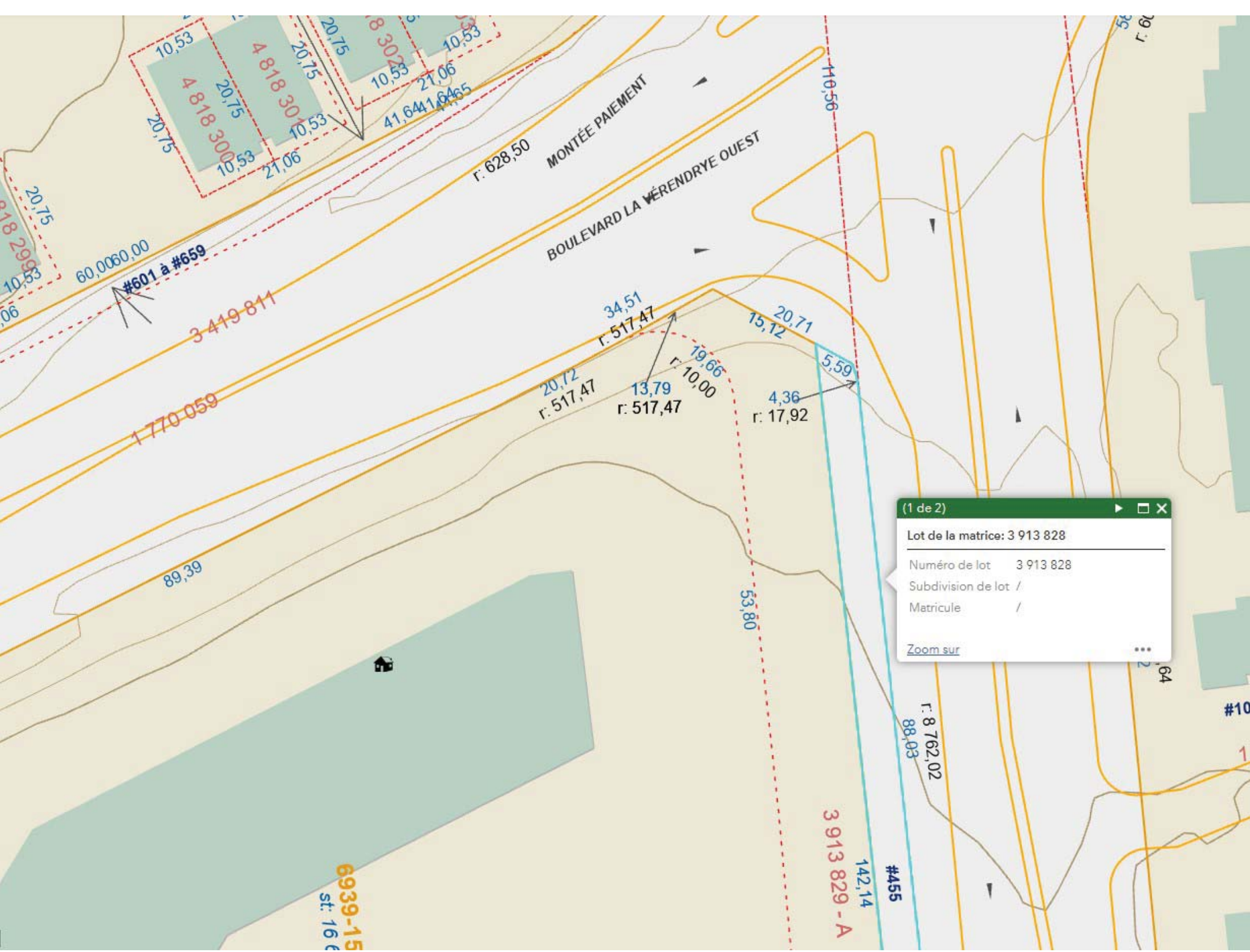
TEMPLETON

IN THE COUNTY OF OTTAWA



AVERTISSEMENT Plan reconstitué à échelle réduite. Voir le certificat de reconstitution pour connaître le facteur de réduction.

AVERTISSEMENT Plan reconstitué à échelle réduite. Voir le certificat de reconstitution pour connaître le facteur de réduction.


MONTÉE PAIEMENT
BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST
r: 628,50
#601 à #659
60,00
60,00
3 419 811
1 770 059
4 818 302
4 818 301
4 818 300
10,53
20,75
21,06
41,64
41,64
34,51
r: 517,47
20,72
r: 517,47
13,79
r: 517,47
19,66
r: 10,00
15,12
20,71
5,59
4,36
r: 17,92
110,56
89,39
53,80
88,03
r: 8 762,02
142,14
3 913 829 - A
#455
6939-15
st: 16
(1 de 2)
Lot de la matrice: 3 913 828
Numéro de lot 3 913 828
Subdivision de lot /
Matricule /
Zoom sur


BOULEVARD DE LA VÉRENDRYE OUEST
RUE DE MILAN
RUE DE LUCERNE
BOULEVARD SAINT-RENÉ OUEST
RUE DE MORENCY
RUE ERNEST-GABOURY
RUE DE GRONDINES
RUE DE MORENCY
BOULEVARD GRÉBER


1 610 651
1 610 422
265,28
123,40
4 067 122
S : 47 229,3
Boulevard La Vérendrye Ouest
167,97
4 067 121
S : 19 234,0
112,32
120,44
76,20
1 610 946
35,00
21,98
19,20
65,46
R: 100,00
42,01
43,03
2 975 176
Boulevard Gréber
1 610 649

ANNEXE

5 PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Photographies aériennes

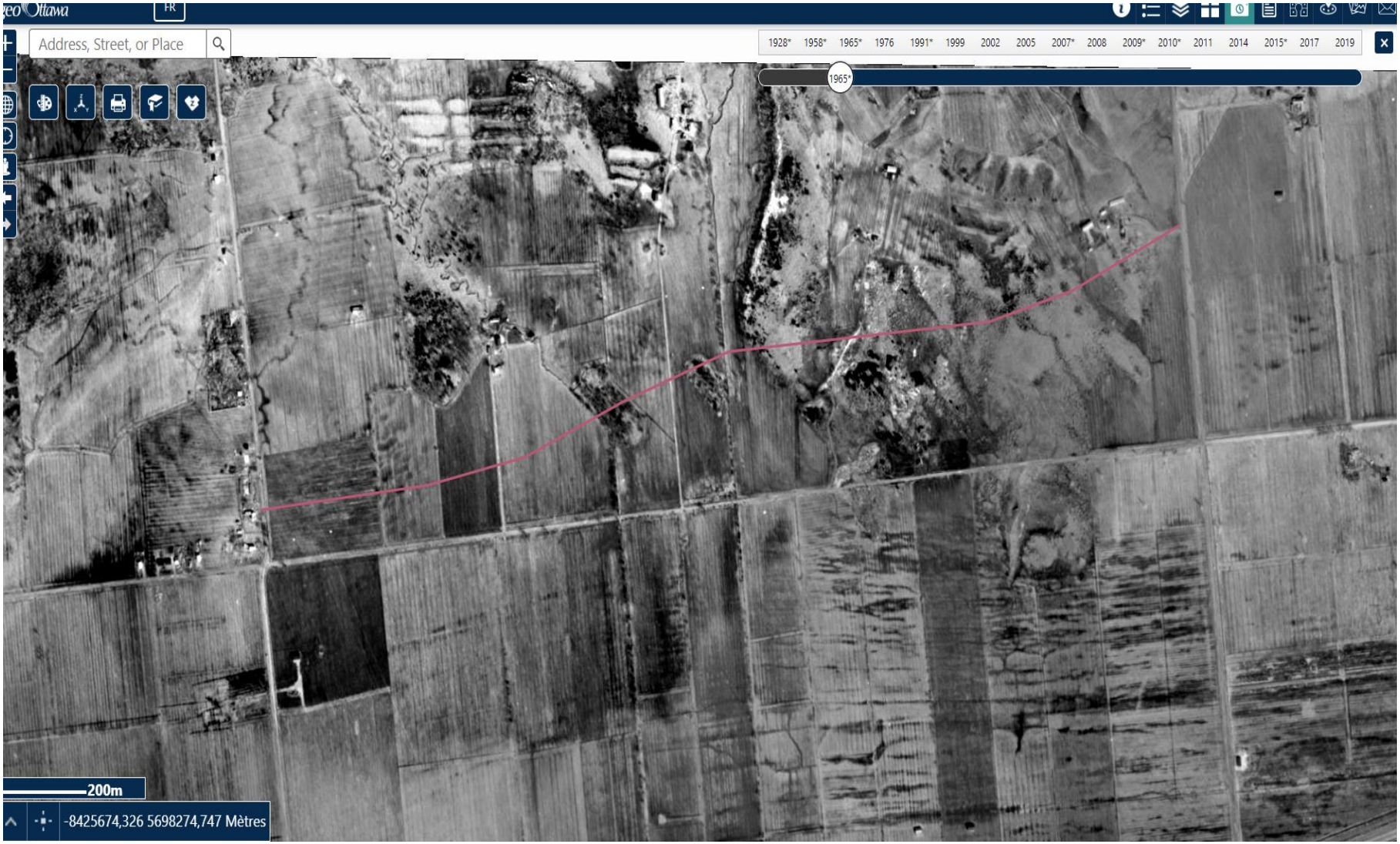


Photo aérienne de 1965

Photographies aériennes

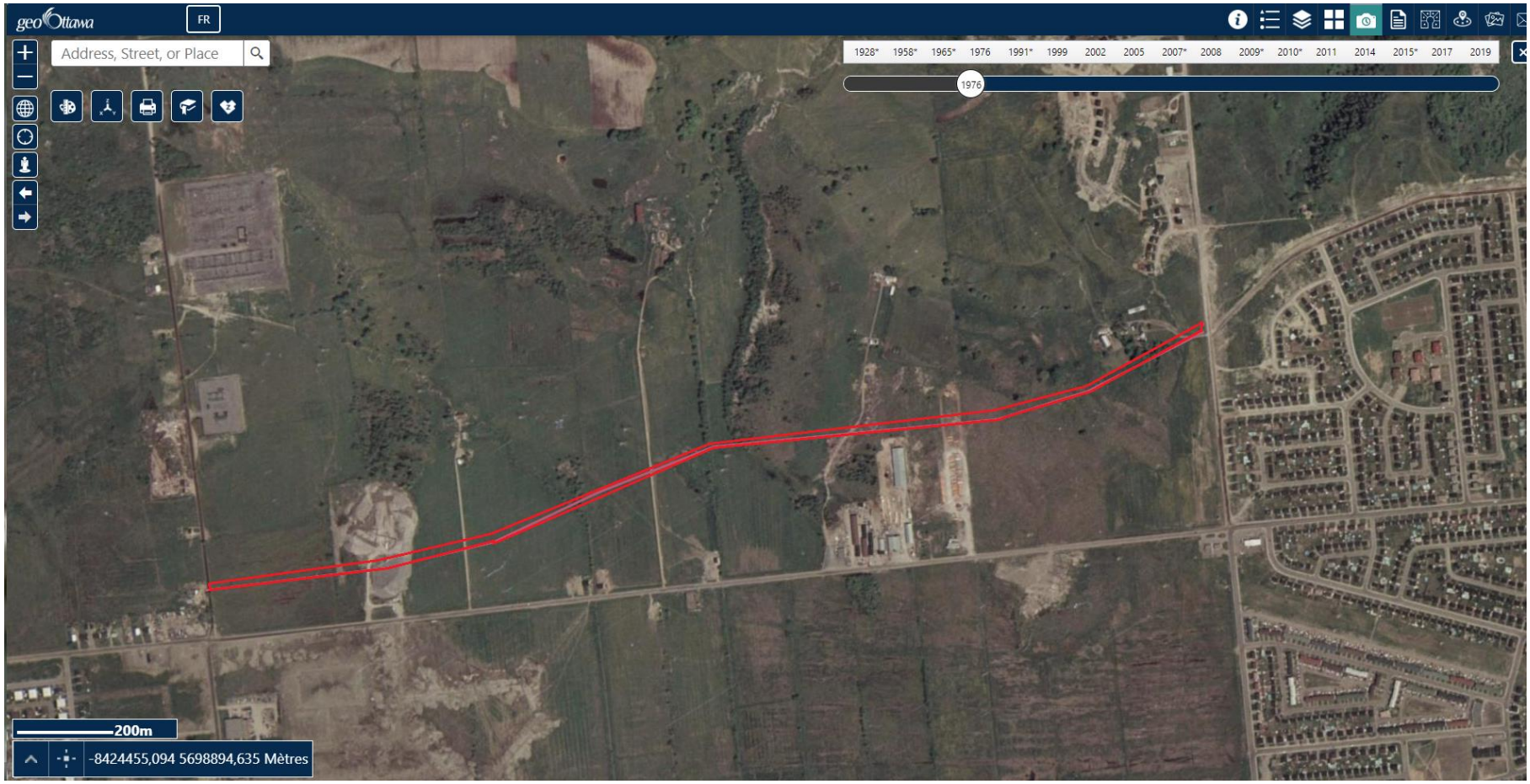


Photo aérienne de 1976

Photographies aériennes

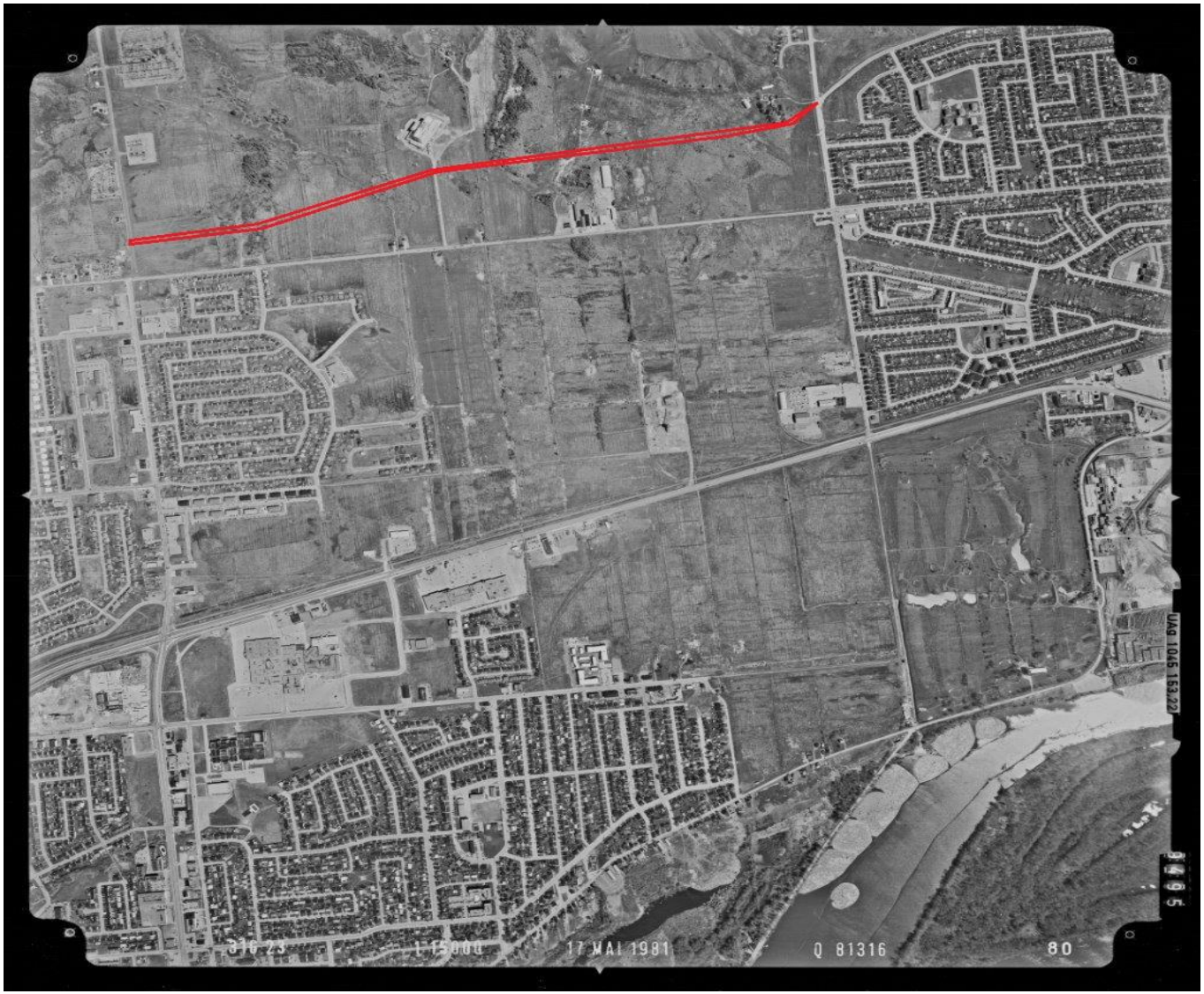


Photo aérienne de 1981

Photographies aériennes



Photo aérienne de 1989 – Partie ouest

Photographies aériennes



Photo aérienne de 1989 – Partie centrale

Photographies aériennes



Photo aérienne de 1989 – Partie Est

Photographies aériennes

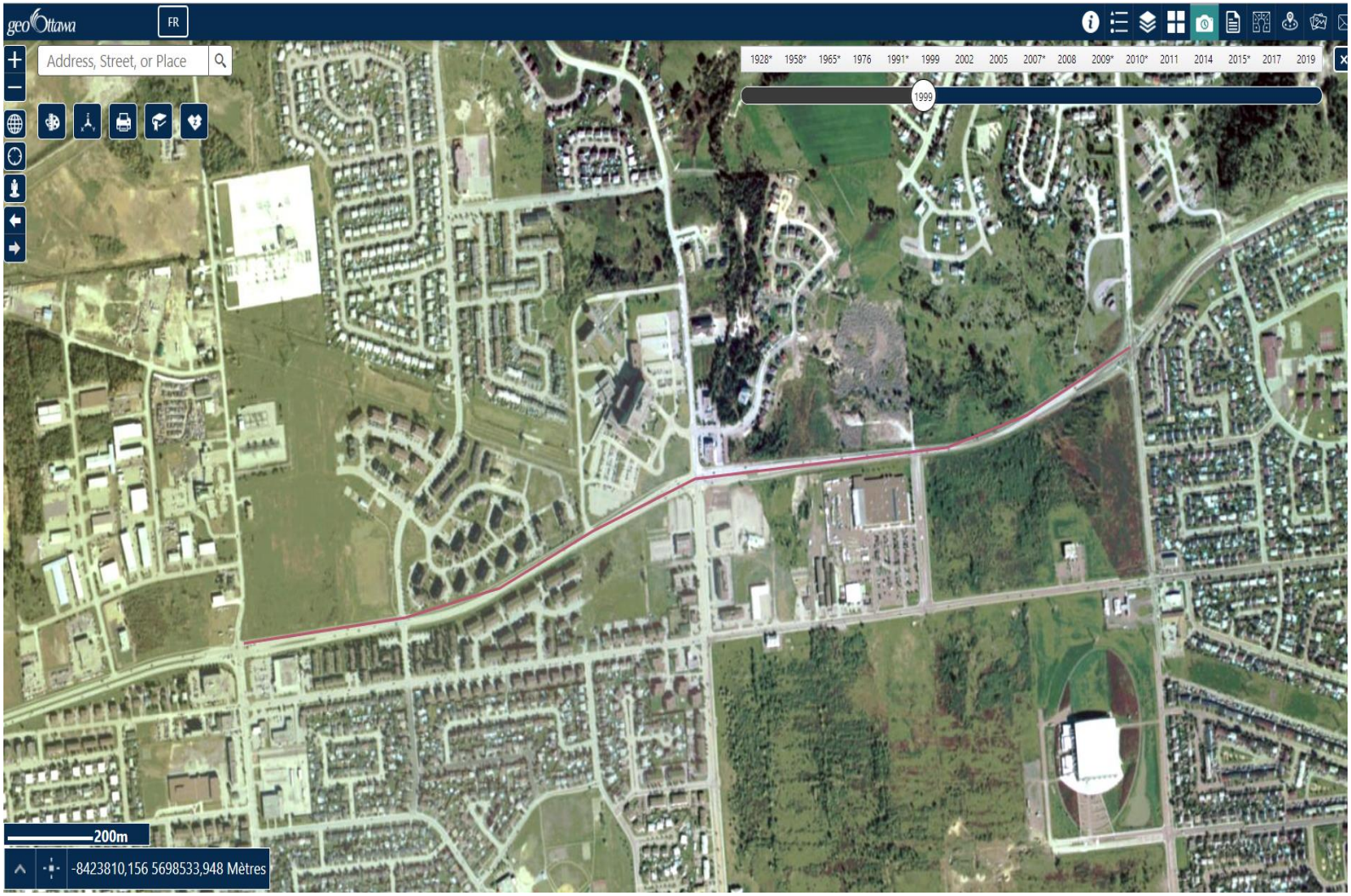


Image satellite de 1999

Photographies aériennes

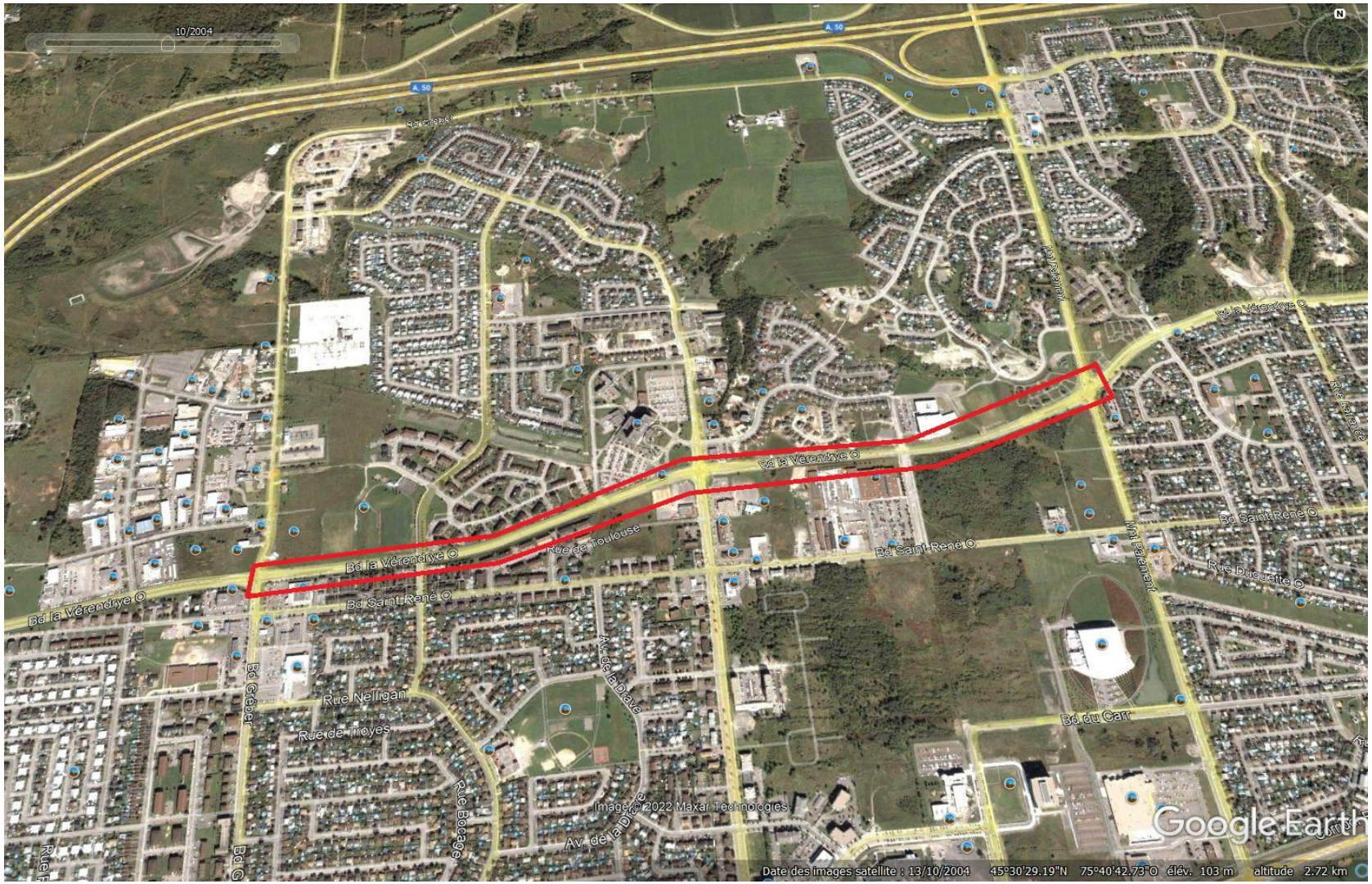


Image satellite de 2004

Photographies aériennes

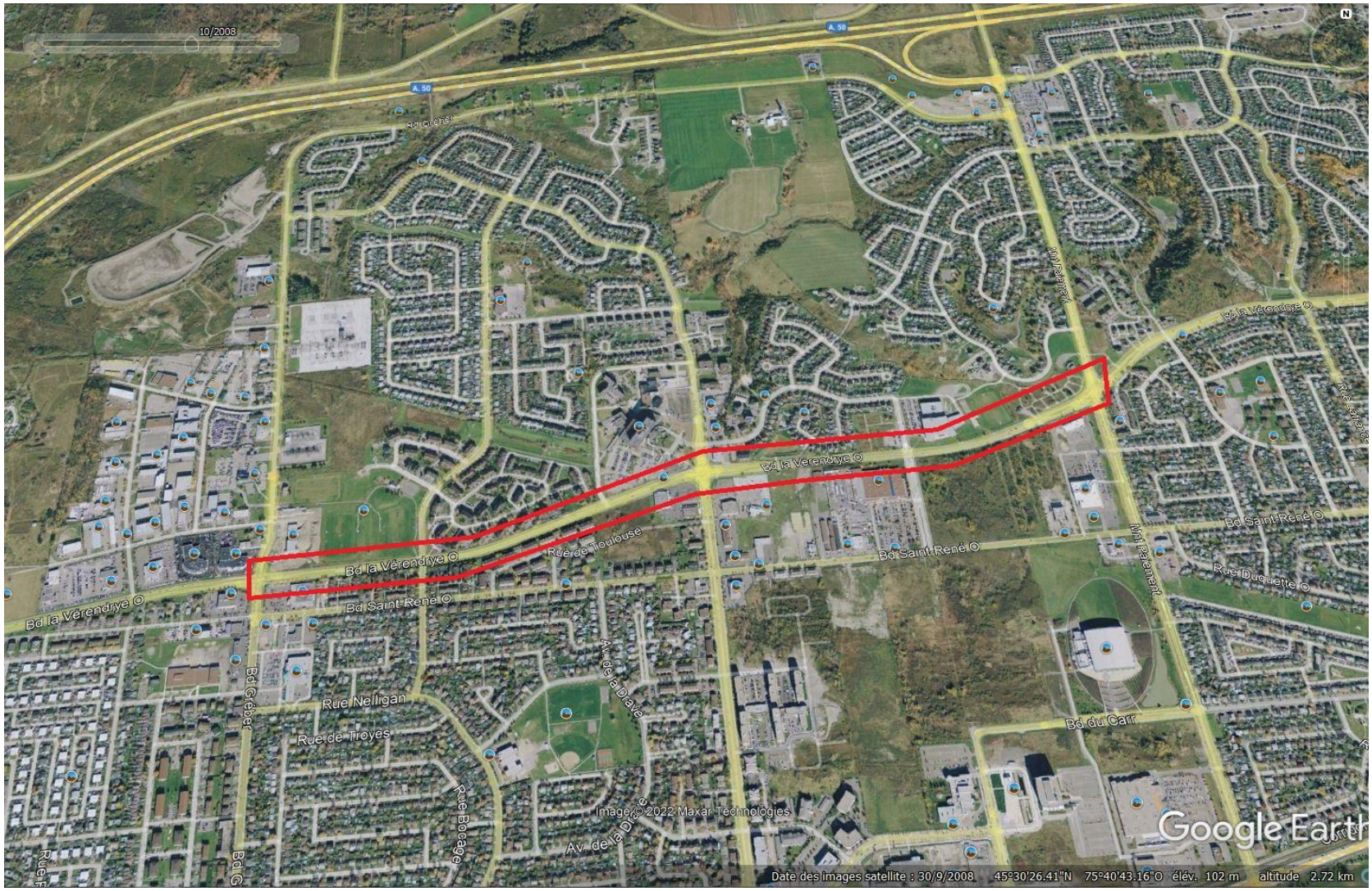


Image satellite de 2008

Photographies aériennes

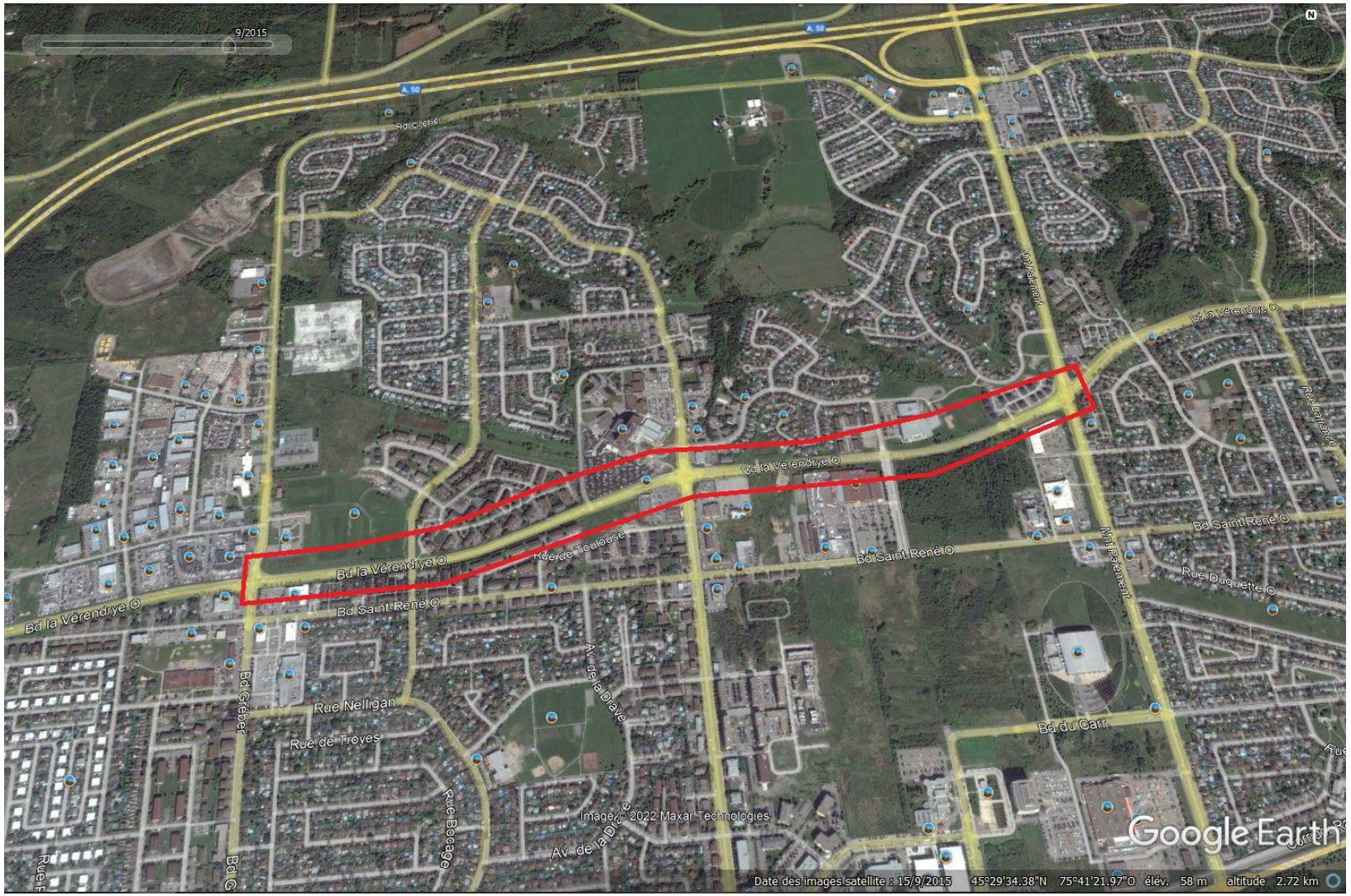


Image satellite de 2015

Photographies aériennes

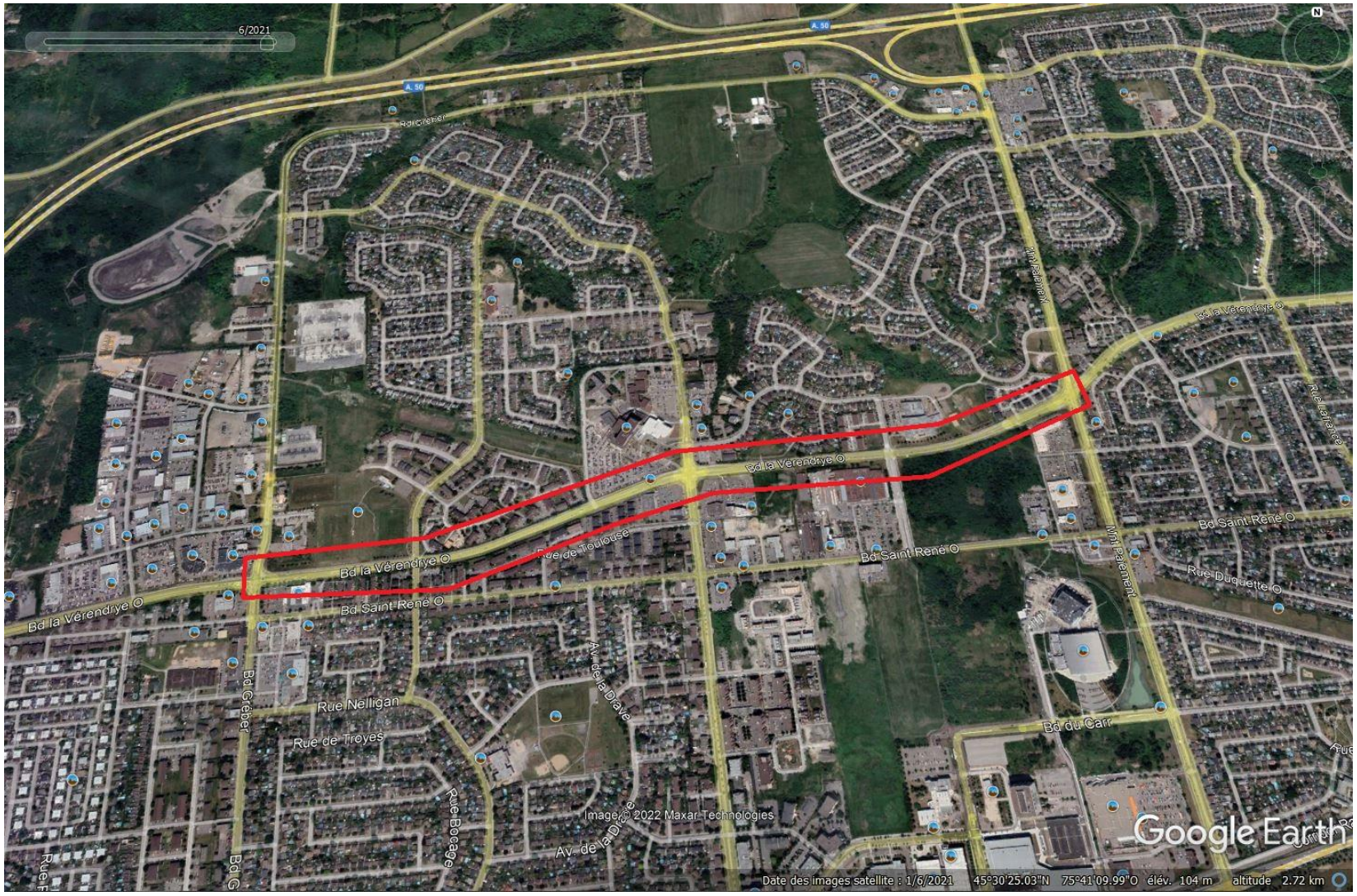


Image satellite de 2021

ANNEXE

6 REGISTRES EN LIGNE DU MELCCFP

ANNEXE

6-1 REGISTRES

Lieux d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LEDCD) autorisés et en exploitation

N° région	Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Nom du propriétaire	Adresse du propriétaire	Coordonnée du lieu (longitude) deg.déc. Nad 83	Coordonnée du lieu (latitude) deg.déc. Nad 83
2	Saguenay--Lac-Saint-Jean	Maria-Chapdelaine	Dolbeau-Mistassini	Excavation Dolbeau inc.	223 rue Bordeleau Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L2Z3	-72.2647812900	48.8567921800
7	Outaouais	Les Collines-de-l'Outaouais	Val-des-Monts	Thibault Démolition ltée	135 chemin Saint-Antoine, Val-des-Monts (Québec), J8N7G9	-75.6107222222	45.612666667
14	Lanaudière	Matawinie	Saint-Félix-de-Valois	Gestion intégrée de Matériaux secs Lanaudière inc.	621, route Louis-Cyr, St-Jean-de-Matha (Québec), J0K2S0	-73,4534333333	46.1166166667
14	Lanaudière	Montcalm	Sainte-Julienne	2845-5103 Québec inc.	2601, rue Jarry Est, Montréal, (Québec), H1Z2C2	-73.6850887458	46.0274243842
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Bécancour	Lemay-Bec inc.	18055, rue Gauthier, Bécancour, (Québec), G9H1C1	-72.3373000000	46.2458400000

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et en exploitation

N° région	Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Nom du propriétaire	Adresse du propriétaire	Coordonnée du lieu (longitude) deg.déc. Nad 83	Coordonnée du lieu (latitude) deg.déc. Nad 83
01	Bas-Saint-Laurent	Matane	Matane	Ville de Matane	230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec), G4W3A2	-67.5738820000	48.8177500000
01	Bas-Saint-Laurent	Rimouski-Neigette	Rimouski	Ville de Rimouski	205, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec), G5L5J1	-68.5697450000	48.4068360000
01	Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	Cacouna	Ville de Rivière-du-Loup	65, rue de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup (Québec), G5R1L4	-69.4394560000	47.9724260000
01	Bas-Saint-Laurent	Témiscouata	Dégelis	Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata	369, avenue Principale Dégelis (Québec), G5T2G3	-68.6423510000	47.5626220000
02	Saguenay--Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean-Est	Héberville-Station	Régie de gestion des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean	625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec), G8B1V3	-71.5859	48.4353583333
03	Capitale-Nationale	Charlevoix-Est	Clermont	Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-Est	172, boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec), G4A1G1	-70.2764416667	47.7402333333
03	Capitale-Nationale	La Côte-de-Beaupré	Saint-Joachim	Ville de Québec	2000, boulevard Lebourgneuf, 2e étage, Québec (Québec),G2K0B8	-70.8368694444	47.1098333333
03	Capitale-Nationale	Portneuf	Neuville	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	1300, chemin du Site, Neuville (Québec), G0A2R0	-71.6840555556	46.7313888889
04	Mauricie	Les Chenaux	Champlain	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec), G0X2P0	-72.3143814560	46.4747923450
04	Mauricie	Maskinongé	Saint-Étienne-des-Grès	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec), G0X2P0	-72.7428638889	46.4334611111
05	Estrie	Coaticook	Coaticook	Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook	1095, chemin Bilodeau, Coaticook (Québec), J1A2S4	-71.8518000000	45.0940590000
05	Estrie	Le Haut-Saint-François	Bury	Régie intermunicipale du Centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke	107, chemin du Maine Central, Bury (Québec), J0B1J0	-71.5768160000	45.4922270000
06	Montréal	CMM	Montréal-Est	Ville de Montréal *	275, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec), H2Y1C6	-73.5451902329	45.6439682137
08	Abitibi-Témiscamingue	Abitibi	Amos	Ville d'Amos	182, 1re Rue Est, Amos (Québec), J9T2G1	-78.0642486828	48.6099860513
08	Abitibi-Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	42, place Hammond Val-d'Or (Québec), J9P3A9	-77.6831500000	48.0902305556
08	Abitibi-Témiscamingue	Ville de Rouyn-Noranda	Rouyn-Noranda	3766063 Canada inc.	700, avenue Dallaire, bureau 250, Rouyn-Noranda (Québec), J9X4V9	-78.8768775439	48.2859871810
09	Côte-Nord	Manicouagan	Ragueneau	Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	800 rue Léonard-E Schlemm, Baie-Comeau (Québec), G4Z3B7	-68.4770977472	49.1532665250
09	Côte-Nord	Sept-Rivières	Sept-Îles	Ville de Sept-Îles	546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec), G4R2R4	-66.3050709981	50.2686481002
10	Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Chibougamau	Ville de Chibougamau	650, 3e rue, Chibougamau (Québec), G8P1P1	-74.3621710000	49.9608540000
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Saint-Alphonse	Municipalité de Saint-Alphonse	127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec), G0C2V0	-65.6212256195	48.1547524967
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	La Côte-de-Gaspé	Gaspé	Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie	498, Grande Allée Ouest, Grande-Rivière (Québec), G0C1W0	-64.6616970000	48.8415760000

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et en exploitation

N° région	Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Nom du propriétaire	Adresse du propriétaire	Coordonnée du lieu (longitude) deg.déc. Nad 83	Coordonnée du lieu (latitude) deg.déc. Nad 83
12	Chaudière-Appalaches	Beauce-Sartigan	Saint-Côme-Linière	Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	695, rang Saint-Joseph, Saint-Côme-Linière (Québec), G0M1J0	-70.5465950403	46.0879581290
12	Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Armagh	Municipalité régionale de comté de Bellechasse	100, rue Mgr-Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse (Québec), B0R3J0	-70.6179468558	46.7154048515
12	Chaudière-Appalaches	La Nouvelle-Beauce	Frampton	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	268, rue d'Assise, bureau 103, Vallée-Jonction (Québec), G0S3J0	-70.7609030739	46.3757057204
12	Chaudière-Appalaches	La Nouvelle-Beauce	Saint-Lambert-de-Lauzon	Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	1114, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec), G0S2W0	-71.2846125978	46.5988978223
12	Chaudière-Appalaches	Lotbinière	Saint-Flavien	Municipalité régionale de comté de Lotbinière	6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec), B0S2H0	-71.5527736501	46.5600334414
14	Lanaudière	Joliette	Saint-Thomas	Dépôt Rive-Nord inc.	670, rue Montcalm, Berthierville (Québec), J0K1A0	-73.2540388889	46.0631944444
14	Lanaudière	Les Moulins	Terrebonne	Complexe Enviro Connections Ltée	135, Queens Plate boulevard, suite 300 Toronto (Ontario), M9W6V1	-73.5300021489	45.7453814885
15	Laurentides	Antoine-Labelle	Mont-Laurier	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	1064, rue Industrielle, Mont-Laurier (Québec), J9L3V6	-75.4758047129	46.5378941400
15	Laurentides	Antoine-Labelle	Rivière-Rouge	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge	688, ch. du Parc Industriel, C.P. 4669 (BDP Rivière-Rouge), Ville de Rivière-Rouge (Québec), J0T1T0	-74.7926297950	46.3245937007
15	Laurentides	Argenteuil	Lachute	Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes	380, rue Principale, Lachute (Québec), J8H1Y2	-74.2428454254	45.6097473463
15	Laurentides	La Rivière-du-Nord	Sainte-Sophie	WM Québec inc.	117, Court Wenwort, Brampton (Ontario) L6T 5L4	-73.9036891011	45.7810275683
16	Montérégie	Brome-Missisquoi	Cowansville	Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi	2500, rang Saint-Joseph, Cowansville (Québec),J2K3G6	-72.8138611111	45.1903055556
16	Montérégie	La Haute-Yamaska	Sainte-Cécile-de-Milton	GFL Environmental inc.	500, 100 NewPark Place, Vaughan (Ontario) L4K0H9	-72.7818947222	45.4566052778
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Bécancour	Gestion 3LB *1	18055, rue Gauthier, Bécancour (Québec), G9H1C1	-72.343146	46.351678
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Bécancour	Olin Canada ULC *2	675, boul. Alphonse-Deshaies (Québec), G9H2Y8	-72.3686364908	46.3556233439
17	Centre-du-Québec	Arthabaska	Saint-Rosaire	Société de développement durable d'Arthabaska inc.	330, rue J.-Aurèle-Roux, Victoriaville (Québec), G6T0N5	-71.9751555556	46.2160805556
17	Centre-du-Québec	Drummond	Drummondville	WM Québec inc.	117, Court Wenwort, Brampton (Ontario) L6T 5L4	-72.3727346615	45.8165666699

* : Le LET de la Ville de Montréal est à usage exclufif pour l'enfouissement des cendres de l'incinérateur de l'usine d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal.
*1 : Le LET de Gestion 3LB est autorisé à recevoir uniquement des résidus inorganiques.
*2 : Le LET de Olin Canada ULC est à usage exclusif de l'entreprise.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

L'ensemble du répertoire compte 346 enregistrements.
2 enregistrements repondent au critère suivant : Municipalité : Gatineau

Raffiner votre recherche | Nouvelle recherche

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants[1]	Nature des résidus
(07) Outaouais				
Lieu Élimination des boues de phosphates, Erco	470, rue Erco Gatineau	Ville de Gatineau	Arsenic (As), Baryum (Ba), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Fluorure disponible (F-)	Boues
O'Keefe Brewing Cie ltée	30, rue Ducharme Gatineau	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Québec
© Gouvernement du Québec, 2019

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Interventions d'urgence : Outaouais

Date	Événement
23 novembre 2022	Gatineau - Travaux en milieu hydrique
13 septembre 2022	Gatineau - Signalement d'hydrocarbures
12 septembre 2022	La Pêche - Travaux en zone humide
24 août 2022	Grand-Remous - Incendie de bateau
6 août 2022	Gatineau - Déversement d'eaux usées
5 août 2022	Ville de Gatineau - Mortalité de poissons
29 juillet 2022	Gatineau - Incendie d'un véhicule
24 juin 2022	Mansfield-et-Pontefract - Travaux en rive
18 juin 2022	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
20 avril 2022	La Pêche - Mortalité de poissons
16 mars 2022	Gatineau - Déversement de matières liquides
24 février 2022	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
12 février 2022	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
11 février 2022	Gatineau - Émission de fumée noire
6 février 2022	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
25 janvier 2022	Gatineau - Déversement d'eaux usées
20 décembre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
13 novembre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
6 novembre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
22 octobre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
15 octobre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
14 octobre 2021	Gatineau - Signalement d'odeur
10 octobre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
7 octobre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
28 septembre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
27 septembre 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
3 septembre 2021	Municipalité de Cantley - Déversement de produits pétroliers
6 août 2021	Gatineau - Signalement d'odeur
27 juillet 2021	Low - Mortalité de poissons
23 juillet 2021	Low - Mortalité de poissons
13 juillet 2021	Gatineau (secteur Aylmer) - Déversement d'huile biodégradable
12 juillet 2021	Gatineau - Signalement d'hydrocarbures
5 juillet 2021	Grand-Remous - Déversement de matières liquides
2 juillet 2021	Municipalité de Cayamant - Déversement de produits pétroliers
1 juillet 2021	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
11 juin 2021	Messines - Mortalité de poissons
18 mai 2021	Gatineau - Incendie d'un véhicule

11 mai 2021	Gatineau - Accident routier
27 avril 2021	Notre-Dame-de-Bonsecours - Travaux en milieu hydrique
26 avril 2021	Municipalité de Duhamel - Déversement de produits pétroliers
12 avril 2021	Lochaber - Mortalité de poissons
10 avril 2021	Gatineau - Incendie impliquant des matières résiduelles
9 avril 2021	La Pêche - Déversement de matières dangereuses
24 mars 2021	Gatineau - Incendie
24 mars 2021	Cantley - Déversement de produits pétroliers
7 décembre 2020	Wakefield, Municipalité de La Pêche - Accident routier
10 novembre 2020	La Pêche - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau
8 octobre 2020	Cantley - Signalement d'hydrocarbures
2 juillet 2020	Val-des-Bois - Mortalité de poissons
25 avril 2020	Fassett - Déversement de matières dangereuses
1 avril 2020	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
11 mars 2020	L'Ange-Gardien - Déversement de produits pétroliers
26 février 2020	Gatineau (secteur Masson-Angers) - Déversement de produits pétroliers
25 février 2020	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
31 janvier 2020	Thurso - Déversement d'eaux de lixiviation
24 janvier 2020	Ripon - Travaux en milieu hydrique
3 janvier 2020	Gatineau - Dépôt de neiges usées
31 décembre 2019	Gatineau - Déversement d'eaux usées
15 décembre 2019	Déléage - Déversement de produits pétroliers
12 décembre 2019	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
28 novembre 2019	Papineauville - Travaux en milieu hydrique
26 novembre 2019	Gatineau - Incendie impliquant des matières toxiques
4 novembre 2019	Gatineau - Déversement de matières solides
30 octobre 2019	Cantley - Déversement de produits pétroliers
28 octobre 2019	Gatineau (secteur Hull) - Déversement de produits pétroliers
15 octobre 2019	Cantley - Présence de matières inconnues
9 octobre 2019	Gatineau - Déversement de matières contaminées
1 septembre 2019	La Pêche - Déversement de produits pétroliers
31 août 2019	Gatineau - Déversement d'eaux usées
18 août 2019	Gatineau - Secteur de Gatineau - Bateau échoué
17 août 2019	Gatineau - Secteur de Hull - Signalement d'hydrocarbures
16 août 2019	Gracefield - Présence de matières inconnues
31 juillet 2019	Gatineau - Secteur Masson-Angers - Présence de mousse sur un cours d'eau
30 juillet 2019	Gatineau - Secteur Masson-Angers - Présence de mousse sur un cours d'eau
29 juillet 2019	Gatineau - Secteur Masson-Angers - Présence de mousse sur un cours d'eau
29 juillet 2019	Gatineau - Secteur Masson-Angers - Mortalité de poissons
22 juillet 2019	Ville de Gatineau - secteur Masson Angers - Présence de mousse sur un cours d'eau
21 juillet 2019	Gatineau - secteur Masson-Angers - Déversement d'eaux usées
20 juillet 2019	Ville de Gatineau - Déversement de produits pétroliers
19 juillet 2019	Ville de Gatineau, secteur Buckingham - Déversement de matières dangereuses
19 juillet 2019	Ville de Gatineau, secteur Masson-Angers - Mortalité de poissons

9 juillet 2019	Masson-Angers - Mortalité de poissons
21 juin 2019	Val-des-Monts - Accident d'avion
21 juin 2019	Municipalité de Saint-Sixte - Accident routier
21 juin 2019	Gatineau - Accident routier
9 juin 2019	Wakefield, La Pêche - Travaux en milieu hydrique
7 juin 2019	Bois-Franc - Présence de sols contaminés
6 juin 2019	Wakefield, La Pêche - Travaux en milieu hydrique
27 mai 2019	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
24 mai 2019	Gatineau - Dépôt illicite de matières résiduelles
21 mai 2019	Gatineau - Dépôt illicite de matières résiduelles
26 avril 2019	Saint-André-Avellin - Déversement de produits pétroliers
11 avril 2019	Gatineau - Déversement d'eaux usées
9 avril 2019	Gatineau - Déversement d'eaux usées
8 avril 2019	L'Île-du-Grand-Calumet - Déversement de produits pétroliers
31 mars 2019	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
26 mars 2019	Montebello - Déversement de produits pétroliers
14 mars 2019	Thurso - Déversement de produits pétroliers
28 janvier 2019	Municipalité de Campbell's bay - Dépôt de neiges usées
21 décembre 2018	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
29 octobre 2018	Gatineau - Présence de sols contaminés
24 septembre 2018	Luskville (Pontiac) - Déversement de produits pétroliers
24 septembre 2018	Luskville (Pontiac) - Déversement de produits pétroliers
3 août 2018	Val-des-Monts - Travaux en milieu hydrique
25 juillet 2018	Gatineau - Présence de réservoir sur un cours d'eau
28 juin 2018	Papineauville - Accident routier
6 juin 2018	Gatineau - Signalement d'hydrocarbures
30 mai 2018	Gatineau - Signalement d'hydrocarbures
30 mai 2018	Gatineau - Déversement de matières dangereuses
29 mai 2018	Gatineau - Signalement d'odeur
26 mai 2018	Gatineau - Déversement de matières dangereuses
27 avril 2018	Gatineau (secteur Hull) - Dépôt de neiges usées
5 mars 2018	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
1 mars 2018	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
7 novembre 2017	Gatineau - Déversement de matières dangereuses
14 octobre 2017	Gatineau, secteur Gatineau - Signalement d'hydrocarbures
5 octobre 2017	Low - Déversement de produits pétroliers
6 septembre 2017	Gatineau - Signalement d'une matière sur un lieu sensible
5 septembre 2017	Gatineau (secteur Masson) - Présence de mousse sur un cours d'eau
29 août 2017	Gatineau (secteur Masson-Angers) - Déversement de matières liquides
19 août 2017	Cantley - Signalement d'hydrocarbures
14 août 2017	Gatineau - Déversement de matières liquides
1 août 2017	Thurso - Travaux en milieu hydrique
8 juillet 2017	Gatineau, secteur Aylmer - Déversement d'eaux de lixiviation
20 juin 2017	Gatineau, secteur Hull - Signalement d'hydrocarbures

5 juin 2017	Val-des-Monts - Déversement d'eaux usées
16 mai 2017	Plaisance - Déversement de déjections animales
13 mai 2017	Gatineau - Signalement d'odeur
10 mai 2017	Gatineau - Déversement d'eaux de lixiviation
10 mai 2017	Gatineau (secteur Hull) - Présence de réservoir de propane sur une rivière
6 mai 2017	Gatineau, Secteur Hull - Signalement d'hydrocarbures
13 février 2017	Lac-Sainte-Marie - Brûlage de matières résiduelles
5 février 2017	Gatineau - Déversement d'eaux usées
1 février 2017	Gatineau, secteur Aylmer - Déversement d'eaux usées
1 décembre 2016	Cantley - Déversement de matières dangereuses
18 novembre 2016	Mansfield-et-Pontefract - Déversement d'eaux usées
25 août 2016	Gatineau - Signalement d'hydrocarbures
9 août 2016	Namur - Rejet de matières en suspension
23 juin 2016	Gatineau (secteur Hull) - Rejet de matières en suspension
13 avril 2016	Grands-Remous - Accident routier
13 avril 2016	Blue Sea - , Problématique d'érosion d'un barrage
31 mars 2016	Chelsea - Incendie impliquant des matières dangereuses,
21 mars 2016	Sheenboro - Déversement de produits pétroliers
3 février 2016	Cantley - Signalement d'odeur
19 décembre 2015	Gatineau - Signalement d'odeur
16 décembre 2015	Gatineau - Déversement d'eaux de lixiviation
3 novembre 2015	Gatineau, secteur Hull - Déversement de produits pétroliers
25 octobre 2015	Municipalité de Val-des-Monts - Explosion et incendie d'un bateau de plaisance
20 octobre 2015	Cantley - Signalement d'hydrocarbures
20 octobre 2015	Chelsea - Émission de poussières
10 octobre 2015	Gatineau (secteur Gatineau) - Signalement d'hydrocarbures
11 août 2015	Gatineau (secteur Hull) - Déversement de produits pétroliers
8 juillet 2015	Val-des-Bois - Signalement d'une matière sur un lieu sensible
16 juin 2015	Gatineau (secteur Hull) - Signalement d'hydrocarbures
5 juin 2015	Gatineau - Signalement d'odeur
4 juin 2015	Gatineau (secteur Gatineau) - Déversement de produits pétroliers
15 mai 2015	Gatineau - Déversement d'eaux usées
22 avril 2015	Gatineau (secteur Aylmer) - Déversement de produits pétroliers
19 janvier 2015	L'Ange-Gardien - Déversement de matières solides
11 décembre 2014	Gatineau - Déversement d'eaux usées
3 novembre 2014	Gatineau - Accident routier
1 octobre 2014	Mayo - Présence de matières inconnues
29 septembre 2014	Val-des-Bois - Déversement de matières dangereuses
27 septembre 2014	Val-des-Monts - Travaux en milieu hydrique
16 septembre 2014	Gatineau, secteur Masson-Angers - Incendie
22 juillet 2014	Mayo - Travaux en milieu hydrique
21 juin 2014	Gatineau - Déversement d'eaux usées
9 juin 2014	La Pêche - Dépôt illicite de matières résiduelles

6 mai 2014	Gatineau (secteur Aylmer) - Travaux en milieu hydrique
5 mai 2014	Aumond - Déversement de déjections animales
25 avril 2014	Gracefield - Déversement de boues de fosse septique
9 avril 2014	La Pêche - Déversement d'huile
8 avril 2014	Ville de Gatineau - Déversement d'eaux usées
31 janvier 2014	Gatineau - Déversement de matières solides
29 janvier 2014	Gatineau (secteur Gatineau) - Déversement de matières solides
28 janvier 2014	Gatineau - Déversement de matières solides
9 novembre 2013	Gatineau - Émission de fumée noire
28 octobre 2013	Pontiac, secteur Quyon - Travaux en milieu hydrique
21 août 2013	Gatineau - Bris mécanique d'un système de traitement
15 août 2013	Gatineau - Déversement de matières liquides
7 août 2013	Namur - Travaux en milieu hydrique
20 juillet 2013	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
8 mai 2013	Gatineau - Déversement de matières liquides
17 avril 2013	Gatineau - Déversement de matières solides
25 mars 2013	Val-des-Monts - Déversement de produits pétroliers
1 mars 2013	Gatineau - Dépôt de neiges usées
17 février 2013	Municipalité de Pontiac - Incendie impliquant des produits pétroliers
19 décembre 2012	Gatineau - Déversement d'huile
10 novembre 2012	Gatineau, secteur Aylmer - Bateau coulé
26 octobre 2012	La Pêche - Déversement de produits pétroliers
8 octobre 2012	Gatineau (secteur Hull) - Déversement de matières solides
29 août 2012	Gatineau - Émission de fumée noire
16 août 2012	L'Isle-Aux-Allumettes - Accident routier
14 août 2012	Gatineau (secteur Hull) - Déversement de matières dangereuses
9 août 2012	Gatineau - Signalement d'une matière sur un lieu sensible
2 juillet 2012	Ripon - Travaux en milieu hydrique
30 juin 2012	Gatineau - Incendie
26 juin 2012	Gatineau (secteur Aylmer) - Déversement de diesel
21 juin 2012	Cantley - Signalement d'odeur
13 juin 2012	Val-des-Monts - Rejet de matières en suspension
11 juin 2012	Val-des-Monts - Signalement d'hydrocarbures
22 mai 2012	Cantley - Signalement d'hydrocarbures
17 mai 2012	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
2 mai 2012	Val-des-Monts - Déversement de produits pétroliers
25 avril 2012	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
25 janvier 2012	Chelsea - Déversement de produits pétroliers
1 janvier 2012	Chelsea - Signalement d'hydrocarbures
6 décembre 2011	Gatineau - secteur Aylmer - Travaux en milieu hydrique
2 décembre 2011	Gatineau, secteur Masson-Angers - Déversement de matières solides
29 novembre 2011	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
16 novembre 2011	Gatineau - Présence de matières inconnues
4 novembre 2011	Gatineau, secteur Masson-Angers - Déversement d'eaux usées

3 novembre 2011	L'Ange-Gardien - Déversement de produits pétroliers
30 octobre 2011	Gatineau (secteur Gatineau) - Incendie impliquant des produits pétroliers
24 octobre 2011	Thurso - Déversement de matières dangereuses
23 octobre 2011	Gatineau, secteur Hull - Déversement d'huile à moteur
13 octobre 2011	Gatineau, secteur Hull - Travaux en milieu hydrique
7 octobre 2011	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
26 septembre 2011	La Pêche - Odeurs d'hydrocarbures
9 septembre 2011	Chénéville - Déversement de produits pétroliers
7 septembre 2011	Shawville - Déversement de produits pétroliers
3 septembre 2011	Duhamel - Travaux en milieu hydrique
19 août 2011	Cantley - Brûlage de matières résiduelles
16 août 2011	La Pêche - Brûlage de matières résiduelles
27 juillet 2011	Val-des-Monts - Déversement de produits pétroliers
26 juillet 2011	Thurso - Déversement de matières dangereuses
24 juillet 2011	Kazabazua - Rejet de matières en suspension
21 juillet 2011	Gatineau - Rejet de matières en suspension
16 juillet 2011	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
6 juillet 2011	Gatineau (Secteur Aylmer) - Dépôt illicite de matières résiduelles
13 mai 2011	Gatineau (secteur Hull) - Déversement de produits pétroliers
9 mai 2011	Gatineau (Secteur Aylmer) - Déversement de produits pétroliers
2 mai 2011	Municipalité de Bristol - Déversement de déjections animales
26 avril 2011	Municipalité de Bois-Franc - Accident routier
18 avril 2011	Gatineau, secteur Gatineau - Déversement de produits pétroliers
15 avril 2011	Gatineau - Brûlage de matières résiduelles
11 avril 2011	Gatineau - secteur Aylmer - Brûlage de matières résiduelles
2 avril 2011	Gatineau - secteur Aylmer - Déversement d'eaux usées
2 février 2011	Gatineau - secteur Hull - Dépôt de neiges usées
10 janvier 2011	Gatineau - Incendie
16 décembre 2010	Gatineau, secteur Hull - Dépôt de neiges usées
1 décembre 2010	Gatineau, secteur Hull - Rejet d'eaux de lixiviation contaminée
30 novembre 2010	Gatineau, secteur Hull - Déversement de produits pétroliers
29 novembre 2010	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
23 novembre 2010	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
22 novembre 2010	Gatineau - Émission de poussières
17 novembre 2010	Gatineau - Déversement d'huile à moteur
12 novembre 2010	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
26 octobre 2010	Wakefield - Rejet de matières en suspension
26 octobre 2010	Municipalité de Boileau - Signalement d'une matière sur un lieu sensible
13 octobre 2010	Kazabazua - Accident routier
11 octobre 2010	Municipalité de Low - Travaux en milieu hydrique
7 octobre 2010	Municipalité de Lac-des-Plages - Déversement d'eaux usées
7 octobre 2010	Municipalité de Fassett - Travaux en milieu hydrique
28 septembre 2010	Gatineau - Déversement de produits pétroliers
19 septembre 2010	Waltham, MRC Pontiac - Déversement de produits pétroliers

11 septembre 2010 Notre-Dame-de-la-Salette - Travaux en milieu hydrique
26 août 2010 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
19 août 2010 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
4 août 2010 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
30 juillet 2010 La Pêche (secteur Duclos) - Accident routier
20 juillet 2010 Gatineau (secteur Gatineau) - Incendie
19 juillet 2010 Gatineau - Secteur Hull - Incendie
18 juillet 2010 Gatineau - Accident maritime
11 juin 2010 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
11 juin 2010 La Pêche - Déversement de produits pétroliers
25 mai 2010 Bristol - Incendie
11 mai 2010 La Pêche - Déversement d'eaux de procédé
11 mai 2010 Gatineau (secteur Hull) - Déversement de produits pétroliers
27 avril 2010 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
14 avril 2010 Lochaber Ouest - Déversement de déjections animales
20 mars 2010 Lac-des-Plages - Odeurs d'hydrocarbures
3 février 2010 La Pêche - Secteur de Wakefield - Signalement d'odeur
21 janvier 2010 Chelsea - Déversement de produits pétroliers
31 décembre 2009 Maniwaki - Déversement de produits pétroliers
18 novembre 2009 Municipalité de Blue Sea - Déversement de produits pétroliers
11 novembre 2009 Pontiac (secteur Luskville) - Travaux en milieu hydrique
29 octobre 2009 Gatineau (secteur Gatineau) - Incendie impliquant des produits pétroliers
8 octobre 2009 Gatineau (secteur Hull) - Déversement d'eaux usées
2 octobre 2009 Gatineau - Déversement d'huile à chauffage
10 septembre 2009 Montebello - Déversement de goudron à toiture
20 août 2009 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
31 juillet 2009 Gatineau (secteur Aylmer) - Déversement de produits pétroliers
17 juillet 2009 Ville de Gatineau - Déversement de matières liquides
2 juillet 2009 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
12 juin 2009 Saint-André-Avellin - Accident routier
9 juin 2009 Gatineau - Déversement de produits pétroliers
15 février 2009 La Pêche - Déversement d'huile à chauffage
15 novembre 2008 Gatineau - Déversement de latex
27 octobre 2008 Gatineau (Secteur Gatineau) - Entreposage de matières dangereuses
14 août 2008 Gatineau (secteur Hull) - Signalement d'hydrocarbures et mousse blanche
11 août 2008 Chelsea - Déversement d'essence
5 août 2008 Gatineau (secteur Buckingham) - Feu de pneus
23 juillet 2008 Gatineau (secteur Gatineau) - Déversement d'essence
1 juillet 2008 Cantley - Odeur et fumée
16 juin 2008 Gatineau - Déversement d'hydrocarbures
16 juin 2008 Gatineau (secteur Gatineau) - Déversement d'hydrocarbures
8 juin 2008 Shawville - Brûlage de déchets
31 mai 2008 Gatineau - Présence de mousse

25 mai 2008 Bouchette, Outaouais - Déversement de diesel et de copeaux de bois

18 mai 2008 Bouchette - Brûlage de bardeaux d'asphalte

24 avril 2008 Litchfield - Feu de pneus

Le registre par région

Recherche par région : Rechercher

Archives du registre| décembre 2022 | novembre 2022 | octobre 2022 | septembre 2022 | août 2022 | juillet 2022 |

Évaluation de la page En savoir plus

À quel point était-il facile d'obtenir l'information que vous recherchiez aujourd'hui?

1 2 3 4 5 6 7

Facile Difficile

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

Québec

© Gouvernement du Québec, 2022

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 28 novembre 2022.

Municipalité : Gatineau

Exporter au format Excel | Raffiner votre recherche | Nouvelle recherche

Nom du dossier▲▼[3] Numéro de la fiche▲▼	Adresse Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)	MRC	Nature des contaminants[1]		État de la réhabilitation (R)[2] et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour▲▼
			Eau souterraine	Sol		
(07) Outaouais						
106173 Canada ltée (Dragon Rouge) 6204	162, rue Maclaren Est Gatineau, 45,5880538104 -75,4117667152	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : <= B	2009-12-04
109, rue Roméo-Laurin 6590	109, rue Roméo-Lorrain Gatineau 45,5836111111 -75,4133333333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : Plage A-B	2005-06-21
143502 Canada inc. (Delta Pièces d'autos) 1328	1798, Maloney Est Gatineau 45,5057222222 -75,5511388889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-09
1645, rue Routhier 5984	1645, rue Routhier Gatineau 45,5060361112 -75,5688773338	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= B	2013-06-26
165913 Canada inc. (H. Howard) Cimetière d'autos 1331	601, chemin Klock Aylmer 45,4266944444 -75,8515833333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2002-04-05
2749220 Canada inc. (Suny's gas bar) 1285	15, boulevard de Lucerne Aylmer 45,3859377562 -75,8074363573	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures légers*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée	2001-08-09
3022331 Canada inc. 12277	670, boulevard Saint-René Est Gatineau 45,4972555556 -75,6270194444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2020 Q : Plage B-C	2020-08-24
3540511 Canada inc. 10487	8, chemin de Montréal Est Gatineau 45,543373 -75,418365	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2015-11-26
385, rue Principale, secteur Buckingham 6750	 45,5897654481 -75,4176169529	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*		R : Terminée en 2007 Q : Non précisée	2009-10-20
531, boulevard St-Joseph (secteur Hull) (terrain vacant) 6588	531, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4485870337 -75,7345771148	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2006 Q : <= B	2006-05-05
6063845 Canada inc.	864, boulevard Maloney Est Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2008-02-13

8054	45,4859944444 -75,6055666667					
6296289 Canada ltée (Dépanneur Mi-Lou) 9879	1143, chemin de Montréal Ouest Gatineau 45,5225089853 -75,4937493873	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot)	R : Non terminée	2016-10-14
656731 Ontario Limited (Pizza Pizza) 8621	123, boulevard Gréber Gatineau 45,4670611111 -75,7000611111	Ville de Gatineau		Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2010 Q : Plage B-C	2010-01-28
7703481 Canada inc. - ancienne station-service 7751	256, boulevard Saint-Raymond Gatineau 45,4277777778 -75,7627777778	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (seringue), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn)	R : Terminée en 2021 Q : Plage A-B	2021-12-30
7769245 Canada inc. 6660	1294, boulevard Saint-René Est Gatineau 45,5047704466 -75,5859742246	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 2012 Q : <= B	2013-02-05
7793812 Canada inc. 12152	 45,4264932646 -75,7206560912	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	Arsenic (As), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2019-11-11
9011 7219 Québec inc. (Les entreprises Gaucher) 1318	36, rue de Bécancour Gatineau 45,5003611111 -75,6274444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Non précisée	2001-08-09
Abdellah Sebbar 5943	4, rue Lois Gatineau 45,4290155575 -75,7321363384	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Toluène (pot)	R : Terminée en 2006 Q : <= B	2006-07-24
Acienne carrière (boulevard des Carrières) 1248	 45,4527777778 -75,7305555556	Ville de Gatineau		Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-08
Acienne station service Shell et terrains avoisinants 6229	341, boulevard Alexandre-Taché Hull 45,4221861193 -75,7423127871	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Naphtalène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2004-08-23
Activités de camionnage et mécanique - Gatineau (terrain) 9512	1628, chemin Vanier Gatineau 45,4624194444 -75,8224944444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Non terminée	2015-12-16
Adriano, Aguida 1393	3, rue Brigham Hull 45,4481416667 -75,7483388889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage A-B	2001-08-02
Alstom Canada inc. 1460	60, Jean-Proulx Hull 45,4691694444 -75,7458361111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A	2001-11-16
Ancien centre de traitement de sols contaminés 12818	Gatineau 45,511644 -75,54874	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2022-06-06
Ancien concessionnaire Suzuki 8190	267, rue Notre-Dame Gatineau 45,48202 -75,6461	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Non précisée	2008-07-16
Ancien feu postérieur, traverse		Ville de Gatineau		Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2003	2005-05-30

Battures, Marais des Grenouillettes 6573	 45,5130555556 -75,5075				Q : <= B	
Ancien garage Esso-Barbary 1379	389, avenue de Buckingham Gatineau 45,5901111111 -75,4173888889	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C	2013-11-04
ancien magasin Canadian Tire (secteur Aylmer) 11148	171, rue Principale Gatineau 45,3965916667 -75,8373583333	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2017 Q : Plage A-B	2020-05-11
Ancien Poste St-Etienne 1413	Hull 45,4336916667 -75,7125222222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1986 Q : Non précisée	2018-10-01
Ancienne S/S Esso 44-5303 (310 St-Joseph) 7840	310, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,439994097 -75,7325744584	Ville de Gatineau	Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Terminée en 2010 Q : <= B	2011-02-24
ancienne station service Shell 8251	190, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4236 -75,734	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2008-10-21
ancienne station service V-plus (Sunoco) 8654	661, boulevard St-Joseph Hull 45,4527578845 -75,7395399051	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2010 Q : Plage B-C	2010-06-08
ancienne station V-Plus (Sunoco) 1353	661, boulevard St-Joseph Hull 45,4527578845 -75,7395399051	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1995 Q : Plage B-C	2010-01-06
Ancienne station-service, coin Notre-Dame/Labrosse 10930	387, rue Notre-Dame Gatineau 45,4815916667 -75,6401	Ville de Gatineau	Baryum (Ba), Éthylbenzène	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (seringue), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2018-10-31
Ancienne usine Armstrong 10976	312, rue Saint-Louis Gatineau 45,4791811141 -75,6645215729	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2015-12-04
Ancienne voie ferrée (boul Lucerne/rue St-Médard) 11034	 45,3846007399 -75,8057906707	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2016-02-04
Ancienx feux de la Traverse Besserer 6988	 45,4988888889 -75,5347222222	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2007-08-07
aréna et glaces communautaires 11714	 45,483249 -75,679088	Ville de Gatineau		Arsenic (As)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2018-06-19
Assad, Rolande 1451	131, boulevard Gréber Gatineau 45,4677098979 -75,6999425138	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2000 Q : Plage B-C	2001-08-01
Auto J.C. Galipeau	349, rue Main Gatineau	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à	R : Terminée en 1997 Q : Non précisée	2001-08-09

1351	45,4902094 -75,6520108			C50, Produits pétroliers*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)		
Automobiles G. M. St-Louis inc. 1387	1299, boulevard de la Vérendrye Gatineau 45,4890112883 -75,7090518043	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée	2001-08-09
Axe McConnell-Laramée 5953	McConnell-Laramée Hull 45,4322944444 -75,7262611111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2006-05-10
Aylmer Elementary - École 1389	116, rue Frank Robinson Aylmer 45,3909191169 -75,839397356	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée	2001-08-09
Aylmer Pièces d'auto 1333	861, chemin Vanier Aylmer 45,4311944444 -75,8172777778	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non terminée	2015-02-23
Bell Canada (rue Hôtel de Ville) 1367	105, rue Hôtel de Ville Hull 45,4277988198 -75,7146212013	Ville de Gatineau		Composés phénoliques*, Hydrocarbures lourds*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1990 Q : <= A	2006-04-26
Bernard Dagenais 5930	633, rue Watt Gatineau 45,480321236 -75,6268260206	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B	2004-03-16
Bernard Marenger 1357	199, rue Guillemette Gatineau 45,487 -75,6488888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1997 Q : Plage A-B	2001-07-26
Bloc appartement (Raymond Berthel) 8053	164, rue Maclaren Est Gatineau 45,5880305556 -75,4115805556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2009-12-04
Blue circle Canada inc. 1434	1, rue Émile-Bond Gatineau 45,43856773 -75,73043484	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1996 Q : <= C	2009-06-05
Bowater pâtes et papiers Canada inc. 1407	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 -75,6526055556	Ville de Gatineau	1	1	R : Terminée en 1999 Q : Non précisée	1999-11-08
Bowater pâtes et papiers Canada inc. (Ascenseur, machine #6) 1370	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 -75,6526055556	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée	2001-08-09
Bowater pâtes et papiers Canada inc. (pile ouest et pile usine masonète) 1369	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 -75,6526055556	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée	2001-08-09
Brault et Martineau 1294	217, rue Montcalm Hull 45,4308333333 -75,7316666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : <= C	2009-06-19
Brunette Auto Parts 8338	 45,4757222222 -75,7454166667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2009-02-05
Buiting Moerman Johanna 6203	0, chemin Antoine-Boucher 0620-2171-P, Village d'Aylmer Gatineau 45,4208444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2004 Q : <= B	2004-10-06

	-75,8745972222					
Bureau Régional Action SIDA 12393	186, rue Eddy Gatineau 45,4314287019 -75,7200927275	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2020-10-05
Caisse populaire de Gatineau 1274	266, rue Notre-Dame Gatineau 45,4817696901 -75,6461157478	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-09
Camionnage Normand SansCartier Ltée 8562	27, rue de Granby Gatineau 45,5081944444 -75,55	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2009 Q : <= C	2009-10-08
Canadian Pacifique ltée (voie ferrée) 1418	 45,4237666667 -75,7260055556	Ville de Gatineau		Arsenic (As), Composés phénoliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2001-08-09
Canadien Pacifique (gare rue North est) 1235	0, rue Guillemette Gatineau 45,4889461173 -75,6476772339	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée	2002-11-19
Casino de Hull 6321	1, boulevard du Casino Hull 45,4477223502 -75,7260021435	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée	2004-11-11
Centre Auto Masson 1469	100,chemin de Montréal Masson-Angers 45,546252 -75,406912	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A	2002-03-07
Centre d'accueil de Gatineau 1440	134, rue Maple Gatineau 45,4818138889 -75,6469527778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage A-B	2001-07-24
Centre de service St-Raymond 6800	93, boulevard Saint-Raymond Gatineau 45,4467468276 -75,7421601908	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2016-06-22
Centre de services de Gatineau 5914	33, rue Jean-Proulx Gatineau 45,466050202 -75,7432911323	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2004-01-14
Centre de tri 6058531 Canada inc. 10687	438, rue Saint-Louis Gatineau 45,4770555556 -75,6623888889	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Formaldéhyde	Baryum (Ba), Formaldéhyde, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2011 Q : <= C	2015-08-24
Centre de tri de Gatineau (7089392 Canada inc.) 10918	345, rue Lanoraie Gatineau 45,5013 -75,626	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2015 Q : Plage A-B	2016-02-19
Centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais - Pavillon de Hull 1268	116, boulevard Lionel-Émond Gatineau 45,4450055556 -75,7458361111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-09
Centre la cité 1342	50, rue des Servantes Gatineau 45,5454164925 -75,4164105176	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-04-05
CH - CHSLD de Papineau 5933	500, rue Bélanger Buckingham (Québec) 45,5886444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= B	2004-10-07

	-75,4119472222					
Chemin de fer Hull-Chelsea-Wakefield (secteur Chelsea) 11701	 45,5855277778 -75,8689444444	Ville de Gatineau		Arsenic (As), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2019-07-29
Chemin de la Montagne (Barry Moffat) 5959	250, boulevard Saint-Raymond Gatineau 45,4293055556 -75,7629611111	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Benzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2004-01-28
Ciment St-Laurent inc. (Béton Gatineau) 1479	1666, rue Jean-Louis-Malette Gatineau 45,5039194444 -75,5653333333	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 2002 Q : Plage B-C	2002-09-18
Claude Fortin 1401	11, rue Lake Aylmer 45,3835087283 -75,8407792699	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-09
Claude Joanette 1368	623, montée Saint-Amour Gatineau 45,5422707615 -75,7100861478	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2001-08-09
Claude Poirier Defoy 1380	13, rue Pilon Hull 45,4284882603 -75,7238845992	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2001-05-24
Club de golf Rivermead 1444	150, chemin Rivermead Gatineau 45,3946583333 -75,7924888889	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C	2001-07-25
Commission de la Capitale Nationale (CCN) - Docteur du Frein 1293	185 et 187, rue Montcalm Hull 45,4297901643 -75,7281994334	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Non terminée	2019-02-05
Communauté urbaine de l'Outaouais - Usine d'épuration 1372	858A, rue Notre-Dame Gatineau 45,4788888889 -75,6036111111	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C	2001-08-02
Communauté urbaine de l'Outaouais (ancien lieu d'enfouissement sanitaire, chemin Cook) 1412	1050, 1050 Chemin Cook Gatineau 45,45415 -75,856125	Ville de Gatineau		Acides minéraux*	R : Terminée en 2000 Q : <= A	2009-12-04
Compagnie pétrolière impériale ltée (Esso) 1340	660, avenue de Buckingham Gatineau 45,5813944444 -75,4122555556	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2001-08-09
Complexe de garages mécaniques 11145	1361, chemin Vanier Gatineau 45,4513163827 -75,819834809	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2010 Q : Plage B-C	2016-07-04
Concessionnaire Saturn-Isuzu inc. 1373	500, chemin McConnell Aylmer 45,4116666667 -75,809725	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2002-04-05
construction résidentielle - quadrilatère Dussault 12745	 45,440112	Ville de Gatineau	Baryum (Ba), Manganèse (Mn)	Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn)	R : Non terminée	2022-03-09

	-75,71048					
Constructions Deschênes ltée 1426	980, rue Notre-Dame Gatineau 45,4790833333 -75,5955555556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-09
Cour de triage Main - Projet Rapibus 9559	 45,4269444444 -75,7305555556	Ville de Gatineau	Aluminium (Al), Cuivre (Cu)	Benzo(b+j+k)fluoranthène, Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2013 Q : <= C	2015-11-23
Cour Montcalm - Projet Rapibus 8572	 45,4269444444 -75,7305555556	Ville de Gatineau		Benzo(b+j+k)fluoranthène, Soufre total (S)	R : Terminée en 2011 Q : <= C	2015-11-23
Courtemanche, Line 1435	49, Lortie Aylmer 45,3877777778 -75,8447222222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A	2001-05-25
Couvent Notre-Dame-de-la-Merci 1230	53, rue du Couvent Gatineau 45,3972933431 -75,8488732124	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée	2002-11-19
CST Canada Co. (station-service Ultramar 36119) 10368	877, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4884276164 -75,6005043799	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2016 Q : Plage B-C	2017-01-12
D.L.S. Construction inc. 8361	406, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4216666667 -75,7471944444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2010 Q : <= B	2010-05-04
Démolition Outaouais 6951	683, Boul. Saint-René Est Gatineau 45,4983361111 -75,6263916667	Ville de Gatineau		Huiles et graisses totales*	R : Non terminée	2019-01-14
Dépanneur Gem 6318	110, boulevard St-Raymond Gatineau 45,4470957833 -75,7427017745	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée	2004-11-08
Dépôt pétrolier Texaco 10848	890, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4638888889 -75,7391388889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2016-08-30
Desjardins, Stéphane 1455	16, rue Barette Hull 45,4190089586 -75,7458153229	Ville de Gatineau		Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2014-02-11
Développement commercial et prolongation du boul. De La Gappe 1422	Boulevard de la Gappe Gatineau 45,4701694444 -75,7150166667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*	R : Non terminée	2008-03-31
Développement résidentiel La Croisée Ouest 12177	 45,4008166667 -75,8251555556	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Mercure total (Hg)	Arsenic (As), Cuivre (Cu), Manganèse (Mn), Mercure (Hg), Nickel (Ni), Sélénium (Se)	R : Non terminée	2019-12-11
Domaine des Vignobles II 5956	 45,3833944444 -75,8279138889	Ville de Gatineau		Crésol (ortho, méta, para), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Nickel (Ni)	R : Terminée en 2004 Q : <= B	2004-03-17
Domtar inc. (secteur du chemin de fer)	3, rue Eddy Gatineau,	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Arsenic (As), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2014-10-17

10375	45,4238972222 -75,7182					
École Euclide Lanthier 1400	50, rue Elizabeth Est Aylmer 45,3923944444 -75,8311611111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée	2001-08-09
École Limoges 1275	19, rue Symmes Gatineau 45,3954085138 -75,8514228704	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée	2001-08-09
École Massé 1343	1, rue St-Alexandre Gatineau 45,4937580867 -75,7539808167	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1995 Q : Plage B-C	2001-08-09
École Massé (agrandissement de l'école) 1417	1, rue St-Alexandre Gatineau 45,4937580867 -75,7539808167	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2009-06-19
École secondaire de l'île 1253	255, rue St-Rédempteur Hull 45,435866057 -75,7241189761	Ville de Gatineau		Huiles et graisses totales*, Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-08
Ecole St-Jean-de-Bréboeuf 1257	34, chemin de Montréal Est Masson-Angers 45,5436580445 -75,4169626828	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée	2001-08-08
École St-Rédempteur 1452	39, rue St-Florent Hull 45,43445 -75,7194444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage A-B	2009-06-19
École St-Rédempteur (1989) 1243	39, rue St-Florent Hull 45,43445 -75,7194444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1989 Q : Non précisée	2009-06-19
Écoles Arc-en-Ciel, Médard et St-Marc 1288	Aylmer 45,4378694444 -75,804875	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2000-09-15
Esso (IPCF Properties inc. - Loblaws) 1338	300, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4392 -75,73225	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2021-08-30
Eugène Glandon 1402	106, rue Cochrane Aylmer 45,3892306044 -75,8223909187	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée	2001-08-09
Fer et Métaux Américains S.E.C 10522	1645, rue Routhier Gatineau 45,5064472222 -75,5691666667	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Zinc (Zn)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Terminée en 2017 Q : Plage B-C	2017-12-12
Ferme expérimentale (Gouvernement fédéral) 1354	100, rue Gamelin Hull 45,443991795 -75,7382039889	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= C	2004-07-20
Ferme Moore 1273	670, boul. Alexandre-Taché Hull 45,4272222222 -75,7575	Ville de Gatineau		Huiles usées*, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2016-07-05
Fiducie Immobilière P.G. (ancienne station service) 7936	1056, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4775969541	Ville de Gatineau		Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2004 Q : Plage B-C	2007-11-07

	-75,6953130249					
Fondation M. Constant inc. 1245	Terrain vacant à l'extrémité du boulevard Wilfrid Lavigne Aylmer 45,4172 -75,86035	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1988 Q : Non précisée	2002-03-22
Garage Charrette 1242	756, avenue de Buckingham Gatineau 45,5783034989 -75,4123916608	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2000-09-12
Garage Locam 1276	150, chemin Freeman Gatineau 45,47447749 -75,7465844	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée	2000-09-12
Garage Louis Guay ltée 6713	380, boulevard Labrosse Gatineau 45,4918611111 -75,64075	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-10-13
Garage Maurice Filiatrault enr. 1326	1748, boulevard Maloney Est Gatineau 45,5049111111 -75,5572416667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-09
Garage municipal (ville de Hull) 1251	100, rue Edmonton Gatineau (secteur Hull) 45,4519389795 -75,7328193486	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-08
Garage municipal de Gatineau (secteur Hull) 5939	100, rue Edmonton Gatineau (secteur Hull) 45,4519389795 -75,7328193486	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2004 Q : Plage B-C	2004-03-08
Garage Petro-Canada (ancienne station service) 6396	570, boulevard Saint-René Ouest Gatineau 45,4902805556 -75,6747277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2005-01-25
Garage Tanguay 10724	1716 boulevard Maloney Est Gatineau QC 45,504425 -75,5600361111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée	2015-08-14
Garage Triple enr. 1415	2019, boulevard Maloney Est Gatineau 45,5133381614 -75,5326897001	Ville de Gatineau		Huiles usées*, Hydrocarbures légers*	R : Non terminée	2001-08-09
Gestion Frami 9909	23, rue Juneau Gatineau 45,4746 -75,744	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2013 Q : <= B	2014-07-29
Gestion Marc-André Branchaud (Ameublement Lefebvre) 10710	391, avenue de Buckingham Gatineau 45,59 -75,418	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2015-08-13
Gestion Sylvie Hotte inc. (anciennement Gestion Jacques Bélisle ltée) 5919	620, avenue de Buckingham Gatineau (secteur Buckingham) 45,5833286386 -75,4138782784	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : Plage A-B	2005-06-21
Ghislain Perreault 1399	1157, rue Bel-air Gatineau 45,4941666667 -75,5858333333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée	2001-08-09

Gilles Paquette 8195	 45,4926944444 -75,6734722222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2008-07-23
Giroux automobiles 7966	1068, rue Saint-Louis Gatineau 45,463 -75,695	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Zinc (Zn)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2015-08-21
Groupe Bathurst - Ancien dépôt à neige 1423	 45,4585 -75,728	Ville de Gatineau	Chlorures (Cl-), Cuivre (Cu)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Produits pétroliers*	R : Non terminée	2008-10-28
Habitation privé - vieux Hull 11082	179 rue Dollard-des-Ormeaux Gatineau QC 45,436191315 -75,7132918167	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2011 Q : Plage A-B	2016-04-01
Habitation résidentielle 5920	2, rue Larose Hull 45,4452911859 -75,7410700744	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2006-04-26
Habitation Sylvain Dubuc 1459	615, rue Hurd Gatineau 45,491293691 -75,6728433631	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-10-16
Habitations de l'Outaouais Métropolitain 11797	 45,384970792 -75,8072364379	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2018-09-17
Hippodrome Connaught 11086	768, chemin d'Aylmer Gatineau 45,4006666667 -75,7935277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2016 Q : Plage A-B	2016-12-28
Hydro-Québec (poste d'utilisateur de produits pétroliers) 8234	200, rue Jean-Proulx Gatineau 45,4606820219 -75,7311590512	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C	2009-06-30
Hydro-Québec (poste Glenwood) 1238	Chemin McConnell Aylmer 45,41 -75,8347222222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée	2001-08-08
Hydro-Québec (poste Jean-Proulx) 1247	200, rue Jean-Proulx Gatineau 45,4606820219 -75,7311590512	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Pentachlorophénol (PCP)	R : Non terminée	2008-10-02
Hydro-Québec (Poste Vignan) 1378	695, boulevard Gréber Gatineau 45,4947222222 -75,7016694444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-04-05
Hyppodrome d'Aylmer inc. 1471	768, chemin d'Aylmer Gatineau 45,4006666667 -75,7935277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : Plage A-B	2016-04-06
IGA Faubourg du Vieux-Port 7941	Entre le boul. St-Joseph, la rue Havre, la rue l'Anse-aux-Bateaux et la rue Escale Gatineau 45,4736611111 -75,7390277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C	2007-11-12
Immeuble à logement secteur Aylmer	10, rue Front Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures	R : Terminée en 2019 Q : Plage B-C	2019-09-16

12054	45,3952027778 -75,8542944444			pétroliers C10 à C50		
Immeuble O'Keefe 12707	30, rue Ducharme Gatineau 45,4393611111 -75,7303888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2022-04-21
Industries Avenor inc. 1404	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 -75,6526055556	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée	2001-08-09
IPCF Propertises inc. (304-306 St-Joseph) 1261	300, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4392 -75,73225	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures légers*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2021-08-30
Jean Locas (garage) 6803	197, chemin du Quai Gatineau 45,5334799391 -75,4120849576	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : <= A	2005-12-20
Joan Nicholds Meister 1394	153, chemin Vanier Aylmer 45,3903786032 -75,8048635298	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-09
La Fonderie 12682	211, rue Montcalm Gatineau 45,4297450079 -75,7308903959	Ville de Gatineau	Baryum (Ba), Cyanure total (CN-)	Dioxines (PCDD), Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (seringue), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Phthalates (chacun)	R : Non terminée	2021-11-10
La Paroisse de Notre-dame-des-victoires 10318	490, rue Charles Gatineau 45,5880555556 -75,4155	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2014-09-23
Laflamme Guy (Cimetière d'autos) 1311	1487, St-René Est Gatineau 45,506247754 -75,5764250234	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-09
Laiterie Château 10647	 45,5812722222 -75,4224527778	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu)	Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Chrysène	R : Non terminée	2015-08-14
L'Atelier du pêcheur et du chasseur 6701	112, rue Sanscartier Gatineau 45,4809983928 -75,6396114943	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-09-27
Le centre de pièces recyclées de l'Ouaouais 1314	65, rue Audet Hull 45,4757222222 -75,7461111111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-09
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. 5982	740, avenue Buckingham Gatineau 45,5797221403 -75,4121137548	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B	2004-08-26
Le groupe pétrolier Olco inc. 1246	1020 boulevard St-Joseph Gatineau QC 45,4682616921 -75,7376510108	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2015-11-26
Leonar Brancoet Francisco et Joan Pereira de Arruda 1395	85, rue Brodeur Hull 45,4363916667 -75,7386111111	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2001-08-09
Les Brasseries Molson	178, rue Deveault Hull	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2000-09-18

1278	45,4623111111 -75,73625					
Les Communications Solaris 7606	148-152, rue East Gatineau 45,4837638889 -75,6470472222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2007 Q : Plage A-B	2007-10-31
Les entreprises André Bélisle inc. - Canadian Tire 1363	355, boulevard de la Carrière Hull 45,4430638889 -75,7294472222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Non précisée	2007-04-30
Les entreprises de récupération Charles Sigouin inc. 1327	1645, rue Routhier Gatineau 45,5064472222 -75,5691666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 2017 Q : Plage B-C	2017-12-12
Les industries mondiales Armstrong ltée 1263	266, rue Saint-Louis, Case postale 1040 Gatineau 45,4805694444 -75,6642083333	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1995 Q : Non précisée	2001-08-09
Les Maisons mobiles Ben Tardif Limitée 6256	53, Montée Chauret Gatineau 45,5126888533 -75,5421094559	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2004-09-21
Les maisons mobiles Ben Tardif Ltée 8963	1013, boul. Maloney Est Gatineau 45,4914097597 -75,5923298177	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2011 Q : <= B	2015-08-19
Les Placements L.P. Therrien inc. 10544	1020 boulevard St-Joseph Gatineau QC 45,4682616921 -75,7376510108	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2015 Q : Plage B-C	2015-11-26
Les recyclages Bérard et Jémus 9765	925, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4917777778 -75,5936111111	Ville de Gatineau		Éthylène glycol, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2013-04-24
Lise Groulx 5915	90, rue de la Cédrière Aylmer 45,4027927936 -75,8687746433	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B	2004-01-14
Maçonnerie Brikon inc. 1272	71, Jean-Proulx Hull 45,4682420744 -75,742669303	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-09
Marc Nadon 6033	327, des Pins Gatineau (Secteur Buckingham) 45,5917523297 -75,4151562647	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B	2004-03-02
Marcel Malette 1345	972, rue Notre-Dame Gatineau 45,4871213719 -75,5980362987	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Produits pétroliers*	R : Non terminée	2001-08-09
Marina Leblanc et fils inc. 11562	1213, boulevard Hurtubise Est Gatineau 45,4828794293 -75,5749750457	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (seringue), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2017 Q : Plage B-C	2018-12-13
Matrec S.E.C. 12702	500, rue de Vernon Gatineau 45,4451055556 -75,7997805556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2021-12-22
Mill Hill Developments ltd 1411	141, boulevard Gréber Gatineau 45,4686111111	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Huiles usées*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2000-08-14

	-75,7					
Ministère des Transports (prolongement boul. St-Laurent / Laramée) 1414	Hull 45,4322833333 -75,7375777778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-09
Monsieur Gas ltée 1252	1005 et 1009, rue Notre-Dame Masson-Angers 45,489623702 -75,5918855229	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée	2001-08-08
Mont Bleu Ford inc. (Anciennement Canadian Tire) 1437	375, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4749166667 -75,6778611111	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 1994 Q : <= A	2004-09-14
Mont-Bleu Ford (ancien Canadian Tire) 6247	375, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4749166667 -75,6778611111	Ville de Gatineau		Huiles et graisses totales*	R : Terminée en 1996 Q : Plage B-C	2004-09-14
Mr. Gas Limitée (Sation-service) 1269	775, rue Prinicpale Gatineau 45,4886111111 -75,7477777778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée	2001-08-09
Northern Telecom limitée 1292	1770, chemin Pink Aylmer 45,4432165382 -75,8124474309	Ville de Gatineau		Solvants*	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée	2001-08-09
Papiers Masson ltée 1410	2, chemin de Montréal Ouest Gatineau 45,5409888889 -75,4239694444	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Terminée en 1999 Q : Non précisée	2001-08-09
Papiers Scott ltée (rue Laurier) 6463	20, rue Laurier Gatineau 45,4273854691 -75,7095141257	Ville de Gatineau	Chlorures (Cl-), Cuivre (Cu)	Arsenic (As), Composés phénoliques*, Cuivre (Cu), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Molybdène (Mo), Plomb (Pb), Sélénium (Se), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2022-09-12
Parc (partie terrain usine Kruger) 12883	20, rue Laurier Gatineau 45,4273854691 -75,7095141257	Ville de Gatineau		Arsenic (As), Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Sélénium (Se), Soufre total (S)	R : Non terminée	2022-10-03
Parc CCN-Zibi 12388	45,4225370356 -75,7178874742	Ville de Gatineau	Baryum (Ba), Cuivre (Cu), Dioxines (PCDD)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2020-11-19
Parc coin Hanson et Montcalm 11902	185 et 187, rue Montcalm Hull 45,4297901643 -75,7281994334	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2019-02-05
Parc des Cèdres 11825	1, rue Principale Gatineau 45,39504101 -75,8579176289	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2018-10-25
Parc Gilbert-Garneau 10929	80, rue Moreau Gatineau 45,4638121852 -75,7078897725	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée	2015-11-06
Parc la Baie 11320	45,462561	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Biphényles polychlorés (BPC), Huiles et graisses totales*,	R : Non terminée	2017-02-17

	-75,686835			Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*		
Pariseau et fils 10126	643, avenue Gatineau Gatineau 45,5117777778 -75,7187777778	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2015-02-23
Pavage Cavalier 10314	471, boulevard Saint-René Est Gatineau 45,493559 -75,637955	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2014 Q : Plage A-B	2015-08-17
Petits Déménagements S.P. 11065	 45,5151 -75,5695	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2017 Q : <= A	2018-04-05
Pétro Viau 1305	330, chemin Montréal Masson-Angers 45,5353263934 -75,4498185868	Ville de Gatineau		Plomb (Pb)	R : Non terminée	2001-08-09
Pétro-Canada 1279	151, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4839486595 -75,6507126003	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures légers*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2001-08-09
Pétro-Canada 1397	1056, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4775969541 -75,6953130249	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : <= A	2001-08-09
Pétro-Canada inc. (dépôt) 1262	123, rue Brabant Masson-Angers 45,535691834 -75,4464101468	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-09
Pétro-Canada S/S 12300 6080	921, boulevard Maloney Est Gatineau 45,490770323 -75,594417539	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2015-08-12
Pétro-Canada station service No. 13877 (Buckingham) 6075	588, avenue de Buckingham Gatineau 45,5841388889 -75,4146333333	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2001 Q : Plage B-C	2020-01-27
Pétrole M. Miron 10723	180, rue J.F. Kennedy Gatineau 45,583231681 -75,4084772779	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2010 Q : <= B	2015-08-14
Pétrole M. Miron inc. 1290	414, Notre-Dame Gatineau 45,4811812783 -75,6392102513	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Huiles et graisses totales*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2009-06-17
Pétrole M.Miron - Pétro Canada 6700	414, Notre-Dame Gatineau 45,4811812783 -75,6392102513	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-09-27
Pétrolière Impériale 6239	25, boulevard Lucerne Gatineau 45,3863747655 -75,8055009304	Ville de Gatineau	Éthylbenzène, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2004 Q : <= B	2004-08-30
Pichette Daniel 6200	11, rue Damien Gatineau 45,448833882 -75,7332918935	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2004-07-20
Pièces d'auto Trans-Canada	632, boulevard Gréber Gatineau	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (seringue), Hydrocarbures	R : Terminée en 2020 Q : Plage B-C	2021-12-21

12700	45,4934444444 -75,7034444444			aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)		
Place Walters, Phase I et II 7939	45,4889083333 -75,7036138889	Ville de Gatineau		Étain (Sn), Manganèse (Mn), Plomb (Pb)	R : Non terminée	2007-11-01
Plage du parc Moussette 12621	centre aquatique Paul Pelletier C.p. 1970 Succ. Hull Gatineau 45,4186111111 -75,7486111111	Ville de Gatineau		Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2021-08-16
Plateau de la Capitale (secteur Aylmer) 11100	63, boulevard d'Amsterdam Gatineau 45,4300685486 -75,8112426394	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2016 Q : Plage A-B	2016-04-26
Plomberie St-Cyr 5917	71C, rue Jean-Proulx Hull 45,4684484164 -75,7428467329	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= A	2004-04-07
Polyvalente Mont-Bleu 1264	389, boulevard de la Cité des Jeunes Hull 45,4617263116 -75,7707481554	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2000-09-15
Poste Farmers 11767	45,4963190838 -75,7590031159	Ville de Gatineau		Baryum (Ba), Manganèse (Mn)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2018-08-10
Price Service Station inc. 1473	417, avenue de Buckingham Gatineau 45,5886663195 -75,4171535063	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Produits pétroliers*	R : Non terminée	2004-08-27
Procolor Prestige Buckingham 11907	1201, Odile-Daoust Gatineau 45,5556944444 -75,42075	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Soufre total (S)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2019-02-12
Produits forestiers E. B. Eddy ltée (Domtar inc.) (secteur de l'usine) 1416	3, rue Eddy Gatineau, 45,4238972222 -75,7182	Ville de Gatineau		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Soufre total (S), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2021-11-11
Produits Shell Canada 7981	190, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4236 -75,734	Ville de Gatineau	Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Zinc (Zn)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C	2008-06-17
Produits Shell Canada 7994	473, boulevard Gréber Gatineau 45,4878444444 -75,7026027778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C	2012-10-22
Produits Shell Canada ltée 1289	341, boulevard Alexandre-Taché Hull 45,4221861193 -75,7423127871	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-09
Produits Shell Canada ltée 1446	38, boulevard Mont-Bleu Hull 45,4622333333 -75,7472222222	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2000 Q : > C	2016-10-05
Produits Shell Canada ltée (ancien propriétaire) 1286	296, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4841834959 -75,6448840952	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée	2009-06-05

Projet Hauts-Bois 11779	 45,529578 -75,478361	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2018 Q : Plage A-B	2018-08-24
Pro-service paysagiste enr. 5912	757, boulevard St-René Est Gatineau 45,4989787185 -75,6212719992	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : <= B	2017-09-11
R.A. Pétro Service de l'Outaouais limitée 1360	1380, rue des Laurentides Masson-Angers 45,540486245 -75,4986855642	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2001-08-09
Réno Dépôt inc. 1371	95, rue Atawe Gatineau 45,4537630574 -75,7284090883	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 1998 Q : Non précisée	2001-08-09
Résidence (George Miller) 8969	46, chemin Fraser Gatineau Qc 45,38125 -75,8278055556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2011 Q : <= A	2011-08-31
Résidence (Tim Campbell) 8881	890, chemin d'Aylmer Gatineau Qc 45,4043333333 -75,7925833333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2009 Q : Non précisée	2010-09-21
Résidence Cardinal 8460	20, rue Bastien Gatineau 45,577134 -75,436103	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : <= A	2009-09-30
Résidence privée 7536	81, rue Vincent-Legris Gatineau 45,5011395972 -75,6035725045	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : <= A	2018-01-31
Résidence privée (secteur Aylmer-quartier Deschênes) 10914	46, rue Côté Gatineau 45,38275 -75,8085555556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2016-04-12
Résidence unifamiliale 12276	120, chemin Dufresne Gatineau 45,522764 -75,605837	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2019 Q : <= A	2020-04-07
Restaurant McDonald (St-Joseph à Gatineau) 9146	515, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4478527778 -75,7338805556	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu)		R : Non terminée	2011-06-01
Rhodia Canada 7615	470, impasse Erco Gatineau (Buckingham) 45,5908333333 -75,4238916667	Ville de Gatineau	Aluminium (Al), Argent (Ag), Azote ammoniacal (NH4+), Chlorures (Cl-), Chrome VI, Cyanure disponible (CN-), Fluorures totaux, Nickel (Ni), Nitrate (N-NO3-), Nitrite (N-NO2-), Pentachlorophénol (PCP), Phosphore total (P-PO4-3)	Arsenic (As), Baryum (Ba), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Mercure (Hg), Molybdène (Mo), Nickel (Ni), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2019-05-28
Rhodia Canada (anciennement Albright & Wilson) 1265	470, impasse Erco Gatineau (Buckingham) 45,5908333333 -75,4238916667	Ville de Gatineau		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée	2007-03-01
rue Amherst 12171	 45,4345670447 -75,7304253403	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Soufre total (S)	R : Non terminée	2019-12-05
Rue Crémazie	Rue Crémazie Gatineau	Ville de Gatineau		Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures	R : Terminée en 2003	2004-01-16

5925	(secteur Hull) 45,4330555556 -75,7311361111			aromatiques polycycliques*, Xylènes (o,m,p) (pot)	Q : <= A	
Rue de Granby 8112	45,5079166667 -75,5494888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2008-04-08
Rue de la Gare (en bordure) 5932	Rue de la Gare Gatineau 45,5469444444 -75,4194444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= A	2004-01-20
Rue Papineau 11748	45,4304833921 -75,7183237082	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2017 Q : <= C	2018-07-25
S/S Esso 655, St-Joseph (secteur Hull) 6738	655, boulevard St-Joseph Gatineau 45,4521069674 -75,7390318818	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C	2007-07-27
Sears Canada inc. (Centre d'auto) 6764	320, boulevard St-Joseph Hull 45,4408555556 -75,7325305556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2007 Q : <= C	2009-12-04
Service de remorquage Lagacé 1315	860, Georges Buckingham 45,5717055533 -75,4246423009	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2001-08-09
Société de transport de l'Outaouais 7887	111, rue Jean-Proulx Gatineau 45,465813 -75,73511	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2008-06-13
Société des Casinos du Québec 1336	1, boulevard du Casino Hull 45,4477223502 -75,7260021435	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Molybdène (Mo)	R : Terminée en 1995 Q : > C	2009-03-05
Société d'habitaiton du Québec 1277	40, Vaudreuil Hull 45,4281251154 -75,7187949763	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2001-08-09
Société en commandite (S.E.C.) Cité-des-Jeunes (ancienne station-service) 8461	210, boulevard de la Cité-des-Jeunes Gatineau 45,449217988 -75,7541188848	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2009 Q : Non précisée	2011-03-22
Soupe populaire de Hull 10727	57, rue de Charlevoix Gatineau 45,4319986994 -75,7221763974	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2012 Q : <= B	2015-11-26
S-S Esso 44-6161, 317 Maloney Est 6822	317, Maloney Est Gatineau 45,4847193972 -75,6438326366	Ville de Gatineau	Benzène, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2006 Q : Plage B-C	2007-04-20
Station de purification Buckingham 11407	100, rue Charles Gatineau 45,5943537304 -75,4183003333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2014 Q : Plage B-C	2017-05-29
Station de service Pétro-Canada 6574	61, rue Laurier Gatineau 45,4299022852 -75,7104130849	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2005-06-07
Station service Esso 44-2267	205, boulevard Gréber Gatineau	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques	R : Terminée en 2006 Q : Plage B-C	2007-07-13

6596	45,4735940891 -75,7010203218			polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)		
Station Service Shell - Grandmaison 1375	187, rue Georges Gatineau 45,5615449458 -75,4280289069	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Terminée en 1999 Q : <= B	2010-03-17
Station V-Plus (Sunoco) 1250	877, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4884276164 -75,6005043799	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2017-01-12
station-service 13186 (Pétro-Canada) 6598	216, chemin Aylmer Gatineau 45,395661134 -75,830483489	Ville de Gatineau		Éthylbenzène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2005-06-30
Station-service Crevier - Grandmaison 8733	187, rue Georges Gatineau 45,5615449458 -75,4280289069	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2006 Q : <= C	2010-03-17
Station-service Esso 1249	124, rue Principale Aylmer 45,3948140057 -75,8433488819	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée	2000-09-18
Station-service Esso 6512	1839, rue St-Louis Gatineau 45,4710889089 -75,7260471125	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : Plage B-C	2006-12-18
Station-service Esso 1287	131, Principale Aylmer 45,395293525 -75,8428140472	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2001-08-09
Station-service Esso/Couche-Tard 6421	1225, rue De Neuville Gatineau 45,530758663 -75,4960363254	Ville de Gatineau	Benzène	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C	2009-01-07
Station-service Mr. Gas (aylmer) 10725	746, chemin d'Aylmer Gatineau 45,4022583333 -75,8006083333	Ville de Gatineau	Toluène, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2022-04-22
Station-service Olco 44-118 8646	49, boulevard Fournier Gatineau 45,4458333333 -75,7130555556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2021 Q : <= B	2022-02-07
Station-service Pétro-Canada 6395	570, boulevard Saint-René Ouest Gatineau 45,4902805556 -75,6747277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-01-25
Station-service Shell 5952	114, boulevard Saint-Raymond Gatineau 45,4470651845 -75,7430949056	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2004 Q : <= B	2005-04-12
Station-service Shell (Aylmer) 6228	75, rue de la Eardley Gatineau 45,4067022437 -75,8573198896	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Terminée en 2017 Q : Plage A-B	2018-05-28
Station-service Shell (Aylmer)	75, rue de la Eardley Gatineau	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène,	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot),	R : Terminée en 2004	2018-05-28

6004	45,4067022437 -75,8573198896		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	Q : <= C	
Station-service Shell (secteur Gatineau) 11413	892, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4795 -75,6878222222	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2017-06-08
Station-service Suny's (Esso) 1283	395, boulevard Maloney Gatineau 45,4848546686 -75,6400985158	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée	2018-01-18
Station-service Texaco 1244	205, boulevard Gréber Gatineau 45,4735940891 -75,7010203218	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-08
Station-service Ultramar 1398	774, Principale Gatineau 45,4888916667 -75,7463916667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1994 Q : Non précisée	2001-08-09
Station-service Ultramar #00052 (105, rue Maclaren Ouest) 9888	105, rue Maclaren Ouest Gatineau 45,5862 -75,4208	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Halogènes*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2015-08-19
Station-service Ultramar #00686 5946	83, rue Papineau Gatineau 45,4306944444 -75,7216666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2003 Q : Non précisée	2004-01-26
Station-service Ultramar (410 Maloney Est) 7908	410, boul. Maloney Est Gatineau 45,484606 -75,639699	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*		R : Non terminée	2007-09-27
Station-service Ultramar ltée # 24664 11229	265, boulevard Saint-Raymond Gatineau 45,4269444444 -75,7613888889	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot)	R : Terminée en 2016 Q : Plage B-C	2017-12-08
Station-service Ultramar ltée # 41698 8739	114, rue Montcalm Gatineau 45,4284 -75,725	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Chrysène, Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2011 Q : Plage A-B	2015-09-03
Stella-Jones inc. Usine de Gatineau 12483	426, chemin de Montréal Est Gatineau 45,5483 -75,3837	Ville de Gatineau		Arsenic (As)	R : Terminée en 2020 Q : <= B	2021-02-09
Succession Wilfrid Poirier 5951	242, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4360750725 -75,7328148939	Ville de Gatineau		Cadmium (Cd), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2004-05-19
Superior Plus LP (Gatineau) ERCO Mondial 9322	101, chemin Donaldson Gatineau 45,5941666667 -75,4244444444	Ville de Gatineau	Chrome total (Cr)		R : Non terminée	2011-09-16
Sureté du Québec 1466	85, rue Jean-Proulx Hull 45,467179154 -75,7415274612	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A	2002-01-30
Terra location Usine de béton bitumineux - Gatineau 10403	1765, boulevard Maloney Est Gatineau 45,5058055556 -75,5546944444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2013 Q : <= B	2015-08-20

Terrain commercial vacant (ancien VHU) 8226	1341, chemin Vanier Gatineau 45,4503333333 -75,8195555556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2015 Q : <= A	2016-01-22
Terrain privé appartenant à Thérèse Savard (292 rue Notre-Dame) 6305	292, rue Notre-Dame Gatineau 45,4812603915 -75,6445784669	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 2001 Q : <= C	2004-10-25
Terrain vague coin Chambord et Lorrain 6950	 45,5269444444 -75,6275	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2006 Q : <= A	2008-05-08
Tessier, Marcel (Aylmer-Hull Démolition d'autos) 1317	1015, rue Vernon Gatineau 45,4655555556 -75,8313888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée	2004-01-13
Théâtre de l'Île 11027	2, rue Wellington Gatineau 45,4254965004 -75,7246787272	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2016-11-03
Tigre Géant 8400	715, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4841111111 -75,6231944444	Ville de Gatineau	Cuivre (Cu), Sélénium (Se), Zinc (Zn)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2014 Q : Plage B-C	2015-09-04
Toyota Gatineau 11904	850, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4795 -75,6859444444	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (seringue), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2019 Q : Plage B-C	2020-05-07
Travaux publics Canada 1361	140, Promenade du Portage Hull 45,4254421887 -75,7162328586	Ville de Gatineau		Arsenic (As), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Étain (Sn), Plomb (Pb), Soufre total (S), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2001-08-09
Traverse Chenal Way 7859	 45,5016805556 -75,5355888889	Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2003 Q : Plage A-B	2007-08-14
Tremblay, Gildas 1433	32, rue Georges-Bilodeau Hull 45,4641742186 -75,7489938756	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-09
Trudel, Lise-Jocelyne 1430	16, rue Massé Gatineau 45,4963888889 -75,7538888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2000 Q : Plage A-B	2001-08-09
Ultramar - Ancienne station-service 8236	629, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4844444444 -75,6277777778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C	2008-10-03
Ultramar Canada inc. 1420	3, avenue Gatineau 45,4757558496 -75,7307039046	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2000-09-27
Ultramar Canada Inc. 5950	480, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4203111111 -75,7538916667	Ville de Gatineau	Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2006 Q : Plage A-B	2008-02-08
Ultramar Canada inc. 1421	480, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4203111111 -75,7538916667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot)	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C	2008-01-31

Ultramar ltée ancienne S/S #00923 7741	261, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4845666667 -75,6455444444	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C	2008-02-22
Ultramar Ltée Station-service # 00665 8420	555, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4492394637 -75,7354424871	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Toluène	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C	2009-12-02
Ultramar ltée Station-service #00062 8563	204, chemin d'Aylmer Gatineau 45,3952777778 -75,8338888889	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2010 Q : <= B	2010-05-28
Ultramar-ancienne station service 6602	46, boulevard Gréber Gatineau 45,4609119391 -75,7002325223	Ville de Gatineau	Benzène	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C	2007-07-18
Valiquette, Benoît 1481	864, boul. Maloney Gatineau 45,485722829 -75,6052210998	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-10-17
Viille de Hull 1403	795, boulevard de la Carrière Hull 45,452874904 -75,7300894156	Ville de Gatineau		Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-04-09
Ville d'Aylmer 1462		Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2001-11-08
Ville d'Aylmer 1339	401 chemin McConnell Hull, Québec 45,4125234756 -75,8249128132	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-09
Ville de Hull 1301	Coin Émile-Bond et Amherst Gatineau 45,434738801 -75,7299952085	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée	2001-08-09
Ville de Hull - Parc des Pins et 19, rue de Lorraine 1445	19, rue des Pyrénées Gatineau 45,4625 -75,7543055556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2000 Q : <= A	2001-08-02
Wilfrid Poirier ltée (Garage moderne) 1432	165, Jean-Proulx Gatineau QC 45,4625 -75,735	Ville de Gatineau		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1998 Q : > C	2001-08-09
Yolande Philips 1259	755, rue Monseigneur-Lemieux Gatineau 45,4825027778 -75,6205583333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1995 Q : Non précisée	2000-09-18

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Évaluation de la page

En savoir plus

À quel point était-il facile d'obtenir l'information que vous recherchiez aujourd'hui?

1	2	3	4	5	6	7
○	○	○	○	○	○	○

Facile

Difficile

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

Québec

© Gouvernement du Québec, 2022

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
(1446-5934)	ÉTIENNE 120 rue Laurier Gatineau QC Canada J8X 3V7 (1-5212166967)	2023-04-04 (1013240)			
Ville de Gatineau (1446-5934)	VILLE DE GATINEAU - GESTION DES RÉSEAUX 401 chemin McConnell Gatineau QC Canada J9J 3M3 (1-5212183471)	2022-06-22 2024-03-31 (1022153)	2022-03-31	11132	3
Ville de Gatineau (1446-5934)	CASERNE 4 315 rue Saint-Rédempteur Gatineau QC Canada J8X 2T6 (1-5212183588)	2021-08-24 2023-08-23 (1014415)	2025-08-23	2427	2
Ville de Gatineau (1446-5934)	USINE D'ÉPURATION RÉGIONALE 858A rue Notre-Dame Gatineau QC Canada J8P 7A2 (1-5212236143)	2021-07-01 2023-06-30 (1019864)	2023-06-30	47967	3
Ville de Gatineau (1446-5934)	STATION DE SUPRESSION D'AUVERGNE 5 rue de Rouen Gatineau QC Canada J8T 1G9 (1-5212303344)	2022-06-29 2024-06-28 (1022171)	2026-06-28	5566	2
Ville de Gatineau (1446-5934)	VILLE DE GATINEAU 31 chemin du Quai Gatineau QC Canada J8M 1L6 (1-5212347240)	2022-04-01 2024-03-31 (1013715)	2024-03-31	2548	2
Ville de Gatineau (1446-5934)	Maison du Citoyen 25 rue Laurier Bureau 450 Gatineau QC Canada J8X 4C8 (1-5212361929)	2022-07-01 2024-06-30 (1012060)	2024-07-01	2895	2
Ville de Gatineau (1446-5934)	VILLE DE GATINEAU 44 chemin Eardley Gatineau QC Canada J9H 4K2 (1-5212385517)	2022-03-19 2024-03-18 (1012537)	2024-03-18	60000	2
Ville de Gatineau (1446-5934)	POSTE DE POLICE DE LA VILLE DE GATINEAU 590 boulevard Gréber Gatineau QC Canada J8T 8B8 (1-5212422447)	2022-07-10 2024-07-09 (1014562)	2024-07-09	50177	4
Ville de Gatineau (1446-5934)	USINE EAU POTABLE AYLMER 1 RUE RAOUL-ROY Gatineau QC Canada J9H 2R9 (1-628975478)	2021-07-01 2023-06-30 (1019863)	2025-06-30	6115	2
Gracefield					
12098318 Canada inc. (5795-1238)	Dépanneur Villeneuve 864 route 105 Gracefield QC Canada J0X 1W0 (1-49678-4144)	2020-12-01 2022-11-30 (1017921)	2024-11-30	30000	1

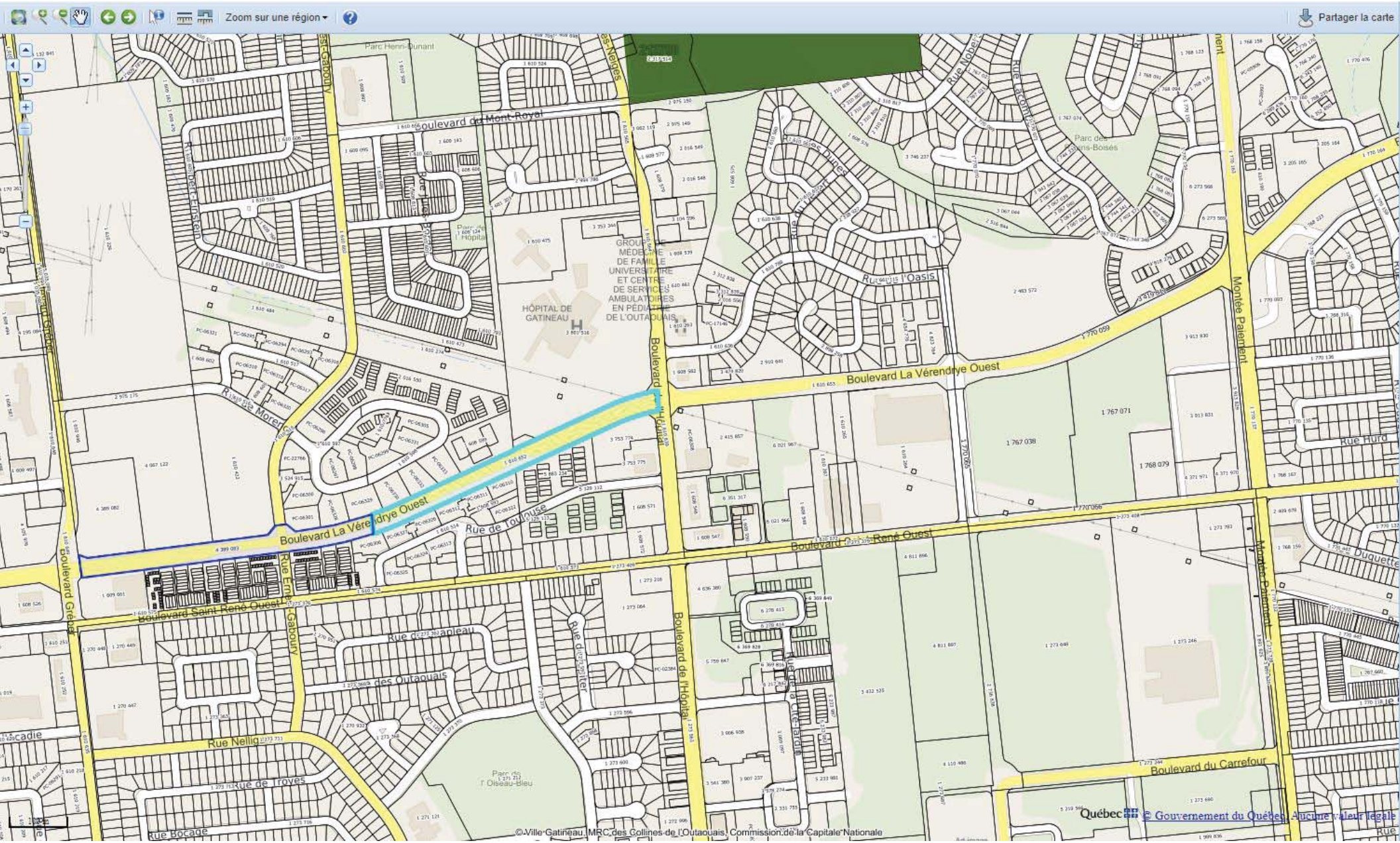
Régie du bâtiment Québec

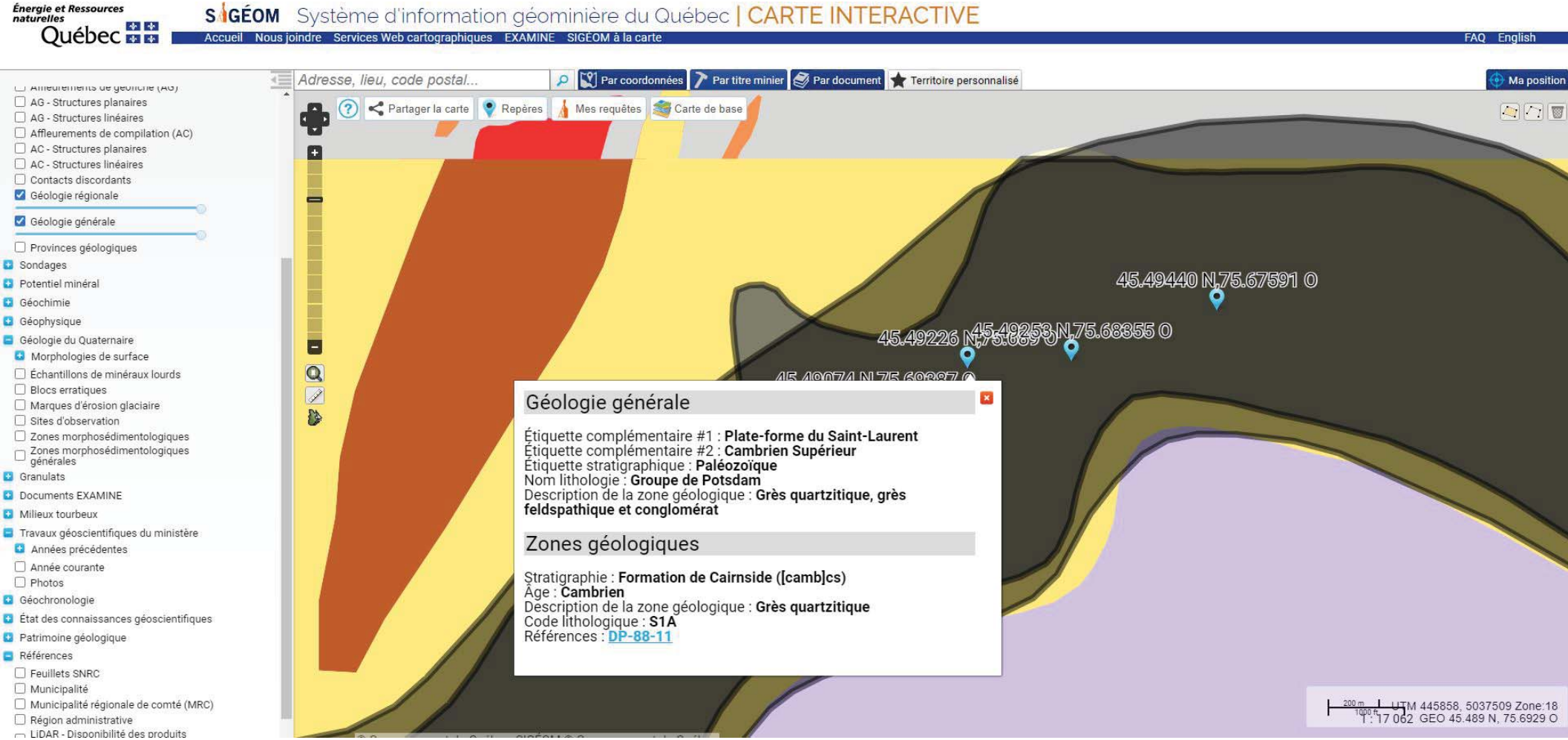
Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

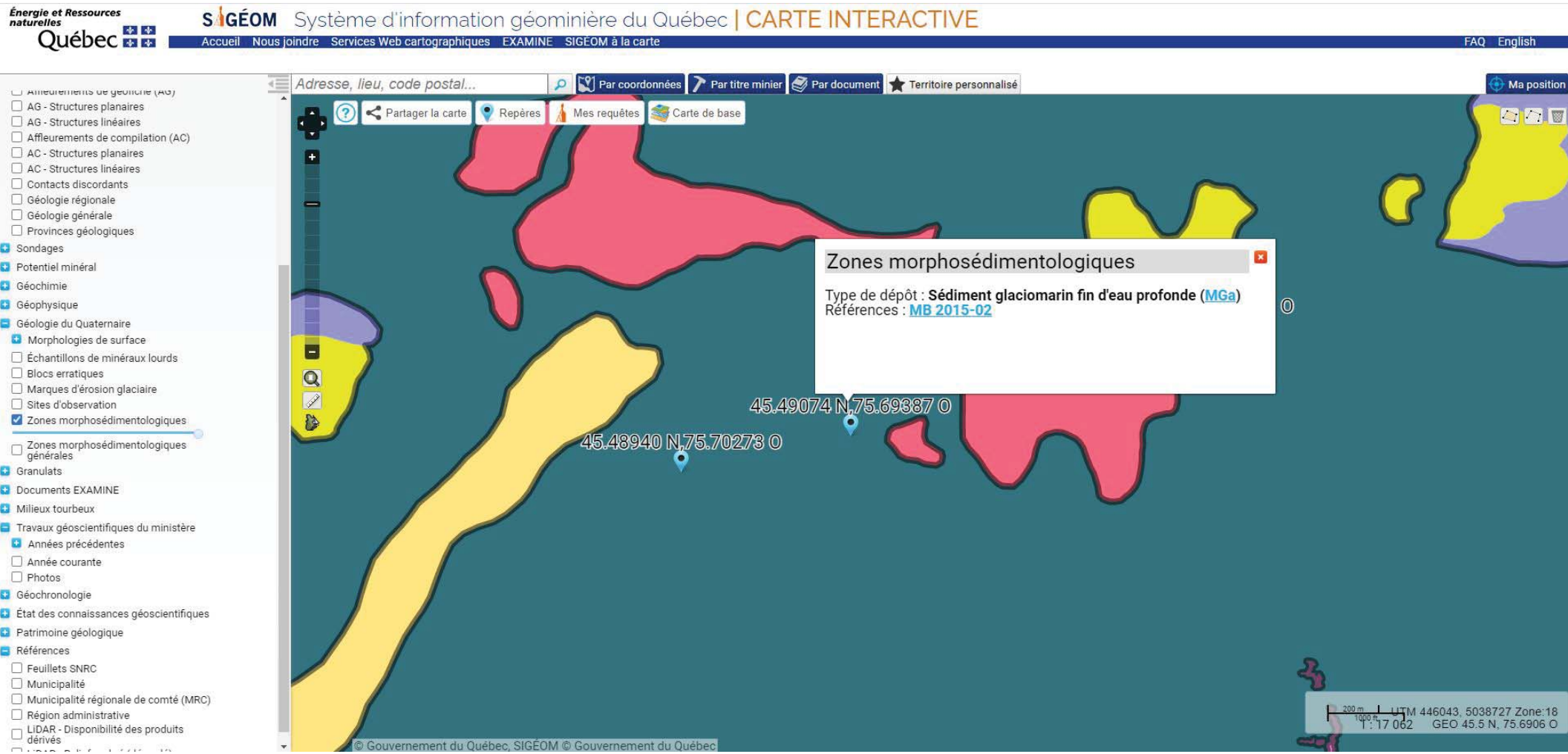
Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Canada J8V 1A2 (1-49676-6806)				
BGIS SOLUTIONS GLOBALES INTÉGRÉES CANADA S.E.C. (5753-1071)	TOURS À BUREAU (TPS6C) 22 rue Eddy Gatineau QC Canada J8X 2V6 (1-5212326052)	2020-10-23 2022-10-22 (1017385)	2024-10-22	12591	2
Baie Transport inc. (5781-2224)	TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO 1141 chemin Vanier Gatineau QC Canada J9J 3W9 (1-346826752)	2021-09-08 2023-09-07 (1014848)	2025-09-07	50000	1
Bell Canada (5780-4247)	BELL CANADA EASTERN AREA 126 rue Church Gatineau QC Canada J8L 1P1 (1-1535-10508265)	2021-07-02 2023-07-01 (1012772)	2025-07-01	5000	1
Bell Canada (5780-4247)	Bell Canada (locatif 155204) 320 boulevard des Allumettières Gatineau QC Canada J8X 1N5 (1-420834448)	2021-04-01 2023-03-31 (1012809)	2025-03-31	10000	1
Bell Canada (5780-4247)	BELL CANADA (LOCATIF 155225) 362 boulevard Gréber Gatineau QC Canada J8T 5R6 (1-5212245109)	2021-04-01 2023-03-31 (1012709)	2025-03-31	15000	1
Bigras Transport inc. (5781-3073)	BIGRAS TRANSPORT 2002 INC. 49 rue de Valcourt Gatineau QC Canada J8T 8H2 (1-1535-62475160)	2020-11-30 2022-11-29 (1018122)	2022-11-29	50000	1
CISSS de L'Outaouais (5779-1428)	HÔPITAL DE HULL 116 boulevard Lionel-Émond Gatineau QC Canada J8Y 1W7 (1-1535-50656)	2020-12-01 2022-11-30 (1011926)	2022-11-30	62537	8
Casiloc inc. (8236-2484)	HILTON LAC LEAMY 3 boulevard du Casino Gatineau QC Canada J8Y 6X4 (1-1535-7091859)	2022-07-20 2024-03-20 (1022471)	2026-03-20	6137	2
Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) (5780-0203)	SC1441-Atelier Gatineau 33 rue Jean-Proulx Gatineau QC Canada J8Z 1X1 (1-1535-74091246)	2022-02-08 2024-02-07 (1014078)	2024-02-07	20000	2
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (8106-6250)	HÔPITAL DE GATINEAU (Ctre Hosp vallée Outaouais) 909 boulevard La Vérendrye Ouest Gatineau QC Canada J8P 7H2 (1-1535-431756)	2021-01-11 2023-01-10 (1015668)	2023-01-10	11681	3
Commandité Papier Masson WB ltée (5780-5285)	COMMANDITÉ PAPIER MASSON WB LTÉE 2 chemin de Montréal Ouest	2022-06-03 2024-05-31 (1021933)	2024-05-31	2459566	1

ANNEXE

6-2 CAPTURES D'ÉCRAN

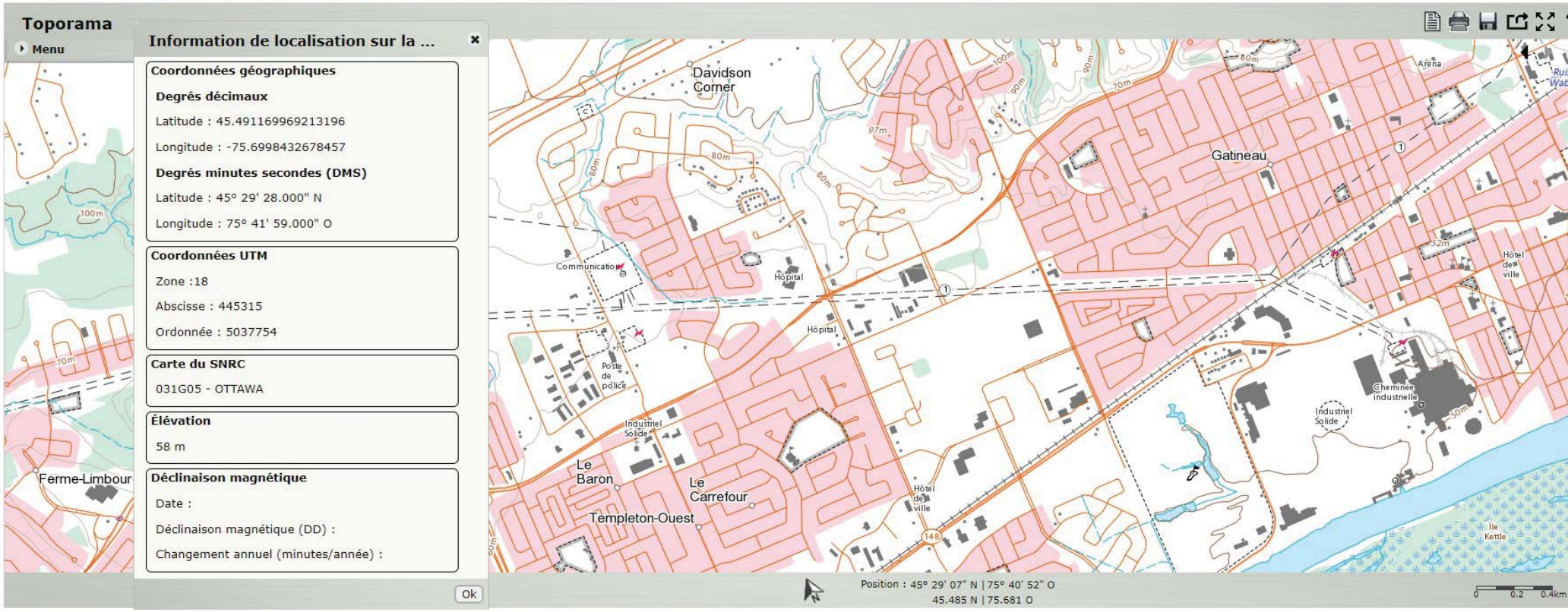

Zoom sur une région
Partager la carte
Boulevard du Mont-Royal
Boulevard La Vérendrye Ouest
Boulevard Saint-René Ouest
Boulevard de l'Hôpital
Montée Paiement
Rue de Toulouse
Rue Nellig
Rue de Troyes
Rue Bocage
Boulevard du Carrefour
Rue Hurd
Rue Moreau
Rue de l'Oasis
Rue des Oasis-Dunes
Rue Gréber
Rue Eugène-Gaboury
Rue des Outaouais
Rue de l'Olseau-Bleu
Parc Henri-Dunant
Parc des Bois-Boisés
HÔPITAL DE GATINEAU
GROUPE DE MÉDECINE DE FAMILLE UNIVERSITAIRE ET CENTRE DE SERVICES AMBULATOIRES EN PÉDIATRIE DE L'OUTAOUAIS
1 767 071
1 767 038
1 768 079
1 770 059
1 770 066
Québec
© Gouvernement du Québec. Aucune valeur légale
©Ville Gatineau, MRC des Collines-de-l'Outaouais, Commission de la Capitale Nationale

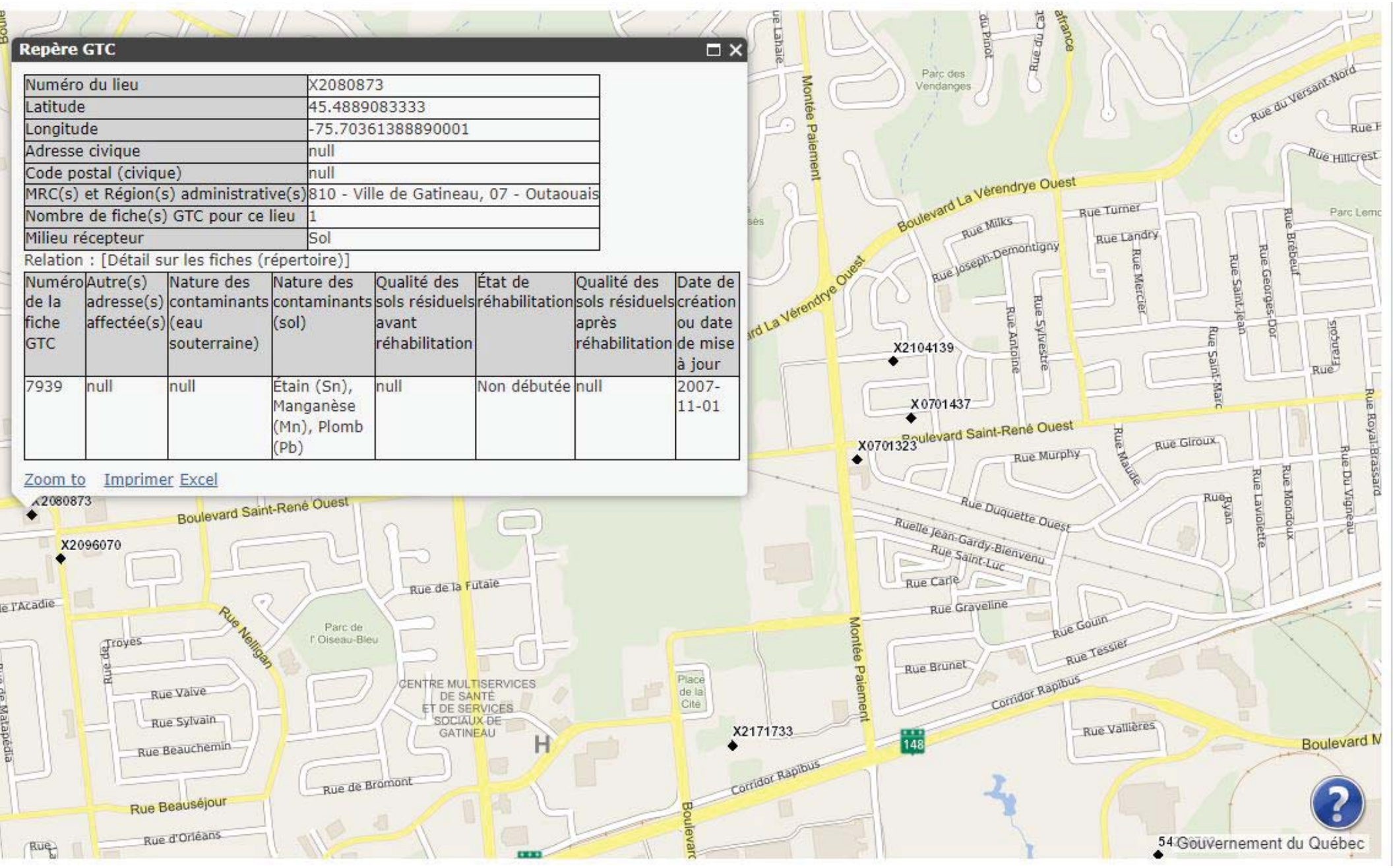

Énergie et Ressources naturelles Québec
SIGÉOM Système d'information géominière du Québec | CARTE INTERACTIVE
Accueil Nous joindre Services Web cartographiques EXAMINE SIGÉOM à la carte
FAQ English
Adresse, lieu, code postal...
Par coordonnées
Par titre minier
Par document
Territoire personnalisé
Ma position
Partager la carte
Repères
Mes requêtes
Carte de base
AG - Structures planaires
AG - Structures linéaires
Affleurements de compilation (AC)
AC - Structures planaires
AC - Structures linéaires
Contacts discordants
Géologie régionale
Géologie générale
Provinces géologiques
Sondages
Potentiel minéral
Géochimie
Géophysique
Géologie du Quaternaire
Morphologies de surface
Échantillons de minéraux lourds
Blocs erratiques
Marques d'érosion glaciaire
Sites d'observation
Zones morphosédimentologiques
Zones morphosédimentologiques générales
Granulats
Documents EXAMINE
Milieux tourbeux
Travaux géoscientifiques du ministère
Années précédentes
Année courante
Photos
Géochronologie
État des connaissances géoscientifiques
Patrimoine géologique
Références
Feuillets SNRC
Municipalité
Municipalité régionale de comté (MRC)
Région administrative
LiDAR - Disponibilité des produits
45.49440 N,75.67591 O
45.49253 N,75.68355 O
45.49226 N,75.68690 O
Géologie générale
Étiquette complémentaire #1 : Plate-forme du Saint-Laurent
Étiquette complémentaire #2 : Cambrien Supérieur
Étiquette stratigraphique : Paléozoïque
Nom lithologie : Groupe de Potsdam
Description de la zone géologique : Grès quartzitique, grès feldspathique et conglomérat
Zones géologiques
Stratigraphie : Formation de Cairnside ([camb]cs)
Âge : Cambrien
Description de la zone géologique : Grès quartzitique
Code lithologique : S1A
Références : DP-88-11
UTM 445858, 5037509 Zone:18
1 : 17 062 GEO 45.489 N, 75.6929 O

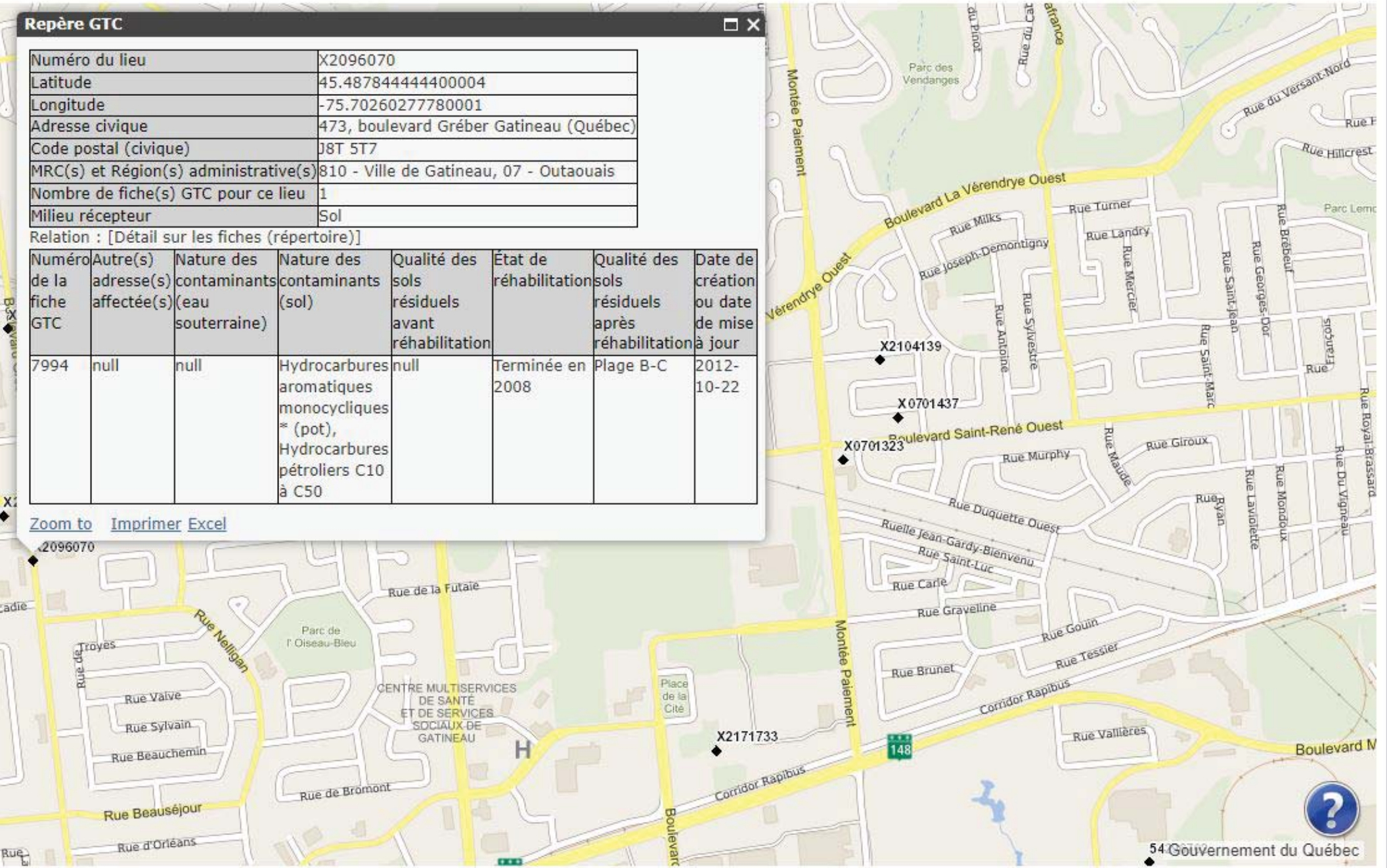

Énergie et Ressources naturelles
Québec
SIGÉOM Système d'information géominière du Québec | CARTE INTERACTIVE
Accueil Nous joindre Services Web cartographiques EXAMINE SIGÉOM à la carte
FAQ English
Adresse, lieu, code postal...
Par coordonnées
Par titre minier
Par document
Territoire personnalisé
Ma position
Partager la carte
Repères
Mes requêtes
Carte de base
AG - Structures planaires
AG - Structures linéaires
Affleurements de compilation (AC)
AC - Structures planaires
AC - Structures linéaires
Contacts discordants
Géologie régionale
Géologie générale
Provinces géologiques
Sondages
Potentiel minéral
Géochimie
Géophysique
Géologie du Quaternaire
Morphologies de surface
Échantillons de minéraux lourds
Blocs erratiques
Marques d'érosion glaciaire
Sites d'observation
Zones morphosédimentologiques
Zones morphosédimentologiques générales
Granulats
Documents EXAMINE
Milieux tourbeux
Travaux géoscientifiques du ministère
Années précédentes
Année courante
Photos
Géochronologie
État des connaissances géoscientifiques
Patrimoine géologique
Références
Feuillets SNRC
Municipalité
Municipalité régionale de comté (MRC)
Région administrative
LiDAR - Disponibilité des produits dérivés
Zones morphosédimentologiques
Type de dépôt : Sédiment glaciomarin fin d'eau profonde (MGa)
Références : MB 2015-02
45.49074 N,75.69387 O
45.48940 N,75.70273 O
200 m
1000 ft
UTM 446043, 5038727 Zone:18
1 : 17 062
GEO 45.5 N, 75.6906 O
© Gouvernement du Québec, SIGÉOM © Gouvernement du Québec

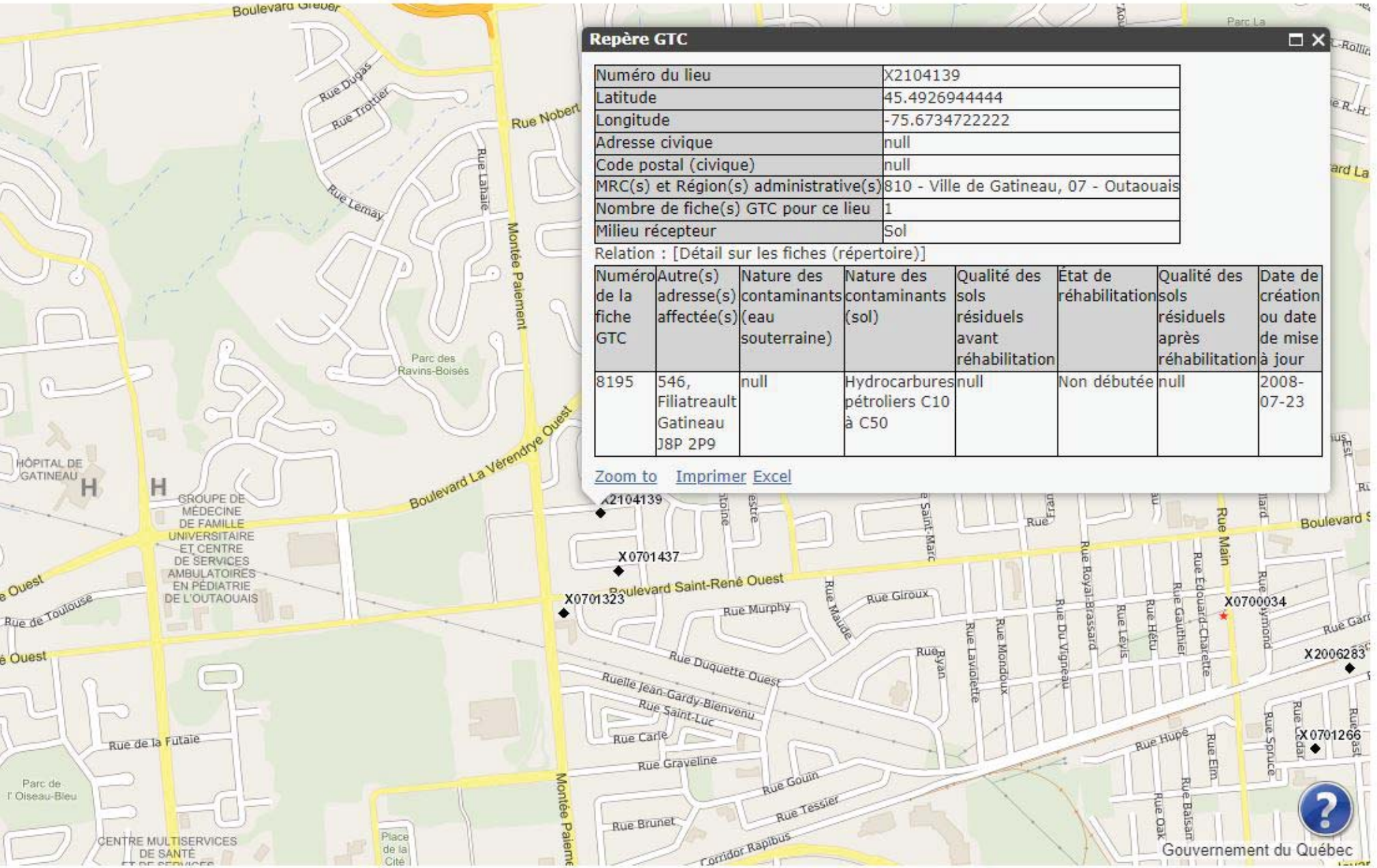
L'Atlas du Canada - Toporama

Instruction : Naviguer dans la carte à l'aide du clavier



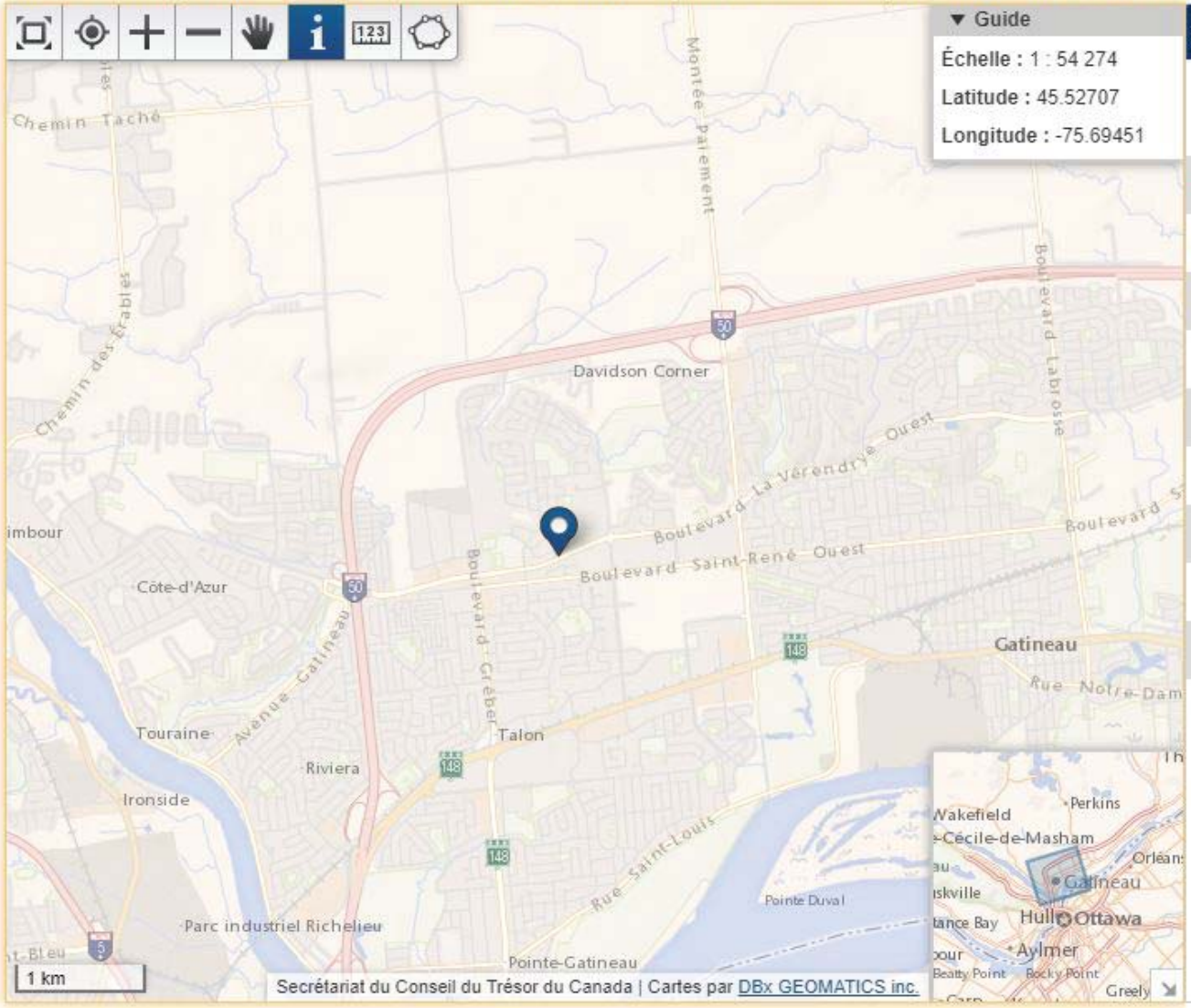

Repère GTC
Numéro du lieu | X2080873
Latitude | 45.4889083333
Longitude | -75.70361388890001
Adresse civique | null
Code postal (civique) | null
MRC(s) et Région(s) administrative(s) | 810 - Ville de Gatineau, 07 - Outaouais
Nombre de fiche(s) GTC pour ce lieu | 1
Milieu récepteur | Sol
Relation : [Détail sur les fiches (répertoire)]
Numéro de la fiche GTC | Autre(s) adresse(s) affectée(s) | Nature des contaminants (eau souterraine) | Nature des contaminants (sol) | Qualité des sols résiduels avant réhabilitation | État de réhabilitation | Qualité des sols résiduels après réhabilitation | Date de création ou date de mise à jour
7939 | null | null | Étain (Sn), Manganèse (Mn), Plomb (Pb) | null | Non débutée | null | 2007-11-01
Zoom to
Imprimer
Excel
X2080873
X2096070
X2104139
X0701437
X0701323
X2171733
Boulevard La Vérendrye Ouest
Boulevard Saint-René Ouest
Montée Paiement
Rue de la Futaie
Rue Nelligan
Parc de l'Oiseau-Bleu
CENTRE MULTISERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU
Place de la Cité
Corridor Rapibus
Rue Beauséjour
Rue d'Orléans
Rue de Bromont
Rue Duquette Ouest
Ruelle Jean-Gardy-Bienvenu
Rue Saint-Luc
Rue Carle
Rue Graveline
Rue Gouin
Rue Tessier
Rue Brunet
Rue Vallières
Rue Murphy
Rue Giroux
Rue Milks
Rue Joseph-Demontigny
Rue Turner
Rue Landry
Rue Mercier
Rue Antoine
Rue Sylvestre
Rue Saint-Jean
Rue Georges-Dor
Rue Brébeuf
Rue Hillcrest
Rue du Versant-Nord
Parc des Vendanges
148
Gouvernement du Québec


Repère GTC
Numéro du lieu X2096070
Latitude 45.487844444400004
Longitude -75.70260277780001
Adresse civique 473, boulevard Gréber Gatineau (Québec)
Code postal (civique) J8T 5T7
MRC(s) et Région(s) administrative(s) 810 - Ville de Gatineau, 07 - Outaouais
Nombre de fiche(s) GTC pour ce lieu 1
Milieu récepteur Sol
Relation : [Détail sur les fiches (répertoire)]
Numéro de la fiche GTC | Autre(s) adresse(s) affectée(s) | Nature des contaminants (eau souterraine) | Nature des contaminants (sol) | Qualité des sols résiduels avant réhabilitation | État de réhabilitation | Qualité des sols résiduels après réhabilitation | Date de création ou date de mise à jour
7994 | null | null | Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 | null | Terminée en 2008 | Plage B-C | 2012-10-22
Zoom to Imprimer Excel
X2096070
X2104139
X0701437
X0701323
X2171733
Montée Paiement
Boulevard La Vérendrye Ouest
Vérendrye Ouest
Boulevard Saint-René Ouest
Rue Duquette Ouest
Rue Graveline
Rue Gouin
Rue Tessier
Rue Brunet
Corridor Rapibus
Rue Nelligan
Rue de la Futaie
Rue de Bromont
Rue Beauséjour
Rue d'Orléans
Rue Valve
Rue Sylvain
Rue Beauchemin
Rue Vallières
Parc des Vendanges
Parc de l'Oiseau-Bleu
CENTRE MULTISERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU
Place de la Cité
148
Gouvernement du Québec


Repère GTC
Numéro du lieu | X2104139
Latitude | 45.4926944444
Longitude | -75.6734722222
Adresse civique | null
Code postal (civique) | null
MRC(s) et Région(s) administrative(s) | 810 - Ville de Gatineau, 07 - Outaouais
Nombre de fiche(s) GTC pour ce lieu | 1
Milieu récepteur | Sol
Relation : [Détail sur les fiches (répertoire)]
Numéro de la fiche GTC | Autre(s) adresse(s) affectée(s) | Nature des contaminants (eau souterraine) | Nature des contaminants (sol) | Qualité des sols résiduels avant réhabilitation | État de réhabilitation | Qualité des sols résiduels après réhabilitation | Date de création ou date de mise à jour
8195 | 546, Filiatreault Gatineau J8P 2P9 | null | Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 | null | Non débutée | null | 2008-07-23
Zoom to
Imprimer
Excel
X2104139
X0701437
X0701323
X0700034
X2006283
X0701266
Boulevard La Vérendrye Ouest
Boulevard Saint-René Ouest
Montée Paiement
Rue Main
Rue Duquette Ouest
Rue Graveline
Rue Brunet
Rue Tessier
Rue Goulin
Rue Murphy
Rue Giroux
Rue Ryan
Rue Hupé
Rue de la Futaie
Rue de Toulouse
Rue Dugas
Rue Trottier
Rue Lemay
Rue Lahaie
Rue Nobert
Parc des Ravins-Boisés
Parc de l'Oiseau-Bleu
HÔPITAL DE GATINEAU
GROUPE DE MÉDECINE DE FAMILLE UNIVERSITAIRE ET CENTRE DE SERVICES AMBULATOIRES EN PÉDIATRIE DE L'OUTAOUAIS
CENTRE MULTISERVICES DE SANTÉ
Place de la Cité
Gouvernement du Québec

RBIF/ISCF - Navigateur cartographique

Zone : Gatineau, Ottawa **Contenu :** 0 Bien immobilier fédéral, 0 Bâtiment fédéral, 1 Site contaminé fédéral



Couches | Recherche | Information

Contrôlez la visibilité des couches et des étiquettes avec les cases à cocher. Contrôle le fond de carte avec la liste de sélection. Les actions vont automatiquement mettre la carte à jour.

Biens immobiliers fédéraux	☐ Visibilité [1]	☐ Étiquettes
Bâtiments fédéraux	☐ Visibilité [1]	☐ Étiquettes
Sites contaminés fédéraux	☑ Visibilité [1 2]	☑ Étiquettes
Régions économiques	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Divisions de recensement	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Subdivisions de recensement	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Régions métropolitaines	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Circonscriptions électorales fédérales	☐ Visibilité	☐ Étiquettes
Régions des traités	☐ Visibilité	☐ Étiquettes

Fond de carte : Standard [3]

[1] Cette couche est visible lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 1 : 3 000 000.

[2] ○ Soupçonné ● Actif ● Fermé

[3] Les fonds de carte de Google sont disponibles lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 1 :60 000.

ANNEXE

7 DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Gatineau, le 2 août 2022

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques
Direction régionale de Gatineau
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Courriel : dr07acces@environnement.gouv.qc.ca

Réf. : Demande d'accès à l'information – ÉES Phase I – La Vérendrye

---

A qui de droit,

Nous avons été mandatés par la Ville de Gatineau en vue d'effectuer une évaluation environnementale de site (ÉES), Phase I au site représenté dans le tableau suivant :

Adresse civique	Numéros de lots rénovés
Boulevard La Vérendye entre Gréber et Montée-Paiment, Gatineau, Qc (emprise routière et lots municipaux adjacents)	Terrains municipaux 4 389 082 , 4 067 122 , 1 610 422 Emprise 4 389 083 , 1 610 652 , 1 610 639 , 1 610 653 , 1 770 059

Nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers, en ce qui a trait à la conformité environnementale de ces lots, notamment :

- Les certificats d'autorisation ou permis d'opération;
- Les avis de correction ou d'infraction;
- Les rapports d'inspection et ce caractérisations environnementaux;
- Les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.);
- Les plaintes, enquêtes et poursuites environnementales;
- Tout document concernant des réservoirs d'hydrocarbures;
- Tout document concernant des matières dangereuses.

SVP nous transmettre les documents par courriel à l'adresse ci-dessous.

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous vous prions d'accepter l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Matthieu Rochon

480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, Canada, J8T 8R3
T 819-243-2827
F 819-243-2019
matthieu.rochon@wsp.com

De :	Accès à l"information - Outaouais
A :	Rochon, Matthieu
Objet :	RE: DAI - Réponse
Date :	18 août 2022 11:37:45
Pièces jointes :	Avis de recours.pdf

N/Réf. : 200806288
V/Réf. : ----------

Objet : Demande d'accès concernant les terrains municipaux - Lots 4 389 082 , 4 067 122 , 1 610 422 emprise 4 389 083 , 1 610 652 , 1 610 639 , 1 610 653 , 1 770 059.

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 aout dernier, concernant l'objet précité.

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Direction régionale de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
~~Téléphone : 819 772-3434~~
~~Télécopieur : 819 772-3952~~
www.environnement.gouv.qc.ca

De : Rochon, Matthieu <Matthieu.Rochon@wsp.com>
Envoyé : 2 août 2022 11:05
À : Accès à l'information - Outaouais <dr07acces@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : DAI

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Merci.

Matthieu Rochon, géo., EESA
Chargé de projet sénior, Sciences de la terre & Environnement

T+ 1 873 408 2021

480, boul. De la Cité, bureau 200
Gatineau, Québec, J8T 8R3

wsp.com | **golder.com**

WSP et Golder ont uni leur force pour former le plus important cabinet-conseil en environnement. Ensemble, nous sommes 14 000 professionnels d'expérience, tous prêts à offrir des solutions innovantes et Conçu pour l'avenir [MD], à nos clients du monde entier.

Notification de vacances à venir – 12 au 26 août

NOTICE: This communication and any attachments ("this message") may contain information which is privileged, confidential, proprietary or otherwise subject to restricted disclosure under applicable law. This message is for the sole use of the intended recipient(s). Any unauthorized use, disclosure, viewing, copying, alteration, dissemination or distribution of, or reliance on, this message is strictly prohibited. If you have received this message in error, or you are not an authorized or intended recipient, please notify the sender immediately by replying to this message, delete this message and all copies from your e-mail system and destroy any printed copies. You are receiving this communication because you are listed as a current WSP contact. Should you have any questions regarding WSP's electronic communications policy, please consult our Anti-Spam Commitment at www.wsp.com/casl. For any concern or if you believe you should not be receiving this message, please forward this message to caslcompliance@wsp.com so that we can promptly address your request. Note that not all messages sent by WSP qualify as commercial electronic messages.

AVIS : Ce message, incluant tout fichier l'accompagnant (« le message »), peut contenir des renseignements ou de l'information privilégiés, confidentiels, propriétaires ou à divulgation restreinte en vertu de la loi. Ce message est destiné à l'usage exclusif du/des destinataire(s) voulu(s). Toute utilisation non permise, divulgation, lecture, reproduction, modification, diffusion ou distribution est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou que vous n'êtes pas un destinataire autorisé ou voulu, veuillez en aviser l'expéditeur immédiatement et détruire le message et toute copie électronique ou imprimée. Vous recevez cette communication car vous faites partie des contacts de WSP. Si vous avez des questions concernant la politique de communications électroniques de WSP, veuillez consulter notre Engagement anti-pourriel au www.wsp.com/lcap. Pour toute question ou si vous croyez que vous ne devriez pas recevoir ce message, prière de le transférer au conformitelcap@wsp.com afin que nous puissions rapidement traiter votre demande. Notez que ce ne sont pas tous les messages transmis par WSP qui constituent des messages électroniques commerciaux.

-LAEmHhHzdJzBlTWfa4Hgs7pbKI

Ville de Gatineau
Accès à l'information

RÉPONSE
Demande d'accès à des documents

Le 15 août 2022

PAR COURRIEL

Matthieu Rochon
WSP GOLDER
Matthieu.Rochon@wsp.com

Objet : **Environnement phase 1 - Documents relatifs au parc Ernest-Gaboury - lots 4 389 082, 4 067 122 et 1 610 422 ainsi que les emprises de rues située sur les boulevards de la Vérendrye et de l'Hôpital - lots 4 389 083, 1 610 652, 1 610 639, 1 610 653 et 1 770 059**

N/Réf. : 22-0853

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès à des documents qui nous a été acheminée le **2 août 2022** relativement au sujet mentionné en rubrique.

Après analyse de votre dossier, vous trouverez la réponse sous chacun des points pour lesquels vous avez fait une demande d'accès.

Documents de nature environnementale relatifs aux lots 4 389 082, 4 067 122 et 1 610 422 ainsi que les emprises de rues située sur les boulevards de la Vérendrye et de l'Hôpital - lots 4 389 083, 1 610 652, 1 610 639, 1 610 653 et 1 770 059 :

1) **Les certificats d'autorisation ou permis municipaux d'opération environnementaux.**

Nous vous référons au certificat d'autorisation numéro 1407-19-1.

2) **Les permis de construction**

Nous vous référons aux permis numéros 2021-46813, 2021-46817, 2021-46818, 2021-468821, 2021-46822, 2022-40096, 1341-28-1, 1349-85-1, 2020-46257, 0577-51-1, 062252-1, 1483-03-1 et 2020-47726.

3) **Les avis de correction ou d'infraction**

Les Services consultés ne détiennent aucun document relativement à ce point.

4) Tout rapport d'inspection municipaux et autres ou d'incident de pollution (déversement, etc.)

Les Services consultés ne détiennent aucun document relativement à ce point.

5) Les plaintes, enquêtes et poursuites environnementales

Les Services consultés ne détiennent aucun document relativement à ce point.

6) Tout document concernant des réservoirs d'hydrocarbures ou de matières dangereuses

Nous vous invitons à consulter la carte interactive du Géoportail urbanisme disponible sur le site Internet de la ville de Gatineau à l'adresse suivante : https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=publications_cartes_statistiques_donnees_ouvertes/cartes/carte_interactive_geoportail_urbanisme

Par la suite, sélectionnez l'icône de la « Liste des couches », déroulez la couche « **Aménagement du territoire** » et sélectionnez « **Terrain contaminé** ».

Nous vous invitons également à vérifier auprès des autres autorités compétentes tous les registres pertinents, dont notamment le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques disponible à l'adresse suivante : https://www.environnement.gouv.qc.ca/ ainsi que l'inventaire des sites contaminés du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : https://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx

Notez qu'afin d'obtenir les documents pouvant être détenus par ces organismes, vous devrez au besoin formuler une demande auprès de ceux-ci.

7) Toute évaluation environnementale de site – Phase I ou II

Les Services consultés ne détiennent aucun document relativement à ce point.

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez, aux pages suivantes, une note explicative à cet effet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.



Me Séléna Beaumont-Demers
Chef d'unité – Accès à l'information

SBD/sg

p.j./

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél. : 418 528-7741
Téléc. : 418 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél. : 514 873-4196
Téléc. : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

LOI SUR L'ACCES AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

[…]

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

1982, c. 30, a. 51; 2006, c. 22, a. 28.

[…]

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

1982, c. 30, a. 135.

[…]

Gatineau, le 2 août 2022

Municipalité de Gatineau
Accès à l'information
greffe@gatineau.ca

Réf. : Demande d'accès à l'information – ÉES Phase I – La Vérendrye

---

Bonjour,

Nous avons été mandatés par la ville de Gatineau en vue d'effectuer une évaluation environnementale de site (ÉES), Phase I au site représenté dans le tableau suivant :

Adresse civique	Numéros de lots rénovés
Boulevard La Vérendye entre Gréber et Montée-Paiment, Gatineau, Qc (emprise routière et lots municipaux adjacents)	Terrains municipaux 4 389 082 , 4 067 122 , 1 610 422 Emprise 4 389 083 , 1 610 652 , 1 610 639 , 1 610 653 , 1 770 059

Nous aimerions obtenir une copie de l'information disponible dans les dossiers, en ce qui a trait à la conformité environnementale de ce lot, notamment :

- Les certificats d'autorisation ou permis municipaux d'opération environnementaux;
- Les permis de construction;
- Les avis de correction ou d'infraction;
- Les rapports d'inspection municipaux et autres;
- Tout rapport de caractérisation environnementale;
- Les rapports d'incident de pollution (déversement, etc.);
- Les plaintes, enquêtes et poursuites environnementales;
- Tout document concernant des réservoirs d'hydrocarbures;
- Tout document concernant des matières dangereuses.

SVP nous transmettre les documents par courriel à l'adresse ci-dessous.

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous vous prions d'accepter l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Matthieu Rochon

480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, Canada, J8T 8R3
T 819-243-2827
F 819-243-2019
matthieu.rochon@wsp.com

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

CERTIFICAT D'AUTORISATION

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S)

CERTIFICAT NO
1407-19-1

Demandeur

VILLE DE GATINEAU (ANDRÉ GAUTHIER)
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
13 mai 2016

EN VIGUEUR JUSQU'AU
13 mai 2017

TYPE / NATURE / DESCRIPTION
Autres certificats d'autorisation non énumérés ailleurs

Signature:

APPROUVÉ PAR
Anne René-de-Cotret

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2021-46813

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
01 novembre 2021

EN VIGUEUR JUSQU'AU
29 novembre 2022

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Feu de végétaux en zone agricole

Autre nature

Signature: Carl Fournier-Poirier

APPROUVÉ PAR
Carl Fournier-Poirier
Caserne 5 - Aldoria-Dumulong, rez-de-chaussée

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau
CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2021-46817

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
02 novembre 2021

EN VIGUEUR JUSQU'AU
02 novembre 2022

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Feu de végétaux en zone agricole

Autre nature

Signature:

APPROUVÉ PAR
Carl Fournier-Poirier
Caserne 5 - Aldoria-Dumulong, rez-de-chaussée

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2021-46818

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
02 novembre 2021

EN VIGUEUR JUSQU'AU
30 novembre 2022

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Feu de végétaux en zone agricole

Autre nature

Signature: Carl Fournier-Poirier

APPROUVÉ PAR
Carl Fournier-Poirier
Caserne 5 - Aldoria-Dumulong, rez-de-chaussée

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2021-46821

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
16 novembre 2021

EN VIGUEUR JUSQU'AU
30 novembre 2022

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Feu de végétaux en zone agricole

Autre nature

Signature:

APPROUVÉ PAR
Carl Fournier-Poirier
Caserne 5 - Aldoria-Dumulong, rez-de-chaussée

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2021-46822

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
16 novembre 2021

EN VIGUEUR JUSQU'AU
23 novembre 2022

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Feu de végétaux en zone agricole

Autre nature

Signature: Carl Fournier-Poirier

APPROUVÉ PAR
Carl Fournier-Poirier
Caserne 5 - Aldoria-Dumulong, rez-de-chaussée

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2022-40096

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
17 janvier 2022

EN VIGUEUR JUSQU'AU
16 février 2022

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Feu de végétaux en zone agricole

Autre nature

Signature:

APPROUVÉ PAR
Carl Fournier-Poirier
Caserne 5 - Aldoria-Dumulong, rez-de-chaussée

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
100 RUE DE MORENCY, Gatineau

CADASTRE(S)

PERMIS NO
1341-28-1

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
30 juillet 2015

EN VIGUEUR JUSQU'AU
29 juillet 2016

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Agrandissement d'un bâtiment principal (P, R)

INSTITUTIONS (P2)

Signature:

APPROUVÉ PAR
Craig Labossière

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
100 RUE DE MORENCY, Gatineau

CADASTRE(S)

PERMIS NO
1349-85-1

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
10 septembre 2015

EN VIGUEUR JUSQU'AU
09 septembre 2016

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Agrandissement d'un bâtiment principal (P, R)

INSTITUTIONS (P2)

Signature: Marc Michaud

APPROUVÉ PAR
Marc Michaud

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
100 RUE DE MORENCY, Gatineau

CADASTRE(S) 1610422

PERMIS NO

2020-46257

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE

10 septembre 2020

EN VIGUEUR JUSQU'AU

10 septembre 2021

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Modif, aménag intérieur ou réparat bâti principal (P, R)

INSTITUTIONS (P2)

RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DU PAVILLON (VOIR DEVIS)

Ville de Gatineau

APPROUVÉ PAR
Samantha Guindon

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S)

PERMIS NO
0577-51-1

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
14 avril 2008

EN VIGUEUR JUSQU'AU
14 avril 2009

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

Construction d'un bâtiment principal (P, R)

SERVICES (P3)

Signature:

APPROUVÉ PAR
Craig Labossière

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S)

PERMIS NO
0577-71-1

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
09 mai 2008

EN VIGUEUR JUSQU'AU
09 mai 2009

TYPE / NATURE / DESCRIPTION
Construction d'un bâtiment principal (P, R)

Signature:

APPROUVÉ PAR
Craig Labossière

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S)

PERMIS NO
0622-52-1

Demandeur

VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
25 juillet 2008

EN VIGUEUR JUSQU'AU
25 juillet 2009

TYPE / NATURE / DESCRIPTION
Construction d'un bâtiment principal (P, R)

Signature:

APPROUVÉ PAR
Craig Labossière

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau

CADASTRE(S)

PERMIS NO
1483-03-1

Demandeur
A/s André Gauthier
VILLE DE GATINEAU
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU, QUEBEC (CANADA)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
29 mai 2017

EN VIGUEUR JUSQU'AU
29 mai 2018

TYPE / NATURE / DESCRIPTION
Modif, aménag intérieur ou réparat bâti principal (P, R)

Signature:

APPROUVÉ PAR
Sylvain Barette

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

PERMIS

Ville de Gatineau
Service de l'urbanisme et du développement durable
Téléphone: (819) 243-2345 p7331

SITE DES TRAVAUX
535 BOULEVARD GREBER, Gatineau
CADASTRE(S) 4389082

PERMIS NO
2020-47726

Demandeur
VILLE DE GATINEAU
a/s JESSICA DESJARDINS-LABELLE
C.P. 1970, SUCC B
GATINEAU (QUEBEC)
J8X 3Y9

ÉMIS LE
29 octobre 2020

EN VIGUEUR JUSQU'AU
29 octobre 2021

TYPE / NATURE / DESCRIPTION
Modif, aménag intérieur ou réparat bâti principal (P, R)

SERVICES (P3)

(Caserne 5) amenagement d'une salle de lavage - travaux de mecanique/electrique

Signature:

APPROUVÉ PAR
Dominic Moreau

Avant d'effectuer des travaux d'excavation, informez-vous. Il suffit de communiquer avec les organismes suivants au moins trois jours avant le début des travaux pour faire localiser les services souterrains. | INFO-EXCAVATION | Téléphone : 1 800 663-9228 | Site web : www.info-ex.com | SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS | Via le : 311.
LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE